

# LES INFOS DE L'ACADEMIE DANS UN AN

Les Numéros du Bulletin Mensuel de  
l'Académie Internationale du Fiqh Islamique  
( 13 - 24 )

1443H - 1444H

2021G - 2022G



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



# Contenu

Adresse	Non.
<b>NUMERO. 13</b>	<b>1</b>
L'AIFI organise un Symposium juridico-économique sur les Crypto-monnaies	
Discours de S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'AIFI, à l'Ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies	
Discours de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano à l'ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies	
Discours de S.E. Dr. Hamad bin Cheikh Ahmed Al Shaibani, Directeur général du Département des affaires islamiques et des Activités caritatives de Dubaï à l'Ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies	
Le Ministre jordanien des Awqaf rend visite au Secrétariat général de l'AIFI	
Le Représentant permanent d'Égypte fait ses adieux au Secrétaire général	
Le Ministre guinéen des Affaires étrangères reçoit le Secrétaire général à Conakry	
Les Ministres guinéens des Finances et du Budget reçoivent le Secrétaire général	
L'AIFI et l'Union des Agences de Presse (UAP) signent un protocole d'accord	
Le Secrétaire général participe à la réunion du Conseil des Sages musulman	
Le Secrétaire général ouvre un symposium sur les problèmes des travailleurs dans les domaines de l'obstétrique et de la gynécologie	
Le Ministre Secrétaire général des Affaires religieuses de la Guinée reçoit le Secrétaire	
Le Secrétaire général de l'AIFI parle de la Finance verte auprès du IFD2021 à KL	
M. Mohamed Al-Chouk assiste à la 16ème réunion de l'Assemblée générale du SMIIC	
M. Al-Idrissi représente l'AIFI lors de la célébration du 50ème anniversaire anniversaire nationale à l'ambassade l'ambassade des Émirats	
M. Jawzi Lardjane participe à la Conférence de l'Encyclopédie Wikipédia en arabe	
13ème Réunion mensuel du Personnel de l'Académie	
25ème Réunion périodique des Chefs de Division	
26ème Réunion périodique des Chefs de division	
51ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département	
52ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
53ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
54ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Déclaration de Clôture du Symposium des Crypto-monnaies numériques	
<b>NUMERO. 14</b>	<b>15</b>
Le Président de la Guinée reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI à Conakry	

Adresse	Non.
L'AIFI et le Secrétariat Général des Affaires religieuses de Guinée signent un Protocole de Coopération	
Le Premier ministre guinéen reçoit le Secrétaire général de l'AIFI à Conakry	
Le Secrétaire général de l'AIFI prononce le discours d'Ouverture de la Conférence internationale du Forum mondial de la Zakat en Indonésie	
Le Souverain de Charjah reçoit le Secrétaire général de l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la 8ème réunion du Forum pour la Promotion de la Paix à Abou Dhabi	
Le Président de l'AIFI participe à la 8ème réunion du Groupe Consultatif au Caire	
Le nouveau Secrétaire général de l'OCI reçoit le Secrétaire général de l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'OCI préside la 2ème réunion du Bureau de l'AIFI	
Le PDG de l'Autorité saoudienne des Aliments et des Médicaments rend visite à l'AIFI	
El-Chouk représente l'AIFI à la conférence sur la Russie et le Monde musulman	
Dr. Mohammed Mustafa Shuaib représente l'AIFI à la réunion du Conseil d'accordation du CIBAFI	
14ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie	
27ème Réunion périodique des Chefs de Divisions	
28ème Réunion périodique des Chefs de Divisions	
55ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions	
56ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions	
57ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions	
58ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions	
<b>NUMERO. 15</b>	<b>25</b>
Le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller Spécial du Roi et Gouverneur de la Province de la Mecque, reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI	
Le Secrétaire Général de l'OCI reçoit la 2ème édition des Résolutions et des Recommandations de l'Académie en Anglais	
Le Doyen du Corps diplomatique accueille le Secrétaire Général de l'AIFI à Riyad	
Le Représentant permanent de la Libye à l'OCI visite l'Académie	
Le DC de la Mission Régionale de l'OCI en Somalie visite l'AIFI	
Le Secrétaire Général de l'AIFI visite l'Ambassade du Sénégal à Riyad	
Le Secrétaire Général du SMIIC rend visite à l'AIFI	
L'Ambassadeur de Guinée accueille le Secrétaire Général à Riyad	
L'AIFI et la Faculté des Etudes islamiques de Serbie signent un Protocole de Coopération	

Adresse	Non.
L'Ambassadeur de la République de Guinée-Bissau visite l'AIFI	
Le Secrétaire Général de l'AIFI s'adresse aux participants de la 34ème Confrence internationale des Musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes	
Le Secrétaire général de l'AIFI rencontre l'Ambassadeur d'Ouganda à Riyad	
Le Représentant permanent de l'Irak auprès de l'OCI visite l'AIFI	
L'AIFI participe à la 50ème Session du Comité des Finances Permanent de l'OCI	
Dr Abnauf participe à la 35ème session du Comité islamique du Croissant	
15ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI	
29ème Réunion périodique des Chefs de Division	
30ème Réunion périodique des Chefs de Division	
59ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
60ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
61ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
62ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
63ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
64ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Déclaration de l'AIFI Condamnant et Dénonçant des Attaques terroristes des Milices Houthis contre l'Emirat d'Abou Dhabi	
<b>NUMERO. 16</b>	<b>39</b>
Le Premier Ministre Mauritanien reçoit le Secrétaire Général de l'Académie	
L'AIFI et l'Union des Savants africains signent un Mémorandum de Coopération	
Le Ministre Mauritanien des Affaires étrangères reçoit le Secrétaire Général	
Le Secrétaire Général de l'Académie participe à la Journée Mondiale de la Fraternité Humaine à Abou Dhabi	
L'Académie et le Ministère des Affaires islamiques de la Mauritanie signent un Mémorandum de Coopération	
L'AIFI et le HCR organiseront un Forum international sur le Travail caritatif islamique	
Le Secrétaire Général de WAMY visite l'Académie	
La Directrice de la Famille et des Affaires Féminines reçoit une Envoyée Spéciale du Département d'Etat American au siège de l'Académie	
Dr. M. Mustafa Shuaib représente l'AIFI au Symposium sur les CIBAFI	
16ème Réunion mensuelle du Personnel de L'Académie	
31ème Réunion périodique des Chefs de Divisions	
32ème Réunion périodique des Chefs de Divisions	

Adresse	Non.
65ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements	
66ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements	
67ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements	
68ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements	
Déclaration finale de la 2ème Conférence africaine pour la Promotion de la Paix à Nouakchott	
<b>NUMERO. 17</b>	<b>49</b>
Approbation et éloge de la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies du 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie	
Une table ronde sur l'OCI à travers les décennies: Défis et Opportunités	
Le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'Académie	
Le Ministre des Affaires religieuses du Pakistan reçoit le Secrétaire Général à Islamabad	
Le Secrétaire Général prend part au lancement du rapport annuel de l'action caritative islamique pour l'année 2022 du HCR	
L'AIFI et le Conseil de la Pensée islamique signent un accord de coopération à Islamabad	
Le Représentant permanent de l'Afghanistan visite l'AIFI	
Le Directeur général du Cabinet et Conseiller principal de l'OCI visite l'AIFI	
Le Consul Général de la République du Soudan visite l'Académie	
Le Secrétaire Général appelle les musulmans à se conformer aux instructions des autorités sanitaires sur le Covid-19 pendant le Ramadan	
Le Représentant permanent de la Libye rencontre le Secrétaire général de l'AIFI	
17ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI	
33ème Réunion Périodique des Chefs de Division	
34ème Réunion périodique des Chefs de Division	
69ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
70ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
71ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (1)	
Son Éminence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid	
Son Éminence Prof. Dato Dr. Koutoub Moustapha Sano	
Son Éminence Cheikh Ahmed bin Hamad bin Suleiman Al Khalili	
Son Éminence Cheikh Muhammad Taqi Usmani	
Son Éminence Prof. Rawane Mbaye	

Adresse	Non.
Son Éminence Dr Aguil Jassim Saud Al-Nashmi	
Son Éminence Cheikh Mahmoud Mal Bakri	
Son Éminence Cheikh Dr. Muhammad Rashid Ibrahim	
Son Éminence Dr. Abu Bakr Doukouri	
Son Éminence S.Em. Cheikh Muhammad Abdu Omar	
Son Éminence Cheikh Aziz Jan Mansurov	
<b>NUMERO. 18</b>	<b>63</b>
L'AIFI et le Forum Al-Baraka signent un Protocole de Coopération	
Le Secrétaire Général préside la session sur l'Economie numérique et les Défis futurs lors du Forum Al-Barakah	
Le HCR lance son rapport annuel sur la philanthropie islamique en collaboration avec l'AIFI à Djeddah	
L'AIFI, l'Académie de Recherche islamique d'Al-Azhar et le Conseil du Fiqh islamique de la LIM renouvellent leur confiance au Fonds de Zakat pour les Réfugiés	
Le Directeur exécutif d'ISRA (Malaisie) visite le siège de l'AIFI	
Le Secrétaire Général de la Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture visite l'Académie	
Le Secrétaire Général de l'AIFI accueille le Directeur du Bureau de la Ligue islamique mondiale en France	
L'AIFI et l'ODF-OCI discutent des moyens d'améliorer la coopération, le partenariat et la coordination	
Dr Muhammad Mustafa Shuaib représente l'AIFI au symposium célébrant la journée de l'orphelin dans le monde musulman	
Dr Muhammad Mustafa Shuaib représente l'AIFI à la 18ème réunion du Comité scientifique d'Accréditation du Conseil général des banques	
18ème réunion mensuelle du personnel de l'AIFI	
35ème Réunion périodique des Chefs de Division	
36ème Réunion périodique des Chefs de Division	
72ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
73ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
74ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
75ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (2)	
Son Éminence Prof. Omar Jah	
Son Éminence Dr Thaqil bin Sayer Zaid Al-Shammari	

Adresse	Non.
Son Éminence Cheikh Muhammad Ahmad Muhammad Husayn	
Son Éminence Dr Saidmukarram Abdukodirzoda	
Son Éminence Prof. Mamadou Abdo Bachi	
Son Éminence Cheikh Dr. Ahmad Said Galadanci	
Son Éminence Dr Fareed Yaqoob Yusuf Almuftah	
Son Éminence Cheikh Al-Hassan Omar Al-Farouq	
Son Éminence Prof. Yershhat Ongarov	
Son Éminence Dr. Hamdati Chbihna MA Laynine	
Son Éminence Dr Hj Japar Hj Mat Dain	
Son Éminence Dr Abdullah Al Maruf Muhammad Shah Alam	
<b>NUMERO. 19</b>	<b>77</b>
L'AIFI pleure Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, qu'Allah ait pitié de lui	
Le Secrétaire général présente les condoléances de l'AIFI au Consul général des Émirats arabes unis à Djeddah	
Le Ministre soudanais des Affaires religieuses et des Awqaf visite l'AIFI	
L'Ambassadeur américain pour la Liberté religieuse visite l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la Conférence internationale sur l'Unité islamique à Abou Dhabi	
Le Consul général du Japon visite le siège de l'AIFI à Djeddah	
La Consule générale et Envoyée spéciale d'Allemagne à l'OCI visite l'AIFI	
La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes visite l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'AIFI parle des Signes du Jugement dernier lors des Rencontres hachémites à Amman	
L'AIFI et l'Université Mohamed bin Zayed des Sciences humaines signent un Mémo de Coopération	
Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la conférence annuelle de l'AAOIFI	
19ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI	
37ème Réunion périodique des Chefs de Division	
38ème Réunion périodique des Chefs de Division	
76ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
77ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
78ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
79ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	

Adresse	Non.
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (3)	
Son Éminence Prof. Ali Gomaa	
Son Éminence Prof. Kamel Bouzidi	
Son Éminence Cheikh Muhammad Al-Mukhtar Ould Imbala	
Son Éminence Dr. Hamza Abu Fares	
Son Éminence Dr. Abdul Rahman Muhammad Ali	
Son Éminence Cheikh Dr. Othman Batikh	
Son Éminence Dr Abdullah Idris Abu Bakr Mega	
Son Éminence Dr Hamza Mustafa Maiga	
Son Éminence Cheikh Datuk Haji Wan Zahedi	
Son Éminence Cheikh Ahmed bin Abdulaziz Al-Haddad	
Son Éminence Prof. Abdullah Al- Najjar	
<b>NUMERO. 20</b>	<b>91</b>
L'AIFI organise un symposium sur l'étourdissement de la volaille et des animaux avant l'abattage	
La Délégation de l'AIFI participe au Dialogue stratégique avec le Département d'État américain à Washington	
Le Secrétaire général rencontre le Président de l'Institut de la liberté religieuse à Wahington	
L'Académie et la Fondation des Religions pour la Paix signent un mémorandum de coopération à New York	
Le secrétaire général de l'AIFI prononce le sermon du vendredi à la Mosquée Dar Al-Hijrah à Washington	
Le Secrétaire général participe à la conférence internationale sur les accomplissements de Muhammad Asad	
Le Secrétaire général participe à la conférence des Affaires étrangères saoudiennes et de l'OCI sur la Médiation : Leçons et Horizons	
L'Envoyé spécial de l'OCI en Afrique visite l'Académie	
L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine visite l'Académie	
Le Représentant permanent de l'Indonésie visite l'Académie	
Une délégation d'imams de la République de Serbie visite l'AIFI	
Son Eminence Dr. Muhammad Mustapha Shuaib représente l'AIFI dans l'arbitrage du Concours International de Mémorisation du Saint Coran à Kazan - Russie	
20ème Assemblée générale mensuelle des employés de l'AIFI	
39ème Réunion Périodique des Chefs de Division	

Adresse	Non.
80ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
81ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
82ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département	
83ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (4)	
Son Excellence Cheikh Abdullah bin Bayyah	
Son Excellence Cheikh Abdullah bin Suleiman Al-Manea	
Son Excellence Prof Abd al-Wahab Abu Sulaiman	
Son Eminence Dr. Nazih Hammad	
Son Éminence Dr Muhammad Al-Bashari	
Son Éminence Prof. Mortada Badr	
Son Eminence Dr. Abdul Rahim Adam Suleiman	
Son Excellence Dr. Muhammad Ahmad Muslim Al-Khalayla	
Son Eminence Dr. Suwaid Jumua Miyanga	
Son Éminence Dr. Kahlan Al Kharousi	
<b>NUMERO. 21</b>	<b>105</b>
Le Secrétaire Général dirige la Délégation d'Érudits de Musulmans en visite à Kaboul	
La Délégation d'Érudits de Musulmans rencontre les Ambassadeurs de l'OCI à Kaboul	
La Délégation d'Érudits de Musulmans rencontre les Agences de l'ONU à Kaboul	
Le Ministre afghan de la Justice reçoit la Délégation d'Érudits à Kaboul	
Le Ministre afghan de la Promotion de la Vertu et de la Prévention du Vice accueille la Délégation d'Érudits à Kaboul	
Le Ministre afghan de l'Intérieur reçoit la Délégation d'Érudits à Kaboul	
La Délégation d'Érudits discute avec d'éminents Érudits afghans à Kaboul	
Le Vice Premier ministre afghan chargé des Affaires Politiques accueille la Délégation d'Érudits à Kaboul	
Le Ministre afghan des Mines rencontre la Délégation d'Érudits à Kaboul	
Le Ministre afghan de l'Enseignement supérieur rencontre la Délégation d'Érudits à Kaboul	
La Délégation d'Érudits rencontre des femmes Érudites afghanes à Kaboul	
L'AIFI et le Centre culturel islamique de Londres signent un protocole de coopération	

Adresse	Non.
L'AIFI et la Mosquée d'East London discutent des moyens de coopération bilatérale	
L'Envoyée spéciale des États-Unis d'Amérique chargée de surveiller et de combattre l'antisémitisme visite AIFI	
Le Secrétaire Général participe au Symposium du CIBAFI sur l'Autonomisation économique des Femmes	
Le Secrétaire général participe à la table ronde des Nations Unies sur le Pluralisme Religieux	
Le Représentant Permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'AIFI	
Le Représentant Permanent du Japon auprès de l'OCI visite l'AIFI	
Le Secrétaire général de l'Académie participe au Grand Symposium du Hajj	
L'AIFI et le Conseil des Affaires Religieuses Turc signent un protocole de coopération	
Le Ministre guinéen des Affaires Religieuses visite l'Académie	
Le Secrétaire général reçoit le Président du Waqf sunnite iraqien à la Mecque	
Le Président de l'Association des Érudits du Sahel visite l'Académie	
Le Secrétaire général du Conseil international de la langue arabe visite l'Académie	
Une Délégation de l'Académie irakienne du Fiqh visite l'AIFI	
21ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie	
<b>NUMERO. 22</b>	<b>119</b>
Le Secrétaire général de l'OCI félicite les efforts de l'AIFI lors de la réunion de son Bureau	
Discours du Secrétaire général de l'OCI lors de la réunion du Bureau	
Discours du Président du Conseil de l'AIFI lors de la réunion du Bureau	
Discours du Secrétaire général de l'Académie lors de la réunion du Bureau	
Le Secrétaire général prononce le sermon du vendredi à la Mosquée d'UII, Malaisie	
Publication des résolutions et recommandations de l'AIFI en français	
Le Secrétaire général rencontre les membres du Bureau exécutif du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord	
Le Secrétaire général de l'Académie participe au lavage de la Kaaba à Makkah	
L'AIFI et l'UII de Malaisie signent un protocole d'accord	
L'AIFI et l'Université des Sciences islamiques de Malaisie signent un protocole de coopération	
L'AIFI et l'INCEIF signent un protocole de coopération à Kuala-Lumpur	
La Présidente de Family Watch International des États-Unis visite l'Académie	

Adresse	Non.
22ème Réunion mensuel du personnel de l'Académie	
85ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie	
86ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie	
87ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (5)	
Son Éminence Professeur Mohammed bin Ali Al-Qarri	
Son Éminence Professeur Monzer Kahf	
Son Éminence Ch. Ahmed bin Saoud bin Saeed Al Siyabi	
Son Éminence Professeur Hassan bin Mohammed Safar	
Son Éminence Professeur Mohammed Fathallah Al-Ziyadi	
Son Éminence Dr Mohammed Ali Al-Bar	
Son Éminence Ch. Hassan Al-Jawahiri	
Son Éminence Professeur Hamza bin Houssein bin Hamza Al-Far Al-Charif	
Son Éminence Professeur Abdul Majeed Al-Najjar	
Son Éminence Professeur Mohammed bin Yahya bin Hassan Al-Noujaimi	
Son Éminence Cheikh Mohammed Salah Al-Din Al-Mistawi	
Son Éminence Professeur Mohammed Moustafa Al-Zouhaili	
Son Éminence Dr. Al-Ayachi Al-Sadiq Faddad	
Son Éminence Professeur Youssef Al-Choubaili	
<b>NUMERO. 23</b>	<b>133</b>
Le Président de l'Académie visite le siège de son Secrétariat général à Djeddah	
Le Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires islamiques d'Arabie saoudite rend visite à l'AIFI	
L'AIFI et l'Organisation pour le Développement de la Femme signent un protocole d'accord à Djeddah	
L'AIFI et l'Institut d'Etudes objectives en Inde signent un protocole de coopération	
L'Ambassadeur du Cameroun en Arabie saoudite visite l'AIFI	
Le Représentant permanent de la Somalie auprès de l'OCI visite l'AIFI	
Le Chargé d'affaires de la Guinée en Arabie saoudite visite l'Académie	
Le Secrétaire général du Conseil central des Musulmans d'Allemagne visite l'AIFI	
Le Secrétaire général participe au symposium de l'IOMS contre les drogues	
Le Secrétaire général rencontre la direction de la Faculté AHAS en Malaisie	

Adresse	Non.
S.E. Prof. Koutoub Sano inaugure la Journée du Prof. AbuSulayman par une conférence commémorative sur le défunt	
23ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie	
41ème Réunion périodique des Chefs de Division	
42ème Réunion périodique des Chefs de Division	
89ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
90ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
91ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (6)	
Son Eminence Prof. Muhammad Jabr Al-Alfi	
Son Eminence Prof. Abdel Rahman Yousry Ahmed	
Son Eminence Prof. Shawky Ahmed Donia	
Son Eminence Prof. Khalifa Babeker Al-Hassan	
Son Eminence Dr. Abdul Latif Mahmoud Ibrahim Aal Mahmoud	
S.E. Prof. Hassan Wasfi Chamsi Pacha	
Son Eminence Prof. Muhammad Abdul Ghaffar Al-Sharif	
S.E. Dr Ali Ahmed Nadwi	
Son Eminence Prof. Jassim Ali Salem Al Shamsi	
Son Eminence Prof. Muhammad Abdul Rahim Ali Sultan Al Ulama	
Son Excellence Prof. Abdulkassar Musa Abu Al-Basal	
Son Éminence Ayatollah Cheikh Ahmad Mubalaghi	
Son Eminence Prof. Mahmoud Ali Al-Sartawi	
<b>NUMERO. 24</b>	<b>147</b>
L'AIFI pleure S.E. Cheikh Dr. Othman Batikh, membre de l'AIFI et moufti de Tunisie	
S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid préside la 5ème réunion du Conseil de gestion du Fonds Waqf de l'AIFI	
Le Secrétaire général appelle à la codification systématique des jugements relatifs aux transactions financières lors de la conférence de Charjah	
Une délégation scientifique du Japon visite l'Académie	
Le Secrétaire Général reçoit l'Imam et Professeur américain Muhammad Shafiq	
Le Secrétaire général appelle à la protection de la fatwa lors de la 7ème Conférence de l'Ifta au Caire	
L'AIFI et l'Université d'Al-Azhar signent un accord de coopération au Caire	

Adresse	Non.
Le Secrétaire général appelle les Organismes d'Ifta à mieux sensibiliser aux ODDs	
L'AIFI et l'Université Ibn Khaldoun signent un accord de coopération à Istanbul	
L'AIFI et l'Université Zaim à Istanbul signent un Protocole de Coopération	
Le Président de l'ICYF reçoit le Secrétaire général de l'AIFI à Istanbul	
24ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie	
43ème réunion périodique des chefs de division	
92ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
93ème Réunion hebdomadaire des Départements	
94ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
95ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département	
Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (7)	
Son Éminence Prof. Hassan Ali Al-Shazly	
Son Éminence Cheikh Abdul Qadir bin Muhammad Al-Ammari	
Son Éminence Cheikh Qadi Mujahid Al-Islam Al-Qasimi	
Son Éminence Cheikh Dr. Ibrahim Fadel Al-Dabbo	
Son Éminence Dr Omar bin Suleiman bin Abdullah Al-Ashqar	
Son Éminence Prof. Muhammad Othman Shabeer	
Son Éminence Prof. Muhammad Akram Laldin	
Son Excellence Dr. Ahmed Muhyidin Ahmed	
Son Éminence Dr. Hani Suleiman Muhammad Al-Taimat	
Son Éminence Dr. Ahmed Mohamed Ahmed Bakheet	
Son Éminence Dr Rafiq Younis Al-Masry	
Son Éminence Dr. Sami bin Ibrahim Al-Suwailem	
Son Éminence Dr. Abdulbari Meshaal	



NUMÉRO. 13





# INFOS DE L'ACADEMIE



International Islamic Fiqh Academy  
Académie Internationale du Fiqh Islamique

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADEMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE | Rabi al-Thani 1443 - Novembre 2021 NUMERO 1

PUBLIÉ EN ARABE, ANGLAIS ET FRANÇAIS

**GRATUIT**

L'AIFI organise un Symposium juridico-économique sur les Crypto-monnaies



L'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a organisé en coopération avec le Département des Affaires Islamiques et des Activités Caritatives de l'Emirat de Dubaï (EAU), un symposium scientifique sur les crypto-monnaies, à Djeddah le lundi 03 Rabi' al-Aakhir 1443, correspondant au 08 novembre 2021. L'événement a été ouvert par Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, Conseiller à la Cour Royale, Membre du Conseil des Hauts Savants, et Imam-Khatib de la Grande Mosquée Sainte de la Mecque, qui a souhaité la bienvenue aux honorables invités, appréciant hautement leur participation à l'une des conférences scientifiques de l'Académie. Son Excellence a souligné que le sujet du symposium est l'une des questions financières contemporaines qui nécessitent un Ijtihad collectif dans lequel les érudits de la Charia collaborent avec les économistes pour clarifier le jugement approprié de la Charia sur ce sujet. Il a également souligné que le sujet étant susceptible à l'Ijtihad dans lequel les érudits et les experts doivent s'efforcer de répondre aux questions des musulmans du monde entier concernant les crypto-monnaies. Son Excellence a également exprimé ses remerciements et sa gratitude au Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives de l'Emirat de Dubaï en Emirats arabes unis, pour leur coopération avec l'Académie dans l'organisation de ce symposium. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a ensuite prononcé le discours principal de la cérémonie d'ouverture, où il a exprimé ses sincères remerciements au pays hôte, le Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que gouvernement et peuple, pour son soutien continu et les grandes facilités qu'il fournit à l'Académie pour mener à bien ses activités d'une manière simple et harmonieuse. Il a également exprimé ses remerciements et son appréciation au Secrétaire général de l'OCI, S.E. Dr. Yousef Al-Othaimeen,

aux programmes de l'Académie et a salué l'attention particulière et le grand intérêt que l'Académie reçoit De son président Président, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid. Il a également exprimé sa grande appréciation pour le partenariat stratégique avec le Département des affaires islamiques et des activités caritatives de Dubaï. Son Excellence a ensuite souhaité la bienvenue aux honorables invités de l'Académie, notant leur présence distinguée de ce symposium, auquel de nombreux érudits ont participé avec d'importants articles de recherche, analysant les cryptocurrencies du point de vue de la charia et de l'économie. Son Excellence a exprimé sa confiance dans le fait que les érudits et les chercheurs participant à ce symposium parviendront à des recommandations et des jugements qui profiteront à ceux qui travaillent dans ce domaine et contribueront au développement du secteur financier islamique. Ce discours a été suivi de celui de S.E. Dr. Hamad bin Cheikh Ahmed Al Shaibani, directeur général du Département des affaires islamiques et des activités caritatives de l'émirat de Dubaï, qui a salué l'excellente organisation du symposium et les précieuses contributions des universitaires et des chercheurs au cours des débats. Son Excellence a ajouté que le département des affaires islamiques de Dubaï se réjouit de son partenariat stratégique avec l'Académie afin de bénéficier des capacités scientifiques globales et de l'expertise de recherche dont l'Académie regorge dans le monde entier, et espère davantage de coopération et de coordination avec l'Académie pour organiser de nombreux séminaires sur d'autres sujets d'intérêt Bilatéraux et pour les musulmans à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. Il convient de noter que quinze articles de recherche ont été présentés par des éminents érudits religieux et experts en économie pour être discutés et débattus au cours des travaux, qui proviennent des universités saoudiennes ainsi que de tout le monde musulman, dont S.E. Dr. Mohammed Al-Khalayleh, ministre

des Awqaf, des affaires islamiques et des lieux saints de Jordanie, S. E. Dr. Fayadh Abd Al-Moneim Hassanein, ancien ministre égyptien des finances, Dr Ahmed Abdel-Aziz Al-Haddad Grand Moufti et directeur du de l'Ifta au Département des affaires islamiques et des activités caritatives à Dubaï, aux Émirats arabes unis, Dr Abdul Latif Al-Mahmoud de Bahreïn, le Prof. Abdul Ghaffar Al-Sharif du Koweït, Dr Abdul-Bari Mishael des Etats Unis d'Amérique, Prof. Mondher Kahf de la République arabe de Syrie, Prof. Muhammad Akram Lal Al-Din de Malaisie, Dr Burhan Arabona du Royaume du Bahreïn, Dr Khawla Al-Nubani de Jordanie, Dr Mayada Muhammad Al-Hassan de Syrie, Dr Majid Al-Kindi du Sultanat d'Oman, Dr Muhammad Ayada Al-Kubaisi d'Irak, Dr. Mutlaq Al-Jasser du Koweït, Dr Ahmed Mahdi Cherif Belwafi d'Algérie, Dr Muhammad Al-Bashari de France et Secrétaire général du Conseil mondial des communautés musulmanes, M. Hassan Al-Marzouki des Émirats arabes unis et Dr Moataz Abu Jaib de Syrie, ainsi que d'autres érudits et chercheurs de renommée internationale.

## Discours de S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'AIFI, à l'Ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies



Loué soit Allah, le Seigneur des mondes, et que ses prières et sa paix soient sur le sceau des prophètes, notre Prophète Mohammad al-Amin, ainsi que sur sa famille et ses compagnons. Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Dr Hamad bin Cheikh Ahmed Al Shaibani, directeur général du Département des affaires islamiques et des activités caritatives de l'émirat de Dubaï, Émirats arabes unis. Excellences, Éminences, et Distingués invités, il ne fait aucun doute que le sujet des monnaies numériques en général, et des crypto-monnaies en particulier, est l'un des problèmes les plus complexes de notre époque, qui a été témoin d'opinions juridiques différentes et divergentes et même de fatwas contradictoires. Nous sommes continuellement surpris par de nouvelles informations et des secrets révélés concernant ces monnaies très complexes. Des secrets contenant des informations vagues et complexes qui n'étaient pas claires auparavant. De nouvelles informations cachées auparavant sont maintenant révélées à tous au sujet de ces nouvelles monnaies. Il n'est donc pas surprenant que les érudits de la Charia travaillent en collaboration avec les spécialistes de l'économie et de la finance afin d'étudier en profondeur ce nouveau phénomène financier et d'y réfléchir. Cela leur permettra de parvenir à une fatwa appropriée et, très probablement, au jugement prévu par la charia. Distingués invités, comme vous le savez tous, les monnaies ont connu de nombreux développements au cours de l'histoire depuis qu'elles sont devenues un intermédiaire pour l'échange de biens, de bénéfices et de droits, et un critère pour

mesurer la valeur des choses. Au fil des décennies et des siècles, les gens ont considéré l'or et l'argent comme les principaux moyens de transaction et d'échange. Ceux-ci ont ensuite été remplacés par le dirham et le dinar. Enfin, les gens ont adopté les billets de banque et les monnaies métalliques. En conséquence, les pays ont développé leurs propres monnaies en tant qu'intermédiaire contraignant pour les échanges et en tant que norme de valeurs dans les relations avec les autres pays. Monnaie fiduciaire continuera à créer de nouveaux développements et à modifier les questions monétaires à la recherche de nouveaux supports et moyens d'échange et de transaction que les nouvelles générations pourront considérer comme des avantages des nouveaux développements technologiques et de la communication. Par conséquent, le thème de ce symposium, les crypto-monnaies, est d'actualité et fait partie du phénomène de progression naturelle en ce qui concerne les questions d'argent et le changement constant des moyens d'échange. Compte tenu de la réputation des fatwas de l'Académie parmi les Etats membres de l'OCI, et de sa tradition de consulter entre des savants spécialisés, la résolution que vous conclurez aura un grand impact, directement ou indirectement, sur la vie des gens, en particulier ceux qui s'intéressent au secteur commercial et financier. L'impact le plus important sera sur le secteur financier islamique qui attend de ce symposium une décision sage basée sur un Ijtihad collectif. Distingués invités, il nous incombe de réfléchir profondément à cette question et aux questions connexes afin d'élucider la lumière de la Charia à leur sujet en termes de licéité ou

non. Il est certain que l'un des devoirs les plus nobles, et l'acte d'adoration le plus sacré, est que les savants fassent tout leur possible pour répondre aux défis et aux nouvelles réalités de la société, conformément au commandement divin "L'expliquer aux gens et ne pas le garder secret" Aal-Imran :187; et au hadith, "Le meilleur d'entre vous est celui qui a appris le Coran et l'a enseigné ". Par conséquent, nous espérons qu'au cours de ce symposium, vous examinerez attentivement et réfléchirez à la question des crypto-monnaies et aux questions connexes afin de comprendre leur réalité, leurs objectifs fondamentaux et leurs implications pour la décision de la charia à laquelle vous parviendrez. Je prie Allah le Tout-Puissant de vous accorder sa miséricorde et de vous récompenser abondamment pour vos grands efforts d'érudition. Je dois remercier tous ceux qui ont participé à ce symposium ; en particulier leurs excellences et éminences qui sont venues de l'étranger. Je remercie tout particulièrement le Secrétariat Général de l'Académie pour l'organisation de ce premier symposium en Presentiel depuis l'apparition de la pandémie. Excellences et honorables invités, qu'Allah vous bénisse. Soyez sincères et demandez à Allah le Tout-Puissant de vous doter du genre de connaissances qu'il a accordé au Prophète Souleiman. Enfin, que les éloges et la paix d'Allah soient sur le Prophète Mohammad et ses compagnons, Wassalam Alaikum warahamatu Allah Wabarakatu.



## Discours de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano à l'ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies

Louange à Allah le Tout-Puissant, l'Omniscient et le Meilleur Ouvreur. Nos prières et bénédictions constantes soient sur le prophète bien-aimé Mohammad qui a sauvé l'humanité des ténèbres, que les éloges et les bénédictions soient sur sa famille et ses compagnons et ceux qui ont suivi leur chemin jusqu'au Jour de Jugement. L'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a, depuis sa création, organisé des conférences, des séminaires et des ateliers pour éclaircir les jugements de la Charia qui sont capable d'orienter les gens lorsque de nouveaux problèmes et défis émergent. Cela est conforme aux objectifs élevés de la Charia et aux objectifs de Charia qui ont pour but la préservation de la religion, la vie, la raison, la famille et les biens, en suivant les pas des pieux prédecesseurs ; tels que compagnons et les imams pionniers du fiqh et de l'Ijtihad, qui se sont appuyés sur une méthodologie sobre et droite dans le conseil et la consultation ; à la lumière du Coran, de la Sounna, des objectifs élevés de la Charia et des principes et maximes juridiques. De plus, nous sommes tenus d'être conscients des implications des actions. À cette fin, l'Académie a strictement adhéré au fil des ans à la méthodologie de l'Ijtihad collectif diligent résultant de la coopération entre les savants de la Oumma et ses penseurs afin de parvenir à l'intégration souhaitée et au consensus souhaité entre la compréhension de la réalité et la compréhension profonde du Fiqh et la compréhension du devoir, lors de la direction des défis, de la mise à jour et de la rationalisation des nouveaux développements. De cette façon, les décisions, verdicts et déclarations que l'Académie a rendus pendant quatre décennies ont été bien reçus et acceptés dans le monde entier. Sur la base de cette méthodologie judicieuse, nous organisons ce symposium Juridico-économique afin d'élaborer sur



les perspectives de la charia appropriées sur cette question financière importante appelée crypto-monnaie numérique comme le développement le plus important de la finance et des affaires à l'ère moderne. L'intérêt pour eux, conceptuellement, intellectuellement et pratiquement, grandit de jour en jour, et il est impossible d'échapper à cette réalité ou de l'éviter. Il est donc absolument urgent que les érudits se lancent dans un Ijtihad rigoureux afin d'en comprendre la nature, les objectifs et les implications. Il s'agit d'examiner et de scruter pour déterminer le sens voulu de la charia. Le but de ce symposium spécialisé et ciblé est d'obtenir une opinion avisée et prudente sur un certain nombre de questions fondamentales liées aux crypto-monnaies. En tant que tel, nous traiterons de nombreuses questions entourant ce nouveau développement dans les affaires et la finance en commençant par sa définition de son origine, ses types, sa circulation et sa propagation, et pour élucider les problèmes en termes de marchandise ou d'utilité, en termes d'être un actif, ou un actif numérique, et en termes d'évaluation ou de financement, pour indiquer dans quelle mesure les caractéristiques subjectives des crypto-monnaies affectent leurs caractéristiques monétaires financières connues dans la loi islamique. En fin de compte, il devrait parvenir à une recommandation contenant la déclaration appropriée de la décision de la charia, qui sera soumise à la vingt-cinquième session du Conseil de l'Académie, qui devrait se tenir bientôt. Alors que nous prions pour que le Miséricordieux et l'Omniscient nous accordent Sa miséricorde pour accomplir cette tâche importante, le Secrétariat général de l'Académie saisit cette occasion pour exprimer ses vifs remerciements et sa gratitude au Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), S.E. Dr Yousef bin Ahmed Al-Othaimeen, pour son soutien

continu à l'Académie, et pour exprimer sa grande gratitude et sa grande appréciation au Président de l'Académie, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, membre du Conseil des Grands Érudits, Imam de la Grande Mosquée Sainte de La Mecque, que Dieu le bénisse. Le Secrétariat général saisit également cette occasion pour exprimer ses remerciements aux excellences, dignitaires et chercheurs qui ont préparé des recherches précieuses qui répondent avec compétence aux questions mentionnées ci-dessus, et aux honorables participants pour leur indulgence et la peine de voyager, loin pour participer dans l'enrichissement de ce colloque par leur réflexion et leurs connaissances. Le Secrétariat général exprime également son appréciation pour le partenariat stratégique avec le Département des affaires islamiques et des activités caritatives de l'Émirat de Dubaï, aux Émirats arabes unis, dont le soutien solide a fait de ce symposium une réalité. Enfin et surtout, le Secrétariat général de l'Académie saisit cette occasion pour renouveler ses nombreux remerciements et sa grande gratitude au pays hôte du Siège, le Royaume d'Arabie saoudite, pour avoir apporté à l'Académie tout le soutien, tous les soins et faciliter. Puisse Allah soutenir pour sa direction sage et son peuple fier, la sécurité, la stabilité et la prospérité. Enfin, merci à tous ceux qui ont contribué au succès de ce symposium. Nous supplions Allah le Tout-Puissant d'en faire un bon début d'une nouvelle phase après cette pandémie. Nous lui prions de nous guider vers le droit chemin, car nous aspirons autant que possible à la réforme et notre succès est entre les mains d'Allah. En Lui nous avons confiance et à Lui nous retournerons.



## Discours de S.E. Dr. Hamad bin Cheikh Ahmed Al Shaibani, Directeur général du Département des affaires islamiques et des Activités caritatives de Dubaï à l'Ouverture du Symposium sur les Cryptomonnaies



Au nom d'Allah, le plus miséricordieux, le plus miséricordieux. Louange à Allah. Que les éloges et la paix soient sur notre Prophète, tous les prophètes, sa famille et ses compagnons. Excellences, Mesdames et Messieurs, al-Salam Alaykoum. Que la paix soit sur vous ainsi que la miséricorde et les bénédictions de Dieu. Bonjour et pure fraternité, je vous apporte du gouvernement et du peuple des Émirats arabes unis au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, à Son Altresse Royale le prince héritier Mohammed bin Salman Al Saoud, qu'Allah les protège et prends soin d'eux et du peuple du Royaume d'Arabie saoudite. Vous êtes ceux qui portent chaque jour la confiance de cette Oumma musulmane, sous laquelle vous avez été honorés de travailler. Par ailleurs, permettez-moi de passer en revue quelques-uns des traits des changements dictés par les conditions de la mondialisation dans la composante la plus importante de sa création, à savoir l'économie le nerf de cette vie. Nous pouvons rappeler avec elle la crise économique que le monde a connue, et nous avons ressenti la difficulté des effets qu'elle a eu sur l'épargne des nations, des collectivités et des individus. Ce ne sera pas un salut de surmonter ces crises, sauf pour se référer à la composante la plus importante de l'économie, à savoir l'économie islamique. Le Département des affaires islamiques et des activités caritatives de Dubaï, aux Émirats arabes unis, a été à l'avant-garde du traitement de ces problèmes, dont les plus importants sont les crypto-monnaies. Ainsi, des travaux de recherche ont été présentés sur ce sujet. Le Département a eu l'honneur d'accueillir le Quatrième Symposium du Forum juridico-économique du 22 au 23 avril 2018, et parmi ses recommandations les suivantes:

- Appel à une coordination internationale pour développer des cadres et des lois pour contrôler l'émission de monnaies virtuelles, leurs mécanismes de

négociation et la protection de ses clients.

- Créer des observatoires des perspectives économiques pour suivre les variables, fournir des perspectives économiques futures et examiner les opportunités et les défis de l'économie numérique et des monnaies virtuelles. Il faisait également partie du programme et du calendrier de la conférence de l'Académie internationale du Fiqh islamique lors de sa 24e session tenue aux Émirats arabes unis, à Dubaï du 7 au 9 Rabi al-Awal 1441H, du 4 au 6 novembre 2019G, où l'Académie a publié résolution 237 et le résumé du préambule est le suivant:
- Grâce à la recherche présentée et aux discussions qui ont eu lieu, il a été constaté qu'il existe des problèmes affectant la règle de la charia qui sont toujours à l'étude, notamment:
- La nature de la crypto-monnaie, est-ce une marchandise, un service public, un actif financier d'investissement ou un actif numérique?

- La crypto-monnaie est-elle légalement libellée et financée ?
- Compte tenu de ce qui précède et des grands risques et de l'instabilité liés au traitement de ces devises, le Conseil recommande des recherches et une étude plus approfondie des problèmes affectant le jugement. Nous respectons la recommandation de la résolution de l'Académie d'organiser ce Symposium, qui discutera de manière approfondie et avec un accent particulier sur la règle de la charia adoptée par les musulmans qui attendent une résolution de leur Académie estimée. Cela fermera la porte à de nombreuses questions sur sa décision, en particulier avec les fatwas contradictoires dans le monde entre l'illégalité et la licéité. Nous implorons Allah le Tout Puissant d'accorder la réussite à tous pour arriver à un résultat probant et à une fatwa collective de l'Académie. Au nom du Département et en mon nom personnel, je remercie Son Excellence Cheikh Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et Son Excellence Dr. Mohammed bin Suleiman al-Jasser, président de la Banque islamique de développement, la direction de l'Académie et tout son personnel et le ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale représenté par le consulat des Émirats arabes unis à Djeddah, en Arabie saoudite. Wassalam Alaikum wa Rahmatu Allah wa Barakatuh.



## Le Ministre jordanien des Awqaf rend visite au Secrétariat général de l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a reçu S.E. Dr. Mohammed Al-Khalayleh, Ministre des Awqaf, des Affaires et des Lieux Islamiques du Royaume Hachémite de Jordanie, et la délégation qui l'accompagne, le mardi 04 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 09 novembre 2021, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Son Excellence le Secrétaire général a accueilli son invité, le remerciant pour cette importante visite, exprimant ses remerciements et sa reconnaissance au Royaume Hachémite de Jordanie pour son soutien à l'Académie depuis sa création jusqu'à ce jour. Son Excellence a également donné à Son invité et à ses compagnons un aperçu de la structure de l'Académie, de ses objectifs, de

ses activités et de ses réalisations au cours de la période récente et des développements dont elle a été témoin, notant à cet égard la position prestigieuse et la grande appréciation dont jouit l'Académie de la part des États membres de l'OCI, en saluant les efforts déployés par les institutions scientifiques jordaniennes dans le domaine de la promotion des valeurs de modération et de renoncement à la violence. Son Excellence a également exprimé son aspiration à des partenariats plus stratégiques entre l'Académie et les États membres, notamment dans le domaine de l'organisation conjointe de séminaires, de conférences et d'ateliers sur des questions et des développements, ainsi que le désir de l'Académie de coopérer avec des institutions officielles de Jordanie afin de recruter leurs savants et chercheurs les plus éminents pour les conférences qu'elle organise. Pour sa part, S.E. Dr. Mohammed Al-Khalayleh a exprimé sa joie et sa gratitude au Secrétaire général pour son accueil chaleureux et a salué les développements remarquables observés par l'Académie à tous les niveaux, notamment en ce qui concerne la communication directe et continue avec les Etats membres et leurs principales institutions scientifiques. Son Excellence a également salué l'organisation efficace et professionnelle des conférences et séminaires de l'Académie, qui permet

aux savants et aux chercheurs d'exercer pleinement leur rôle scientifique, ce qui est particulièrement évident dans les précieuses résolutions et recommandations émises par l'Académie depuis sa création, qui sont devenues une référence officielle pour toutes les conseils d'ifta dans le monde musulman et au-delà. Ont participé à la réunion S.E. l'Ambassadeur Jaafar Mohammed Jaafar, Consul général de Jordanie, M. Ziad Al-Beik, Directeur du cabinet de S.E. le Ministre, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice des De la femme et de la famille s de l'Académie, M. Mohammed Al-Idrisi, Directeur des médias et des technologies de l'information, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les relations publiques et les médias, et M. Amjad Ibrahim, chef division du protocole.



## Le Représentant permanent d'Égypte fait ses adieux au Secrétaire général

S.E. l'Ambassadeur Mohamed Najm, Représentant Permanent de la République Arabe d'Egypte auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), accompagné de S.E. M. Moustapha Hassanein, Conseiller au Consulat Général, a rendu une visite D'adieu à S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), le jeudi 13 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 18 novembre 2021, au siège de l'Académie à Jeddah. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour son accueil chaleureux, notant à cet égard que cette visite serait sa dernière à l'Académie, puisqu'il arrivait à la fin de son mandat officiel en tant que Représentant Permanent de son pays auprès de l'OCI, et qu'il était venu spécialement pour faire ses adieux, et pour exprimer son appréciation pour les changements qualitatifs et le développement sobre dont le Secrétariat Général de l'Académie a été témoin, tant au niveau administratif qu'au niveau scientifique et intellectuel depuis que S. E. Prof. Sano a pris ses fonctions de Secrétaire général de l'Académie il y a un an, louant la volonté de Son Excellence d'unifier la voix de la Oummah, de diffuser des concepts authentiques et de promouvoir les valeurs de modération et de pacifisme. Son Excellence a conclu son discours en exprimant son aspiration à renforcer la coopération et la coordination entre l'Académie et la République arabe d'Egypte à travers le nouveau Représentant Permanent auprès de l'OCI, qui arrivera bientôt à Djeddah, souhaitant au Secrétaire



Général et à l'Académie plein de succès dans la réalisation des activités et des programmes contenus dans le plan stratégique de l'Académie. Son Excellence a également affirmé qu'il est entièrement disposé à fournir tout le soutien et les services nécessaires au succès des différents programmes et projets de l'Académie. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'Ambassadeur et l'a remercié, ainsi que la délégation égyptienne, pour leur visite, qui témoigne de leur appréciation de l'Académie. Il affirme également le désir sincère de renforcer la coopération et la communication entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de la République arabe d'Egypte. Son Excellence a également salué la volonté qu'il a constatée, lors de sa visite officielle en Egypte, de renforcer les liens de coopération et de coordination entre l'Académie et les institutions concernées par les questions discutées par l'Académie à travers ses résolutions et ses conférences, notamment Machyakhat Al-Azhar, Dar Al-Ifta et l'Université Al-Azhar. À cette

occasion, le Secrétaire général a exprimé sa profonde appréciation et son remerciement à l'Ambassadeur pour le soutien et les soins qu'il a apportés à l'Académie durant son mandat en tant que représentant permanent de son pays auprès de l'OCI. Il a également exprimé ses regrets quant au départ de l'Ambassadeur, qui a laissé une bonne impression et un beau souvenir à tous ceux qui l'ont connu et côtoyé, et lui a souhaité de réussir dans sa nouvelle mission en Egypte. Son Excellence a conclu son discours en déclarant que l'Académie continuera à travailler et à communiquer avec le nouveau Représentant Permanent, ainsi qu'avec les institutions et les centres scientifiques égyptiens impliqués dans des questions communes. L'Académie signera bientôt un accord de partenariat et de coopération avec le Ministère égyptien des Awqaf, confirmant la force des relations bilatérales avec l'Egypte et en reconnaissance de ses contributions scientifiques exceptionnelles au monde musulman. Ont assisté à la réunion, M. Mohamed Chouk, directeur des affaires du cabinet et des protocoles de l'Académie, Mme Sarah Amjad, directrice des affaires familiales et féminines, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général.



## Le Ministre guinéen des Affaires étrangères reçoit le Secrétaire général à Conakry

S.E. Dr Morissanda Kouyate, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale, de l'Intégration africaine et des Guinéens à l'étranger, a reçu mercredi 19 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 24 novembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), au siège du ministère à Conakry, en République de Guinée. Le Ministre a souhaité la bienvenue à son invité et l'a félicité pour le rôle qu'il a joué dans l'amélioration de la réputation du pays grâce à sa performance exceptionnelle dans le leadership de l'Académie. Il a exprimé son engagement, ainsi que celui du gouvernement guinéen, à renforcer les relations de coopération avec l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et toutes



ses institutions, y compris l'Académie qui est dirigée par un Compatriote guinéen. Il a également exprimé la disponibilité de son ministère à soutenir les différents projets et programmes de l'Académie visant à promouvoir la paix et la tolérance dans le monde. De son côté, S.E. Prof. Koutoub Sano a remercié le Ministre pour l'accueil chaleureux rempli de sentiments d'affection, d'appréciation et de fraternité, qui lui a été réservé. Son Excellence a également saisi l'occasion pour exprimer sa grande gratitude et sa reconnaissance à la République de Guinée pour son soutien continu à l'Académie. Son Excellence a conclu son discours en souhaitant d'établir des partenariats stratégiques entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de la République de Guinée.

## Les Ministres guinéens des Finances et du Budget reçoivent le Secrétaire général



S.E. Dr. Lasciné Condé, Ministre du Plan, de l'Economie, et des Finances, et S.E. Monsieur Moussa Cissé, Ministre du Budget, ont accueilli S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale de la jurisprudence islamique (AIFI), le jeudi 20 Rabi' al-Aakhir 1443, correspondant au 25 novembre 2021, au Ministère des Finances à Conakry, la République de Guinée. Les ministres lui ont exprimé leurs remerciements

pour la visite et ont noté que sa nomination à la tête du Secrétariat Général d'une académie, considérée comme la première référence mondiale de la jurisprudence islamique, est une source de fierté pour chaque citoyen guinéen, voire même pour chaque africain, étant donné que Professeur est le premier Secrétaire général africain originaire d'un pays non arabophone. En outre, sa performance à la tête du Secrétariat Général de l'Académie est une autre source d'appréciation et de fierté. S.E. le Ministre des Finances a ensuite affirmé l'engagement du Gouvernement de Guinée à soutenir l'Académie et à renforcer les relations de coopération avec tous les organisations internationales notamment l'organisation de la Coopération Islamique (OCI), la Banque Islamique de Développement (BID), et les fonds arabs, saluant à cet égard le soutien constant de ces institutions aux différents projets et programmes de développement visant à lutter contre la pauvreté en République de Guinée. Pour sa part, S.E. le

Secrétaire général a remercié leurs Excellences, Messieurs les Ministres, pour l'accueil si chaleureux et fraternel, les félicitant pour leur nomination à la tête des deux départements stratégiques et importants. Aussi il les a souhaité plein succès dans l'exécution de leurs lourdes tâches en cette période transitoire sensible que traverse le pays. Aussi, il a mis à profit l'occasion pour exprimer sa profonde gratitude et sa reconnaissance et à la République de Guinée pour le soutien continu de l'Académie depuis sa création, exprimant le souhait ardent que les nouvelles autorités continueront à soutenir l'Académie particulièrement son nouveau plan stratégique. Il a, enfin, exprimé la volonté de l'Académie d'offrir un appui intellectuel et technique aux différents projets de Waqf en République de Guinée afin d'améliorer les performances et de moderniser les méthodes de travail conformément aux dispositions de la charia et aux exigences de l'époque.

## L'AIFI et l'Union des Agences de Presse (UAP) signent un protocole d'accord

Dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) et l'Union des Agences de Presse (UAP) de l'Organisation de la Coopération Islamique, et comme une incarnation du rôle de leadership régional et international des deux parties dans le soutien des causes islamiques, et la consolidation de leur vision commune de rejeter l'extrémisme et la violence et de combattre le terrorisme en diffusant les valeurs de tolérance et de modération, S. E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. M. Mohammed bin Abd Rabbo al-Yami, Directeur général par intérim de l'UAP, ont signé, jeudi 06 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 11 novembre 2021, un protocole d'entente entre les deux institutions au siège de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Ce protocole vise à coordonner et à coopérer entre les deux parties sur le plan scientifique, de manière régulière et périodique, dans l'intérêt du public et dans le cadre des compétences et de la spécialisation de chaque partie. Le protocole vise également à organiser conjointement des conférences, des symposiums, des ateliers et



des formations, à échanger des publications et à représenter chaque partie lors de conférences et de symposiums conjoints dans le domaine d'intérêt commun aux deux parties. Il vise également à soutenir la coordination entre les deux parties dans la production et la diffusion de tous types de contenus médiatiques présentant les activités et les projets de chaque partie. Après la signature du protocole, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a exprimé sa joie et sa satisfaction face à la coopération fructueuse et constructive entre les institutions et les organes de l'OCI, et a également exprimé son aspiration à mettre en œuvre tous les termes

et la portée de l'accord, ce qui contribuerait à une plus grande visibilité régionale et internationale des activités et des projets de l'Académie. Son Excellence a affirmé que les efforts concertés, la coordination et la coopération continue entre les institutions affiliées à l'OCI augmenteraient leur efficacité et leur permettraient d'atteindre leurs objectifs et programmes comme prévu. Aux termes du protocole, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé qui se réunira selon les besoins pour déterminer les voies et les mécanismes de mise en œuvre conformément à la vision contenue dans le mémorandum lui-même. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de M. Younis Inayat, directeur des relations et du développement stratégique de l'UAP, et de M. Salah Mourad, directeur du marketing et des finances de l'UAP. Du côté de l'Académie, M. Mohamed Mondher Chouk, directeur des affaires du cabinet et des protocoles, M. Abdel-Fattah Abnaouf, directeur de la planification et des relations extérieures, M. Mohammed Al-Idrissi, directeur des médias et des technologies de l'information, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les relations publiques et les médias.

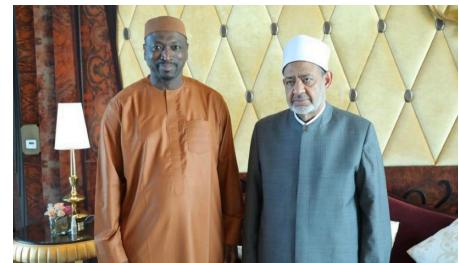
## Le Secrétaire général participe à la réunion du Conseil des Sages musulman



A l'aimable invitation de Son Eminence le Grand Imam, Dr. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar Al-Charif, Président du Conseil des Sages Musulmans, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé le mardi 25 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 30 novembre 2021, à la 15e réunion périodique du Conseil dans l'Émirat d'Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Son Eminence le Grand Imam d'Al Azhar a commencé la réunion par un discours d'ouverture dans lequel il a exprimé ses profonds remerciements et sa reconnaissance aux membres du Conseil pour leur présence. Il a également exprimé son aspiration à une présence et une participation

active du Conseil dans les questions de paix, de coexistence et de tolérance dans le monde, notant à cet égard l'importance de favoriser le rôle du Conseil à tous les niveaux afin de promouvoir de manière optimale son message. Son Eminence a également appelé le Secrétariat Général du Conseil à bénéficier de l'expertise et de l'expérience des membres afin d'améliorer la performance du Conseil. Son Eminence a ensuite demandé au Secrétaire général du Conseil, Son Excellence Dr. Sultan Al Rumaithi, de présenter le rapport détaillé sur les activités du Conseil au cours de la période écoulée, ainsi que sur ses plans futurs. Après un examen approfondi du rapport, Son Eminence a invité les membres à en discuter et à exprimer leurs commentaires et suggestions. Au cours de quatre heures consécutives, les membres ont discuté de nombreux programmes et projets importants que le Conseil devrait mettre en œuvre et réaliser au cours de la période à venir. Le Conseil a publié une déclaration finale qui comprend un appel aux pays et communautés musulmans à la coopération, à la solidarité, au soutien, à la tolérance et à

la promotion de la paix et de la modération, ainsi qu'un appel aux religieux à jouer un rôle efficace dans la sensibilisation aux effets du changement climatique et l'importance de la préservation de l'environnement. La déclaration a également annoncé la tenue de la prochaine édition de son initiative "Dialogue Est-Ouest 2022" au Royaume de Bahreïn. Le Conseil des Sages est un organisme international indépendant qui vise à renforcer la paix dans le monde et à prévenir les conflits et les divisions entre les adeptes des différentes religions. Il est composé d'un groupe de savants musulmans connus pour leur sagesse, leur sens de la justice, leur indépendance et leur juste milieu.



## Le Secrétaire général ouvre un symposium sur les problèmes des travailleurs dans les domaines de l'obstétrique et de la gynécologie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé un discours liminaire à l'ouverture d'un symposium de jurisprudence médicale sur «Les Problèmes des travailleurs dans les domaines de l'obstétrique et de la gynécologie et des bébés éprouvettes d'un point de vue éthique», le samedi 1 Rabi' al-Thani 1443, correspondant au 06 novembre 2021, via les technologies de communication virtuelle. Il a exprimé ses vifs remerciements aux responsables de l'Organisation islamique des sciences médicales pour leurs efforts soutenus à clarifier les dispositions de la charia relatives aux questions liées aux calamités et aux développements médicaux. Il a également exprimé son grand plaisir pour l'organisation de ce colloque en vue d'obtenir des réponses chariatiques satisfaisantes aux problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs du secteur de la santé publique et du secteur de l'obstétrique-gynécologie en particulier. À cet effet, il a suggéré aux juristes et muftis qui répondent aux questions des agents de la santé publique, d'observer quatre (4) principes méthodologiques, à savoir: «1er: les principes généraux de la charia: Par cela Je veux dire: le noble Coran et les honorables hadiths prophétiques qui commandaient de se préserver et de se protéger, l'obligation de rechercher des soins médicaux, l'obligation de propriété, l'interdiction de se faire du mal et d'autres règles de la charia. Ces textes coraniques et hadiths représentent des principes généraux qui doivent être mis en œuvre afin d'établir les règles juridiques et des solutions efficaces aux problèmes auxquels nous sommes confrontés, étant donné que la généralité contenue dans ces textes est la généralité dans le temps, le lieu et la personne, et ne se limite pas à une époque, ou à un pays, mais s'adresse plutôt à toutes les générations, à tous les temps et à



tous les pays. 2ème: les objectifs généraux de la charia et l'attention portée à ses rangs: il est convenu que les sources de la législation se réfèrent au Coran et à la Sunna, et qu'il n'y a pas de problème émergent, qu'il soit petit ou grand, mais qui a une décision en eux, soit un texte explicite, soit un signe et un geste, et cela est connu des savants dignes de confiance et ca-pables. Le Tout-Puissant a dit : { Et lorsque leur parvient une nouvelle, qu'elle soit rassurante ou alarmante, ils la répandent. S'ils la renvoient au Messager et aux détenteurs de l'autorité parmi eux, ceux qui désirent tirer les choses au clair l'apprendraient de ces derniers.} An-Nissa : 83. La connaissance des objectifs cachés dans les textes de la charia permettre au musulman de se conformer aux dispositions de la charia de manière transparente et avec assurance, confort et stabilité. Et puisqu'il est convenu que toutes les dispositions de la Charia ont été émises afin de préserver les cinq objectifs nécessaires, qui sont la préservation de l'âme, la préservation de la religion, la préservation de la progéniture, la préservation de l'esprit et la préservation de l'argent, alors la grande majorité des gens qui connaissent Oussoul considèrent la préservation de l'âme comme une priorité sur le reste des objectifs, et par conséquent, il est possible de les sacrifier tous pour l'auto-préservation, ce qui signifie abandonner le respect de la religion si cela conduit à la perte de l'âme, comme c'est

le cas de l'incredulité forcée, des maladies graves, de la faim grave et d'autres urgences et pandémies. 3ème: l'utilisation des maximes jurisprudentielles: Ces maximes représentent des résumés de textes et d'objectifs, ainsi que des guides, et par conséquent, ces résumés répondent à aux questions émergentes et aux nouveautés qui se posent au fil du temps en temps. Le juriste astucieux devrait les utiliser pour orienter les développements et montrer l'exhaustivité de la charia et sa capacité à suivre le rythme de tout ce qui est nouveau. En conséquence, il existe des maximes jurisprudentielles capables d'orienter chaque développement et incident, et parmi les plus importantes de ces maximes se trouve les maximes suivants «aucun préjudice à l'une ou l'autre des parties», «la nécessité autorise l'interdiction», «le comportement de l'imam envers les sujets dépend de l'intérêt général», «le mal est supprimée», « la souffrance apporte la facilitation, «les actions dépend des finalités, et ainsi de suite. 4ème: Prêter attention aux conséquences des actions: le recours aux conséquences est un principe reconnu la charia. A cet égard l'importance de ce principe réside dans le fait que l'application ou l'abstention de faire ou de ne pas faire d'une action permisable ou prohibée en amont dépend de son effet néfaste, donc si les conséquences de le faire seraient mauvaises, alors il va falloir surseoir, et de même, au cas où les effets de l'abstention seraient mauvais, alors cela voudrait de s'abstenir de la faire. Cela signifie que la provision de la charia ne signifie pas la nécessité de s'y conformer ou de s'en abstenir automatiquement, mais tout dépendra du niveau des conséquences de chaque action. Certes, ces brèves principes permettront aux muftis de connaître les fondements des fatwas dans divers problèmes médicaux ou moraux émergents.».

## Le Ministre Secrétaire général des Affaires religieuses de la Guinée reçoit le Secrétaire

S.E. Elhadj Karamo DIAWARA, Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses de la République de Guinée, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), le samedi 22 Rabi al-Thani 1443 correspondant au 27 novembre 2021 au siège du Secrétariat Général des Affaires religieuses à Conakry. S.E. le Ministre a exprimé ses sincères remerciements à son hôte pour sa visite au siège du Secrétariat Général et sa rencontre avec les Directeurs Généraux des différents départements. Il a également exprimé sa grande appréciation pour les changements qualitatifs au sein de l'Académie menés par un citoyen guinéen qui occupe le poste du Secrétaire Général de l'Académie, louant également les réalisations et les empreintes historiques laissées par la même personne lorsqu'il a été Ministre Secrétaire Général des Affaires religieuses il y a douze ans. Une période pendant laquelle le Secrétariat Général a connu le plus grand développement et changement depuis l'indépendance de la Guinée. À cet égard, il a noté l'aspiration de son département à bénéficier de l'expertise reconnue de S.E. le Secrétaire Général, et de ses relations distinguées avec le monde extérieur, en particulier les Etats Membres de l'OCI, afin de renforcer les relations avec les départements en charge des Affaires religieuses au sein des Etats Membres; d'élever le département de nouveau et de développer davantage ses performances lui permettant ainsi d'accomplir



les tâches qui lui sont confiées notamment la promotion de la modération, du juste milieu, de la tolérance et de la coexistence entre les adeptes des différentes religions. S.E le Ministre a mentionné la ferme volonté de son département d'établir un partenariat stratégique avec l'Académie en vue de permettre aux institutions, organisations et associations religieuses guinéens de bénéficier des sessions, des résolutions, des recommandations et des publications de l'Académie, ainsi que de la participation des savants guinéens aux différentes conférences, symposiums et ateliers organisés par l'Académie. De son côté, S.E. le Secrétaire général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements et sa profonde gratitude à Son Excellence le Ministre et à ses assistants pour l'accueil chaleureux et les éloges qu'il a entendus de la part de Son Excellence, le félicitant pour sa nomination au poste de Ministre Secrétaire Général des Affaires

Religieuses, notant que Son Excellence le Ministre mérite ce poste en raison de sa stature scientifique distinguée et de sa longue expérience au sein du département, en plus de ses bonnes valeurs et de son comportement exemplaire, notamment la modération, la sincérité, la patience et l'humilité. Son Excellence a également exprimé ses remerciements distingués aux sages dirigeants guinéens pour le soutien et les soins dont l'Académie a bénéficié depuis sa création jusqu'à ce jour, notant que les nouveaux dirigeants du pays se sont engagés à continuer à soutenir et à prendre soin de l'Académie par le biais des ministères des Affaires étrangères et des Affaires religieuses. D'autre part, Son Excellence a exprimé son entière disponibilité à fournir les conseils nécessaires et le soutien souhaité à Son Excellence le Ministre et ses collaborateurs pour réaliser leurs aspirations de succès et d'accomplissement, soulignant le désir de l'Académie de construire un partenariat stratégique exemplaire avec le département. Pour ce faire, le Secrétariat Général de l'Académie est prêt à signer dans les prochains jours une convention de coopération pour répondre à toutes les aspirations du Secrétariat Général des Affaires religieuses en matière d'appui, de coordination et de communication. Enfin il a invité Son Excellence le Ministre à visiter dans les plus proches délais le siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah.

## Le Secrétaire général de l'AIFI parle de la Finance verte auprès du IFD2021 à KL



Le mercredi 12 Rabi' al-Thani 1443 correspondant au 17 novembre 2021, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la Quatrième Conférence Islamique du Dialogue Fintech, organisée par l'Académie Internationale pour la recherche sur la charia en finance islamique en Malaisie (ISRA) en partenariat avec l'Université internationale de la finance islamique en Malaisie (INCEF). Son Excellence a prononcé le discours d'ouverture lors de la troisième session de la conférence, dans lequel il a abordé l'importance de tirer parti des technologies émergentes pour répondre aux objectifs de la charia dans le domaine de la finance verte et durable. Son Excellence a également exprimé son bonheur de participer à cette importante conférence en termes de sujets et de questions qu'elle aborde pour améliorer la performance de la finance islamique à l'ère actuelle en lui permettant de suivre le rythme des développements et des changements en cours dans ce domaine

vital et secteur important, et en mettant en évidence ce que ce type de financement contient de solutions efficaces aux crises et calamités économiques et financières. En confirmation de ce rôle aspiré de la finance islamique, Son Excellence a souligné l'ouverture de la charia islamique à tirer le meilleur parti des moyens et des technologies modernes en les utilisant pour accomplir diverses activités, programmes et projets économiques et financiers contemporains. Il a également appelé les savants et chercheurs dans le domaine de la finance et de l'économie islamiques à donner à la question de la technologie financière ce qu'elle mérite de recherche et d'étude en raison de son impact direct et fort sur l'avenir de l'industrie financière islamique contemporaine. Puis Son Excellence a souligné que les moyens et outils des transactions financières en général sont nombreux et évoluent avec le développement des temps et des époques, et la charia, étant très flexible, a rendu ces moyens permis en principe, et n'obligeait pas les gens à suivre une méthode spécifique, mais laissait le soin d'estimer cela aux circonstances de temps et de lieu, et en fonction des besoins et des faits qui changent selon le lieu, le temps, la situation et la condition. Son Excellence a ajouté qu'il est nécessaire de se référer aux objectifs de la charia liés au chapitre sur les transactions, tels que l'objectif de circulation, l'objectif de fermeté, l'objectif de stabilité, et d'autres, lors du choix des moyens et des outils afin de sélectionner le plus efficace et le meilleur. En ce qui concerne le point

de vue de l'Islam sur la finance verte, Son Excellence a expliqué l'importance de ce type de financement, qui vise à dépenser de l'argent dans le financement d'activités et de programmes qui préservent l'environnement pur et propre et exempt de pollution nuisible à la vie et à l'avenir de l'humanité sur la planète. Son Excellence a souligné que l'Islam accorde de grandes récompenses à ceux qui plantent des arbres, de sorte qu'une personne, un animal ou un oiseau en mange. Il est donc permis, du point de vue de la charia, de dépenser les fonds de la zakat et d'allouer des Awqaf et des testaments à cette fin. Son Excellence a conclu son discours en exprimant sa satisfaction du partenariat entre l'Académie et l'Académie internationale de recherche sur la charia en finance islamique en Malaisie (ISRA), qui a organisé cette conférence, souhaitant plus de coopération et de coordination avec toutes les autorités spécialisées en Malaisie et d'autres États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) afin de bénéficier de l'expertise scientifique et des vastes capacités de l'Académie pour atteindre leurs objectifs et servir les musulmans du monde en-tier.



## M. Mohamed Al-Chouk assiste à la 16ème réunion de l'Assemblée générale du SMIIC



M. Mohamed Mondher Al-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a représenté S.E. le Secrétaire Général de l'Académie à la 16ème réunion de l'Assemblée générale de l'Institut de normalisation et de métrologie pour les pays islamiques (SMIIC) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le mardi

27 Rabi' al-Awwal 1443H correspondant au 02 novembre 2021G à Médine, au Royaume d'Arabie Saoudite. M. Al Chouk a prononcé un discours au nom de S.E le Secrétaire Général lors de la séance d'ouverture de la conférence, louant les relations distinguées entre l'Académie et SMIIC depuis sa création, en particulier la coopération positive qui existe entre l'Institut et le Secrétariat général de l'Académie dans la réalisation des normes juridiques pour l'industrie halal dans les sacrifices, la nourriture et les boissons afin de réaliser les aspirations de la Oumma musulmane dans la promotion de l'industrie halal qui est réglementée par les normes islamiques. Il a également salué le rôle joué par l'OCI dans la création d'un organisme islamique unifié pour entreprendre un travail direct sur les questions halal. le «SMIIC» a été créé à cette fin, et ses membres comprennent 45 pays islamiques, et 14 organisations régionales

et internationales. Il a également appelé les pays islamiques à travailler à l'adoption des normes de la charia pour les produits halal. Aussi il les a appelé à coopérer et à se compléter dans le domaine de la production et de la commercialisation de produits halal afin que leurs aliments, médicaments et autres produits soient autoproduits et conformément aux dispositions de la charia. Il a enfin recommandé d'ouvrir des départements spécialisés pour l'enseignement de l'économie halal et islamique dans les facultés de commerce et de finance afin de répondre à la demande croissante de l'industrie halal. L'Assemblée générale a examiné un certain nombre de questions techniques, financières et administratives, plusieurs rapports sur les performances et les réalisations du Secrétariat général de l'Institut, et les rapports des conseils techniques spécialisés de normalisation, d'accréditation et de métrologie.

## M. Al-Idrissi représente l'AIFI lors de la célébration du 50ème anniversaire anniversaire nationale à l'ambassade l'ambassade des Émirats

M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques et des technologies de l'information, a représenté l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), le mercredi 26 Rabi al-Thani 1443 correspondant au 1er décembre 2021, lors de la célébration de la 5ème fête nationale par l'ambassade des EAU, à Riyad, Royaume d'Arabie saoudite. M. Al-Idrissi a transmis à Son Altesse Cheikh Nahyan bin



Saif Al Nahyan, l'ambassadeur des EAU, les félicitations de l'Académie aux dirigeants et au peuple des Émirats arabes unis, tout en leur souhaitant la paix, la sûreté, la stabilité et la prospérité. Il convient de noter que les EAU est un membre fondateur de l'Académie et il a accueilli quatre (4) sessions des vingt-quatre (24) sessions annuelles de l'Académie dans les différents états des EAU.

## M. Jawzi Lardjane participe à la Conférence de l'Encyclopédie Wikipédia en arabe

M. Jawzi Lardjane, chef de la division de traduction à l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé à la première conférence virtuelle de Wikipédia du monde arabe, organisée par Wikipédia arabe en coopération avec la Fondation Wikimédia, avec une communication intitulée: Entre Wikipédia anglaise et française: Leçons and Positions, le vendredi 11 Rabi Al-Awal 1443 (17 octobre 2021). Son intervention a porté sur les problèmes et les défis auxquels sont confrontés les lecteurs et les éditeurs arabophones et non arabophones de Wikipédia et sur la manière de tirer parti des autres langues pour enrichir le contenu arabe, d'une part,

et de tirer parti de ce dernier, d'autre part, afin de corriger et guider le contenu anglais et français lié à l'Islam. M. Jawzi a attiré l'attention sur la nécessité d'unifier le contenu et le style dans les différentes langues sur Wikipédia afin de contribuer à la lutte contre l'islamophobie. Conséquemment il a souligné l'importance de réviser les termes et notions scientifiques et religieux, qui n'ont pas reçu un traitement approprié sur l'encyclopédie libre par rapport à d'autres encyclopédies. Il a également recommandé d'établir des partenariats stratégiques avec des organismes officiels et non officiels, citant l'expérience pionnière de l'Académie internationale du



Fiqh islamique (AIFI) dans le domaine des connaissances religieuses et des fatwas.

## 13ème Réunion mensuel du Personnel de l'Académie

S.E. Pr Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 13ème assemblée générale mensuelle du personnel de l'Académie, le dimanche 02 de Rabi' al-Thani 1443H correspondant au 07 novembre 2021G. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, saluant les efforts louables déployés par tous les comités spécialisés concernés par la préparation du colloque sur les cryptomonnaies qui sera organisé par l'Académie au cours de cette semaine. Il a souligné la nécessité de mobiliser toutes les capacités humaines et matérielles pour la réussite du symposium et a invité tous à participer au



colloque. Puis il a parlé de sa visite officielle aux Émirats arabes unis, dont les objectifs fixés ont été atteint, et au cours de laquelle l'Académie a signé trois accords de coopération avec des institutions scientifiques à Abou Dhabi, Dubai et Sharjah, respectively. Son Excellence et la délégation qui l'accompagnait

ont également visité un certain nombre de départements religieux gouvernementaux et privés. La réunion a abouti à un certain nombre de décisions, dont les plus importantes sont:

- Confier au service de recherche la tâche de fournir un plan complet de réimpression de l'Encyclopédie du Fiqh et des Maximes d'Usuli de Zayed.
- Coordonner avec l'Université Mohamed bin Zayed la visite d'une délégation de l'université à l'Académie dans les semaines.
- Suivre les négociations avec l'Autorité générale des affaires islamiques d'Abou Dhabi afin d'accueillir l'une des prochaines sessions annuelles de l'Académie à Abou Dhabi.

## 25ème Réunion périodique des Chefs de Division



Le jeudi 06 Rabi al-Thani 1443 (11 novembre 2021), Son Excellence Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la vingt-cinquième réunion périodique des chefs de division au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leurs efforts appréciés lors du symposium sur les crypto-monnaies, organisé avec succès par l'Académie le 8 novembre. Son Excellence a transmis à tous les participants les remerciements

et l'appréciation de S.E. Cheikh Saleh bin Humaid, Président de l'Académie, qui a admiré la bonne organisation du symposium et a salué son haut niveau en termes de forme et de contenu, car la participation était de haut niveau et certains documents de recherche exceptionnels ont été présentés, ce qui a influencé le débat général sur le sujet des crypto-monnaies. Son Excellence a également transmis les remerciements du partenaire stratégique pour l'organisation de ce symposium, le Département des affaires islamiques et des activités caritatives de l'emirat de Dubaï. Son Excellence le Dr Hamad bin Cheikh Ahmed Al Shaibani, directeur général du département, a exprimé son admiration pour la bonne organisation du symposium et le haut niveau scientifique dont il a été témoin, félicitant l'Académie pour ce succès et espérant une coopération plus poussée dans l'organisation d'autres symposiums à l'avenir. Son Excellence a également évoqué sa dernière visite officielle aux Émirats arabes unis et a assuré les participants du succès de cette visite, l'Académie ayant signé trois accords de partenariat et de coopération avec un certain nombre d'institutions religieuses et universitaires. Son Excellence et la délégation de l'Académie ont également visité un certain nombre d'institutions officielles et d'universités afin de mieux connaître leurs expériences et de discuter des moyens de renforcer la coopération et la coordination avec elles. La réunion a abordé plusieurs sujets et pris plusieurs décisions, notamment:

- Préparation d'une version révisée des articles de recherche soumis au symposium sur les crypto-monnaies, qui sera publiée sous forme de brochure pour enrichir les publications de l'Académie.
- Publier les vidéos du symposium sur la chaîne YouTube de l'Académie.
- Republier le Livre des Résolutions sur le site web après avoir supprimé le logo de l'Académie afin de le rendre plus facile à lire pour le public.

## 26ème Réunion périodique des Chefs de division

Le jeudi 20 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 25 novembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la vingt-sixième réunion périodique des chefs de division, par vidéoconférence, depuis sa résidence dans la capitale guinéenne Conakry. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leurs bons efforts pour atteindre et réaliser au maximum les objectifs et les programmes de l'Académie. Son Excellence a exhorté tout le monde à déployer le maximum d'efforts et à coopérer pleinement entre tous les départements et divisions pour surmonter tous les obstacles et atteindre les objectifs fixés pour tous afin d'améliorer le statut et la réputation de l'Académie à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman. Son Excellence a également félicité les employés



qui ont récemment reçu des promotions, souhaitant que cela les motive à donner plus, et a promis de demander aux autorités compétentes de promouvoir le reste des employés qui n'ont pas été promus en raison de l'absence de conditions de promotion dans leurs demandes. Son Excellence a également fait référence aux prochains séminaires que l'Académie a l'intention d'organiser en partenariat avec certaines institutions et centres religieux dans les Etats membres et a demandé aux départements concernés de préparer un concept intégré

de ces événements pour les étudier dans tous les aspects techniques et financiers afin d'assurer leur succès et leur excellence. Son Excellence a également demandé au Département des Affaires financières de préparer une analyse alternative pour identifier les coûts d'organisation d'une session annuelle en partenariat avec un certain nombre d'institutions des secteurs public et privé dans les Etats membres. La réunion a abordé plusieurs sujets et pris plusieurs décisions, notamment:

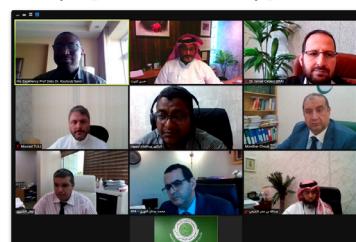
- Préparation complète de la 25e session de l'Académie au premier trimestre 2022.
- Ajout d'une brève présentation des chercheurs participant au symposium sur les «crypto-monnaies» au livret des articles de recherche avant sa publication.
- Ajout de l'icône «Séminaires» sur le site web de l'Académie et publier des informations pertinentes avec mise à jour continue.

## 51ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la cinquante et unième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 26 Rabi' Al-Awal 1443H, correspondant au 01 novembre, 2021G, via la technologie Zoom depuis sa résidence dans l'Emirat de Dubaï, aux Émirats arabes unis. Son Excellence a commencé par souhaiter la bienvenue aux participants et les remercier de leur présence régulière aux réunions, puis a évoqué l'importance d'une bonne préparation du colloque scientifique qui se tiendra le 8 novembre prochain sur les crypto-monnaies, et a passé en revue avec les comités spécialisés tous questions liées au symposium, en soulignant l'importance d'une coopération et d'une coordination continues entre tous les comités et départements pour assurer le bon déroulement et le succès de l'événement. Son Excellence a ensuite informé les directeurs de l'état d'avancement

de sa visite officielle actuelle aux Émirats arabes unis, où il a signé lundi un protocole de coopération avec le Département des affaires islamiques et des activités caritatives à Dubaï et hâte de conclure plus des partenariats stratégiques avec d'autres institutions avant la fin de cette semaine. Son Excellence a également ajouté qu'un accord initial a été conclu avec un certain nombre d'institutions émiratiées d'intérêt commun avec l'Académie pour organiser des séminaires et des conférences conjointes portant sur des questions préoccupant les deux parties. Ensuite, les participants ont discuté des points de décisions émis par la réunion précédente et du suivi de ce qui a été réalisé. Plusieurs décisions ont été rendues par la réunion, dont les plus importantes sont :

- Demander aux chercheurs participant au symposium sur les crypto-monnaies avec des articles scientifiques de fournir une page de résumé de leurs recherches à utiliser dans la brochure du symposium.
- Développer un premier concept pour un symposium scientifique spécialisé sur les fatwas au sein des communautés musulmanes qui se tiendra au siège du Secrétariat général de l'Académie en partenariat avec le Conseil mondial des communautés musulmanes.
- Mise à jour continue du nouveau site Web de l'Académie pour assurer la justesse et la précision des informations publiées au public.
- Exhorter le Comité chargé d'aménager l'entrée principale du siège du Secrétariat général à Djeddah à finaliser les modifications dans les plus brefs délais, coïncidant avec la tenue du symposium sur les crypto-monnaies.



## 52ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la cinquante-deuxième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le mercredi 05 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 10 novembre 2021, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Avec cette réunion, la première année de réunions administratives prendra fin depuis que Son Excellence a assumé les fonctions du Secrétariat Général de l'Académie. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence régulière, puis Son Excellence a parlé du symposium sur les crypto-monnaies qui s'est tenu lundi dernier, félicitant tout le monde pour le succès du symposium, soulignant l'importance du travail d'équipe et l'esprit de coopération entre les comités et les employés, qui ont eu un



grand impact sur le succès de ce symposium à tous les niveaux. Son Excellence a également transmis les remerciements de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Humaid, Président de l'Académie, pour la merveilleuse organisation qui a contribué au succès du symposium, appelant tout le monde à continuer à travailler en équipe dans toutes les activités et programmes futurs de l'Académie. La réunion a examiné les décisions prises par la réunion précédente et leur suivi. Plusieurs décisions

ont été prises par cette réunion, notamment:

- L'envoi d'une lettre de remerciement et d'appréciation à la branche de du ministère saoudien des affaires étrangères à Makkah, et une lettre spéciale de remerciement au directeur général de la branche pour avoir facilité toutes les procédures liées au symposium en particulier, et toutes les activités et programmes de l'Académie en général.
- Rassembler tous les travaux de recherche présentés lors du symposium sur les crypto-monnaies et les examiner, ainsi que les discussions scientifiques, afin de les publier dans une brochure faisant partie des publications de l'Académie, et publier les discours d'ouverture dans la section des nouvelles du site web de l'Académie.
- Transcription du contenu du symposium, y compris les recommandations des participants, et extraire un résumé de ces recommandations.

## 53ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (IAIF), a présidé la cinquante-troisième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 10 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 15 novembre 2021, au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence

a ouvert la réunion en louant Allah, a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur présence régulière aux réunions. Son Excellence a ensuite parlé du symposium de Fiqh économique sur les crypto-monnaies organisé récemment par l'Académie, renouvelant ses félicitations à tous pour le succès du symposium, notant l'importance d'organiser une réunion urgente pour évaluer le symposium dans tous ses aspects. Son Excellence a également appelé tous les départements à commencer à préparer les prochains symposiums de l'Académie afin d'assurer leur succès. Son Excellence a ensuite parlé de la nécessité d'une planification financière méticuleuse des activités et des programmes de l'Académie pour s'assurer qu'ils sont correctement financés en activant les partenariats que l'Académie a récemment signés avec certaines institutions régionales actives dans des

domaines d'intérêt commun. Son Excellence a insisté sur la nécessité de diversifier les lieux où se déroulent les événements de l'Académie, à l'intérieur et à l'extérieur des États membres, afin que l'Académie touche directement et efficacement tous les segments des musulmans du monde entier. La réunion a discuté des décisions de la réunion précédente, et de leur suivi. Plusieurs décisions ont été prises par cette réunion, notamment:

- Organiser un symposium spécialisé sur «l'Ifta dans les communautés musulmanes: Défis et perspectives» au cours du premier trimestre de 2022.
- Lancement d'un appel à communications concernant le symposium sur l'Ifta dans les communautés musulmanes.
- Création d'une base de données des participants à tous les événements de l'Académie, chacun selon sa spécialité, qui sera utilisée dans les programmes scientifiques à venir.

## 54ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la 54ème réunion hebdomadaire des directeurs des directions de l'Académie, le dimanche 16 Rabi al-Thani 1443, correspondant au 21 novembre 2021. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en exprimant ses remerciements à tous le personnel pour leur contribution précieuse à la publication du 12ème numéro du bulletin d'information mensuel de l'Académie, en faisant l'éloge de développement que le bulletin a connu pendant une année, et notant au même moment l'importance de ce bulletin d'information en tant que miroir de l'Académie et le lien entre le Secrétariat Général de l'Académie et ses membres et experts, à travers lequel ils peuvent suivre les activités de l'Académie d'une manière régulière, et en plus d'être un sauvegarde sûr des activités et programmes de l'Académie. Il a ensuite parlé de la nécessité d'élaborer un plan intégré pour la tenue de la 25ème session annuelle de l'Académie au cours

du premier trimestre de l'année prochaine. En plus, il a souligné l'importance de commencer les préparatifs pour l'organisation de la prochaine session en partenariat stratégique avec un certain nombre d'institutions scientifiques et financières avec lesquelles le Secrétariat Général de l'Académie a signé des accords de coopération. A cette occasion, Son Excellence a souligné que la priorité reste toujours d'organiser la session en partenariat avec les Etats membres, et au cas où cela ne serait pas possible, il est nécessaire de rechercher des partenaires stratégiques du secteur privé, afin d'assurer la tenue de la session chaque année. Plusieurs décisions ont été émises par la réunion, notamment:

- Accélérer l'achèvement du projet de recommandations du symposium sur les crypto-monnaies afin de les présenter aux participants dès que possible pour obtenir leur avis.
- Préparer des rapports détaillés et périodiques de tous les départements de l'Académie sur les tâches qui leur ont été confiées en vue de la préparation de la 25ème session de l'Académie.



## Déclaration de Clôture du Symposium des Crypto-monnaies numériques

**دائرة الشؤون الإسلامية والعمل الخيري**  
**Islamic Affairs & Charitable Activities Department**



Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, Particulièrement Miséricordieux. Louange à Allah, par la grâce duquel les bonnes actions sont accomplies, et que les éloges et la paix soient sur celui qui a été envoyé en miséricorde aux mondes, notre maître Mohammad, sa famille et tous les compagnons. Grace à Allah Exalté soit-Il, le Secrétariat général de l'Académie internationale de Fiqh islamique (AIFI) de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a tenu, en coopération avec le Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï, Émirats arabes unis, le lundi 03 Rabi al-Aakhir 1443, correspondant au 08 novembre 2021, à Djeddah, au Royaume d'Arabie saoudite, à l'hôtel Radisson Blue Salama, un symposium scientifique intitulé : «Crypto-monnaies numériques», par suite de la résolution de l'Académie n. 237 (24/8) concernant les monnaies électroniques, publiée lors de la 24ème session à Dubaï, aux Émirats arabes unis, entre le 7-9 Rabi Al-Awal 1441, correspondant au 4-6 novembre 2019. Cette résolution comprenait une recommandation du Conseil de l'Académie appelant à des recherches et des études supplémentaires sur les questions influençant les jugements de la Charia relatifs aux crypto-monnaies, dont les plus importantes sont:

1. Définition des crypto-monnaies: origines et types (stables et centrales).
2. Aperçu des monnaies numériques les plus importantes et dominantes sur le marché des devises.
3. Émission, circulation et diffusion des crypto-monnaies.
4. Réalité du bitcoin et sa comparaison par rapport aux autres crypto-monnaies en termes de valeur de marché et d'échange.
5. Protocole monétaire et blockchain ainsi que leurs liens avec les crypto-monnaies.
6. Nature juridique des crypto-monnaies suivie d'éclaircissement sur les points suivants:
- 7- Mesure dans laquelle ces monnaies sont considérées comme une marchandise ou un bénéfice (prix et évaluateur).
- 8- Mesure dans laquelle ces monnaies constituent un bien à valeur réelle et un article finançable.

Sur cette base, Le Secrétariat général de l'Académie, en partenariat avec le Département

des le Affaires islamiques et des Activités caritatives de Dubaï, a lancé un appel à contributions auprès d'émerts économistes et érudits en Charia, afin de préparer de nombreuses recherches scientifiques qui étudient, analysent et examinent les questions susmentionnées. Le nombre total des articles de recherche reçus à cette fin a atteint quinze (15) recherches de points de vue différents; à savoir scientifique, économique et du Fiqh. Le symposium avait pour but de discuter et faire des remarques sur ces articles de recherche afin de préparer les recommandations qui seront présentées au Conseil de l'Académie lors de sa prochaine réunion. L'ordre du jour du symposium comprenait une session d'ouverture et trois sessions scientifiques. Il s'est ouvert par une récitation du Noble Coran par le Cheikh Abdullah Al-Tamimi, suivie du discours d'ouverture par S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a prononcé l'allocution liminaire et Son Excellence Dr Hamad bin Sheikh Ahmed Al Shaibani, Directeur général du Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï, s'est également adressé à l'auditoire. Au cours des trois sessions du symposium, les chercheurs ont présenté un résumé de leurs recherches et recommandations lors des deux premières, et la troisième session a été consacrée aux interventions et aux observations des participants sur les recherches présentées. Après des discussions approfondies sur les questions liées au Fiqh et les enjeux économiques relatifs aux crypto-monnaies en termes de notion et de règlement, les participants ont suggéré d'ample recommandations au Secrétariat général de l'Académie. Etant donné le nombre et diversité de ces recommandations et de l'empressement à les reformuler de manière plus précise et complète, le Secrétariat général de l'Académie a décidé du symposium jusqu'à ce que leur révision et leur édition soient complètes et envoyées aux participants pour avis et approbation avant leur adoption et soumission au Conseil de l'Académie.

En conséquence, le Secrétariat général de l'Académie a demandé aux participants de bien vouloir envoyer leurs commentaires dans un délai permettant de recevoir les amendements, sachant que l'absence de remarque sur la version révisée sera considérée par le Secrétariat général de l'Académie comme une approbation tacite des recommandations proposées, conformément à la maxime:«Aucune déclaration n'est attribuée au silencieux, mais c'est en fait une approbation quand une déclaration est nécessaire.» Ainsi, le Secrétariat général de l'Académie a promis d'envoyer le projet de recommandations dans un délai d'une semaine. À la fin de cette déclaration, le symposium exprime ses sincères remerciements et sa gratitude à l'Etat hôte, Royaume d'Arabie saoudite, en tant que roi, gouvernement et peuple, pour le soutien, l'appréciation, les soins et les services fournis au Secrétariat général ce qui avait contribué à la préparation de ce symposium en une courte période. Le symposium exprime également ses remerciements à l'Académie, représentée par son Président, S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, et son Secrétaire général, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, et au Département des Affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï, représenté par S.E. Dr. Hamad bin Sheikh Ahmed Al Shaibani, pour leur collaboration distinguée dans la tenue de ce symposium. Le Secrétariat général de l'Académie exprime également ses remerciements et sa reconnaissance aux éminents érudits, chercheurs et participants pour leurs contributions scientifiques exceptionnelles, ainsi qu'aux conférenciers, intervenants et aux différents médias, suivis des remerciements particuliers à nos frères et sœurs qui ont traversé des épreuves pour participer à ce symposium. Nos remerciements particuliers vont également à la direction de l'hôtel et à son secrétariat pour leurs efforts louables afin de faciliter cet événement. Enfin, le Secrétariat général présente ses excuses pour tout manquement concernant les services fournis au cours de cet événement. Allah est le Garant du succès. Et que les éloges et la paix d'Allah soient sur notre maître Mohammed, sa famille et tous les compagnons.

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAUDITE:  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661

www.iifa-aifi.org

info@iifa-aifi.org

@aifi\_org

@aifi.org



NUMÉRO. 14



## Le Président de la Guinée reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI à Conakry



Son Excellence le Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, Chef des Forces Armées, le Lieutenant-Colonel Mamadi Doumbouya, a reçu en audience Son Excellence Professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mercredi 11 Jourmada al-Oula 1443,

correspondant au 15 décembre 2021 dans son bureau au Palais Mohammed V, Conakry, République de Guinée. Son Excellence le Président a souhaité la bienvenue au Professeur Sano et l'a remercié pour sa visite. Il lui a également souhaité plein succès dans ses fonctions. Enfin, il a renouvelé le plein soutien de la République à l'Académie en particulier et à l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) en général. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire Général a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Colonel Président pour lui avoir accordé cette audience malgré son emploi du temps chargé. Il l'a également félicité pour avoir assumé les destinées du pays il y a quelques mois à peine. A cet effet, il lui a souhaité plein succès dans ses fonctions. Que le Seigneur, le Tout-Puissant, lui accorde sa sollicitude, le protège et l'aide à réaliser les grands espoirs de son peuple, à unir sa nation et à maintenir la sécurité, la tranquillité et la stabilité. Son Excellence a également assuré le Président de l'entièrre disponibilité de l'Académie à soutenir tous les efforts de

réconciliation, à combattre les idéologies extrémistes et le terrorisme, et à diffuser les valeurs de modération, de tolérance et de coexistence. Son Excellence a conclu son discours en transmettant les remerciements et la gratitude de l'Académie à la République de Guinée pour son soutien continu à ses activités et programmes divers. A l'issue de la réunion, le Secrétaire Général a remis au Président la quatrième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie ainsi qu'une série de numéros du bulletin mensuel.



## L'AIFI et le Secrétariat Général des Affaires religieuses de Guinée signent un Protocole de Coopération

Sur la base des objectifs communs de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et du Secrétariat Général des Affaires Religieuses de la République de Guinée, un protocole de coopération a été signé le samedi 21 Jourmada al-Oula 1443, correspondant au 25 décembre 2021. Ce protocole vise à renforcer les liens de coordination, de communication et de partenariat afin de mener ensemble une lutte sans merci contre le sectarisme, l'intégrisme, le fanatisme et l'exclusivisme par la promotion de la tolérance, de la modération et de l'acceptation des différences. Elle vise également à contribuer à la création d'une société tolérante et à la formation d'une personnalité équilibrée, capable de contribuer de manière constructive à l'édification de la civilisation humaine, de la paix et de la stabilité. Cette personnalité devrait être capable de répondre avec équilibre et efficacité aux défis contemporains de la vie. Ce protocole de coopération stratégique a été signé par Son Excellence Prof. Koutoub Mustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, représentant l'Académie internationale du Fiqh islamique, et par Son Excellence le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses de Guinée Elhadj Karamo Diawara, représentant le Secrétariat Général des Affaires Religieuses. Selon le contenu de ce protocole, les deux parties ont conclu, entre autres, de renforcer la coopération dans les domaines d'intérêt commun notamment dans la diffusion du savoir, la culture islamique et la préservation du patrimoine islamique en décrivant les principaux défis idéologiques, sociaux, économiques et intellectuels afin de



contribuer à la recherche de solutions qui devraient être basées sur les dispositions et les directives de la Charia. Le protocole devrait permettre aux deux parties de renforcer la coopération et la communication dans tous les domaines d'intérêt commun, ainsi que de réaffirmer la coopération entre les deux parties dans les domaines des conférences, des symposiums, des ateliers et de la formation. Le protocole prévoit également l'échange de publications et la représentation des deux parties dans des conférences et des symposiums. Après la signature du protocole, Son Excellence le Secrétaire Général a exprimé sa grande satisfaction quant à l'efficacité et la rapidité qui caractérisent désormais le Secrétariat Général des Affaires Religieuses, en particulier grâce au leadership éclairé et à la prévoyance soutenue de S.E. le Ministre-Secrétaire Général. Il a également exprimé

sa grande satisfaction pour la conclusion de ce protocole qui est le premier entre l'Académie et un pays membre du groupe africain de l'OCI. Africain de l'OCI, ce qui est un témoignage de la haute estime que les Etats membres de l'OCI ont pour l'Académie. Il a également exprimé sa profonde appréciation pour les efforts louables de la République de Guinée dans la promotion de la modération et le renforcement de la culture de la tolérance et de la coexistence pacifique. Il a également exprimé sa gratitude au gouvernement de la Guinée pour son soutien continu à l'Académie. Il a souhaité que ce protocole marque le début d'un nouveau chapitre dans les relations de coopération entre l'Académie et la République de Guinée d'une part, et entre la Guinée et les pays d'Afrique d'autre part. L'Académie fournira tout le soutien scientifique nécessaire dont le Secrétariat Général des Affaires Religieuses aurait besoin pour lui permettre de mettre en œuvre efficacement ses programmes et activités en République de Guinée. Pour la mise en œuvre des articles du Protocole, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé afin de préciser un cadre de mise en œuvre selon les lignes directrices du Protocole.



## Le Premier ministre guinéen reçoit le Secrétaire général de l'AIFI à Conakry

Son Excellence Monsieur Mohamed Beavogui, Premier Ministre de Guinée, a reçu dans son bureau à Conakry, République de Guinée, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le vendredi 13 Jounada al-Oula 1443, correspondant au 17 décembre 2021. Le Premier ministre a remercié le Secrétaire général pour sa visite, notant les efforts louables de l'Académie et le grand rôle qu'elle joue sur la scène mondiale pour promouvoir la modération et les valeurs de tolérance et de coexistence pacifique entre les différentes confessions et groupes religieux. Il a également salué le rôle important joué par l'Académie dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. À cet égard, le Premier ministre a souligné le fait que le ministère des Affaires religieuses de la République de Guinée a été à l'avant-garde de la promotion de la modération et de la lutte contre l'extrémisme pendant des décennies. Il a invité l'Académie à coordonner et à collaborer étroitement avec le ministère des Affaires religieuses pour promouvoir ces valeurs. Il a conclu son discours en exprimant sa fierté et sa gratitude pour la confiance des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) dans la nomination d'un des fils de la République de Guinée à la tête du Secrétariat Général de l'Académie. Son Excellence est ainsi devenu le premier Africain et arabophone non arabe à occuper un poste aussi privilégié. Il a



appelé Son Excellence le Secrétaire Général à redoubler d'efforts pour promouvoir l'Académie, tout en exprimant la volonté de son gouvernement d'apporter le soutien nécessaire à l'Académie et d'accueillir ses différents programmes et activités en Guinée. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire Général a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Premier Ministre pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux qui lui ont été réservés, malgré son emploi du temps chargé. Il a transmis les salutations chaleureuses du Président de l'Académie et de ses membres et experts à Son Excellence et aux autorités de la République de Guinée. Il a également exprimé la gratitude de l'Académie aux autorités guinéennes pour leur soutien continu et généreux. Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie a

également noté l'attention particulière que les institutions religieuses de Guinée accordent aux résolutions et recommandations de l'Académie. Il a exprimé la disponibilité et la volonté de l'Académie de travailler en collaboration avec les institutions religieuses et scientifiques de Guinée pour coordonner les efforts et organiser des programmes visant à combattre les idéologies extrémistes et toutes les formes de violence, de terrorisme et d'agression. Néanmoins, ces efforts de collaboration peuvent nourrir les valeurs de tolérance et de coexistence entre les adeptes des différentes religions dans la société guinéenne. Enfin, le Secrétaire Général a présenté à Son Excellence le Premier Ministre le Plan Stratégique de l'Académie et l'ensemble des bulletins d'infos de l'Académie en français.



## Le Secrétaire général de l'AIFI prononce le discours d'Ouverture de la Conférence internationale du Forum mondial de la Zakat en Indonésie

Dimanche 01 Jounada Al-Oula 1443, correspondant au 05 décembre 2021, Son Excellence le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique (AIFI), a prononcé le discours d'ouverture de la Conférence Internationale du 10ème Forum mondial de la Zakat (World Zakat Forum) qui s'est tenue à Jakarta, République d'Indonésie. Dans son discours, Son Excellence a exprimé son plaisir de participer à cette importante conférence visant à discuter des moyens d'améliorer les institutions de Zakat et des Awqaf pour faire face aux effets désastreux de la pandémie Corona sur tous les aspects de la vie, louant à cet égard les bons efforts déployés par les institutions et centres religieux et scientifiques en République d'Indonésie pour sensibiliser les musulmans sur leur religion et clarifier les dispositions de la Charia concernant les changements liés à la vie quotidienne des musulmans. Son Excellence a également remercié les organisateurs, le « Forum mondial de la zakat » et « l'Agence nationale de la zakat en Indonésie » (Baznas), espérant une coopération et une coordination entre eux et l'Académie à l'avenir pour de tels événements scientifiques. Son Excellence a ensuite évoqué le statut de la zakat en termes de foi, en tant que troisième pilier de l'Islam, et en termes de rôle dans la lutte contre la pauvreté dans les sociétés, soulignant l'importance d'améliorer les performances des institutions de zakat en



développant leurs organes, en modernisant leurs moyens, et en numérisant leurs activités et leurs programmes afin de remplir le rôle attendu d'elles. Pour ce faire, Son Excellence a appelé à accorder plus de soin et d'attention à cette institution à deux niveaux en termes de développement et de maintenance, à savoir le niveau de prélèvement et de collecte de la zakat auprès de ceux qui remplissent les conditions d'obligation, et le niveau de distribution à ses huit catégories et bénéficiaires connus. Son Excellence a souligné que : «les efforts intellectuels, administratifs et organisationnels doivent être unis afin de faire progresser les institutions de la zakat à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman en termes de performance, d'efficacité, de modernisation et de maintien du rythme, afin que les objectifs de sa législation soient atteints, notamment l'objectif de justice sociale dans

la redistribution des richesses dans la société, l'objectif de faire circuler l'argent parmi le plus grand nombre de personnes dans la société, et l'objectif de solidarité à travers lequel le bien-être et le bonheur pour tous sont atteints ». Son Excellence a également abordé la question de la finance sociale islamique, dont la Zakat est l'institution la plus importante, ce qui nécessite de promouvoir la sensibilisation à cet aspect de la finance islamique mondiale. Dans son discours, Son Excellence a souligné l'importance pour les érudits de jouer un rôle actif dans l'éducation des gens sur le statut de la Zakat et la nécessité de simplifier ses dispositions et ses enjeux pour que le public puisse les comprendre et les assimiler, ainsi que la nécessité d'utiliser au maximum les technologies modernes et émergentes, notamment les nouveaux moyens numériques, et la technologie dans le secteur financier, afin de trouver des solutions innovantes pour les efforts de collecte et de distribution de la Zakat. Son Excellence a également souligné la position et l'importance de la République d'Indonésie dans le monde musulman, ce qui en fait un centre de sensibilisation à la finance sociale islamique avec ses institutions et ses activités. Il convient de mentionner que cette conférence a été inaugurée par le Vice-président de la République d'Indonésie, Son Excellence le Prof. Dr. Ma'ruf Amin, et qu'un grand nombre de personnalités internationales éminentes dans le domaine de la Zakat et de la finance islamique y ont participé.

## Le Souverain de Charjah reçoit le Secrétaire général de l'AIFI



Son Altesse Cheikh Dr Sultan bin Muhammad Al Qasimi, Membre du Conseil Suprême et Dirigeant de l'Emirat de Charjah aux Emirats Arabes Unis a reçu Son Excellence le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mercredi 04 Jourada al-Oula 1443, correspondant au 08 décembre 2021, à la résidence du Dr Sultan Al Qasimi à Charjah. Au début de son discours, Son Altesse a exprimé ses remerciements à Son Excellence le Secrétaire Général pour la visite, et il a également exprimé son bonheur de rencontrer Son Excellence, pour qui il a tout le respect, l'appréciation et les beaux souvenirs, louant l'importance des efforts concertés pour diffuser l'approche de la modération, une culture de pacifisme, la tolérance, les valeurs nobles et les concepts corrects sur l'Islam. Son Altesse a également noté l'importance d'œuvrer à la diffusion des connaissances

utiles, à la préservation du patrimoine de la Oumma, à la formation des jeunes pour qu'ils soient fiers d'appartenir à leur religion et à leur pays, et à la préservation des valeurs et des vertus de la société. Son Altesse a ensuite conclu son discours en exprimant sa volonté d'apporter tout son soutien et son assistance à l'Académie pour lui permettre de remplir ses fonctions comme prévu. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire Général a exprimé à Son Altesse ses profonds remerciements et sa reconnaissance pour l'accueil chaleureux, priant Dieu de le préserver et de le bénir. Il a également exprimé les profonds remerciements et la grande gratitude de l'Académie en tant que présidence, secrétariat général, membres et experts, pour les Emirats Arabes Unis en général et pour l'Emirat de Charjah en particulier pour le soutien continu et le parrainage permanent des activités et des programmes de l'Académie, notant que l'Emirat de Charjah a accueilli l'une des vingt-quatre sessions de l'Académie, confirmant le statut de l'Académie dans l'Emirat. Son Excellence a ensuite présenté à Son Altesse un bref résumé de l'Académie et de son plan stratégique, qui comprend une présentation des activités et des programmes les plus importants que l'Académie a l'intention d'accomplir au cours des cinq prochaines années, notant à cet égard l'engagement de l'Académie envers la modération et le pacifisme dans ses résolutions et recommandations. Son Excellence a conclu

son discours en remerciant Son Altesse pour le soin, l'attention et la sollicitude qu'il accorde à la science, aux savants, à la pensée et aux penseurs, demandant à Dieu de lui confier la considération de ses soins, et de le récompenser pour tout cela par la meilleure des récompenses. A la fin de la rencontre, Son Altesse a remis à Son Excellence un exemplaire du livre «Le Dictionnaire historique de la langue arabe». Son Excellence a, à son tour, remis à Son Altesse un exemplaire de la quatrième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie, et un exemplaire du Livre de l'Encyclopédie du Hajj et de la Oumra, ainsi que des exemplaires du bulletin et du plan stratégique de l'Académie. Au cours de la visite, Son Excellence a fait un tour d'introduction à une collection de documents historiques rares, de cartes géographiques, de livres ainsi que des illustrations.



## Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la 8ème réunion du Forum pour la Promotion de la Paix à Abou Dhabi



Dimanche 01 Jourada al-Oula 1443, correspondant au 05 décembre 2021, la 8ème réunion internationale du Forum pour la promotion de la paix a été lancée à Abou Dhabi, aux Émirats arabes unis. Cette année, le Forum a choisi comme thème «La citoyenneté mondiale, de l'existence commune à la conscience partagée» et a été inauguré par Son Excellence Cheikh Nahyan bin Mubarak Al Nahyan, ministre de la Tolérance et de la Coexistence aux Émirats arabes unis, en présence d'universitaires et de penseurs du monde entier. Son Eminence le cheikh Abdullah Bin Bayyah, président du forum et président du Conseil des Émirats pour la fatwa de la Charia, a prononcé le

discours d'introduction du forum dans lequel il a déclaré: «Nous nous réunissons cette fois pour réfléchir ensemble, et pour contempler ensemble un concept fondamental de paix, un concept qui a ses profondes profondeurs philosophiques, et ses horizons réalistes actuels, le concept de citoyenneté inclusive. Son Eminence a également indiqué que le forum a cherché, après une série d'ateliers tenus précédemment, à couronner les efforts les efforts de la réunion en publiant la «Déclaration d'Abou Dhabi sur la citoyenneté inclusive». Par ailleurs, le lundi 02 Jourada al-Oula 1443, correspondant au 06 décembre 2021, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la session intitulée «La citoyenneté inclusive sur le chemin de la paix entre l'absoluté du principe et la relativité de l'application». Il a ouvert la session en exprimant ses remerciements et sa gratitude aux dirigeants et au peuple des Émirats arabes unis pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité. Il a également exprimé sa grande gratitude à Son Eminence Cheikh Abdullah Bin Bayyah pour l'invitation, faisant l'éloge des réalisations estimées du forum depuis sa création jusqu'à ce jour, et saluant en particulier les innovations du forum dans le domaine de la sélection de sujets importants et distincts et de titres spécifiques qui expriment les défis et les questions de la paix dans l'ère actuelle. Son Excellence a également souligné

que la question de la citoyenneté mondiale est l'un des sujets d'actualité les plus importants aujourd'hui, dont les problèmes majeurs et les diverses questions devraient être abordés par le biais de vérification, d'authentification, de l'enquête et de l'application, car «la promotion du concept de citoyenneté mondiale réduirait les situations de conflit prévalant dans de nombreuses sociétés, et cette valeur serait plus efficace si elle était discutée à la lumière du côté pratique appliquée sur le terrain». Pendant une heure, les participants ont présenté les résumés et les résultats de leurs recherches sur le thème de la session. Il convient de noter que le nom «Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes» a été créé en 2014 et sera désormais changé en «Forum d'Abou Dhabi pour la Paix».



## Le Président de l'AIFI participe à la 8ème réunion du Groupe Consultatif au Caire



Le Groupe consultatif islamique a tenu sa 8ème réunion ordinaire le mercredi 04 Jourmada Al-Oula 1443, correspondant au 08 décembre 2021, dans la Machyakha d'Al-Azhar Al-Charif au Caire, en Egypte. La réunion s'est déroulée en présence du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), Son Excellence M. Hussein Ibrahim Taha, et du chef du cogroupe, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), Conseiller de la Cour Royale saoudienne, Membre du Conseil des Grands Savants, Imam et Khatib de la Grande Mosquée, et le Sous-Secrétaire d'Al-Azhar Son Excellence Prof. Mohammad Al-Dhawini, représentant le Grand Imam, Cheikh d'Al-Azhar Charif, co-président du cogroupe, et le Directeur Général du Bureau de la Méditerranée Orientale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS),

et Son Excellence le Dr. Ahmed Salem Al-Mandhari. Le directeur du département de la recherche, des études et des fatwas de l'Académie, le Dr Abdel Qaher Mohammad Qamar, représentant le Secrétaire général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, membre du comité exécutif du groupe, a également assisté à la réunion. Dans son discours, SE le Président de l'Académie a indiqué que l'idée du groupe consultatif est née lorsque certaines personnes dans quelque pays musulmans se sont abstenues de faire vacciner leurs enfants contre la polio sur la base de rumeurs fabriquées à propos de ces vaccins, soulignant à cet égard que cette histoire se répète aujourd'hui avec la pandémie de Corona, où certaines personnes s'abstiennent de se faire vacciner en raison de la propagation des mêmes rumeurs sur le contenu des vaccins, leur faisabilité et leur efficacité. D'où le rôle des institutions religieuses et du groupe consultatif islamique dans l'éducation des communautés sur ce qui est bénéfique pour elles et la préservation de leur santé. Il a également exprimé ses sincères remerciements à tous les médecins, infirmiers et praticiens de la santé pour leurs sacrifices face à l'émergence de la pandémie de Corona, et pour leurs efforts appréciés de traitement, de prévention et de sensibilisation. Aussi Il a déclaré : «Le respect des règles de la Charia dans nos pays et communautés musulmanes a joué un rôle

majeur dans la consolidation de la conscience sanitaire de la communauté et l'engagement des membres de la communauté à prendre des mesures de précaution en matière de santé et leur acceptation positive des vaccinations et des immunisations sans objection, ce qui s'est traduit positivement par la diminution du nombre d'infections et le dépassement des étapes critiques de cette pandémie». Il convient de noter que le Groupe consultatif islamique est une fédération islamique, créée en 2013 entre Al-Azhar Charif, l'Académie et la Banque islamique de développement. Le groupe vise à soutenir les initiatives mondiales de protection de la santé humaine et à promouvoir la sensibilisation aux questions de santé publique prioritaires dans les communautés locales en alignant les perspectives techniques et religieuses et en bénéficiant des érudits religieux, des imams et des influenceurs communautaires.



## Le nouveau Secrétaire général de l'OCI reçoit le Secrétaire général de l'AIFI

Le nouveau Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E. Hussain Ibrahim Taha, a reçu le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, et la délégation qui l'accompagne, le mardi 24 Jourmada al Oula 1443 correspondant au 28 décembre 2021, au siège de l'OCI à Djeddah. Il les a remerciés pour leur visite et a exprimé son vif désir de fournir tout le soutien dont l'Académie a besoin en tant que l'un des importants affiliés de l'OCI qui est chargé d'émettre des fatwas (verdicts religieux et juridiques) sur les nouveaux développements et les défis qui concernent les musulmans dans le monde entier. Il a également exprimé sa pleine confiance dans la capacité du Secrétaire général de l'Académie à éléver l'Académie à de plus hauts sommets en améliorant davantage ses performances et en diversifiant ses activités et ses programmes. Aussi il a demandé au Secrétaire Général de l'Académie de renforcer la coopération et la collaboration avec toutes les institutions académiques, éducatives et religieuses à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman afin d'organiser des programmes et activités collaboratifs et ciblés visant à présenter la véritable image de la Charia et à combattre l'extrémisme, la violence et le terrorisme. Pour sa part, le Secrétaire général de l'AIFI, au nom du Président, de ses membres et de ses experts, a remercié le Secrétaire général de l'OCI pour son hospitalité et son accueil chaleureux, le félicitant à nouveau pour son accession au Secrétariat général de l'OCI et

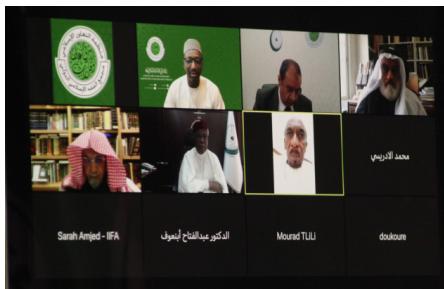


priant pour son succès. Il a, ensuite, noté qu'il s'agit là d'une démonstration de la confiance que les Altesses Royales et les Excellences des Etats Membres placent en sa personne. À cet effet il espère que, par l'intermédiaire du Secrétaire Général de l'OCI, l'Académie recevra plus de soutien financier et moral de la part de l'OCI afin qu'elle puisse réaliser sa vision et mettre en œuvre sa mission et ses objectifs à travers l'application de programmes qui visent à promouvoir la pondération, la modération et la tolérance. De cette manière, l'Académie serait en mesure d'apporter des solutions et des réponses tangibles aux défis et aux questions du monde contemporain qui préoccupent les musulmans du monde entier. Enfin il a souligné que l'objectif de ces activités et programmes est la volonté de l'Académie de collaborer entre les juristes et les experts de la Oumma pour promouvoir renforcer la culture de la tolérance et de la coexistence pacifique entre les communautés et les nations. Ses activités visent également à rectifier les idées fausses et les représentations

séthéotypées de l'Islam et de ses enseignements. Il a conclu son intervention en donnant un aperçu de l'Académie, de sa création, de sa mission et de sa structure administrative, ainsi que de son dernier plan stratégique. À cet égard il a demandé au Secrétaire général d'inviter les pays membres et les organisations à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman à apporter leur généreux soutien à l'Académie pour financer et mettre en œuvre son plan stratégique quinquennal et pour apporter soutien au Fonds Waqf de l'Académie. L'Académie espère que le Fonds Waqf deviendra bientôt la source permanente de financement de ses activités. Enfin, SE le Secrétaire général de l'Académie a remis un memento et un certain nombre de publications de l'Académie à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Mohamed Kalbo, Directeur général du Bureau du Secrétaire général de l'OCI, M. Mohamed Al-Mondher El-Chok, Directeur du Bureau du Secrétaire général de l'Académie, et Mme Sarah Bint Amjad Hussein, directeur des affaires familiales et féminines de l'Académie



## Le Secrétaire général de l'OCI préside la 2ème réunion du Bureau de l'AIFI



S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, nouveau Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et Président du Bureau de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le jeudi 26 Jourada al Oula 1443, correspondant au 30 décembre 2021, la deuxième réunion du Bureau de l'Académie pour l'année 2021, via vidéoconférence. Ont assisté à cette réunion SE Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller de la Cour Royale, Membre du Conseil des Grands Savants, Imam de la Grande Mosquée de La Mecque, Président de l'Académie, Vice-président du Bureau, SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Secrétaire du Bureau, ainsi que les membres distingués du Bureau, Cheikh Dr. Abu Bakr al-Doukouri, et Cheikh Prof. Ajeel Al-Nashmi. SE le Secrétaire Général de l'OCI a ouvert la réunion en exprimant ses profonds remerciements et sa gratitude à leurs Excellences et aux dignitaires pour leur participation et leur soutien continu à l'Académie, saluant le grand rôle joué par l'Académie dans la diffusion de la culture de la modération et de la tolérance, la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme, la

violence et l'exclusion, ainsi que les efforts considérables et estimés de l'Académie dans la promotion de la coopération et de la coordination entre les conseils de fatwa et les organes de la Charia parmi les États membres de l'OCI. A cette occasion, il a exprimé sa satisfaction et sa fierté face aux réalisations remarquables accomplies par l'Académie au cours de la période récente depuis la nomination de SE le Prof. Koutoub Moustapha Sano au Secrétariat Général de l'Académie. Pour sa part, S.E. Cheikh Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude au Secrétaire Général de l'OCI pour son soutien à l'Académie, et a exprimé son appréciation aux membres du Bureau pour leur présence et leur participation. Il a ensuite salué les réalisations louables de l'Académie sous la direction du Secrétaire Général et ses assistants, soulignant que ce qui a été indiqué dans le rapport du Secrétariat Général de l'Académie pour la réunion en est le témoignage le plus clair. La réunion a ensuite discuté les points de l'ordre du jour présentés par S.E. le Secrétaire Général de l'Académie, en commençant par les chaleureuses félicitations et bénédictrices au Secrétaire Général de l'OCI entrant, en lui souhaitant le succès, et en soulignant la disposition de l'Académie à fournir tout le soutien nécessaires pour le succès de ses efforts. Il a également remercié SE Dr. Youssef bin Ahmed Al-Othaimeen, Secrétaire Général de l'OCI sortant, pour son grand soutien et son appui à l'Académie tout au long de son mandat, lui souhaitant bonne chance dans ses nouveaux projets.

Au nom de l'Académie, du Président, du

Secrétariat et des membres, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude à l'Etat hôte du siège de l'Académie, à ses dirigeants et à son peuple, pour leur grand soutien, leurs soins et leurs services qui ont permis à l'Académie de mettre facilement en œuvre toutes ses activités, programmes et projets. Il a ensuite présenté les points de la réunion, y compris l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Conseil, les recommandations et conclusions des colloques et séminaires scientifiques spécialisés organisés par le Secrétariat Général de l'Académie, ainsi que les accords de coopération et des protocoles d'accord signés par le Secrétariat Général de l'Académie avec plusieurs ministères, conseils et institutions scientifiques. A l'issue de la réunion, le Président du Bureau et les Excellences les membres du Bureau ont exprimé leur grande satisfaction et leur profonde reconnaissance pour les réalisations accomplies par le Secrétariat Général de l'Académie à tous les niveaux malgré les circonstances de la pandémie de Corona, qui a touché tous les milieux. Ils ont tous exprimé leur grande reconnaissance au Secrétaire général et se sont félicités de la stabilité de la situation financière de l'Académie au cours de l'année écoulée grâce aux efforts fructueux et continus déployés par le Secrétariat général de l'Académie pour recouvrer les arriérés et les contributions des États membres, ce qui a permis à l'Académie de mener à bien de nombreuses activités et programmes ainsi que d'obtenir un excédent budgétaire pour cette année.

## Le PDG de l'Autorité saoudienne des Aliments et des Médicaments rend visite à l'AIFI

S.E. le Dr Hisham bin Saad Al-Jadhey, PDG de l'Autorité saoudienne des aliments et des médicaments, a visité le siège de l'Académie à Djeddah le lundi 30 Jourada al-Oula 1443, correspondant au 03 janvier 2022. SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire général de l'Académie, lui a remercié d'avoir accepté l'invitation de l'Académie. Il a également salué le fait que les décisions et les recommandations de l'Académie sont bien reçues par l'Autorité, en particulier les décisions concernant l'abattage et les questions halal des aliments, des boissons et des médicaments. Cela montre le désir des responsables de l'Autorité de coordonner et de communiquer avec l'Académie en tant que point de référence juridique de Fiqh le plus élevé pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans les questions scientifiques guidant les activités des entreprises travaillant dans le domaine de l'alimentation et de la médecine pour se conformer aux enseignements de la loi islamique. Aussi il a exprimé son souhait que cette visite soit le début d'une nouvelle page de relations de coopération étroite, de partenariat prometteur entre l'Académie et l'Autorité dans le domaine de la recherche collaborative, des études et de l'organisation de séminaires, de conférences et d'ateliers sur diverses questions liées notamment à l'alimentation et aux médicaments. Pour sa part, SE le



PDG de l'Autorité a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude à SE le Secrétaire Général pour son accueil chaleureux et son hospitalité, louant le rôle de premier plan joué par l'Académie pour guider les entreprises et les institutions travaillant dans le domaine de l'alimentation et des médicaments à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman pour se conformer aux enseignements et aux dispositions de la Charia concernant ces deux domaines. Il a également souligné la volonté de l'Autorité de se conformer aux résolutions et recommandations de l'Académie dans le domaine de l'abattage et des questions halal, estimant qu'il s'agit de résolutions fiables et efficaces émises par les savants et juristes de la Oumma. Compte tenu des nouveaux développements et des changements rapides dans le domaine de l'alimentation et de la médecine, le PDG de l'Autorité observe que le Fiqh devrait suivre le rythme de ces développements, tendances et changements

afin de diriger et guider. En conséquence, les deux parties ont convenu d'organiser un symposium scientifique spécialisé en février afin d'étudier un grand nombre des dernières méthodes, équipements et dispositifs utilisés dans le domaine de l'abattage halal des volailles. A la fin de la réunion, il a réitéré ses remerciements à SE le Secrétaire Général, promettant d'envoyer des experts techniques pour coordonner avec le Secrétariat Général de l'Académie les détails et les modalités d'organisation du symposium proposé. Ont assisté à la réunion, Dr Abdul Qahir Mohammed Qamar, directeur du département de la recherche et des fatwas, M. Abdullah Omar Al-Tamimi, directeur du département des conférences et des séminaires, M. Adnan Al-Fehri, directeur du département des affaires administratives et financières, et M. Mourad TLI, conseiller du secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



## El-Chouk représente l'AIFI à la conférence sur la Russie et le Monde musulman

Au nom de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), M. Mondher El-Chouk, Directeur du Cabinet, du Protocole et des Affaires Juridiques de l'Académie, a participé le mercredi 19 Rabi' Al-Aakhir 1443, correspondant au 24 novembre 2021, à la conférence du Strategic Vision Group (Groupe de vision stratégique) sur le thème : (Russie - Monde musulman : perspectives de dialogue et de coopération) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. La conférence s'est tenue sous le patronage du Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz, Président du 14ème Sommet Islamique, et en présence de Son Altesse Royale le Prince Khaled Al-Faisal, Conseiller du Roi et Gouverneur de la Région de Makkah Al-Mukarramah, et de Son Excellence le Président Rustam



Minnikhanov, Président du Tatarstan et Président du Groupe de Vision Stratégique. La conférence avait pour but de discuter des problèmes communs entre les deux parties et de débattre des moyens d'améliorer la coopération et la communication face aux défis à tous les niveaux. Cette conférence s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par

la Russie pour renforcer ses relations avec le monde musulman sur la base de l'initiative du Royaume d'Arabie saoudite en faveur du dialogue entre les adeptes des religions et des cultures. Un grand nombre de personnalités du Royaume d'Arabie saoudite, de la Fédération de Russie et des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ainsi que des hauts fonctionnaires du Secrétariat général et des organes subsidiaires et spécialisés de l'OCI ont assisté à la conférence. Il convient de noter que le Groupe de vision stratégique a été créé en 2006, après l'adhésion de la Fédération de Russie à l'OCI en tant qu'observateur. Le groupe se concentre actuellement sur l'élaboration de mesures visant à renforcer la coopération entre la Russie et les pays musulman, et sur la mise en œuvre pratique du partenariat stratégique entre la Fédération de Russie et le monde musulman.

## Dr. Mohammed Mustafa Shuaib représente l'AIFI à la réunion du Conseil d'accréditation du CIBAFI



Son Eminence Dr. Mohammed Mustafa Shuaib, Chef de la Division des Etudes et des Fatwas à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), représentant Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la dix-septième réunion du Conseil d'Accréditation du Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques le mercredi 04 Jounada al-Oula 1443H correspondant au 08 Décembre 2021G via la technologie Zoom. La réunion a commencé par l'approbation de l'ordre du jour pour discussion et délibération, ainsi que du procès-verbal de la seizième réunion précédente, puis le Secrétaire Général a présenté un rapport sur l'activité du Conseil Général durant la dernière période. Après les délibérations et

les discussions, les participants ont souligné la nécessité de donner suite aux décisions et aux recommandations des membres du Conseil d'accréditation, et d'approuver les portefeuilles d'audit de la Charia (premier et deuxième niveaux), avec l'engagement d'appliquer et de mettre pleinement en œuvre les observations reçues à leur sujet. Ont participé à la réunion le Dr Abdelilah Belatik, Secrétaire général du CIBAFI, Dr Faisal Al-Atbani de l'Institut d'économie islamique de l'Université du Roi Abdulaziz, Dr Akram Laal El-Din de l'Académie internationale de recherche sur la Charia en Malaisie (ISRA), et Dr Riyad Al-Hindawi de l'Institut d'études bancaires en Jordanie, ainsi que le Dr Muhammad Boris, entre autres.

## 14ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie

Dimanche 15 Jounada Al Oula 1443, correspondant au 19 décembre 2021, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quatorzième réunion générale mensuelle du personnel de l'Académie, par vidéoconférence, depuis sa résidence dans la capitale guinéenne Conakry. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, s'informant de l'avancement des travaux de l'Académie pendant la période de son séjour à l'étranger, saluant dans ce contexte les efforts louables déployés par chacun pour accomplir au mieux ses tâches. Son Excellence a également félicité tous les départements et divisions qui ont déployé de grands efforts au cours de l'année écoulée pour mettre en œuvre les programmes et projets de l'Académie conformément au plan stratégique, appelant chacun à redoubler d'efforts pour permettre à l'Académie de jouer son rôle de pionnier et de missionnaire.



Son Excellence a donné la parole à tous les fonctionnaires pour qu'ils expriment leurs opinions et observations sur l'avancement des travaux de l'Académie, ainsi que leurs suggestions qui pourraient contribuer à améliorer la qualité et l'efficacité des résultats. Son Excellence a particulièrement écouté les nouveaux employés qui ont récemment rejoint l'Académie et a appelé tout le monde à coopérer avec eux pour assurer leur intégration dans la famille de l'Académie. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes:

- Charger le Département de la planification et de la coopération internationale de communiquer avec l'Union des savants africains à Bamako, République du Mali, afin de renforcer la coopération et la coordination avec elle.
- Confier au département des médias, des relations publiques et de la technologie de l'information la tâche de préparer une conception créative qui comprend les réalisations de l'Académie au cours de l'année écoulée et qui sera utilisée comme outil de marketing pour mieux présenter l'Académie.
- Nommer un comité conjoint pour entreprendre la conception, la production et la préparation d'une liste de cadeaux de marque afin d'assurer un marketing plus large de l'Académie.

## 27ème Réunion périodique des Chefs de Divisions



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé le jeudi 12 de Jounada Al-Oula 1443, correspondant au 16 décembre 2021, la vingt-septième réunion périodique des chefs de divisions, via vidéoconférence, depuis sa résidence dans la capitale guinéenne Conakry. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en remerciant tout le monde pour leur participation régulière à ces importantes réunions périodiques, et leur

empressement à mettre en œuvre toutes les décisions et directives émises par eux avec honnêteté, précision et professionnalisme. Dans le même contexte, Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux nouveaux employés qui ont assisté à leur première réunion, et s'est enquis de leurs conditions de travail à l'Académie, en leur souhaitant de réussir. Son Excellence a ensuite parlé du programme de son séjour en République de Guinée, où il a eu l'honneur de rencontrer Son Excellence le Président de la République, le Colonel Mamadi Doumbouya, qui a confirmé à Son Excellence l'intérêt de la République de Guinée de continuer à soutenir les efforts de l'Académie et de renforcer les liens de partenariat, de coopération et de coordination entre l'Académie et les institutions religieuses en Guinée. Son Excellence a également rencontré Son Excellence le Premier Ministre et Chef du Gouvernement, M. Mohamed Beavogui,

qui, pour sa part, a affirmé l'engagement de la Guinée à renforcer les relations de coopération étroite avec l'Académie, et à soutenir ses efforts intellectuels visant à diffuser les vraies valeurs de l'Islam, la pensée éclairée, la tolérance et la coexistence entre les peuples et les nations. La réunion a examiné certaines questions et pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes:

- Exhorter chacun à assister aux réunions périodiques, et à ne pas les manquer, sauf excuses impérieuses.
- Demander au département des affaires administratives et financières de payer l'indemnité pour heures supplémentaires aux employés dans le cadre du salaire actuel de décembre.
- Fournir aux nouveaux employés de nouveaux ordinateurs et remplacer tous les appareils informatiques de l'Académie qui ont plus de cinq ans comme le stipule le règlement.

## 28ème Réunion périodique des Chefs de Divisions

Jeudi 26 Jounada al-Oula 1443, correspondant au 30 décembre 2021, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingt-huitième réunion périodique des Chefs de Divisions au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, S.E. le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leurs efforts précieux et sincères pour faire avancer le travail de l'Académie pendant son absence. Il a également exprimé sa grande appréciation pour l'engagement et la passion du personnel de l'Académie pour la faire avancer et réaliser ses objectifs, programmes et projets tels que définis dans le plan stratégique quinquennal. Dans ce contexte, il a assuré les participants que l'année 2022 est le lancement effectif des programmes et projets de l'Académie pour mettre en œuvre tous les éléments du plan stratégique, souhaitant que la nouvelle

pandémie de Corona prenne fin et que la vie revienne rapidement à la normale. Son Excellence a ensuite évoqué les réunions et les rencontres qu'il a faites lors de sa récente visite aux Emirats arabes unis. Il a également parlé de sa visite en République de Guinée, où il a rencontré Son Excellence le Président, Son Excellence le Premier ministre et un certain nombre de ministres et de hauts fonctionnaires, et leur a présenté l'Académie, ses objectifs et ses activités. La visite s'est achevée par la signature d'un accord de coopération entre l'Académie et le ministère guinéen des Affaires religieuses, le premier du genre avec l'un des pays du groupe africain de l'organisation. Plusieurs décisions ont été prises lors de la réunion, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Organiser une réunion générale du bilan et d'évaluation pour s'assurer de l'achèvement du contenu du plan stratégique et pour discuter

de diverses questions liées à celui-ci.

- Commencez à activer les activités et les programmes du département de la famille et des affaires féminines dès le début de la nouvelle année.
- Exhorter le Comité des cadeaux à diffuser le plus largement possible le bulletin d'infos de l'Académie en raison de son impact positif et de son rôle efficace dans la présentation et la promotion de l'Académie et de ses différentes activités.



## 55ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions

Lundi 24 Rabi' al-Aakhir 1443, correspondant au 29 novembre 2021, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la cinquante-cinquième réunion hebdomadaire des directeurs de départements, via vidéoconférence, de sa résidence aux Emirats Arabes Unis. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, rappelant l'importance des réunions périodiques comme moyen de suivre les activités et les programmes, d'assurer leur réalisation, de renforcer les liens de communication et de coopération entre les départements Directions et de prendre des décisions après les avoir discutées. Par conséquent, chacun doit veiller à y assister régulièrement. Son Excellence a ensuite parlé de son agenda durant son séjour aux EAU, puisqu'il participera à la réunion périodique du Conseil des Sages Musulmans à Abou Dhabi qui se tiendra le mardi 30 novembre 2021. Son Excellence participera



également à la huitième conférence du Forum pour la promotion de la paix le 5 décembre 2021. Son Excellence a également informé la réunion que la conférence des communautés musulmanes, qui devait se tenir la semaine prochaine, sera reportée en raison de la nouvelle souche de Corona. Ensuite, la réunion a discuté des décisions émises par la réunion précédente. Plusieurs décisions ont été émises, dont les plus importantes sont:

- Accélérer la préparation des travaux

de recherche du séminaire sur les cryptomonnaies numériques en vue de leur impression après leur édition dans un livre distribué dans le cadre des publications de l'Académie.

- Contacter les intervenants de la prochaine session afin de garantir l'impartialité et l'intégrité, à condition que les présentations comprennent un résumé complet des recherches, des projets de résolution et des recommandations.
- Présentation d'un concept intégré pour un symposium scientifique spécialisé sur les testaments comme moyen de lutte contre la pauvreté, en partenariat avec le Directions des affaires islamiques et des activités caritatives à Dubaï.
- Suivi de la communication avec la République d'Indonésie concernant la fixation de la date de la prochaine session de l'Académie.

## 56ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions

SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la cinquante-sixième réunion hebdomadaire des directeurs de Directions de l'Académie le lundi 02 Jounada Al-Oula 1443, correspondant au 06 décembre 2021, via vidéoconférence depuis sa résidence aux Emirats Arabes Unis. SE a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leurs efforts dans l'accomplissement de leurs tâches et la mise en œuvre des activités et des programmes, ainsi que pour la volonté de chacun de faire progresser l'Académie. Il a ensuite parlé de sa participation en tant qu'orateur principal à la dixième conférence internationale du Forum mondial de la zakat, qui vise à discuter des moyens d'améliorer les institutions de la zakat et de l'awqaf. Il a également informé l'assemblée de la quinzième réunion ordinaire du Conseil des sages musulmans, où il a discuté, en marge de la réunion, avec Son Eminence le Grand Imam, Cheikh Dr. Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar, Président du Conseil,



et le Conseiller Mohamed Abdel Salam, Secrétaire Général du Haut Comité pour la Fraternité Humaine, les aspects possibles de la coopération entre le Conseil et l'Académie, et les moyens de la renforcer par l'échange d'expertise et l'assistance au Conseil dans la préparation d'un plan stratégique similaire à celui de l'Académie. Aussi il a demandé aux participants à la réunion de commencer à préparer la 25ème session de l'Académie afin de s'assurer qu'elle ait lieu à temps et de garantir son succès à tous les niveaux. Il a ensuite instruit les Directions concernées d'accélérer les préparatifs pour l'organisation d'un symposium sur "le phénomène de l'excommunication" et

d'un autre sur "les testaments". Il a, enfin, instruit d'organiser un colloque consultatif entre l'Académie et les autorités de la fatwa dans les communautés musulmanes en partenariat avec le Conseil Mondial des Communautés Musulmanes afin de discuter des moyens de réhabiliter et de former les moutufs dans les communautés musulmanes. Ensuite, la réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont :

- Communiquer et coordonner avec l'Université Mohammed bin Zayed pour les sciences humaines et sociales afin de préparer la version finale en vue de la signature du protocole de coopération avec l'Académie.
- Remise définitive du nouveau site web de l'Académie par la société qui l'a développé et formation des employés concernés à son utilisation.
- Contacter le Conseil mondial des Communautés musulmanes pour obtenir une liste des moutufs des communautés musulmanes afin de les inviter à participer au symposium consultatif.

## 57ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions

SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la cinquante-septième réunion hebdomadaire des directeurs de Directions le lundi 09 Jounada al-Oula 1443H correspondant au 13 décembre 2021G, via vidéoconférence depuis sa résidence dans la capitale guinéenne, Conakry. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur enthousiasme à participer à ces réunions hebdomadaires. Il a ensuite parlé du treizième numéro du bulletin, qui est le premier numéro de la deuxième année depuis sa publication, et a remercié tous ceux qui ont contribué à l'édition et à la rédaction du bulletin en arabe. Il a également adressé ses remerciements et ses félicitations au Département des Affaires Administratives et Financières pour avoir mené à bien la tâche du rapport financier annuel du

Directions de la Comptabilité avec compétence et professionnalisme, et pour avoir obtenu les éloges et les félicitations dudit département. Aussi il a souhaité la bienvenue aux nouveaux personnels qui ont rejoint l'Académie récemment, en leur souhaitant de réussir et a appelé le personnel de l'Académie à les accueillir et à leur fournir l'aide, les soins et les conseils nécessaires pour une intégration rapide et harmonieuse. Ensuite, la réunion a pris plusieurs décisions dont les plus importantes sont :

- Envoi aux participants du projet des recommandations du symposium sur les crypto-monnaies.
- Sélection de présentateurs non participants pour la recherche à la vingt-cinquième session de l'Académie afin de garantir l'impartialité et l'intégrité, à condition que les propositions comprennent un résumé



de la recherche, des projets de résolution et des projets de recommandation.

- Soumettre un rapport complet sur le nombre de participants invités à la vingt-cinquième session de l'Académie et leur classification en tant que chercheurs, membres ou experts.
- Suivi du projet d'indexation du livre des résolutions, en insistant sur la nécessité de le terminer avant la prochaine session.

## 58ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Directions



SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la cinquante-huitième réunion hebdomadaire des directeurs des Directions de l'Académie, le lundi 16 Jounada Al-Oula 1443H, correspondant au 20 décembre 2021G, via la technologie Zoom de sa résidence dans la capitale guinéenne Conakry. Il a ouvert la réunion

cet égard, il a remercié le Dr. Abdel Fattah en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur enthousiasme à assister à ces réunions hebdomadaires. Ensuite, il a parlé des réunions périodiques indiquant que le travail administratif réussi est un travail qui repose sur le suivi et l'organisation. En outre, les tâches et les décisions résultant de ces réunions servent de référence pour le suivi des activités et des programmes que l'Académie entend réaliser, discuter des nouvelles questions, éliminer les rumeurs et la centralisation négative qui peuvent affecter le fonctionnement de l'Académie. Il a ensuite mentionné l'accord de coopération avec le Secrétariat général des Affaires religieuses, qui sera signé dans les prochains jours. A cet égard, Son Excellence a remercié le Dr. Abdel

Fattah Abnauf pour ses efforts dans la pour ses efforts dans la préparation de l'accord, qui a été largement accepté et apprécié. Ensuite, la réunion a pris plusieurs décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Inviter les membres de l'Académie qui n'ont pas été approchés auparavant à écrire sur les sujets qui ne sont pas suffisamment couverts, ainsi que contacter les organisations avec lesquelles l'Académie a signé des accords afin de les demander de désigner certains participants.
- Suivre avec «Dar Moufakiroun» la publication des numéros de la revue scientifique (20-21) avant la prochaine session de l'Académie.
- Réviser l'édition actuelle du Livre des Résolutions en vue de sa réimpression avant la prochaine session de l'Académie.

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

@aifi\_org

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414  
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 15



## Le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller Spécial du Roi et Gouverneur de la Province de la Mecque, reçoit le Secrétaire Général de l'AIFI

Son Altesse Royale le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller Spécial du Serviteur des Deux Saintes Mosquées et Gouverneur de la Provence de la Mecque, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) et la délégation qui l'accompagnait, dans son bureau à Djeddah, le lundi 07 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 10 janvier 2022. Son Altesse a souhaité la bienvenue au Secrétaire Général, exprimant son plaisir de recevoir cette délégation de l'Académie, et son appréciation pour son rôle important dans la dissémination de l'approche de modération et de la culture de tempérance et de tolérance. Son Altesse a également souligné la nécessité de déployer des efforts concertés afin de promouvoir le juste milieu et combattre le radicalisme, le fanatisme et l'extrémisme. De son côté, le Secrétaire Général a exprimé sa profonde appréciation et son remerciement à Son Altesse Royale pour ce grand honneur et pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Son Excellence a transmis à Son Altesse les salutations du Président de l'Académie, S.E. Cheikh Saleh bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale saoudienne, Membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de Makkah, et de tout le personnel de l'Académie, y compris les membres, les experts et le cadre professionnel. Son Excellence a présenté à Son Altesse un bref résumé de la mission de l'Académie qui se repose sur la présentation de l'approche modérée de la Charia, en soulignant ses avantages et capacités à réaliser le bonheur et la stabilité pour l'humain et la société,



soulignant à cet égard les efforts continus de l'Académie pour corriger les idées fausses et l'image stéréotypée de l'Islam. Son Excellence a également souligné la persévérance de l'Académie sur la convergence intellectuelle et l'intégration scientifique entre les savants de la Oumma et les savants des écoles renommées de droit musulman, en plus de la coordination diligente entre les organismes d'ifta et les conseils des érudits dans le monde musulman et les communautés musulmanes. En outre, Son Excellence a souligné que l'Académie n'étudie pas et n'émet pas des fatwas sur des questions d'ordre local, et a également indiqué que l'Académie n'aborde pas les questions controversées, car c'est dans le but d'unir la parole de la Oumma et de resserrer ses rangs. Son Excellence a ensuite fait l'éloge du soutien continu, de la particulière attention et des grands services dont bénéficie l'Académie de la part de l'État hôte et de son peuple, en sa tête le Gardien des Deux Saintes Mosquées, Roi Salman bin Abdelaziz Al Saud, et SAR Prince Mohammed bin Salman bin Abdelaziz Al Saud. Par ailleurs, grâce au soutien de l'Etat siège en particulier

et des Etats membres de l'OCI en général, l'Académie a pu tenir 24 Sessions et émettre 238 résolutions sur diverses sujets et calamités relatifs à l'économie, la pensée, la culture et l'éducation. Son Excellence a conclu son discours en exprimant son aspiration à renforcer les relations de coopération et de coordination avec les institutions scientifiques et religieuses en charge des affaires religieuses au Royaume d'Arabie saoudite. A l'issue de la réunion, Son Excellence a remis à SAR Prince Khaled Al-Faysal un luxueux exemplaire de la quatrième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie, ainsi que quelques publications de l'Académie. Son Excellence était accompagné à cette rencontre par M. Mohamed Mondher Chouk, directeur du cabinet et des protocoles, Mme Sarah bint Amjad Hussain, directrice des affaires familiales et féminines, M. Mohamed Al-Idrissi, directeur des médias, des relations publiques, Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale, et M. Amjad Al-Mansi, chef du protocole.



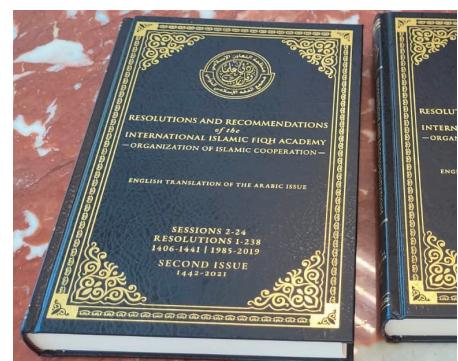
## Le Secrétaire Général de l'OCI reçoit la 2ème édition des Résolutions et des Recommandations de l'Académie en Anglais



Dans la continuité des développements qualitatifs et des transformations en cours au Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) depuis l'arrivée de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano au poste de Secrétaire Général de l'Académie, et dans le souci de permettre aux scientifiques, intellectuels, chercheurs et érudits non-arabophones à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman

de tirer le meilleur parti des publications de l'Académie, le Secrétariat Général de l'Académie a publié la deuxième édition du Livre des Résolutions et Recommandations en anglais, après une interruption de 22 ans depuis la première édition en 2000. Tout en félicitant ses membres et ses experts pour la publication de cette nouvelle édition, le Secrétariat Général de l'Académie exprime sa profonde appréciation et sa gratitude à S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, et S.E. Dr. Yousef bin Ahmed Al-Othaimeen, ancien Secrétaire Général de l'OCI, pour leur soutien continu et leur générosité envers l'Académie. Le Secrétariat Général exprime également sa haute gratitude aux savants, juristes, traducteurs et réviseurs de l'Académie pour leurs efforts dans la réalisation de cet ouvrage. A cette occasion, il convient de noter que le Secrétaire général de l'Académie a remis le premier exemplaire

de la nouvelle édition au Secrétaire général de l'OCI, lors de leur rencontre dans son bureau au siège de l'OCI, le mercredi 23 Jourmada Al-Akhira 1443 correspondant au 26 janvier 2022. Cette nouvelle édition contient une traduction complète de l'ensemble des deux cent trente-huit (238) résolutions et recommandations émises par l'Académie depuis sa fondation jusqu'à ce jour.



## Le Doyen du Corps diplomatique accueille le Secrétaire Général de l'AIFI à Riyad



S.E. l'Ambassadeur Dhihauddin Bamakhrama, Doyen du Corps Diplomatique, et Ambassadeur de la République de Djibouti, a reçu le mercredi 02 Jourmadah al-Akhira 1443, correspondant au 05 janvier 2022, dans son bureau au Quartier diplomatique de Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI). Son Excellence a commencé son discours en exprimant ses vifs remerciements à Son Excellence et à son entourage pour la visite, en louant les efforts remarquables de Son Excellence pour promouvoir l'Académie, et en communiquant avec les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), et en exprimant sa grande appréciation pour

les développements dont l'Académie a été témoin depuis que son Excellence a assumé la direction du Secrétariat général de l'Académie, notant le grand rôle de l'Académie dans la diffusion de la modération et la promotion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence pacifique. Il a conclu en exprimant son aspiration à ce que l'Académie se rapproche aux principales institutions religieuses d'Afrique de l'Est pour organiser un séminaire scientifique spécialisé à Djibouti sur la promotion de la modération, une culture de la modération, de la tolérance et de la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme dans la région. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude à l'Ambassadeur pour son bon accueil et son hospitalité, louant le grand rôle de Son Excellence dans le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre le Royaume d'Arabie saoudite et toutes les ambassades et missions diplomatiques accréditées dans le Royaume, notant la grande confiance et le respect dont Son Excellence jouit de tous en reconnaissance de sa sagesse et compétence. Son Excellence a exprimé ses remerciements à l'Ambassadeur et sa grande gratitude pour le soutien continu des États membres de l'OCI en général et de la République de Djibouti en particulier, soulignant la volonté

de l'Académie de renforcer le partenariat et la coopération avec les institutions religieuses et scientifiques avec les États membres de l'OCI, et se félicitent en particulier de la proposition de Son Excellence d'organiser dans un proche avenir un colloque scientifique spécialisé sur les thèmes et les questions évoqués par Son Excellence le Doyen du Corps diplomatique en coopération avec les institutions religieuses et scientifiques de la Corne de l'Afrique. Son Excellence a conclu son discours en invitant Son Excellence à visiter le Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, et lui a remis un exemplaire de la quatrième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie, et les numéros du bulletin mensuel. La réunion a été suivie par M. Mohamed Al-Idrissi, directeur du département des relations publiques et des médias à l'Académie.



## Le Représentant permanent de la Libye à l'OCI visite l'Académie

Son Excellence l'Ambassadeur Kamal Bashir Dahan, Représentant Permanent de l'Etat de Libye auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), a rendu visite à Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mardi 8 Jourmadah Al-Akhira 1443 correspondant au 11 janvier 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a exprimé ses vifs remerciements à Son Excellence le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, et sa profonde appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont a été témoin le Secrétariat général de l'Académie, que ce soit au niveau administratif ou scientifique et intellectuel depuis Son Excellence a assumé ses fonctions de Secrétaire général de l'Académie, louant le grand désir de Son Excellence d'unir la parole de la Oummah et de diffuser les concepts corrects de la vraie religion, et de promouvoir les valeurs de modération, de tempérance et de coexistence pacifique. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à renforcer les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat général de l'Académie et l'Etat de Libye à travers la nouvelle délégation permanente, souhaitant à Son Excellence et à l'Académie plus de succès dans la réalisation des activités et programmes du plan stratégique de l'Académie, soulignant sa pleine disponibilité à fournir toutes les facilités et services nécessaires au succès



des différents programmes et projets de l'Académie. Son Excellence s'est également engagée à veiller à ce que l'Etat libyen remplisse pleinement ses obligations matérielles et morales envers l'OCI et tous ses organes. Pour sa part, le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour cette visite qui marque l'appréciation de Son Excellence et de la délégation permanente libyenne auprès de l'Académie, et elle affirme également la volonté sincère de consolider les relations de coopération et de communication entre le Secrétariat de l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de l'Etat de Libye, louant entre-temps le haut niveau scientifique dont jouissent les savants libyens et le rôle pivot et pionnier joué par les institutions religieuses et scientifiques libyennes, en particulier l'Autorité libyenne

de Waqf et des Affaires islamiques. Son Excellence a conclu en soulignant que l'Académie est impatiente de travailler et de communiquer avec la délégation permanente, ainsi qu'avec toutes les institutions et centres scientifiques libyens concernés par les questions de pensée, les sujets sociaux et économiques, car l'Académie est pleinement préparée à exploiter tous ses capacités scientifiques à soutenir le gouvernement libyen et le peuple libyen frère dans la réalisation de la sécurité, de la sûreté et de la coexistence pacifique, avec un empressement à renoncer à la violence, à l'extrémisme et aux discours de haine. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale à l'Académie, Mme Sarah bint Amjad Hussain, directrice des affaires familiales et féminines à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire Général de l'Académie pour les médias et les relations publiques.



## Le DC de la Mission Régionale de l'OCI en Somalie visite l'AIFI

S.E. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu en son bureau au Siège du Secrétariat Général de l'académie le mercredi 9 Jourmada al-Akhira 1443, correspondant au 12 janvier 2022, Son Excellence L'Ambassadeur Mohamed Bamba M. Boba, Directeur général de la Mission régionale de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en République fédérale de Somalie, qui a informé le Secrétaire général des derniers développements en Somalie et a discuté des domaines possibles de coopération et de coordination entre la mission et l'Académie. Le secrétaire général a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié pour sa visite, notant le grand rôle joué par l'Organisation à travers sa mission régionale dans le soutien aux efforts de paix et de reconstruction en République fédérale de Somalie, et souhaitant plein succès à Son Excellence dans ses énormes tâches pour assurer que la Somalie retrouve sa stabilité et sa prospérité. Dans ce contexte, Son Excellence a souligné la pleine disponibilité de l'Académie à fournir toutes les formes de soutien intellectuel et juridique à la République fédérale de Somalie, en particulier dans la lutte contre l'idéologie extrémiste qui alimente le terrorisme et propage l'extrémisme, et appelle à des attaques brutales contre la vie, et propriété publique et privée fondée sur de faux concepts et de fausses interprétations de textes sacrés. Son Excellence a également salué le rôle exceptionnel joué par de nombreux savants et penseurs contemporains



de la République fédérale de Somalie dans la Corne de l'Afrique, dans la promotion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et dans le rejet de l'extrémisme, de l'intolérance et du terrorisme, et a confirmé à Son Excellence la volonté de l'Académie de renforcer une coopération étroite avec les institutions et centres scientifiques et les conseils juridiques en Somalie. Cela peut être réalisé en s'associant à des conférences, des séminaires et des ateliers avec des savants somaliens sur les moyens de démanteler les origines de l'idéologie extrémiste et de briser les fondements intellectuels sur lesquels repose l'extrémisme, ainsi que de réfuter les prémisses sur lesquelles ils reposent pour impliquer de nombreux jeunes, femmes et enfants dans la commission d'actes odieux qui n'ont rien à voir avec l'islam et contre ses enseignements. Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le Secrétaire général pour son bon accueil, louant le grand rôle joué par l'Académie et ses efforts considérables dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de violence, de terrorisme et de répandre

les valeurs de tolérance et de modération. Son Excellence a également salué la volonté de l'Académie de renforcer sa coopération et son partenariat avec les principales institutions scientifiques somaliennes dans l'intégration des efforts et la coordination des visions pour renforcer l'approche de modération et pour lutter contre l'extrémisme et la violence en organisant des séminaires et ateliers spécialisés sur diverses questions intéressant les musulmans de la Corne de l'Afrique en général et de la République fédérale de Somalie en particulier. À la fin de la visite, l'Ambassadeur Mohamed Bamba a réitéré ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence et ses aspirations pour une visite de Son Excellence et d'une délégation de l'académie à Mogadiscio prochainement. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. l'ingénieur Abdullah Abdullah Ali, directeur général adjoint de la mission régionale de l'OCI en Somalie, le Dr Abdel Fattah Mahmoud Abnauf, directeur du département de la planification et de la coopération internationale à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire général de l'Académie pour la Médias et relations publiques.



## Le Secrétaire Général de l'AIFI visite l'Ambassade du Sénégal à Riyad



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a visité, le jeudi 03 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022, l'Ambassade de la République du Sénégal dans le Quartier Diplomatique de Riyad, en Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. Mohamadou Dodo, Ambassadeur du Sénégal et son Représentant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), a reçu le Secrétaire général et l'a remercié pour cette visite, qui est la première visite d'un responsable de l'Académie à l'Ambassade. Il a déclaré que cette visite est une expression honnête de

l'appréciation et de l'estime des dirigeants et du peuple de la République du Sénégal, ainsi qu'une affirmation de la volonté de son Excellence de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques du Sénégal afin de diffuser la culture de modération, de tolérance et de coexistence d'une part et de renforcer la communication et la coordination entre l'Académie et les institutions religieuses en vue de combattre toutes les formes d'intolérance, d'extrémisme, de fanatisme et de terrorisme d'autre part. Il a ensuite exprimé sa joie devant le grand développement et le changement qu'il a constaté lors de sa visite à l'Académie à Djeddah, qui est une source de fierté pour tous et témoigne du bon leadership de Son Excellence. Son Excellence a conclu en exprimant la disponibilité de la République du Sénégal à apporter tout son soutien à l'Académie pour lui permettre de jouer son rôle estimé et distinct dans l'unification de la Oummah et la réalisation de la communication et de la coopération entre les savants et experts de l'Académie et les savants du Sénégal dans les domaines de la recherche et des fatwas.

Pour sa part, le Secrétaire Général a exprimé sa gratitude et son remerciement à l'Ambassadeur pour son bon accueil et sa réception, saluant le grand soutien et les soins que l'Académie reçoit de la République du Sénégal depuis sa fondation à ce jour. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation et sa gratitude pour la récente visite de l'Ambassadeur au Secrétariat général de l'Académie. Il a souligné l'entièvre disponibilité de l'Académie à renforcer les relations de partenariat, de coopération, de coordination et de communication entre l'Académie et les institutions académiques et religieuses sénégalaises dans tous les domaines, notamment le domaine de la diffusion de la modération, de la tolérance et de la coexistence. Son Excellence a conclu en promettant sa volonté de se rendre prochainement au Sénégal. La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques et des technologies de l'information de l'Académie.

## Le Secrétaire Général du SMIIC rend visite à l'AIFI

Le Secrétaire Général de l'Institut de Normalisation et de Métrologie des Pays islamiques (SMIIC) de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), M. Ihsan Ovut, et sa délégation ont visité le siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) le jeudi 10 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 13 janvier 2022. Son Excellence et sa délégation ont été accueillis par le Secrétaire général de l'Académie, Prof. Koutoub Moustapha Sano, et quelques cadres de l'Académie. Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à son invité et à la délégation en soulignant la relation distincte entre l'Académie et l'Institut depuis sa création, et en louant à cet égard la coopération positive entre l'Institut et l'Académie dans le domaine de l'émission de normes juridiques islamiques pour l'industrie halal tels que dans l'abattage, les aliments, les boissons, etc., en vue d'atteindre les objectifs de l'OCI dans la diffusion de l'industrie halal ancrée dans les normes islamiques et de souligner le partenariat stratégique entre les deux parties. Son Excellence a exprimé son aspiration à l'engagement des États membres de l'OCI à toutes les normes de la Charia des produits halal tels que les aliments, les médicaments et autres, considérant que ces normes découlent des résolutions et des recommandations émises par l'Académie pendant quatre



décennies, et a exprimé sa confiance dans la coopération et l'intégration des États membres entre eux dans le domaine de la production et du commerce des produits halal afin que tous leurs produits soient conformes aux dispositions de leur religion et de la Charia. Dans ce contexte, Son Excellence a promis de poursuivre la coopération et la coordination entre l'Académie et l'Institut à travers des réunions régulières, des séminaires et des conférences conjointes afin de continuer à servir les musulmans et d'atteindre les objectifs de l'OCI dans le domaine des aliments et des médicaments conformes à la Charia. Pour sa part, S.E. Ihsan Ovut a remercié le Secrétaire Général pour son accueil chaleureux, et a salué les grands efforts de l'Académie sous la direction de son Excellence pour servir les musulmans et leurs causes à l'intérieur et à l'extérieur des Etats membres. Il a également noté sa satisfaction quant à la coopération solide entre l'institut

et l'Académie dans les domaines des produits halal tels que les aliments, les médicaments et les vêtements. Il a souligné la nécessité de continuer à intensifier les efforts et d'approfondir la coopération entre les deux parties afin de suivre le rythme des développements et des changements qui ont lieu dans notre monde d'aujourd'hui. Cela vise à renforcer davantage la conformité avec les résolutions de l'Académie et les normes de l'Institut afin de suivre le développement scientifique rapide qui a lieu dans ce secteur. Il convient de noter que l'OCI a établi un organisme islamique unifié pour réglementer l'industrie halal, en créant l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIIC) qui compte parmi ses membres quarante-cinq (45) États musulmans et quatorze (14) organisations régionales et internationales spécialisées.



## L'Ambassadeur de Guinée accueille le Secrétaire Général à Riyad

S.E. M. Mahmoud Charif Nabhani, Ambassadeur de la République de Guinée en Arabie Saoudite, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) le jeudi 03 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022 à l'Ambassade de la République de Guinée dans le Quartier diplomatique de Riyad, capitale du Royaume d'Arabie Saoudite. S.E. l'Ambassadeur a chaleureusement accueilli Son Excellence et l'a remercié en particulier pour cette visite, qui est une confirmation de sa loyauté sincère et de son profond sentiment d'appartenance aux dirigeants et au peuple de son pays, ainsi qu'une expression de sa volonté de renforcer les relations de coopération, partenariat et coordination entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses de la République de Guinée en vue de diffuser la culture de modération, de tolérance et de coexistence, et de combattre toutes les formes d'intolérance, d'extrémisme, de radicalisation et de terrorisme. Entre-temps, il s'est félicité de la récente visite fructueuse de Son Excellence en République de Guinée, où il a rencontré le Président de la



République, le Premier Ministre et plusieurs ministres, et en particulier de l'accord de coopération signé avec le Secrétariat Général des Affaires Religieuses de Guinée. Il a ensuite exprimé son plaisir et sa satisfaction quant aux évolutions et changements qualitatifs intervenus au sein du Secrétariat général

de l'Académie depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire général, ce qui est une source de grande fierté pour le continent africain en général et pour le République de Guinée notamment. Il a conclu en exprimant la disponibilité de la République de Guinée à apporter tout son soutien et ses soins à l'Académie afin de lui permettre de mener à bien sa précieuse mission et d'atteindre ses nobles objectifs. Pour sa part, Son Excellence a exprimé ses vifs remerciements à l'Ambassadeur pour son bon accueil et son hospitalité, saluant le soutien continu dont l'Académie a bénéficié de la part des dirigeants et du peuple de la République de Guinée depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation pour la récente visite de l'Ambassadeur au Secrétariat général de l'Académie, soulignant le désir de l'Académie à mettre en œuvre les dispositions de l'accord de coopération signé entre l'Académie et le Secrétariat général des Affaires religieuses de la République de Guinée afin de promouvoir la modération et diffuser la culture de la tolérance et de la coexistence.

## L'AIFI et la Faculté des Etudes islamiques de Serbie signent un Protocole de Coopération

Dans le cadre du renforcement des liens de coopération et de partenariat entre l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) et les institutions scientifiques prestigieuses à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Prof. Enver Gicic, Doyen de la Faculté des Etudes islamiques de la République de Serbie, ont signé un accord de coopération stratégique entre les deux institutions le mercredi 23 Jourada Al-Akhira 1443, correspondant au 26 janvier 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Ce protocole vise à établir un partenariat stratégique dans le domaine de l'utilisation mutuelle des capacités scientifiques et de recherche des deux institutions, et l'étude des questions contemporaines pour les guider et les orienter. Le protocole vise également à organiser conjointement des conférences et des séminaires, à mener des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties lors de conférences et de séminaires organisés par l'autre partie dans le domaine d'intérêt mutuel. Suite à la signature de l'accord, le Secrétaire général a exprimé sa satisfaction quant au développement et au progrès de la Faculté, ainsi qu'aux résultats scientifiques et aux



réalisations de la Faculté au cours des dernières années dans la formation de cadres religieux distingués au service des musulmans dans la région, notant que cet accord sera une occasion d'inviter les chercheurs de cette Faculté à participer aux cours, séminaires et conférences de l'Académie, en plus de la coopération scientifique, universitaire et de recherche pour permettre au personnel académique de la Faculté et aux diplômés d'avoir plus de connaissances dans leurs disciplines. Pour sa part, le Doyen de la Faculté a exprimé sa satisfaction quant au résultat de cet accord qui permettra à la Faculté d'utiliser les capacités et l'expertise de l'Académie, ce qui bénéficiera directement au rendement de l'éducation et de la formation de la Faculté et à sa capacité d'attirer plus d'étudiants. Son Excellence a ajouté qu'il se réjouit du

soutien de l'Académie à la faculté, proposant d'organiser un séminaire spécialisé en partenariat avec l'Académie, qui portera sur les problèmes et les préoccupations des communautés musulmanes dans les Balkans. Conformément aux termes du mémorandum, les parties ont convenu de former un comité spécialisé qui identifiera leur coopération, leurs méthodes et leurs mécanismes de mise en œuvre, comme le prévoit le mémorandum lui-même. Le comité a pour mandat de bénéficier de l'expertise qu'il juge appropriée pour mettre en œuvre toutes les dispositions du mémorandum. Ont participé à la réunion le Dr Omar Zuhair Hafez, conseiller spécial du Secrétaire général, M. Mohamed Mondher Chouk, directeur du cabinet et du protocole à l'Académie, le Dr Abdel Fattah Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale, et M. Mourad TiliLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias.



## L'Ambassadeur de la République de Guinée-Bissau visite l'AIFI

S.E. M. Dino Saidi, ambassadeur de la République de Guinée Bissau auprès du Royaume d'Arabie saoudite et son représentant permanent auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a effectué une visite le jeudi 17 Jourada Al-Akhira 1443 correspondant au 20 janvier 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Il a été accueilli à son arrivée par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui a chaleureusement accueilli son hôte, l'a remercié pour la visite, et a exprimé sa grande gratitude aux autorités de la République de Guinée Bissau pour leur soutien à l'Académie depuis sa création. Il a également mis à profit de l'occasion pour féliciter Son Excellence d'avoir pris ses fonctions d'Ambassadeur en Arabie Saoudite, lui souhaitant plein succès dans le renforcement des relations de coopération, de partenariat et d'amitié entre la République de Guinée Bissau et le Royaume d'Arabie Saoudite d'une part, et entre la République de Guinée Bissau et l'Académie d'autre part. À cet effet il a souligné que l'Académie jouit d'une bonne réputation internationale et d'un grand respect, en particulier en ce qui concerne son engagement pour la promotion de la modération, de la tolérance et de la coexistence pacifique entre différents adeptes des différentes religions. En plus il a indiqué que l'Académie est disponible pour apporter toute assistance scientifique et morale aux États membres afin de leur permettre à relever les défis idéologiques et culturels à



travers la proposition des solutions efficaces aux problèmes causés par les mauvaises interprétations des enseignements et des valeurs de l'Islam. Pour ce faire l'Académie pourrait organiser avec les États concernés des séminaires, des conférences et des ateliers de formation fréquemment. Dans le même contexte, il a déclaré que l'Académie attend avec optimisme le renforcement des relations inter-africaines avec les pays du groupe africain au sein de l'Organisation, ainsi que d'avoir un partenariat solide avec les principaux juristes et institutions scientifiques dans les pays du groupe. Il a également indiqué à son hôte qu'il prévoyait de faire une tournée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest au cours du premier trimestre de cette année en vue de répondre aux invitations d'un certain nombre de États membres de l'OCI. Pour sa part, Son Excellence l'Ambassadeur a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie exprimant sa gratitude à S.E. le Secrétaire Général pour le bon accueil, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec l'Académie

pour en tirer profit dans le traitement de nombreux problèmes locaux qui concernent son pays et la région de l'Afrique de l'Ouest dans son ensemble. Il a également exprimé son admiration et son appréciation pour les développements importants et les changements profonds dont l'Académie est témoin à tous les niveaux, soulignant la fierté du groupe des pays africains à l'Organisation pour ce que son Excellence le Secrétaire général a accompli depuis sa prise de fonction à la tête du Secrétariat Général de l'Académie. Son Excellence l'Ambassadeur a conclu son intervention en saluant la visite officielle prévue de Son Excellence le Secrétaire Général dans la région de l'Afrique de l'Ouest et l'a invitée à se rendre en République de Guinée Bissau afin de renforcer les relations de coopération et de communication entre l'Académie et les principales institutions scientifiques religieuses d'une part, et entre l'Académie et ses savants d'autre part. A la fin de la visite, S.E le Secrétaire Général a remis à Son Excellence des souvenirs. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mourad TiliLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les affaires des médias.



## Le Secrétaire Général de l'AIFI s'adresse aux participants de la 34ème Conférence internationale des Musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un discours le mardi 22 Jounada Al-Akhira 1443, correspondant au 25 janvier 2022, lors de la séance de clôture de la 34ème Conférence internationale virtuelle pour les Musulmans d'Amérique latine et des Caraïbes qui s'est tenue à Sao Paulo, Brésil. La conférence de cette année était intitulée « Le Waqf et son rôle au service des communautés musulmanes d'Amérique latine et des Caraïbes », organisée par le Centre islamique de la Dawah pour les États d'Amérique latine et des Caraïbes, au Brésil sous les auspices du ministère des Affaires religieuses, de la Dawah et de l'Orientation du Royaume d'Arabie saoudite. Plus de 100 savants, intellectuels, universitaires, personnalités musulmanes et étudiants de plus de 30 pays du monde entier ont participé à la conférence. Son Excellence a commencé son discours en exprimant ses sincères remerciements au Centre de la Dawah pour son invitation à participer à cette importante conférence sur l'un des sujets les plus importants de l'heure actuelle, qui devrait être traité comme un rituel de l'Islam éternel, et un moyen de combattre la pauvreté dans les sociétés, en particulier les communautés musulmanes en dehors du monde musulman. Il a également souligné que le Waqf est une source importante de revenus tout au long de l'histoire de l'Islam, notant le rôle important qu'il a joué pour répondre aux besoins des personnes endeuillées et des orphelins nécessiteux, ainsi que son rôle dans le soutien des économies des États et des sociétés, ainsi que d'autres aspects de la vie. Par conséquent, il y a un grand besoin aujourd'hui d'accorder plus d'attention au Waqf en termes de recherche, de développement, de révision et de réalisation afin de jouer le rôle qui lui est confié. Il a ajouté que l'industrie du Waqf en général est devenue aujourd'hui, grâce à Allah, une source de fierté pour la Oumma en raison de la grande place qu'elle occupe dans la finance sociale islamique. Le Waqf est devenu un sujet d'étude dans les universités et les centres scientifiques en reconnaissance de son rôle prépondérant dans la lutte contre le chômage et la réduction des discordances et des disparités sociales. Le Waqf joue également un rôle pionnier dans la diversification des sources de philanthropie et de bienfaisance. Il a souligné, la nécessité de suivre des approches scientifiques pour



guider les développements afin de préserver le développement de l'industrie et son progrès, en raison des tendances et des développements observés dans le domaine. Il a loué à cet égard les résolutions et les recommandations pratiques et efficaces émises par l'Académie dans plusieurs de ses sessions concernant le Waqf en termes de sa jurisprudence, ainsi que des calamités et des nouvelles données qui y sont liées. Il a expliqué que l'Académie a permis toutes les formes contemporaines de Waqf, depuis les propriétés jusqu'au Waqf monétaire, que le Waqf soit permanent ou temporaire. Il a rappelé que l'Académie, lors de sa 15ème session à Mascate, Sultanat d'Oman, et de sa 19ème session à Charjah, Emirats Arabes Unis, a approuvé toutes les formes et tous les types des Awqaf contemporaines, en commençant par le waqf des actifs, en passant par le waqf d'argent, le waqf de transmission de droits et de bénéfices, le waqf d'actions et de soukouk, et en terminant par le waqf permanent et temporaire. Cela signifie que le musulman peut choisir n'importe lequel des types et des formes du waqf qu'il juge appropriés à ses capacités. Par ailleurs, il a appelé les musulmans qui vivent au sein des sociétés non musulmanes en dehors du monde musulman, en disant: « Je vous exhorte à bénéficier de ces résolutions de l'Académie sur lesquelles les juristes des écoles de droit musulman respectées de l'époque se sont unanimement accordés sur la base du Noble Coran et de l'honorable Sunnah du Prophète, et conformément aux objectifs de la Charia concernant le don et l'aumône, et par respect pour les conséquences des actions considérées lors de la pesée et du choix entre les opinions et la jurisprudence. J'appelle nos frères qui habitent dans ces pays à choisir la forme et le type de Waqf qui convient à leurs vécus, et qui n'entre pas en conflit avec les règlements et les lois de leur pays. Je les appelle à accueillir les waqfs en nature (= waqf immobiliers), les waqfs en espèces (= waqfs en argent), les

waqfs en bénéfices, les actions et les soukouk. Je les appelle également à accueillir les waqfs permanentes et les waqfs temporaires. Les objectifs de la Charia concernant les waqfs et les aumônes sont de diversifier les sources de faire le bien et la philanthropie comme le dit le Coran : (Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesses de ce que vous chérissez.) Ali Imran : 92. Le mot « ce que » est une forme de communalité qui ne peut être attribuée à un type particulier de droiture mais inclut et généralise toutes les formes et tous les types de du waqf, de manière permanente ou temporaire, en nature ou en espèces. Et lorsque le Prophète Mohammad, Paix et Salut sur Lui, a dit « Lorsque la personne meurt, toutes ses œuvres et actions s'arrêtent sauf trois : une charité continue (sadaqa jariya=waqf), une connaissance dont il faut bénéficier, ou un bon enfant pour prier pour le défunt ». Le terme « charité=waqf » est conçu comme un absolu, qui n'est limité par aucun type mais qui est complet pour chaque organisme de bienfaisance, qu'elle soit en nature ou monétaire, permanente ou temporaire. Son Excellence a également déclaré : Sur cette base, nous espérons que cette conférence sera l'occasion d'examiner, de développer et d'élèver la question des Awqaf afin d'atteindre les objectifs nobles de sa législation, dont l'autonomisation des sociétés dépendant des dons et des aumônes qui arrivent souvent, et qui ne leur arrivent pas souvent, et cela permettrait d'assurer la continuité et la pérennité des sources de dépenses pour la Dawah et l'action islamique dans ces sociétés. Il a ensuite conclu son discours en remerciant le Gouvernement du Royaume d'Arabie saoudite pour le soutien qu'il offre aux communautés musulmanes d'Amérique Latine et du monde. Il a adressé ses remerciements au Ministre Cheikh Abdul Latif bin Abdul Aziz Al Sheikh pour sa participation et son parrainage de la cérémonie de clôture de la conférence. La conférence s'est conclue par plusieurs recommandations, notamment l'importance de présenter les notions globales du Waqf, de souligner son rôle majeur dans l'édification de la civilisation musulmane, la nécessité pour les communautés musulmanes de s'y intéresser, de diffuser la culture du Waqf par les moyens disponibles en mettant l'accent sur les moyens de communication modernes, et d'enseigner les dispositions de la Charia sur le Waqf dans les universités et instituts islamiques.

## Le Secrétaire général de l'AIFI rencontre l'Ambassadeur d'Ouganda à Riyad

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), s'est entretenu le jeudi 03 Jourada Al-Akhira 1443, correspondant au 06 janvier 2022, avec S.E. M. Isaac Biruma Sibulime, Ambassadeur de la République d'Ouganda, et son représentant permanent auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) à Riyad, Royaume d'Arabie saoudite. L'Ambassadeur a exprimé son grand plaisir et ses remerciements à Son Excellence pour sa visite à l'Ambassade, louant les développements et les changements témoignés par le Secrétariat général de l'Académie, qu'il a remarqués lors de sa visite à l'Académie il y a des mois. Il a également exprimé sa joie d'édifier un partenariat stratégique éducatif unique entre l'Académie et les institutions religieuses en Ouganda, en particulier le Bureau du Grand Moufti d'Ouganda, afin de promouvoir une culture de modération,

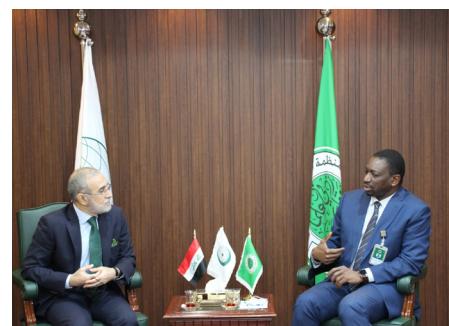
de tolérance, d'ouverture et de coexistence pacifique entre les adeptes des religions. Il a conclu en exprimant la disponibilité de la République d'Ouganda à apporter son soutien à l'Académie à tous les niveaux afin de lui permettre de mener à bien sa noble mission et de mettre en œuvre son plan stratégique. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude à l'Ambassadeur pour le bon accueil, notant le soutien et les soins continus que l'Académie reçoit de la part des dirigeants et du peuple de la République d'Ouganda depuis Sa création. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation et sa gratitude à l'Ambassadeur pour sa récente visite au Secrétariat général de l'Académie, soulignant le désir de l'Académie de renforcer les relations de partenariat, de coopération, de communication et de coordination entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses



ougandaises dans tous les domaines, en particulier celui de la propagation de la tolérance et de la coexistence interreligieuse. Son Excellence était accompagnée de M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques et de l'informatique à l'Académie.

## Le Représentant permanent de l'Irak auprès de l'OCI visite l'AIFI

S.E. M. Kanaan Adnan Al-Azzawi, Consul Général de la République d'Irak auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et son Représentant Permanent auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), accompagné d'une délégation du Consulat Général, a visité le lundi 28 Jourada Al-Akhira 1443 correspondant au 31 janvier 2022 au siège du Secrétariat Général de l'Académie. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à Son Excellence et à la délégation qui l'accompagnait, en le remerciant pour sa visite, et a exprimé ses sincères remerciements et sa reconnaissance à la République d'Irak pour son soutien et son attention continus à l'Académie et à l'OCI depuis sa création jusqu'à ce jour. Son Excellence a ensuite donné à son invité un bref aperçu des activités et des divers programmes de l'Académie et des changements dont elle a été témoin au cours de la période récente, notant à cet égard la position prestigieuse et le grand respect dont jouit l'Académie au niveau des Etats membres de l'OCI et du monde entier en ce qui concerne la diffusion de la modération et la promotion d'une culture de paix, de tolérance et de coexistence entre les peuples et les religions. Son Excellence a également assuré son invité de la disponibilité de l'Académie à fournir un soutien religieux et intellectuel à la République d'Irak afin de renforcer ses efforts appréciés dans le domaine du rejet du fanatisme et de l'extrémisme qui alimentent le terrorisme et répandent la discrimination et le chaos, et appellent à l'agression gratuite contre les personnes, leur



dignité et les biens publics et privés. Son Excellence a ensuite conclu en exprimant son aspiration à renforcer la coopération et la coordination avec les institutions et les centres scientifiques et juridiques en Irak par le biais d'un partenariat pour l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers avec des universitaires irakiens sur les moyens de démanteler les idéologies extrémistes et de corriger les idées fausses sur l'Islam. Pour sa part, le Consul général a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie, ainsi que ses remerciements au Secrétaire général pour la réception chaleureuse et le grand accueil, soulignant le désir de son pays d'établir des relations solides et durables avec l'Académie et d'en bénéficier pour aborder les nombreuses questions religieuses et intellectuelles qui occupent la société irakienne. Il a également exprimé sa grande appréciation pour les changements qualitatifs et les développements remarquables dont le Secrétariat Général de l'Académie a été témoin, tant au niveau administratif qu'au niveau scientifique et intellectuel, depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire Général de l'Académie, louant sa grande volonté d'unifier

la voix de la Oumma et de répandre les concepts corrects sur l'Islam. Son Excellence s'est également félicité de la volonté de l'Académie de renforcer la coopération et la communication entre le Secrétariat général de l'Académie et les savants irakiens renommés et fiables, afin de soutenir les efforts du gouvernement irakien dans la lutte contre l'intolérance, l'extrémisme et le terrorisme. Le Consul général a conclu en exprimant ses vœux au Secrétaire général et à l'Académie pour plus de succès dans la réalisation des activités et des programmes de son plan stratégique, soulignant la disponibilité de la Délégation permanente de l'Irak à fournir tous les services nécessaires l'Académie pour assurer le succès de ses divers programmes et projets. Ont été présent, du côté irakien, le Consul général Nihad Hamad Al-Dulaimi, la conseillère diplomatique Mayia Hadi Mahdi et le consul adjoint Mohammad Mustafa Kamel, et du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, directeur des affaires du cabinet et du protocole, et M. Mourad Tili, conseiller du Secrétaire général pour les médias.



## L'AIFI participe à la 50ème Session du Comité des Finances Permanent de l'OCI

Le Comité financier permanent de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) a tenu sa cinquantième session pour examiner le projet de budget de l'OCI et de ses organes subsidiaires, durant la période du 15 au 17 Jourmada Al-Akhira 1443 correspondant au 18 au 20 janvier 2022, au siège de l'OCI à Djeddah. Les représentants de États membres et les représentants du Secrétariat général et des organes subsidiaires ont participé à la réunion. Le représentant de la République du Niger a ouvert la session et a transmis la présidence à S.E. l'Ambassadeur Rizwan Sheikh, représentant permanent de la République islamique du Pakistan, en sa qualité de chef de la délégation de la République islamique du Pakistan pour diriger les travaux de la cinquantième session du Comité financier. S.E. M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'OCI, a prononcé un discours à cette occasion dans lequel il a loué les efforts déployés par les distingués délégués pour assurer le bon fonctionnement et l'application des règlements financiers ainsi que pour améliorer l'efficacité financière de l'OCI en général. Ce discours a été suivi par celui du Président du Comité, qui a présenté un bref résumé du rapport financier pour les années 2019-2020 et les notes et ont présenté les projets de budget de leurs organes, et les représentants des pays ont fait leurs observations et commentaires. Leurs positions ont varié entre les partisans d'une augmentation des budgets de certains organes et les opposants à l'augmentation pour tous les organes. Au milieu de ce débat long et animé, S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présenté le projet de budget de l'Académie dans les trois langues officielles, se concentrant dans sa présentation sur la mise en évidence de l'importance du rôle de l'Académie et ses efforts appréciés depuis sa création jusqu'à aujourd'hui dans



la clarification des provisions juridiques sur les questions et les problèmes qui concernent les musulmans, louant ses efforts distingués dans la présentation de la Charia d'une manière modérée, soulignant ses avantages et sa capacité à assurer le bonheur, la sécurité et la stabilité des peuples des deux mondes. Il a également noté le grand rôle que joue le Conseil dans la promotion de la modération, de la tolérance et de coexistence, et le rejet du fanatisme, de l'extrémisme, et du terrorisme. Il a expliqué qu'il y a un besoin urgent, sinon plus qu'un besoin, qui nécessite l'approbation du projet d'augmenter le budget de l'Académie pour lui permettre de mener à bien sa mission principale, celle de lutter contre l'idéologie extrémiste, de répondre aux appels aux fatwas de toute la Oummah, et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes contemporains. Il a également présenté le plan stratégique quinquennal de l'Académie avec ses indicateurs de performances. Cette présentation remarquable a brièvement résumé les activités importantes dont l'Académie. Il a conclu en présentant le premier plan stratégique de l'Académie qui comprend une définition claire de sa vision, de sa mission et de ses activités, programmes, projets et initiatives avec des indicateurs de performance mesurables et évaluables. En outre, la présentation de Son Excellence a été bien accueillie par les représentants des États membres de l'OCI, qui ont loué les efforts de Son Excellence pour faire avancer l'Académie

en renforçant sa performance depuis sa nomination à la tête du Secrétariat général il y a quinze mois. Un nombre conséquent des représentants de pays à recommandé l'approbation du projet de budget, et d'autres se sont opposés à toute augmentation du budget du Secrétariat Général de l'OCI et de tous ses organes, y compris l'AIFI. Après avoir écouté les différentes interventions de l'OCI et de ses organes subsidiaires, le Comité a décidé que le budget devait rester tel qu'il était les années précédentes sans aucune augmentation, y compris le budget de l'Académie. La commission a également demandé au Secrétariat général de l'OCI et à ses organes subsidiaires de rationaliser leurs dépenses et les a exhortés à être efficaces en termes de réduction des coûts dans leurs opérations financières et administratives et à mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de transparence et de rationalisation des dépenses. Par ailleurs, le comité a recommandé de ne pas accorder d'augmentation des budgets pour l'exercice 2023, sauf en cas de nécessité urgente. Il convient de noter que le Secrétariat général de l'OCI devrait s'efforcer de définir ce que signifie «sauf en cas de nécessité urgente» dans l'arrêté ministériel qui stipule de ne pas augmenter le budget du Secrétariat général et de ses organes pour les exercices 2022 et 2023, car il existe une grande ambiguïté parmi les représentants de nombreux pays sur ce que signifie cette limitation. Par conséquent il y a une grande divergence entre les positions. L'Académie éprouve de la joie pour avoir présenté son plan stratégique de manière systématique permettant aux représentants des pays de mieux comprendre ses plans futurs, des développements et des changements qualitatifs dont elle est témoin; grâce à Allah le Tout Puissant.

## Dr Abnauf participe à la 35ème session du Comité islamique du Croissant

Dr Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, Directeur du Département de la Planification et de la Coopération Internationale de l'Académie, a participé à l'ouverture de la 35ème session du Comité Islamique de la Croissant International de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) à Djeddah, le mercredi et le jeudi 2-3 Jourmada II 1443H correspondant aux 5-6 janvier 2022G. Dans son discours au nom de S.E. le Secrétaire général de l'Académie, Dr Abnauf a affirmé que l'Académie accueille toute coopération qui soutient les questions humanitaires et contribue à la réalisation des objectifs du Comité islamique du Croissant international. Il a également ajouté que parmi les objectifs stratégiques de l'Académie figure une réponse directe aux préoccupations des



États membres liées aux défis dont la Oummah est confrontée, toute chose qui convergent essentiellement avec les objectifs du Comité islamique du Croissant International, qui cherche à alléger les souffrances des victimes de catastrophes, de conflits et de guerres dans le monde. Enfin, il a affirmé la disponibilité

du Secrétariat général de l'Académie à mobiliser toutes ses capacités scientifiques et morales pour soutenir le Comité islamique du Croissant international dans ses efforts sincères pour aider et porter secours aux nécessiteux et aux personnes touchées par les catastrophes naturelles, les épidémies, les guerres et les conflits. Cette année, la réunion s'est tenue sous les auspices du Royaume d'Arabie saoudite, l'État du siège, président du Sommet islamique, au cours de laquelle ils ont discuté de l'évolution des questions liées au travail de fourniture d'une aide humanitaire aux personnes touchées par des catastrophes naturelles et aux personnes déplacées dans les États membres.

## 15ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI

Le dimanche 6 Jourmada II 1443H correspondant au 9 janvier 2022G, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la quinzième assemblée générale mensuelle du personnel de l'Académie, au siège de l'Académie à Djeddah. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour l'engagement envers les règlements et les décisions de l'Académie, en particulier la participation régulière aux réunions périodiques qui définissent les orientations générales des politiques de l'Académie et les mesures pratiques prises concernant toutes les différentes questions et activités que l'Académie organise régulièrement. Il a ensuite souhaité bonne et heureuse nouvelle année administrative,

les appelant tous à redoubler d'efforts et à viser l'excellence. En plus il a donné la parole au personnel pour qu'ils expriment leurs opinions, leurs remarques sur l'avancement des travaux de l'Académie ainsi que leurs propositions susceptibles de contribuer à l'amélioration des performances du personnel. Il a écouté avec intérêt et attention leurs remarques et suggestions, appelant chacun à continuer de faire preuve d'un esprit de coopération, de synergie et de fraternité tout en déployant un maximum d'efforts pour réaliser de manière optimale les activités et les programmes de l'Académie. La réunion a pris plusieurs décisions dont les plus importantes sont:

- Chercher les nouvelles technologies de système de présence et de soumettre



un rapport mensuel sur la présence du personnel au Secrétaire Général.

- Nommer un nettoyeur supplémentaire pour couvrir l'agrandissement des bureaux de l'Académie au cours de l'année écoulée.

## 29ème Réunion périodique des Chefs de Division

Jeudi 10 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 13 janvier 2022, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingt-neuvième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions et les a remerciés pour leur présence régulière à ces réunions importantes et décisives pour les programmes et projets de l'Académie et les modalités de leur mise en œuvre dans les meilleurs délais. Son Excellence a également souligné la nécessité de l'engagement de tous les employés envers les procédures et règlements organisationnels de l'Académie en ce qui concerne les règles de la présence et des autorisations de sorties pendant les horaires de travail, rappelant à chacun d'être honnête et digne de confiance dans sa relation avec l'institution et d'avoir un sens de responsabilité envers la Oummah musulmane,



employés proviennent des contributions des États membres de l'Organisation, et donc la responsabilité morale est grande pour nous tous d'accomplir notre devoir de la manière la plus complète et la meilleure forme. D'autre part, Son Excellence a évoqué la question des droits des employés et a affirmé à cet égard sa directive au Département des affaires administratives et financières de l'Académie de permettre à tous les employés d'utiliser leurs congés annuels quand ils le souhaitent, afin d'assurer le confort de l'employé et de fournir l'atmosphère adéquate, tout en

respectant les procédures et les règlements énumérés dans le statut de l'Académie et le système cadre de l'Organisation. Son Excellence a également appelé les employés de l'Académie à informer l'autorité concernée de toute infraction du système, soulignant qu'il n'y a aucune tolérance pour ceux qui fraudent l'Académie en contournant le système d'empreintes digitales visant à contrôler les heures de présence et de sortir des employés. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont:

- Réviser quotidiennement le bulletin mensuel afin d'éviter d'accumuler les infos pour les comités chargés de l'éditer et de le réviser, et afin de le diffuser à temps.
- Distribuer des copies du livre annuel du bulletin à grande échelle dans les États membres pour faire connaître les activités et les accomplissements de l'Académie au cours de l'année écoulée.
- Accélérer l'achèvement des tâches liées à la tenue d'un séminaire sur l'étourdissement des volailles en partenariat avec l'Autorité alimentaire et pharmaceutique.

## 30ème Réunion périodique des Chefs de Division



Jeudi 24 Jourmada Al-Akhira 1443, correspondant au 27 janvier 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la trentième réunion périodique des chefs de division au siège du Secrétariat Général de l'Académie de Djeddah. Le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés pour leur régularité à créations périodiques et leur efforts à éléver l'Académie au plus haut niveau. Il a ensuite remercié le Département des affaires financières et administratives pour

ses efforts louables dans la préparation du rapport financier annuel et du budget annuel de l'Académie, qui a été vivement salué par le Comité de contrôle financier de l'OCI. Son Excellence a également ajouté que le comité a recommandé quelques modifications mineures que l'Académie devrait prendre en considération à l'avenir afin de parvenir à une transparence totale sur tous ses comptes. Son Excellence a également félicité les participants pour la sortie de la deuxième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie en anglais, après une longue interruption de plus de vingt ans. Dans ce contexte, Son Excellence a salué l'esprit de coopération entre les fonctionnaires responsables de cette importante publication et a remercié tous ceux qui ont contribué à sa préparation afin qu'il puisse voir le jour à nouveau, en particulier M. Jawzi Lardjane, chef de la division de traduction. Son Excellence a également insisté sur la nécessité

de diffuser le livre le plus largement possible à l'intérieur et à l'extérieur des Etats de l'Organisation afin d'en étendre les bénéfices. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de la réunion, dont les plus importantes sont:

- Confier au Comité des Cadeaux de distribuer la version anglaise du livre des résolutions dans le monde entier, au plus tard fin février prochain.
- Confier au Département des TIC de publier la version électronique du livre des résolutions en anglais sur le site web de l'Académie, tout comme la version arabe.
- Imprimer des exemplaires de la brochure du bulletin mensuel dans les trois langues (arabe, anglais et français) pour distribution aux missions diplomatiques parlant ces langues, aux visiteurs de l'Académie et aux participants aux séminaires et conférences de celle-ci.
- Confier au Département des TIC le soin de convertir les anciens documents scientifiques audiovisuels de l'Académie en versions numériques, facile à sauvegarder et utiliser.

## 59ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Mercredi 5 Jourada Al-Oula 1443, correspondant au 29 décembre 2021, la 59ème réunion hebdomadaire des directeurs de département s'est tenue au siège de l'Académie à Djeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, puis en leur présentant un bref résumé de ses récents voyages, au cours de laquelle il a tenu de nombreuses réunions importantes aux Émirats arabes unis et en République

de Guinée, aboutissant à la conclusion d'accords et de partenariats importants pour l'Académie, qui renforceront sa mission et sa position, et ainsi soutiendront ses diverses activités et efforts au sein des États membres et des communautés musulmanes dans le monde. Son Excellence a ensuite parlé de sa rencontre avec le nouveau Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et l'a félicité pour sa prise de fonction à la tête de l'OCI. Il a également profité de cette occasion pour présenter davantage l'Académie, ses objectifs, ses projets et ses programmes futurs, tels qu'ils sont définis dans son plan stratégique. Son Excellence a également évoqué que lors de cette réunion les deux parties ont discuté des résultats de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OCI qui s'est tenue récemment au Pakistan, où les ministres ont décidé de charger l'Académie de former un comité des érudits

de la Oummah pour dialoguer et discuter avec les érudits d'Afghanistan sur les questions relatives aux femmes et leur travail. La réunion a passé en revue les décisions émises par la réunion précédente. Plusieurs décisions ont été prises, dont les plus importantes sont:

- Confier au département de recherche de présenter une conception urgente pour la prochaine réunion avec les leaders religieux des Talibans en Afghanistan, en proposant une leur nom avec la délégation de l'Académie.
- Confier au département de la coopération internationale de présenter une conception globale pour un symposium scientifique jurisperudentiel destiné aux musulmans des pays scandinaves.
- Confier au département des conférences de communiquer avec les participants aux séminaires et sessions de l'Académie au lieu du département des recherches.

## 60ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Pour assurer la coordination, le suivi et la corroboration des activités et programmes organisés par le Secrétariat général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la soixantième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 30 Jourada Al-Oula 1443H correspondant au 03 janvier 2022 au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, et en félicitant tous les employés de l'Académie pour la nouvelle année administrative, en leur souhaitant du succès et en espérant que les départements et divisions puissent mettre en



œuvre les dispositions du plan stratégique de manière harmonieuse, coordonnée et précise. Son Excellence a également parlé de l'importance de fournir aux membres de l'Académie une connaissance correcte et large des principes universels et des objectifs suprêmes de la charia, et les a appelés à être ouverts à la jurisprudence des écoles islamiques respectées en matière d'ijtihad , l'adhésion à l'approche de la

modération, et la promotion d'une culture de tolérance et de coexistence pacifique entre les sociétés et les peuples, indiquant dans ce contexte l'importance d'informer les membres de l'Académie des vues des différentes écoles de jurisprudence, exerçant une ouverture d'esprit et l'acceptation de l'autre, tout en restant à l'écart de toute forme d'extrémisme, d'hérésie et de blasphème. La réunion a abouti à plusieurs décisions dont les plus importantes sont:

- Tenue d'une réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie au cours du mois de janvier.
- Début des préparatifs pour la tenue d'un séminaire sur les Fatwas dans les communautés musulmanes: défis et perspectives, au cours du mois de février, en coopération avec le Conseil mondial des communautés musulmanes.

## 61ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a tenu sa 61ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements dirigés par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général, le lundi 07 Jourada II 1443H correspondant au 10 janvier 2022G au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, réitérant l'importance de ces réunions, qui mettent tout le monde au même niveau de suivi des activités et programmes de l'Académie. Puis Son Excellence a évoqué sa rencontre et la délégation de l'Académie avec Son Altesse Royale le Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la province de La Mecque Al-Moukarramah dans son bureau, louant l'importance de cette rencontre et son impact sur l'avenir du Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a déclaré qu'il a profité de l'occasion pour présenter un aperçu de l'Académie, en particulier sa mission de présenter la charia de manière modérée, en soulignant ses avantages et sa capacité à apporter bonheur et stabilité pour l'individu

et la société. Il a également salué les efforts continus de l'Académie pour corriger les idées fausses et les images stéréotypées de l'Islam, soulignant l'engagement de l'Académie dans ses résolutions, recommandations et déclarations à l'approche de la modération et à la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, dans un effort pour unir la voix de la Oummah et unir ses rangs. Son Excellence a également exprimé à Son Altesse les remerciements et la gratitude de l'Académie envers le pays du siège, qui a adopté l'Académie depuis sa création il y a quatre décennies et lui a fourni et continue de lui fournir toutes les capacités et services qui l'aident à atteindre ses objectifs et sa mission. Son Excellence a conclu en demandant au Département de la recherche et des études de fournir à l'Émirat les résolutions, recommandations et publications de l'Académie relatives à la promotion d'une culture de modération et de tolérance et au rejet du fanatisme, de l'extrémisme et du terrorisme. Il a également appelé le Département de la planification et de la coopération internationale à accélérer l'achèvement des procédures de signature d'un accord de coopération entre l'Académie et l'Institut Prince Khaled Al-Faisal pour la modération



(l'tidal) de l'Université du Roi Abdelaziz à Djeddah. La réunion a abouti à plusieurs décisions dont les plus importantes sont :

- Commencer les préparatifs pour la tenue d'un séminaire sur «Les fatwas dans les communautés musulmanes: défis et perspectives», au cours du mois de février, en coopération avec le Conseil mondial des communautés musulmanes.
- Compiler les résolutions et recommandations de l'Académie sur les questions de modération, de tolérance et de coexistence dans un livret et les traduire dans les langues approuvées par l'Organisation.
- Communiquer avec l'Institut Prince Khaled Al-Faisal pour la modération (l'tidal) à l'Université du Roi Abdelaziz pour fixer une date pour la signature de l'accord de coopération avec eux.

## 62ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Lundi 14 Jounada Al-Akhira 1443, correspondant au 17 janvier 2022, la soixante-deuxième réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie s'est tenue au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a souhaité la bienvenue aux directeurs de département, et les a remerciés pour leur engagement à assister à ces importantes réunions hebdomadaires pour assurer le suivi des activités et des programmes de l'Académie. Le Secrétaire Général a également évoqué la nécessité pour tous les employés de respecter les heures de travail officielles, ainsi que les règles de présence et de congé, comme stipulé dans les règlements et procédures du statut de l'Académie et les règlements de l'OCI. Il a également appelé tous les directeurs à veiller à ce que ces règles soient strictement appliquées au sein de leurs départements et à ne permettre aucune oisiveté et indiscipline,

que ce soit en matière de présence et de congé, ou en utilisant les heures de travail à des fins personnelles sans rapport avec l'Académie. Dans le même contexte, Son Excellence a souligné l'importance de l'autosurveillance et de la crainte de Dieu Le Tout-Puissant comme base et principe constants dans le comportement d'un musulman, expliquant que les procédures administratives telles que la prise d'empreintes digitales et autres ne sont que des outils qui aident à la discipline, et que le principe de base est que l'employé s'autocontrôle et craint Dieu et adhère à ce qu'il a promis en signant le contrat de travail avec l'Académie. Son Excellence a souligné que le fait de frauder le système en tamponnant l'entrée puis en s'éclipsant à des fins privées, puis en revenant pour tamponner la sortie est une tromperie et une falsification, et par conséquent le salaire que prend cet employé est considéré comme un péché et un interdit qui ne lui est pas du tout permis.



La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Expédier la préparation du symposium sur l'étourdissement des volailles en partenariat avec l'Autorité saoudienne des aliments et des médicaments, tout en veillant à ce qu'il se tienne dans la ville de Djeddah.
- Préparer la prochaine réunion avec les savants des Talibans afghans au cours du mois de février.
- Tenir une réunion pour le Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie au cours du mois de février.

## 63ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

La 63ème réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a été présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le lundi 21 Jounada al-Akhira 1443, correspondant au 24 janvier 2022. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur présence régulière et leur volonté de suivre et de mettre en œuvre les résultats des réunions et d'œuvrer à leur réalisation conformément au plan stratégique quinquennal de l'Académie, soulignant que toutes les décisions de ces réunions sont contraignantes et doivent être mises en œuvre avec tous leurs détails et dans les délais qui ont été méticuleusement fixés. Son Excellence a ensuite passé en revue la version anglaise du Livre des Résolutions, qui a vu le jour après une absence de vingt-deux ans. Son Excellence a ensuite passé en revue les axes principaux de la cinquantième session du Comité Financier Permanent de



l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), tenue la semaine dernière, où Son Excellence a exprimé ses remerciements au Département des Affaires Financières et Administratives pour le grand effort qui a été fait pour mettre en évidence les activités et les programmes de l'Académie à travers son rapport financier annuel, qui a été entièrement approuvé, indiquant l'exactitude de la politique financière suivie, et a ajouté que le comité a recommandé quelques améliorations mineures objectives, que Son Excellence a transmises au Département des

Affaires Financières, soulignant la nécessité de les suivre strictement afin d'atteindre l'efficacité et la transparence requises des comptes de l'Académie. La réunion a ensuite discuté des décisions émises de la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes :

- Soumettre un rapport final sur le système d'empreintes digitales, installer des caméras de vidéosurveillance, à l'intérieur et à l'extérieur du siège pour assurer la sécurité des employés et des biens de l'Académie.
- Envoyer des demandes des articles de recherche prévus pour le symposium sur les aliments et les drogues et le symposium sur les communautés musulmanes.
- Distribuer la deuxième édition du Livre des Résolutions en anglais à l'OCI et à tous ses organes subsidiaires, aux missions diplomatiques, aux universités, aux institutions scientifiques et de recherche des Etats membres et des communautés musulmanes.

## 64ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Dans le cadre des efforts de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) pour avancer la performance de l'Académie, renforcer la transparence, et mettre en avant toutes les questions nouvelles et émergentes sur la table de discussion pour trouver des solutions appropriées, sur la base du principe de coopération et d'intégration, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la soixante-quatrième réunion hebdomadaire des directeurs des

département, le lundi 28 Jounada Al-Akhira 1443 correspondant au 31 janvier 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions, et a ensuite parlé de l'importance d'examiner les recommandations des forums consultatifs tenus par le Secrétariat général de l'Académie l'année dernière avec les secrétariats et les départements des Awqaf, et les conseils chariatiques des banques islamiques dans le pays du siège, et les pays du Conseil de coopération du Golfe. Son Excellence a souligné la nécessité d'assurer la mise en œuvre de ces recommandations qui visent à soutenir le Fonds Waqf de l'Académie en collectant des dotations en nature et en espèces pour financer les activités et les programmes de l'Académie. Son Excellence a conclu en saluant les

remarques et recommandations de l'auditeur interne sur les procédures de décaissement du budget, appelant le département des affaires financières à s'y conformer pleinement. Plusieurs décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont :

- Appel à la préparation des forums avec les Conseils de Charia des banques et envoi d'une copie du livre des résolutions en anglais aux participants à ces forums.
- Former plus d'un fonctionnaire du département des médias sur la conception du bulletin d'information mensuel.
- Contacter les organismes liés au Waqf dans l'Etat du Koweït et le Royaume du Bahreïn afin d'ouvrir un compte spécial pour le Fonds Waqf de l'Académie dans les États membres de l'OCI.
- Développer un plan de marketing et de vente des publications de l'Académie en ligne et préparer un rapport à ce sujet.

## Déclaration de l'AIFI Condamnant et Dénonçant des Attaques terroristes des Milices Houthis contre l'Emirat d'Abou Dhabi



Déclaration de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique Condamnant et Dénonçant les Attaques Terroristes des Milices Houthis contre Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis Louange à Allah, le Seigneur des mondes, et que les éloges et la paix d'Allah couvrent notre Prophète, ses compagnons ainsi que sa famille. Le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), en tant que la référence juridique majeure de la Oumma, exprime sa plus ferme condamnation des attentats terroristes menées par les milices criminelles Houthi le lundi 14/06/1443, correspondant au 17/01/ 2022, contre des installations civiles vitales dans l'Emirat d'Abou Dhabi, aux Emirats Arabes Unis, faisant un certain nombre de victimes et de blessés innocents. Le Secrétariat général de l'Académie exprime sa profonde dénonciation de l'agenda de ces milices terroristes de déstabiliser la sécurité et la stabilité

des Émirats arabes unis. Condamnant fermement ces horribles attentats terroristes qui sont contraires aux principes de notre religion et à toutes les normes, coutumes et conventions internationales, le Secrétariat général de l'Académie présente ses plus sincères condoléances à Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, Président des Emirats arabes unis, ainsi qu'à son gouvernement et son peuple. Le Secrétariat présente également ses plus sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, en demandant à Allah Le Plus Haut de les accepter parmi les martyrs, d'assurer le prompt rétablissement des blessés, et de protéger les Émirats arabes unis ainsi que tous les pays musulmans contre les maux de l'extrémisme et du terrorisme. En cette douloureuse occasion, le Secrétariat général de l'Académie appelle les savants, les intellectuels et les sages du monde entier à assumer leur responsabilité entière dans la lutte contre les racines de l'extrémisme et du terrorisme, en particulier pour

déraciner et démanteler les dangereuses prémisses intellectuelles à partir desquelles les milices terroristes Houthi justifient les effusions de sang infaillibles, détruisent les infrastructures, terrorisent les civils et sèment la discorde, les conflits sectaires, la destruction et le chaos dans tout le Yémen. Le Secrétariat général de l'Académie renouvelle également son appel à des efforts scientifiques et intellectuels concertés à tous les niveaux pour faire face à l'extrémisme et au terrorisme, pour renoncer avec véhémence à la violence et à l'intolérance en propageant la modération, la tolérance et la coexistence comme souffre de sécurité pour les communautés et les sociétés partout dans le monde. Ceci dit: Nous demandons à Allah le Tout-Puissant de préserver la sécurité, la stabilité et la prospérité des Émirats arabes unis, et de les protéger de toute transgression et agression.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE

[info@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

@aifi\_org

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

@aifi.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER

VIA LES ADRESSES SUIVANTES:

ROYAUME D'ARABIE SAUDITE.

B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346

FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 16



## Le Premier Ministre Mauritanien reçoit le Secrétaire Général de l'Académie

Dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et les institutions scientifiques et religieuses au sein des Etats membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a rendu visite au Premier Ministre, S.E.M. Mohamed Ould Bilal Massoud, le jeudi 09 Rajab 1443, correspondant au 10 février 2022, dans son bureau à Nouakchott. Le Premier Ministre a souhaité la bienvenue à son invité et l'a remercié pour sa visite, et pour sa participation à la deuxième Conférence Africaine pour la Promotion de la Paix tenue à Nouakchott. Il a ensuite salué le rôle de l'Académie dans la lutte contre l'extrémisme, la radicalisation, l'intolérance et le terrorisme, notant à cet égard l'aspiration de la République Islamique de Mauritanie au soutien de l'Académie aux efforts des organisateurs de la deuxième Conférence Africaine pour la promotion de la paix qui s'est tenue à Nouakchott, étant donné que les objectifs de cette conférence sont inclus dans les objectifs importants de l'Académie. Enfin il a souligné l'appui continu de son gouvernement à l'Académie pour lui permettre de mener à bien ses activités et ses programmes, et pour renforcer le partenariat



permanent entre l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses mauritanies. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses remerciements au Premier Ministre pour l'accueil. Il a également exprimé la reconnaissance de l'Académie à la République islamique de Mauritanie pour le soutien continu qu'elle accorde à l'Académie, se félicitant de la bonne réputation dont jouissent les résolutions et les recommandations de l'Académie auprès des autorités religieuses du pays. Il a noté que la signature d'un accord de coopération entre l'Académie et le Ministère des Affaires Islamiques en était la preuve. Il a ensuite saisi l'occasion pour donner un aperçu de l'Académie en termes de vision, de mission, d'objectifs, de programmes et de projets. Il a également exprimé la disponibilité de

l'Académie à renforcer la coopération avec tous les organismes religieux et scientifiques en Mauritanie dans divers domaines dans le but de coordonner les efforts visant à promouvoir la paix et la stabilité et à combattre les idéologies extrémistes. Il a affirmé la volonté de l'Académie de coopérer avec les autorités mauritanies afin de mettre en évidence le modèle réussi de la Mauritanie comme une forte intégration entre les approches sécuritaires et intellectuelles dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Il a ensuite remis au Premier Ministre un exemplaire de la quatrième édition du livre des résolutions et recommandations de l'Académie, ainsi qu'un exemplaire du plan stratégique quinquennal de l'Académie. Ont assisté à la réunion la directrice du cabinet du Premier ministre, Mme Aish Fal Fergas, le conseiller chargé des affaires islamiques du premier ministère, M. Ahmed Salem Ould Miabah, et M. Amjad al-Mansi, chef du protocole à l'Académie.



## L'AIFI et l'Union des Savants africains signent un Mémorandum de Coopération



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a signé avec Dr. Saeed Mohamed Baba Silla, Secrétaire Général de l'Union des Savants Africains, un mémorandum de coopération stratégique entre les deux institutions, le mercredi 01 Rajab 1443, correspondant au 02 février 2022. Cet mémorandum vise à initier un partenariat stratégique dans le domaine des intérêts mutuels et des compétences scientifiques et de recherche. Il vise également à organiser conjointement des conférences et des symposiums, à tenir des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties dans les conférences et les symposiums. Après la signature du mémorandum, S.E. Prof.

Sano a exprimé sa fierté de cette coopération et a souhaité que ce mémorandum marque le début d'une nouvelle phase dans les relations durables entre l'Académie et l'Union afin de coordonner les efforts et d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et à toutes les questions qui préoccupent les musulmans de l'Afrique. Il a également affirmé que l'Union trouvera auprès de l'Académie tout le soutien nécessaire pour lui permettre de clarifier les prévisions charatiques sur les enjeux qui préoccupent les musulmans en Afrique. De son coté, Secrétaire Général de l'Union a exprimé son grand plaisir de conclure cet mémorandum, qui permettra à l'Union de bénéficier de l'expertise de l'Académie lui permettant ainsi de promouvoir les principes de la modération, du juste milieu et de la tolérance de manière optimale. En plus ce mémorandum permettrait aux savants africains de participer aux symposiums, ateliers spécialisés et aux conférences organisées par l'Académie autour des thématiques et des

défis des pays africains dans les domaines de la coexistence et de l'acceptation de différences. En application des termes du mémorandum, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé pour définir les axes, les moyens et mécanismes de leur mise en œuvre selon les notions contenue dans le mémorandum lui-même. Ont assisté à la réunion Dr Omar Bamba, directeur exécutif de l'Union, de Mohamad Mondher Chouk, directeur des affaires du cabinet, de Mme Sarah Al-Bedewi, directrice des affaires familiales et féminines, du Dr. Abdel Fattah Abnaouf, directeur de la planification et de la coopération internationale, Dr. Alhagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les Médias.



## **Le Ministre Mauritanien des Affaires étrangères reçoit le Secrétaire Général**



Le Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritaniens à l'Etranger S.E.M. Ismail Ould Cheikh Ahmed, a reçu S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, le jeudi 09 Rajab 1443 correspondant au 10 février 2022, dans son bureau au siège du Ministère à Nouakchott, en République islamique de Mauritanie. Le Ministre a souhaité la bienvenue à son invité et l'a félicité pour sa nomination à la tête de l'Académie et ses performances remarquables dans la gestion de l'Académie. Puis il lui a exprimé son engagement total et celui du gouvernement mauritanien à renforcer les relations de coopération avec l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et tous ses organes, en particulier

l'Académie. Aussi, il a exprimé la volonté de son ministère de soutenir les différents projets et programmes de l'Académie visant à promouvoir la paix et la tolérance dans le monde. Au cours de la réunion, les deux parties ont également discuté des résultats et des recommandations de la deuxième conférence africaine pour la promotion de la paix qui s'est tenue à Nouakchott. Pour sa part, le Secrétaire Général a remercié Monsieur le Ministre pour l'accueil chaleureux rempli de sentiments de fraternité et de respect, notant la force des relations fraternelles et amicales qu'il entretient avec Son Excellence depuis des années, et exprimant sa gratitude à la République islamique de Mauritanie pour le soutien continu à l'Académie afin de renforcer l'esprit de l'action islamique commune. Il a également exprimé ses félicitations à la République islamique de Mauritanie et au Forum de la Paix d'Abou Dhabi pour le succès de la deuxième conférence africaine pour la promotion de la paix, et l'importance des recommandations émises par la conférence, notant que la tenue de cette conférence à Nouakchott confirme le succès du modèle mauritanien dans la lutte contre l'extrémisme, le fanatisme et le

terrorisme par des approches sécuritaires et intellectuelles sobres et efficaces, qui ont porté leurs fruits, et méritent d'être louées et utilisées dans de nombreux endroits dans le monde. Enfin, il a exprimé son aspiration à établir des partenariats stratégiques entre l'Académie et les institutions scientifiques, diplomatiques et religieuses en Mauritanie, en particulier sur les questions relatives au renforcement de la diplomatie religieuse en fournissant aux travailleurs du secteur diplomatique toutes les informations relatives à la correction des stéréotypes qui sont attachés à l'Islam de temps en temps. Ont assisté à la réunion SEM l'Ambassadeur Cheikh Sayed Ahmed Ould Mohamed Al-Salik, directeur de la Ligue des États arabes et de l'OCI à la direction générale de la coopération multilatérale du ministère, et de M. Amjad Al-Mansi, chef de la division du protocole à l'Académie.



## **Le Secrétaire Général de l'Académie participe à la Journée Mondiale de la Fraternité Humaine à Abou Dhabi**

Le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a participé le vendredi 03 Rajab 1443, correspondant au 04 février 2022, au séminaire intellectuel virtuel organisé par le Centre Zayed d'Etudes et de Recherches du Club du Patrimoine des Emirats sous le titre «La Charte d'Abou Dhabi : Un modèle de patrimoine humain éternel» à l'occasion de la journée mondiale de la fraternité humaine, qui a été approuvée par les Nations unies le 4 février dernier, pour commémorer le jour où la charte sur la fraternité humaine a été lancé à Abou Dhabi. Dans son intervention, Le Secrétaire Général a exprimé ses sincères remerciements au Club du Patrimoine des Emirats pour l'avoir invité à participer à cet symposium sur l'un des sujets les plus importants de l'époque auquel nous devons tous donner la place qu'il mérite pour la recherche et l'étude. Il a souligné que la charte de la fraternité humaine est l'un des documents les plus importants de l'humanité, à un moment où le monde entier avait un besoin urgent d'une initiative qui rappelle aux peuples et aux sociétés l'importance de la fraternité humaine en représentant ses principes et ses valeurs. Il a ajouté que la charte est survenue à un moment où les

flames de guerre et des conflits brûlaient en de nombreux endroits, ce qui rendait nécessaire de rappeler à l'humanité que la fraternité humaine, à son origine et dans ses détails, est en effet une faveur divine sur laquelle les relations entre les êtres humains doivent être fondues partout et à tout moment. Il a ajouté que : «Il s'agit d'un document intégré et complet qui répond à toutes les questions qui se posent à l'époque actuelle et qui se poseront dans les temps à venir. Alors que nous célébrons cette Journée mondiale de la fraternité humaine, nous devons tous vivre cette fraternité dans notre comportement, notre morale, notre foi et nos relations, et que la fraternité soit présente dans tout ce que nous faisons dans notre vie quotidienne. Cela doit se refléter dans nos actions et dans nos relations avec ceux qui nous entourent et qui sont nos frères en religion ou nos homologues en

humanité. J'appelle les institutions éducatives du monde entier à s'inscrire et à inclure la Journée mondiale de la fraternité humaine dans les programmes scolaires afin de la faire connaître à tous et de promouvoir la tolérance, l'amour et la paix pour l'univers entier. ». Il convient de noter que cette charte de fraternité humaine a été signé par le Grand Imam, le professeur Ahmed al-Tayeb, cheikh d'Al-Azhar Al Sharif, et le pape François, pape de l'Église catholique, à Abou Dhabi en 2019, une grande réalisation historique et humaine fondée sur la foi qui a donné une dimension humaine en termes de fondements, de règles, de principes et d'objectifs. De nombreuses personnalités religieuses appartenant aux trois confessions abrahamiques ont participé au séminaire, parmi eux leurs Éminences Cheikh Ahmed Abdul Aziz al-Haddad, Grand Moufti et directeur du Département des fatwas à Dubaï, le père Nabil Haddad, PDG du Centre pour la Coexistence religieuse de la Jordanie, le pasteur Bishoy Fakhri Amin, patron de la cathédrale Anba Antonios pour les coptes orthodoxes à Abou Dhabi, et d'autres encore. La session a été animée par Dr Mohammed Fatih Zaghl, chercheur au Centre Zayed d'études et de recherches.

## L'Académie et le Ministère des Affaires islamiques de la Mauritanie signent un Mémorandum de Coopération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a signé avec S.E.M. Dah Ould Amar Taleb, Ministre des Affaires Islamiques et de l'Enseignement originel de la République Islamique de Mauritanie, un accord de coopération stratégique entre les deux parties, le mercredi 08 Rajab 1443, correspondant au 09 février 2022, au siège du ministère dans la capitale mauritanienne, Nouakchott. Cet accord vise à promouvoir un partenariat stratégique dans le domaine de l'entraide et l'échange des capacités et des compétences scientifiques et de recherche des deux institutions. L'accord vise également à organiser conjointement des conférences et des conférences et des séminaires, à tenir des ateliers et des formations, à échanger des publications. Après la signature de l'accord, Le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé sa grande joie de visiter le siège du Ministère et son grand plaisir de conclure cet accord qui témoigne du grand respect que les Etats membres de l'OCI portent à l'Académie. Il a également exprimé sa grande appréciation pour les efforts louables de la République islamique de Mauritanie dans la dissémination de la modération et la promotion d'équilibre, de tolérance et de coexistence pacifique entre les religions et les peuples, et a loué le soutien continu de la Mauritanie à l'Académie



dans diverses réunions et forums régionaux et internationaux. En plus il a exprimé son espoir que ce mémorandum soit le début d'une nouvelle phase dans les solides relations de coopération entre l'Académie et la Mauritanie, notamment en ce qui concerne la coordination des efforts et le renforcement de la communication afin d'apporter des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et à toutes les questions qui préoccupent les musulmans en Afrique. Enfin il a affirmé la volonté de l'Académie de fournir tout le soutien religieux et scientifique dont le ministère a besoin pour lui permettre de mettre en œuvre ses programmes et activités en Mauritanie. Pour sa part, le Ministre a exprimé son immense plaisir de conclure cet accord, qui permettra à son ministère de bénéficier des vastes capacités scientifiques et de l'expertise de l'Académie. Aussi il ajouté qu'il se

réjouit de l'appui Fiqh et scientifique de l'Académie aux savants mauritaniens et aux différentes entités du ministère en organisant des séminaires spécialisés conjoints avec l'Académie concernant des questions et des préoccupations de la Mauritanie et de la région de l'Afrique de l'Ouest en général, en plus de fournir des cours de formation intensive tout au long de l'année pour éléver le niveau des religieux mauritaniens. Les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé pour définir les aspects de coopération entre elles, et les moyens et mécanismes de mise en œuvre selon les notions contenues dans ce mémorandum. Le comité a le droit de demander l'aide de toute personne qu'il juge appropriée pour mettre en œuvre tous les termes de l'accord. Ont assisté à la cérémonie de signature Dr Beyte Allah Ahmed Leswed, Secrétaire général du Ministère, et de M. Amjad Al-Mansi, chef de la division du protocole à l'Académie.



## L'AIFI et le HCR organiseront un Forum international sur le Travail caritatif islamique



Dans le cadre de la promotion de la coopération conjointe entre l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, une réunion de coordination conjointe s'est tenue par vidéoconférence entre les deux parties le mardi 14 Rajab 1443, correspondant au 15 février 2022. Cette réunion a pour but d'organiser un forum sur les œuvres caritatives islamiques en coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés afin de souligner l'importance mondiale croissante des œuvres caritatives islamiques, et le rôle

des œuvres caritatives, des organisations internationales et des partenariats dans l'orientation stratégique et transparente de la distribution de la Zakat, des aumônes, des Waqfs et autres en tant qu'outils efficaces de financement selon la finance islamique. La bonne gestion de ces outils permet d'obtenir le plus grand impact possible sur la vie des groupes les plus vulnérables à travers le monde entier, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées. L'Académie était représentée à la réunion par M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur des médias et des relations publiques,

Mme Sarah Badewi, directrice de la famille et des affaires féminines, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques. Il convient de noter que les deux parties ont convenu d'organiser le forum à Djeddah à la fin du mois de mars 2022, en présence de nombreuses institutions religieuses du monde musulman, ainsi des banques islamiques et d'institutions qui évoluent dans le domaine de la gestion de la Zakat et des œuvres caritatives humanitaires.

## Le Secrétaire Général de WAMY visite l'Académie

S.E. Dr. Saleh bin Suleiman al-Wohaibi, Secrétaire Général de l'Assemblée Mondiale de la Jeunesse Musulmane (WAMY), s'est rendu le jeudi 02 Rajab 1443H, correspondant au 03 février 2022G, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à son respectable hôte et à sa délégation, le remerciant de sa visite, et saluant les efforts remarquables de WAMY à tous les niveaux. Il a exprimé le souhait que cette visite marque le début d'une nouvelle phase de coopération étroite entre l'Académie et WAMY dans le domaine de la recherche et de l'organisation de séminaires, conférences et ateliers sur diverses questions liées à la jeunesse musulmane. Pour sa part, le Secrétaire Général de WAMY a exprimé sa gratitude au Secrétaire Général de l'Académie pour l'accueil chaleureux louant le rôle de leadership joué par l'Académie dans le domaine de l'orientation sur les grandes questions qui préoccupent les musulmans à travers le monde. Il a, ensuite, souligné la volonté affichée de WAMY de bénéficier des résolutions de l'Académie au sujet du Waqf estimant qu'elles sont des bonnes résolutions édictées par des savants et des juristes de haut calibre de la Oummah. En effet il y a un grand besoin de suivre



le rythme de la jurisprudence de ces développements et changements afin de guider la recherche sur le thème des types de Waqf et les sujets émergents de la question du Waqf, notamment le Waqf monétaire et le Waqf temporaire de manière extensive et exhaustive. Ainsi, le Secrétaire Général de WAMY a proposé d'organiser dans les prochains mois un symposium scientifique spécialisé pour étudier ce sujet et formuler de nouvelles recommandations à soumettre au Conseil de l'Académie pour adoption lors de sa prochaine 25ème Session. A l'issue de la rencontre, S.E. le Secrétaire Général de l'Académie a réitéré ses remerciements au Secrétaire Général de la WAMY pour sa visite, promettant de suivre les modalités et les détails d'organisation du projet de symposium sur le Waqf et les moyens de les développer.

Il convient de mentionner que S.E. le Secrétaire Général de l'Académie fut l'un des élèves du Secrétaire Général de WAMY. Il a étudié la langue et la morphologie arabe de ses mains il y a de cela trente-cinq ans à l'Université Roi Saoud de Riyad. La réunion s'est déroulée en présence de S.E. Dr Saleh bin Ibrahim Babair, Secrétaire Général Adjoint aux affaires exécutives de WAMY, M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, directeur du département des affaires du Cabinet et des protocoles à l'Académie, Dr Abdel Fattah Abnauf, directeur du département de la planification et coopération internationale à l'Académie, M. Mohammed Walid Al-Idrissi, directeur du département des médias, des relations publiques, des technologies de l'information et de la communication à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire général pour les médias et les relations publiques à l'Académie.



## La Directrice de la Famille et des Affaires Féminines reçoit une Envoyée Spéciale du Département d'État American au siège de l'Académie



Dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et les organismes chargés du maintien des affaires religieuses et de la tutelle des questions des musulmans en dehors du monde musulman, une délégation du Département d'Etat des Etats-Unis d'Amérique conduite par l'Envoyée Spéciale pour les Femmes Mme. Rina Amiri, accompagnée de sa conseillère Mme Roushani Mansoor, de la responsable du suivi Mme Laura Marsalisi et du chef de la section politique et économique du Consulat général des États-Unis d'Amérique à Djeddah M. Allen Krause, a visité l'Académie le jeudi 16 Rajab 1443 correspondant au 17

février 2022. À son arrivée, la délégation a été accueillie par Mme Sarah Amjad Hussein, directrice de la famille et de la femme de l'Académie, qui lui a souhaité la bienvenue et a exprimé, au nom du Secrétaire général de l'Académie, la gratitude de l'Académie à la délégation pour sa visite. Elle a également exprimé ses remerciements au Consulat général pour avoir facilité la visite. Pour sa part, l'Envoyée spéciale a exprimé son plaisir de visiter l'Académie, et sa grande appréciation pour ses efforts appréciables dans la correction des pratiques par lesquelles de nombreux droits légitimes accordés par la Charia aux femmes sont violés, que ce soit dans les domaines de la pensée, de la société, de l'économie, de la culture et de la politique. Elle a également exprimé son appréciation du rôle important de l'Académie dans la sensibilisation de la nécessité de donner aux femmes les moyens de participer aux efforts de développement et de progrès dans le monde musulman, faisant l'éloge des résolutions réussies de l'Académie concernant l'éducation des femmes, les mutilations génitales féminines (MGF), le mariage des mineurs, le travail des femmes

et d'autres questions. L'envoyée spéciale a ensuite conclu son discours en exprimant son souhait de voir l'Académie réussir dans ses efforts pour convaincre les nouvelles autorités afghanes d'autoriser les femmes afghanes à étudier et à travailler. Ensuite, les deux parties ont discuté des aspects et des domaines de coopération entre l'Académie et le Bureau de l'Envoyée spéciale pour les affaires féminines sur diverses questions d'intérêt commun. A la fin de la visite, la directrice de la famille et des affaires féminines a remis un exemplaire du livre des résolutions et recommandations de l'Académie en anglais à son invitée et à la délégation qui l'accompagnait.



## Dr. M. Mustafa Shuaib représente l'AIFI au Symposium sur les CIBAFI



Dr. Mohammad Mustafa Shuaib, Superviseur de l'Observatoire des Fatwas et des Revues

à l'Académie, représentant le Secrétaire Général, a participé au symposium organisé par le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI) à Bahreïn, sous le titre « Fonds d'investissement islamiques: tendances, défis et opportunités » le mercredi 23 Jourmada al-Aakhirah 1443H, correspondant au 26 janvier 2022G, virtuellement via la technologie Zoom. Le symposium a traité de la participation des institutions financières islamiques au marché mondial des fonds d'investissement islamiques et de ce qui est lié à ces participations, leur taille, leurs effets et les

facteurs. Le symposium a également traité de l'importance de faire connaître les fonds d'investissement islamiques et de comprendre les évolutions et les étapes qu'ils traversent. Au cours du symposium, le rapport spécial du Conseil sur « les fonds d'investissement islamiques : tendances, défis et opportunités » a également été lancé, un rapport qui fournit une large analyse des nouveaux horizons, des défis et des obstacles auxquels sont confrontées les institutions financières islamiques dans la voie de la croissance et la prospérité de ces fonds aux niveaux régional et mondial.

## 16ème Réunion mensuelle du Personnel de L'Académie

Lundi 6 Rajab 1443 correspondant au 07 février 2022, le Secrétaire Général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la seizième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie virtuellement depuis Nouakchott. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres du personnel, les remerciant de leur participation régulière aux réunions périodiques en raison de leur grande importance pour le fonctionnement de l'Académie et la bonne gestion de ses travaux et projets. Il a ensuite évoqué la raison de sa visite en République islamique de Mauritanie, où il participera à la deuxième conférence africaine sur la promotion de la paix dans les sociétés. En marge de cette visite, il tiendra une série de réunions de haut niveau, à commencer par la rencontre avec le Premier ministre mauritanien, le Ministre des Affaires étrangères, ainsi que le Ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement originel. Avec ce dernier,



il signera un accord de partenariat et de coopération entre le Ministère et l'Académie. Comme il est d'usage dans ce genre de réunion, il a donné la parole à tous les employés pour qu'ils expriment leurs opinions et leurs observations sur l'avancement des travaux à l'Académie, en plus de recevoir leurs suggestions qui pourraient contribuer à l'avancement de l'Académie et à l'amélioration du rendement de tout le personnel. Il a écouté avec intérêt et attention les remarques, les suggestions et les demandes de renseignements d'un certain nombre d'employés, appelant

chacun à continuer à faire preuve d'un esprit de coopération, de synergie et de fraternité tout en déployant le maximum d'efforts pour mettre en œuvre de manière optimale les activités et les programmes de l'Académie. La réunion a pris plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Confier au affaires administratives et financières de mettre à disposition de tous les bureaux des destructeurs de papier pour faciliter leur travail et assurer la confidentialité des documents de l'Académie.
- Accélérer le paiement des droits financières du réviseur de langue française et au designer malaisien qui ont travaillé sur la version française du livre des résolutions.
- Passer à la compilation du matériel scientifique nécessaire à la réalisation du livre sur les érudits de l'Académie.
- Contacter M. Ashraf afin d'obtenir la version électronique de l'Encyclopédie Zayed en vue de sa réimpression.

## 31ème Réunion périodique des Chefs de Divisions



Le Secrétaire Général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la 31ème réunion périodique des chefs de division le jeudi 16 Rajab 1443 correspondant au 17 février 2022 depuis Conakry. Il a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés pour leur participation à ces réunions qu'il avaiy décrites comme moyen de communication, d'information et de suivi des activités et des programmes de

l'Académie. Il a ensuite souligné la nécessité de faire preuve de discipline et de respecter les règlements et les procédures régissant le travail du personnel et les organes de l'OCI. En plus il a parlé de son récent voyage en République islamique de Mauritanie, où il a participé au Deuxième Forum africain pour la Promotion de la Paix dans le Continent africain. En marge de ce sommet, il a tenu des rencontres importantes avec des responsables du gouvernement mauritanien tels que le Premier Ministre, le Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, ainsi que le Ministre des Affaires islamiques. Un accord stratégique de partenariat et de coopération a été signé entre le ministère des affaires islamique d'une part et l'Académie. Aussi, il a félicité les participants pour la publication du dernier numéro du bulletin

mensuel de l'Académie dans les délais spécifiés, grâce aux efforts concertés des comités qui en ont la charge, notamment le designer, M. Saad Al-Sammaar. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de la réunion, notamment:

- Préparer et publier les biographies des membres vivants de l'Académie dans les prochains numéros du bulletin, en tenant compte que chaque numéro comprenne douze (12) biographies.
- Contacter les chercheurs du Symposium d'étofferissement de volailles pour expédier l'envoi de leur articles de recherche afin de s'assurer que le symposium se tiendra à la date prévue.
- Revoir périodiquement le contenu du site et y apporter régulièrement les modifications nécessaires.

## 32ème Réunion périodique des Chefs de Divisions

S.E. Prof Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé le jeudi 30 Rajab 1443 correspondant au 03 mars 2022, la 32ème réunion périodique des chefs de division depuis Abou Dhabi. Il a souhaité la bienvenue aux chefs de division et les a remerciés d'assister à ces réunions périodiques en raison de leur rôle si important et crucial pour la mise en œuvre des activités et des projets de l'Académie de manière méticuleuse et professionnelle. Il les a également exhortés à faire des propositions constructives et des initiatives créatives afin de contribuer à l'enrichissement des différentes fonctions de l'Académie. Il a ensuite félicité tout le personnel à l'occasion de l'achèvement de l'impression de la deuxième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie en français,

après une interruption de vingt-deux ans. Enfin il a informé les participants du contenu d'une lettre qui lui a été adressée par SAR Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Roi, Gouverneur de la région de La Mecque, dans laquelle il a exprimé ses remerciements et son appréciation à la délégation de l'Académie qui a visité l'émirat il y a environ un mois. La réunion a discuté d'un certain nombre de questionsetdesujets,etaprismplusieursdécisions à leur sujet, dont les plus importantes sont:

- Réviser les biographies des érudits de l'Académie, afin que chaque biographie comprenne le lieu et la date de naissance, puis le parcours académique, puis les expériences scientifiques,y comprisles écrits,les recherches, puis les expériences professionnelles
- Former un comité interdépartemental chargé de collecter, de rédiger et d'écrire les biographies.



des Ulémas de l'Académie, vivantes ou décédées, et de les publier dans un livre uniifié.

- Publier les discours d'ouverture et de clôture des anciennes sessions et des séminaires enregistrés sur le site web de l'Académie afin d'en faire profiter tout le monde et d'en préserver comme une partie importante de l'histoire de l'Académie.
- Continuer à réviser périodiquement le site de l'Académie dans les trois langues pour en améliorer la forme et le contenu.

## 65ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 65ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le mercredi 8 Rajab 1443 correspondant au 9 février 2022 par vidéoconférence

depuis sa résidence à Nouakchott. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés de leur engagement à participer aux réunions. Il a ensuite parlé de l'importance d'adhérer aux dix valeurs de l'Académie et de se tenir à l'écart de tout comportement contraire à la morale publique et à la décence administrative. Aussi, il a demandé à tout le personnel de l'Académie de respecter les horaires de travail et de s'engager à assister aux réunions et à les suivre jusqu'au bout, qu'il s'agisse d'une réunion virtuelle ou physique. La réunion a adopté plusieurs décisions, notamment :

- Envoi d'une lettre au ministre indonésien

des finances lui demandant de fixer une date pour la prochaine sessions de l'Académie.

- Préparer un rapport détaillé sur la délégation de l'Académie devant se rendre en Afghanistan afin d'échanger avec les Talibans sur les questions relatives à l'éducation des jeunes filles et l'emploi de la femme Afghan.
- Fournir aux employés de l'Académie un exemplaire en papier le statut du personnel de l'OCI et de ses organes subsidiaires et publier la version électronique sur le site web.
- Examiner les offres soumises par les imprimeries concernant l'impression du vingtième numéro du Journal scientifique de l'Académie.

## 66ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la 66ième réunion hebdomadaire des directeurs de départements, le lundi 13 Rajab 1443 correspondant au 14 février 2022, par appel vidéo depuis sa résidence à Conakry. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur empressement à participer aux réunions hebdomadaires, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions. Il a ensuite évoqué sa récente visite en Mauritanie, où il a participé à la deuxième Conférence africaine pour la promotion de la paix en Afrique, qui s'est tenue dans la capitale, Nouakchott, sous le patronage du Président de la République. Il a également évoqué sa rencontre avec le Premier Ministre mauritanien, S.E.M. Bilal Massoud au cours de laquelle il a discuté avec Son Excellence de l'importance de mettre en valeur le modèle mauritanien réussi dans le domaine de l'intégration solide entre les approches sécuritaires et intellectuelles



dans la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme. Il a ensuite évoqué sa rencontre avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères et de la Coopération, au cours de laquelle ils ont discuté des moyens de renforcer la coopération entre les institutions et centres scientifiques et religieux de la Mauritanie et l'Académie dans tous les domaines, notamment en ce qui concerne le développement de la diplomatie religieuse au service de l'Islam et la correction de son image en dehors du monde musulman. Par ailleurs, il a passé en revue sa rencontre avec S.E.M. Dah Ould Amar Taleb, Ministre des Affaires islamiques, où il a signé avec lui,

le premier mémorandum de coopération et d'entente entre les deux institutions afin de construire un partenariat stratégique dans les domaines d'intérêt commun. Plusieurs décisions ont été prises lors de cette réunion, dont les plus importantes sont les suivantes :

- Rappeler tout le personnel à respecter pleinement les règles organisationnelles et comportementales régissant le travail de tous les fonctionnaires de l'OCI.
- Contracter une agence spécialisée en e-marketing pour vendre la version anglaise du Livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie.
- Demander des offres supplémentaires auprès de différentes maisons d'édition pour publier le vingtième numéro du Journal scientifique de l'Académie.
- Confier à la commission des achats d'étudier la possibilité de vendre les vieilles voitures de l'Académie et de les remplacer par de nouvelles voitures.

## 67ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 67ème réunion hebdomadaire des directeurs de départements, le lundi 20 rajab 1443H, correspondant au 21 février 2022G, via appel vidéo depuis son domicile dans la capitale guinéenne, Conakry, République de Guinée. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur empressement à participer aux réunions hebdomadaires, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions au cours desquelles ils échangent et travaillent ensemble afin de prendre des décisions et discuter de diverses questions et sujets liés au secrétariat général de l'Académie. Puis Son Excellence a appelé à accélérer la convocation d'une réunion consacrée à l'examen des éléments du plan stratégique à la lumière des indicateurs de performance dans un objectif d'évaluation et de développement en sachant quelles activités et programmes ont été mis en œuvre, et ce qui n'a pas été mis en œuvre, avec une explication des raisons

de la non-mise en œuvre, et en fournissant des solutions appropriées pour cela. Son Excellence a également exprimé ses remerciements à Son Excellence le Premier Ministre de la Mauritanie, au ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, au ministre des Affaires islamiques et de l'Enseignement Originel et à Son Excellence Cheikh Abdallah ben Bayah, pour leur aimable invitation à assister et à participer à la Deuxième Conférence Africaine pour la Promotion de la Paix qui s'est tenue en République Islamique de Mauritanie. Dans le cadre du suivi, Son Excellence a ordonné de commencer à revoir les termes de tous les accords conclus avec un certain nombre d'autorités et de s'assurer que l'Académie met en œuvre toutes ses obligations contenues dans ces accords. La réunion a abouti à plusieurs décisions dont les plus importantes sont :

- Tenir une réunion urgente avec le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans le but de coordonner et de discuter avec lui



sur le thème de la tenue d'un symposium régional spécialisé en Afghanistan.

- Passer en revue toutes les déclarations et recommandations qui ont émergé des forums scientifiques qui se sont tenus l'année dernière, et ce qui a été fait par l'Académie pour les mettre en œuvre.
- S'assurer que les lettres relatives aux contributions des pays sont envoyées et reçues, en communiquant par téléphone avec les délégués et les consulats.
- Préparer un rapport sur la façon de vendre la version anglaise du livre des Résolutions dans les magasins électroniques.

## 68ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Départements



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 68ème réunion hebdomadaire des directeurs de départements, le lundi 27 rajab 1443H correspondant au 28 février 2022G, par communication vidéo depuis sa résidence à Conakry, capitale de la République de Guinée. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, et les a remerciés pour leur enthousiasme à participer aux réunions hebdomadaires, réitérant l'importance de ces réunions au cours desquelles des discussions ont lieu sur diverses questions de l'Académie afin de prendre des décisions collectives qui tous les départements y participent, en sont responsables et s'accordent, en appelant chacun à les mettre en œuvre. Il

a également indiqué que ces rencontres sont l'occasion de prendre connaissance du cours de l'actualité de l'Académie, des événements, des activités et des sujets qui émergent, et des moyens de mettre en œuvre et de suivre ses activités et ses programmes. Ensuite, Son Excellence a parlé de la lettre adressée par Son Altesse Royale le Prince Khaled Al-Faisal, Conseiller du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la région de Makkah Al-Moukarrama, dans laquelle il a exprimé ses remerciements et son appréciation pour la récente visite de la délégation de l'Académie au siège de l'émirat. Son Excellence a également parlé de l'importance des discussions en cours pour tenir la prochaine session de l'Académie à Djeddah au cas où il ne serait pas possible de l'accueillir en dehors du pays du siège en raison des conditions et des effets de la pandémie, et à cette occasion, il a dirigé les départements des affaires financières et des conférences pour commencer à préparer cette proposition au cours des prochains mois. Les directeurs ont débattu des points des décisions de la réunion

précédente, et plusieurs décisions ont été rendues, dont les plus importantes sont :

- Présenter un rapport détaillé sur le contenu des déclarations et recommandations des forums scientifiques qui se sont tenus l'année dernière afin de s'assurer de la mise en œuvre de ces recommandations.
- Chercher à obtenir l'autorisation des médias du ministère de l'Information concernant le livre des résolutions de l'Académie en arabe et en anglais en communiquant avec l'une des maisons d'édition, dans le but de commercialiser le livre à l'intérieur et à l'extérieur du pays du siège.
- Mettre à jour la liste des nouveaux partenaires stratégiques et la publier sur le site Web de l'Académie.
- Démarrage des procédures d'établissement du Conseil Suprême de Coordination de l'Industrie Financière Islamique et mise en œuvre de la vision qui a été présenté.

## Déclaration finale de la 2ème Conférence africaine pour la Promotion de la Paix à Nouakchott



A l'aimable invitation de S.E. Cheikh Abdullah bin Al-Mahfouz bin Bayah, Président du Forum de la Paix d'Abou Dhabi, S.E. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la 2ème Conférence Africaine pour la Promotion de la Paix, du 6 au 8 Rajab 1443, correspondant au 08-10 février 2022, à Nouakchott. La conférence s'est tenue sous le patronage de S.E. Mohamed Ould Cheikh Al Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie. La conférence a choisi le slogan «La Paix pour le Monde», un titre en ligne avec ce qui a été énoncé lors de la Déclaration de Nouakchott 2020, qui a appelé à trouver des solutions éclairées par les objectifs de la Charia, ainsi que par le patrimoine africain dans le domaine de la réconciliation et la prévention des conflits civils. Les sessions de la conférence ont abordé des thèmes divers, dont les plus importants sont: L'Afrique: la situation actuelle et les approches, le démantèlement des discours extrémistes et la correction des concepts juridiques, le dialogue et la réconciliation et la promotion de la paix communautaire, la religion comme catalyseur de la citoyenneté, le patrimoine africain comme source de paix, et l'Afrique - le continent d'avenir. Des ateliers ont également été organisés en marge de la conférence sur les rôles positifs de l'éducation, des médias et de la jeunesse dans la paix et la lutte contre l'extrémisme. S.E. Pr SANO a prononcé un discours sur la responsabilité des jeunes du continent de se sentir responsables de l'avancement du continent, de participer activement à la construction de son avenir et d'assimiler les cinq objectifs intelligents contenus dans le mot «SMART», qui signifie la nécessité de définir le projet à accomplir (S=Spécifique), en veillant à ce qu'il soit mesurable (M=Mesurable), achievable (A=Achievable) pertinent (R=Pertinence), ainsi qu'en fixant un délai pour sa réalisation (T=Temps imparti). Il a invité les jeunes à se rappeler de ces objectifs dans tous leurs projets, qu'ils soient intellectuels, sociaux, économiques, politiques ou autres. En outre, la conférence a publié une déclaration finale ciblée qui comprend un résumé des résultats

les plus importants de la conférence, notamment: un rappel à la revendication musulmane pour le droit d'offrir la paix au monde entier, y compris l'homme, l'animal et l'environnement; l'appel à déposer les armes et à ne pas se rebeller contre la communauté unie; la prévention de la sédition; la nécessité de corriger les concepts d' enjoindre le bien et d'interdire le mal et du djihad; l'appel à promouvoir le principe de dialogue et de réconciliation, basé sur la ferme conviction que les solutions militaires et sécuritaires seules ne suffisent pas, et qu'il est temps de restaurer le riche patrimoine africain relatifs à la tolérance et à la médiation de sagesse sous les arbres du baobab et des palmiers; le djihad authentique est prescrit pour la paix et la miséricorde, ce qui signifie que l'extrémisme et la violence sont la transgression; la voie d'Allah est le salut et non la destruction, et la vie et non la mort. Quant aux recommandations de la conférence, elles comprenaient également des initiatives réussies et des propositions judicieuses, et en voici les dispositions:

- Souligner la nécessité de poursuivre la recherche d'un nouveau discours convaincant, et d'une approche renouvelée qui ouvre des horizons et propose des solutions loin du discours de désespoir et d'abattement dont les croyants ont été avertis: (Et ne désespérez pas de l'Esprit de Dieu) Coran 12:87.
- Créer un comité pour le dialogue, la réconciliation et le développement, réunissant des sages, des dignitaires et des savants de chaque pays, et chargé de la médiation et de la réconciliation pour résoudre les conflits de formes diverses, qu'ils soient dus à des rancunes historiques ou à des fanatismes ethniques et tribaux, ou qu'ils soient causés par les idéologies extrémistes ou le terrorisme.
- Mettre en place et organiser des convois de paix, composés d'imams et de dignitaires de différentes ethnies et tribus dans les régions souffrant de guerres civiles et de conflits sanglants. Ces convois de paix visent àachever un travail de terrain influent dans la diffusion des valeurs de tolérance et de fraternité et à devenir des ambassadeurs de fraternité qui atténuent les différences et renforcent les liens

d'amour et de compassion au sein des sociétés.

- La nécessité d'accompagner cet effort intellectuel d'un programme de développement visant à aider les personnes touchées, à employer les chômeurs, à renforcer le rôle de l'État national et à accroître sa présence.
- Les intervenants ont salué le modèle des Emirats arabes unis de soutien aux efforts de paix et de réconciliation dans tous les pays du monde, notamment en Afrique et dans les pays du Sahel, fondé sur sa vision ferme de l'importance de la coexistence, de la réconciliation et de la tolérance.
- Créer le «Prix africain pour la Consolidation de la Paix» afin d'encourager et de reconnaître ceux qui ont apporté des contributions exceptionnelles dans le domaine de la paix et de la réconciliation, notamment les érudits, les penseurs, les jeunes et les décideurs du continent africain.
- Crée une plateforme électronique interactive pour donner suite aux recommandations et suggestions et y développer les idées.
- Etablir à Nouakchott le siège du Forum Africain pour la Promotion de la Paix, chargée de la promotion de la paix et de la diffusion des valeurs de tolérance et de coexistence en Afrique et dans les pays du Sahel, ainsi pour devenir le siège du lancement des travaux de ce Forum dans les divers pays du continent.
- Encourager et intensifier la réunion des leaders religieux pour souligner que la religion jette des ponts entre les cultures et peut être une force de tranquillité et de réconciliation.
- Former des comités éducatifs pour préparer des programmes d'enseignement visant à combattre les idées extrémistes et de fanatisme.
- Conclure des partenariats entre la Conférence Africaine pour la Promotion de la Paix, les institutions religieuses et académiques publiques ou privées, régionales ou internationales, pour activer et suivre la mise en œuvre du contenu de la Déclaration de Nouakchott 2020.
- Disséminer les conclusions et le résultats de cette conférence à travers les réseaux sociaux et les médias dans les différents pays du continent et dans les différentes langues africaines, afin que ses messages et ses idées atteignent tous les segments de la société. À la fin de la conférence, les participants ont exprimé leurs sincères remerciements et leur appréciation au gouvernement de la République islamique de Mauritanie pour avoir facilité la tenue de cette conférence, et à S.E. le Président Mohamed Ould Cheikh Al-Aziz, pour son généreux parrainage de la conférence. Les participants ont également remercié les Emirats arabes unis pour leur soutien à la conférence ainsi qu'à S.E. M. Mohamed Bazoum, Président de la République du Niger pour avoir honoré la Conférence par sa participation. Nous prions Allah de préserver les patries, d'améliorer nos actes et de lever l'épidémie et l'affliction de toute l'humanité, car Il est le Gardien et Tout Capable.



NUMÉRO. 17



## Approbation et éloge de la déclaration de l'Assemblée générale des Nations unies du 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie



Louange à Allah, le Seigneur des mondes, et que les bénédictions et la paix soient sur Son Noble Messager, sa famille, ses compagnons et tous ceux qui ont suivi son chemin et adhéré à sa guidance jusqu'au Jour du Jugement. En tant que référence mondiale pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes du monde entier en matière de la jurisprudence islamique, l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) est ravie de saluer chaleureusement l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution historique proclamant le 15 mars de chaque année « Journée internationale de lutte contre l'islamophobie », qui signifie le phénomène de faire effrayer de l'Islam et des musulmans. En effet, cette date symbolise le douloureux incident terroriste survenu le 15 Mars 2019, lorsqu'un criminel atteint d'islamophobie a tiré sur des fidèles musulmans dans deux mosquées de Nouvelle-Zélande, tuant ainsi 49 personnes innocentes. L'Académie apprécie hautement cette importante résolution internationale à ce stade difficile de l'histoire des relations entre les adeptes de différentes religions en raison de la déformation de ces dernières par les fanatiques, de leur mauvaise interprétation par les ignorants et du plagiat par les personnes non qualifiées. L'Académie réaffirme l'importance cruciale de renforcer, d'unifier et d'intégrer les efforts scientifiques, intellectuels, culturels, sociaux et politiques des sages, des savants, des intellectuels, des décideurs et des influenceurs de l'opinion publique du monde entier afin de promouvoir et de diffuser la culture de dialogue, de tolérance, de coexistence, d'acceptation de l'autre, de respect des religions et des symboles religieux, de protection des libertés publiques et des droits de l'homme, et de rejet de toute forme de violence, d'extrémisme, d'intolérance et de terrorisme. L'Académie souhaite saisir cette occasion pour exprimer ses chaleureux remerciements et sa reconnaissance à tous les États, organisations et associations qui ont soutenu cette résolution historique à l'Assemblée générale des Nations unies. Il rend un hommage particulier à la République islamique du Pakistan pour avoir lancé cette précieuse initiative, ainsi que pour ses efforts fructueux et son engagement auprès des pays et organisations. Il saisit également cette occasion pour republier sa résolution n. 166/4/18, émise par le Conseil de l'AIFI lors de sa 18ème session à Putrajaya, Malaisie, le 29 Jounada al-Akhira 1428 (14 juillet

2007), face à ce phénomène qui a conduit à des vagues de haine et d'aversion envers l'Islam et les musulmans, et à des pressions sur les communautés musulmanes dans de nombreux pays en raison de malentendus historiques accumulés et de déformations médiatiques, ainsi qu'à un véritable échec de la part des musulmans en général à transmettre les principes brillants, les hautes valeurs, les idéaux et les enseignements tolérants et éclairés de l'Islam. Le texte qui suit est extrait de la résolution de l'AIFI susmentionnée, dont nous pensons que celle-ci a réalisé une partie importante:

**Premièrement:** Il importe d'endiguer ce phénomène au moyen d'une stratégie exhaustive qui sera adoptée par tous les pays musulmans, les organisations islamiques internationales et les organisations représentatives des Musulmans à l'étranger. Cette stratégie comporterait un ensemble de mécanismes et de mesures soigneusement conçus. Elle couvrira tous les volets et aspects médiatiques, politiques et socioéconomiques. De surcroît, elle devra élaborer un message médiatique clair dans le but de faire connaître la religion islamique et les faits, principes et nobles valeurs consubstantielles à cette religion. Le message en question sera alors diffusé par le biais des différents médias et sur l'Internet, en collaboration avec les entreprises de presse les plus influentes.

**Deuxièmement:** Nécessité d'établir une coordination et une concertation permanentes entre les pays musulmans et les organisations islamiques internationales en vue de prendre les décisions appropriées et d'engager les actions requises pour répondre aux campagnes visant à semer le doute et à dénigrer la Oummah islamique et ses symboles.

**Troisièmement:** Inviter la communauté internationale à se solidariser avec la Oummah islamique et à coopérer avec elle pour repousser ces attaques haineuses lancées contre l'Islam et les Musulmans, promouvoir la culture de l'amitié et de la solidarité entre les nations, bannir la haine et la violence et coopérer au service de l'humanité.

**Quatrièmement:** Inviter les communautés musulmanes extra-muros à jouer le rôle d'Ambassadeurs de la paix, à faire parvenir le message authentique et pur de l'Islam à tous les peuples et à toutes les nations, à bannir les pratiques dommageables à l'image de l'Islam et à respecter scrupuleusement les valeurs et principes de l'Islam. L'Académie invite également les pays musulmans à accorder toute l'assistance requise

à ces communautés musulmanes pour parfaire leur connaissance de l'Islam et les tenir informées des développements de l'actualité dans le monde musulman. Des instances spéciales pourraient en outre être créées dans le but de resserrer les liens entre ces communautés et la Oummah islamique. Cinquièmement: Dresser un répertoire complet de tous les écrits et publications traitant de ce phénomène et inciter les intellectuels musulmans maîtrisant les langues vivantes à établir le dialogue et à ouvrir un débat avec les autres en vue de redresser l'image tronquée de l'Islam et des Musulmans à l'intérieur et l'extérieur des pays musulmans. Sixièmement: Donner une formation avancée dans les langues étrangères aux prédateurs envoyés dans les pays non musulmans pour les habiliter à présenter les aspects conceptuels et pratiques de l'Islam en donnant eux-mêmes l'exemple vivant par l'attitude, le comportement et la relation avec autrui. Les institutions de formation des prédateurs préexistantes pourraient être encouragées à accomplir cette tâche, ou à défaut, de nouvelles institutions pourraient être créées à cette fin. Septièmement: Etablir les relations avec l'autre sur le respect mutuel et la diffusion du message immaculé de l'Islam tout en mettant l'accent, dans les programmes de l'enseignement, sur l'impératif de compréhension mutuelle et la sensibilisation à cette exigence de notre temps. Parallèlement à cette résolution qui donne à réfléchir, le Conseil de l'AIFI a émis les recommandations suivantes au cours de la même session:

- La création de centres d'études islamiques dans certaines régions importantes en dehors du monde musulman; et la coopération avec les centres existants pour promouvoir les objectifs de l'Académie et suivre de près les publications traitant de l'Islam à l'intérieur de chaque région afin de réfuter les préjugés et les idées fausses.
- Organiser des séminaires et des congrès regroupant des intellectuels musulmans et non musulmans afin de promouvoir le dialogue franc et de jeter ainsi des passerelles propices à l'entente et à l'interaction entre les deux parties. Puisse Allah bénir les États membres de l'OCI pour leur soutien à la résolution de l'ONU, et bénir tous les amis de la paix et de la sécurité dans le monde pour l'adoption de cette résolution historique.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire Général de l'Académie

## Une table ronde sur l'OCI à travers les décennies: Défis et Opportunités



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie a participé le 14 Chabane 1443, correspondant au 17 mars 2022, à un webinaire de table ronde sur : « L'OCI à travers les décennies : Défis et opportunités à venir ». La table ronde a été organisée conjointement par l'Institut d'études stratégiques d'Islamabad, Pakistan et le Middle East Monitor de Londres. Dans son introduction, Mme Amina Khan, directrice du Centre pour l'Afghanistan, le Moyen-Orient et l'Afrique (CAMEA) à l'Institut d'études stratégiques (ISSI) d'Islamabad, a souligné le rôle important de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) dans la promotion des intérêts économiques, culturels et politiques des musulmans du monde entier. Elle a également souligné que le Pakistan, en tant qu'État membre fondateur de l'OCI, a joué un rôle de premier plan dans les institutions de l'OCI. L'une de ces réalisations a été la déclaration par l'ONU du 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. Cette initiative pakistanaise a été soutenue par les États membres de l'OCI et les pays éprouvés d'harmonie, de tolérance, de paix et de coexistence. Dans son discours d'ouverture, l'Ambassadeur Aiazaz Ahmad Chaudhry, directeur général de l'Institut, a remercié les intervenants d'avoir rejoint la table ronde depuis différentes régions du monde et a réitéré l'engagement du Pakistan envers l'OCI, en particulier en ce qui concerne la situation critique des Palestiniens, qui a été la principale cause de la création de l'OCI parmi d'autres causes préoccupant les musulmans du monde entier. Quant au Dr Daoud Abdullah du Middle East Monitor, il a souligné les grandes opportunités de l'OCI en tant que deuxième plus grande organisation intergouvernementale après les Nations Unies. Il a fait allusion aux nouvelles réalités qui se dessinent dans le sillage de la

pandémie de coronavirus et des conséquences de la crise ukrainienne, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles alliances qui obligeront l'OCI à se restructurer pour faire face aux nouveaux défis et saisir les nouvelles opportunités. Il est donc nécessaire de dialoguer et de s'engager avec les organisations de la société civile. Le Ministre pakistanais des Affaires étrangères, S.E. M. Shah Mahmood Qureshi, dans un discours enregistré, a souligné l'importance primordiale de l'OCI en termes de défense des droits et des intérêts des musulmans dans le monde par le dialogue et les moyens pacifiques. Il a particulièrement salué les efforts de l'OCI dans la lutte contre l'extrémisme et le dénigrement de l'islam. Il a conclu en disant : « L'accueil par le Pakistan du 48ème Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI, qui coïncide avec le 75ème anniversaire de la fondation du Pakistan, est une indication de l'engagement du Pakistan envers la vision et la mission de l'OCI à tous les niveaux pour réaliser la solidarité musulmane ». Dans son discours, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, a souligné le rôle important que l'OCI joue pour les causes musulmanes. Il a exprimé sa gratitude aux organisateurs de la table ronde et au gouvernement du Pakistan pour cette réunion opportune qui précédera la 48ème CFM de l'OCI au Pakistan, qui articulera des suggestions et des initiatives pour la prochaine réunion ministérielle. Il a mentionné que « la voix collective de l'OCI est une grande source d'inspiration et d'espoir pour plus de deux milliards de musulmans au monde et que le potentiel de l'OCI ne peut être sous-estimé ainsi que sa capacité à défendre les droits et les causes des musulmans dans le monde. Les organes affiliés et spécialisés de l'OCI devraient jouer un rôle important, notamment avec le soutien politique des dirigeants musulmans, en appui aux efforts globaux de l'OCI dans les domaines culturel, scientifique, social et intellectuel ». Il a affirmé la nécessité de saisir les opportunités pour transformer l'OCI en une organisation des peuples en lieu et place de l'OCI des États. Il a, enfin, dûment déclaré : « Je rêve qu'un jour il y ait une monnaie unique pour les États membres de l'OCI et un passeport commun pour la libre circulation entre eux. Je rêve qu'un jour l'extrême pauvreté et l'ignorance

disparaissent au sein de ces pays grâce à la solidarité étroite entre les pays riches et les pays moins développés, en tirant le meilleur parti du commerce bilatéral, en partageant les expériences réussies en matière de lutte contre la pauvreté et l'analphabétisme et en allant de l'avant dans la défense des droits et des intérêts des musulmans vivant en dehors du monde musulman ». Il a conclu son intervention en réitérant l'immense importance du hadith du Prophète (PSSL) qui dit « Musulmans à travers leur bonté, leur affection et leur attachement réciproque, constituent un seul corps, quand l'un des membres souffre, il transmet sa fièvre et son insomnie à tout son corps ». Ceci, note-t-il, représente le fondement d'un mode de vie et l'enracinement de la nature des relations qui doivent prévaloir entre les peuples et les pays de la Oummah. C'est l'unité dans la diversité, la diversité dans l'unité, la solidarité, la coopération, le soutien et la synergie.. En conclusion, l'Ambassadeur Rizwan Saeed Sheikh, représentant permanent du Pakistan auprès de l'OCI, a parlé du rôle de l'OCI dans la promotion de l'unité et de la coopération entre ses États membres. En fait, il a mentionné que le thème choisi pour la 48ème CFM au Pakistan est « Partenariat pour l'unité, la justice et le développement », afin de souligner l'importance et la nécessité d'unifier la voix de la Oummah, de réaliser la justice et le développement dans tous les États membres de l'OCI. Il a conclu en saluant le grand rôle joué en particulier par l'Académie et le Groupe de la Banque islamique de développement dans la réalisation de la vision de l'OCI. Ont participé à cet webinar, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires familiales et féminines de l'Académie, Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la coopération internationale et des affaires extérieures.



## Le Représentant permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'Académie



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Son Excellence l'Ambassadeur Radwan Saeed Sheikh, Représentant Permanent de la République Islamique du Pakistan auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), et son Adjoint M. Ilyas Mehmood Nizami, le mardi 05 Chaaban 1443 correspondant au 08 mars 2022 au Siège de l'Académie à Djeddah. S.E.

l'Ambassadeur a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour le bon accueil et la réception et a exprimé sa joie et sa fierté de rencontrer à nouveau Son Excellence et d'avoir l'occasion d'apporter le soutien et l'assistance nécessaires au succès de l'Académie pour qu'elle joue pleinement son rôle de pivot. Il a également expliqué que la République islamique du Pakistan est pleinement disposée à fournir tous les services dont l'Académie a besoin pendant sa présidence du Conseil ministériel de l'OCI, notant à cet égard sa volonté de fournir un soutien technique et consultatif à la délégation de l'Académie, qui participera à la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI qui se tiendra du 22 au 24 mars à Islamabad. Il a ajouté qu'il mettait toutes les capacités de la Représentation permanente à la disposition de l'Académie pour la réussite de la visite de la délégation et de la série de rencontres que

la délégation entendait tenir en marge de la réunion. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses vifs remerciements et sa gratitude à l'Ambassadeur et à son adjoint pour la visite, louant le soutien continu apporté par la République islamique du Pakistan à l'Académie depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Il a ensuite exprimé la ferme volonté de l'Académie de renforcer les relations de coopération et de communication avec les institutions religieuses officielles et les centres scientifiques et de recherche pakistanais. Il a également exprimé son aspiration au soutien de la Représentation permanente auprès des savants de l'Académie, qui se rendront en Afghanistan dans les semaines à venir. Ont assisté à la réunion Dr Abdul Qahir Qamar, directeur de la recherche, de Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires familiales et féminines, et de M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général pour les médias.

## Le Ministre des Affaires religieuses du Pakistan reçoit le Secrétaire Général à Islamabad

S.E. Dr Noor-ul-Haq Qadri, Ministre fédéral des Affaires religieuses et de l'Harmonie interconfessionnelle de la République islamique du Pakistan, a accueilli S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le lundi 18 Chabane 1443, correspondant au 21 mars 2022, au siège du ministère à Islamabad, République islamique du Pakistan. Il a exprimé son grand bonheur de la visite de Secrétaire Général et sa délégation au ministère, louant les efforts remarquables entrepris par l'Académie sous sa direction dans tous les domaines, en particulier dans la diffusion et la promotion de la modération, de tolérance et de coexistence à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. Il a également salué le rôle pionnier joué par l'Académie, en tant que référence juridique majeure pour la Oummah, qui vise à réaliser l'harmonie scientifique et l'échange intellectuel entre les érudits de la Oummah. Il a également exprimé son souhait de renforcer les relations de partenariat et de coopération entre son ministère et l'Académie en signant un accord de coopération dans les prochains jours. Il a conclu son discours en donnant un aperçu détaillé des activités et des programmes du ministère, qui dans plusieurs de ses objectifs sont communs avec ceux de l'Académie, notamment en ce qui concerne la correction des idées fausses et le rejet du fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme sous toutes ses formes. Pour sa part, le Secrétaire Général a exprimé ses profonds remerciements à S.E. le Ministre pour l'accueil chaleureux. Il a également fait

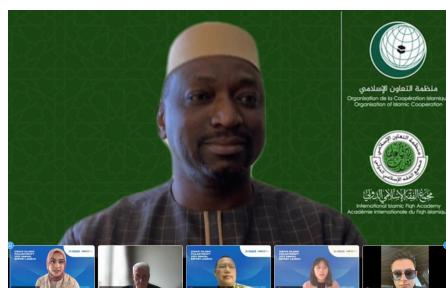


part de l'appréciation de l'Académie pour l'intérêt majeur que porte la république islamique du Pakistan depuis sa fondation, et a fait l'éloge des initiatives des dirigeants distingués du Pakistan dans la promotion de l'action islamique commune et la défense de l'Islam et des musulmans dans le monde, en particulier les communautés musulmanes vivant en dehors du monde musulman. En outre, il a réitéré la profonde appréciation de la Oummah et des communautés musulmanes pour l'initiative historique présentée par la République islamique du Pakistan pour combattre le phénomène de l'islamophobie. Cette initiative a conduit l'Assemblée générale des Nations Unies à déclarer le 15 mars comme Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. Il a également profité de cette occasion pour exprimer l'appréciation de l'Académie pour les efforts du gouvernement pakistanais dans la défense des droits des communautés musulmanes dans les pays voisins, en soulignant en particulier

le succès à persuader les pays voisins de respecter les sentiments des musulmans, en particulier en ce qui concerne leur droit d'enterrer leurs morts pendant la pandémie du coronavirus dans la manière déterminée par les enseignements de l'Islam. Il a ensuite présenté un aperçu complet de la vision, de la mission et des objectifs de l'Académie, soulignant à cette occasion la volonté de l'Académie d'établir des relations de partenariat et de coopération exemplaires avec les institutions et centres scientifiques et religieux du Pakistan. A l'issue de la réunion, les deux personnalités ont convenu de coordonner leurs efforts et leurs visions en vue de contribuer au soutien intellectuel et religieux à l'actuelle gouvernement afghan dans les jours à venir, ils ont ensuite échangé des souvenirs. Ont participé à la réunion du côté pakistanais, le secrétaire général du ministère, le conseiller spécial du Ministre et du côté de l'Académie, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires familiales et féminines à l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, chef de division de protocoles à l'Académie.



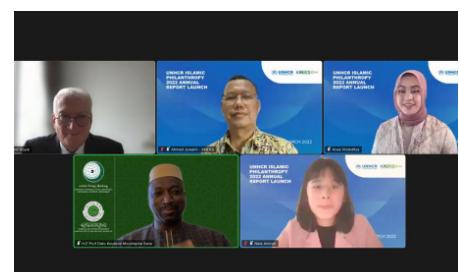
## Le Secrétaire Général prend part au lancement du rapport annuel de l'action caritative islamique pour l'année 2022 du HCR



Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), en coopération avec le Comité national indonésien pour l'économie et le financement islamiques à Jakarta, a organisé le mercredi 20 Cha'ban 1443 correspondant au 23 mars 2022, un réunion-débat en ligne, afin de lancer le rapport annuel du HCR sur le travail caritatif islamique et son rôle dans l'atténuation des souffrances des réfugiés et des personnes déplacées afin de poursuivre l'appel aux philanthropes pour qu'ils prennent soin de ce segment de la société en profitant des outils de financement social islamique représentés dans la zakat, aumônes et dons, qui jouent un rôle important dans la satisfaction des besoins des réfugiés et des personnes déplacées à l'époque actuelle. Dans une intervention de S.E. Prof. Koutoub

Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie, a souligné l'importance de traiter la question des réfugiés et des personnes déplacées comme une question humanitaire en premier lieu, et par conséquent, elle transcende les religions et les croyances, ainsi que les considérations sociales et économiques, ce qui en fait une grande attention et un grand soin très appréciés et recommandés, d'autant plus que la question de l'asile et du déplacement est directement liées à la question des objectifs suprêmes de la Charia que les religions divines appelaient à leur préservation et les considéraient parmi les intérêts nécessaires qui doivent être protégés et préservés de tout vice. L'objectif de la préservation de la vie est le premier de ces objectifs et le premier des intérêts nécessaires, car de cet objectif découle le devoir de préserver la dignité humaine des réfugiés et des personnes déplacées, en leur permettant d'obtenir une vie sainte qui leur convienne, et fournir des soins de santé appropriés et des infrastructures pour eux, leurs enfants et leurs conjoints, tels que des écoles, des cliniques, des puits, etc. Il a expliqué à cette occasion que l'Académie avait précédemment publié sa résolution historique n° 165, dans laquelle elle déclarait explicitement qu'il est permis par la Charia de dépenser des fonds de la zakat, des aumônes et des dons pour répondre aux besoins

des réfugiés et des personnes déplacées, comme cela correspond aux descriptions fixes des huit cas qui méritent la zakat. Ce sont les pauvres, les nécessiteux. En conséquence, les réfugiés et les personnes déplacées relèvent des catégories des pauvres et des nécessiteux. Donc, il est permis dans la charia de les aider à partir des fonds de la zakat, tout comme il est permis de les aider à partir d'autres fonds de dons et d'aumônes tels que les testament et les dons pour soulager leurs souffrances et en solidarité avec eux dans leur malheur et leurs conditions difficiles. A la fin de l'événement, il a répondu aux questions qui lui ont été posées, soulignant la disponibilité de l'Académie d'apporter un soutien charia et intellectuel à toutes les activités et programmes du HCR visant à collecter des dons et l'aumône pour les réfugiés et les personnes déplacées.



## L'AIFI et le Conseil de la Pensée islamique signent un accord de coopération à Islamabad

Dans le cadre des efforts continus de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour renforcer la coopération et le partenariat avec les hautes autorités responsables de la gestion des affaires religieuses au sein des États membres de l'OCI, et de son désir de coordonner les efforts visant à améliorer l'intégration des connaissances et l'échange intellectuel entre les savants de la Oumma; en tant que la suprême référence jurisprudentielle des États membres de l'OCI, et en reconnaissance du rôle central joué par le Conseil de la pensée islamique au Pakistan, en tant que référence juridique suprême pour la République islamique du Pakistan dans le domaine de l'orientation, de la rectification et de la rationalisation, de la promotion de la méthode de modération et de la diffusion d'une culture de tolérance, d'harmonie et de coexistence pacifique, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et sa délégation ont tenu une réunion avec le Conseil de la pensée islamique le jeudi 21 Chabane 1443 correspondant au 24 mars 2022, au siège du Conseil à Islamabad. Au nom du Président du Conseil, S.Em. Prof. Qibla Ayaz, Prof. Dr. Hafez Ikram al-Haq, Secrétaire du Conseil, a souhaité la bienvenue à la délégation. Il a également exprimé son aspiration à renforcer les liens de coopération et de coordination entre les deux institutions qui ont un partenariat. Il a ensuite présenté un aperçu détaillé du Conseil, de son histoire, de sa mission, de ses objectifs et de ses membres, soulignant la volonté du Conseil d'embrasser au maximum les résolutions et recommandations de l'Académie, ainsi que la tenue de tables rondes et de séminaires spécialisés sur diverses questions et sujets d'intérêt commun. Il a conclu en exprimant les remerciements du Président du Conseil en particulier, et de tous ses membres en général, pour l'acceptation par l'Académie de signer un accord de coopération entre les deux institutions. Pour sa part, S.E. Prof. Sano, le Général de l'Académie, a exprimé ses profonds remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à la délégation, louant les efforts intellectuels distingués et les réalisations pratiques appréciables accomplis par le Conseil au



cours des six dernières décennies. Il a également exprimé son grand plaisir pour la sagesse et le respect du principe de la liberté de religion et de choix ainsi que son engagement aux exigences de la citoyenneté. Il a souligné, par ailleurs, qu'il s'agit là d'une mise en œuvre responsable de la Charte de Médine qui comprenait des principes sobres, des valeurs claires et des fondements nobles pour les piliers d'une citoyenneté globale qui englobe tous les citoyens indépendamment de leurs religions, croyances et sectes. D'autre part, il a saisi cette occasion pour exprimer les grands remerciements de l'Académie aux dirigeants pakistanais pour leur défense continue des droits et des intérêts des musulmans du monde entier, les félicitant, en particulier, pour les efforts historiques bénis qui ont culminé il y a quelques jours, lorsque l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré le 15 mars de chaque année comme la Journée internationale de lutte contre l'islamophobie. Aussi il a salué leur soutien continu à l'Académie depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Entre-temps, il a noté que l'Académie est tout à fait prête à renforcer la coopération et la coordination avec les institutions et les centres scientifiques et religieux, en particulier le Conseil et le Ministère, afin d'organiser des séminaires scientifiques spécialisés et de tenir des conférences internationales visant à formuler un plan d'action intégré pour lutter contre le phénomène de l'islamophobie de manière systématique, scientifique et pratique, et rejeter le fanatisme, l'extrémisme et le terrorisme. Enfin, il a accueilli chaleureusement la signature

d'un accord de coopération et de partenariat entre l'Académie et le Conseil à la fin de la réunion, expliquant que cet accord représente un renouvellement des relations de coopération existantes entre les deux institutions, et que sa signature aujourd'hui vise à éléver ces relations à un niveau plus organisé et planifié, et à mettre en œuvre ses termes et articles. Par la suite, les deux parties ont échangé des idées sur diverses questions et sujets d'intérêt pour les musulmans dans la région de l'Asie du Sud, en particulier en Afghanistan, et ont convenu de coopérer et de coordonner afin de permettre à l'Académie de mettre en œuvre la décision de l'OCI, qui demande à l'Académie de conduire la délégation de savants de la Oumma pour visiter l'Afghanistan en vue d'échanger avec les nouvelles autorités afghanes sur les questions de la modération et la tolérance interreligieuse. La réunion a été conclue par la signature d'un accord de coopération, inaugurant une nouvelle phase de coopération étroite et de coordination entre les deux institutions. La délégation de Son Excellence a été composée de Mme Sarah bint Amjad Hussein, directrice des affaires familiales et féminines de l'Académie, et de M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, chef de division protocoles. Il convient de mentionner que le Conseil de la pensée islamique est un organe fédéral suprême créé en 1962 pour fournir des conseils juridiques au gouvernement et au parlement. Ses tâches les plus importantes sont de proposer des lois conformes au Coran et à la Sounna au Parlement et aux conseils régionaux; de conseiller et de répondre au Parlement, au Premier ministre et aux gouverneurs provinciaux sur toute question qui lui est soumise et sur le fait que la loi proposée est ou non contraire aux enseignements de l'Islam.



## Le Représentant permanent de l'Afghanistan visite l'AIFI



S.E. l'Ambassadeur Dr Shafiq Samim, Représentant permanent de la République islamique d'Afghanistan auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), a rendu visite au Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le lundi 04 Chabane 1443 correspondant au 07 mars 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Il a remercié S.E. Le Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, ainsi pour les changements qualitatifs et les développements dont l'Académie a connu depuis sa nomination à la tête du Secrétariat. Il a ensuite évoqué la visite prochaine de la délégation de l'Académie en République islamique d'Afghanistan pour discuter avec les talibans et les autorités afghanes d'un certain nombre de questions et de sujets visant à promouvoir la cohésion sociale et la paix souhaitées pour le peuple afghan. Il a conclu en exprimant son aspiration au succès de cette visite et a confirmé son entière disponibilité à fournir toutes les facilités nécessaires. De son

côté, S.E.M, le Secrétaire Général de l'Académie, a souhaité la bienvenue à son invité et l'a remercié pour cette visite, qui témoigne de l'appréciation que Son Excellence et la Représentation afghane ont pour l'Académie, et souligne la volonté sincère de renforcer les relations de coopération entre le Secrétariat Général de l'Académie et les institutions scientifiques et religieuses d'Afghanistan, tout en faisant l'éloge du haut niveau scientifique. Il a également confirmé que l'Académie est tout à fait prête à mettre à disposition toutes ses capacités scientifiques pour aider l'Afghanistan et le peuple afghan à répandre la modération, à établir une culture de tolérance et de coexistence, et à rejeter toutes les formes de violence, d'extrémisme et de radicalisation. Ont assisté à la réunion, Dr Abdul Qahir Qamar, directeur de la recherche et des études de l'Académie, et M. Mourad TLI, conseiller du secrétaire général de l'Académie des médias et des relations publiques.

## Le Directeur général du Cabinet et Conseiller principal de l'OCI visite l'AIFI

Dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination entre le Secrétariat général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et ses affiliés, Dr. Mohammed Adam Kalbo, Directeur Général du Cabinet et Conseiller principal du Secrétaire Général de l'OCI, a visité le siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah le mercredi 06 Chabane 1443 correspondant au 09 mars 2022. A son arrivé, arrivée, il a été accueilli par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a remercié pour cette première visite à l'Académie depuis sa prise de fonction en tant que Directeur Général du cabinet du SG de l'OCI. Il a également exprimé la gratitude de l'Académie et sa grande appréciation pour les soins généreux et le soutien continu qu'elle reçoit du Secrétaire Général de l'OCI. A cet égard, il a noté le désir de l'Académie de mobiliser toutes ses capacités pour mettre en œuvre les directives et les initiatives du Secrétaire Général de l'OCI visant à promouvoir celle-ci, ses branches et ses organes spécialisés, et à éléver ses performances vers l'assurance qualité et la perfection. Pour sa part, Dr. Kalbo a transmis les salutations du Secrétaire Général de l'OCI au Secrétaire Général de l'Académie, saluant les développements qualitatifs et les changements intervenus au sein du Secrétariat Général de l'Académie sous la direction du Prof. Sano, en réitérant le soutien du Secrétaire Général de l'OCI à l'Académie, qui est l'un des organes les plus importants de l'OCI qu'il chérit et se targue de son rôle cruciale dans la présentation modérée de la Charia, la promotion et la diffusion de l'approche de la modération, de la tolérance et de la coexistence dans le monde musulman et au-delà. Il a également exprimé la volonté de l'OCI de fournir un soutien logistique au Secrétariat



mettre en œuvre ses activités, programmes et projets de sensibilisation au sein des États membres, en particulier dans les zones de conflit et de discorde internes, en raison de l'adoption d'une idéologie extrémiste et du terrorisme par certains habitants de ces régions, ce qui oblige l'Académie à jouer un rôle primordiale dans la correction des idées fausses sur les valeurs, les principes et les enseignements de l'Islam, et dans la lutte contre les idées qui alimentent l'intolérance, l'extrémisme et le fanatisme. D'autre part, il assuré son hôte que, conformément aux directives du Secrétaire général de l'OCI, l'Académie organisera bientôt une série de séminaires spécialisés et d'ateliers spéciaux dans les pays du Sahel, axés sur la promotion de la modération, la diffusion d'une culture de tolérance et de coexistence et la lutte contre les principes et le discours de la pensée extrémiste et du terrorisme. Cela se fera en coopération et en coordination avec certaines d'institutions et de centres scientifiques et universitaires de premier plan sur le continent africain, tels que l'Union des savants africains, l'Université internationale d'Afrique et le Conseil suprême des affaires islamiques de la République du Tchad, avec lequel l'Académie signera un

accord de coopération et de partenariat dans les prochains jours. Par ailleurs, il a informé son hôte des récentes dispositions prises par la délégation de savants de l'Académie, qui se rendra en République Islamique d'Afghanistan dans les prochains jours, afin de rencontrer la nouvelle autorité afghane pour discuter d'un certain nombre de sujets et de questions d'intérêt pour les musulmans d'Afghanistan, notamment les questions de tolérance, d'éducation des jeunes filles et de participation des femmes afghanes aux efforts de construction et de développement du pays, notant que la délégation est tout à fait prête à effectuer cette visite dès que la directive du Secrétaire général de l'OCI sera émise. Il convient de noter que la visite de la délégation de savants de l'Académie en Afghanistan est l'une des recommandations de la dernière réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI qui s'est tenue à Islamabad il y a quelques mois. Depuis lors, l'Académie a commencé à contacter plusieurs érudits de la Oumma, dignes de confiance et accomplis, pour qu'ils se joignent à la délégation. à la fin de la réunion, Son Excellence a accompagné son hôte pour visiter les départements et divisions du Secrétariat Général de l'Académie.



## Le Consul Général de la République du Soudan visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a reçu S.E.M. Yasser Ahmed Siddiq, Consul Général par intérim de la République du Soudan en Arabie Saoudite le mercredi 06 Chabane 1443 correspondant au 09 mars 2022 , au siège du secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue à son honorable invité et l'a remercié pour sa visite et a exprimé sa gratitude et son appréciation à la République du Soudan pour ses soutiens à l'Académie depuis sa création jusqu'à nos jours. Il a ensuite donné à Son Excellence un bref aperçu des activités de l'Académie et des développements dont elle a été témoin au cours de la période récente, notant le souci de l'Académie d'adhérer à la méthode de modération et de diffuser la culture de modération, de tolérance et de coexistence dans le monde, ainsi que sa poursuite incessante de l'unité de position et de la Oumma. Son Excellence a également salué les services exceptionnels fournis par la République du Soudan grâce aux contributions de certains de ses savants les plus éminents, en premier plan le principal juriste malikite S.E. Cheikh Rafiq al-Dharir, ancien membre de l'Académie, et S.E. Dr Ahmed Khaled Babakr, ancien secrétaire général de l'Académie, et bien d'autres. Son Excellence a conclu en exprimant ses remerciements et sa gratitude à l'Académie



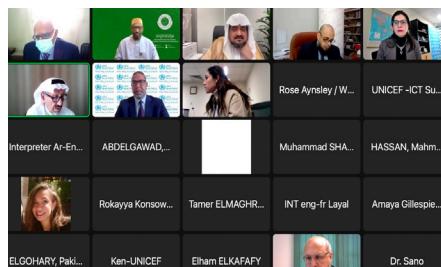
soudanaise du Fiqh islamique, qui a signé un accord de coopération avec l'Académie il y a des mois, soulignant l'importance de cet accord car il comprend un plan d'action et un suivi sur les aspects de coopération, de communication , et la coordination entre les deux institutions. En attendant, le Secrétaire général de l'Académie salue l'idée de signer un accord de partenariat et de coopération avec les prestigieuses institutions académiques du Soudan, telles que l'Université internationale d'Afrique.Pour sa part, S.E. l'Ambassadeur a exprimé son plaisir et son honneur de visiter l'Académie exprimant sa gratitude au Secrétaire Général pour le bon accueil et la réception, soulignant son désir d'établir des relations solides et durables avec l'Académie et d'en tirer profit au service de nombreuses questions qui concernent le Soudan et le monde musulman en général. Son Excellence a également exprimé son admiration et son appréciation pour les développements importants

dont l'Académie a été témoin à tous les niveaux depuis que Son Excellence a pris ses fonctions de Secrétaire général de l'Académie, en particulier les relations de partenariat et de coopération qui se construisent constamment avec les anciens et bien établis institutions juridiques et scientifiques du monde musulman. Son Excellence a également ajouté qu'il espère que le Ministre soudanais des Awqaf et des Affaires religieuses rendra visite à l'Académie lors de sa prochaine visite officielle au Royaume d'Arabie saoudite en guise d'expression sincère du gouvernement soudanais sur le statut de l'Académie et en reconnaissance de ses efforts à répandre la modération et la tolérance. La rencontre s'est déroulée en présence du Dr Abdel Fattah Abnauf, directeur du Département de la coopération internationale et de la planification à l'Académie, et de M. Mourad Tlili, conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques à l'Académie.



## Le Secrétaire Général appelle les musulmans à se conformer aux instructions des autorités sanitaires sur le Covid-19 pendant le Ramadan

Le Groupe consultatif islamique a organisé une discussion virtuelle sur les pratiques sûres pendant le mois sacré du Ramadan, le mardi 12 Chabane 1443 correspondant au 15 mars 2022, avec la participation de érudits de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), d'Al-Azhar al-Charif, de médecins et d'experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), du Bureau régional pour le Moyen-Orient, de l'UNICEF, du Croissant-Rouge et de la Croix-Rouge internationale. Le comité d'organisation a entamé la discussion en présentant un rapport détaillé sur l'état de la pandémie émergente du coronavirus, saluant les efforts des diverses organisations sanitaires régionales et internationales pour lutter contre la pandémie. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a parlé du rôle de la Charia dans la protection de la santé de l'individu et de la société en général et pendant le mois sacré du Ramadan en particulier pendant cette pandémie. Il a commencé par dire que le terme « Charia » n'a pas besoin d'être complété par le mot « islamique », car la Charia signifie toutes les dispositions prescrites par Allah, qu'il s'agisse de systèmes de croyance, de dispositions pratiques ou d'éthique, ces dispositions sont toutes islamiques, et ne peuvent pas être anti-islamiques, ce qui signifie qu'il n'y a pas de loi non-islamique ! Par conséquent, l'ajout du mot « islamique » au terme « Charia » est une erreur d'appellation et une erreur courante. Son Excellence a ensuite montré que la Charia est destinée à protéger l'individu et la société dans leurs religions, leur famille, leur richesse et leur intellect. La préservation de ces valeurs est l'un des piliers nécessaires dont dépend la vie. Son Excellence a également souligné que la préservation de la vie est la première et la plus importante de ces cinq nécessités. Par conséquent, des efforts concertés doivent être déployés pour les protéger, conformément aux instructions émises par les autorités sanitaires spécialisées du monde entier. Son Excellence a également



averti que le mois sacré du Ramadan est l'une des occasions les plus importantes à saisir pour se protéger et l'apprivoiser dans le cadre d'un régime alimentaire distinct consistant à réduire la consommation de nourriture et de boisson en quantité et en qualité. Cela signifie que le mois de Ramadan est une occasion de se débarrasser de l'excès de poids en réduisant la nourriture et les boissons, de diminuer le cholestérol, des graisses et autres substances nocives pour la santé. Parallèlement, Son Excellence a souligné les mauvaises habitudes dans lesquelles beaucoup d'entre nous sont impliqués pendant le mois de Ramadan où la demande de marchés et de magasins augmente, ainsi que la demande de grandes quantités de nourriture. Ceci est sans aucun doute en contradiction flagrante avec l'objectif suprême de la Charia du mois de Ramadan, à savoir la nécessité pour un musulman de ressentir les conditions de vie difficiles des pauvres et des nécessiteux qui n'ont rien à manger ou à boire. Son Excellence a donc appelé à faire une révision à ses habitudes et à leur remplacement par un redoublement de la charité, de la bonté envers les pauvres et les nécessiteux au cours de ce mois, ainsi qu'à la nécessité de consommer moins de nourriture et de boissons. Son Excellence a ensuite abordé l'importance de se conformer à toutes les instructions et précautions sanitaires émises par les autorités chargées de la lutte contre la pandémie de CORONAVIRUS dans le monde, soulignant que la pandémie existe toujours parmi nous jusqu'à ce moment, puisque l'OMS n'a pas

annoncé sa fin. Donc, nous devons unir nos forces pour continuer à lutter contre cette pandémie et nous en débarrasser en respectant les instructions, les précautions et les exigences, soulignant que l'engagement responsable envers des pratiques plus sûres mentionnées dans les instructions adoptées pour les aliments, les boissons et les produits sanitaires permettrait d'atteindre l'objectif d'auto-préservation et l'application de la maxime « ne pas blesser ni être blessé ». Son Excellence a conclu son discours en appelant tous les musulmans du monde à se conformer à toutes les autres instructions, précautions et exigences émises par les autorités sanitaires de leur pays, en signe d'obéissance à Allah et à son Messager, PSSL, ainsi qu'aux gouvernements. D'autre part, la table ronde a été suivie par Dr Mohammed Mustafa Shoaib, responsable de l'Observatoire des Fatwas et des Révisions de l'Académie. Il a abordé le sujet des « Fatwas et Résolutions de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique sur la vaccination pendant le Ramadan, et la légitimité des vaccins anti-Covid-19 et leur importance dans la Charia », et Dr. Abdul Qahir Qamar, directeur du département de la recherche, des études, des encyclopédies, de la traduction et de l'impression et membre du comité exécutif du Groupe consultatif islamique, a également prononcé un discours sur l'importance d'adhérer aux mesures préventives pendant le mois de Ramadan et l'Aid al-Fitr, et de faciliter l'accès des jeûneurs aux vaccins pendant le mois sacré. Le panel a été animé par S.E. Dr. Yaqoub Al Mazroui, président du comité exécutif du Groupe consultatif islamique. Il convient de noter que le Secrétariat général de l'Académie a émis une fatwa sur la pémissibilité de prendre les vaccins disponibles contre le Covid-19 et les injections cutanées et musculaires de la personne qui jeûne le jour du Ramadan, en réponse à une question du Comité exécutif du Groupe consultatif islamique, qui sera distribuée aux États, aux ministères de la santé, aux organisations sanitaires et aux organismes officiels des États membres de l'OCI.

## Le Représentant permanent de la Libye rencontre le Secrétaire général de l'AIFI



Le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a reçu S.E. l'Ambassadeur Kamal Bashir Aribi Dahan, Représentant Permanent de l'Etat de Libye auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le dimanche 10 Chabane 1443 correspondant au 13 mars 2022, dans son bureau au Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a exprimé ses sincères remerciements au Secrétaire Général pour le bon accueil, et sa gratitude pour leur deuxième en deux mois environ, louant l'accueil que lui a réservé Son Excellence afin de continuer à discuter du renforcement du rôle important de l'Etat de Libye dans l'avancement de l'Académie,

et de lui permettre de remplir pleinement sa mission. Pour ce faire, M. l'Ambassadeur a réitéré à Son Excellence la disponibilité de la Représentation permanente de l'Etat de Libye à apporter un soutien moral et financier à l'Académie à tous les niveaux. Il a également évoqué les prochaines visites à l'Académie de certaines personnalités religieuses libyennes dans un avenir proche dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination entre l'Académie et les institutions et centres religieux et scientifiques dans les États membres de l'OCI. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a souhaité la bienvenue au Représentant Permanent et l'a remercié pour cette visite qui témoigne de la généreuse attention dont bénéficie l'Académie de la part de la Représentation Permanente de l'Etat de Libye en particulier et des institutions religieuses et scientifiques officielles de Libye en général. Son Excellence a également salué toutes les formes de communication, de coordination et de coopération avec les institutions libyennes afin de servir les musulmans de l'Etat de Libye. Son Excellence a également salué le rôle prépondérant du Représentant Permanent dans le renforcement des relations de coopération, de partenariat

et de coordination entre l'Académie et les principales institutions et centres scientifiques de l'Etat de Libye. Son Excellence a également profité de l'occasion pour remercier l'Etat de Libye pour le versement de sa contribution annuelle au budget de l'Académie et pour son empressement à payer tous les arriérés dans les meilleurs délais. La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohamed Mondher El-Chouk, directeur des affaires du cabinet et des protocoles de l'Académie, de M. Mohamed Adnan Al Fehri, directeur des affaires administratives et financières de l'Académie, et de M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général de l'Académie pour les médias et les relations publiques.



## 17ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI



Dimanche 03 Cha'ban 1443 correspondant au 06 mars 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 17ème assemblée générale mensuelle des employés de l'Académie. Il a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue au personnel, en les remerciant pour leur présence régulière aux assemblées générales périodiques en raison de leur impact direct sur les résultats et la qualité du travail à l'Académie. Il a ensuite évoqué sa participation à la deuxième Conférence africaine

sur la promotion de la paix dans les sociétés, organisée par le Forum de la paix d'Abou Dhabi du 8 au 10 février à Nouakchott. En marge de sa participation, il a tenu un certain nombre de réunions de haut niveau avec S.E. le Premier Ministre mauritanien, S.E. le Ministre mauritanien des Affaires étrangères, et S.E. le Ministre mauritanien des Affaires islamiques et d'Enseignement Originel. Il a signé avec ce dernier un accord de partenariat stratégique et de coopération entre le Ministère et l'Académie. Comme il est de coutume dans ce type de réunion, Son Excellence a donné l'occasion à tous les employés d'exprimer leurs opinions et observations sur l'avancement des travaux à l'Académie, en plus de recevoir leurs suggestions constructives. Il a écouté avec intérêt et attention les commentaires, suggestions et questions de nombreux employés,

y a répondu par des réponses adéquates et satisfaisantes, et a appelé chacun à continuer de faire preuve d'un esprit de coopération, de synergie et de fraternité, et à faire le maximum d'efforts pour accomplir tout le travail de l'Académie de la manière requise. La réunion a pris plusieurs décisions dont les plus importantes sont :

- Confier à la Direction des Affaires Administratives et Financières d'étudier la possibilité d'étendre le réseau de couverture maladie des agents du Secrétariat Général de l'Académie, afin d'améliorer la qualité des soins qui leur sont dispensés.
- Installer des caméras de surveillance aux entrées et sorties du siège du Secrétariat Général de l'Académie dans les meilleurs délais afin d'assurer la sécurité nécessaire aux employés.
- Obtenir la copie numérique principale de l'Encyclopédie de Zayed à réimprimer dès que possible.

## 33ème Réunion Périodique des Chefs de Division

Le Secrétaire Général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la trentetroisième réunion périodique des chefs de division le jeudi 14 Chabane 1443 correspondant au 17 mars 2022. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue aux chefs de division, les remerciant de leur participation régulière à ces importantes réunions périodiques qui traitent des nouveaux sujets de l'Académie et les discutent, en plus du suivi des activités et des programmes mis en œuvre. Ensuite, Son Excellence a parlé des souffrances que l'État afghan subit au niveau international et cherche à résoudre les problèmes intellectuels et religieux en formant une délégation des erudités de l'Académie

position correcte de la charia sur les questions pour visiter l'Afghanistan afin de clarifier la contemporaines telles que le droit des deux sexes à l'éducation, la participation des femmes aux efforts de développement, de construction et de renaissance, l'importance d'adhérer à l'approche de la modération, la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et d'autres questions. La réunion a ensuite discuté des points des décisions précédentes. Plusieurs décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Préparer un plan de travail pour collecter et rédiger les CV des membres et experts de l'Académie.

- Republier la section (Ramadaniyat) sur le site web de l'Académie, y compris les résolutions de l'Académie relatives au jeûne et au mois bénî du Ramadan.
- Réviser de la fatwa sur les vaccinations et leur éligibilité pendant le jour du Ramadan, et la publier sur le site de l'Académie.



## 34ème Réunion périodique des Chefs de Division

Jeudi 28 Chaaban 1443 correspondant au 31 mars 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la trentiquatrième réunion périodique des chefs de division, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux chefs de division, les remerciant pour leur présence régulière à ces importantes réunions périodiques qui traitent des nouveaux sujets de l'Académie et les mettent en discussion, en plus de faire le suivi des mis en œuvre des activités et des programmes, puis Son Excellence a parlé de l'événement conjoint organisé en coopération entre l'Académie et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, intitulé «La philanthropie islamique et son impact : partenariats durables et solutions pratiques». L'événement a marqué le lancement du rapport annuel du HCR sur le travail caritatif islamique. Le rapport a souligné l'impact des contributions de la zakat et de l'aumône reçues par le Fonds de la zakat pour les réfugiés du HCR sur



la vie de milliers de réfugiés et de familles déplacées à l'intérieur du pays en 2021. L'Académie a joué un rôle important dans les réalisations accomplies dans le domaine du travail caritatif islamique au cours du passé année pour le HCR par le biais de fatwas qui soutiennent les mécanismes de travail du Fonds de la Zakat pour les réfugiés, en permettant la distribution de la zakat ou d'une partie de celle-ci aux réfugiés pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés et des personnes déplacées dans la région et

dans le monde, comme l'un des groupes les plus nécessiteux afin de faire progresser l'être humain et de préserver sa dignité. La réunion a discuté des points des décisions précédentes, et a émis des nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Préparer une rapport sur la tenue d'un symposium sur l'organisation du travail caritatif islamique et les questions (immigration, asile et déplacement) en vue de publier une résolution de l'Académie à cet effet.
- Publier les discours d'ouverture et de clôture des anciennes sessions et symposiums sur le site officiel de l'Académie.
- Traduire les biographies des membres de l'Académie préparées pour le bulletin en anglais et en français.
- Recueillir un nombre approprié de recherches soumises aux sessions de l'Académie sur des sujets d'actualité importants afin de les éditer, les imprimer et les publier parmi les publications de l'Académie.

## 69ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 69ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements le mardi 05 Chabane 1443 correspondant au 08 mars 2022, au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur présence et leur participation, puis Son Excellence a évoqué la visite officielle qu'il effectuera en Afghanistan avec une délégation des savants de haut niveau de l'Académie pour rencontrer la nouvelle autorité afghane afin de dialoguer avec elle, et de rappeler les préceptes islamiques liés à un certain nombre de questions contemporaines telles que le droit des deux sexes à l'éducation, la participation des femmes aux efforts de développement, de reconstruction et de renaissance, l'importance

d'adhérer à l'approche de la modération, de diffuser une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et d'autres questions qui préoccupent les musulmans de cet honorable pays. Son Excellence a également parlé de l'importance de commencer les préparatifs pour la tenue de la prochaine session de l'Académie à Djeddah, en coopération avec les partenaires stratégiques de l'Académie et de communiquer avec les organisations d'intérêt commun concernant le soutien financier pour sa tenue. La réunion a ensuite discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Prise de contact avec les érudits de l'Académie choisis pour participer à la délégation de l'Académie en Afghanistan pour rencontrer les autorités afghanes.

- Préparer un aperçu global des coûts de la tenue de la prochaine session de l'Académie à Jeddah, en Arabie Saoudite.
- Obtenir une autorisation et une licence pour la distribution du livre des résolutions en arabe et en anglais par les autorités compétentes.
- Soumettre un rapport détaillé concernant l'entretien complet des véhicules de l'Académie afin de déterminer l'étendue du besoin de nouveaux véhicules.



## 70ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la soixante-dixième réunion hebdomadaire des directeurs des départements le lundi 11 Chabane 1443 correspondant au 14 mars 2022. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux directeurs et les a remerciés pour leur participation, puis Son Excellence a exprimé ses sincères condoléances et sa sympathie à l'occasion du décès de la sœur de SAR Prince Khalid Al-Faisal, Conseiller du Gardien des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la région de Makkah, SAR Princesse Noura bint Faisal bin Abdul Aziz Al Saud – qu'Allah ait pitié d'elle -, suppliant le Tout-Puissant de bénir la défunte de Sa miséricorde et de Son contentement et de demeurer dans Ses vastes jardins, et d'inspirer à l'honorable famille royale patience et réconfort. Son Excellence a ensuite parlé de la visite d'une délégation de l'Académie en Afghanistan, prévue dans les prochaines semaines avec un groupe de



certains érudits afin de discuter des questions chariatiques qui préoccupent l'Académie. Son Excellence a également parlé de sa visite prévue au Pakistan, au cours de laquelle il rencontrera un certain nombre de responsables dans le but de renforcer les relations et de conclure des accords de coopération conjoints entre l'Académie et les autorités compétentes. La réunion a ensuite discuté des points des décisions précédentes, et a émis plusieurs nouvelles

décisions, dont les plus importantes sont :

- Préparer des lettres d'appel le soutien du Fonds Waqf de l'Académie aux chefs et administrateurs des Conseils de la Charia des banques islamiques à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume d'Arabie saoudite.
- Envoyer une lettre de condoléances à SAR Prince Khalid Al-Faisal, à l'occasion du décès de sa sœur, et à SAR le Prince Bandar bin Khalid Al Saud, Secrétaire général de la Fondation caritative du Roi Faisal, à l'occasion du décès de sa mère.
- Préparer un rapport détaillé sur le contenu des données et des recommandations des séminaires scientifiques qui se sont tenus l'année dernière, afin de vérifier ce qui a été mis en œuvre de ces recommandations.
- Commencer la réimpression de l'encyclopédie des Maximes du Fiqh » dans un nouveau design avec une maison d'édition.

## 71ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



L'Académie a tenu sa 71ème réunion hebdomadaire des directeurs de département, le lundi 25 Cha'ban 1443, correspondant au 28 mars 2022, sous la direction de S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation continue aux réunions hebdomadaires, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions au cours desquelles des discussions ont lieu sur diverses questions de l'Académie afin de prendre des décisions à leur sujet. Il a ensuite parlé de sa récente visite en République islamique du Pakistan, à laquelle il

a participé avec une délégation de l'Académie à la 48ème session du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OCI, qui s'est tenue à Islamabad. Il a également salué les efforts distingués du Pakistan dans l'organisation de cette session, exprimant ses remerciements pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux. Il a également rencontré, au cours de sa visite, le ministre fédéral des affaires religieuses et de l'harmonie interconfessionnelle du Pakistan, le Dr Noor Al-Haq Qadri, qui a salué les efforts remarquables de l'Académie et son rôle important dans la diffusion et la promotion d'une culture de pondération. La visite s'est également réjouie de renforcer les relations de partenariat et de coopération entre son ministère et l'Académie en signant un accord de coopération avec le Conseil de la Pensée islamique au siège du Conseil dans la capitale, Islamabad. Cet accord vise à renforcer le lien de coopération et de coordination entre les deux institutions qui entretiennent d'anciennes

relations de partenariat. La réunion a ensuite discuté des décisions émises par la réunion précédente, et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Préparer une lettre de remerciements et d'appréciation au Premier ministre du Pakistan pour les efforts bénis que le Pakistan a déployés pour obtenir l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies d'adopter le 15 mars de chaque année comme Journée internationale de Lutte contre l'Islamophobie.
- Préparer une lettre de remerciements et d'appréciation au Ministre pakistanais des affaires religieuses, et au Président du Conseil de la pensée islamique pour l'accueil chaleureux et demander au Président du Conseil de nommer un membre pour les représenter au Conseil de l'Académie.
- Contacter les traducteurs du livre des résolutions et recommandations et les rappeler de se tenir au délai du contrat de traduction.

## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (1)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sounnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Eminence Cheikh Dr. Saleh bin Abdallah bin Humaid

Né en 1950 dans la ville de Buraidah à Qassim, en Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Cheikh Dr. Sa-leh bin Abdallah bin Humaid a grandi, a appris le Saint Coran et a rejoint l'école primaire et secondaire de Buraidah, puis est venu à Makkah où il a rejoint l'école secondaire, puis la Faculté de Charia de l'Université du Roi Abdul Aziz à Makkah, où il a obtenu une Licence et une Maîtrise en Jurisprudence islamique. Puis enfin un doctorat de l'Université Umm Al-Qura. Son Excellence a été nommé membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique représentant le Royaume d'Arabie saoudite le 9 juillet 2007. La même année, il a été élu président du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique à l'unanimité. Son Excellence a occupé de nombreux postes scientifiques, administratifs et politiques importants, notamment en tant qu'enseignant à la Faculté de la Charia de l'Université Umm Al-Qura, chargé de cours, chef du département d'économie islamique, directeur du Centre



d'études supérieures, doyen du Collège de la charia pour les études supérieures, doyen du Collège de la charia dans la même université respectivement. Son Excellence a également été nommé vice-président des Deux Saintes Mosquées, et aussi président général pour les affaires des Deux Saintes Mosquées. Son

Excellence est le premier titulaire d'un doctorat à être nommé imam principal à la Grande Mosquée en 1403. Son Excellence a été nommé président du Conseil de la Choura en 1422, et président du Conseil judiciaire supérieur en 1430 H et conseiller à la Cour royale saoudienne. Son Excellence a largement participé à des conférences, des séminaires et des conférences scientifiques et internationales à l'intérieur et à l'extérieur du Royaume. Son Excellence est l'auteur de plusieurs livres, recherches et de conférences précieuses, notamment : Lever l'embarras selon la Charia islamique: ses Règles et Applications, la Jurisprudence Complète des Calamités, des Sermons de la Grande Mosquée: des conseils et des souvenirs, la réfutation des ambiguïtés autour des questions du vécu, le concept de sagesse dans la dawah, le foyer heureux et le désaccord entre les époux, l'Ijtihad collectif et son importance dans le calamités contemporaines, les origines du dialogue et son étiquette dans l'islam.

### Son Eminence Prof. Dato Dr. Koutoub Moustapha Sano

Né le 10 avril 1966 dans la ville de Kankan en République de Guinée en Afrique de l'Ouest, S.E. Prof. Koutoub bin Moustapha bin Ibrahim Sano a reçu son éducation fondamentale à l'école Noor al-Islam et aux mains des cheikhs de la ville de Kankan. Il a ensuite étudié les sciences de la grammaire, de la morphologie, du hadith et du tafsir auprès de plusieurs cheikhs de la Grande Mosquée de Makkah. Il a obtenu un diplôme approfondi de la langue française (DALF) du ministère de l'Éducation nationale en France. Il a également obtenu une licence en jurisprudence et ses principes fondamentaux avec une excellente note avec les premiers honneurs de l'Université Roi Saud au Royaume d'Arabie saoudite où il a été le majeur de promotion. Il a ensuite obtenu un mastère dans le fiqh comparatif et ses fondements de la même université, puis un diplôme d'étude supérieure dans la banque et la finance islamique de l'université islamique internationale de Malaisie. Il a également obtenu un doctorat en philosophie (PhD) en droit de la même université avec une recommandation d'imprimer la thèse. Il a également obtenu un doctorat d'État en finance islamique avec une mention très honorable de l'Institut supérieur des fondements de la religion de l'Université Al-

Zaytuna en République tunisienne. Il a été nommé membre représentant de la République de Guinée auprès du Conseil de l'Académie pour en 2001. Il a occupé d'importantes fonctions académiques, administratives et politiques, notamment en tant que professeur de jurisprudence comparée et de ses fondements, de la finance islamique et des objectifs de la Charia pendant seize ans (1993-2009) à l'Université islamique internationale de Malaisie, directeur fondateur de l'Institut international pour l'unité de la Oummah islamique en Malaisie et directeur adjoint de l'Université islamique internationale de Malaisie pour les relations extérieures et l'innovation. Il a également été ministre des Affaires religieuses de la République de Guinée (2009-2011), ministre de la Coopération internationale (2011-2016), ministre des Affaires diplomatiques à la Présidence de la République et conseiller diplomatique du Président de la République (2016-2020), puis il a été nommé Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Il est l'auteur des livres et des recherches publiés en arabe, anglais et français, y compris un glossaire de la terminologie du fiqh et ses fondements, la conception de la fatwa, l'Ijtihad dans la compréhension du texte:

repères et règles, l'Ijtihad collectif souhaité à l'époque actuelle, les intérêts publics et leur applications contemporaines, l'encyclopédie du Hajj et de la Omra, l'investissement des épargnes selon la jurisprudence islamique, investissement selon la jurisprudence islamique: ses dispositions et règles, comment traiter les écoles de droit musulman, les droits et les devoirs de la femme musulmane etc.. Il a reçu la légion d'honneur du meilleur étudiant de l'Université Roi Saud et plus de 35 médailles d'or de la même université. Il a également reçu le titre honorifique Dato de Sa Majesté le roi Ahmed Shah, ancien roi de Malaisie et sultan de l'Etat de Pahang.



## Son Eminence Cheikh Ahmed bin Hamad bin Suleiman Al Khalili

Né en 1942, à Zanzibar en Afrique de l'Est, où son père a immigré du Sultanat d'Oman, et là où S.E. Cheikh Ahmed bin Hamad bin Suleiman Al Khalili a commencé ses études du Noble Coran, des sciences religieuses et de langue arabe aux mains des érudits traditionnels. Cheikh Al-Khalili a déménagé au Sultanat d'Oman en l'an 1384H/1964G, et après son arrivée à Oman, il a travaillé comme enseignant dans le Wilayat de Bahla. Il a été nommé directeur des affaires islamiques au ministère des Awqaf et des affaires islamiques en 1393H/1974G, puis il a été nommé Moufti général du Sultanat en 1395H/1975G, avec le grade de ministre. Il occupe toujours ce poste à ce jour. Son Eminence a également été nommé membre représentant le Sultanat d'Oman auprès du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, depuis le 19 novembre 1984. Son Eminence a occupé de nombreux autres postes importants, en particulier en tant que Président du Conseil d'administration du Centre Sultan Qaboos pour la Culture islamique;

président honoraire du Collège des sciences de la Charia ; et président du Comité des publications du ministère du Patrimoine et de la Culture. Il a également travaillé en tant que membre d'un certain nombre d'institutions scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur d'Oman, notamment en tant que membre du conseil d'administration de l'université de Nizwa à Oman, membre de la Fondation Al al-Bayt pour la pensée islamique en Jordanie, membre du conseil d'administration de l'université islamique internationale à Islamabad, au Pakistan, et membre du Conseil international pour la proximité des écoles islamiques en Iran. Son Eminence a publié plus de vingt livres sur l'interprétation, le culte, les fatwas, et a également participé à des recherches scientifiques dans des conférences et des symposiums spécialisés. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres, recherches et fatwas, dont les plus importants sont La vérité irréfutable ; La preuve de la vérité ; L'appel de la vérité ; la raison entre la retenue de la nature et l'appriboisement de la Charia ; Les joyaux de

l'interprétation ; Une explication de la finalité de ce qui est signifié dans les systèmes de croyance ; La tyrannie : ses manifestations et son affrontement ; La Oumma de l'islam vers où ? Un chemin et un destin ; La mort de l'athéisme avec les preuves de la foi ; La correction des idées fausses ; Quand le problème du monde humain apparaîtra-t-il et où finira-t-il ? et l'Encyclopédie des Fatwas du Cheikh Ahmed bin Hamad Al-Khalili.



## Son Eminence Cheikh Muhammad Taqi Usmani

Né en 1943 dans le village de Deoband dans la province indienne de Saharanpur dans une famille réputée pour ses connaissances, S.E. Cheikh Muhammad Taqi Usmani bin Muhammad Shafi' Al-Usmani bin Yassin a appris de nombreuses sciences religieuses en persan et en ourdou, puis il a rejoint l'université Dar Al Uloom à Karachi, où il a étudié les sciences de la Charia et en est sorti diplômé en 1959G, et avant cela il a obtenu le certificat «Fadil Arabi» avec mention en 1958G. Son Eminence a également obtenu le certificat «Spécialisation en Fatwas» en 1961 de la même université. Il a ensuite étudié les sciences économiques et politiques et le droit et a obtenu une licence en économie et politique de l'université de Karachi en 1964G, une licence en droit de la même université en 1967G, et une maîtrise en sciences arabes avec mention très bien en 1970 de l'Université du Punjab en République islamique du Pakistan. Son Eminence a été nommé membre représentatif du Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique, représentant la République Islamique du Pakistan depuis le 19 novembre 1984. Son Eminence a occupé un certain nombre de postes importants, en particulier en tant que juge à la Cour fédérale de la Charia de la République islamique du Pakistan ; président



du Conseil de la charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques au Royaume de Bahreïn ; président du Centre d'économie islamique au Pakistan ; vice-président de l'Université Dar Al Uloom de Karachi ; et président du Conseil de surveillance chariaque de certaines banques islamiques. Son

Eminence a enseigné les sciences islamiques aux niveaux supérieurs équivalant à la maîtrise et au doctorat à l'université de Dar Al-Uloom à Karachi. Il a également été professeur en hadith avec un diplôme international équivalent à la maîtrise; et ains un superviseur des diplômes de spécialisation en Ifta et Dawah. Son Eminence a également été nommé membre de l'Académie islamique du Fiqh de la Ligue islamique mondiale, membre de la Fondation d'Aal al-Bayt de la pensée islamique, membre du Conseil de surveillance chariaque de la Banque islamique de développement (Djeddah), et membre du Conseil de Charia du groupe financier «Guidance» aux États-Unis d'Amérique. Son Eminence a publié et imprimé de nombreuses publications scientifiques en arabe et en anglais, notamment la jurisprudence des ventes selon les quatre écoles de droit avec ses applications contemporaines ; Recherches sur les questions jurisprudentielles contemporaines ; la traduction du livre Maarif al-Quran en anglais ; l'achèvement de Fatah al-Mulhim fi sharh Sahih Muslim ; les origines et l'étiquette des fatwas ; les Soukouk et leurs applications contemporaines ; les jugements sur le Tawarrouq (titrisation); et les jugements sur l'abattage.

## Son Eminence Prof. Rawane Mbaye



Né à Dakar, République du Sénégal en 1934, le Prof. Rawane Mbaye a reçu son éducation de base en grammaire et langue dans les katabib, puis a obtenu le baccalauréat en philosophie et littérature à Dakar, puis une licence en études arabes et islamiques, ainsi qu'une licence en histoire moderne et contemporaine. Il a obtenu une maîtrise et un doctorat à l'Université Cheikh Anta Job de Dakar, ainsi qu'un doctorat d'État en littérature à l'Université de la Sorbonne à Paris, en France. Il a été nommée membre représentatif de la République du Sénégal auprès du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le 19 novembre 1984. Il a occupé de nombreux postes, notamment: Directeur du Centre d'études, de recherches et de formation islamiques; Directeur général de l'Institut islamique de Dakar; Inspecteur général de l'éducation nationale; Conseiller du chef du gouvernement. Il a également

travaillé comme enseignant à l'Université Cheikh Anta Job, Professeur titulaire de la chaire à l'Université Cheikh Anta Job, et Chef du Comité du jury d'admission au concours de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature du Sénégal. Il a également été nommé expert auprès du Comité des droits de l'homme, consultant auprès de l'UNESCO et chef du Comité scientifique international pour la rédaction de l'Encyclopédie de l'UNESCO sur la culture islamique. Il a travaillé comme professeur invité à l'université de Memphis aux États-Unis, où il a enseigné la littérature préislamique, la grammaire arabe ancienne, la jurisprudence, l'art et la méthode de traduction, la civilisation islamique à l'époque médiévale, l'histoire de l'islam, l'islam en Afrique, le soufisme et l'histoire de la pensée. Prof Mbaye est l'auteur de plusieurs livres et recherches scientifiques dans diverses revues scientifiques.

## Son Eminence Dr Aguil Jassim Saud Al-Nashmi



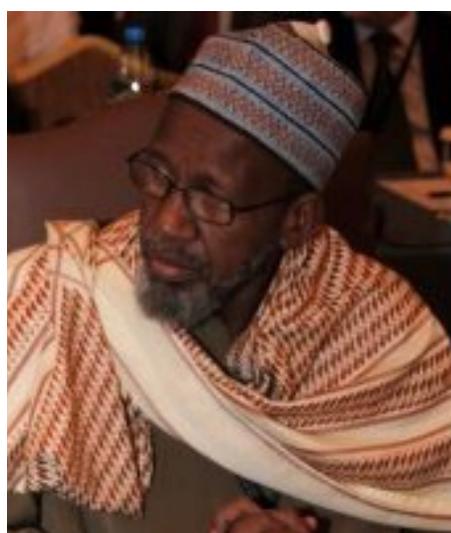
Né en 1946 au Koweït, S.E. Dr Aguil bin Jassim bin Saud Al-Nashmi Al-Asadi Al-Otaibi a étudié et obtenu son diplôme de l'Institut religieux et a poursuivi ses études jusqu'à l'obtention d'un doctorat dans la jurisprudence et ses principes à l'université d'Al-Azhar en 1971. Il a obtenu une licence en Charia et en droit en 1971G, une maîtrise en 1974 et un doctorat en 1977 à la faculté de charia et de droit de l'université d'Al-Azhar

en République arabe d'Égypte. Son Eminence a été nommé membre représentatif de l'Etat du Koweït auprès du Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique, depuis 19 novembre 1984. Son Éminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant qu'enseignant au département de la Charia et des études islamiques de la faculté de droit de l'université du Koweït, en tant que doyen de la faculté de la charia et des études islamiques, ainsi qu'en tant que président du Conseil de Charia de la Kuwait Finance House, président du Conseil de Charia de la Maison de Zakat et président de l'Association des érudits de Charia dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe. Son Éminence a été nommé membre de l'Académie du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, membre du Conseil de surveillance chariaque de la Gulf Investment House, membre du Conseil européen de la fatwa et de la recherche, membre du Conseil de Charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit

des institutions financières islamiques au Royaume du Bahreïn et membre du Conseil de l'Ifta du ministère koweïtien des Awqaf et des affaires islamiques. Son Eminence a également participé en tant que chercheur, débatteur et commentateur à de nombreuses conférences et symposiums spécialisés dans plusieurs pays du monde. Son Eminence a publié et imprimé un certain nombre d'ouvrages et de recherches scientifiques, notamment: les nouveaux développements dans des transactions financières; fatwas sur les transactions financières; le changement de la valeur de la devise selon la jurisprudence islamique ; l'arbitrage international et l'arbitrage selon la Charia ; les clés des prétextes interdits ; les phares fondateurs des jugements doivent être pris en compte dans l'ifta contemporain ; l'impact de la science de la logique dans l'arrangement des prémisses de raisonnement pour les branches de la jurisprudence selon les Hanbalis ; et l'observatoire des principes des Oussoul contre la mauvaise compréhension des textes.

## Son Eminence Cheikh Mahmoud Mal Bakri

Né en 1947 dans la ville de Maroua, province du Diamaré au Cameroun, S.Em. Cheikh Mahmoud Mal Bakri a fait ses études initiales dans les katabat connu sur le continent africain, puis il a rejoint les madrassas traditionnelles, et a étudié sous la direction de son père la jurisprudence, la langue, la grammaire et la morphologie. En 1967, il a rejoint l'Université islamique et a étudié à son institut secondaire où il a obtenu un diplôme d'études secondaires en 1969, puis une license en 1973. Son Eminence a été nommé en tant que membre représentatif de la République du Cameroun auprès du Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique, depuis 1997G. Son Eminence a occupé des postes importants, en particulier comme professeur de langue arabe au lycée public depuis 1977, ainsi que dans ses cercles privés, et comme imam régulier depuis 1986 pour la Grande Mosquée de Maro City. Il a également été choisi comme président du Conseil



des savants au Cameroun de l'Association culturelle islamique camerounaise, participant à de nombreuses conférences internationales organisées par l'OCI, et aux sessions du Comité d'appel en Afrique. Il a également été nommé membre de l'Assemblée constituante de la Ligue islamique mondiale, vice-président de l'Union des savants africains dans la région de l'Afrique centrale depuis 2010. Son Eminence a participé à de nombreuses conférences organisées par cette dernière sur diverses questions touchant le continent africain. S.Em. Cheikh Mahmoud Mal Bakri a reçu la médaille d'honneur de l'OCI le 25 novembre 2019 en reconnaissance de ses efforts distingués dans le domaine du développement social et éducatif et des services de santé. En plus d'enseigner et de donner des sermons à la Grande Mosquée et des conférences à diverses occasions, Son Eminence connue pour ses efforts continus dans la dawah et l'ifta au Cameroun.

## Son Eminence Cheikh Dr. Muhammad Rashid Ibrahim

Né en 1942 à l'île de Fuvahmulah, une des îles du sud des Maldives, S.Em. Cheikh Dr. Muhammad Rashid Ibrahim a mémorisé le Noble Coran dès un jeune âge, puis il a étudié à l'école Faydiya sur son île, et au Collège des Justes de Poilor dans le sud de l'Inde, puis a rejoint l'Université Al-Azhar en Egypte où il a obtenu un certificat élémentaire d'Al-Azhar en 1963, un certificat d'études secondaires en 1967, un diplôme d'études secondaires de la faculté de charia et de droit en 1971, une maîtrise en jurisprudence comparée de la faculté de charia et de droit en 1973 et un diplôme général en éducation de la faculté d'éducation de l'Université d'Al Azhar en 1974. Son Eminence a obtenu un doctorat du de la Faculté du Savoir révélé et Sciences humaines de l'Université islamique des Maldives, intitulé : «Les problèmes de la famille musulmane aux Maldives et leur remède à la lumière de la Charia». Son Eminence a été nommé membre représentatif de la République des Maldives auprès du

Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique depuis 1996. Son Eminence a occupé d'importantes fonctions scientifiques, administratives et politiques, notamment en tant qu'enseignant à l'école Abi Ubaidah de Dammam, en Arabie saoudite ; professeur et superviseur culturel à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud de Riyad ; chargé de cours à la faculté de Charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saud de Riyad. Il a également travaillé en tant que conseiller à la présidence de la République des Maldives, secrétaire spécial à la présidence de la République, vice-ministre de la justice, ministre de la justice et des affaires islamiques, président de la Cour suprême des Maldives, président du Conseil suprême des affaires islamiques, président du Comité de traduction des sens du Noble Coran en maldivien et président du Conseil supérieur de l'Ifta de la République des Maldives. Son Eminence est l'auteur de certains livres et articles de recherche.



## Son Éminence Dr. Abu Bakr Doukouri

Né au Burkina Faso en 1952, S.Em. Dr. Abu Bakr Doukouri a étudié le Saint Coran avec son père et quelques cheikhs locaux, et a reçu son éducation primaire à l'école centrale de Ouagadougou, la capitale, où il a obtenu le certificat primaire arabe en 1966G. Ensuite, Son Eminence a reçu son éducation moyenne et secondaire aux instituts intermédiaires et secondaires de Médine, où il a obtenu un certificat secondaire littéraire en 1972. Il a obtenu une licence en Charia en 1976 avec mention excellent à l'Université islamique de Médine en Arabie Saoudite, et une maîtrise en principes de jurisprudence en 1980G avec mention excellent à la même université, avec une recommandation pour imprimer la thèse et l'échanger avec les universités. Il a ensuite obtenu un doctorat dans les principes de la jurisprudence en 1983, avec mention très bien, à l'Université islamique de Médine. Son Eminence a étudié le français à l'Université de la Sorbonne en France, et à l'École internationale de langue et de civilisation françaises à Paris,



obtenant un diplôme supérieur en langue et civilisation françaises. Son Eminence a été nommé membre représentatif de la République du Burkina Faso auprès du Conseil de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique depuis 19 novembre 1984G. Son Eminence a occupé plusieurs postes importants dans les institutions locales et internationales suivantes: conseiller du Président de la République pour

les affaires islamiques, conseiller au ministère des affaires étrangères, conseiller au ministère de l'enseignement supérieur, conseiller à la Cour suprême de la République du Burkina Faso, et président du Conseil exécutif de l'Organisation islamique mondiale pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO), et chef de l'annexe de la Fondation Mohammed VI des savants africains au Burkina Faso. Son Eminence a également été nommé membre de l'Assemblée générale de l'UNESCO, membre du Comité des hauts responsables de l'Organisation de la Coopération islamique et membre du Conseil suprême de la Ligue islamique mondiale à Makkah. Son Excellence a reçu de nombreux prix académiques. Son Eminence a publié et imprimé des livres et des recherches, notamment : jugements sur les monnaies en papier ; la zakat sur les actions des sociétés; le contrôle des naissances et leur limitation dans l'islam ; et l'importance du noble hadith dans la connaissance des jugements et des éthiques.

## Son Éminence S.Em. Cheikh Muhammad Abdu Omar

Né en 1942 dans le gouvernorat de Lahj au Yémen, S.Em. Cheikh Muhammad Abdu Omar a reçu son éducation primaire, préparatoire et secondaire à Makkah et Madinah. Son Eminence est diplômé de l'Université islamique (Collège des fondements de la religion) de Médine en 1969, et de l'Université Al-Azhar en 1974G, a obtenu une maîtrise en Oussul al-Fiqh de l'Université Al-Azhar en 1976, ainsi qu'un diplôme en droit de l'Institut de la Ligue arabe en 1976. Son Eminence a occupé plusieurs postes importants, tels que : Chef de la Cour suprême dans le gouvernorat de Shabwa au Yémen ; conseiller du ministre de la

Justice dans le gouvernorat d'Aden ; chef de la magistrature sociale ; sous-secrétaire du ministère des Awqaf et de l'orientation au Yémen ; membre fondateur de l'Académie internationale du Fiqh islamique et membre de l'Association des savants du Yémen. Son Éminence a participé à de nombreux cours et conférences et est l'auteur de plusieurs recherches, livres et publications dans divers domaines, dont les plus importants sont : les sources de la loi islamique ; les objectifs de la Charia ; la position de la fatwa dans l'islam ; le prix du sang des femmes dans l'islam ; les droits des femmes dans l'islam ; le dialogue dans l'islam ; le fanatisme et l'extrémisme.



## Son Éminence Cheikh Aziz Jan Mansurov



Né en 1944 à Ferghana, en République d'Ouzbékistan, Cheikh Aziz Jan Mansurov (Abdelaziz Mansoor) a reçu son éducation de base au lycée l'islamique de Tachkent, qui a été renommé du nom du Lycée Imam al-Bukhari, et a étudié à l'université islamique de la République du Soudan. Son Eminence a occupé de nombreuses fonctions importantes, notamment en tant que secrétaire exécutif du comité de rédaction du magazine «Musulmans de l'Est soviétique», chef du département des fatwas au Conseil religieux ; chercheur à l'Institut d'études orientales ; directeur de la maison d'édition «Movarunaher» ; directeur du Comité des affaires religieuses au Conseil des ministres ; conseiller d'État pour

le président de la République ; vice-président de l'Université islamique de Tachkent ; vice-président du Centre pour la civilisation islamique ; et vice-président du Conseil islamique de l'Ouzbékistan. Son Eminence a participé en tant que chercheur et conférencier à de nombreuses conférences régionales et internationales. De plus, Son Eminence a traduit le Saint Coran en ouzbek et en russe. Son Eminence a également traduit de nombreux livres religieux de l'arabe et du persan en ouzbek et en russe. Il parle et écrit couramment l'arabe, le persan et le russe. Son Eminence a été nommé membre représentatif de la République d'Ouzbékistan auprès du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, en 2007.

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE  
 [info@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

@aifi\_org

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

@aifi.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414  
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 18



## L'AIFI et le Forum Al-Baraka signent un Protocole de Coopération



Sous le patronage de SAR Prince Saud bin Khalid Al-Faisal, Gouverneur Adjoint de la Région d'Al-Madinah Al-Munawarah, et de S.E. Cheikh Abdullah Saleh Kamel, Président du Conseil d'Administration du Forum Al-Baraka, et en marge du 42ème Symposium Al-Baraka tenu à Al-Madinah Al-Munawarah, le mardi 18 Ramadan 1443 correspondant au 19 avril 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et S.E. Youssef bin Hassan Khalawi, Secrétaire général du Forum Al Baraka, ont signé un protocole de coopération entre l'Académie et le Forum afin de renforcer la coopération continue et fructueuse dans tous les domaines et défis communs. Cet accord vise à établir un partenariat stratégique entre les deux parties dans le domaine du soutien des capacités et des dispositifs scientifiques et de recherche des deux institutions, de l'approfondissement des

domaines de coopération entre elles pour traiter les questions contemporaines, et d'exceller dans la création, le développement, la diffusion et l'application des connaissances pour enrichir la vie des individus et des sociétés, et de traiter les questions contemporaines liées au travail caritatif et humanitaire et à la diffusion des connaissances et de la culture islamiques et à la préservation du patrimoine culturel islamique. Le protocole vise également à renforcer la coopération et la communication continue et à améliorer la coordination entre les deux institutions dans les domaines de l'organisation de conférences et de symposiums, de la tenue d'ateliers et de formations, de l'échange de publications et de la représentation des deux parties lors de conférences et de symposiums organisés par chacune d'elles dans le domaine d'intérêt commun. Après avoir signé du protocole, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé sa fierté de cette coopération et a espéré que ce protocole serait le début d'une nouvelle phase dans les relations de coopération fortes et durables entre l'Académie et le Forum afin de coordonner les efforts et de fournir des solutions efficaces aux calamités et aux développements, en particulier dans le domaine de l'économie. Son Excellence a exprimé son espoir de développer des bases de données qui servent les domaines de travail communs en tirant meilleurs parti au mieux des experts du Forum dans ce domaine. Son Excellence a également affirmé la volonté de l'Académie

d'exploiter toutes ses capacités scientifiques et morales pour servir l'agenda du Forum et lui permettre d'atteindre ses nobles objectifs à l'intérieur et à l'extérieur des pays de l'OCI, louant le rôle éminent de pionnier du Forum dans la promotion de la prise de conscience du statut de l'économie islamique, et la nécessité de bénéficier des développements de l'économie contemporaine. Son Excellence a conclu en félicitant les organisateurs du Forum pour leur initiative pionnière et réussie de consacrer le symposium de cette année à l'étude de l'économie numérique et à la prévision de l'avenir. Afin de mettre en œuvre les termes du protocole, les deux parties ont convenu de former un comité ad-hoc pour définir les aspects de coopération, ainsi que les moyens et les mécanismes de mise en œuvre selon la conception contenue dans le protocole. Le comité a le droit de demander l'assistance de toute personne qu'il juge appropriée pour mettre en œuvre les termes du protocole.



## Le Secrétaire Général préside la session sur l'Economie numérique et les Défis futurs lors du Forum Al-Barakah

A l'invitation de S.E. M. Youssef Khalawi, Secrétaire général du Forum économique islamique Al Baraka, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, a présidé le jeudi 20 Ramadan 1443 correspondant au 21 avril 2022, la cinquième séance de la 42ème session du symposium Al-Baraka sur l'économie numérique et les défis futurs, qui s'est tenue à Al-Madinah Al-Munawara, au Royaume d'Arabie saoudite. Le titre de la session était « L'économie numérique du point de vue de la Charia ». Son Excellence a entamé son discours en faisant une remarque de base sur le mot «charia islamique» en soulignant que c'est une erreur courante à notre époque d'ajouter le qualificatif «islamique » à Charia, puisque Charia signifie automatiquement les enseignements, les valeurs, les principes et les dispositions de l'Islam, et qu'il n'est donc pas nécessaire de la décrire comme islamique. En d'autres termes, la Charia ne peut être qu'islamique, ce qui signifie que décrire la charia comme «islamique » est une description redondante qui n'est pas du tout nécessaire, et le sujet est le même que dans la plupart des termes utilisés à l'époque actuelle, tels que les termes la salât, le jeûne, la zakat et le Hajj, et autres. Ces termes n'ont pas besoin d'être décrits comme « islamiques » car ils sont tous islamiques dans leur structure et leur signification. Il n'est pas nécessaire de décrire l'un d'entre eux comme étant islamique, donc on ne dit pas, par exemple :



La salât islamique, le jeûne islamique ou la zakat islamique, ou le hadj islamique etc.. En effet il est à noter que la Charia n'est pas décrite comme islamique dans les langues anglaise et française, où le mot Charia lui-même est suffisant, et la qualification d'islamique n'est pas ajoutée. Son Excellence a ensuite parlé de l'importance du thème du symposium en général, qui est l'économie numérique, et du titre de la session spéciale, qui est l'économie numérique du point de vue de la charia, soulignant l'importance d'énoncer la position de la charia sur ce nouveau venu dans le monde de l'économie, et louant le choix des organisateurs du Forum économique islamique d'Al Baraka pour ce sujet comme titre de cette session car il s'agit d'un sujet vital, moderne et important qui devrait recevoir une partie de l'enracinement , édition et enquête. Il a également noté l'importance pour les chercheurs en économie islamique de bénéficier de tous les mécanismes, moyens et outils modernes

disponibles pour faire progresser l'économie islamique dans la pensée et l'application, et pour lui permettre de suivre le rythme du temps, de relever les défis et de saisir les opportunités. Il a conclu en donnant un aperçu sur l'Académie, expliquant à l'auditoire le statut scientifique de l'Académie en tant que la plus grande institution scientifique pour l'iijihad collectif contemporain, et en tant que la référence suprême et primaire de la charia pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes. Cela est dû au fait qu'elle est la seule académie scientifique dont les membres sont composés de juristes et de savants de haut niveau des huit écoles de pensée islamiques, et ses résolutions sont contraignantes pour les États membres de l'OCI. Par conséquent, il a lancé un appel pressant aux participants du Forum à accorder plus d'attention à ce nouveau sujet, l'économie numérique, à l'étudier, à l'enraciner, à l'analyser et à l'investiguer, afin de permettre au musulman ordinaire de l'absorber et de bénéficier de ses aspects positifs de manière ciblée. Il a également appelé à la nécessité d'être ouvert aux moyens et outils, contrats et transactions nouvellement développés, et de travailler à les corriger, les orienter et les rationaliser au lieu de les rejeter et de les craindre sans preuves. Tout nouvel outil utile et efficace est donc le bienvenu, et tout nouvel outil nuisible et inefficace doit être traité avec prudence.

## Le HCR lance son rapport annuel sur la philanthropie islamique en collaboration avec l'AIFI à Djeddah



Le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, a organisé le mercredi 27 Chaaban 1443, correspondant au 30 mars 2022, un événement conjoint à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite, en collaboration avec l'Académie internationale du fiqh islamique (AIFI) de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Dans le cadre de l'événement intitulé « La philanthropie islamique et son impact : partenariats durables et solutions pratiques », le HCR a lancé son « Rapport annuel sur la philanthropie islamique », qui illustre l'impact que les dons de Zakat et de Sadaqah faits au Fonds de la Zakat pour les réfugiés du HCR ont eu sur les réfugiés et déplacés internes, au cours de l'année écoulée. En 2021, le Fonds Zakat pour les réfugiés a permis au HCR de fournir une aide vitale sous forme d'aide en espèces et d'aide en nature à 1 275 000 réfugiés et personnes déplacées dans 14 pays : Yémen, Syrie, Jordanie, Liban, Irak, Égypte, Mauritanie, Bangladesh, Afghanistan, Inde, Malaisie, Indonésie et Nigéria. Le rapport indique que toutes les contributions de la Zakat reçues par le Fonds de la Zakat pour les réfugiés ont été distribuées conformément à sa politique de distribution de 100 % de la Zakat, à 53 % du total des bénéficiaires du Fonds (679 000 personnes), tandis que les dons de Sadaqah ont aidé les 47 % de bénéficiaires restants (596 000 personnes). Le rapport a également souligné le lancement de l'application mobile du Fonds Zakat pour les Réfugiés au début de 2021, qui permet aux donateurs de faire des contributions facilement et rapidement. De plus, le fonds Zakat pour les réfugiés du HCR a reçu des fatwas supplémentaires d'institutions islamiques



respectées, telles que le Conseil du Fiqh islamique de la Ligue mondiale musulmane, l'Académie de recherche islamique d'Al Azhar, l'Académie internationale de recherche sur la charia en Malaisie (ISRA) et le Conseil canadien des imams (CCI), autorisant en outre le cadre du Fonds Zakat pour les réfugiés. De plus, le Conseil du Fiqh du Canada a approuvé la réception et la distribution de la Zakat dans le cadre du programme de bourses et d'éducation « Viser plus haut » du HCR. L'événement à Djeddah comprenait des tables rondes sur le rôle des instruments de finance sociale islamique, y compris la Zakat, la Sadaqah Jariyah et le Waqf, pour répondre aux besoins humanitaires des plus vulnérables et des personnes touchées par les conflits et les catastrophes, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, et a réuni des représentants d'organisations du secteur de la philanthropie islamique de la région. Khaled Khalifa, conseiller principal du HCR sur la philanthropie islamique et représentant du HCR auprès des pays du Conseil de coopération du Golfe, a remercié les partenaires, en particulier l'AIFI, pour leur soutien, en déclarant : « Notre partenariat avec les institutions, les particuliers, le secteur privé et les gouvernements n'a cessé de croître, nous permettant de fournir une assistance



et répondre aux besoins humanitaires croissants des réfugiés et des familles déplacées, des personnes touchées par des crises de déplacement prolongées, du changement climatique et des défis liés à la pandémie de COVID-19. Il a ajouté : « Le partenariat avec des institutions de premier plan

dans le domaine de la philanthropie islamique renforce l'impact de la finance sociale islamique sur la vie de millions de familles les plus vulnérables et déplacées de force, ce qui est essentiel au succès de notre vision d'aider ceux qui en ont besoin ». Pour sa part, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a déclaré : « La question des réfugiés constitue un aspect important des préoccupations premières de l'Académie, et son rôle central dans la mise en évidence de leurs besoins légitimes, droit à la dignité humaine et à une vie décente pour eux. En outre, l'Académie a une responsabilité jurisperudentielle et scientifique dans la clarification du jugement de la Charia relative à l'intensification de l'appel pour répondre à leurs besoins et leur fournir des soins. En conséquence, nous avons accordé à la Commission une fatwa de la charia afin de soutenir le Fonds Zakat pour les réfugiés et son mécanisme de gouvernance. » Il a ajouté : « Nous sommes heureux d'accueillir aujourd'hui, en partenariat avec le HCR, cet événement spécial, à travers lequel nous cherchons à discuter des moyens de développer le rôle du travail caritatif islamique pour répondre aux besoins humanitaires des réfugiés et des personnes déplacées dans la région. L'Académie, à travers son partenariat durable avec la Commission, s'engage à atteindre les objectifs jurisperudentiels visant à aider les nécessiteux où qu'ils se trouvent, à faire progresser l'être humain et à préserver sa dignité. À travers cette plateforme, à l'approche du mois sacré du Ramadan, nous invitons tous les acteurs caritatifs à coopérer avec le HCR et à ne pas oublier les réfugiés et leurs besoins. » Le HCR a lancé son rapport annuel 2022 sur la philanthropie islamique, à travers une série d'événements et de webinaires organisés en Indonésie, en Arabie saoudite, au Nigéria, au Royaume-Uni, au Canada et aux États-Unis d'Amérique, en collaboration avec les institutions, fondations et autres entités des secteurs privé et public.

## L'AIFI, l'Académie de Recherche islamique d'Al-Azhar et le Conseil du Fiqh islamique de la LIM renouvellent leur confiance au Fonds de Zakat pour les Réfugiés



Lors d'une réunion qui s'est tenue au siège de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Jeddah, en Arabie Saoudite, le HCR et l'AIFI ont convenu d'établir un mécanisme annuel conjoint pour contrôler la conformité du Fonds de Zakat pour les réfugiés avec les exigences de la Zakat. La réunion a également rassemblé plusieurs organismes jurisdicteurs de renom, notamment les secrétaires généraux du Conseil du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, de l'Académie de recherche islamique d'Al Azhar et de la Fondation Tabah pour la science et la recherche. Tous les participants ont confirmé le rôle de coordination de l'AIFI dans l'exercice d'audit annuel qui permettra d'améliorer la gouvernance du Fonds de Zakat pour les réfugiés du HCR, ainsi que son impact sur la vie des réfugiés et des personnes déplacées les plus vulnérables du monde. Les participants ont également convenu de publier un rapport d'examen annuel certifiant la conformité et détaillant les recommandations nécessaires pour améliorer encore la gouvernance du Fonds. La réunion s'est tenue en marge de l'événement de lancement du rapport annuel du HCR sur la philanthropie islamique, qui illustre l'impact des dons de Zakat et de Sadaqah reçus par le biais du Fonds de Zakat sur la vie des réfugiés et des personnes déplacées au cours de l'année écoulée. Le rapport indique également que le Fonds de Zakat pour les réfugiés du HCR a reçu plus de 35 millions de dollars US par le biais de dons Zakat, Sadaqah et des aumônes en 2021, venant en aide à 1 275 000 réfugiés et personnes déplacées dans 14 pays tels que le Yémen, la Syrie, la Jordanie, le Liban, l'Irak, l'Égypte, la Mauritanie, le Bangladesh, l'Afghanistan, l'Inde, la Malaisie, l'Indonésie et le Nigeria. Cela tout en précisant que toutes les contributions Zakat reçues par ce Fonds de Zakat ont été distribuées conformément à sa politique de distribution de la Zakat à 100%, sans déduction des coûts administratifs

ou opérationnels. Dans ce contexte, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'AIFI, a déclaré : « Le sort des réfugiés fait partie intégrante des préoccupations et des efforts humanitaires de l'AIFI pour trouver des solutions aux besoins humanitaires croissants. Une fatwa a été émise en 2020 pour soutenir le Fonds de Zakat pour les réfugiés, indiquant notre confiance dans sa politique ». Il a ajouté : « Nous sommes heureux d'assister au développement de notre partenariat avec le HCR et de notre rôle dans le renforcement du mécanisme de gouvernance et de la crédibilité du Fonds de Zakat pour les Réfugiés, et donc de son impact sur les réfugiés et les personnes déplacées. Nous exhortons également toutes les parties prenantes à soutenir les efforts du HCR pour aider les réfugiés les plus vulnérables et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à répondre à leurs besoins. » À cet égard, le Dr Nazir Ayad, Secrétaire général de l'Académie de recherche islamique d'Al Azhar, a déclaré : « Notre participation à cette session confirme le rôle central de l'Académie dans la mise en lumière de la situation des réfugiés et de leurs besoins, et dans la clarification des preuves de Fiqh qui assurent leur intégration en douceur dans les communautés d'accueil et leur permettent de recevoir un soutien indispensable. » Il a ajouté : « Nous avons travaillé avec le HCR dans le passé, en lançant une campagne conjointe et en publiant une fatwa relative à la Zakat. Nous espérons que cette session permettra de renforcer notre collaboration et d'accroître l'impact du Fonds de Zakat pour les Réfugiés, qui a reçu l'année dernière une fatwa de l'Académie de Recherche islamique d'Al Azhar, l'autorisant à recevoir et à distribuer des fonds de Zakat aux réfugiés éligibles dans des conditions spécifiques. » En outre, le Cheikh Dr Saleh bin Zaben Al Marzouqi, Secrétaire général du Conseil du Fiqh islamique, a déclaré : « Ce que nous avons

entendu de la part du HCR concernant les dispositions mises en place pour la distribution de la Zakat aux bénéficiaires éligibles, telles que la non-déduction des coûts administratifs, les mécanismes de distribution efficaces, etc. nous incite à dire que le HCR est autorisé à recevoir et à distribuer les fonds de Zakat aux bénéficiaires éligibles, conformément au Saint Coran. » Il a ajouté : « Il ne fait aucun doute que ce travail effectué par le HCR et d'autres agences accréditées sert les objectifs élevés de la charia islamique, qui visent à aider les personnes dans le besoin, en particulier dans les pays du monde musulman. » Le conseiller principal du HCR et son représentant auprès de la région du Conseil de Coopération du Golfe, M. Khaled Khalifa, a exprimé sa gratitude pour le soutien fourni par l'AIFI et a déclaré : « Le développement de notre partenariat avec toutes ces entités, y compris l'AIFI, joue un rôle central pour garantir la conformité Fonds Zakat avec les conditions de Zakat. Cela constitue une priorité et s'accorde avec le respect des fatwas reçues. » Il a poursuivi : « Nous croyons fermement au rôle que jouent nos partenariats avec les principales institutions islamiques pour renforcer l'impact des outils humanitaires sur la vie de millions de réfugiés et de personnes déplacées ». Il a en outre précisé que « le mécanisme de vérification est une étape supplémentaire vers le renforcement de la crédibilité du Fonds de Zakat pour les Réfugiés et ouvre des portes pour élargir encore son champ d'action et sa portée, afin d'aider ceux qui en ont besoin ». Le HCR a lancé son rapport annuel sur la philanthropie islamique à travers une série d'événements et de webinaires en Indonésie, en Arabie saoudite, au Nigéria, au Royaume-Uni et au Canada, en collaboration avec des institutions de Zakat et de Fiqh, des fondations et d'autres entités du secteur privé et public. Le Fonds de Zakat pour les réfugiés a été créé par le HCR en 2019. C'est un programme de financement social islamique fiable et efficace dans le monde entier, entièrement conforme aux lois religieuses relatives à la Zakat. Le Fonds est régi par des dispositions strictes afin de garantir la transparence à chaque étape, du don à la distribution des fonds de Zakat.



## Le Directeur exécutif d'ISRA (Malaisie) visite le siège de l'AIFI

S.E. Dr Akram Lal Al-Din, directeur exécutif de l'Académie internationale de Recherche chariaque en finance islamique en Malaisie (ISRA), a visité le lundi 17 Ramadan 1443 correspondant au 18 avril 2023, le siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Djeddah, et a été reçu par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à son invité et en le remerciant pour cette visite qui confirme la profondeur et la force des relations de coopération, de coordination et de communication entre l'Académie et ISRA. Son Excellence a également souligné l'importance de la mise en œuvre des termes de l'accord de coopération entre les deux parties afin d'atteindre les objectifs fixés à travers celui-ci. Ensuite, Son Excellence a présenté à son invité un bref résumé de la vision, de la mission, des objectifs, du plan stratégique quinquennal et des diverses activités et programmes de l'Académie, soulignant que l'Académie accueillera dans les prochaines semaines un symposium spécialisé sur l'étourdissement de la volaille et des animaux dans l'Islam, et à cette occasion, il a invité ISRA à y participer afin d'enrichir le contenu et de participer à disséminer ses résultats au sein des États membres de l'OCI.



De son côté, S.E. Dr Akram Lal Al-Din, Directeur exécutif d'ISRA, a remercié le Secrétaire général de l'Académie pour son accueil chaleureux et a exprimé sa fierté personnelle et la grande fierté d'ISRA quant à sa relation de coopération fructueuse avec l'Académie et l'importance de bénéficier des capacités et de l'expertise des deux parties dans tous les domaines d'intérêt commun. Dans ce contexte, l'hôte de l'Académie a présenté une invitation officielle au Secrétaire Général pour participer au symposium que ISRA entend organiser en juin prochain à Londres sur la finance islamique. Son Excellence a également présenté un nouveau projet sur lequel ISRA travaille sur l'inclusion de la dimension intentionnelle dans les différents produits de l'industrie financière islamique, et la nécessité de prendre en compte les conséquences des actions.

Son Excellence le Secrétaire Général s'est félicité de ce projet ambitieux et a assuré Son Excellence de la disponibilité de l'Académie à fournir un soutien intellectuel et de charia pour le succès de ce projet et sa transformation en une réalité tangible, améliorant la performance de l'industrie financière islamique et atteignant les objectifs de l'économie islamique représentée dans la réalisation du développement durable et le bien-être général de tous les membres de la société. Ont également participé à la réunion, du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole, Dr. Abdel Qahir Qamar, Directeur de la Recherche et des Etudes, Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abnauf, Directeur de la Coopération Internationale et de la Planification, Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice de la Famille et des Affaires Féminines, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les Médias et les Relations Publiques.



## Le Secrétaire Général de la Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture visite l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a reçu le Dr. Youssef Al-Khalawi, Secrétaire général de la Chambre islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture le mardi 04 Ramadan 1443 correspondant au 05 avril 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue à son hôte, le remerciant pour sa visite et exprimant son appréciation pour les efforts de la Chambre islamique dans la coordination entre les Chambres islamiques de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture au sein des Etats Membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI). Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation pour les efforts distingués du Forum économique islamique Al Baraka dans la promotion et la sensibilisation à l'importance de l'économie islamique et de sa capacité à apporter des solutions efficaces au problèmes économiques dans le monde, en se reposant sur les valeurs et les principes islamiques solides et des objectifs nobles de la Charia lors de l'orientation et de la consultation. Partant de la mission de l'Académie incarnée par la présentation de la Charia d'une manière correcte et modérée en mettant l'accent sur ses avantages et sa pleine capacité à résoudre les problèmes de la vie contemporaine, et de la volonté de réaliser l'un des objectifs les plus importants de l'Académie représenté par la coordination entre les organismes de l'ifta, de jurisprudence et des conseils islamiques à l'intérieur et l'extérieur du monde musulman en vue d'éviter les contradictions et les conflits, Son Excellence a donc exprimé son aspiration à renforcer la coopération et le partenariat entre l'Académie et la Chambre Islamique d'une part, et entre l'Académie et le Forum Al-Baraka pour l'Economie Islamique d'autre part, notamment



en ce qui concerne l'organisation de séminaires spécialisés, de conférences scientifiques et d'ateliers sur les défis et les développements économiques afin de jeter la lumière sur les dispositions de la Charia qui s'y rapportent dans un contexte méthodologique systématique et scientifique, en vue de fournir des solutions islamiques aux problèmes de la vie, en particulier les calamités, les développements et les changements économiques successifs et croissants. Pour sa part, Son Eminence Dr. Al-Khalawi a exprimé ses sincères remerciements et son appréciation pour l'accueil chaleureux, louant le développement qualitatif et les grands changements qui ont eu lieu au siège du Secrétariat général en termes d'organisation et d'aménagement, ce qui réjouit le cœur et appelle à l'optimisme pour un avenir prospère de l'Académie. Son Eminence a également exprimé sa gratitude et son accueil de tous les aspects possibles de coopération et du partenariat entre l'Académie et le Forum Al-Baraka pour l'économie islamique d'une part, et entre l'Académie et la Chambre islamique de commerce et d'industrie d'autre part, en soulignant l'importance de la coordination et de l'intégration entre les institutions scientifiques actives dans le domaine de l'économie islamique,

et la nécessité de déployer des efforts concertés pour éviter la répétition et la concurrence indésirable. Son Eminence a ensuite évoqué la prochaine session du symposium annuel Al Baraka qui se tiendra du 19 au 20 Ramadan à Al-Madinah Al-Munawarah sous le patronage de SAR Prince Faysal bin Salman bin Abdelaziz Al Saud, Gouverneur de la région de Al-Madinah Al-Munawarah, appelant à cette occasion Son Excellence à y participer et à présider une de ses sessions qui portera sur l'économie numérique et l'intelligence artificielle. Son Eminence a également accueilli favorablement l'idée de signer un accord de coopération et de partenariat entre l'Académie et le Forum économique islamique Al Baraka en marge du symposium, qui comprend des domaines de coopération ciblés avec les moyens de leur mise en œuvre. A cet effet, Son Excellence a chargé le département de la planification et de la coopération internationale de l'Académie de préparer un projet de l'accord susmentionné et de le présenter au Forum Al-Barakah pour approbation. A la fin de la réunion, Son Eminence a réitéré ses remerciements à Son Excellence pour l'accueil chaleureux, pour la nouvelle édition du livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie en arabe et en anglais, et pour les publications distinguées de l'Académie. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Abdel Fattah Abnauf, directeur de la planification et de la coopération internationale à l'Académie.



## Le Secrétaire Général de l'AIFI accueille le Directeur du Bureau de la Ligue islamique mondiale en France

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a accueilli l'Ambassadeur Amjad Hussein Badewi, Directeur du Bureau de la ligue islamique mondiale à Paris, France, le lundi 10 Ramadan 1443 correspondant à 11 avril 2022, dans son bureau à Djeddah. Son Excellence a ouvert la séance en remerciant son hôte pour sa visite à l'Académie, et en le félicitant du rôle éminent du bureau de la Ligue au sein de la République française dans le domaine du renforcement de la coopération et de la communication entre les membres des communautés musulmanes, et diffuser la culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence pacifique en France, ainsi que soutenir un dialogue constructif entre les adeptes des religions sur le continent européen en général et en France en particulier. Pour sa part, l'Ambassadeur a exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence pour l'aimable réception et



l'accueil chaleureux, louant le saut qualitatif que le Secrétariat général de l'Académie a connu depuis que Son Excellence a assumé les fonctions de Secrétaire général de l'Académie, et priant Allah le Tout-Puissant pour le succès continu de Son Excellence et de l'Académie. D'autre part, le Secrétaire général a informé son hôte de la visite d'une délégation de l'Académie en France dans un avenir très proche, afin de discuter avec

les autorités françaises d'un certain nombre de questions qui préoccupent les musulmans de France, et en soutien des efforts appréciés et fructueuses du bureau de la LIM en France. A la fin de la rencontre, Son Excellence a remis à son hôte exemplaire du Livre des Résolutions et Recommandations en arabe, anglais et français, et un certain nombre de numéros du bulletin mensuel.



## L'AIFI et l'ODF-OCI discutent des moyens d'améliorer la coopération, le partenariat et la coordination



Le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu une réunion avec l'Organisation pour le Développement de la Femme (ODF) de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) le lundi 10 Ramadan 1443 correspondant au 11 avril 2022. La réunion a examiné la question de la promotion et de l'autonomisation des femmes dans les Etats membres de l'OCI dans les principaux domaines prioritaires identifiés dans le programme de travail de l'OCI pour l'année 2025. La réunion a également abordé les aspects de la coopération et de la coordination entre l'Académie et l'Organisation pour le développement de la femme dans les domaines d'intérêt commun, notamment ceux directement liés aux compétences de l'Académie et à son rôle religieux et scientifique sous l'égide de l'OCI. En outre, le secteur de la femme bénéficie de beaucoup d'attention et de soins dans le programme de l'Organisation de la Coopération islamique et de ses organes subsidiaires et spécialisés, afin de leur permettre de participer à la contribution positive souhaitée dans le progrès des peuples, et de réaliser le développement social et économique souhaité pour les sociétés des Etats membres de l'OCI en particulier et les communautés musulmanes en général. Au cours de la réunion, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a souligné l'importance du rôle que l'ODF doit jouer, que ce soit au niveau des défis quotidiens que les femmes rencontrent dans les domaines social, économique et politique de la vie, ou au niveau des opportunités qui doivent

être exploitées pour permettre aux femmes de contribuer au développement. Son Excellence a souligné que les véritables enseignements de l'Islam garantissent aux femmes tous les droits politiques, économiques, sociaux, éducatifs et culturels qui sont garantis aux hommes. Son Excellence a ajouté que la religion musulmane a toujours été un précurseur dans l'octroi aux femmes de tous leurs droits civils, religieux, et légitimes, tels que le droit à l'éducation, à la santé et au travail, ce qui signifie qu'il n'y a aucune relation entre l'Islam et un ensemble de pratiques et d'abus qui rabaiscent les femmes, portent atteinte à leurs droits et les excluent. Afin de corriger ces pratiques et coutumes qui sont contraires aux valeurs, principes et enseignements de l'Islam, l'Académie a émis un certain nombre de résolutions et de recommandations qui comprennent une déclaration claire des droits et devoirs des femmes condamnant fermement toutes les formes de violence, d'humiliation et d'agression à leur encontre. Son Excellence a conclu en soulignant que l'Académie est tout à fait disposée à soutenir les efforts de l'ODF pour le développement des femmes et à renforcer la coordination et la coopération avec celle-ci par le biais du département des affaires féminines et familiales de l'Académie. Pour sa part, la Conseillère Fatima Al-Zahra Hassan, Directrice du Département des Programmes, des Politiques et du Soutien Intergouvernemental à l'ODF, a exprimé sa profonde gratitude pour cette occasion de rencontrer les représentants de l'Académie, à leur sommet le Secrétaire général. Elle a également exprimé sa grande admiration pour le travail accompli par l'Académie dans le domaine du soutien et de l'amélioration du rôle et du statut des femmes dans les pays et les communautés musulmanes, en présentant des propositions complètes basées sur les enseignements de notre religion et en sensibilisant les musulmans à leur sujet. Elle a ajouté que les réalisations de l'OCI et les grands progrès qu'elle a accomplis dans le domaine de l'autonomisation des femmes dans le monde musulman restent d'un part incomplet et d'autre part régis par la disparité

entre un pays et un autre. Alors que nous trouvons des pays qui ont fait de grands progrès dans le processus d'autonomisation sociale et économique des femmes, nous trouvons d'autres pays qui doivent encore faire plus d'efforts pour autonomiser les femmes et surmonter de nombreuses pratiques et coutumes qui contredisent les valeurs et les principes de l'Islam. Son Eminence Fatima Al-Zahra Hassan a conclu en soulignant l'importance des efforts concertés entre l'Académie et l'ODF, d'autant plus que l'Académie représente la référence majeure en matière de Charia pour les Etats membres de l'OCI, ce qui rend ses résolutions et recommandations approuvées et reconnues par tous les pays et communautés musulmans. La Conseillère a profité de l'occasion pour inviter l'Académie à s'associer à l'ODF dans les activités de la Journée internationale de la famille, qui aura lieu le 15 mai prochain. La réunion a été suivie du côté de l'ODF par Mme Asma Hassan, responsable principale des partenariats stratégiques, Mme Rabiatou Ahmed, responsable principale du programme, et Mme Amira Fadel, responsable du programme, et du côté de l'Académie par Mme Sarah Hussein Amjad, Directrice des Affaires de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées, M. Mohamed Al-Mondher Chouk, Directeur du Cabinet et du Protocole, Dr Abdel Qaher Qamar, Directeur des Recherches et des Etudes, M. Abdullah Al-Tamimi, Directeur des Sessions et Conférences, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général aux Affaires des Médias.



## Dr Muhammad Mustafa Shuaib représente l'AIFI au symposium célébrant la journée de l'orphelin dans le monde musulman



Lundi 17 Ramadan 1443 correspondant au 18 avril 2022, le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a organisé un séminaire interactif virtuel à l'occasion de la Journée de l'orphelin dans le monde islamique. Le Dr. Muhammad Mustafa Shuaib, superviseur de l'Observatoire des Fatwas et Révisions, a représenté l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI). Le symposium a abordé les efforts des organismes et institutions humanitaires

et sociaux concernés par les problèmes des orphelins dans certains États membres de l'OCI, où des clips visuels du monde musulman ont été revus pour démontrer l'intérêt de l'OCI pour les orphelins, le suivi de leurs problèmes, et les efforts exercés dans leur prise en charge et leur patronage, basés sur l'Islam qui exhorte dans plus qu'un endroit du Saint Coran et de la Sunna du Prophète à bien traiter les orphelins, à les traiter avec délicatesse, à être gentils avec eux, à les protéger et prendre soin d'eux sur le plan éducatif, sanitaire, social et de leurs conditions de vie, avec l'appel à préserver leurs droits et à bien les élever. Le Dr Shuaib a parlé dans son intervention de la vertu du patronage des orphelins dans le Coran et la Sunna et la nécessité de prendre soin d'eux psychologiquement, mentalement, physiquement, éducativement et socialement, et la nécessité de préserver l'argent de l'orphelin – s'il a un argent – et même l'investir pour lui. Il a également expliqué le danger de négliger l'orphelin et son impact sur la société, l'importance du rôle de

la mère dans la prise en charge de l'orphelin et la nécessité de réhabiliter et de former ceux qui s'occupent des orphelins. La célébration de cette journée intervient à la lumière des circonstances exceptionnelles de cette année qui nécessitent une approche différente dans le travail pour assurer une prise en charge globale et le patronage des orphelins, et de faire plus d'efforts pour les protéger et prendre soin d'eux, en particulier à la lumière des diverses répercussions de la pandémie de Corona, les catastrophes et les conflits dans certains États membres de l'OCI. Il convient de noter que Le Conseil des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OCI a adopté lors de sa quarantième session à Conakry, République de Guinée, en décembre 2013, une résolution considérant le quinzième jour du Ramadan chaque année comme la Journée pour les Orphelins du monde musulman afin de sensibiliser à leurs problèmes, discuter de leurs besoins et protéger leurs droits légitimes.

## Dr Muhammad Mustafa Shuaib représente l'AIFI à la 18ème réunion du Comité scientifique d'Accréditation du Conseil général des banques

S.E. Dr Muhammad Mustafa Shuaib, le superviseur de l'Observatoire des Fatwas et des Révisions à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), représentant le Secrétaire Général de l'Académie, a participé aux travaux de la dix-huitième réunion du Comité Scientifique d'Accréditation du Conseil Général des Banques et Etablissements Financiers Islamiques, par vidéoconférence le mardi 18 Ramadan 1443 correspondant au 19 avril 2022. La réunion a commencé par l'adoption de l'ordre du jour de discussion et de délibération, et l'approbation du procès-verbal de la dix-septième réunion précédente, puis le Secrétaire général du Conseil a présenté un rapport sur les activités du Conseil général au cours de la dernière période. Les

remarques sur le portefeuille d'audit charia (niveau trois) ont également été discutées, et les remarques prises ont été confirmées pour être corrigées, puis renvoyées à nouveau à l'arbitre pour s'assurer de leur validité pour approbation. Ont également participé à la réunion, Dr Abdelilah Belatiq, Secrétaire général du Conseil, Dr Faisal Al-Atabani de l'Institut d'économie islamique de l'Université du Roi Abdellatif, Dr Akram Lal Al-Din, de l'Académie internationale de recherche charia en Malaisie, Dr Riyad Al-Hindawi de l'Institut d'études bancaires en Jordanie, Dr Muhammad Boris, du Centre Saleh Kamel de l'Université Al-Azhar en Egypte, et Dr Abdullah Muhammad, de l'Institut de la Banque islamique de Développement en Arabie saoudite.



## 18ème réunion mensuelle du personnel de l'AIFI



Le dimanche 02 Ramadan 1443 correspondant au 03 avril 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha

Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la dix-huitième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leur présence régulière aux réunions générales périodiques, félicitant les employés du mois béni du Ramadan, en demandant à Allah de nous accorder la force de le jeûner et de bien accomplir nos tâches religieuses. Son Excellence a appelé chacun à saisir l'opportunité de ce mois sacré en se rapprochant d'Allah, en se tenant responsable, en nettoyant les coeurs de tout ce qui est souillé, en bénéficiant d'autres actes d'adoration et de

tous les actes de justice, en retournant à Dieu et en se repenant à Lui, et se tourner vers le Noble Coran pour la récitation, la réflexion et l'étude. Son Excellence a également souligné l'importance de renforcer la coopération et l'intégration entre les différents départements et divisions, notant à cet égard que la réunion mensuelle est une occasion d'auto-responsabilisation, d'évaluation des performances, et de faire des suggestions et des observations afin d'améliorer le travail et de corriger le cours. Pour y parvenir, Son Excellence a appelé chacun à exprimer ses plaintes, et à ne pas hésiter à le faire, dans l'espoir de créer un climat de communication et d'intégration nécessaire à l'avancement de l'Académie.

## 35ème Réunion périodique des Chefs de Division

Jeudi 14 Ramadan 1443 correspondant au 15 avril 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la trente-cinquième réunion périodique des chefs de division, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux chefs de division, les remerciant pour leur présence régulière à ces importantes réunions qui traitent des nouveaux enjeux de l'Académie et les mettent en débat, en plus de faire le suivi des activités et programmes mis en œuvre. Ensuite, Son Excellence a félicité tout le monde pour la publication du dix-septième numéro du bulletin de l'Académie et a remercié le Département des médias pour son engagement à respecter la date fixée pour la publication. Ensuite, Son Excellence a parlé du symposium d'étourdissement de volaille qui se tiendra le mois prochain, dans lequel il a appelé les chefs de divisions à coopérer et à faire plus d'efforts pour bien préparer ce symposium avec le reste des départements de l'Académie,

sur la base des valeurs de l'Académie qui faire appel à la productivité, à la coopération et à l'intégration afin d'atteindre les résultats souhaités en réalisant des activités et des programmes. Son Excellence a également dirigé à préparer une conception pour la tenue d'un symposium sur le travail caritatif islamique et les questions de l'immigration, d'asile et de déplacement en vue de l'adoption de résolutions sur ces sujets par l'Académie. La réunion a discuté des points des décisions précédentes et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont:

- Faire appel au chercheurs avant la fin du ramadan en vue de préparer des recherches pour le symposium spécialisé intitulé: « La famille... Enjeux et perspectives », avec une proposition de date avant la fin 2022.
- Préparer un glossaire des savants de l'Académie, des membres et des experts, avant la fin du mois d'août, à condition que le nombre des savants ne soit pas inférieur à 150 dans la première édition.
- Terminer la rédaction du deuxième

numéro des biographies des savants de l'Académie afin qu'il puisse être publié dans le prochain numéro du bulletin d'information de l'Académie.

- Communiquer avec les membres de l'Académie pour le Sultanat d'Oman et la République islamique d'Iran, pour demander l'approvisionnement de la bibliothèque de l'Académie avec les livres originels approuvés par les écoles de jurisprudence ibadite et jafarite.



## 36ème Réunion périodique des Chefs de Division

Mardi 25 Ramadan 1443 correspondant au 26 avril 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la trente-sixième réunion périodique des chefs de division, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux chefs de division, les remerciant pour leur présence régulière à ces importantes réunions périodiques qui traitent des nouveaux enjeux de l'Académie et les mettent en débat, en plus de faire le suivi des activités et programmes mis en œuvre. Son Excellence a ensuite parlé des vertus des dix derniers jours du Ramadan, appelant chacun à profiter de ces jours en se rapprochant de Dieu en faisant de bonnes actions, et en même temps il a appelé à la réconciliation et au rejet de la haine et de l'animosité. Son Excellence a également parlé du symposium sur



l'étourdissement des volailles et a appelé à la bonne préparation et à coopérer avec les comités du symposium afin qu'il se déroule au niveau requis et approprié pour l'Académie. Ensuite, Son Excellence a évoqué le plan stratégique de l'Académie et a appelé les chefs de division

à coopérer avec les directeurs pour mettre en œuvre toutes les activités et tous les programmes convenus. La réunion a ensuite discuté des points des décisions précédentes, et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont:

- Envoi de tous les derniers numéros du journal scientifique de l'Académie pour impression après les avoir révisés.
- Mettre en place l'adresse de l'Académie sur Google Maps.
- Rédaction du troisième groupe des savants de l'Académie qui sera publié dans le prochain numéro du bulletin.
- Contacter les membres du conseil de l'Académie pour le Sultanat d'Oman et la République islamique d'Iran pour leur demander de fournir des livres originaux approuvés par les écoles ibadites et jafarites.

## 72ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la 72ème réunion hebdomadaire des directeurs de départements, le lundi 03 Ramadan 1443 correspondant au 04 avril 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation aux réunions périodiques au cours desquelles diverses questions de l'Académie sont discutées afin de prendre des décisions à leur sujet. Ensuite, Son Excellence a évoqué le discours du Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite concernant l'approbation de la tenue d'un symposium sur l'étourdissement des volailles et a appelé les départements à commencer la préparation du symposium qui se tiendra durant le mois de juin prochain, soulignant l'importance d'une coopération et d'une coordination continues entre les départements pour assurer son succès. Son Excellence a également parlé de

la nécessité d'œuvrer pour soutenir le Fonds Waqf de l'Académie en communiquant avec les Awqaf et les institutions caritatives et en s'adressant aux Conseils chariatiques des banques islamiques dans l'espoir d'obtenir leur soutien financier afin de permettre au Secrétariat général de l'Académie de poursuivre ses activités et atteindre ses buts et sa vision. La réunion a ensuite discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Reviser les articles de recherche du symposium sur l'étourdissement des volailles et préparer le sac-cadeau pour les participants, bien avant le symposium.
- Préparer les discours d'ouverture, le programme du symposium et organiser les sessions selon la conception adoptée lors du symposium sur les crypto-monnaies.
- Contacter les traducteurs du livre des résolutions et recommandations pour les rappeler les termes des contrats

signés entre eux et l'Académie.

- Préparer une lettre pour la Fondation Awqaf Al-Rajhi pour la demande de soutien au Fonds Waqf de l'Académie.
- Commencer les préparatifs pour la tenue d'un symposium spécialisé sur les testaments, en préparant une liste de chercheurs à y participer.



## 73ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu sa 73ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le lundi 10 Ramadan 1443 correspondant au 11 avril 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. La réunion a été présidée par Prof Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a ouverte en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de continuer à participer aux réunions hebdomadaires, rappelant l'importance de ces réunions au cours desquelles diverses questions de l'Académie sont abordées et discutés afin de prendre des décisions à leur sujet. Son Excellence a ensuite parlé de sa participation à la réunion virtuelle qui s'est tenue entre l'Académie et l'Organisation pour le développement de la femme de l'Organisation de la Coopération



islamique (OCI), qui a abordé la question de l'avancement des femmes et leur permettre de participer positivement pour faire progresser le développement au sein des États membres de l'OCI. Son Excellence a indiqué au cours de la réunion que les enseignements de la religion islamique garantissaient aux femmes tous les droits politiques, économiques, sociaux, éducatifs

et culturels qui étaient garantis aux hommes. La réunion a ensuite discuté des points des décisions précédentes, et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont:

- Réimpression du livre des résolutions de l'Académie en arabe pour offrir aux hôtes et visiteurs de l'Académie.
- Réimpression des numéros manquants de la revue scientifique de l'Académie et publier les numéros du journal sur le site Web de l'Académie afin de diffuser la recherche patrimoniale.
- Examiner les documents de recherche du symposium sur l'étourdissement de la volaille par le comité scientifique avant l'impression finale dans la conception requise.
- Préparer une liste des chercheurs pour la vingt-cinquième session.

## 74ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu sa 74ème réunion hebdomadaire des Directeurs de Département le lundi 17 Ramadan 1443 correspondant au 18 avril 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. La réunion a été présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a ouverte

en souhaitant la bienvenue aux participants, et a surtout salué le retour sain et sauf du collègue, M. Moez Al-Riyahi, Directeur du Département des Finances, de l'Investissement et des Projets, après le traitement médical, remerciant tout le monde pour leur attitude fraternelle et priant pour son rétablissement. Son Excellence a ensuite abordé le sujet des prochains séminaires que l'Académie organisera après la fête de l'Aïd, appelant tous les départements à intensifier leurs efforts et à poursuivre la coordination entre eux afin que toutes les tâches qui leur sont confiées soient accomplies au maximum. Son Excellence a également parlé des développements récents liés à la tenue de la session annuelle de l'Académie à Djeddah, invitant tout le monde à bien s'y préparer. La réunion a ensuite passé en revue les dispositions des décisions précédentes afin de

s'assurer de leur mise en œuvre, et a pris plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont :

- Préparer une brochure qui comprend une description détaillée du programme du Symposium sur l'étourdissement des volailles et des animaux dans ses sessions.
- Insertion les modifications requises dans la prochaine édition du Livre des Résolutions de l'Académie en arabe.
- Envoyer de la version révisée de la brochure de parrainage pour la session annuelle de l'Académie au Centre Medad et faire le suivi avec eux pour atteindre ce qui a été convenu.
- Solliciter de communications de chercheurs sur les thèmes du symposium spécialisé sur «l'institution de la famille : ses enjeux et perspectives au XXI<sup>e</sup> siècle ».

## 75ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Dans le cadre du renforcement du travail collectif entre les départements de l'Académie et de la poursuite de la coordination et de la concertation sur les différentes questions en vue de prendre les décisions appropriées à leur sujet, le Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) a tenu sa soixante-quinzième réunion hebdomadaire pour les directeurs des départements le 24 ramadan 1443 correspondant au 25 avril 2022 au siège du Secrétariat général à Djeddah. La réunion a été présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie qui l'a ouvert en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant pour leur régularité et leur participation à ces réunions. Ensuite, Son Excellence a félicité tout le monde à l'occasion de l'approche de l'Aid al-Fitr, demandant à Dieu d'accepter le jeûne, les prières et les bonnes actions de tout le monde, et de les rendre à nous et à la Oumma musulmane avec grâce et bénédictions, et d'accorder à notre Oumma la sécurité et la prospérité. Ensuite, Son Excellence a parlé des préparatifs de tous les départements afin d'organiser le symposium sur l'étourdissement des volailles et

des animaux, qui doit se tenir en juin prochain. Son Excellence a également abordé le sujet du plan stratégique quinquennal de l'Académie et a appelé tous les directeurs à examiner le plan avec leurs subordonnés et à travailler à la mise en œuvre de tous ses articles afin d'assurer l'achèvement de tous les projets et programmes de l'Académie comme convenu et indiqué dans le plan. La réunion a ensuite discuté des points des décisions précédentes, et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont:

- Activer les comités responsables du symposium sur l'étourdissement des volailles et des animaux afin de bien le coordonner et le préparer.
- Inviter d'autres chercheurs et experts au symposium sur l'étourdissement des volailles et des animaux afin d'enrichir la discussion et d'accroître la valeur du symposium au niveau local et international.
- Préparer un rapport trimestriel détaillé de chaque département sur les activités et programmes réalisés conformément au plan stratégique de l'Académie.
- Préparer un rapport détaillé et une vision claire

sur l'évaluation annuelle des fonctionnaires de tous les niveaux et le présenter à la prochaine réunion pour examen et discussion.

- Coopérer avec les partenaires stratégiques de l'Académie en Afrique de l'Ouest pour distribuer les livres et les publications de l'Académie dans les langues régionales de la région de l'Afrique de l'Ouest.



## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (2)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

## Son Eminence Prof. Omar Jah

Né en 1934 en Gambie, Prof. Omar Jah a obtenu un diplôme en études religieuses de l'Université Al-Azhar en 1960, un diplôme de français au Centre culturel français du Caire en 1965, une licence en lettres humaines avec la deuxième plus haute distinction de l'Université du Caire en 1966. Son Éminence a également obtenu une maîtrise en histoire (pensée et civilisation islamiques) de l'Université de McGill, Montréal, Canada, en 1970, et un doctorat en histoire, pensée et civilisation islamiques, de la même université en 1973. Son Éminence a occupé des fonctions importantes dans l'éducation, l'administration et la diplomatie. Il a été enseignant secondaire au Lycée Armitage en Gambie (1966-1967), professeur invité au Hamilton College à New York, États-Unis (1970- 1972), maître de conférences l'université de Toronto, Canada (1974), professeur associé à L'Université de York, Toronto, Canada (1974), maître de conférence associé à L'Université McGill, Montréal, Canada (1974), conférencier à l'Université Bayero Kano, Nigéria (1973-1980), professeur adjoint à l'Université Imam Muhammad, Riyad, Arabie saoudite (1980-1982), vice-président adjoint de la Banque islamique de Développement (au Bureau de l'assistance spéciale), Djeddah, Arabie saoudite (1991-1996),

professeur de pensée et civilisation islamiques à l'Institut international de la pensée et de la civilisation islamiques (ASTAC), Kuala Lumpur, Malaisie (1997-2005), et conseiller du Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (2005). Son Éminence a été membre du conseil d'administration de l'Université islamique internationale d'Islamabad au Pakistan, membre du Conseil d'administration de l'Organisation de la Dawah islamique au Soudan, membre de l'Organisation de la Conférence du monde islamique au Pakistan, membre de la Fondation Aal al-Bayt pour la pensée islamique en Jordanie, et ancien président du conseil d'administration du Centre de recherche sur l'histoire, les arts et la culture islamiques (IRCICA) et président de la Fondation caritative Cheikh Abdullah Jah. Son Éminence est actuellement à la tête de nombreuses institutions ainsi que professeur à temps partiel de philosophie islamique à l'Université de Gambie. Son Éminence a été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Gambie auprès du Royaume d'Arabie saoudite, des États du Golfe, de l'Égypte, de l'Iran, de l'Irak, du Liban, de la Turquie, de l'Éthiopie et de la Somalie. Il est le récipiendaire de l'Ordre de la République du



Soudan, de la Médaille du Roi Abdul Aziz et de l'Ordre de l'État de la République de Gambie (à deux reprises). S.E. Prof. Omar Jah est un membre délégué représentant la République de Gambie au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 19 novembre 1984

## Son Eminence Dr Thaqil bin Sayer Zaid Al-Shammari

Né en 1957 dans l'État du Qatar, S.E. Cheikh Thaqil bin Sayer Zaid Al-Shammari a étudié à l'école primaire d'Umm Salal Muhammad et a obtenu un diplôme de l'Institut religieux secondaire de Doha, une licence et une maîtrise de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud en Arabie Saoudite. Son Éminence a également obtenu un doctorat de la Faculté de Dar Al Uloom, Université du Caire. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions, notamment en tant que chercheur juridique, juge adjoint, juge, puis président du tribunal islamique de première instance, puis il a été nommé président de la Cour d'appel, puis juge au Cour de cassation, membre du Conseil supérieur de la magistrature,



puis vice-président de la Cour de cassation et du Conseil supérieur de la magistrature, président du Comité de Charia au ministère des Awqaf et des affaires islamiques. Son Éminence a également été président du Comité de Charia chargé de réviser le droit civil qatari, membre du Comité pour l'élaboration du Code pénal, du Code de procédure pénale et de la loi de l'autorité judiciaire qatarienne, et président du Comité pour l'élaboration du droit de la famille (statut personnel). S.E. Dr Thaqil Al-Shammari est un membre délégué représentant l'État du Qatar au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 14 novembre 1998.

## Son Éminence Cheikh Muhammad Ahmad Muhammad Husayn

Né en 1950 à Al-Qouds Al-Charif, Jérusalem, la capitale de Palestine, S.E. Cheikh Muhammad Ahmad Muhammad Husayn a obtenu une licence de la Faculté de Charia de l'Université de Jordanie en 1973, et une maîtrise de l'Université Al-Qouds en Palestine. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions importantes, notamment en tant qu'enseignant et prédicateur à la Mosquée Al-Aqsa de 1982 jusqu'à aujourd'hui, enseignant à l'orphelinat islamique de Jérusalem ainsi qu'au lycée islamique Al-Aqsa à Jérusalem. Son Éminence a également été le grand moufti à Dar Al Ifta de Palestine de 2006 à aujourd'hui, directeur du département des affaires de la mosquée Al-Aqsa de 1986 à 2006, et observateur de l'orientation islamique au département des Awqaf à Jérusalem. Son Éminence a également été président du Conseil suprême d'Ifta en Palestine, président du conseil consultatif du Collège des études coraniques et islamiques,



membre fondateur du Conseil des érudits et des prédicateurs à Jérusalem et membre du conseil d'administration de la Fondation du Martyr Yasser Arafat, superviseur général du magazine Al-Isra de la Dar Al-Ifta palestinien, membre du Secrétariat général de l'Assemblée populaire nationale de Jérusalem, membre du Conseil d'administration du Fonds Waqf Jérusalem, membre du Conseil d'administration du Centre Khaled Al-Hassan pour le traitement du cancer et la

greffe de moelle osseuse, chef du Comité chrétien-islamique et membre de la Ligue islamique mondiale, membre du Secrétariat général des Conseils d'Ifta, membre de l'Institut royal Aal al-Bayt pour la pensée islamique en Jordanie, membre du Conseil islamique suprême et membre du Conseil d'administration de l'Université de Palestine, membre du Conseil des Awqaf, des affaires des sanctuaires islamiques de Jérusalem, membre du Comité suprême de Jérusalem (2020), la capitale des sports pour les pays musulmans, et ancien membre du Conseil des Awqaf islamiques en Cisjordanie. Son Éminence est le récipiendaire de plusieurs prix académiques officiels d'Égypte, de Palestine, du Maroc et de Jordanie. S.E. Cheikh Muhammad Ahmad Muhammad Husayn est un membre délégué représentant l'État de Palestine au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 10 avril 2007.

## Son Éminence Dr Saidmukarram Abdulkodirzoda

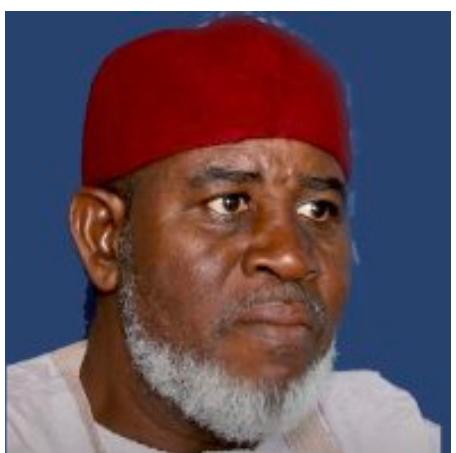
Né en 1963 au Tadjikistan, S.E. Saidmukarram Abdulkodirzoda a mémorisé le Coran dès un jeune âge et a rejoint l'Université Imam Al-Tirmidhi au Tadjikistan puis il a rejoint et obtenu une licence de l'Université islamique internationale d'Islamabad en 2000, et une maîtrise en hadith et interprétation de l'Université islamique internationale d'Islamabad en 2003, et une maîtrise de l'Université nationale du Tadjikistan en 2008 et a obtenu un doctorat en littérature et langue tadjikes de l'Université nationale du Tadjikistan en 2012. Son Éminence a occupé des fonctions et responsabilités importantes, notamment en tant que professeur à l'Université islamique du



Tadjikistan ; sous-secrétaire aux affaires éducatives à l'Université du Tadjikistan;

directeur du département des institutions religieuses au sein du bureau exécutif du président de la République ; et chef du jury de nombreux concours coraniques dans la République du Tadjikistan. En outre, Son Éminence a participé à de nombreuses conférences scientifiques internationales. S. E. Dr Saidmukarram Abdulkodirzoda est actuellement le grand moufti de la République du Tadjikistan, directeur du Centre islamique du Tadjikistan et membre représentant le Tadjikistan au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 13 septembre 2012.

## Son Éminence Prof. Mamadou Abdo Bachi



Né en 1957 dans la République du Togo en Afrique de l'Ouest, S.E. Professeur Mamadou Abdo Bachi a reçu son éducation de base dans un environnement scientifique aux mains de son père et a étudié le Saint Coran et des livres de jurisprudence Maliki. Son Éminence a ensuite rejoint l'école ordinaire, puis à l'école de Lomé (le complexe éducatif maintenant), et a obtenu son certificat secondaire en 1400H/1980G à l'Institut secondaire de l'Université islamique de Médine, puis une licence en 1985 à la Faculté de Dawah et de Théologie de la même université. Son Éminence a participé dans un grand nombre d'ateliers, de forums et de conférences, notamment à celui relatif à la révision du droit

de la famille au sein du Comité national spécial ainsi que la révision des lois liées au femmes, en les comparant avec les mêmes questions dans la jurisprudence islamique. En outre, Son Éminence a participé au forum sur la maladie d'immunodéficience, les moyens de la combattre, le suivi des personnes qui en sont atteintes et le parrainage d'orphelin. En outre, Son Éminence a reçu un permis de traduction devant les tribunaux togolais en 2007 auprès de la Cour d'appel du Togo. S.E. Prof. Mamadou Abdo Bachi est un membre délégué représentant la République du Togo au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 13 septembre 2012.

## Son Éminence Cheikh Dr. Ahmad Said Galadanci



Né en 1933 en République fédérale du Nigéria, S.E. Cheikh Dr. Ahmad Said Galadanci a obtenu une licence de l'Université de Londres en 1962, une maîtrise de l'Université de Kantab en 1969, et un doctorat de Dar Al Uloom, Université du Caire en 1974 AD. Son Éminence a occupé des fonctions importantes notamment en tant que directeur du Collège de la Langue arabe et des Etudes islamiques de Kano, au Nigéria, chargé de cours à la Faculté de la Langue arabe et des Etudes islamiques l'université Ahmadu Balu, au Nigéria, doyen de la Faculté Abdullah Bayero de l'université Ahmadu Balu, vice-recteur de l'université Usman Danfodio Sokoto au Nigéria, professeur invité à l'université Northwestern aux États-Unis d'Amérique, professeur à l'université Bayero, ambassadeur de la République du Nigéria

à Riyad, commissaire national à la commission électorale nationale indépendante du Nigéria, président de la commission universitaire nationale du Nigéria, président de la Fondation islamique du Nigéria et guide de la Mosquée nationale d'Abuja, au Nigéria. Son Éminence est le récipiendaire de nombreux prix au Nigéria, tels que la Médaille d'Honneur nationale, l'attestation d'honneur pour l'éducation, l'attestation d'honneur du gouvernement, le prix du professeur ainsi que le prix du vice-recteur distingué de l'Université Usman Dan Fodio. S.E. Dr. Ahmad Said Galadanci est un membre délégué représentant la République fédérale du Nigéria au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis 1997.

## Son Éminence Dr Fareed Yaqoob Yusuf Almuftah



Né en 1960 au Royaume de Bahreïn, S.E. Dr Fareed Yaqoob Yusuf Almuftah a obtenu une licence, une maîtrise, et un doctorat à l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud en Arabie Saoudite. Son Éminence a occupé des fonctions importantes au Royaume de Bahreïn, notamment en tant qu'officier de la Cour de cassation, chef du Conseil de Charia de la Khaleiji Commercial Bank, ainsi que directeur adjoint du Conseil de Charia de Salaam Bank. Son Éminence est

également professeur d'études à l'Université de Bahreïn, sous-secrétaire du ministère de la Justice, des affaires islamiques et des Awqaf, membre du Conseil suprême des affaires islamiques à Bahreïn, et membre du Conseil d'administration du Collège Abdullah bin Khalid pour les Etudes Islamiques. Son Éminence est un membre délégué représentant le Royaume de Bahreïn au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 10 avril 2007.

## Son Éminence Cheikh Al-Hassan Omar Al-Farouq

Né en 1967 dans la République du Bénin, en Afrique de l'Ouest, S.E. Cheikh Al-Hassan Omar Al-Farouq a obtenu un diplôme supérieur en 1989 de la Faculté de Charia affiliée à Dar Al-Fatwa à Beyrouth, au Liban et une maîtrise en 1995 de l'Institut supérieur des études islamiques de la Société Al-Makaassid intitulée «La situation politique et ses répercussions sur les musulmans en Afrique de l'Ouest: Étude appliquée sur le Bénin». Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions importantes, notamment en tant que professeur de sciences politiques et administratives pendant deux ans à l'Université libanaise, maître de conférences à

l'Université islamique de Magburaka en Sierra Leone, haut fonctionnaire au département de la Dawah et de l'Orientation au Bureau du Forum islamique au Bénin, puis chef de Bureau du Forum islamique au Togo. Son Éminence travaille actuellement comme consultant religieux pour l'Union islamique du Bénin, vice-président du Conseil suprême islamique du Bénin, et président du Conseil d'administration de l'Association caritative pour l'Education et le Développement social. Son Éminence est un membre délégué représentant la République du Bénin au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 22 mars 2015.



## Son Éminence Prof. Yershhat Ongarov

Né en 1975 dans la République du Kazakhstan, S.E. Prof. Yershhat Ongarov a obtenu une licence en Charia de l'Université Al-Azhar en 2004, une maîtrise de l'Institut supérieur d'études islamiques de l'Université du Caire en 2007, et un doctorat de l'Université nationale du Kazakhstan en 2010. Son Éminence a occupé d'importantes fonctions, notamment en tant que vice-président de la Direction religieuse des musulmans du Kazakhstan, adjoint du grand mufti de la République du Kazakhstan, chef du département des relations internationales et des cérémonies au département religieux des musulmans du Kazakhstan (2015-2019), et chef du département de la Dawah et de l'orientation à la direction religieuse des musulmans du Kazakhstan (2003-2015), chef adjoint du département des relations avec les institutions d'études religieuses



à l'Agence des affaires religieuses (2012-2013), chef du département de la recherche islamique au Centre de recherche et d'analyse en religion de l'Agence pour les affaires religieuses (2012), directeur du département des affaires religieuses à l'Agence pour les affaires religieuses à l'ex capitale du Kazakhstan, Almaty de (2011), professeur à l'Université nationale Al-Farabi au Kazakhstan (2009-2011), rédacteur juridique à la chaîne de télévision Aseel (2009-2011), chef du département de la rédaction et de l'analyse à l'administration religieuse des musulmans du Kazakhstan (2008-2009), et fonctionnaire spécialisé au département de l'éducation à l'administration religieuse des musulmans du Kazakhstan (2007-2008). S.E. Prof. Irshad Agabi Ungarov est un membre délégué représentant la République du Kazakhstan au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis 18 novembre 2013.

## Son Éminence Dr. Hamdati Chbihna MA Laynine

Né en 1938 au Royaume du Maroc, S.E. Dr Hamdati Chbihna MA Laynine a étudié sous les plus éminents savants du sahara maghrébin, et a obtenu un doctorat d'État de Dar Al-Hadith Al-Hassaniya au Royaume du Maroc. Son Éminence a occupé des fonctions importantes au Royaume du Maroc, notamment en tant que chargé de mission à la Cour royale, chef d'une chambre honoraire au Conseil supérieur de la magistrature, conférencier à Dar al-Hadith al-Hassaniya, chef du Conseil des savants à



## Son Éminence Dr Hj Japar Hj Mat Dain

Né en 1961 dans le Sultanat de Brunei, S.E. Dr Hj Japar Hj Mat Dain a obtenu son certificat secondaire de l'école religieuse arabe Hassan Al-Balqiah pour garçons (1972-1978) et a étudié à l'école islamique Al-Junaid à Singapour (1979-1982). Son Éminence a également obtenu une licence de la Faculté de Théologie de l'Université Al-Azhar en 1987, un diplôme spécialisé en jurisprudence de l'Institut des études islamiques de Brunei Darussalam (1994), une maîtrise de l'Université Malaya à Kuala Lumpur, en Malaisie, en 2000, puis un doctorat de la même université en 2011. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions importantes, notamment en tant que haut fonctionnaire religieux au ministère des Affaires religieuses (1988 - 1992), juge au département de Brunei Muara (1992 - 1994), le plus ancien émetteur de jugement à Dar Ifta de Brunei Darussalam (1994 - 2001), et chef du



département de conception des jugements la même institution (2002-2015), ainsi qu'en tant que membre adjoint du Souverain de Brunei Darussalam depuis 2015. Son Éminence est également membre du Conseil religieux islamique de Brunei Darussalam, vice-président du Conseil suprême pour la récitation du Saint Coran, membre du

comité de la Zakat du Conseil religieux islamique, membre du Comité d'examen pour la certification halal et les labels halal, membre du comité sénatorial pour la révision et l'interprétation du Coran du Brunei Darussalam, membre du Comité du Fonds de collecte et de dépense pour la construction de mosquées, membre du Conseil d'administration de l'autorité monétaire du Brunei Darussalam, et membre du Conseil national de l'autorité générale pour la surveillance chariaque des finances au ministère des finances du Brunei Darussalam. Son Éminence a participé à de nombreuses conférences régionales et internationales, dans certaines desquelles il a présenté d'importantes feuilles de travail. Son Éminence est un membre délégué représentant le Souverain de Brunei du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis le 14 mars 2017.

## Son Éminence Dr Abdullah Al Maruf Muhammad Shah Alam

Né en 1963 dans la province de Noakhali, au Bangladesh, S.E. Dr Abdullah Al Maruf Muhammad Shah Alam a commencé ses études dans des écoles religieuses où il a reçu des cours de base dans les sciences islamiques, de langue arabe, le hadith et le tafsir, puis a rejoint l'Université islamique de Médine où il a obtenu une licence en arabe en 1987, puis une maîtrise du département de la langue arabe en 1989, et un doctorat en 2003 de l'Université de Dhaka, au Bangladesh. Son Éminence a commencé ses fonctions en tant que chercheur à l'Institution islamique du ministère des Affaires religieuses du Bangladesh en 1989, et y a travaillé pendant environ 25 ans jusqu'à ce qu'il soit nommé directeur, puis est devenu professeur associé à l'Université de Dhaka en 2014, et professeur général en

2019. Son Éminence a occupé des fonctions importantes, notamment en tant que Directeur de l'Institut des langues à la Fondation islamique du ministère des Affaires religieuses, membre du Conseil de la recherche médicale du Bangladesh, membre du Conseil des programmes d'études du Bangladesh, conseiller de la Cour suprême pour les fatwas historiques, membre du Conseil des programmes numériques pour le Saint Coran, et consultant auprès d'UNICEF Bangladesh, président du Comité de modification des manuels scolaires relevant du Conseil de l'éducation pour les écoles religieuses du Bangladesh, président du Comité Halal du Bangladesh et membre du Comité du Conseil des Droits de la Femme au Bangladesh. S.E. Dr Abdullah Maruf Muhammad Shah Alem est un membre délégué



représentant la République du Bangladesh au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique depuis 14 mars 2017.

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE

[info@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

[@aifi\\_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER

VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414  
PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 19



## L'AIFI pleure Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, qu'Allah ait pitié de lui



« Et fais la bonne annonce aux endurants, qui disent, quand un malheur les atteint : « Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons. » Al-Baqarah : 154-156 « Personne ne peut mourir que par la permission d'Allah, et au moment préterminé. Quiconque veut la récompense d'ici-bas, Nous lui en donnons. Quiconque veut la récompense de l'au-delà, Nous lui en donnons, et Nous récompenserons bientôt les reconnaissants. » Aal-Imran: 145 L'Académie Internationale du Fiqh Islamique a reçu la nouvelle du passage de Son Altesse Sheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, Président des Émirats Arabes Unis et Commandant Suprême des Forces Armées, aux côtés de son Seigneur aujourd'hui, le vendredi 12 Chawal 1443, correspondant au 13 mai 2022, avec des coeurs remplis d'une foi absolue dans le décret d'Allah et des âmes soumises à Sa volonté et à Son destin inévitable. En cette triste occasion, la présidence, le

secrétariat général, les membres, les experts et le personnel de l'Académie internationale de Fiqh islamique présentent leurs sincères condoléances au gouvernement et au peuple des Émirats arabes unis, priant le Noble Seigneur d'avoir pitié du défunt, de lui pardonner, de l'accepter dans les cieux, de l'accueillir dans ses vastes jardins et de le réunir avec ceux qu'Allah a bénis parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs et les justes. Ceux sont les meilleurs compagnons. Nous supplions le Tout-Puissant d'accorder à Son Altesse Sheikh Mohammed bin Rashid Al Maktoum, vice-président des Émirats arabes unis, Premier ministre, ministre de la Défense et gouverneur de Dubaï, et à Son Altesse Sheikh Mohammed bin Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abou Dhabi et commandant suprême adjoint des forces armées des Émirats arabes unis, ainsi que tous les parents, amis et proches du défunt, de même que ses

admirateurs, le peuple émirati et la Oummah, de la patience, de la consolation et de la satisfaction à l'égard du décret du Très Miséricordieux. L'Académie internationale du Fiqh islamique sera éternellement reconnaissante à Son Altesse pour l'attention bienveillante et le soutien continu des Emirats Arabes Unis à l'égard de l'Académie. Qu'Allah le Tout-Puissant maintienne sa sécurité, sa stabilité et sa prospérité, et protège ses autorités et son peuple. Qu'Allah magnifie vos récompenses, pardonne votre perte et vous réconforte de la meilleure façon. C'est à Allah nous appartenons et à Lui que nous retournerons.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie internationale  
du Fiqh islamique  
Jeddah

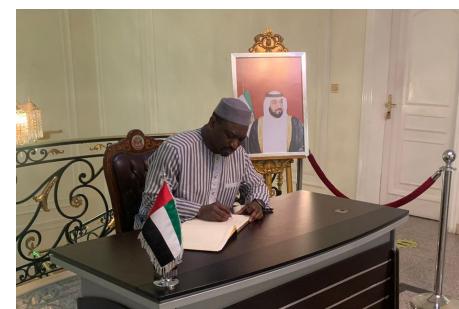
## Le Secrétaire général présente les condoléances de l'AIFI au Consul général des Émirats arabes unis à Djeddah



Le samedi 13 Chawal 1443 correspondant au 14 mai 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), s'est rendu au Consulat Général des Émirats Arabes Unis à Djeddah pour présenter ses sincères condoléances, ainsi que celles de l'AIFI, au gouvernement et au peuple des Émirats arabes unis (EAU), en raison du décès de feu Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, président des EAU, le vendredi dernier. Son Excellence a saisi

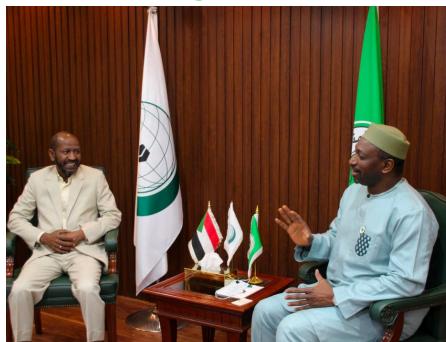
cette triste occasion pour exprimer les grands remerciements et l'appréciation permanente de l'Académie pour le généreux soutien et les soins dont l'Académie a bénéficié de la part de Son Altesse, que Dieu ait pitié de lui, et le place dans ses vastes jardins, et nous rassemble avec lui dans les jardins de la félicité dans un siège de sincérité avec un Seigneur puissant. Son Excellence a également exprimé sa grande gratitude et appréciation au gouvernement des Émirats arabes unis pour ses soins généreux et son grand soutien à l'Académie, demandant au Tout-Puissant d'avoir pitié du défunt et de préserver la sécurité, l'unité, la stabilité et la prospérité des Émirats arabes unis. Pour sa part, Son Excellence M. Nasser bin Huwaiden Al Ketbi, Consul général des Émirats arabes unis à Djeddah, a exprimé ses profonds remerciements et sa gratitude au Secrétaire général de l'Académie et à la délégation qui l'accompagne pour les condoléances et les aimables paroles qu'il a entendues de la part de Son Excellence, soulignant que les Émirats arabes

unis continueront de renforcer la coopération avec l'Académie sous la direction de Son Excellence. A la fin de la visite, Son Excellence a enregistré un message dans le livre de deuil. Son Excellence était accompagné lors de la visite de M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie, et de M. Mohamed Adnan Al Fehri, Directeur du Département des Affaires Administratives et Financières de l'Académie.



## Le Ministre soudanais des Affaires religieuses et des Awqaf visite l'AIFI

Le mardi 16 Chawal 1443 correspondant au 17 mai 2022, S.E. Dr. Abd al-Ati Ahmed Abbas, ministre des Affaires religieuses et des Awqaf de la République du Soudan, et la délégation qui l'accompagne ont visité le siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Djeddah. Il a été reçu par le professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie. Son Excellence le Ministre a remercié le Secrétaire général de l'Académie pour son aimable réception et son accueil chaleureux, et a exprimé son grand plaisir de visiter l'Académie, ce grand édifice scientifique dont toute la Oumma musulmane est fière. Il a également exprimé sa fierté personnelle, et celle de la délégation du ministère, pour les relations de coopération solides et fructueuses avec l'Académie, et l'importance de bénéficier des capacités et de l'expertise des deux parties dans tous les domaines d'intérêt commun. A cette occasion, Son Excellence a présenté un certain nombre de propositions qui servent l'Islam et les musulmans, non seulement au Soudan, mais dans l'ensemble du monde musulman. Il a également exprimé son souhait que la visite du Secrétaire général au Soudan lui permette de connaître de près les questions et les préoccupations du musulman soudanais et ainsi de soutenir et de renforcer les efforts du ministère et du gouvernement soudanais à cet égard. Pour sa part, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à Son Excellence le Ministre, et l'a remercié pour cette visite généreuse, qui confirme la profondeur et la force



des relations de coopération, de coordination et de communication entre l'Académie, le Ministère et les principales institutions scientifiques du Soudan, qui ont culminé il y a quelques mois avec la signature d'un mémo de coopération entre l'Académie et l'Académie de Fiqh du Soudan. Son Excellence a également saisi l'occasion pour exprimer l'importance d'initier la mise en œuvre des dispositions du mémo afin d'atteindre les objectifs qui y sont stipulés. Son Excellence a ensuite présenté à son invité un bref résumé de la vision, de la mission, des objectifs, du plan stratégique quinquennal et des différentes activités et programmes de l'Académie. Son Excellence a également indiqué que l'Académie a lancé un appel à communications à un certain nombre d'élégants chercheurs soudanais pour qu'ils participent avec des documents de recherche à la prochaine session de l'Académie. Son Excellence a invité à cette occasion le ministre à nommer

davantage de chercheurs pour participer à la session en préparant des documents de recherche et de travail sur un certain nombre de sujets de la session, en particulier le sujet des orphelins, ceux qui n'ont pas de soutien, ceux qui n'ont pas de parents connus, le phénomène des enfants des rues et des mendiants, etc. La réunion a été suivie, du côté du ministère, par M. Ahmed Sirr Al-Khatem, directeur du département du Hadj et de la Omra, le Dr. Mohamed Abdel-Wahab, directeur exécutif du Hadj et de la Omra, l'ing. Ahmed Al-Mubarak, directeur des TIC, et M. Abdel Aziz Al-Sadiq, directeur des médias et des relations publiques. Du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, directeur du département des affaires du cabinet et du protocole, Dr. Abdel Fattah Mahmoud Abnauf, directeur de la coopération internationale et de la planification, et M. Mourad TLiLi, conseiller du Secrétaire général de l'Académie pour les affaires médiatiques.



## L'Ambassadeur américain pour la Liberté religieuse visite l'AIFI



S.E. M. Rashad Hussein, l'Ambassadeur itinérant des États-Unis d'Amérique chargé de la Liberté Religieuse Internationale et la délégation qui l'accompagne, ont effectué une visite de courtoisie au siège du Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) le jeudi 11 Chawal 1443 correspondant au 12 Mai 2022. A son arrivée à l'Académie, lui et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a remercié pour la visite, le félicitant pour son accession au poste d'Ambassadeur itinérant chargé de la liberté religieuse internationale aux États-Unis d'Amérique, en lui souhaitant plein succès. Son Excellence le Secrétaire général a également exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence l'Ambassadeur pour ses efforts bénis dans la défense des droits et intérêts des musulmans aux États-Unis d'Amérique et dans la lutte contre l'idéologie extrémiste d'où qu'elle vienne, en particulier l'islamophobie et

les attaques qu'elle cause sur les communautés musulmanes dans les pays occidentaux et sur les relations entre les peuples et les cultures en général. Son Excellence a également affirmé la volonté de l'Académie de travailler ensemble pour sensibiliser les communautés musulmanes à l'importance de respecter les exigences de la citoyenneté dans leur pays et à la nécessité de respecter les lois et règlements tout en préservant leur identité religieuse, car il n'y a en fait aucun conflit entre l'appartenance religieuse et la loyauté envers le pays dans lequel réside le musulman. Son Excellence a exprimé la volonté de l'Académie d'organiser des événements scientifiques qui servent ces idées à l'intérieur des États-Unis d'Amérique à l'intention des communautés musulmanes, de signer des accords de coopération avec les principales institutions scientifiques des États-Unis et d'inviter des savants musulmans américains à participer aux prochaines sessions de l'Académie pour enrichir le dialogue et en diffuser les bénéfices. Pour sa part, l'Ambassadeur Rashad Hussein a exprimé ses profonds remerciements et sa grande gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie pour l'accueil chaleureux et la bonne réception, soulignant son grand intérêt et son désir à effectuer cette visite à l'Académie afin de voir et de bénéficier des contributions de l'Académie dans les domaines du pluralisme, de la tolérance religieuse et de la coexistence entre les religions et les cultures et pour combattre l'idéologie extrémiste, le terrorisme et la violence. Son Excellence a ajouté que le gouvernement de son pays apprécie la pensée modérée et sobre offerte par l'Académie et tous ses efforts louables

pour répandre la modération et la coexistence pacifique entre les religions, et qu'il attend avec impatience plus de coopération et de coordination avec l'Académie afin de servir ces nobles objectifs humanitaires à travers l'organisation conjointe d'événements scientifiques utiles à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis d'Amérique, et la participation d'institutions religieuses américaines prestigieuses aux sessions de l'Académie et à ses diverses conférences scientifiques. Son Excellence l'ambassadeur était accompagné à la réunion par M. Allen Krause, chef de la section politique et économique au consulat américain à Djeddah, et Mme Jennifer Ham, vice-consul, section politique et économique au consulat américain à Djeddah. Du côté de l'Académie, la rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole, Mme Sarah Amjad Hussain, Directrice des Affaires de la Famille et de la Femme, Dr Al Hagi Manta Drammeh, Chef de la Section de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les Affaires des Médias.



## Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la Conférence internationale sur l'Unité islamique à Abou Dhabi



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé à la conférence internationale du Conseil mondial des Communautés musulmanes sur: «L'Unité islamique: Concept, Défis et Opportunités», les dimanche et lundi 7-8 de Chawal 1443 correspondant aux 9-10 mai 2022 à Abou Dhabi. Il a prononcé un discours liminaire à l'ouverture de la deuxième journée de la conférence en présence d'un grand nombre de participants à la conférence et a remercié le gouvernement et le peuple des Émirats arabes unis pour les efforts considérables qu'ils déploient pour unir la Oumma et promouvoir la coopération et la communication entre les musulmans. Il a également félicité les dirigeants du Conseil pour avoir organisé cette conférence importante et opportune à ce stade difficile des circonstances troublantes que le monde en général et le monde musulman en particulier traversent. Il a salué en particulier le bon choix du titre et des thèmes de la conférence, «dans l'espoir que les participants à la conférence parviennent à un concept correct et clairement défini du terme unité. Cela nous permettra également de corriger une série d'idées fausses et tendancieuses qui ont été soudainement tissées autour de ce terme». Aussi il a souligné que le terme d'unité islamique est employé à

mauvais escient à des fins suspectes contraires aux principes de l'Islam et est incorporé dans des domaines où il ne peut pas être réalisé. Il a ensuite souligné que «les textes du Saint Coran et de la tradition prophétique ont dépassé le fait de parler de l'unité islamique dans le sens traditionnel pour parler de l'unité de l'Oumma, et l'Oumma est plus large et plus complète que les peuples, les clans et les tribus, car ils incluent les individus et les groupes non-musulmans, et ces textes islamiques ont décidé que l'existence des peuples, des tribus et des clans est une réalité universelle et une volonté éternelle qui ne peut être négligée comme le montre le passage coranique suivant: [Ô gens, nous vous avons créés mâle et femelle, et nous avons fait de vous des peuples et des tribus pour que vous vous connaissiez les uns les autres]. Ce verset indique qu'il existe plusieurs peuples et diverses tribus, et que ceux-ci composent ce que l'on appelle aujourd'hui l'État-nation, qui est constitué d'individus et de groupes partageant des traditions et des coutumes dans un État-nation régi par un système auquel ils adhèrent». Par conséquent, le terme d'unité n'a pas pour but d'unir les peuples en un seul peuple ou d'intégrer les tribus en une seule tribu et n'a pas pour but de transférer et d'éliminer rationnellement les traditions et les coutumes des peuples, des tribus et des clans, mais plutôt d'unir les consciences, les sentiments, les rituels entre les musulmans. Ceci dit que l'unité espérée est une unité dans la diversité et une diversité dans l'unité. Partant de là, il est urgent aujourd'hui de transcender ce concept prétentieux qui a assiégié et continue d'assiéger le concept d'unité en unissant les peuples musulmans dans un état prétendu et illusoire, qui est l'état du grand califat qui n'a jamais été réalisé au cours de l'histoire. À cet effet, la bonne unité islamique vise à réaliser le plus de coopération, d'intégration, de soutien et de synergie possible entre les musulmans. Ceci

n'est nullement incompatible avec la multiplicité des États, avec la multiplicité des peuples et des tribus dont l'existence fait partie de la réalité cosmique éternelle évoquée précédemment». Il a ensuite expliqué que «l'unité islamique repose sur cinq piliers stipulés dans le Hadith du Prophète (PSSL), dans lequel il dit: {Ne soyez pas jaloux, ne vous détestez pas les uns les autres, ne soyez pas un malfaiteur, ne trahissez pas, n'achetez pas ce que votre frère veut acheter, et soyez les serviteurs d'Allah et des frères. C'est un grand péché de manquer de respect à son frère, de l'opprimer ou de l'humilier}. Il a conclu son intervention en disant: «L'unité islamique souhaitée a trois manifestations qui sont mentionnées dans le Hadith du Prophète: {la similitude des croyants dans leur amour, leur compassion et leur sympathie est comme un seul corps; si un membre se plaint de douleur, le reste du corps tombe de fièvre et d'agitation}. L'amour, la compassion et la sympathie mutuelle sont les manifestations les plus importantes de la véritable unité islamique. Aujourd'hui, plus que jamais, la Oumma est appelée à renforcer ces manifestations en termes de liens émotionnels, de sentiments et de rituels, afin que l'unité demandée par le Coran et la Sunna soit réalisée». La conférence a réuni plus de 400 participants venus de plus de 100 pays.



## Le Consul général du Japon visite le siège de l'AIFI à Djeddah

S.E.M. Shimmura Izuru, Consul Général du Japon à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite, a rendu visite au siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) le 25 mardi Ramadan 1443 correspondant au 26 avril 2022. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, l'a accueilli et l'a remercié pour sa visite, qui est la première du genre pour Son Excellence depuis qu'il est venu en Arabie Saoudite pour exercer ses fonctions. S.E.M. Shimmura Izuru a exprimé ses profonds remerciements et sa grande gratitude au Secrétaire Général de l'Académie pour la bonne réception et l'accueil chaleureux, soulignant son grand intérêt et sa volonté d'effectuer cette visite à l'Académie dans le cadre des efforts incessants de son pays de renforcer les relations de coopération et de coordination avec l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et ses organes affiliés, en particulier l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Excellence a souligné que le gouvernement de son pays considère avec satisfaction la pensée modérée et sobre offerte par l'Académie et tous les efforts louables pour répandre la modération et la coexistence pacifique entre les religions, et



qu'il attend avec impatience une plus grande coopération avec l'Académie afin de servir ces nobles humanitaires objectifs, en organisant des activités scientifiques au Japon et au-delà. Pour sa part, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation au Consul et l'a félicité pour sa récente nomination en tant que premier envoyé spécial de son pays auprès de l'OCI, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, notant que cette rencontre marquerait le début de relations de coopération et de coordination solides entre l'Académie et les autorités des affaires religieuses

au Japon. Son Excellence a saisi l'occasion en donnant au Consul un bref aperçu de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'Académie. S.E. Prof. Koutoub Sano a également affirmé que l'Académie était prête à sensibiliser les communautés musulmanes à l'importance de respecter les exigences de la citoyenneté dans leur pays et à la nécessité de respecter les lois et règlements tout en préservant leur identité religieuse, car il n'y a, en fait, aucun conflit entre l'appartenance religieuse et la fidélité au pays dans lequel le musulman réside. Ensuite, Son Excellence a exprimé la volonté de l'Académie d'organiser des événements scientifiques à l'intérieur du Japon destinés aux communautés musulmanes qui servent ces idées. Il a présenté à Son Excellence une invitation officielle à assister au symposium que l'Académie a l'intention d'organiser prochainement sur la question des fatwas au sein des communautés musulmanes. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Al-Mondher Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie, et de M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général de l'Académie pour les Affaires des Médias.

## La Consule générale et Envoyée spéciale d'Allemagne à l'OCI visite l'AIFI

S.E. Dr. Eltje Aderhold, Envoyée spéciale de la République fédérale d'Allemagne auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et Consule générale d'Allemagne à Djeddah, a visité le siège de l'Académie (AIFI), le dimanche 14 Shawwal 1443 correspondant au 15 mai 2022. Elle a été reçue par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie. Elle a exprimé ses profonds remerciements et sa grande gratitude au Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, et a exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération et de partenariat avec l'AIFI sur un certain nombre de sujets et de questions d'intérêt communs, et à cette occasion, elle a appelé l'Académie à participer au deuxième tour du dialogue stratégique qui se tiendra au cours de la seconde moitié de cette année dans la capitale allemande, Berlin. Elle a ajouté que le gouvernement de son pays apprécie les efforts estimés de l'Académie pour le rôle de pionnier de l'Académie dans la promotion de la prise de conscience de l'importance de l'autonomisation des femmes de leurs droits naturels et leur permettant de participer activement aux efforts de développement dans les pays du monde musulman, louant le rôle des résolutions réussies de l'Académie liées aux questions des MGF, du mariage des mineurs et du travail des femmes. Par ailleurs, elle a déclaré qu'elle attend avec impatience une collaboration étroite avec le



Département des affaires féminines et familiales de l'Académie pour déterminer les sujets d'intérêt commun et travailler ensemble à travers l'organisation conjointe de certains événements scientifiques utiles à l'intérieur et à l'extérieur de l'Allemagne. Pour sa part, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé ses vifs remerciements à l'Envoyée Spéciale pour ses efforts louables dans le renforcement des liens de coopération et de coordination avec l'Académie concernant les questions communes et les sujets de préoccupation des communautés musulmanes en Allemagne. Il a ajouté que cette rencontre est un excellent début pour des relations de coopération et de coordination solides et fermes entre l'Académie et les autorités Allemandes. Aussi il a affirmé la volonté de l'Académie de sensibiliser les communautés musulmanes à l'importance

d'adhérer aux exigences de la citoyenneté dans leur pays et à la nécessité de respecter les lois et règlements tout en préservant leur identité religieuse, car il n'y a en fait aucun conflit entre l'appartenance religieuse et la loyauté envers le pays dans lequel vit un musulman. Il a ensuite exprimé l'accord de l'Académie de participer au deuxième tour du dialogue stratégique entre l'OCI et l'Allemagne, en plus de la volonté de l'Académie d'organiser des événements scientifiques en Allemagne ciblant la communauté musulmane là-bas et abordant des questions et des sujets qui les concernent ainsi que le gouvernement allemand. Ont participé à la rencontre Mme Arwa Ragban, Interprète au Consulat Général d'Allemagne à Djeddah, M. Al-Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet, Mme Sarah Amjad Hussain, Directrice de la Famille et des affaires féminines, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire général pour les affaires des médias.



## La Rapporteuse spéciale des Nations unies sur la violence contre les femmes visite l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale de Fiqh Islamique (AIFI), a reçu le 14 Chawal 1443, correspondant au 15 mai 2022, S.E. Mme Reem Al-Salem, Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie saoudite. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'honorale invitée et l'a remerciée pour sa visite, la félicitant pour son accession au poste de Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes et lui souhaitant plein succès dans ses efforts. Son Excellence a également exprimé sa grande appréciation et ses remerciements à Son Excellence pour ses efforts appréciés afin de faire la lumière sur les différentes formes de violence et d'abus des femmes en les privant de leurs droits civils fondamentaux tels que l'éducation, le travail, la santé et autres dans de nombreux pays du monde, en particulier certains pays du monde musulman. Son Excellence a ajouté que la charia a préservé tous les droits des femmes pendant des siècles et a exhorté leur bonne éducation et leur enseignement et leur participation active au développement de l'économie et la contribution effective à la création de la richesse

nationale. La charia la considérait comme la sœur de l'homme et partenaire dans les tâches de construction des peuples et de renaissance des nations et lui attribuait également des tâches non différentes de celles assignées à son frère l'homme, soulignant l'importance de la contribution des deux sexes à la réalisation de la renaissance, progrès et développement. Son Excellence a également évoqué la prochaine visite de la délégation de l'Académie sous l'égide de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en République islamique d'Afghanistan, afin de discuter avec les savants talibans et les dirigeants afghans actuels d'un certain nombre de questions et sujets de préoccupation pour la communauté internationale, et la nécessité d'ouvrir une porte au dialogue et à la discussion avec eux. Son Excellence a affirmé qu'il attend avec optimisme la visite, qui traitera d'un certain nombre de questions qui préoccupent les musulmans en Afghanistan, en plus de la question du droit des femmes à l'éducation et de leur pleine participation à la construction de la société afghane, sur la base des enseignements de notre religion, qui nécessite une éducation et un enseignement pour les deux sexes. Pour sa part, la Rapporteuse spéciale a exprimé son grand plaisir de visiter l'Académie, et sa grande appréciation pour les efforts appréciés qu'elle a déployés pour corriger les pratiques qui privent les femmes de nombreux droits civils fondamentaux accordés par la charia dans tous les domaines, et elle a également exprimé sa gratitude pour le rôle central de l'Académie dans la promotion de la prise de conscience de l'importance de donner aux femmes les moyens de participer aux efforts de construction, de progrès et de développement dans le monde musulman, louant entre-temps les résolutions fructueuses de l'Académie concernant des questions telles que l'éducation des femmes,

les mutilations génitales féminines, le mariage des mineurs, le travail des femmes, etc. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration au succès de la délégation de l'Académie, menée par Son Excellence le Secrétaire général, dans ses efforts pour convaincre les nouvelles autorités en Afghanistan d'accorder aux femmes afghanes leur droit à l'éducation, au travail et à une participation active à la vie publique. Elle a également affirmé sa disponibilité totale à soutenir les efforts de l'Académie à cet égard et à mettre toutes ses capacités et son expertise au service de la noble mission de l'Académie. À la fin de la réunion, Son Excellence a remercié son honorable invitée pour ses propositions et ses initiatives de coopération, notant qu'il se réjouit de renforcer la coopération entre le bureau de son Excellence et le Département des affaires féminines et familiales de l'Académie dans de nombreuses questions et sujets de préoccupation aux deux parties afin d'obtenir des résultats qui profitent aux femmes musulmanes où qu'elles se trouvent. La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Al-Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie, Mme Sarah Amjad Hussain, Directrice de la Famille et des Affaires Féminines à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, Conseiller au Secrétaire général de l'Académie des affaires médiatiques.



## Le Secrétaire général de l'AIFI parle des Signes du Jugement dernier lors des Rencontres hachémites à Amman



S.E. Prof Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a animé une conférence sur «Les Signes et Préludes du Jugement du Dernier Jour», dans le cadre d'une série de conférences organisée par les Rencontres hachémites, le vendredi 28 Ramadan 1443 correspondant au 29 avril 2022, au Centre culturel islamique de la Mosquée Roi Abdallah I dans la capitale, Amman. Après avoir remercié Sa Majesté le Roi Abdallah II ben Al Hussein et le gouvernement du Royaume hachémite, il précisa que pour parvenir à une compréhension saine des signes du Jour du Jugement, il va falloir suivre une démarche méthodologique qui repose sur la définition du terme « Les Signes du Jour du Jugement » puis les relations entre les différents signes. Partant de cette approche, il a défini le terme comme « un groupe d'événements et de phénomènes cosmiques qui contredisent les lois, les normes et la nature humaine qui précède le Jour du Jugement annonçant son imminence, ou pour son apparition réelle. Si ces événements et phénomènes annoncent l'approche du Jour du Jugement, ils sont appelés les Signes Mineurs du Jour du Jugement. Mais s'ils signalent l'occurrence réelle du Jour du Jugement, alors cela s'appelle les Grands Signes du Jour du Jugement. ». En ce qui concerne les principaux signes du Jour du Jugement, il a expliqué qu'il existe un hadith prophétique qui inclut une explication compréhensive des ces signes. Ce hadith a été rapporté par le Hudhayfa bin Usayd Al-Ghafari, que Dieu soit satisfait de lui, qui a dit: « Le Prophète, que Dieu le bénisse et lui accorde la paix, était dans une pièce pendant que nous étions en dessous de lui, alors il nous a regardés et a dit: De quoi parlez-vous ? Nous avons dit le Jour du Jugement, il a dit: Le Jour du Jugement ne viendra que lorsque dix signes se produiront: une éclipse à l'est, une éclipse à l'ouest, une éclipse dans la péninsule arabe, la fumée, l'Antéchrist, la bête de la terre, Gog et Magog, le soleil se lève de l'ouest, et le feu sort d'Eden qui déplace les gens. L'un d'eux a dit que le dixième signe est la descente de Jésus, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, et l'autre a dit: Un vent qui jette les gens à la mer. » Ce hadith clarifie les principaux signes du Jour du Jugement, et ces signes sont presque acceptés et approuvés par tous les érudits, avec une différence mineure entre eux dans l'ordre des événements. Puis il a déclaré que : « Si ce hadith traite des signes majeurs du Jour du Jugement d'une manière détaillée et spécifique, alors nous pensons qu'il existe un autre hadith prophétique honorable qui traite en détail et spécifiquement des signes mineurs du Jour du Jugement. Je me réfère ici au hadith de Gabriel, avec ses nombreuses narrations, qui comprend un résumé honnête de ces événements et phénomènes dont l'occurrence

indique l'imminence du Jour du Jugement, et ils sont connus comme les Signes Mineurs du Jour du Jugement ». La connaissance de multiples récits de Hadith est déterminante pour définir le sens exact des conditions mentionnées dans le hadith. À cet effet, il ya deux narrations les plus importantes du hadith, qui sont la narration d'Omar Ibn Al-Khattab et la narration d'Abou Huraira. Quant à la narration d'Omar Ibn Al-Khattab, elle stipulait deux signes, et c'est le texte tel que rapporté par Mouslim dans son Sahih : Umar Ibn Al-Khattab, que Dieu soit satisfait de lui, a dit: « Un des jours où nous étions avec le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, un homme avec des vêtements très blancs nous est apparu, des cheveux très noirs, aucune trace de voyage ne peut être vue sur lui, et aucun de nous ne le connaissait, jusqu'à ce qu'il s'assit à côté du Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, et il posa ses genoux sur ses genoux, posa ses paumes sur ses cuisses et dit: « ..Parlez-moi donc du Jour du Jugement. Il a dit : « Celui qui est interrogé à ce sujet n'est pas plus savant que celui qui pose la question. » Il a dit: Alors parlez-moi de ses signaux. Il dit : « Que l'esclave accouche de sa maîtresse, et que tu verras les pieds nus, les nus, les dépendants, les bergers construisent de buildings de très hauts standing. Puis il est parti... ». Il est clair que ce célèbre récit du hadith de Gabriel mentionnait deux signes, à savoir : que l'esclave accouche de sa maîtresse, et que l'on voit les pieds nus, les nus, les bergers construisent les buildings de hauts standing. Quant à la deuxième narration, c'est la narration du compagnon Abou Huraira, que Dieu soit satisfait de lui, et cette narration stipulait trois signes, et voici ce texte tel que rapporté par Mouslim dans son Sahih: Abou Huraira, que Dieu soit satisfait de lui avec lui, dit: Le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, était l'un des jours avec le peuple, alors un homme vint à lui et dit: Ô Messager de Dieu, quand est le jour du jugement ? Il a dit: « Celui à qui on interroge n'est pas plus savant que celui qui questionne, mais je vais vous parler de ses signes: Si l'esclave accouche de son maître, alors c'est l'un de ses signes, et si les pieds nus et nus sont les chefs des gens, alors c'est l'un de ses signaux, et si les bergers construisent des buildings de haut standing, alors c'est l'un de ses signes. Ce récit mentionne trois signes au lieu des deux célèbres, qui sont: la femme accouche de son maître, les nus et pieds nus deviennent des chefs des gens, et que l'on voit les bergers construisent des buildings de haut standing. En plus, il a précisé que la narration d'Abou Huraira qu'Al-Bukhari a incluse dans son Sahih est d'une grande importance, car elle définit clairement ce que l'on entend par le mot « esclave » dans la narration d'Omar Ibn Al-Khattab, qui est la femme en général et non l'esclave comme il est courant et célèbre. Ce texte de la narration dans Al-Bukhari : Abou Hurairah, que Dieu soit satisfait de lui, a dit : Le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, était l'un des jours dehors avec le peuple, lorsqu'un homme s'approcha de lui en marchant et dit : Ô Messager de Dieu, quand est le jour du jugement ? Il a dit : « Celui à qui on interroge n'est pas plus savant que celui qui questionne, mais je vais vous parler de ses signaux : Si la femme accouche de son maître, alors c'est l'un de ses signes, et si les pieds nus et nus sont devenus des chefs des gens. En effet,

cette narration est cohérente avec le sens figuré du message prophétique représenté dans le fait que ce que l'on entend par une femme donnant naissance à son maître ou à sa maîtresse est une expression du phénomène de désobéissance aux parents, qui est un événement contraire à la nature humaine, que la mère soit une esclave ou une personne libre. La désobéissance aux parents est donc contraire aux normes et à la nature humaine, et sa propagation telle qu'elle est observée et vécue à l'époque actuelle est une condition des signes mineurs du Jour du Jugement. Ensuite, Son Excellence a déclaré que la narration d'Abou Hurairah indiquait que voir les nues et pieds nus chefs des gens et leurs rois est une condition distincte de la condition de voir les bergers grandir. Et sur la base de cet enracinement précis des récits du hadith de Gabriel et du contenu de ses récits les plus célèbres, il a confirmé que le hadith de Gabriel avec ses multiples récits est l'un des récits complets, car c'est la référence et la source de tous les autres signes: « Les signes mineurs du Jour du Jugement se résument dans la propagation de trois phénomènes contraires aux normes et à la nature humaine, à savoir: la corruption des moeurs, le renversement des échelles, la corruption et l'oisiveté. Quant à la corruption des moeurs, elle était exprimée dans le hadith qu'une femme accouche de son maître ou de sa maîtresse, et par là on entend beaucoup de désobéissance des parents et d'ingratitude. Quant au renversement des échelles, le Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, l'a exprimée en disant que les gens pieds nus et nus deviennent les chefs des gens (rois du peuple = perte de confiance = trahison du serment), et sous ce signe tombent plusieurs signes mineurs mentionnés dans d'autres narrations, comme la narration: (Si la confiance est perdue, alors attendez le Jour du Jugement, Il a dit : Comment est-elle perdue ? Il a dit : Si la gestion de la chose publique serait confiée à ceux qui ne sont pas compétents, alors attendez le Jour du jugement dernier). Quant à la corruption des gens et à l'oisiveté, elle a été exprimée par le Prophète,, en disant que les bergers construisent des buildings de haut standing (= vantardise, extravagance et gaspillage). Au lieu de prendre soin de l'être humain en cultivant et préservant sa dignité et son humanité, le souci et le soin des choses matérielles et de l'ornement de la vie deviennent ostentation, extravagance et gaspillage. Avec cette analyse scientifique précise du hadith de Gabriel et la relation logique entre les signes mineurs, le conférencier a lancé un appel en disant: « Le temps est venu d'accorder plus d'attention et de soin à établir une nouvelle science qui a été qualifiée dans cette conférence de « Sciences du Jour du Jugement ». Cette science mettrait en lumière toutes les questions liées au Jour du Jugement et à ses signes.



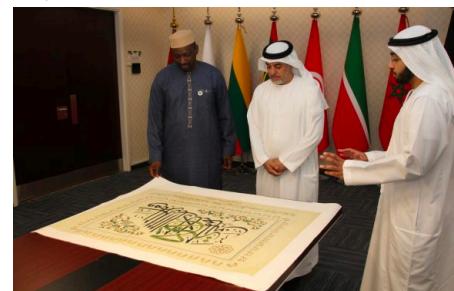
## L'AIFI et l'Université Mohamed bin Zayed des Sciences humaines signent un Mémo de Coopération



Son Excellence le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et Son Excellence Dr. Hamdan Musallam Al Mazrouei, Président du Conseil d'Administration de l'Université Mohamed bin Zayed des Sciences Humaines, ont signé un mémo de Coopération représentant les deux institutions le dimanche 07 Chawal 1443 correspondant au 08 mai 2022, au siège de l'université à Abou Dhabi. Ce nouvel mémo vise à lancer un partenariat stratégique dans le domaine d'intérêt mutuel des compétences scientifiques et de recherche. Le mémo vise également à organiser conjointement des conférences et des symposiums, à tenir des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties dans les conférences et les symposiums. Après avoir signé le mémo, le Secrétaire général a exprimé sa grande contente devant le développement clair et les progrès constants que connaît cette jeune université, faisant l'éloge du message perspicace que cette université vise à atteindre, et louant les

programmes prometteurs et les excellents plans inclus dans ses programmes d'études, ce qui appelle à l'optimisme pour l'avenir de ses diplômés chaque année. Il a également exprimé son souhait que ce mémo soit l'occasion pour l'Académie de bénéficier de l'expertise et des capacités scientifiques dont dispose cette université, en recrutant des chercheurs pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie, afin de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche entre les deux parties. Il a conclu en appelant à commencer à mettre en œuvre le premier travail conjoint représenté par une révision complète de la nouvelle édition révisée de la plus grande encyclopédie contemporaine de jurisprudence et de ses principes fondamentaux «Encyclopédie Zayed pour les Maximes du Fiqh», afin de permettre aux universitaires et aux chercheurs du monde entier de bénéficier de ce trésor scientifique unique. Pour sa part, le Président de l'Université a exprimé son grand plaisir à l'occasion de la signature de ce mémo espérant de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Université et l'Académie, qui est le plus grand organe scientifique contemporain pour l'Ijtihad collectif. Il a également exprimé sa grande appréciation et admiration pour la position scientifique impressionnante occupée par l'Académie dans le monde musulman et au-delà, et pour ses contributions jurisprudentielles et intellectuelles distinguées dans le domaine de la rationalisation du discours religieux, de la diffusion des valeurs de modération, de tolérance et de coexistence

pacifique, du renforcement de l'appartenance et de l'engagement aux exigences de la citoyenneté. Il a ajouté que l'Université Mohamed bin Zayed est impatiente de tirer le meilleur parti de l'expertise et des capacités scientifiques reconnues des membres et des experts de l'Académie, notant que l'université est prête à commencer à activer toutes les dispositions du mémo dans les domaines scientifiques et de recherche d'intérêt commun, et à échanger des sources de connaissances et des publications. En application des termes du mémo, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé pour définir les aspects de la coopération entre elles, ainsi que les méthodes et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le mémo de coopération. Ont participé à la cérémonie de signature Son Eminence Dr. Khaled Al Dhaheri, Président de l'Université, et Dr. Khalifa Al Dhaheri, Vice-président de l'Université pour les affaires académiques. Mme Sarah Amjad Badewi, directrice du département des affaires familiales et féminines, et M. Amjad Ibrahim Al-Mansi, chef des protocoles.



## Le Secrétaire général de l'AIFI participe à la conférence annuelle de l'AAOIFI



Le lundi 15 Chawal 1443 correspondant au 16 mai 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a participé à la 20ème Conférence Annuelle des Conseils de la Charia de l'Organisation de Comptabilité et d'Audit pour les institutions financières islamiques (AAOIFI) au Royaume de Bahreïn. L'objet de son intervention était de clarifier la position de charia relative à la possibilité de considérer l'agent de services ou l'agent de gestion comme une partie pouvant être obligée de réparer la perte d'une part, et la décision sur l'engagement de l'agent d'investissement d'acheter des parts d'investissement et des soukouk auprès des détenteurs de soukouk à un prix déterminé d'autre part. Il a précisé que l'agent de services dans l'économie moderne est censé être dans la jurisprudence islamique l'agent avec salaire, et l'embauché, comme on l'entend par l'agent en gestion, le Moudarib parfois, et le locataire d'autres fois. Quant à l'agent d'investissement, ça fait référence au Moudarib à certaines occasions

et le partenaire commercial à d'autres occasions. Sur cette base, il a déterminé que ces trois agents, l'agent de services, l'agent de gestion et l'agent d'investissement, ne peuvent être tenus de réparer la perte ou le dégât d'argent, et ils ne peuvent être obligés de garantir l'argent ils y parviennent à moins qu'il ne soit prouvé qu'ils en ont abusé ou qu'ils n'ont pas réussi à le protéger. En d'autres termes, ces trois agents ne garantissent pas l'argent qu'ils gèrent en cas de perte ou de dégât sauf s'ils en abusent, ou ne parviennent pas à le conserver et à le protéger, car on fait confiance à l'agent salarié, on fait confiance à l'embauché, le Moudarib est digne de confiance, le partenaire commercial est digne de confiance, et il n'y a aucune garantie dans la charia sur un fiduciaire, sauf en cas d'abus ou de négligence, car le fiduciaire est comme le propriétaire de l'argent, et il n'y a aucune garantie sur le propriétaire de l'argent en cas de perte ou de dégât de son argent. De même, il n'y a aucune garantie pour le syndic sauf en cas d'abus et de négligence. Ensuite, il a précisé que les règles de la charia qui traitaient des problèmes et des questions de sécurité dans la jurisprudence islamique devaient être préservées et respectées, et qu'il n'était pas permis de s'en écarter. Il a également souligné que ces maxims sont solides et fermes, et dont les plus importantes sont: L'agent est digne de confiance, il n'y a de garantie que par infraction, et la main de l'agent est une main de confiance, non une main de garantie etc.. Il a également précisé que l'échec des trois agents de réparer la perte, et de ne pas les obliger à garantir l'argent, est considéré comme une préservation des objectifs de la charia dans les transactions et les contrats,

en particulier l'objectif de justice entre les parties contractantes, l'objectif de clarté des piliers et des conditions des contrats, et objectif de stabilité et de sécurité des droits. En ce qui concerne la décision de la charia sur la mesure dans laquelle l'agent d'investissement ou l'agent de gestion peut s'engager à acheter les unités d'investissement ou les soukouk à la valeur nominale, à la valeur de marché ou à un prix spécifique, il a précisé qu'il n'est pas permis à l'agent de gestion ou à l'agent d'investissement de s'engager à acheter ces parts ou soukouk, car leur promesse d'achat est incompatible avec le principe de risque, qui implique de percevoir un pourcentage du bénéfice en cas d'investissement réussi selon la charia. Si le facteur de risque est absent, le droit au profit est annulé selon la charia. En d'autres termes, si l'agent s'engage à investir, il s'agit de transformer l'investissement d'un contrat de partenariat en profits et pertes en un contrat de prêt et l'emprunteur doit restituer l'argent à son propriétaire, qu'il soit gagnant ou perdant, ce qui est contraire à l'objectif de la justice, qui exige que les partenaires partagent ensemble le profit et la perte, et il n'est pas permis qu'une seule partie supporte la perte. À la conclusion, il a appelé ceux qui travaillent dans les institutions financières islamiques à rester à l'écart des engagements et des promesses contraignants qui contredisent les principes et les règles de la charia, comme c'est le cas dans ce problème. Il a également appelé ceux qui s'intéressent au développement de l'industrie financière islamique à toujours prêter attention aux objectifs de la charia dans les contrats et les transactions financières, en particulier les objectifs de justice et de clarté.

## 19ème Réunion mensuelle du Personnel de l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la dix-neuvième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie, par videoconference depuis sa résidence à Abu Dhabi, le lundi 08 Chawal 1443 correspondant au 09 mai 2022. Au début de la réunion, il a souhaité la bienvenue à tous, les remerciant de leur présence. Il ensuite parlé de sa visite aux Émirats arabes unis et de sa participation à la Conférence internationale du Conseil mondial des communautés musulmanes sur le thème de « L'unité islamique... le concept, les opportunités et les défis ». Il a prononcé un discours dans lequel il a précisé que l'unité souhaitée est l'unité de consciences, l'unité de sentiments et l'unité des rituels. Cette unité n'entre en aucun cas en conflit avec les États nationaux modernes. Et pour cause, le Saint Coran déclare ceci: [ Ô humanité ! En



effet, Nous vous avons créés à partir d'un mâle et d'une femelle, et avons fait de vous des peuples et des tribus afin que vous puissiez apprendre à vous connaître] (verset : 13). Ce verset signifie simplement la multitude des peuples, des tribus ainsi la multitude des États et des nations. Par

conséquent, l'unité souhaitée est une unité dans la diversité et une diversité dans l'unité où il y a une unité sociale, intellectuelle et économique, et ces formes d'unité sont basées sur l'intégration, la solidarité, la coopération, la synergie et le soutien entre les peuples musulmans. Puis il a évoqué le protocole d'accord conclu le dimanche 08 mai 2022 avec l'Université Mohamed bin Zayed des sciences humaines d'Abou Dhabi, souhaitant que ce protocole ouvre des perspectives de coopération et de communication avec cette jeune université prometteuse, notamment dans les domaines de la recherche scientifique, l'échange de sources de connaissances et de publications, ainsi que l'organisation de conférences, de séminaires et d'ateliers. Son Excellence a conclu en remerciant tout le monde et en appelant à la coopération, à l'intégration et à la solidarité.

## 37ème Réunion périodique des Chefs de Division



On Thursday 11 Chawal 1443 corresponding to May 12, 2022, H.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secretary General of the Academy, chaired

the thirty-sixth meeting of heads of division, at the headquarters of the General Secretariat in Jeddah. At the beginning of the meeting, he welcomed the division heads, thanking them for their presence. He then spoke of his participation in the Hashemite Meetings held in the Hashemite Kingdom of Jordan in Amman, where he gave a lecture entitled "The Signs of the Day of Judgment" featured in the hadith of Gabriel. He then highlighted on his visit to Abu Dhabi, and his participation in the Conference of Islamic Unity, where he delivered an important speech in which he spoke of the need to correct the concept of unity and interpret it as unity in diversity and diversity in unity. This unity in no way signifies the unification of the Islamic peoples into a single state, but the existence of

the peoples is an inevitable divine rule. The meeting discussed the decisions issued by the previous meeting, and several new decisions were issued, the most important of which:

- Preparation of an outline for the conduct of the symposium on the organization of Islamic charitable activities and on issues such as immigration, asylum and displacement, with a view to adopting resolutions thereon by the Academy .
- Call for researchers to write papers for the specialized symposium entitled: «The institution of the family: Challenges and horizons».
- Tracking and sending revised issues of the Journal of the Academy to the printer to determine the cost of printing in order to print it before the 25th session.

## 38ème Réunion périodique des Chefs de Division

Le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la trente-huitième réunion périodique des chefs de division, par vidéoconférence, le jeudi 25 Chawal 1443 correspondant au 26 mai 2022 depuis sa résidence dans la capitale américaine, Washington, D.C. A l'ouverture de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions et les a remerciés pour leur présence régulière à ces importantes réunions périodiques qui discutent des questions et des travaux de l'Académie et a exhorté tout le monde à continuer à travailler dur pour atteindre les objectifs de l'Académie. Il a ensuite parlé de la participation de la délégation de l'Académie au dialogue stratégique entre l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les Etats-Unis d'Amérique, qui a été organisé par le Département d'Etat américain à son siège à Washington. Son Excellence a déclaré que ce dialogue a traité en détail de nombreuses questions et sujets d'intérêt commun, tels que les thèmes de la lutte contre l'extrémisme, le terrorisme, la phobie religieuse, les questions

environnementales et de santé, l'autonomisation des femmes et autres. Son Excellence a également ajouté que la délégation de l'Académie a profité de sa présence aux États-Unis d'Amérique pour tenir des réunions avec un certain nombre d'institutions, d'organisations et de centres éminents aux États-Unis, en particulier ceux qui sont concernés par les questions et les thèmes qui recoupent les buts et les objectifs de l'Académie. La délégation a visité l'Institut de Liberté religieuse à Washington et a rencontré son président, Dr Thomas Farr. La délégation a également visité la Fondations Religions pour la Paix à New York et a signé avec elle un mémo de coopération stratégique. La réunion a discuté des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes:

- Préparation d'un plan complet pour la tenue d'un séminaire spécialisé sur le travail caritatif islamique et les questions connexes telles que l'immigration, l'asile et le déplacement.
- Lancement de l'appel à communications sur les thèmes du symposium spécialisé intitulé «l'institution de la famille... Défis et horizons».

- Formation d'un comité scientifique à l'Académie pour examiner les recherches du symposium sur l'étoffissement des volailles et des animaux, à condition qu'il termine ses travaux avant la fin de ce mois.
- Former un comité spécialisé chargé de collecter et d'exposer les photos des anciens membres de l'Académie dans les couloirs du rez-de-chaussée du siège de l'Académie, afin qu'elles soient prêtes avant le prochain symposium de l'Académie.



## 76ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa 76ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le jeudi 11 Chawal 1443 correspondant au 12 mai 2022, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a commencé la réunion en félicitant tout le monde à l'occasion du Eid Al-Fitr, demandant à Dieu d'accorder le succès à tous. Il a ensuite parlé de la visite qu'il effectuera aux États-Unis d'Amérique, afin d'activer le partenariat stratégique entre l'administration américaine et l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Son Excellence a également parlé de la visite de la délégation des érudits de



la Oumma menée par l'Académie en Afghanistan afin de discuter de nombreuses questions. Il a également indiqué lors de la réunion la nécessité de tenir une réunion spéciale pour discuter du plan stratégique et des activités et programmes qui ont été réalisés au cours du premier trimestre

de cette année. La réunion a ensuite émis des décisions, dont les plus importantes sont :

- Organisation d'un colloque spécialisé sur l'institution de la famille, ses enjeux et ses perspectives au XXIe siècle, en septembre prochain.
- Inviter de nouveaux chercheurs et techniciens des communautés musulmanes de pays comme le Brésil, la Suède, la Belgique et l'Allemagne à participer au prochain symposium sur l'étourdissement de poulets avant de les abattre.
- Préparer un rapport détaillé et un concept clair de l'évaluation annuelle des employés de tous les niveaux et le présenter au secrétaire général pour discussion lors d'une réunion spéciale.

## 77ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa 77ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le lundi 15 Chawal 1443 correspondant au 16 mai 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. S.E Pr Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a ouverte la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants. Il a ensuite parlé de sa visite au consulat des Emirats arabes unis à

Djeddah pour présenter ses condoléances pour le décès de Son Altesse Cheikh Khalifa bin Zayed Al Nahyan, président des Emirats arabes unis, décédé le vendredi 13 mai 2022. Il a également félicité Son Altesse Cheikh Mohammed bin Zayed Al Nahyan pour son élection par le Conseil suprême de l'État à la présidence des Emirats arabes unis pour succéder à Cheikh Khalifa, demandant à Dieu Tout-Puissant de lui accorder le succès dans le service de son peuple et de la Oumma musulmane et être le meilleur successeur du meilleur prédecesseur. La réunion a discuté des points des décisions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont:

- Envoyer un rappel à tous les départements concernant la préparation d'un rapport complet

de chaque département sur les activités et programmes accomplis conformément au plan stratégique annuel pour le premier trimestre.

- Préparer un rapport concernant le coût financier de l'impression des derniers numéros du Journal de l'Académie, en joignant des citations d'autres sociétés pour comparaison et en choisissant les meilleures offres et les moins chères.
- Réactiver les comités qui ont été formés lors du symposium sur les crypto-monnaies pour travailler conformément à ce qui leur est spécifié lors du symposium sur l'étourdissement de la volaille et des animaux qui se tiendra avec l'Autorité Générale des Aliments et Drogues.
- Préparer un rapport détaillé et un concept clair de l'évaluation annuelle des employés de tous les niveaux, et ce qui est lié aux promotions et primes pour les employés conformément au statut de l'OCI.

## 78ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat général de l'Académie a tenu sa 78ème réunion hebdomadaire pour les directeurs de département le lundi 24 Chawal 1443 correspondant au 25 mai 2022, par vidéoconférence. S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant, puis il a parlé de la visite qu'il effectue actuellement aux Etats-Unis d'Amérique pour participer au dialogue stratégique organisé par le Département d'Etat américain entre l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les Etats-Unis d'Amérique à Washington. Au cours de sa participation, il a tenu à présenter l'Académie et à souligner ses réalisations les plus importantes dans de nombreux domaines d'intérêt commun entre l'OCI et les États-Unis, notamment l'émission

de résolutions et de recommandations appelant à combattre l'idéologie extrémiste et le terrorisme, à diffuser une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et à promouvoir le juste milieu à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, ainsi qu'à corriger les idées fausses sur les enseignements et les principes de l'Islam, et les pratiques qui contredisent les valeurs de l'Islam en ce qui concerne les questions relatives aux femmes telles que l'éducation, la participation, les droits et les devoirs. Il a précisé que l'Académie s'est déclarée tout à fait disposée à renforcer la coopération et la compréhension entre certains des organismes affiliés au Département d'Etat américain et l'Académie dans les domaines susmentionnés. La réunion a pris des décisions, dont les plus importantes:

• Rappeler aux départements la nécessité de soumettre leurs rapports sur les activités et les programmes qui ont été accomplis conformément au plan stratégique annuel pour le premier trimestre.

- Soumettre un rapport complet concernant le coût financier de l'impression des derniers numéros du Magazine scientifique de l'Académie, à diffuser une culture de modération, de tolérance



## 79ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, présida la 79ème réunion hebdomadaire des directeurs de département le lundi 30 Chawal 1443 correspondant au 31 mai 2022. Il a souhaité la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur participation, puis il a parlé des dernières nouvelles de sa visite aux Etats-Unis d'Amérique, où la délégation de l'Académie a tenu une réunion avec le directeur exécutif du Conseil des relations islamiques américaines (CAIR) à Washington, DC, discutant des aspects

possibles de coopération et de coordination entre les deux parties, en particulier en ce qui concerne les questions et les conditions des communautés musulmanes aux États-Unis d'Amérique. Il convient de noter que ce conseil est considéré comme le porte-parole officiel des musulmans et est reconnu par le gouvernement américain. Il a également informé la réunion la tenue de la délégation d'une série d'activités et de réunions scientifiques, en plus de signer un mémo de coopération avec la Fondation Religions pour la Paix, qui s'intéresse aux affaires religieuses et à l'étendue de sa contribution au maintien de la sécurité, de la paix et de la stabilité. En plus il a informé qu'il a été invité par les responsables de la célèbre mosquée Al-Hijrah dans la capitale américaine, Washington, aux États-Unis d'Amérique, afin de prononcer le sermon du vendredi, puis a conduire la prière du vendredi. La réunion a émis plusieurs

décisions, dont les plus importantes :

- Préparation d'un plan pour la tenue d'un symposium sur le phénomène de l'islamophobie et présenter à la représentation permanente du Pakistan auprès de l'OCI pour héberger l'événement.
- Vérifier les dates de présence et de départ et déterminer l'itinéraire des participants au symposium de l'étourdissement de la volaille lors de l'envoi des billets à ces derniers.
- Préparer des clauses contractuelles qui incluent de manière claire et précise les conditions requises pour l'impression du magazine scientifique de l'Académie.
- Communiquer avec le Secrétariat général de l'OCI concernant la tenue d'un symposium spécialisé sur «l'institution de la famille, ses défis et ses horizons au XXIe siècle», afin de coopérer et de coordonner avec eux pour la tenue de ce symposium.

## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (3)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Éminence Prof. Ali Gomaa

Né le 3 mars 1952 à Beni Suef, en République arabe d'Égypte, Prof. Ali Gomaa Mohamed Abdel Wahab a obtenu un diplôme d'études supérieures de la faculté d'études islamiques et arabes de l'université Al-Azhar en 1979, une maîtrise en Oussoul al-Fiqh de la faculté de Charia et du droit en 1985, avec une excellente note et un doctorat en Oussoul al-Fiqh de la Faculté de Charia et du Droit de la même université en 1985 avec une excellente note en 1988 avec mention très honorable. Son Éminence a occupé plusieurs fonctions importantes, notamment en tant que Moufti d'Égypte entre 2003 et 2013, professeur des fondements de la jurisprudence à la Faculté des études islamiques de l'Université d'Al-Azhar, président du conseil d'administration de la Fondation Misr Al-Khair, co-superviseur de l'Université Harvard en Égypte au département des études orientales, co-superviseur de l'Université d'Oxford au Moyen-Orient en études islamiques et arabes, et président du Comité de la jurisprudence émanant du Conseil des grands savants d'Al-Azhar. Son Éminence a été nommé membre de la Chambre des représentants égyptienne en 2021, membre du Conseil des hauts savants d'Al-Azhar Al-Charif, membre actif



de l'Académie scientifique égyptienne, membre du Comité d'Ifta d'Al-Azhar Al-Charif, membre actif de la Fondation Aal Al Bayt de la Pensée Islamique du Royaume hachémite de Jordanie, membre du Comité des Etudes jurisprudentielles du Conseil suprême des Affaires Islamiques. En outre, Son Éminence a reçu un certain nombre de décorations et de prix, notamment : l'étoile de Jérusalem, le bouclier de l'armée égyptienne, la médaille des sciences et des arts de première classe et la médaille de l'indépendance de premier degré du Royaume hachémite de Jordanie. Son Éminence est l'auteur de nombreux livres

et études scientifiques, notamment : L'effet de la disparition de l'objet en question sur les jugements, l'Islam et l'égalité entre la réalité et l'aspiration, l'ifta entre la jurisprudence et la réalité, le jugement chariaques selon les juristes oussoulis, les commandements et les interdictions se les Oussoul, le consensus selon les juristes oussoulis, l'analogie selon les juristes oussoulis, le dictin du compagnon selon les juristes oussoulis, les mécanismes d'Ijtihad, l'étendue de l'autorité des visions selon les juristes oussoul, le renouvellement dans principes fondamentaux de la jurisprudence, la question du terme «oussouli» avec application sur la définition de l'analogie, les quatre modèles de guidance du Prophète pour coexister l'un avec l'autre, introduction à l'étude des écoles de droit musulman, encyclopédie des fatwas authentiques, volumes de fatwas, supplications et rappels, le phare dans l'exégèse du Noble Coran, des règles du renouvellement jurisprudentiel, les vérités de l'Islam face aux soupçons. Depuis 2004, S.E. Prof. Ali Gomaa est un membre délégué représentant la République Arabe d'Egypte au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

### Son Éminence Prof. Kamel Bouzidi

Né en 1956 à Alger, Le Prof Kamal Bouzidi a obtenu son baccalauréat en 1977 au lycée Amara Rachid, une licence en 1986 à la Faculté des sciences islamiques au Caroubier, et un magistère dans la jurisprudence et ses fondements en 1992 avec une thèse intitulée : «Le dictin du compagnon et son influence sur les jugements de la Charia», et un doctorat d'État dans la jurisprudence et ses fondamentaux, et les questions de jurisprudence contemporaine, intitulé : «La Dispense en Charia et son impact sur les questions de jurisprudence contemporaine». Son Éminence a également occupé d'importantes fonctions scientifiques, notamment en tant que Président du Conseil scientifique de la Faculté des sciences islamiques de l'Université d'Alger (Le Caroubier), directeur du département de Charia de la Faculté des sciences islamiques de l'Université d'Alger et

président du Comité scientifique de la Faculté de Charia et du droit de l'Université d'Alger. Son Éminence a également été un membre expert au Comité d'évaluation des programmes scolaires de sciences islamiques, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur, ainsi que coordinateurs des colloques scientifiques organisés par la Faculté des sciences islamiques presque tous les mois. Son Éminence est membre important de plusieurs institutions, notamment au Conseil islamique suprême (Algérie), au Comité national de l'Ifta du ministère des Affaires religieuses et des Awqaf, au Comité national des affaires religieuses du ministère des Affaires religieuses et des Awqaf, au Comité national des fatwas et de l'industrie financière islamique du Conseil islamique suprême, ainsi que président du Comité d'Ifta au Conseil islamique suprême Depuis le 29 avril



2009, S.E. Prof. Kamel Bouzidi est membre délégué représentant la République algérienne au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Cheikh Muhammad Al-Mukhtar Ould Imbala



Né en 1957 à Imbala en Mauritanie, S. E. Cheikh Muhammad Al-Mukhtar a obtenu une licence (diplôme supérieur) de l'Institut supérieur d'études et de recherches islamiques de Mauritanie. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions importantes, notamment en tant que Président avec grade de ministre au Conseil supérieur de l'ifta et des doléances en Mauritanie, Conseiller avec grade de ministre à la Cellule des affaires islamiques à la Présidence de la République, membre du Comité des élections indépendantes, président du Comité supérieur du Hadj, président du Conseil d'administration du Centre technique de formation des diplômés de la Mahdhara (école traditionnelle), Conseiller chargé des affaires islamiques à la Présidence de la République, membre avec grade de

conseiller à la Présidence de La République, membre du Conseil d'administration du Prix Chinguetti, président avec rang de ministre au Conseil suprême islamique, membre du Conseil du Waqf, enseignant à l'Institut d'études islamiques Ibn Abbas, professeur à l'École nationale d'administration, professeur à l'Université de Nouakchott, enseignant à l'Institut supérieur d'études et de recherches islamiques de Mauritanie, membre du Conseil du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, membre du Conseil consultatif de la jurisprudence malékite à Daleel (Dubaï). Depuis le 9 mars 2011, S.E. Cheikh Muhammad Al-Muktar Ould Imbala est un membre délégué représentant la République islamique de Mauritanie au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Dr. Hamza Abu Fares

Né en 1945 en Libye, Dr. Hamza Abu Fares a obtenu une licence spéciale d'enseignement (spécialisation en langue arabe et religion) en 1967, et un certificat secondaire (section littéraire) en 1971, puis a étudié à la Faculté d'Education (anciennement École Normale Supérieure) à Tripoli, au département des langues (arabe, anglais et français), spécialisation en langue et littérature françaises, où il a obtenu une licence en 1975, et s'est inscrit à des études de troisième cycle à la Faculté d'éducation de Tripoli. Son Éminence a obtenu un diplôme en études islamiques en 1980, une maîtrise de la Faculté d'éducation de Tripoli en 1984, et un doctorat d'État en sciences islamiques (jurisprudence comparée) de l'Université Al-Zaytouna de Tunis en 2000, intitulé «Qadi Abdul-Wahhab



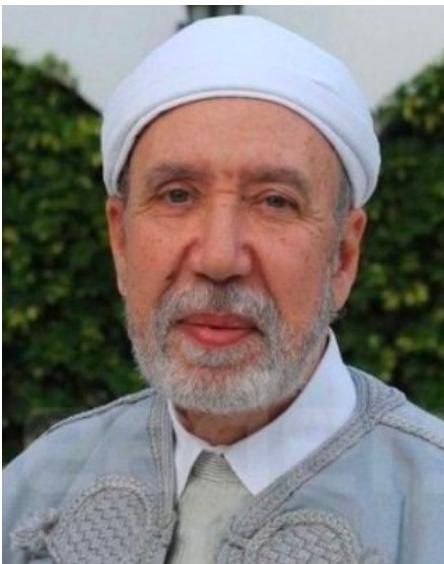
Al-Baghddadi et sa méthodologie d'exégèse de la Rissala». Son Éminence a travaillé comme professeur au département de Charia - Faculté de droit de l'Université de Tripoli, professeur invité à l'Institut européen des sciences humaines à Paris et au château de Chinon. Son Éminence a discuté et supervisé plus de quatre-vingts thèses et mémoires, et a participé à de nombreuses recherches dans de nombreux séminaires en Libye, en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Mauritanie et aux Émirats arabes unis, aux États-Unis, en Jordanie, au Qatar, au Bahreïn et en Arabie saoudite. Entre autres, il a été ministre des Awqaf et des affaires islamiques en Libye. Depuis le 13 septembre 2012, S.E. Dr. Hamza Abu Fares est un membre représentatif de l'État de la Libye au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Dr. Abdul Rahman Muhammad Ali

Né en 1971 à Djibouti, Le Dr Abd al-Rahman Muhammad Ali a obtenu une licence de l'Université islamique Imam Muhammad bin Saud en Arabie saoudite, un magistère de l'Université Al Jazeera au Soudan et un doctorat de l'Université du Noble Coran et de l'enracinement de la science au Soudan. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions importantes notamment en tant que président du Conseil suprême de Fatwa, président de l'Association des Savants de Djiboutie, Khatib du Sermon de Vendredi à la Mosquée Al-Aqsa à Balbala, Djibouti, président adjoint du Conseil National de Surveillance chariah à la Banque du Centre, président du Département de Dawah et de l'Orientation au Ministère à Djibouti, Professeur à l'Ecole Yéménite et Responsable du Comité Volontaire de la Fondation Diwan Zakat à Djibouti. Son Éminence a également participé à de nombreuses émissions de télévision et de radio. Depuis le 22 mars 2015, S.E. Dr. Abdul Rahman Muhammad Ali est membre délégué représentant le Djibouti au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.



## Son Éminence Cheikh Dr. Othman Batikh



Né en 1941 dans la République tunisienne, S.E. Cheikh Dr. Othman Batikh a obtenu un certificat de fin d'études en 1963, un diplôme de droit en 1967 et un diplôme de Charia en 1972, au département de jurisprudence et de politique chariatiques, et un doctorat de troisième cycle, puis un doctorat d'État en 1982. Son Éminence a également occupé des postes importants notamment en tant que juge judiciaire au Tribunal de première instance de Tunis de 1968 à 1971, professeur à la Faculté de Charia et de théologie à l'université al-Zaytuna de 1980 à 2001, membre du Conseil Islamique suprême de 1987 à 2010, consultant auprès de la Municipalité de Tunis pendant trois sessions parlementaires, attaché à la Présidence de la République chargé du Département des Affaires

religieuses à partir de 2005 pour une période de 5 ans, Imam à la Mosquée Al-Zaytouna pour les cinq prières quotidiennes de 2002 à 2010, et Imam-Khatib à la Mosquée Mahrez bin Khalaf, puis à la Mosquée Al-Abidin à Carthage. Son Éminence a été Moufti de la République tunisienne de 2009 jusqu'en 2013, ministre des Affaires religieuses en 2015, moufti de la République tunisienne avec grade et priviléges de ministre de 2016 jusqu'à aujourd'hui. Plusieurs de ses recherches, études et articles ont été publiés dans de nombreux magazines et journaux en Tunisie et à l'étranger. Depuis le 14 mars 2017, S.E. Cheikh Dr. Othman Batikh est membre représentant la République tunisienne au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Dr Abdullah Idris Abu Bakr Mega

Né en 1950 au Niger, Son Éminence le Dr Abdullah Idris Abu Bakr Mega a commencé ses études de base en apprenant le Noble Coran et les principes des sciences islamiques auprès des katabit (écoles traditionnelles) du village, puis Il a étudié dans les cercles des Cheikhs à Niamey, capitale du Niger entre 1957 et 1971. Son Éminence a obtenu un certificat d'études secondaires en 1974 et également du lycée islamique de l'Université Islamique de Médine en 1977, puis une licence de la Faculté de Charia en 1981, et un magistère en Jurisprudence islamique en 1985 de la même université. En 1992, Son Éminence a obtenu un doctorat d'Etat de la Faculté des lettres et des humanités (Division des Etudes Islamiques), à l'Université Mohammed V, Rabat, Maroc. Son Éminence a occupé de nombreuses fonctions

importantes dans des institutions locales et internationales, notamment en tant que membre du Comité national de préparation de l'ouverture de l'Université islamique du Niger, membre du corps professoral et responsable de la Faculté des études islamiques et de la langue arabe, membre du corps professoral de la Faculté de Charia et des études islamiques, et vice-doyen du Collège de Charia et des études islamiques, vice-recteur de l'université, et Imam-Khatib du Centre culturel Prince Sultan au Niger à Niamey. En outre, son Éminence a participé à de nombreux colloques et conférences. Depuis le 14 mars 2017, S.E. Dr Abdullah Idris Abu Bakr Mega est Membre délégué représentant le Niger au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.



## Son Éminence Dr Hamza Mustafa Maiga

Né au Mali en 1976, S.E. Dr Hamza Mustafa Maiga a obtenu une licence en 1996 en langue arabe et études islamiques et en sciences politiques, une maîtrise en 1999 en Dawah et civilisation, et un doctorat en 2004 en religions comparées et dialogue religieux à l'Université ouverte de Tripoli, en Libye. Son Éminence a occupé des postes importants au Mali, notamment en tant que professeur d'éducation et de civilisation islamiques à l'Institut d'études arabes au siège de l'Association mondiale de l'appel islamique, Imam-Khatib à la mosquée de l'Association de l'appel islamique, Secrétaire



général de la Fondation de solidarité et d'aide au peuple malien, Président fondateur du Conseil national des étudiants de langue arabe et de culture islamique au Mali, Adjoint et Premier assistant du Président de l'Union nationale de la jeunesse musulmane au Mali, chercheur et enseignant en questions islamiques à l'intérieur et à l'extérieur du Mali, et Secrétaire aux affaires religieuses de la Congrégation des leaders spirituels musulmans au Mali. Depuis le 14 mars 2017, S.E. Dr Hamza Mustafa Maiga est un membre représentatif du Mali au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Cheikh Datuk Haji Wan Zahedi



Né en Malaisie en 1942, S.E. Cheikh Datuk Haji Wan Zahedi a obtenu une licence en 1971 et un master en 1974 de l'Université Al-Azhar. Son Éminence a occupé des postes importants en Malaisie, notamment en tant que fonctionnaire du ministère de l'Éducation, chargé de cours à la faculté de Charia de l'université Kebangsaan, cadre professionnel au bureau du vice-Premier ministre et chargé de cours à la faculté de droit de l'université, conseiller international en matière d'islam et de charia à Yayasan Dawah Islamiya, président de l'université Sultan Azlan Shah, moudi fédéral du gouvernement malaisien, membre honoraire de l'université islamique de Malaisie. En outre, Son Éminence est membre des comités de fatwa

malaisiens, membre des organismes islamiques fédéraux, membre du conseil d'administration de la Fondation islamique malaisienne pour le développement économique et membre du conseil d'administration PPZ-MAIWP, membre du conseil d'administration de MAIWP, président de Dar Al-Hadith Malaisie, président du comité national de l'Ifta depuis octobre 2017. Son Éminence a reçu le prix de la personnalité la plus distinguée lors de la célébration du mawlid (1437 AH), de la hijra, et lors de la célébration de l'état de Barak de la hijra du Prophète (1438 AH) en Malaisie. Depuis le 3 novembre 2019, S.E. Cheikh Datuk Haji Wan Zahedi est membre délégué représentant la Malaisie au Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Cheikh Ahmed bin Abdulaziz Al-Haddad

Né en 1955, Cheikh Dr. Ahmed bin Abdulaziz bin Qassim Al-Haddad a obtenu sa licence, sa maîtrise et son doctorat en droit islamique à l'Université Umm Al-Qura. Son Éminence a occupé de nombreux postes importants, notamment en tant que grand moudi et directeur du département de l'Ifta, membre du Conseil des hauts savants de Dubaï, membre du Conseil des Émirats pour l'ifta représentant l'Émirat de Dubaï, membre du Comité des fatwas de l'Émirat du département judiciaire d'Abou Dhabi, membre du Conseil des sages musulmans dirigé par Cheikh Al-Azhar et placé sous le patronage de Son Altesse Cheikh Abdullah bin Zayed, président du Conseil supérieur de charia pour les banques financières islamiques à la Banque centrale, professeur collaborateur à l'Université



humanitaire Mohamed bin Zayed, professeur associé au Collège des études islamiques et au Collège Imam Malik pour la charia et le droit, membre du comité de charia pour la classification et la supervision au Conseil général des banques et institutions financières islamiques, expert au Conseil du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, membre de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques (AAOIFI), membre du comité de charia de l'Autorité générale des Awqaf, membre du comité de charia du Fonds Zakat et membre des comités de charia de certaines institutions et sociétés financières. Depuis le 14 mars 2017, S.E. Cheikh Ahmed bin Abdulaziz Al-Haddad est membre représentant les Émirats arabes unis à l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Prof. Abdullah Al- Najjar

Né en 1948 à Gharbia, en Égypte, S.E. Dr Abdulla Mabrouk Al-Najjar a fini de mémoriser le Noble Coran à l'âge de dix ans et a rejoint l'Institut religieux et scientifique de la région de Dessouq affilié à Al-Azhar puis il a été diplômé des écoles préparatoire et secondaire d'Al-Azhar. Son Éminence a rejoint ensuite l'Université Al-Azhar, Faculté de Charia et du Droit au Caire, d'où il obtient une licence en Charia et Droit en 1975, puis un magister en Jurisprudence Comparée en 1979, puis un doctorat dans le domaine de la Jurisprudence Comparée avec excellence en 1984. Son Éminence occupé des postes importants, notamment en tant que premier doyen de la faculté des études supérieures de l'université d'Al-Azhar, professeur à la faculté de Charia et de droit, professeur d'études supérieures et chef du département de droit privé à la faculté d'études islamiques et de langue arabes pour filles dans la même université. Son Éminence est également membre de l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar Al-Charif, du Conseil supérieur d'Al-Azhar Al-Charif, du Comité supérieur pour la réforme législative au ministère de la justice, du cinquième

comité pour la préparation de la Constitution égyptienne, titulaire de la médaille d'État des sciences et des arts de première classe. En outre, Son Éminence est un expert représentant l'Egypte à l'Organisation de la femme arabe, président du conseil d'administration de la mosquée Imam Hussein et président du conseil d'administration de la mosquée Sayyida Nafisa au Caire, secrétaire du comité pour la promotion des professeurs à l'université Al-Azhar et dans de diverses universités égyptiennes et arabes, membre du conseil de l'université d'Al-Azhar et des conseils des facultés de charia, de droit, d'études islamiques et arabes pour les filles, ainsi que président du comité pour la mise à jour de la jurisprudence islamique et le démantèlement de la pensée extrémiste au Conseil supérieur des affaires islamiques; rapporteur suppléant du comité de recherche sur la jurisprudence, rapporteur du comité d'Al-Quds et membre des comités des sciences du Coran, de la Sunna, de la théologie à l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar. Depuis le 25 avril 2009, S.E. Prof. Dr. Abdullah Al- Najjar est un membre désigné de la République arabe d'Egypte à l'Académie internationale du Fiqh islamique.





NUMÉRO. 20



## L'AIFI organise un symposium sur l'étourdissement de la volaille et des animaux avant l'abattage

L'Académie Internationale du Fiqh islamique, en coopération avec l'Autorité Générale des Aliments et des Médicaments du Royaume d'Arabie Saoudite, a organisé un symposium scientifique intitulé «L'étourdissement des oiseaux et des animaux avant l'abattage, et son impact sur leur légitimité» les 14-15 Dhul-Qa'dah 1443 AH correspondant au 13-14 juin 2022 AD dans la ville de Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Le symposium visait à discuter des derniers développements des méthodes d'étourdissement, en particulier le choc électrique, dans l'espoir d'utiliser ces développements pour revoir un certain nombre de décisions et de recommandations émises par l'Académie concernant l'abattage en général et les méthodes d'étourdissement en particulier. Au vu des évolutions croissantes et des mutations successives que connaît ce domaine, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de tenir ce colloque afin de se tenir au courant de ces évolutions et mutations, en l'étudiant comme une étude technique permettant aux membres et experts de l'Académie pour déterminer s'il y a lieu ou non de revoir ses décisions antérieures. Le symposium comprenait une séance d'ouverture, six séances scientifiques et une séance de clôture. Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président du Conseil Scientifique de l'Académie, membre du Conseil Des Grands savants, imam de la Grande Mosquée, a prononcé le discours d'ouverture, dans lequel il a exprimé sa joie à cette occasion pour la coopération fructueuse entre l'Académie et l'Autorité Générale des Aliments et des Médicaments dans ce domaine important et sensible pour les musulmans généraux du monde entier. Il a ajouté: «Au sein de l'Académie, nous cherchons toujours à fournir des conseils et une rationalisation aux



entreprises et institutions qui travaillent dans le domaine de la viande et de l'alimentation en général, à l'intérieur et à l'extérieur du monde islamique, afin de leur permettre de respecter les enseignements et les dispositions de la Charia relatives à ce secteur.» SE le Dr Hisham, le Président Exécutif de l'Autorité Générale des Aliments et des Médicaments, a également pris la parole lors de la séance d'ouverture, louant cette coopération entre les deux institutions: «Nous sommes heureux de coopérer à travers ce symposium avec l'Académie afin de répondre aux exigences et aux besoins des entreprises et institutions nationales du Golfe qui opèrent dans le domaine de la fourniture de viande halal, en passant en revue les dernières études scientifiques, en se tenant au courant des développements techniques les plus importants dans ce vaste secteur au cours des trois dernières décennies, et en les considérant et en les étudiant sous tous ses aspects afin d'exprimer l'opinion jurisprudentielle et légitime correcte et appropriée». Pour sa part, Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha SANO, Secrétaire Général de l'Académie, dans son discours d'introduction à la séance d'ouverture, a exprimé sa satisfaction de ce partenariat entre l'Autorité et l'Académie sur un

sujet d'une telle importance pour les musulmans à l'est et à l'ouest du monde. Il a ajouté: «Les décisions et recommandations antérieures du Conseil scientifique de l'Académie, émises dans le domaine des sacrifices et des questions halal de nourriture, de boisson et de médecine, sont une preuve concluante du souci du Conseil en tant que référence jurisprudentielle suprême pour les États membres de la l'OCI dans les questions scientifiques qui concernent l'orientation des activités des entreprises et des établissements commerciaux qui opèrent dans ce domaine. Par conséquent, nous cherchons aujourd'hui, à travers les sessions de ce symposium, à informer les juristes de la Oummah des nouvelles découvertes et faits auxquels sont parvenus les spécialistes contemporains sur un certain nombre de questions fondamentales importantes qui peuvent affecter fondamentalement la formulation de décisions juridiques sur la question de l'appriovisement des oiseaux et des animaux avant leur abattage.» Il convient de noter que l'Autorité Générale et les structures de contrôle dans l'espace de pays de l'OCI se conforment aux décisions et recommandations de l'Académie sur la question des sacrifices et des questions halal, estimant que ces décisions collectives sobres sont émises par les juristes de la Oummah après avoir étudié, scruté et consulté les experts spécialisés dans ce domaine.



## La Délégation de l'AIFI participe au Dialogue stratégique avec le Département d'Etat américain à Washington



A l'invitation du Département d'Etat américain, SE Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, et Mme Sarah Amjad Hussein, Directrice de la famille et des affaires féminines à l'Académie, ont participé au dialogue stratégique entre l'Organisation de la coopération islamique et les États-Unis d'Amérique dans la capitale, Washington, les lundi et mardi 22 et 23 du mois Shawwal 1443 AH correspondant aux 23 et 24 mai 2022 AD. Dans son intervention, Son Excellence a souligné les efforts estimés de l'Académie pour la promotion de la modération, la diffusion d'une culture de tolérance et de coexistence dans le monde, et le rejet de l'extrémisme et du fanatisme, ainsi que la proposition d'un ensemble de mesures intellectuelles et pratiques

pour combattre l'idéologie extrémiste et le terrorisme. Il a également parlé des efforts de l'Académie pour corriger les idées fausses sur certains termes juridiques, tels que le terme jihad et le terme loyauté et désaveu. Il a ensuite noté l'impact clair des décisions de l'Académie sur le traitement de diverses questions liées à la pandémie de Corona, à commencer par la fourniture de mesures de précaution, des dispositions pour les personnes infectées par le virus Corona et celles qui sont décédées à cause de cela, en prenant des vaccins et en dépensant des fonds de la zakat pour les acheter et les fournir aux personnes, communautés et pays. Mme Sarah bint Amjad Hussein, a parlé des efforts de l'Académie liés à l'autonomisation des femmes et à la lutte contre toutes les formes de violence et d'injustice à leur encontre, notant que l'Académie a rendu des décisions efficaces qui expliquent clairement les droits accordés par la charia aux femmes, au premier rang desquelles le droit à l'éducation et le droit au travail. Le droit à la propriété, le droit d'hériter, le droit de choisir et le droit de se déplacer. Elle a également précisé que la charia ne faisait pas de distinction entre les hommes et les femmes dans de nombreux devoirs légaux tels que la prière,

la zakat, le jeûne et le pèlerinage. Ceci avec une autre preuve particulière, ce qui signifie que les hommes et les femmes sont égaux en droits et en devoirs, comme le confirment les textes divins. La participation de l'Académie a été très bien accueillie et louée, et la partie américaine a exprimé sa grande satisfaction quant aux efforts de l'Académie dans tous les domaines, en particulier ses efforts récents pour combattre les rumeurs sur les vaccins, et pour exhorter les musulmans du monde entier à respecter les précautions sanitaires ; Ils ont également exprimé leur désir d'établir des partenariats de coopération et d'entente entre certains des organismes affiliés au ministère des Affaires étrangères et à l'Académie, dans l'espoir de parvenir à plus de coordination et d'intégration.



## Le Secrétaire général rencontre le Président de l'Institut de la liberté religieuse à Washington

Dans le cadre de la visite officielle de SE le Professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh islamique, aux Etats-Unis d'Amérique à l'invitation du Département d'Etat américain, il a visité l'Institut pour la Liberté Religieuse dans la capitale américaine, Washington, le 24 Shawwal 1443 AH correspondant au 25 mai 2022 AD. Mr. Thomas Farr, PDG de l'Institut qui a souhaité la bienvenue à Son Excellence et l'a remercié en particulier pour son engagement de renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et l'Institut, puis il lui a informé des programmes, activités et projets les plus importants organisés par l'Instuit. Il a également exprimé la volonté de l'Institut de conclure un partenariat stratégique solide entre les deux institutions dans des domaines d'intérêt commun, en particulier le rôle de la liberté religieuse dans la promotion et le maintien de la paix et de la stabilité dans le monde, ainsi que la coordination efforts pour diffuser une culture de dialogue constructif, notant à cet égard la volonté de l'Institut de conclure des accords de partenariat dans les divers sujets liés à la liberté religieuse, et d'organiser des événements scientifiques communs à l'intérieur et à l'extérieur les États Unis. Pour sa part, SE, le Secrétaire Général, a exprimé ses vifs remerciements à Monsieur Thomas pour l'accueil chaleureux, et son plaisir de renouveler sa rencontre avec lui quatre ans après leur dernière réunion à Malibu, en Californie. Il a



également salué les efforts louables déployés par l'Institut dans le domaine de la consolidation du concept de liberté religieuse à l'intérieur et à l'extérieur des États-Unis d'Amérique. Ensuite, il a donné un aperçu introductif de la vision, de la mission, des valeurs, des objectifs et du plan stratégique quinquennal de l'Académie, notant que l'Académie est la première référence jurisprudentielle pour les États membres de l'Organisation de la coopération islamique et communautés musulmanes. Par conséquent, l'Académie attend avec intérêt de renforcer la coopération avec l'Institut en reconnaissance de ses efforts pour promouvoir la coopération entre les adeptes des religions. Il a ensuite expliqué à cette occasion qu'il existe une grande convergence entre certains des objectifs de l'Académie et les objectifs de l'Institut, en particulier cet objectif lié au rejet du fanatisme,

du fanatisme sectaire, de l'extrémisme et du terrorisme, et l'objectif d'un dialogue constructif entre des adeptes d'autres religions et cultures dans le but de coopérer à la réalisation du bien de la société humaine. En plus il a exprimé l'aspiration de l'Académie à signer plusieurs accords de coopération ciblés dans un avenir proche et à organiser des séminaires et ateliers spécialisés sur le concept de liberté et sa nécessité, ainsi que son importance dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales. En conclusion, il a invité le PDG de l'Institut à visiter le siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, si le permettait le temps afin de renforcer et de consolider les relations de coopération et de communication. Ceci, et Son Excellence était accompagné à cette réunion par Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires féminines et familiales à l'Académie.



## L'Académie et la Fondation des Religions pour la Paix signent un mémorandum de coopération à New York



Son Excellence le Professeur Dr. Koutoub Moustapha SANO, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, et Professeur Dr. Azza Karam, Secrétaire générale de la Fondation des Religions pour la Paix, ont signé un mémorandum de coopération entre les deux institutions, dans la soirée du mercredi 24 Shawwal 1443 AH correspondant au 25 mai 2022 AD au siège du Secrétariat général de la Fondation à New York, US. Cet accord vise à construire un partenariat stratégique basé sur le renforcement de la coopération et de la coordination entre les deux institutions afin de souligner le rôle central des religions dans la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de fanatisme, d'extrémisme et de terrorisme, en coordonnant les efforts et en organisant des programmes et des activités visant à la sensibilisation des adeptes des religions à l'importance de la coexistence et de la tolérance d'une part. D'autre part, l'accord vise la coopération des deux institutions dans l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, la mise en place d'ateliers et de formations, l'échange d'ouvrages et de publications, et la représentation des deux parties

aux travaux des conférences et séminaires qui se tiennent par les connaissances de chacune d'elles dans le domaine d'intérêt commun entre elles. Suite à la signature du mémorandum, SE le Professeur SANO a exprimé son grand plaisir de conclure cet accord si important pour les deux parties à ce stade où « il est urgent que les religions jouent pleinement leur rôle indispensable et nécessaire pour éteindre les foyers de tension et les conflits inutiles qui règnent à travers le monde à cause de l'influence de certaines interprétations des fanatiques et des extrémistes. Ceux qui ont fabriqué des conflits entre les religions contribuent ainsi à la promotion des violences. Il a également souhaité que ce mémorandum permettrait aux deux institutions «d'unir leurs efforts en vue d'organiser conjointement de conférences, de séminaires et d'ateliers sur la sensibilisation au respect des religions et des symboles religieux, à la lutte contre l'islamophobie et la phobie des religions, et à la probation du fanatisme, de l'extrémisme et du terrorisme». De plus l'Académie «est très désireuse de jouer son rôle central de corriger le stéréotype négatif sur l'islam d'une part, et de corriger les idées fausses et les pratiques qui contredisent les valeurs, les principes et les enseignements de l'islam sur la relation du musulman avec le monde autour de lui d'autre part, notant à cet égard l'importance primordiale de diffuser la modération, la culture de la pondération et de la tolérance, et exhortant les communautés musulmanes en dehors du monde islamique d'adhérer aux exigences de la citoyenneté et de respecter les lois de leur pays. Il a conclu en exprimant son appréciation pour les réalisations distinguées et tangibles de la Fondation sous la direction avisée et

éclairée du Professeur Dr Azza Karam, et de l'équipe qui travaille avec elle, espérant que ce mémorandum serait l'occasion de faire avancer les relations de coopération entre les deux institutions vers la qualité et la perfection. Pour sa part, Madame la Secrétaire générale de la Fondation a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour sa visite au siège de la Fondation, et elle a également exprimé son grand plaisir de signer cet accord avec une institution scientifique internationale avec une statut scientifique et la profonde appréciation dont ils jouissent l'Académie au monde, en plus de son rôle de premier plan dans la diffusion de la culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence dans le monde. Elle a ensuite exprimé son attente avec impatience d'un avenir radieux de coopération bilatérale fructueuse entre la Fondation et l'Académie sur toutes les questions et sujets d'intérêt commun. La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Dr Nabihiro Masahiro Nemoto, secrétaire général adjoint de Religions pour la paix, et de Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires féminines et familiales à l'Académie.



## Le secrétaire général de l'AIFI prononce le sermon du vendredi à la Mosquée Dar Al-Hijrah à Washington



A l'invitation de la direction de la célèbre Mosquée Al-Hijrah de la capitale américaine, Washington, USA, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un sermon du vendredi le vendredi 26 Shawwal 1443H correspondant au 27 mai 2022G, puis a conduit les fidèles à effectuer la prière du vendredi. Il a choisi le hadith rapporté par Jabir bin Abdullah, que Dieu soit satisfait d'eux, qui a dit: Le Messager de Dieu, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, a été interrogé: Qui est le plus aimé des gens à Dieu ? Il a dit, que les prières et la paix de Dieu soient sur lui : Le plus bénéfique d'entre eux pour les gens, puis il a été interrogé sur les meilleures actions, et il a dit : le plaisir que vous entrez dans le cœur d'un musulman. Ou comme il a dit. Il a expliqué: «Oui, l'amour de Dieu Tout-Puissant est le plus grand but de la vie, le but le plus cher sur la face de la terre et le rang le plus élevé qu'un musulman puisse atteindre dans ce

monde. Tout ce que l'un de nous fait dans cette vie est de rechercher et d'obtenir la satisfaction de Dieu et de jouir de son amour pour nous. Si nous obtenons sa satisfaction, alors tout ce qui est au-delà est sans valeur, car l'adoration est un nom complet pour tout ce que Dieu aime et dont il est satisfait, que ce soit en disant ou en faisant. En conséquence, ce grand message prophétique a raccourci la distance pour nous et nous a révélé ce secret que nous n'aurions pas atteint sans cette déclaration prophétique claire. Oui, chacun de nous est capable d'être le peuple le plus aimé de Dieu. Il nous suffit d'être l'un de ceux qui profitent aux gens en leur fournissant des soins depuis nos cliniques, hôpitaux et pharmacies, et en fournissant des connaissances utiles dans les écoles, universités et instituts, et en fournissant les services sociaux dont nos proches ont besoin, nos villes, nos communautés, et pour assurer la sécurité et la sûreté de nos citoyens et résidents. Ce sont en bref, nos frères et sœurs, nos médecins, nos professeurs, les employés des départements et des bureaux, les agents de sécurité, les nettoyeurs, nos ingénieurs, tous ceux qui veillent à notre confort, à la préservation de notre sécurité et de notre stabilité, et tous ceux qui s'efforcent d'atteindre bonheur et prospérité pour nos familles, nos voisins et nos homologues. Félicitations à ceux que Dieu a guidés pour maîtriser une profession qui profite aux gens. Félicitations à ceux que Dieu a guidés vers une parole ou un acte qui profite aux gens. Félicitations à tous ceux qui travaillent jour et nuit pour le bien des gens. Félicitations à ceux qui sont soucieux de

faire bénéficier les gens et de les rendre heureux par un mot gentil ou une bonne action. » Puis, dans le deuxième sermon, Son Excellence a parlé de la deuxième partie du hadith, qui déclarait que l'acte le plus aimé de Dieu est une joie que le musulman entrerait dans le cœur d'un autre musulman, notant l'immensité de la miséricorde de Dieu , grâce et générosité alors qu'il ouvrirait aux gens les portes de la bonté, de la prospérité et du succès dans les deux mondes. À cet égard, il a souligné que: «Le fait qu'une personne apporte le bonheur à l'âme d'une autre est la preuve de la clarté de son cœur, de la pureté de son intérieur et de la grandeur de son âme. Alors, que chacun de nous commence sa journée en apportant le bonheur aux âmes de ceux qui nous entourent, y compris nos parents, enfants, pères, mères, parents, voisins et collègues. Et terminons notre journée en faisant plaisir à tous celles et ceux avec qui nous passons un moment ou les rencontrons un moment. C'est vraiment un don divin que nous devons saisir et dont nous devons profiter. » Le sermon a été bien accueilli par les fidèles, qui ont souhaité que Son Excellence se rende à plusieurs reprises dans leur mosquée.



## Le Secrétaire général participe à la conférence internationale sur les accomplissements de Muhammad Asad



Son Excellence le Professeur Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé aux travaux de la conférence internationale virtuelle sur «La personnalité et la contribution de Mohammad Asad en tant que journaliste, théoricien politique, interprète et érudit religieux au XXe siècle Century» organisée par l'Institut Des Études Objectives de New Delhi, en Inde, en collaboration avec l'institut International de la Pensée islamique aux États-Unis d'Amérique, les 27-28 Shawwal 1443 AH correspondant aux 28-29 mai 2022 AD. La conférence comprenait cinq sessions techniques. Le nombre d'articles soumis à la conférence s'élevait à 45 articles qui traitaient de l'analyse et de l'édition de la personnalité de Mohammad Asad, de son orientation, de sa pensée, de son temps, de sa compréhension des religions, ses réactions aux idées politiques occidentales, et sa perspective sur la reconstruction de l'Islam. Dans son intervention, SE le Professeur SANO a parlé des «idées de Mohammad Asad et de

leur signification contemporaine», notant que Mohammad Asad était en effet un grand érudit et penseur qui a grandement contribué à la pensée islamique et aux relations entre Les musulmans et l'Occident à bien des égards, puisqu'il a écrit plusieurs volumes sur différents aspects de l'Islam. Ses différents travaux ont fortement influencé la pensée islamique au sein des pays islamiques et des communautés musulmanes en Occident en général, et en Europe en particulier. Il a ajouté: «L'une des œuvres les plus importantes de Mohammad Asad est sa traduction du Coran en anglais, où il a utilisé de nouveaux outils d'interprétation, en particulier son bagage social, culturel et intellectuel à travers l'analyse textuelle. Il l'a acquis et accumulé au fil des ans à partir de son étude des sources islamiques primaires et secondaires, et a délibérément traduit ce message en anglais, et à ce jour est le seul érudit musulman européen qui a traduit et expliqué le Coran, afin que les non-arabophones puissent le comprendre et réaliser ses significations, et il a traduit le Coran pour apporter sa profondeur. Sa sagesse est pour les coeurs et les esprits des gens qui sont loin des idées préconçues qui ont envahi l'Occident depuis l'époque de la croisade jusqu'à la période coloniale. Ensuite, il a souligné que parmi les questions critiques que Mohammad Asad a abordées dans ses travaux, il y avait celle d'aider à restaurer les musulmans aux deux sources principales qui étaient à la base de leur renaissance spirituelle et civilisationnelle incarnée dans le Coran et la Sunna. Assad a critiqué l'imitation des expériences amères et infructueuses des musulmans au Moyen Âge d'une part, et l'imitation de l'Occident dans ses

concept sociaux, économiques et politiques d'autre part. Mohammad Asad croit que la réponse originale est de revenir aux enseignements du Coran et aux hadiths du Prophète. En conclusion, il a expliqué que Mohammad Asad a fait une étude critique des raisons du déclin des musulmans et des forces et problèmes qui les hantent et entraînent leur renaissance. Motivé par le zèle du réformateur, Mohammad Asad a tenté de combler le fossé entre tradition et modernité car il est particulièrement important aujourd'hui pour les efforts de l'ijihad de présenter l'Islam débarrassé des stéréotypes hostiles qui tendent à ternir son image pure. Le travail d'Assad peut être utilisé pour développer des relations d'intérêt avec l'Occident sur la base du respect, et l'islam doit être présenté comme une religion intermédiaire qui encourage les valeurs de coopération, de dialogue et de coexistence comme valeurs fondamentales de l'islam à travers lesquelles les extrémistes les idéologies, le fanatisme, la violence et l'islamophobie sont vaincus.



## Le Secrétaire général participe à la conférence des Affaires étrangères saoudiennes et de l'OCI sur la Médiation : Leçons et Horizons



SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a participé à la quatrième conférence sur la Médiation: Leçons et Horizons, organisée par le Ministère des Affaires Etrangères du Royaume d'Arabie Saoudite en collaboration avec le Secrétariat général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) à Djeddah les 6-7 Dhu Al-Qa'dah 1443H correspondant aux 5-6 juin 2022G. Il a débuté son intervention en remerciant le pays siège, le Royaume d'Arabie saoudite, pour avoir accueilli cette importante conférence en cette étape difficile que traverse l'humanité. Aussi, il a exprimé son espoir que la conférence puisse aboutir à des résultats et à des recommandations réalistes capables d'empêcher de voir des milliers de personnes déplacées recourir à vivre dans des camps dépourvus des nécessités minimales de la vie humaine. Elle devrait également permettre aux déplacées et réfugiés de rentrer chez eux. En plus, il a précisé que le choix du thème de la médiation dans une perspective humanitaire à la lumière des crises comme titre de cette session est «une confirmation de l'importance accordée à l'aspect humanitaire, que la médiation réussie devrait mettre une fin aux conditions tragiques dans lesquelles vivent les victimes des conflits notamment les enfants, les femmes et les personnes âgées. D'où l'importance de l'attention intellectuelle et scientifique pour mettre en évidence cette dimension humaine que l'on espère atteindre grâce à la médiation réussie à laquelle aspire notre monde contemporain. La médiation devrait redonner la joie aux démunis, soulager l'anxiété des effrayés et rétablir la sécurité et la sûreté des personnes endeuillées. Puis, Professeur SANO a évoqué les

origines chariatiques du terme «médiation et ses fondements» expliquant que « le terme médiation signifie, dans son sens le plus simple, la tâche de réconciliation et de règlement entre les parties en conflit par une partie neutre afin de mettre fin à l'état de conflit et combat entre eux». La Charia considère cette démarche étant comme l'un des plus grands sacrements, des meilleures actions et des plus aimés de Dieu Tout-Puissant. Il y a de nombreux versets nobles du Coran qui se rapportent à ce grand sacrement, y compris: ((Ils t'interrogent Ô Prophète concernant le butin de guerre. Dis: « Leur distribution est décidée par Allah et Son Messager. Souvenez-vous donc d'Allah, réglez vos affaires et obéissez à Allah et à Son Messager si vous êtes de « vrais » croyants)); ((Les croyants ne forment qu'une seule fraternité, faites donc la paix entre vos frères. Et souvenez-vous d'Allah afin qu'il vous soit fait miséricorde)); ((Et si deux groupes de croyants se combattent, alors faites la paix entre eux. Mais si l'un d'eux transgresse l'autre, alors combattez le groupe de transgresseurs jusqu'à ce qu'ils veulent se soumettre au règlement d'Allah. S'ils fontes-le, puis faites la paix entre les deux «groupes» en toute équité et agissez avec justice. Certes, Allah aime ceux qui défendent la justice)); ((Il n'y a rien de bon dans la plupart de leurs entretiens secrets sauf ceux qui encouragent la charité, la gentillesse ou la réconciliation entre les gens. Et quiconque fait cela en recherchant l'agrément d'Allah, nous lui accorderons une grande récompense)); En plus de ces nobles textes coraniques, il y a des hadiths prophétiques qui expliquent et confirment l'importance de ce sacrement et son statut auprès de Dieu Tout-Puissant. Parmi les plus importants de ces hadiths se trouve celui rapporté par Abu al-Darda', que Dieu soit satisfait de lui, qui a dit: Le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui, a dit: «Dois-je vous dire quelque chose? mieux que le jeûne, la prière et l'aumône? Ils dirent: «Oui, Ô Messager de Dieu. Il a dit : Réconcilier les gens, car les querelles entre les gens sont désastreuses» ou comme il l'a dit. Ensuite, il a précisé que l'enracinement de la charia pour la médiation n'était pas théorique, mais plutôt que l'histoire nous parle d'exemples vivants de médiation qui ont conduit à la paix par laquelle Dieu a protégé la perte des âmes, la profanation de l'honneur et l'extermination des richesses. Le traité de Hudaybiyah en est le plus

grand exemple, tout comme la paix qu'Omar Ibn Al-Khattab, que Dieu soit satisfait de lui, a conclue avec le peuple de Jérusalem, et en conséquence il leur a remis les clés de Jérusalem, dans un autre exemple de médiation réussie par laquelle Dieu a protégé des vies, l'honneur et l'argent. Enfin, il a appelé à ce que la médiation devienne un art indépendant et une spécialisation scientifique dans les universités, instituts et collèges: «La Oummah est appelée aujourd'hui plus que jamais à préparer une génération de jeunes qui sont pleinement qualifiés dans l'art de la médiation, émergeant de l'invocation de la dimension humaine. Cette génération devrait pouvoir maîtriser les outils, les mécanismes de la médiation. Elle devrait également pouvoir maîtriser les mœurs et les exigences en la matière afin de mettre fin à la tragédie continue, à la souffrance infinie à cause des conflits qui brûlent partout à travers le monde particulièrement dans l'espace des pays de l'OCI». Certes, l'Académie est consciente de sa responsabilité intellectuelle qui réside dans l'organisation des séminaires, des conférences, des ateliers et des forums visant à renforcer la prise de conscience de l'importance de la médiation en vue de formuler des résolutions et des recommandations qui appellent les peuples musulmans à respecter les valeurs communes, à se rallier aux dirigeants et à renoncer à la violence, à l'extrémisme, au fanatisme et au terrorisme. L'Académie continuera à s'accuser de sa responsabilité scientifique, celle de corriger des idées fausses sur les valeurs, les principes et les enseignements de l'islam, de la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et de la promotion d'un dialogue constructif dans le but de coopérer pour réaliser le bien de la société humaine basée sur le principe du respect de la dignité humaine.



## L'Envoyé spécial de l'OCI en Afrique visite l'Académie

Son Excellence Professeur Nassirou Bako Arifari, l'Envoyé spécial du Secrétaire Général l'Organization de la Coopération islamique en Afrique, s'est rendu au siège du Secrétariat général de l'Académie, le Lundi soir, 7 Dhu al-Qa'dah 1443 AH correspondant au 6 juin 2022 AD. Il a été reçu à son arrivée par SE le Prof. Dr. Koutoub Moustapha SANO, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a remercié de sa visite et l'a félicité pour sa nomination en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire Général de l'OCI en Afrique, soulignant à cette occasion l'entièvre disponibilité de l'Académie à apporter tout le soutien nécessaire à Son Excellence pour le succès de sa mission, notamment en ce qui concerne la contribution intellectuelle à la sensibilisation sur l'importance de la modération et à la diffusion de la culture de la pondération, de la tolérance, de la coexistence et de l'harmonie entre les



adeptes des religions du continent. Il a également donné un aperçu introductif de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'Académie, dans l'attente d'une coopération étroite et d'une solide coordination

avec lui sur toutes les questions et problèmes liés à la sécurité intellectuelle devant contribuer à mettre fin aux états de guerre et de troubles que connaissent certains pays du continent. Pour sa part, l'Envoyé Special a exprimé sa grande joie de cette visite, louant les efforts intellectuels distingués déployés par l'Académie dans le domaine de la lutte contre l'idéologie extrémiste, le terrorisme et le fanatisme, et louant les développements qualitatifs dont a été témoin le Secrétariat général de l'Académie depuis la nomination de Son Excellence au poste de Secrétaire général. Il a conclu son intervention en disant: «Alhamdulilahi. Puisse ce temple du savoir prospérer et faire reculer les frontières de l'ignorance et de la mauvaise interprétation des fondements de l'Islam et réveiller davantage le monde à la lumière et à la délivrance! Amin».

## L'Ambassadeur de la République Populaire de Chine visite l'Académie



A la tête d'une grande délégation, Son Excellence M. Chen Weiping, Ambassadeur de la République populaire de Chine au Royaume d'Arabie saoudite et envoyé spécial de son pays auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), s'est rendu au siège de l'Académie à Djeddah, le dimanche 06 Dhul-Qa'dah 1443H correspondant au 05 juin 2022G. Lui et la délégation qui l'accompagnait ont été reçus à leur arrivée par SE le Pr Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, qui l'a remercié pour sa visite, qui est la première du genre d'un haut fonctionnaire chinois au Secrétariat Général de l'Académie depuis sa création. SE l'Ambassadeur a exprimé ses vifs remerciements et sa grande gratitude au Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux soulignant son grand intérêt et son désir d'effectuer cette visite à l'Académie dans le cadre des efforts incessants de son pays pour renforcer les relations de coopération, coordination et partenariat avec l'OCI et ses organes affiliés, en particulier l'Académie, qui est la référence jurisprudentielle suprême pour les États membres de l'Organisation et pour les communautés musulmanes hors du monde musulman. Il a également salué les efforts intellectuels et scientifiques distingués entrepris par l'Académie afin de diffuser la

culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence pour un monde sûr et stable. Il a ajouté que le gouvernement de son pays considère avec satisfaction et loue ces grands efforts, et attend avec enthousiasme de consolider les liens de coopération et de coordination avec l'Académie afin de servir ces nobles objectifs humanitaires qui appellent à la coopération, à la communication, l'intégration, à la coexistence et entente entre les peuples. Il a ensuite informé de l'invitation officielle adressée à Son Excellence par son pays afin de se rendre en Chine. Pour sa part, SE le Professeur SANO a exprimé ses sincères remerciements à SE Monsieur l'Ambassadeur pour cette visite, qui est une expression claire de la volonté de la Chine de renforcer la coopération sur diverses questions et sujets qui concernent les communautés musulmanes en Chine. Il a également félicité l'Ambassadeur pour sa nomination en tant qu'Envoyé spécial de son pays auprès de l'OCI, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, et souhaitant que cette rencontre soit le début de l'établissement de relations solides et durables de coopération entre l'Académie et les autorités supervisant les affaires religieuses en Chine. Il a ensuite donné un aperçu de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'Académie, soulignant entre autres la disponibilité entière de l'Académie à coopérer avec les autorités chinoises afin de promouvoir la modération, la tempérance et la tolérance entre les communautés musulmanes vivant dans la République, et les aider à préserver leur identité islamique, tout en respectant les exigences de la citoyenneté, et en respectant les lois et règlements en vigueur dans leur pays; Constatant à cet égard que la liberté religieuse est un droit naturel garanti par l'instinct à tout être humain en tout lieu. Ceci dit que permettre à chacun de pratiquer les rites de sa religion de

choix et de sa conviction en toute liberté est un devoir naturel devant être garanti partout dans le monde. Autrement dit que forcer une personne à embrasser une religion particulière ou l'empêcher de pratiquer sa religion est considéré comme une insulte à la dignité humaine et une atteinte à sa liberté de choix. Ainsi, les efforts de l'Académie sont toujours axés sur l'appel au respect de la liberté de croyance, au rejet de l'extrémisme, du fanatisme, de l'exclusion et du terrorisme, ainsi qu'à la correction des idées fausses sur les valeurs, les principes et les enseignements de l'Islam qui rejettent toute forme de conflit entre l'appartenance à l'islam et l'engagement envers les exigences de citoyenneté. Enfin il a remercié son hôte pour l'invitation à se rendre en Chine dans un avenir très proche afin de rencontrer les autorités chinoises supervisant les affaires religieuses et de visiter les communautés musulmanes en Chine. Ont participé à la réunion M. Liu ZhenYong, Premier Secrétaire, Chef de la Section Politique à l'Ambassade, M. Li Jinglun, Troisième Secrétaire à l'Ambassade, M. Mohammed Al-Mondher El-Chouk, Directeur des Affaires du Cabinet et du Protocole à l'Académie, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires féminines et familiales à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, conseiller du secrétaire général de l'Académie pour les affaires des médias.



## Le Représentant permanent de l'Indonésie visite l'Académie

SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Eko Hartono, Représentant Permanent de la République d'Indonésie auprès de l'Organisation de Coopération Islamique (OCI) et Consul Général au Royaume d'Arabie Saoudite, le mercredi 09 Dhu al-Qa'dah, 1443H, correspondant au 08 juin 2022G, au siège de l'Académie à Djeddah. L'ambassadeur a exprimé son plaisir de visiter l'Académie, remerciant le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, soulignant son vif intérêt depuis qu'il a assumé les fonctions de représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'OCI pour renforcer les relations de coopération et de partenariat avec l'Organisation et ses organes subsidiaires, notamment l'Académie. Il a exprimé son aspiration à activer le rôle de son pays au sein de l'Académie par la nomination d'un nouveau membre représentant son pays. Il a également affirmé le souhait de l'Indonésie de la participation de ses valeureux savants à la délégation des savants de la Oummah qui se rendra à Kaboul très prochainement. Il a conclu en exprimant ses remerciements pour la visite effectuée par Son Excellence avec une délégation de l'Académie en Indonésie au cours de l'année écoulée, qui a laissé une bonne impression. Pour sa part, SE Le Secrétaire général

a remercié SE Monsieur l'Ambassadeur pour la visite et l'a félicité pour sa nomination en tant que représentant permanent de la République d'Indonésie auprès de l'OCI, souhaitant que cette nomination puisse faire renforcer les relations de coopération et de partenariat avec l'Académie à tous les niveaux. Aussi il a exprimé son engagement pour la consolidation de la coopération avec diverses institutions scientifiques majeures qui ont été visitées par la délégation de l'Académie particulièrement le Conseil des Savants indonésiens, l'Université Sharif Hidayah. A cette occasion, il a évoqué l'aspiration de l'Académie à ce que la République d'Indonésie organise l'une des prochaines sessions de l'Académie en application des engagements pris par les autorités officielles indonésiennes lors de la visite de la délégation, soulignant à cet

égard la pleine disponibilité de l'Académie pour que l'Indonésie devienne un centre international du financement social islamique. Il a conclu en donnant un aperçu détaillé des activités et des programmes de l'Académie et de son plan stratégique quinquennal, qui comprend un certain nombre de programmes, de projets et d'initiatives pouvant bénéficier aux États membres de l'OCI. Ont pris part à la réunion Mr. Ilham Effendy, premier secrétaire du consulat général d'Indonésie, Mme Sarah Amjad Hussain, directrice des affaires féminines et familiales, Dr. AlHagi Manta Drammeh, chef de la division de coopération internationale, et Monsieur Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général de l'Académie pour les Affaires des Médias.



## Une délégation d'imams de la République de Serbie visite l'AIFI

Dans le cadre de l'effort de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) pour construire un partenariat stratégique et une coopération étroite avec les institutions scientifiques et intellectuelles principales dans les pays des communautés musulmanes et sur la base du désir de l'Académie de communiquer et de se coordonner avec les superviseurs des affaires religieuses dans les communautés musulmanes afin de préserver leur identité religieuse tout en respectant les exigences de citoyenneté et de résidence dans ces sociétés, Son Excellence le Pr Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a reçu aujourd'hui une importante délégation composée d'imams de mosquées de la République de Serbie, sous la direction du Dr Anwar Getic, doyen du Collège des études islamiques de la République de Serbie, le jeudi 10 Dhul-Qa'dah 1443H correspondant au 09 juin 2022G au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'honorables délégation et a salué les efforts du Collège d'études islamiques dans le domaine du développement et de la formation de cadres religieux qualifiés qui ont la responsabilité de guider, de diriger et de prendre soin des musulmans au sein de leurs communautés. Son Excellence a également salué les efforts du Collège pour former des imams et des guides à travers des séminaires et des sessions de charia, et le désir de leur permettre de comprendre les développements



et les calamités de l'époque afin de les traiter d'une manière qui réponde aux aspirations et aux besoins des musulmans de la République de Serbie et des Balkans en général. À l'appui de ces efforts, Son Excellence a exprimé la pleine disponibilité de l'Académie à fournir une aide intellectuelle, un appui et un soutien de la charia aux superviseurs des affaires religieuses en Serbie en organisant pour eux des cours de formation qualifiants dans les fatwas et des conseils pour éléver leurs niveaux et renforcer leurs perceptions et leur permettre de déduire et d'inférer dans les calamités et les développements. Son Excellence a conclu en appelant les imams et les guides à continuer d'accomplir leur devoir religieux envers les musulmans, et à être un modèle et un exemple brillant à suivre dans le comportement, la conduite et la sagesse, soulignant l'importance d'adhérer à l'approche de la modération, et diffuser une culture de modération, de tolérance, de dialogue et de coexistence. Son Eminence le Dr

Anwar Getsic a exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence le Secrétaire général pour son aimable accueil et ses orientations utiles, et pour avoir fourni cette bonne occasion aux imams de visiter l'Académie, confirmant son désir de renforcer la coopération et communication avec les communautés musulmanes. À la fin de la visite, Son Excellence a conduit la délégation dans une visite de tous les départements et divisions de l'Académie, au cours de laquelle il leur a donné un aperçu de l'Académie et de son mode opératoire et leur a distribué une sélection de ses publications les plus importantes pour leur donner une idée de ses différentes activités et projets. Les invités ont remercié Son Excellence pour l'accueil qu'ils ont reçu et ont loué ce qu'ils ont entendu lors du discours de Son Excellence sur les hautes significations et les précieuses leçons qui les guideront dans l'exercice de leurs fonctions en Serbie.



## Son Eminence Dr. Muhammad Mustapha Shuaib représente l'AIFI dans l'arbitrage du Concours International de Mémorisation du Saint Coran à Kazan – Russie



Son Eminence Dr. Muhammad Mustapha Shuaib, superviseur de l'Observatoire des Fatwas et Revues à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), représentant le Secrétaire Général de l'Académie, a participé à l'arbitrage du Concours International de Kazan pour la Mémorisation du Saint Coran , qui a été organisé par le gouvernement de la République du Tatarstan, le Forum islamique de coopération de la jeunesse à Istanbul et l'administration religieuse des musulmans de la République du Tatarstan, pendant la période Du 16 au 19 Shawwal 1443H correspondant au 17 au 20 mai

2022G . Le concours s'inscrit dans le cadre du programme international : Kazan, capitale de la jeunesse de l'Organisation de la coopération islamique pour l'année 2022. Il s'inscrit également dans les activités de la célébration des mille et cent ans depuis l'introduction de l'islam dans le pays de Bulgare. Cinquante étudiants et étudiantes de vingt pays ont participé au concours, et le Dr Muhammad Mustapha Shuaib était l'un des cinq arbitres du concours. Les autres arbitres étaient : le Mufti de Kazan, S.E. Cheikh Kamel Samiullah, S.E. Cheikh Maamoun Shaaban Al-Rawi d'Irak, S.E. Cheikh Isaac

Danesh de Turquie, et S.E. Cheikh Yashar Chodar de Turquie. La première place pour les étudiants est allée à : Gatiev Musa Salmanovich, avec un score total de 100%, et la première place pour les étudiantes est revenue à : Dewi Yukha Nida, d'Indonésie, avec un score total de 99,75 %. Son Eminence Dr. Muhammad Mustapha Shuaib a également assisté à la célébration des mille et cent ans depuis l'introduction de l'islam dans le pays de bulgare, qui a été organisée par la présidence de la République du Tatarstan dans le cadre de l'Expo de Kazan, le 20 mai 2022.

## 20ème Assemblée générale mensuelle des employés de l'AIFI

Lundi 08 Dhu al-Qa'dah 1443H correspondant au 07 juin 2022G, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingtième réunion périodique mensuelle des employés de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie internationale du Fiqh islamique à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à tous, les remerciant de leur présence régulière à ces importantes réunions périodiques qui traitent des problèmes de l'Académie. Ensuite, Son Excellence a parlé en détail des promotions et des modifications qui ont été apportées aux employés de l'Académie, sur la base du principe de transparence et d'équité. Son Excellence a également indiqué que l'Académie a formé un comité interne pour étudier les dossiers des candidats en mars 2021. Le Comité a ensuite



soumis son rapport accompagné d'une lettre adressée au Secrétaire général adjoint aux affaires financières et administratives de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et suivi par la suite. Sur la base de la grande insistance de Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie de régulariser les situations des salariés titulaires de

diplômes scientifiques, il a, en vertu de ses pouvoirs qui lui sont conférés par la réglementation, régularisé les situations de ces salariés en fonction de leurs qualifications , et accordé une prime d'intéressement à certains salariés qui n'ont pas pu être promus et dont la situation n'a pas été modifiée. Son Excellence a ensuite écouté les avis et suggestions de chacun à ce sujet et quant à l'amélioration du travail de l'Académie, les discussions ayant conclu qu'une vision claire à élaborer sur la possibilité de déboursier le droit au salaire des heures supplémentaires et de le remplacer par jours de vacances. Son Excellence a également chargé le Département des investissements et des projets de prendre des mesures urgentes pour tirer le meilleur parti de l'appartement doté pour l'Académie à Makkah Al-Mukarramah pour cette saison du Hajj 1443H, d'autant plus qu'il est proche du Jamarat à Mina.

## 39ème Réunion Périodique des Chefs de Division



Jeudi 10 Dhu al-Qa'dah 1443H correspondant au 09 juin 2022G, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale Islamique du Fiqh (IIFA), a présidé la trente-neuvième réunion périodique des chefs de divisions, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions, les remerciant pour leur présence et leur participation, et les

exhortant à poursuivre le travail et à intensifier la coopération et la coordination entre les différents départements et divisions pour la réussite du prochain symposium organisé par l'Académie en partenariat avec l'Autorité Générale pour l'Alimentation et les Médicaments du Royaume d'Arabie saoudite sur la question de l'étourdissement des volailles et des animaux et son impact sur la légitimité de l'abattage. Ensuite, Son Excellence a parlé du statut de l'OCI qui définit les conditions et les droits de promotion et de modification, et la récompense incitative pour un certain nombre d'employés de l'Académie et a expliqué aux participants en détail ce que signifie chaque expression afin de dissiper toute confusion chez certains employés. Son Excellence a également précisé les démarches et efforts entrepris par le Secrétariat général de l'Académie pour promouvoir certains employés, modifier le statut de certains d'entre eux et accorder à certains d'entre eux des primes d'encouragement, comme

le permettent le statut de l'Organisation et le Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a indiqué qu'un grand nombre d'employés de l'Académie ont bénéficié de ces efforts, les premiers du genre à l'Académie. La réunion a ensuite discuté des points des décisions de la réunion précédente et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes sont : Tenue d'un symposium spécialisé sur le travail caritatif islamique et les questions connexes telles que l'immigration, l'asile et le déplacement avant la fin novembre 2022. Fixer la fin du mois de Dhul-Qa'dah comme date limite pour demande de papiers sur les thèmes du symposium spécialisé intitulé « La Fondation de Famille... Enjeux et Perspectives ». Achever la relecture des numéros de la revue scientifique de l'Académie et la remettre à la maison d'édition afin de l'organiser et d'en déterminer le coût avant l'impression définitive. Inviter tous les employés de l'Académie à

## 80ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingtième réunion hebdomadaire des directeurs de département, le mercredi 09 Dhu al-Qi'dah 1443, correspondant au 08 juin 2022, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, soulignant à nouveau l'importance de ces réunions au cours desquelles des discussions ont lieu sur diverses questions de l'Académie afin de prendre des décisions à leur sujet. Ensuite, Son Excellence a parlé des récentes dispositions prises pour organiser un symposium sur l'étourdissement de la volaille qui se tiendra avec l'Autorité alimentaire et pharmaceutique (FDA) du Royaume d'Arabie saoudite dans la période du 14-15 Dhu al-Qa'dah 1443, correspondant au 13-14 juin 2022, soulignant l'importance d'une bonne préparation du symposium en examinant tous les problèmes et questions qui s'y rapportent, et l'importance de la coopération et de la coordination



entre tous les comités et départements pour assurer son bon déroulement et son succès. La réunion a ensuite examiné les décisions précédentes, et a rendu plusieurs nouvelles décisions dont les plus importantes sont : Inviter le Directeur du Département des Affaires islamiques et des Activités Caritatives à Dubaï et le Recteur de l'Université de Sharjah à participer au symposium afin d'activer les protocoles de coopération signés avec eux. Préparer les clauses contractuelles pour l'impression de la revue scientifique de l'Académie et tenir compte des remarques faites lors de

l'examen de la nouvelle version par la Maison de presse Mufakirun, tout en insistant sur le principe de l'audit et de l'examen pour les auditeurs externes. Approbation du budget alloué pour le symposium sur l'étourdissement de la volaille, qui comprend : les frais des chercheurs au symposium, la couverture médiatique, les chauffeurs... et d'autres éléments que la FDA ne couvrira pas, parmi les éléments d'activités scientifiques mentionnés dans le budget de l'Académie. Envoi de la liste définitive des participants au symposium à la branche du ministère des Affaires étrangères de la région de La Mecque pour approbation. Créer deux lignes téléphoniques mobiles distinctes à utiliser pendant les activités et programmes scientifiques organisés par l'Académie pour communiquer avec les participants.

## 81ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a présidé la 81ème réunion hebdomadaire des directeurs de départements, le jeudi 17 Dhul Qui'dah 1443 correspondant au 16 juin 2022 à Djeddah. Au début de la rencontre, il a souhaité la bienvenue aux directeurs et les a remerciés pour leur présence. Il a ensuite félicité les cadres pour la tenue réussie du symposium sur «l'étourdissement des volailles et des animaux avant de les abattre et son impact sur la légitimité de l'abattage», qui a été organisé par l'Académie et l'Autorité alimentaire et pharmaceutique du Royaume d'Arabie saoudite dans la période entre

le 14-15 Dhu al-Quidah 1443 correspondant au 13-14 juin 2022, expliquant qu'il a atteint les objectifs fondamentaux pour lesquels il a été organisé, qui est considéré comme l'un des symposiums importants liés à l'industrie halal dans les pays musulmans et communautés musulmanes. Son Excellence a également indiqué que l'Académie voudrait tenir davantage de conférences dans ce domaine, d'autant plus qu'il s'articule autour d'enjeux importants de l'industrie halal dans les communautés musulmanes, ce qui est rendu nécessaire par le besoin urgent d'aborder ces problèmes et d'intensifier les efforts et de les soutenir. Son Excellence a également parlé de sa prochaine visite en Afghanistan avec une délégation internationale des savants musulmans et le Secrétariat général de l'OCI afin de discuter de nombreuses questions, en particulier les problèmes des femmes et leur travail, leur rôle et leur participation aux efforts de construction. La réunion a discuté des décisions précédentes et a issue des nouvelles décisions, notamment:

- Organisation d'un colloque au Pakistan sur le phénomène de l'islamophobie après revue

des résolutions de l'Académie à son égard et préparation des programmes d'action.

- Envoi d'une lettre de remerciement et de reconnaissance au PDG de l'Autorité alimentaire et pharmaceutique pour le partenariat distingué qui a abouti à la tenue du symposium.
- Envoi d'une lettre de remerciement et de reconnaissance à tous les chercheurs et participants au symposium sur l'étourdissement des volailles.
- Envoi d'une lettre de remerciement et de reconnaissance au directeur général de la branche du ministère des Affaires étrangères à Jeddah pour les services distingués fournies par le ministère des Affaires étrangères lors du symposium.
- Attribuer deux téléphones avec des numéros distincts à utiliser dans les activités et programmes scientifiques organisés par l'Académie pour communication directe avec les participants.

## 82ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-deuxième réunion hebdomadaire des départements le lundi 20 Dhu al-Qi'dah, 1443H, correspondant au 19 juin 2022G, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux directeurs et les a remerciés pour leur présence, soulignant que cette réunion sera particulière pour l'évaluation du dernier symposium scientifique organisé par le Secrétariat général de l'Académie sur «l'étourdissement des volailles et des animaux avant abattage et son impact sur la légitimité de l'abattage» durant la période du 14 au 15 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 13 au 14 juin 2022G. Son Excellence a félicité tout le monde pour le succès du symposium et pour la réalisation des objectifs fondamentaux pour lesquels il a été organisé et a souligné que ce succès évident n'empêche pas une évaluation complète de tous les problèmes et questions liés à la planification, à l'organisation et à la mise en œuvre, dans l'espoir d'éviter les lacunes et les erreurs qui se sont produites lors des prochains



symposiums et conférences, en particulier la prochaine 25ème session annuelle de l'Académie. Il a ensuite informé les participants du rapport semestriel sur le plan stratégique préparé par le Département de la planification sur la base des rapports soumis par chaque département, des indicateurs de performance que l'Académie a décidé de tenir au premier semestre de l'année 2022, soit de janvier à juin. Il a été décidé que chacun devrait le lire en détail, pour savoir les activités et programmes qui devaient être mis en œuvre, ainsi que délibérer sur ce qui a été accompli et mis en œuvre. Après de discussions, des décisions suivantes ont été rendues :

- La nécessité d'ajuster les thèmes de chaque symposium scientifique, en mettant l'accent sur l'information des contributeurs à la recherche à ne pas s'en écarter et en s'assurant du sérieux de la recherche soumise.
- Affectation d'un employé à temps plein dédié au suivi de la délivrance des billets et des visas lors d'événements ultérieurs.
- Commencer immédiatement à coordonner et à réviser les documents de recherche de la vingt-cinquième session.
- Approbation du comité scientifique des séminaires, composé de : Dr Abdel Qahir Qamar, Dr Muhammad Shuaib, Dr Ismail Jibaji, Dr Abdelfattah Abnauf, Dr Mohamed Lamine Silla et M. Walid Al-Hadhrami.
- Inviter les nouvelles institutions avec lesquelles un mémorandum de coopération a été récemment signé par le Département de la planification à participer avec des articles de recherche et leur demander de nommer des chercheurs qu'ils jugent aptes à participer à la prochaine session.

## 83ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Département

L'Académie a tenu la 83e réunion hebdomadaire des directeurs de départements le mercredi 30 Dhu al-Qi'dah 1443H, correspondant au 29 juin 2022G, à Djeddah. La réunion a été présidée par SE le professeur Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, qui l'a ouverte en souhaitant la bienvenue aux participants, puis a parlé de sa visite en Afghanistan avec une délégation d'éminents érudits de la Oumma. Cette visite intervient en application de la décision du Conseil ministériel des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) lors de sa session extraordinaire à Islamabad, République islamique du Pakistan en décembre dernier. Son Excellence et la délégation d'Oulama ont rencontré un certain nombre d'éminents érudits afghans, ainsi qu'un certain nombre de responsables afghans. La délégation a appelé l'autorité actuelle à permettre aux filles afghanes de retourner rapidement en

classe dans les écoles publiques. La délégation a également appelé l'autorité à autoriser les femmes afghanes à travailler conformément aux règles de la charia. Son Excellence a indiqué que ce que la délégation a entendu des responsables afghans au sujet de l'éducation des filles est encourageant. Son Excellence a également indiqué qu'il enverrait un rapport détaillé de la visite à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI. Puis il a discuté des points des décisions de la réunion précédente, et a émis plusieurs nouvelles décisions dont les plus importantes sont :

- Invitation à discuter du concept présenté pour le mini-symposium sur le phénomène de l'islamophobie au Pakistan avec le Représentant permanent du Pakistan.
- Fournir une première liste de traducteurs afin de coopérer avec eux lors des prochains séminaires.
- Inviter de nouvelles institutions

avec lesquelles un mémorandum de coopération a été signé récemment à participer à la prochaine session.

- Attribuer un e-mail distinct pour chacune des activités de l'Académie à utiliser pour communiquer avec les chercheurs, les participants et les institutions de soutien et de parrainage afin de faciliter le flux de travail de l'Académie et la bonne gestion de ses activités.



## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (4)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Excellence Cheikh Abdullah bin Bayyah

Né en 1935 à Tambadha, à l'est de la Mauritanie, S.E. Cheikh Abdullah bin Cheikh Al-Mahfouz bin Bayyah a été élevé et éduqué dans une maison de savoir et de piété, où il a reçu des connaissances de son père, Cheikh Al-Mahfouz, qui était juge, et a entrepris des cours d'arabe avec le Cheikh Muhammad Salem Ibn Al-Chin, et il a également étudié les sciences coraniques sous le Cheikh Bayyah bin Al-Salik Al-Masoumi, a inclus toutes les autres sciences islamiques dans la mahdara. Son Excellence a occupé diverses fonctions, notamment celles de président du Conseil émirati d'Ifta depuis sa création jusqu'à ce jour, de président du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, de président de la Fondation Al-Mouwatta à Abou Dhabi, de chef du département de charia au ministère de la justice en République islamique de Mauritanie, de vice-président de la cour d'appel, de vice-président de la cour suprême, de haut-commissaire aux affaires religieuses à la présidence de la République, où il a proposé la création d'un ministère des affaires islamiques, et en est devenu le premier ministre, puis ministre de l'Éducation fondamentale et des Affaires religieuses, ministre de l'Orientation nationale et des Organisations partisanes, secrétaire permanent du Parti du peuple mauritanien au pouvoir, président de l'Institut de Gaza et de l'Institut des sciences arabes et islamiques dans l'est de la Mauritanie, président du conseil d'administration et du conseil de direction du Centre mondial pour le Renouveau et la Rationalisation (GCRG) à Londres, et président du Conseil chariaque du Conseil français de la finance islamique. Son Excellence a été membre de la Commission internationale pour les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna, du Conseil suprême mondial des mosquées de la Ligue du monde musulman, de l'Organisation caritative islamique internationale au Koweït, de la Conférence mondiale islamique de Karachi, du Conseil européen pour la fatwa et la recherche, de l'Académie du Fiqh islamique de l'Inde, le comité



scientifique du prix Prince Nayef pour la Sunna du Prophète et les études islamiques, le comité supérieur du centre d'études Maqasid, le personnel académique de l'Université Roi Abdulaziz à Djeddah, avec rang de professeur, le membre du conseil des sages musulmans, l'Institut royal Aal al-Bayt pour la pensée islamique, le conseil consultatif supérieur de la fondation Taibah à Abou Dhabi. Son Excellence a participé à divers séminaires et conférences, notamment la première conférence au sommet des pays musulmans à Rabat, la première conférence fondatrice de l'Organisation de la conférence islamique à Djeddah, la conférence au sommet pour le non-alignement en Algérie, le sommet arabo-africain au Caire, entre autres. Il a également participé au dialogue islamo-chrétien à Rome et à Madrid, ainsi qu'au sommet islamo-chrétien à Rome après les événements du 11 septembre. Son Excellence est l'auteur d'une myriade d'ouvrages, notamment la clarification des différentes opinions sur les questions de transactions financières, Dialogue sur les droits de l'homme en Islam, le discours sur la sécurité en Islam et la culture de la tolérance et de l'harmonie, Signification des preuves et les domaines de divergence, prévenir les moyens du mal et son application aux transactions, Les fatwas intellectuelles, l'élaboration de la

fatwa et le fiqh des minorités, les maqasid des transactions et les questions de surveillance, les contemplations dans les maqasid, les efforts pour relancer l'oussoul, l'impact du bénéfice dans le waqf, Al-Bourhan, le terrorisme, analyse et solutions, le guide du patient pour ce que Dieu a comme grande récompense, l'alerte à l'enracinement de la jurisprudence de la réalité. Son Excellence a reçu de nombreuses médailles et récompenses, notamment la médaille d'excellence du roi Abdul Aziz, la médaille d'excellence du roi Abdullah II, le prix Chinguetti pour les études islamiques pour son livre «Dialogue de loin», le prix honorifique Mohammed VI pour la pensée et les études islamiques, le prix du roi Abdullah II pour les érudits et les prédicateurs en Jordanie et le certificat d'excellence de l'Organisation de la Conférence islamique. L'université de Georgetown a choisi Cheikh Abdullah bin Bayyah comme l'une des 50 personnalités musulmanes les plus influentes du monde pour les années 2009-2016. Son Excellence Cheikh Abdullah bin Bayyah a été désigné par le Conseil de l'Académie comme membre nommé en reconnaissance de son niveau académique, ayant également participé en tant que chercheur, présentateur et orateur à ses différentes sessions et conférences de l'Académie.

## Son Excellence Cheikh Abdullah bin Suleiman Al-Manea



Né en 1349H correspondant au 1930G dans le gouvernorat de Shaqra, en Arabie saoudite, S.E. Cheikh Abdullah bin Suleiman bin Muhammad Al-Manea a commencé ses études primaires à l'école primaire de Shaqra, puis a rejoint l'Institut scientifique, qui était la première fondation de l'Université Imam Muhammad bin Saud à Riyad, où il a poursuivi ses études jusqu'à obtenir un diplôme universitaire. Son Excellence est membre du Conseil des grands savants d'Arabie saoudite depuis sa fondation. Il a également été adjoint général du Grand Moufti d'Arabie saoudite, S.E. Cheikh Abdul Aziz bin Baz, qu'Allah l'ait comblé de miséricorde, juge de cassation à la Cour de cassation de Makkah Al Mukarramah, président de la Cour de cassation. Son Excellence a été à la tête de divers conseils et comités de Charia pour des institutions financières islamiques en Arabie saoudite, au Bahreïn et aux Émirats arabes unis.

arabes unis. Son Excellence est l'auteur d'une myriade d'ouvrages, dont : le papier-monnaie : son histoire - ses jugements et sa vérité, mes conversations à la radio, Compilation de recherches et de fatwas (4 volumes), Recherches sur l'économie islamique, Un traité sur la zakat des offres commerciales, une fenêtre sur la société (3 volumes), Un dialogue avec les socialistes à la lumière de la charia, un avis sur la licéité du sacrifice de tamattu' avant le jour du sacrifice, L'assurance et sa règle de charia. En tant que membre de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Cheikh Abdullah bin Suleiman Al-Manea a représenté la Ligue islamique mondiale et a accompagné le parcours de l'AIFI depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui, ayant également participé en tant que chercheur, présentateur et orateur à ses différentes sessions et séminaires.

## Son Excellence Prof Abd al-Wahab Abu Sulaiman

Né à Makkah en 1356H, correspondant au 1937G, S.E. Prof. Abdel Wahab Ibrahim Muhammad Abu Suleiman a reçu son éducation générale à Makkah, a étudié auprès des savants d'Al-Masjid Al-Haram, et a obtenu une licence à la Faculté de Charia à Makkah, en 1377/1958, puis un doctorat de l'Université de Londres en 1390/1970, en plus d'un diplôme en droit du Collège de Londres pour les études juridiques (London College of Legal Studies). Son Excellence a occupé divers postes, notamment celui de doyen du collège de la charia à l'université Umm Al-Qura, de membre du conseil des érudits chevronnés et de professeur invité dans plusieurs universités d'Arabie saoudite, d'Amérique, de Malaisie, des Émirats arabes unis et de la République islamique



d'Iran. Il a également participé à de nombreuses conférences scientifiques et a supervisé plusieurs mémoires de maîtrise et de doctorat. Son Excellence est l'auteur de plusieurs publications,

dont La Méthode de l'Imam Al-Chaafi dans le Fiqh et ses Oussoul, Méthodologie de recherche en Fiqh : ses caractéristiques et ses lacunes, Fiqh Oussouli : une étude analytique critique, la Taxonomie des thèmes du Fiqh et leurs contextes au sein des quatre écoles de droit. Son Excellence a reçu plusieurs prix et médailles d'universités, d'institutions scientifiques et de clubs littéraires, notamment le prix international Prince Nayef pour la Sounna du prophète et le prix international Roi Faysal pour les études islamiques. En tant que membre de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Prof Abd al-Wahab Abu Sulaiman représente le Conseil des grands savants, ayant participé en tant que chercheur, présentateur et orateur à ses diverses sessions et séminaires.

## Son Eminence Dr. Nazih Hammad

Né en 1946 à Naplouse, en Palestine, S.E. Dr Nazih Hammad a obtenu une licence en charia de l'Université de Damas en 1967, une maîtrise de l'Université de Bagdad en 1970, et un doctorat avec mention très bien de la Faculté de Dar Al Uloom de l'Université du Caire, en 1973, dans le domaine des contrats et des transactions financières dans la jurisprudence islamique comparée, intitulé «Les jugements du Qabd (prise de possession) dans les contrats selon la jurisprudence islamique ». Son Éminence a occupé des postes importants notamment en tant que professeur de jurisprudence islamique et de ses fondements au Collège de la Charia pendant dix-sept ans, Président du Conseil de surveillance de la Charia de Minhaj Consulting Company in Islamic Finance à Dubaï, Président du Conseil de la Charia de Citi Islamic Investment Bank à Bahreïn, Président du Conseil de la Charia de Fund Islamic Investment Limited, Président du Conseil de la Charia de Takaful Company à Dubaï. Son Éminence a également été membre

de l'Oasis Islamic Trust au Royaume-Uni, de l'Al Fanar Holding Company au Royaume-Uni et de l'Islamic Leasing Fund en Australie et en Nouvelle-Zélande. Son Éminence est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont Perspectives du Fiqh dans le développement de la banque islamique, Compensation pour engagement dans la jurisprudence islamique, Comment définir les salaires et ses applications dans les contrats de travail et de location contemporains, Problèmes contemporains du Fiqh dans les finances et l'économie, Prendre possession de contrats dans la jurisprudence islamique (thèse de doctorat de la bibliothèque Dar Al Bayan), et Glossaire de la terminologie financière et économique selon la langue des juristes musulmans. En tant que membre de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr Nazih Hammad représente la communauté musulmane au Canada, ayant participé en tant que chercheur, présentateur et orateur à ses diverses sessions et séminaires.



## Son Eminence Dr Muhammad Al-Bashari

Né en 1967 à Oujda, au Royaume du Maroc, S.E. Dr. Muhammad al-Bashari a reçu son éducation de base au Maroc et a obtenu un doctorat en informatique à l'Université de Paris. Son Éminence a occupé plusieurs postes, notamment celui de secrétaire général du Conseil mondial des communautés musulmanes aux Émirats arabes unis depuis sa fondation, de doyen de l'Institut des sciences humaines Ibn Sina à Lille, en France, de secrétaire général de la Conférence islamique européenne, de président de la Fédération générale des musulmans de France, de vice-président du Conseil français du culte musulman, de vice-président de la Fondation Awqaf pour les actions islamiques en France et de vice-président de l'Association des universités islamiques en Égypte. Son Éminence a été membre du conseil d'administration du Forum pour la promotion de la paix dans les sociétés musulmanes, de l'Institut royal Aal al-Bayt pour la pensée islamique du Royaume hachémite de Jordanie, du Conseil supérieur du Secrétariat général des conseils et organismes mondiaux de l'Ifta (Égypte), le Conseil consultatif du Centre



international du Roi Abdullah bin Abdulaziz pour le dialogue entre les adeptes des religions et des cultures (Autriche), le Conseil européen des chefs religieux (Norvège), le Conseil supérieur des affaires islamiques, le Conseil supérieur de

la culture islamique en Occident (ISESCO, Maroc), le Forum de dialogue mondial (Jeddah, Arabie Saoudite). Son Éminence a également été contributeur dans le journal émirati Al Ittihad et a été conseiller sur les questions islamiques et les relations euro-arabes au Parlement européen, ainsi que conseiller sur les relations euro-arabes au Parlement de la Ligue arabe. Son Éminence a reçu plusieurs récompenses telles que la médaille d'excellence du roi Abdullah II de Jordanie et la médaille des sciences et des arts d'Egypte. Son Éminence est l'auteur de plusieurs recherches et ouvrages, dont Islam, médias occidentaux et les défis de l'après 11-septembre (2004 - Dar al-Fikr), Le monde islamique et les défis du 11 septembre - Réalité et aspirations (2006 - Dar al-Fikr), et La question de la tolérance: Une introduction à un modèle humain civilisé - 2020. En tant que membre de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr. Muhammad Al-Bashari représente la communauté musulmane en France, ayant participé en tant que chercheur, présentateur et orateur à ses différentes sessions et séminaires.

## Son Eminence Prof. Mortada Badr

Né en 1968 en Turquie, S.E. Prof. Mortada Badr a obtenu une licence en 1992 à la Faculté de théologie de l'Université de Marmara, une maîtrise en 1995 en droit à l'Université de Londres, et un doctorat en 1999 à la Faculté des Arts de l'Université de Manchester, avec une thèse intitulée «L'émergence des principes fondamentaux de la jurisprudence hanafite (affaires juridiques)». Son Éminence a occupé des postes importants, comme doyen de la faculté de théologie de l'université d'Istanbul, professeur de jurisprudence à l'université d'Istanbul, professeur

adjoint et professeur associé à l'université de Sakarya, chercheur invité à la Harvard Law School, et actuellement professeur à la faculté de théologie de l'université d'Istanbul. Il est membre du Conseil supérieur des affaires religieuses turques, a supervisé plusieurs thèses de doctorat et a participé aux comités de gestion de conférences internationales et locales. En tant que membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Prof. Mortada Badr représente la République de Turquie depuis le 22 mars 2015.



## Son Eminence Dr. Abdul Rahim Adam Suleiman



Né en 1968 au Soudan, S.E. Dr Abd al-Rahim Adam Suleiman a obtenu respectivement une licence en 1993 en charia de l'Université islamique d'Omdurman au Soudan, un master en 1997 de la même université et un doctorat en 2009 dans les principes de la jurisprudence. Son Éminence a occupé plusieurs postes, notamment celui de président de l'Académie islamique soudanaise de fiqh, de doyen de la faculté d'études islamiques de Khartoum, de professeur adjoint à la faculté de droit et à la faculté d'études islamiques de l'université de Rabat, de conférencier à la faculté d'études islamiques de Khartoum et de chef du département des principes fondamentaux de la jurisprudence à l'université de Rabat. Son Éminence a également travaillé en tant qu'avocat dans les tribunaux soudanais, et est membre

du Conseil supérieur du Hajj, membre des sous-comités pour les négociations de paix, de l'atelier préliminaire pour discuter de la relation État-religion, membre du Conseil supérieur de l'Awqaf, et membre du comité de préparation de la première conférence sur les assurances. Son Éminence a participé à plusieurs conférences internationales et locales et a publié plusieurs documents de recherche, tels que l'application des règles de Charia aux non-musulmans au Soudan, les règles de Charia selon les juristes d'Usuli, l'héritage et la charia à la lumière de la CEDAW, le mariage coutumier et ses règles, entre autres. En tant que membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr Abdul Rahim Adam Suleiman représente la République du Soudan depuis le 24 décembre 2020.

## Son Excellence Dr. Muhammad Ahmad Muslim Al-Khalayla



Né en 1967 dans la ville de Zarqa, au Royaume hachémite de Jordanie, S.E. Dr Muhammad Ahmad Muslim Al-Khalayla a obtenu une licence en 1995 à l'Université de Yarmouk, une maîtrise en 2001 à l'Université de Jordanie et un doctorat en 2009 à l'Université internationale des sciences islamiques, avec une spécialisation en jurisprudence et en principes fondamentaux, respectivement. Son Excellence a occupé plusieurs fonctions, telles que ministre des Awqaf, des affaires islamiques et des lieux saints de Jordanie depuis 2019, grand mufti de Jordanie (2017-2019), président du Conseil de l'Ifta, mufti de la capitale jordanienne (2008-2011). Son Excellence a également été chargé de cours au Prince Hassan College of Islamic Sciences d'Amman, à l'Université internationale des sciences islamiques et au département général de l'Ifta, rédacteur en chef du Bulletin de l'Ifta publié par le département public de l'Ifta et président du comité du saint Coran au ministère jordanien des Awqaf. Son Excellence a également été membre du Conseil

jordanien de l'Ifta, de la recherche et des études islamiques, membre du Conseil des Awqaf et des affaires islamiques et des lieux saints au ministère jordanien des Awqaf, membre du Comité pour la reconstruction de la mosquée Al-Aqsa, membre du comité du conseil de l'éducation et du comité des programmes du ministère jordanien de l'éducation, président du comité d'audit de Charia à la direction du développement du fonds pour les orphelins/département des juges, membre du conseil d'administration du fonds de la zakat au ministère jordanien des Awqaf. Son Excellence est le récipiendaire de la médaille d'excellence du roi Abdullah II de Jordanie, en reconnaissance de ses contributions exceptionnelles dans le domaine de l'ifta et de ses efforts pour mettre en lumière le vrai visage de l'islam et de ses valeurs. En tant que membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr. Muhammad Ahmad Muslim Al-Khalayla représente le Royaume hachémite de Jordanie depuis 2020.

## Son Eminence Dr. Suwaid Jumua Miyanga

Né en 1966 en République d'Ouganda, S.E. Dr Suwaid Jumua Miyanga a obtenu une licence en charia de l'Université islamique de Médine, en Arabie Saoudite, en 1990, puis une maîtrise en 1996 et un doctorat en principes de jurisprudence en 2000, respectivement. Son Éminence a également obtenu un diplôme supérieur en éducation de l'Université islamique d'Ouganda en 2003, et un diplôme en droit de l'Institut de droit de Kampala en 2008. Son Éminence a occupé plusieurs postes, en tant que chargé de cours à la Faculté de langue arabe et d'études islamiques de l'Université islamique en Ouganda, doyen de cette même faculté, puis doyen de la faculté susmentionnée. Son Éminence a également été

doyen de la faculté de Charia et de droit, et chef du département de Charia à l'université de Zanzibar en Tanzanie. Il est actuellement professeur à l'Université islamique d'Ouganda et Imam-Khatib à la mosquée de l'Université Makerere à Kampala, en Ouganda. Son Eminence a participé à de nombreux séminaires sur le droit international humanitaire en République islamique d'Iran, sur le terrorisme en Afrique en République du Soudan, et a participé à la création de l'Union des universitaires africains en République du Mali. En tant que membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr. Suwaid Jumua Miyanga représente la République d'Ouganda depuis 2021.



## Son Éminence Dr. Kahlan Al Kharousi

Né en 1972 dans le Sultanat d'Oman, S.E. Dr. Kahlan bin Nabhan bin Abdul Rahman Al Kharusi a obtenu une licence en Charia Judiciaire de l'Institut de Charia Judiciaire, de Prédication et de Guidance à Muscat en 1995, et a obtenu une maîtrise en Etudes islamiques en 1999, et un doctorat en Etudes islamiques en 2003 de l'Université d'Oxford, respectivement. Son Éminence a occupé plusieurs postes : chercheur scientifique au bureau de l'Ifta du ministère des Awqaf et des affaires religieuses, conseiller juridique au bureau du mufti général d'Oman, assistant du mufti général d'Oman, président de l'autorité suprême de supervision de la charia des banques islamiques du sultanat d'Oman, Président du comité d'édition et de publication des manuscrits, président du comité de la charia pour les institutions Awqaf, vice-président du



comité national de bioéthique, vice-président du conseil d'administration du collège de la charia, et membre du conseil de la charia de l'organisation de comptabilité et d'audit pour les institutions financières islamiques (AAOIFI). Participant à de nombreuses conférences et séminaires à l'intérieur et à l'extérieur d'Oman, Son Éminence est l'auteur de plusieurs publications, dont Les musulmans et l'Occident, Questions contemporaines de Fiqh, La grande bataille de Badr, Témoin de l'histoire avec des moments de réflexion, La violence familiale, La protection des consommateurs en tant que garantie et protection de l'homme, et Maqalid al-Tanzil par Abi Nabhan Al Kharusi : Étude et analyse. En tant que membre du Conseil de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Dr Kahlan Al Kharousi représente le Sultanat d'Oman depuis 2021.



NUMÉRO. 21



## Le Secrétaire Général dirige la Délégation d'Érudits de Musulmans en visite à Kaboul



En application de la décision du Conseil ministériel des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) lors de sa session extraordinaire à Islamabad, République islamique du Pakistan, en décembre dernier, qui stipulait que l'Académie internationale du fiqh islamique (IIFA) dirige une délégation d'érudits de la Oummah islamique pour visiter Afghanistan afin de discuter et de dialoguer avec l'autorité actuelle sur un certain nombre de problèmes et de questions, tels que la question

de l'éducation et du travail des femmes, de la tolérance et de la coexistence, Son Excellence le professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie et le chef de la délégation, sont arrivés lundi 21 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 20 juin 2022G, dans la capitale afghane, Kaboul. La délégation participant à cette première visite du genre est composée de Son Eminence Prof. Qibla Ayaz, de la République Islamique du Pakistan, Son Eminence Prof. Dr. Amani Lopes, de la République d'Indonésie, Son Eminence Imam Al-Daraqutni, de la République d'Indonésie, Son Eminence M. Zulfi Mustafa, de la République d'Indonésie, Son Eminence Dr. Mohammed Younis Al-Zoubi, du Royaume hachémite de Jordanie, Son Eminence Dr. Omar Abdel Hamid Al-Taboush, du Royaume hachémite de Jordanie, Son Eminence Dr. Tahir Toral, de la République de Turquie et Son Eminence M. Abdul Jalil Al-Bakiri, de la République de Turquie. La délégation est également accompagnée de l'ambassadeur Tariq Bakheet, secrétaire

général adjoint pour les affaires humanitaires, culturelles et sociales de l'OCI, et l'envoyé du secrétaire général de l'OCI en Afghanistan. La délégation a été reçue à son arrivée à Kaboul par le sous-secrétaire du ministère de la promotion de la vertu et de la prévention du vice, les représentants du ministre des affaires étrangères. SE Prof. Sano a remercié l'autorité actuelle pour l'accueil chaleureux, soulignant son aspiration à des réunions fructueuses avec des érudits Afghans et des hauts fonctionnaires de l'autorité actuelle, en vue de clarifier les dispositions de la charia sur les questions liées à la tolérance, l'éducation des filles et le travail des femmes.



## La Délégation d'Érudits de Musulmans rencontre les Ambassadeurs de l'OCI à Kaboul

La délégation des érudits de la Oummah en visite en Afghanistan a tenu le lundi 21 Dhu al-Qi'dah 1443H, correspondant au 20 juin 2022G, une réunion consultative avec leurs Excellences, les ambassadeurs et les représentants des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) accrédités en Afghanistan dès son arrivée à Kaboul. L'ambassadeur Tariq Bakhit, secrétaire général adjoint de l'OCI pour les affaires humanitaires, culturelles et sociales et envoyé spécial de l'OCI en Afghanistan, a ouvert la réunion en remerciant les ambassadeurs et les représentants des missions diplomatiques d'avoir accepté l'invitation de l'OCI à rencontrer la délégation des érudits de la Oummah qui venaient d'arriver à Kaboul. Sous le leadership de Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général



de l'Académie. Puis Son Excellence le chef de la délégation, a évoqué l'importance de cette visite, qui est la première du genre pour les érudits de la Oummah depuis que l'autorité actuelle a pris les rênes du gouvernement en Afghanistan. Il a remercié les ambassadeurs et les représentants des

missions diplomatiques pour leur présence à cette rencontre qui vise à les informer sur la mission de la délégation, et le message qu'elle souhaite faire passer à l'actuelle autorité, notant entre-temps que la délégation attend avec impatience entendre leurs suggestions et leurs idées afin de leur permettre d'atteindre les objectifs souhaités de la visite. Par la suite, chacun des ambassadeurs et représentants a présenté ses vues et suggestions à la délégation en lui souhaitant plein succès dans sa mission. La réunion a réuni les ambassadeurs et les représentants de la République d'Indonésie, de la République arabe d'Egypte, de la République turque, de la République islamique d'Iran et le directeur du bureau de l'OCI à Kaboul, le Dr Muhammad Saeed Al Ayyash.

## La Délégation d'Érudits de Musulmans rencontre les Agences de l'ONU à Kaboul



La délégation des érudits de la Oummah en visite en Afghanistan, a rencontré lundi 21 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 20 juin 2022G, les représentants des différentes agences des Nations Unies travaillant en Afghanistan à Kaboul. L'ambassadeur Tariq Ali Bakheet, le secrétaire général adjoint de l'OCI et l'envoyé spécial de l'OCI pour l'Afghanistan, a ouvert la réunion en les remerciant pour leur souci de coopérer et de coordonner avec l'OCI afin de fournir le soutien et l'assistance dont le peuple afghan a besoin à ce stade, en particulier dans les domaines des secours

et de l'aide humanitaire. Ensuite, Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie et chef de la délégation, a remercié les représentants de différentes agences des Nations Unies pour leurs efforts louables pour aider le peuple afghan et soutenir les projets de développement et de secours. Il les a également assurés de la volonté de la délégation de coopérer et de coordonner tout ce dont ils avaient besoin. Ensuite, il a présenté aux participants un bref aperçu de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle suprême pour la Oummah à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, soulignant que la visite des érudits en Afghanistan est l'une des principales activités et tâches menées par l'Académie qui vise à éclairer et à clarifier les dispositions de la charia et les enseignements et valeurs de l'Islam. En conséquence, «les érudits attendent avec impatience de rencontrer les éminents érudits et les responsables de l'autorité actuelle afin de discuter avec eux d'un certain nombre de problèmes et de questions qui préoccupent les musulmans d'Afghanistan,

en particulier la question de la tolérance et de l'harmonie entre les adeptes des religions et sectes, la question de l'éducation des femmes et la participation des femmes afghanes aux efforts d'éification de la nation. Nous espérons que les réunions de la délégation contribueront à réaliser plus de progrès, de stabilité, de sécurité et de sûreté pour le peuple afghan. Ensuite, les représentants des agences ont parlé des activités de leurs agences et de leur aspiration à coopérer et à coordonner avec l'OCI.



## Le Ministre afghan de la Justice reçoit la Délégation d'Érudits à Kaboul



Le mollah Abdul Hakim Shari'i, ministre de la Justice par intérim de l'autorité actuelle en Afghanistan, a reçu mardi 21 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 22 juin 2022G, S.E. Le professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, et la délégation d'érudits musulmans qui l'accompagne au ministère de la Justice à Kaboul, en Afghanistan. Il a souhaité la bienvenue à la délégation et les a remerciés pour leur visite en Afghanistan à cette étape difficile que traverse l'Émirat islamique d'Afghanistan. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général, chef de la délégation, a remercié l'autorité actuelle en Afghanistan pour l'accueil chaleureux, et le ministre pour avoir rencontré la délégation au début de sa visite en Afghanistan. Il a présenté un aperçu introductif de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle suprême pour la Oummah musulmane à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman. Ensuite, il a souligné que les objectifs de la visite de la délégation d'érudits musulmans étaient de discuter avec les érudits et les responsables afghans d'un certain nombre de questions qui préoccupent le peuple afghan, en particulier la question de la tolérance et de l'harmonie entre les adeptes des religions et la question de l'éducation et du travail des femmes. A cet égard, il a parlé de l'importance de répandre la culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence dans l'Islam, citant un certain nombre de versets du Noble Coran et de l'authentique Sunnah du Prophète, qui « interdisent la contrainte dans la religion, telle comme ((qu'il n'y ait pas de contrainte en religion)). Par conséquent, ces versets établissent la coexistence et la tolérance. En d'autres termes, l'extrémisme et le terrorisme sont tous des crimes commis au nom de l'islam, et l'islam en est innocent. Il a également précisé que « l'éducation dans

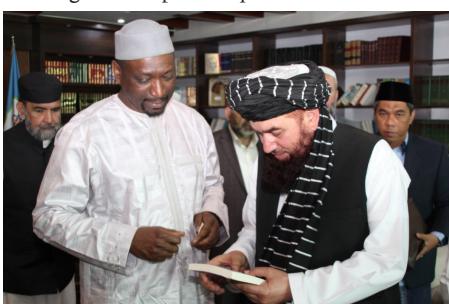
l'islam est considérée comme un droit sacré et fixe sur lequel il n'y a pas de contestation. C'est aussi une grande obligation pour chaque musulman dans la société, et il n'est pas permis de faire la différence entre un homme et une femme, car les textes coraniques et hadiths sur ce sujet ordonnant de rechercher la connaissance n'ont jamais fait de différence entre un homme et une femme, ni entre petits et grands, mais obligeait plutôt tout le monde à en faire la demande. De plus, le verset «lire» est un ordre pour le Noble Prophète, sur qui soient la meilleure prière et la paix, de lire ce qui est la demande de connaissance, et cette question est un ordre pour toute sa Ummah. Aussi le hadith qui déclare que: {la recherche de la connaissance est une obligation pour chaque musulman, homme et femme} est un texte clair



que la recherche de la connaissance est obligatoire pour les deux sexes sans distinction.» Il a ajouté que l'éducation des femmes est l'un des devoirs les plus importants et la plus grande des offrandes qui assurent l'éducation des générations, car la femme est l'école la plus influente qui doit être préparée de manière intégrée, ce qui nécessite des efforts concertés et la mobilisation de toutes les capacités pour assurer son éducation dans toutes les étapes de l'enseignement moderne et dans tous les domaines dont la société a besoin tels que la médecine, les soins infirmiers, l'économie, l'architecture, l'ingénierie, la littérature, la langue et autres.

Quant au travail des femmes, il a expliqué que «le travail est une obligation et un devoir pour les deux sexes comme en témoignent les textes du Noble Coran, l'honorabe Sunnah du Prophète et le consensus de la Oummah. Pendant l'ère prophétique, les femmes étaient autorisées à faire tous les travaux que les hommes faisaient, comme le commerce, la teinture, le tissage, l'enseignement, l'allaitement, etc. De plus, le travail est considéré comme un acte d'adoration pour les deux sexes,

comme la prière, la zakat, le jeûne, le Hajj et autres, et l'islam n'a jamais fait de distinction entre un homme et une femme, ou un homme et une femme dans l'accomplissement des devoirs et obligations susmentionnés, de même, il n'a jamais fait de distinction entre les sexes dans l'obligation de travailler, et par conséquent, empêcher l'un d'eux, homme ou femme, d'accomplir ce grand devoir contredit les enseignements de la religion qui le leur a commandé. Certes, le travail de la femme est en fait une question de consensus parmi les savants de la Ummah, et il n'est pas permis de laisser ce devoir clair de la charia pour des considérations qui contredisent ce qui est indiqué par les textes du Coran, de la Sunnah et du consensus. Il a précisé que «le travail des femmes n'est en aucun cas considéré comme de l'affichage, mais plutôt l'affichage interdit est l'affichage de l'ère préislamique dans laquelle les femmes n'adhèrent pas au voile islamique. De plus, le travail d'une femme n'est en aucun cas considéré comme une violation de l'ordre de rester à la maison mentionné dans la sourate Al-Ahzab ((Installez-vous dans vos maisons et ne vous montrez pas comme les femmes le faisaient à l'époque de l'ignorance préislamique)), parce que l'ordre de rester à la maison dans ce verset est spécifique aux épouses du Prophète, que la paix et les bénédictions soient sur lui, parce que, comme le verset le stipule, elles ne ressemblent à aucune des femmes, et par conséquent, il leur est ordonné de porter deux types du hijab, et ce sont : le hijab des personnes, le hijab du corps, et selon le voile des personnes, elles sont obligées de rester à l'intérieur et de ne sortir que par nécessité, et selon le voile du corps, ils doivent adhérer au voile bien connu de la charia lorsqu'ils sortent par nécessité. Quant au reste des femmes musulmanes, il est convenu qu'elles ne sont pas concernées par le hijab des personnes qui nécessite de rester dans les maisons, mais par le hijab du corps, qui nécessite le respect des règles vestimentaires de la charia, qui est le voile islamique bien connu. En conséquence, la délégation a appelé l'autorité actuelle à faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre aux filles afghanes de retourner rapidement à l'école et pour permettre aux femmes afghanes de travailler et de participer aux efforts de renaissance du nouvel Afghanistan. SE le Ministre a rassuré la délégation de transmettre l'appel des universitaires aux autorités concernées.



## Le Ministre afghan de la Promotion de la Vertu et de la Prévention du Vice accueille la Délégation d'Érudits à Kaboul

Son Excellence Cheikh Muhammad Khalid Hanafi, Ministre par intérim de la Promotion de la Vertu et de la Prévention du Vice dans l'actuelle autorité en Afghanistan, a rencontré la délégation des érudits de la Oummah en visite à Kaboul dirigée par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, au siège du ministère à Kaboul, Afghanistan, le mardi 22 Dhul Qi'dah 1443H correspondant au 21 juin 2022G. Il a remercié la délégation pour sa visite en Afghanistan, notant que son ministère travaille dur pour permettre au peuple afghan d'adhérer aux enseignements de l'islam et aux traditions afghanes dans tous les domaines de la vie. Pour sa part, SE le Secrétaire général a remercié l'autorité en place en Afghanistan pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité. Ensuite, il a présenté un aperçu introductif de l'Académie et a expliqué que la visite de la délégation des érudits vise à dialoguer avec l'autorité actuelle, les érudits et les responsables, sur un certain nombre de questions de préoccupation pour le peuple afghan, dont le principal est la question de la tolérance, de la coexistence et de l'harmonie entre les adeptes des religions, la question de la condition féminine l'éducation et le travail. À cet égard, il a parlé de l'importance d'adhérer



à l'approche de la modération et de diffuser la culture de la tolérance et de la coexistence dans la société afghane, conformément à ce qui a été décidé par les textes du Coran, de la Sunna et du consensus des interdisant la contrainte dans la religion. Il a également parlé de l'importance d'éduquer les deux sexes, masculin et féminin, et de ne pas les différencier, conformément au consensus de la Oummah selon lequel la recherche de la connaissance est une obligation pour tout musulman, et que la connaissance est un acte de culte dans lequel il n'est pas permis de différencier les hommes des femmes. Il a également parlé de l'importance de la participation des deux sexes dans les efforts visant à construire l'état de l'Afghanistan en

permettant aux hommes et aux femmes de travailler dans tous les domaines de la vie, car le travail est considéré dans l'islam comme un acte de culte comme la connaissance et l'un des piliers de l'Islam, la foi et les vertus mentionnées dans le Saint Coran, l'honorablesunnah. Enfin il a exprimé l'aspiration de la délégation de voir le ministère, à travers ses agences, à mieux faire connaître ces questions susmentionnées, conformément aux règles de la charia.

En réponse à la délégation, SE le Ministre a remercié la délégation pour les conseils et le rappel à l'autorité actuelle de sa responsabilité devant Dieu et le peuple afghan. Il a également promis à la délégation qu'il transmettrait sincèrement les suggestions et opinions présentées par les érudits, appelant la délégation à de futures visites en Afghanistan chaque fois que l'occasion se présenterait.



## Le Ministre afghan de l'Intérieur reçoit la Délégation d'Érudits à Kaboul



Son Excellence le mollah Sirajuddin Haqqani, ministre de l'Intérieur par intérim de l'autorité au pouvoir en Afghanistan, a accueilli le mercredi 22 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 23 juin 2022G la délégation des érudits de la Oummah en visite à Kaboul, conduite par Son Excellence le professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), au siège du ministère de l'Intérieur à Kaboul, la capitale afghane. Il a chaleureusement accueilli la délégation et l'a remerciée pour sa visite en Afghanistan. Il a également remercié les érudits de la Oummah pour leur souci de l'avenir du peuple afghan, soulignant que cette visite est la première visite d'une grande délégation de haut niveau à l'Emirat islamique depuis son arrivée au pouvoir, notant à cet égard l'aspiration de l'émirat d'appeler les pays musulmans à reconnaître l'autorité

dirigeante en Afghanistan comme la seule autorité légitime représentant le peuple afghan. Pour sa part, le Secrétaire général, chef de la délégation, a commencé son allocution au nom de la délégation en exprimant le grand plaisir et la grande appréciation de la délégation pour la généreuse hospitalité, le remerciant pour les efforts déployés par son ministère pour assurer la sécurité et la stabilité dans tout l'Afghanistan, saluant ce qui a été accompli récemment à cet égard. Ensuite, il a parlé de l'Académie en tant que référence jurisprudentielle suprême pour la Oummah dans tout ce qui concerne la clarification des règles de la charia dans les calamités et les problèmes qui préoccupent les musulmans du monde entier, soulignant qu'il s'agit de la plus grande institution scientifique pour l'ijtihad collectif à l'époque actuelle. Il a expliqué que la visite de la délégation des érudits en Afghanistan, conduite par l'Académie, est intervenue dans le but de discuter avec les érudits afghans et les responsables afghans d'un certain nombre de questions et de sujets qui préoccupent les États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), en particulier la question de la tolérance, de la coexistence et de l'harmonie entre les adeptes des religions et des sectes et la question de l'éducation des jeunes filles et le travail des femmes.

Les membres de la délégation ont ensuite échangé avec Son Excellence sur les sujets susmentionnés de manière amicale et franche, ainsi que sur la manière de traduire les propositions faites par la délégation dans une réalité tangible et permanente, notamment en ce qui concerne de l'autorisation des deux sexes à avoir accès à l'éducation à tous les niveaux d'enseignement, de la participation des femmes afghanes aux efforts de construction et de progression conformément aux règles de la charia, ainsi qu'à la diffusion de la culture de modération, de tolérance, de coexistence et d'harmonie entre les composantes du peuple afghan, avec leurs races, sectes et ethnies. Son Excellence le Ministre a conclu la réunion en renouvelant ses remerciements à la délégation, promettant que l'Emirat islamique n'épargnera aucun effort pour assurer la sécurité, la sûreté, la stabilité et la prospérité pour tous les membres du peuple afghan sans discrimination. Il espère que les visites de la délégation en Afghanistan seront répétées à l'avenir



## La Délégation d'Érudits discute avec d'éminents Érudits afghans à Kaboul



La délégation des érudits de la Oummah conduite par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (IIFA), a tenu, le mercredi 23 Dhul Al-Qi'dah 1443H correspondant au 22 juin 2022G, une réunion consultative avec des érudits influents afghans au siège du ministère des Affaires étrangères à Kaboul. Son Excellence Maulvi Muttaqi Amir Khan, Ministre des Affaires étrangères par intérim, a souhaité la bienvenue à la délégation et à l'Envoyé spécial de l'OCI en Afghanistan, et les a remerciés pour la visite, notant que cette délégation est la plus grande délégation à se rendre à Kaboul après l'arrivée au pouvoir des talibans. Cette visite est aussi une confirmation du grand intérêt des Etats membres de l'OCI pour la question afghane. Il a ensuite «précisé que l'autorité actuelle avait besoin de temps pour renforcer la sécurité et la stabilité dans tout le pays et pour répondre aux besoins nécessaires du peuple afghan en termes de nourriture, de médicaments, d'infrastructures, etc.». Par conséquent, il lance un appel aux honorables érudits « pour faire la médiation avec leurs pays afin d'accélérer la reconnaissance de l'autorité dirigeante en Afghanistan comme la seule autorité légitime représentant le peuple afghan, et comme la seule autorité qui contrôle l'ensemble du territoire afghan sans exception. Les 35 gouvernorats sont aujourd'hui sous l'autorité de l'Emirat islamique». Il appelle également les érudits «à faire la médiation avec leurs pays afin de libérer les avoirs de l'Afghanistan détenus illégalement par certains pays». En réponse, SE Prof. Sano, chef de la délégation, a remercié l'autorité actuelle pour l'hospitalité et l'accueil chaleureux. Il a également la gratitude de l'Académie pour la révérence et le respect de l'autorité actuelle pour les érudits en confirmation des traditions afghanes connues de glorification du savoir et des érudits, et de vénération des saints et des anciens. Puis il a donné un aperçu introductif de l'Académie, soulignant que «cette délégation représente les érudits sûrs de la Oummah dans les États membres de l'OCI, et ils portent avec eux un message d'affection et de respect pour les éminents savants d'Afghanistan, et leur visite en Afghanistan entre dans le cadre de l'accomplissement de leur devoir de clarifier les choses et de donner des conseils aux dirigeants musulmans et aux musulmans ordinaires conformément à la parole du Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, je cite: {Religion c'est un conseil, on a dit à qui ? Il a dit : à Dieu, à son prophète, à son livre, aux dirigeants musulmans et aux musulmans ordinaires}. Leurs conseils à leurs honorables collègues érudits tournent autour d'un

certain nombre de questions qui ont récemment été soulevées et qui méritent un dialogue, telles que la question de l'éducation des filles, le travail des femmes et la tolérance et la coexistence. Quant à l'éducation des filles, il a dit : « Il y a un consensus parmi les savants de la Oummah que la recherche de la connaissance est obligatoire pour les deux sexes, hommes et femmes, et il y a également un consensus que la recherche de la connaissance est l'un des devoirs les plus emphatiques. La preuve de cette obligation est contenue dans les plis de nombreux textes de la charia dans le Saint Coran et l'honorables Sunnah qui n'ont jamais fait de distinction entre les sexes, et interdisent aux érudits de les différencier comme le savent nos distingués érudits en Afghanistan. En conséquence, la délégation des érudits est venue dialoguer avec leurs frères sur la manière de mettre en œuvre ce clair commandement divin, notamment en ce qui concerne l'éducation des filles, en levant tous les obstacles qui l'en empêchent, afin d'éviter de violer le commandement de Dieu, qui stipule que «la recherche du savoir est une obligation pour tout musulman». Quant à la question du travail des femmes, il s'est adressé aux érudits en disant : « Vous, nos cheikhs et professeurs, savez très bien que travailler dans notre religion est un devoir que Dieu a imposé à toute personne capable et adulte, où ils sont récompensés pour leur action et puni pour l'avoir laissé sans excuse. Il n'y a pas de différence entre cela et d'autres devoirs imposés par la charia tels que la prière, la zakat, le jeûne, le pèlerinage, etc. tout comme il n'y a pas de différence dans son obligation entre un homme et une femme comme stipulé par de nombreux textes du Noble Coran, l'honorables Sunna et le consensus de la Oummah. Le Tout-Puissant dit: (( Quiconque fait le bien, qu'il soit homme ou femme, et est un croyant, Nous les bénirons sûrement avec une bonne vie, et Nous les récompenserons certainement selon le meilleur de leurs actes)). Par conséquent, les érudits de la Oummah sont dans l'attente de voir les érudits d'Afghanistan jouer leur rôle aspiré en corrigeant les idées fausses sur ce sujet, en particulier celles qui contredisent les textes et ne font pas la distinction entre les textes spécifiques aux épouses du Prophète et les textes généraux qui stipulent l'obligation de travailler sur les deux sexes. Les érudits de la Oummah espèrent que vous allez continuer à promouvoir la prise de conscience de l'importance de la participation des hommes et des femmes aux efforts de construction, de progrès et de développement de l'Emirat islamique conformément au commandement de Dieu Tout-Puissant». Quant à la question de la tolérance entre les composantes du peuple afghan,

il a dit : « Vous, nos grands érudits, convenez avec moi qu'il s'agit d'un principe islamique éternel et d'une approche prophétique de la gouvernance et par conséquent l'engagement de l'Emirat islamique dans cette approche assurera la stabilité et une large participation de tous les segments de la société afghane à la construction de la nation, et vos efforts remarquables pour soutenir cette tendance avec l'autorité au pouvoir sont très appréciés ». Il a conclu en renouvelant ses remerciements aux érudits pour avoir écouté attentivement ces conseils, ainsi que les conseils des membres de la délégation. Puis Son Eminence Cheikh Maulvi Muhammad Ismail, le chef des érudits influents d'Afghanistan, qui à son tour a remercié la délégation des érudits de la Oummah pour leur visite en Afghanistan après que le peuple afghan a réussi à retrouver son indépendance après quatre décennies de guerres qui tout détruit. Il a ensuite donné un aperçu ciblé de ce que «le peuple afghan a subi pendant quatre décennies d'humiliations qui ont appauvri le peuple, les femmes devenues veuves, les enfants devenus orphelins, et ont eu un impact profond sur les traditions et coutumes afghanes. L'Emirat a eu besoin d'un temps considérable pour réparer ce qui a été gâché par des années de guerres et d'occupation étrangère et par conséquent, les érudits d'Afghanistan espèrent que leurs frères érudits du monde musulman comprendront ces conditions difficiles que traverse l'Etat depuis leur arrivée au pouvoir». Il a affirmé que les questions soulevées par la délégation des érudits, en particulier l'éducation des filles, sont considérées par l'Emirat islamique comme l'une des priorités les plus importantes de l'Emirat, qui croit pleinement au droit des deux sexes à l'éducation. Cependant, il existe des obstacles et des conditions difficiles qui empêchent le retour de certaines filles à l'école. Une fois ces obstacles levés, ils seront autorisés à retourner à l'école. Quant à la question de la tolérance et de la coexistence entre les adeptes des religions et des sectes, il a expliqué que l'autorité de l'Etat islamique garantissait aux minorités le droit de pratiquer leur foi librement et dans le respect, et qu'elle inclut dans ses ministères et agences des représentants de différentes races et ethnies pour confirmer sa tolérance et son acceptation de la coexistence. Il a conclu en invitant un certain nombre des érudits afghans à commenter ce que disaient leurs collègues érudits. Ensuite, SE le ministre des Affaires étrangères a conclu la rencontre en invitant la délégation des érudits à se rendre en Afghanistan chaque fois que les circonstances le permettraient, soulignant que l'émirat a bénéficié des bons conseils donnés par la délégation.

## Le Vice Premier ministre afghan chargé des Affaires Politiques accueille la Délégation d'Érudits à Kaboul



Son Excellence Maulvi Abdul Kabir, Vice-Premier Ministre chargé des Affaires politiques de l'autorité actuelle en Afghanistan, a accueilli la délégation d'érudits musulmans en visite à Kaboul dirigée par Son Excellence le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, le Jeudi 24 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 23 juin 2022G, au siège du Premier ministère à Kaboul. Il a souhaité la bienvenue à la délégation d'érudits et en les remerciant d'être venus à Kaboul pour rencontrer leurs homologues d'éminents érudits afghans et des responsables du gouvernement afghan, espérant que cette visite serait suivie d'une d'autres visites d'érudits et d'officiels de pays musulmans. Il a ensuite parlé de l'aspiration de l'Émirat islamique au soutien des peuples musulmans par le biais de ses savants, notamment en assurant la médiation avec les dirigeants du monde musulman afin d'accélérer la reconnaissance de l'autorité dirigeante en Afghanistan, et de fournir toutes sortes d'aides

que les Afghans dont les gens ont besoin après quatre décennies de guerres et de troubles. Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général, chef de la délégation, a exprimé les remerciements de la délégation à Son Excellence pour leur avoir donné l'occasion de le rencontrer malgré ses nombreuses préoccupations. Il a également exprimé la gratitude de la délégation à l'autorité au pouvoir pour le grand accueil, saluant la réunion historique de la veille, qui a réuni pour la première fois une délégation d'érudits de la Oummah et d'éminents érudits afghans. Il a ensuite expliqué que "la visite de la délégation d'érudits musulmans en Afghanistan, conduite par l'Académie, intervient avec l'objectif de discuter et de s'engager avec des érudits afghans sur un certain nombre de questions et de sujets sur lesquels des questions et des demandes ont été soulevées par la communauté internationale, en particulier la question de l'éducation des filles, la question de la tolérance et de la coexistence dans la société afghane, et la question du travail des femmes. On sait que notre religion a clairement formulé sa décision sur ces questions, car elle a fait de la recherche de la connaissance un devoir pour chaque musulman, homme et femme, comme elle a exigé un travail sur chaque personne adulte, homme ou femme, et a fait de la tolérance et de la coexistence un moyen d'atteindre le but de connaissance, de synergie, de coopération et de solidarité. Par conséquent, la délégation d'érudits est venue afin d'accomplir le devoir de conseil et

de rappeler l'importance de traiter les problèmes et questions mentionnés conformément à ce que la noble charia ordonne. Ensuite, chaque membre de la délégation a exprimé ses suggestions visant à lever toutes les difficultés et obstacles qui empêchent les filles de poursuivre leur scolarité aux niveaux intermédiaire et secondaire. Ils ont également parlé de l'importance de permettre aux femmes afghanes de participer efficacement à la construction de la société conformément aux règles de la charia et de l'importance de promouvoir la modération, de diffuser une culture de tolérance.

A la fin de la réunion, Son Excellence le Vice Premier Ministre a renouvelé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à la délégation, promettant que l'Emirat islamique progresse dans l'établissement de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité pour tout le peuple afghan sans distinction ni discrimination.



## Le Ministre afghan des Mines rencontre la Délégation d'Érudits à Kaboul

Son Excellence Cheikh Maulvi Shihab-al-Din Dilawar, Ministre par intérim des Minéraux et de l'Energie, s'est entretenu jeudi 24 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 23 juin 2022G, avec la délégation d'érudits de la Oummah en visite à Kaboul, au siège du Ministère des minéraux à Kaboul. Il a remercié la délégation pour la visite, soulignant que cette visite est une expression sincère de la grande attention que la question afghane reçoit de la part des érudits et des penseurs de la Oummah. Il a également exprimé son espoir que cette visite soit suivie d'autres visites afin de renforcer les relations d'affection et de fraternité entre le peuple afghan et les savants de la Oummah.

Pour sa part, Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, le Secrétaire Général de l'Académie et chef de la délégation, a exprimé les remerciements de la délégation pour la généreuse hospitalité. Ensuite, il a parlé de la position de l'Académie dans le monde musulman en tant que référence jurisprudentielle suprême pour la Oummah qui clarifie les règles de la charia sur les questions qui préoccupent les musulmans dans le monde. Il a souligné que « la visite de la délégation en Afghanistan vise à dialoguer avec des érudits et des responsables afghans sur un certain nombre de questions qui préoccupent le peuple afghan, en plus des questions de tolérance, d'éducation des filles et de travail des femmes. Il a indiqué que la visite de la délégation au ministère des Minéraux vise à s'entretenir avec Son Excellence non pas en tant que ministre des Minéraux et de l'Energie, mais en tant que l'un des érudits éminents et bien



établis d'Afghanistan avec une vaste expérience et une connaissance approfondie du Saint Coran et la Noble Sunnah et l'héritage islamique ».

Il a ajouté : « Les érudits de la Oummah sont pleinement convaincus que Son Excellence et les savants d'Afghanistan partagent l'opinion claire et franche de la Charia selon laquelle la recherche de la connaissance (= apprentissage et enseignement) est un acte d'adoration qui est imposé à chacun, homme ou femme, et que les textes coraniques et hadiths ne font pas de différence entre les deux. Les érudits savent très bien que Son Excellence et les éminents érudits d'Afghanistan partagent la même opinion que le travail est aussi un acte d'adoration qui s'impose aux deux sexes, et qu'ils doivent se conformer à ce commandement divin. Enfin, les érudits musulmans sont pleinement conscients des efforts louables que Son Excellence et les érudits afghans déploient pour corriger les idées fausses sur l'éducation et le travail des femmes, et sur la nécessité de la tolérance. Sur cette base, la

délégation souhaite rappeler l'importance du respect des directives commandées par notre religion, à savoir permettre aux deux sexes/garçons et filles l'accès à l'éducation à tous les niveaux d'enseignement, et assurer la participation des femmes afghanes aux efforts de construction et de progrès, et la poursuite des efforts de promotion de la modération, de la tolérance et de l'harmonie entre les composantes du peuple afghan de toutes races et ethnies ». Puis il a donné la parole aux membres de la délégation pour qu'ils donnent chacun leur avis sur les sujets précités.

SE le Ministre a renouvelé ses remerciements et son appréciation à la délégation, notant que l'Émirat islamique d'Afghanistan s'est engagé à réaliser toutes les suggestions, expliquant que l'approche des érudits afghans dans la da'wah pour le peuple afghan était et continuera d'être basée sur les trois fondements scientifiques mentionnés dans la parole du Tout-Puissant. ((Invitez tous à la Voie de votre Seigneur avec sagesse et bons conseils, et ne discutez avec eux que de la meilleure manière)). Il a conclu en invitant les universitaires à revisiter l'Afghanistan dans les prochains jours.



## Le Ministre afghan de l'Enseignement supérieur rencontre la Délégation d'Érudits à Kaboul

Son Excellence le Mollah Sheikh Abdul Baqi Bassir, Ministre de l'Enseignement Supérieur a tenu, le samedi 26 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 25 juin 2022G, une rencontre avec la délégation des érudits de la Oummah en visite à Kaboul, conduite par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, à l'aéroport international de Kaboul à Kaboul. Il a souhaité la bienvenue à la délégation et les a remerciés pour leur visite. Ensuite, il a évoqué les efforts déployés et toujours déployés par l'autorité actuelle en Afghanistan pour permettre à tous les Afghans d'avoir accès à l'éducation, notant entre-temps que les universités sont ouvertes aux deux sexes, et que les écoles primaires sont également ouvertes aux deux sexes. Quant aux niveaux intermédiaire et secondaire, ils ne sont toujours pas ouverts en raison d'obstacles et de difficultés que l'autorité attend avec impatience de la coopération et du soutien des pays musulmans et de la communauté internationale afin que les filles des deux étapes mentionnées peuvent reprendre leurs études. Il a également affirmé que l'Emirat islamique croit pleinement que l'éducation est l'un des droits fondamentaux des deux sexes et qu'il fera donc tout ce qui est en son pouvoir pour garantir ce droit à tous les membres de la société afghane. Il a conclu en appelant la délégation à faire la médiation avec leurs pays afin de lever les



restrictions aux déplacements de Son Excellence, de son adjoint et de certains responsables.

Pour sa part, Son Excellence le Secrétaire général, chef de la délégation, lui a exprimé les remerciements de la délégation pour l'opportunité de le rencontrer malgré ses nombreuses préoccupations. Il a également exprimé la gratitude de la délégation à l'autorité au pouvoir pour l'accueil et l'hospitalité. Il a ensuite précisé que la visite de la délégation en Afghanistan dirigée par l'Académie vise à discuter et à dialoguer avec des érudits et des responsables afghans sur un certain nombre de questions qui préoccupent le peuple afghan, en particulier la question de l'éducation des filles et de la participation des femmes afghanes à la nation. Il a souligné que ce que la délégation a

entendu de la part d'éminents érudits et hauts fonctionnaires afghans au sujet de l'éducation en général et de l'éducation des filles leur a réchauffé le cœur et les a rassurés sur le fait que le retour des filles des niveaux intermédiaire et secondaire dans leurs écoles n'est qu'une question de temps, et sera bientôt atteint, après avoir levé les difficultés et les obstacles logistiques qui sont considérés comme la principale raison du report de la reprise de leurs études. Il a noté que la délégation transmettra avec sincérité aux dirigeants de leurs pays les besoins du peuple afghan et de l'autorité actuelle, et qu'elle s'efforcera de répondre à ces besoins dès que possible. À la fin de la réunion, il a renouvelé l'invitation de la délégation à se rendre à nouveau en Afghanistan pour des consultations et un dialogue sur tous les problèmes et questions intéressant le peuple afghan.



## La Délégation d'Érudits rencontre des femmes Érudites afghanes à Kaboul



Son Excellence le Professeur Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie et chef de la délégation des érudits musulmans, a rencontré les éminentes érudites d'Afghanistan, le samedi 26 Dhu al-Qa'dah, 1443 AH, correspondant à 25 juin 2021, à la résidence de la délégation dans la capitale, Kaboul.

Au début de la rencontre, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux femmes érudites, et les a remerciées pour leur empressement à rencontrer la délégation afin de discuter et d'échanger sur diverses questions et enjeux liés aux femmes afghanes, en particulier l'éducation des filles, et permettant aux femmes de travailler et participer aux efforts de reconstruction et d'avancement du pays. Il les a également remerciées pour leurs grands efforts dans le domaine de la sensibilisation, de l'éducation et de la réhabilitation des femmes

afghanes, soulignant que les rencontres que la délégation a tenues avec des érudits afghans et des responsables de l'actuelle autorité ont été fructueuses et rassurantes, car il existe une congruence entre les points de vue de la délégation et les points de vue des érudits et des responsables, et la délégation n'a trouvé aucune opposition par rapport à l'importance liée à l'éducation des filles et au travail des femmes. En conséquence, le problème se limite aux problèmes logistiques que l'autorité a promis de surmonter en temps voulu afin de permettre aux filles de retourner à l'école dans les meilleurs délais. Quant à l'autonomisation des femmes, l'autorité a informé la délégation qu'elle a déjà commencé à les nommer progressivement dans les différents départements. Son Excellence a informé les femmes érudites que la délégation a rappelé aux

éminents érudits d'Afghanistan et aux honorables responsables de l'autorité que la recherche de connaissances en Islam est obligatoire pour les deux sexes, ainsi que le travail pour les deux sexes, il n'est donc pas permis d'empêcher l'un ou l'autre sexe d'étudier ou de travailler comme cela est clairement stipulé dans les textes du Saint Coran, l'honorables Sunnah et le consensus de la Oummah. À cet effet, il a appelé les érudites afghanes à coopérer avec l'autorité actuelle afin d'aider les filles et les femmes afghanes. Puis il a demandé au Professeur Dr Amani Lopes, membre de la délégation des érudits musulmans, de s'adresser aux femmes érudites à cette occasion.

Ensuite, les érudites se sont succédées pour exprimer leurs remerciements à la délégation et se sont engagées à renforcer la coopération et la communication avec l'autorité actuelle afin d'accélérer le retour des filles dans les écoles et de permettre aux femmes de travailler dans les différents départements des ministères au sein de l'Emirat. La réunion s'est déroulée en présence du Dr Muhammad Saeed Al Ayyash, directeur du bureau de l'OCI à Kaboul.



## L'AIFI et le Centre culturel islamique de Londres signent un protocole de coopération



Dans le cadre des efforts de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (IIFA) pour établir des relations de partenariat stratégique avec des institutions et des centres scientifiques et de recherche qui travaillent dans le domaine de la diffusion de la culture de modération, de tolérance, de coexistence et d'harmonie entre les adeptes des religions, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et le Dr Ahmed Al-Dabayan, Directeur Général du London Central Mosque Trust et du Centre Culturel Islamique, ont signé, le vendredi 18 Dhul-Qi'dah 1443H correspondant au 17 juin 2022, un protocole de coopération entre les deux institutions, virtuellement via la technologie Zoom. Cet accord vise à construire un partenariat stratégique basé sur le renforcement de la coopération entre les deux institutions afin de promouvoir la modération, diffuser la culture de la tolérance et de rejeter toutes les formes d'extrémisme, de fanatisme et de terrorisme, à travers la coordination des efforts et l'organisation de programmes, séminaires, conférences et activités visant à atteindre ces objectifs. L'accord susmentionné vise également à renforcer la coopération entre les deux institutions en ce qui concerne la collaboration pour permettre aux communautés musulmanes du Royaume-Uni de conserver leur identité religieuse dans le strict respect des exigences de citoyenneté.

Après avoir signé le mémorandum, SE le

Secrétaire général de l'Académie a exprimé son grand plaisir à conclure cet accord important pour les deux parties, exprimant son regret de ne pas avoir pu se rendre cette fois à Londres pour signer ce mémorandum en personne. Il s'est également dit confiant que «ce mémorandum permettra aux deux institutions d'intensifier le travail et de coordonner leurs efforts afin de commencer immédiatement la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositions de l'accord, notamment en ce qui concerne l'organisation de colloques scientifiques spécialisés et ciblés sur les questions et problèmes actuels des communautés musulmanes, dont le principal est le problème de l'industrie halal, la coexistence, et le problème de l'intolérance, de l'extrémisme, de la phobie religieuse, du discours de haine sous toutes ses formes et manifestations, et les problèmes d'état civil en Grande-Bretagne et en Europe en général».

Il a ajouté que «l'Académie est très désireuse de jouer pleinement son rôle en corrigeant le stéréotype négatif sur l'islam en Occident d'une part, et en corrigeant les idées fausses et les pratiques qui contredisent les valeurs, les principes et les enseignements de l'islam concernant la relation du musulman avec le monde qui l'entoure d'autre part, notant dans ce contexte la nécessité de répandre la modération et une culture de paix et de tolérance, exhortant les citoyens musulmans du Royaume-Uni à adhérer aux exigences de la citoyenneté et à respecter les lois de leur pays, ainsi que leur participation pleine et effective à l'édification de leur patrie et à leur contribution à la prospérité et à la stabilité.

Il a conclu en exprimant son admiration et son appréciation pour les réalisations distinguées et tangibles du London Central Mosque Trust et du Centre culturel islamique sous la direction avisée du directeur général, le Dr Ahmed Al-Dabayan, et de tous ses collègues, leur souhaitant

plus de succès et affirmant la pleine disponibilité de l'Académie à fournir à l'institution un soutien intellectuel complet afin qu'elle puisse mener à bien ses tâches au maximum et servir la communauté musulmane du Royaume-Uni à travers les divers services qu'elle leur fournit. Pour sa part, le Directeur Général du Centre a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence le Secrétaire Général pour le souci de parachever cet accord entre les deux parties qui sont les musulmans dans les communautés musulmanes, louant la position scientifique de premier plan et la bonne réputation dont jouit l'Académie dans le monde entier. Il a également exprimé son aspiration à une page brillante de coopération fructueuse entre le Centre et l'Académie sur toutes les questions et sujets d'intérêt commun, en particulier les questions qui préoccupent la communauté musulmane au Royaume-Uni. Il a conclu en invitant officiellement Son Excellence, le Secrétaire général de l'Académie, à visiter le siège du Centre à Londres, afin d'inspecter de près les activités et les programmes prometteurs du Centre, outre le grand élan moral que cette visite donnera à la communauté musulmane du Royaume-Uni en raison de la réputation internationale de Son Excellence le professeur Sano dans les cercles islamiques du monde entier.



## L'AIFI et la Mosquée d'East London discutent des moyens de coopération bilatérale



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a tenu une rencontre virtuelle via la technologie Zoom avec Son Eminence Cheikh Muhammad Abdul Qayyum, le premier imam de la célèbre Mosquée de l'Est de Londres au Royaume-Uni, le samedi 19 Dhul-Qi'dah 1443H correspondant au 18 juin 2022G. Il a souhaité la bienvenue au premier imam et à son équipe et a remercié la direction de la mosquée d'East London pour l'aimable invitation à visiter la mosquée de Londres et à parler aux masses musulmanes de la capitale britannique. Il a également exprimé sa volonté et son honneur de communiquer avec eux sur un certain nombre de problèmes et de questions qui concernent la vie de la communauté musulmane au Royaume-Uni en général. Il a souligné que cette réunion est un véritable début de relations de coopération plus fortes et durables entre la Mosquée et l'Académie sur des sujets communs

et des questions d'intérêt pour les deux parties. Puis il a mis en lumière l'importance historique de la mosquée et son rôle sociétal central, notant que «l'activité de la mosquée n'était pas et ne devait pas se limiter à accomplir des prières et à prononcer des sermons uniquement, mais elle devrait également inclure des discussions sur des questions économiques et sociales, car il doit être un lieu de sensibilisation, d'éclaircissement, d'éducation et de réhabilitation, ce qui exige que les sermons prononcés traitent des problèmes de société et y apportent des solutions. Il devrait également expliquer en détail les calamités et les développements qui intéressent les citoyens et résidents musulmans, afin de les émouvoir et de leur permettre de participer activement au processus de construction de leur pays et de contribuer à leur prospérité, leur croissance et leur stabilité. Il a ajouté qu'il avait hâte de se rendre bientôt à Londres pour rencontrer les communautés musulmanes et les institutions intellectuelles. Il a également exprimé son espoir que l'Académie et la Mosquée signent un protocole d'accord afin d'établir une relation stratégique à long terme entre les deux parties. Pour sa part, Son Eminence le Premier Imam a exprimé son grand plaisir et sa grande gratitude à Son Excellence le Secrétaire Général pour avoir donné aux représentants de la Mosquée l'occasion de le rencontrer et de discuter d'un

certain nombre de questions et de sujets de préoccupation pour la communauté musulmane en Le Royaume-Uni. Il a également ajouté: «La mosquée est très reconnaissante du soutien intellectuel et jurisprudentiel fourni par l'Académie aux institutions religieuses et scientifiques des pays des communautés musulmanes, et qu'il suit personnellement de près toutes les activités de l'Académie avec intérêt et passion, et cherche régulièrement à voir les publications périodiques de l'Académie et toutes ses résolutions jurisprudentielles qu'il utilise personnellement dans de nombreux postes jurisprudentiels qu'il a occupés au Royaume-Uni. Il a également salué l'idée de conclure un protocole d'accord et de coopération avec l'Académie, compte tenu de la position de cette prestigieuse institution de jurisprudence internationale, car elle représente les érudits de la Oummah musulmane à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman. Il a souligné que l'Académie, par exemple, pourrait aider à unifier les conseils de la charia au Royaume-Uni afin d'obtenir des positions unifiées sur de nouvelles questions liées à l'industrie halal, et d'autres problèmes sociaux et familiaux épingleux. Il a conclu en exprimant l'aspiration de la mosquée à utiliser les capacités scientifiques des érudits et des experts de l'Académie afin d'atteindre ces nobles buts et objectifs.

## L'Envoyée spéciale des États-Unis d'Amérique chargée de surveiller et de combattre l'antisémitisme visite AIFI

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale Islamique de Fiqh (IIFA), a tenu une réunion avec une délégation de haut niveau des États-Unis d'Amérique dirigée par l'Ambassadrice Dr. Deborah Lipstadt, Envoyée Spéciale pour la Surveillance et la Lutte Anti -Sémitisme le jeudi 01 Dhul Hijjah 1443H correspondant au 30 juin 2022G au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Au début de la réunion, l'Ambassadrice a exprimé son grand plaisir de visiter l'Académie et a remercié Son Excellence de l'avoir accueillie ainsi que la délégation qui l'accompagne, soulignant que cette visite représente la première d'une série de visites qu'elle aimerait effectuer dans la région et il vient aussi comme une affirmation de la grande importance de ce grand édifice islamique qui s'efforce de promouvoir et de diffuser les valeurs d'amour, de tolérance et de coexistence. Elle a salué les efforts estimés de l'Académie pour démanteler les discours de haine, la violence, l'extrémisme et l'hostilité envers les religions et les symboles, à travers ses résolutions et recommandations, et à travers les séminaires et conférences qu'elle organise de temps à autre. Elle s'est également félicitée de la volonté de l'Académie de coordonner et de travailler ensemble pour organiser des programmes et des activités visant à lutter contre les discours



de haine et le rejet de l'autre, et à promouvoir la violence, l'extrémisme et l'exclusion. De son côté, Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'Ambassadrice et à la délégation qui l'accompagne et l'a remerciée d'avoir consacré du temps à visiter l'Académie et à en apprendre davantage sur le travail et les activités qu'elle mène dans le domaine de la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, de violence et d'abus des religions et des symboles, y compris l'antisémitisme et la phobie religieuse. Son Excellence a saisi l'occasion pour féliciter l'Ambassadrice pour sa nomination en tant qu'envoyée spéciale pour lutter contre l'antisémitisme, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, soulignant le plein soutien de l'Académie à tous les efforts et activités visant à promouvoir la fraternité humaine et la dignité humaine, et à rejeter la violence, l'extrémisme

et le fanatisme. Son Excellence a expliqué que la position de l'Académie en tant qu'autorité religieuse suprême de la Oummah musulmane lui dicte d'exploiter toutes ses capacités, capacités et expériences pour soutenir et promouvoir une culture de modération et de tolérance et construire des ponts de communication et de compréhension entre les personnes de différentes religions et croyances. Son Excellence a conclu en exprimant son aspiration à une coopération et une coordination étroites entre l'Académie et le bureau de l'Ambassadeur pour atteindre les objectifs communs. La réunion s'est déroulée en présence de Son Excellence M. Faris Asaad, Consul général et envoyé spécial des États-Unis auprès de l'OCI, M. Ludovic Hood, conseiller principal de l'envoyé spécial, Mme Sarah Badawi, directrice des affaires féminines et familiales à l'Académie et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les médias.



## Le Secrétaire Général participe au Symposium du CIBAFI sur l'Autonomisation économique des Femmes



SE Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie a prononcé un discours liminaire à l'ouverture du symposium scientifique virtuel organisé par le Conseil Général des Banques et Institutions Financières Islamiques (CIBAFI) sous le titre « Autonomisation économique des femmes : Le rôle des Institutions financières pour combler les lacunes actuelles », le lundi 21 Dhu al-Qi'dah 1443H, correspondant au 20 juin 2022G.

Il a commencé son discours en remerciant les organisateurs de cet événement d'avoir choisi le thème du symposium, qui est l'un des sujets et enjeux sensibles et importants dans le monde musulman et dans un grand nombre d'autres pays, soulignant que « la question de la condition féminine la participation active et complète au développement de divers aspects de la vie socialement, culturellement, politiquement et économiquement est une obligation religieuse, une nécessité moderne et un intérêt temporel, car la charia ne fait pas de distinction entre un homme et une femme dans le domaine des vertus actes, mais a promis à chacun d'eux une bonne vie s'ils faisaient une bonne action comme

le Tout-Puissant dit: ((Quiconque fait le bien, homme ou femme, et est un croyant, Nous le bénirons sûrement avec une bonne vie, et Nous les récompensera certainement selon le meilleur de leurs actes.)) {Sourate An-Nahl, Verset : 97.} Par conséquent, la réalisation de l'autonomisation économique des femmes est essentielle pour parvenir à la prospérité et à la croissance économique dans toute société. Il a souligné que «Malgré les grands efforts qui ont été déployés au fil des ans dans de nombreux pays musulmans pour autonomiser les femmes, leur fournir les compétences nécessaires et leur offrir des chances égales d'atteindre l'émancipation économique, il reste encore du travail à faire pour combler les lacunes dans l'intégration économique des femmes et leur participation à l'activité économique, que ce soit au niveau de la production, de l'investissement ou de la distribution.

Il a ajouté que la charia préservait depuis longtemps tous les droits économiques des femmes et a exhorté à leur bonne éducation et à leur éducation, à leur participation active au développement de l'économie et à la contribution active à la création de la richesse nationale. La charia la considérait également comme la partenaire de l'homme dans le processus de construction des nations et lui ordonna d'accomplir les mêmes tâches assignées à son frère l'homme. Il a affirmé que « les véritables enseignements de l'islam garantissent aux femmes tous les droits politiques, économiques, sociaux, éducatifs et culturels qui sont garantis à leurs frères masculins. Le Saint Coran dit : ((Les croyants, hommes et femmes, sont les gardiens les uns des autres. Ils encouragent le bien et interdisent le mal)) {Sourate At-Tawbah, Verset :

71.} et ((Quiconque fait le bien, qu'il soit homme ou femme, et est un croyant, Nous les bénirons sûrement avec une bonne vie)) {Sourate An-Nahl, Verset : 97}. Les véritables enseignements islamiques ont toujours été un précurseur pour donner aux femmes tous leurs droits légitimes et civils, tels que leur droit à l'éducation, à la santé et au travail, ce qui signifie qu'il n'y a aucun rapport entre l'islam et les pratiques et abus qui rabaissent les femmes et portent atteinte à leur leurs droits et leur exclusion.

En conclusion de son allocution, il a évoqué les défis quotidiens auxquels sont confrontées les femmes musulmanes dans la vie sociale, économique et politique, ou au niveau des opportunités qu'il convient d'exploiter pour leur permettre de contribuer à faire avancer le développement. Il a appelé les institutions financières islamiques à jouer un rôle central dans l'autonomisation des femmes et à combler les énormes écarts qui existent entre les hommes et les femmes à cet égard. Il a souligné que cela peut se faire grâce à la fourniture de services financiers personnalisés et d'offres numériques qui tiennent compte des besoins des femmes et augmentent leur accès au financement qui leur permet de s'engager dans l'entrepreneuriat et de créer de la richesse et des emplois.



## Le Secrétaire général participe à la table ronde des Nations Unies sur le Pluralisme Religieux



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale Islamique du Fiqh (IIFA), a participé le Jeudi 01 Dhu al-Hijjah 1443H correspondant au 30 juin 2022G, à la table ronde virtuelle du Conseil de Haut Niveau des Nations Unies sur les Pluralisme organisé par Religions for Peace Foundation New York. Au début de son intervention, il a exprimé ses remerciements au comité d'organisation et a salué la bonne sélection du thème de l'événement, soulignant que «cette réunion est une occasion précieuse d'exprimer les visions communes entre toutes les religions et la solidarité de leurs adeptes et érudits, pour le bonheur de l'humanité, et renoncer à la violence, aux discours de haine et à l'exclusion, dans l'espoir de construire notre communauté mondiale sur la base des valeurs

d'amour, de fraternité, de tolérance, d'harmonie et de paix durable. Il a ajouté: Le pluralisme religieux et le pluralisme ethnique sont une volonté éternelle qui ne peut être ignorée ou empêchée. Au contraire, nous devrions travailler à bien le gérer, considérant que tous les êtres humains sont issus d'un même père et d'une même mère. Par conséquent, les adeptes des religions, y compris les imams, les rabbins, les moines et les prêtres, doivent unir leurs efforts et se coordonner entre eux et rester unis contre la violence, l'exclusion et la coercition, et diffuser la culture de la modération, de l'amour et de la paix et construire des ponts permanents du dialogue, et de la coopération pour le bien de l'humanité». Il a ajouté que la diversité religieuse, ethnique et culturelle humaine est inévitable et exige de nous la tolérance et l'amour pour embrasser ces différences. Nous devons de toute urgence transcender l'inimitié et la haine qui naissent de la différence et de la diversité et revenir aux fondements religieux en général qui appellent à la fraternité, à l'amour et à la paix. Il faut donc reconnaître qu'il existe différentes civilisations et qu'elles se complètent comme une source d'enrichissement et un facteur de véritable unité. Il a souligné que la garantie des droits fondamentaux des êtres humains, tels que la liberté de croyance, est l'un des piliers les plus

importants sur lesquels la paix mondiale, la fraternité et l'amour entre les peuples doivent être construits. La religion, dans son essence, est un agent de raffinement et d'illumination qui guide l'humanité vers les nobles valeurs communes de tolérance, d'amour et de paix. Il a conclu en appelant à des événements intellectuels plus distingués pour les hauts responsables religieux du monde, comme la réunion d'aujourd'hui, afin de sensibiliser le monde entier, ainsi que de soutenir et de renforcer les efforts internationaux concertés pour un environnement sûr et tolérant.

Il convient de noter que pour la première fois depuis des décennies, un Comité de haut niveau des Nations Unies sur les religions est en train d'être formé, au cours duquel plus de trente hauts responsables religieux du monde entier partagent leurs expériences et leurs recommandations pour un pluralisme efficace et garantir la liberté de croyance comme base pour construire des sociétés ouvertes, pluralistes et inclusives pour la jouissance de leurs droits humains. Ce dialogue a été animé par Son Excellence Dr Azza Karam, Secrétaire générale de la fondation Religions pour la paix et membre du Conseil de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur le pluralisme effectif.

## Le Représentant Permanent du Pakistan auprès de l'OCI visite l'AIFI

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu, le jeudi 01 Dhul Hijjah 1443H correspondant au 30 juin 2022G, Son Excellence l'Ambassadeur Rizwan Saeed Sheikh, Représentant Permanent de la République Islamique du Pakistan auprès de l'OCI, et son Adjoint M. Liaquat Ali Warrish, au siège de l'Académie à Jeddah. L'ambassadeur a exprimé ses sincères remerciements à Son Excellence pour l'opportunité de le rencontrer directement à son retour d'Afghanistan, où il a dirigé la délégation d'érudits de la Oummah. Il a souligné que le gouvernement de son pays, en tant que président actuel du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI, suit avec un grand intérêt le cours des événements en Afghanistan. Il a également exprimé une fois de plus l'entièvre disponibilité de son pays à apporter tout son soutien à l'Académie pour réussir sa mission.



Pour sa part, le Secrétaire Général a remercié l'ambassadeur et son adjoint pour la visite, et pour son souci de suivre le rythme des activités de l'Académie. Il a également salué le soutien continu fourni par la République islamique du Pakistan à l'Académie au fil des ans. Il a ensuite abordé le sujet de la visite de la délégation des universitaires de la Oummah en Afghanistan et a informé l'ambassadeur des réunions officielles tenues par la délégation avec de hauts responsables

et des universitaires du gouvernement taliban. Il a fait part à l'ambassadeur de la satisfaction de la délégation quant au déroulement des réunions et de son optimisme que ce premier cycle de dialogue produirait des résultats positifs qui profiteraient à la société afghane. À l'issue de la visite, les deux parties ont convenu de poursuivre la coordination concernant le sujet afghan et d'autres questions d'intérêt commun, comme la tenue d'une conférence internationale sur l'islamophobie au Pakistan au cours du dernier trimestre 2022.



## Le Représentant Permanent du Japon auprès de l'OCI visite l'AIFI

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu le Consul Général, Son Excellence M. Izuru Shimmura, Représentant Permanent du Japon auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), le dimanche 04 Dhu al-Hijjah 1443H correspondant au 03 juillet 2022G au siège de l'Académie à Jeddah. Le Représentant permanent a remercié Son

Excellence de l'opportunité de le rencontrer après son retour d'Afghanistan, soulignant que son gouvernement suit avec intérêt les résultats des discussions fructueuses tenues par la délégation des érudits avec les érudits et les responsables afghans, en particulier la question de l'éducation des filles, notant la volonté de son pays de fournir un soutien matériel qui pourrait contribuer à permettre aux filles afghanes de retourner à l'école au plus tôt. Pour sa part, SE le Secrétaire général a remercié le Représentant permanent pour sa visite et son souci de suivre les résultats de la visite de la délégation des érudits en Afghanistan, soulignant que la délégation a pu tenir une série de réunions avec les érudits et responsables afghans sur un certain nombre de sujets et de questions, notamment la question de l'éducation des filles, l'autonomisation des femmes afghanes et la question de la

coexistence et de la tolérance. Il a assuré à son hôte qu'il est optimiste que la visite atteindra ses objectifs, et que les sujets abordés par la délégation en toute transparence et clarté trouveront des solutions satisfaisantes incessamment. Ensuite il lui a renouvelé sa gratitude pour la volonté sincère de son pays d'apporter un soutien matériel et logistique à l'Afghanistan, qui a besoin d'une aide matérielle importante pour faire face aux conditions difficiles qu'il traverse.



## Le Secrétaire général de l'Académie participe au Grand Symposium du Hajj

Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale Islamique du Fiqh (AIFI), a participé au Grand Symposium du Hajj dans sa 46ème édition à Makkah Al-Mukarramah, le 4-5 de Dhu Al-Hijjah 1443H correspondant au 3-4 juillet 2022G, intitulé « Pèlerinage après la pandémie: Rites et soins ». Le symposium a été inauguré par Son Excellence le Ministre saoudien du Hajj et de la Omra, le Dr Tawfiq bin Fawzan Al-Rabiah, qui a prononcé le discours d'ouverture lors de la séance d'ouverture, au cours de laquelle il a souhaité la bienvenue aux Excellences, Eminences et spécialistes présents et participants à la symposium.

La première session principale de la deuxième journée du Grand Symposium du Hajj, intitulée : « Le système de jurisprudence islamique et les calamités de l'époque », a été suivie par Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie, Prof. Koutoub Moustapha Sano, Son Eminence le Grand Mufti de la République arabe d'Égypte, le Dr Shawki Allam, et Son Excellence le membre du Conseil des grands universitaires du Royaume d'Arabie saoudite, le Dr Saad bin Nasser Al-Shathri, tandis que la session était animée par Son Excellence le Secrétaire général du Conseil des grands savants du Royaume d'Arabie Saoudite, Dr Fahd bin Saeed Al-Majed.

Au début de son discours, Son Excellence le Professeur SANO a exprimé ses remerciements et sa gratitude aux dirigeants, au gouvernement et au peuple du Royaume d'Arabie saoudite pour les excellents services et facilités qu'ils fournissent aux musulmans du monde entier pour leur permettre d'effectuer le Hajj et la Omra dans les meilleures conditions. Il a également remercié le ministère du Hajj d'avoir organisé ce symposium spécialisé, d'avoir invité l'Académie à y participer et d'avoir bien choisi son sujet. Au cours de son intervention, il a souligné que le système jurisprudentiel est basé sur un ensemble de principes, de maximes juridiques, des règles et d'objectifs que le juriste utilise pour clarifier les dispositions de la charia dans les calamités et les



problèmes de la vie contemporaine, et ce système comprend les sources de la charia, du Coran, de la Sunnah, du consensus, de l'analogie, des intérêts publics et autres. Il comprend également ce qui est devenu connu comme les principales maximes juridiques telles que la maxime qui stipule les choses sont selon leurs objectifs, la maxime « les nécessités permettent les interdictions », la maxime « ne nuit à personne et personne ne doit te nuire », et d'autres. Aussi ce système comprend les cinq finalités principales à préserver et à protéger, celles de la vie, de la religion, de la famille, de la propriété et de l'intellect, en plus de cela, ce système inclut l'attention aux conséquences des actions. Quant aux calamités, il a précisé qu'il s'agissait de « problèmes et de questions qui n'ont pas de textes directs, et les prédecesseurs juristes ne les ont pas traités parce qu'ils se sont produits après leur époque, ce qui ouvre la porte à un ijihad renouvelé et large. En conséquence, le juriste doit s'appuyer sur les composants de ce système pour orienter les calamités de l'époque, les corriger et les diriger, sur la base des principes d'inférence et de déduction, et sur la base des maximes juridiques, et sur les finalités suprêmes de la charia, tout en prêtant attention aux conséquences des actes ». Il a ajouté : « Compte tenu de la complexité de la nature des calamités et de la prédominance des généralités, les juristes devraient aborder l'ijihad

par le biais des académies du Fiqh, des organes juridiques et des conseils suprêmes, considérant que l'ijihad dans les calamités et les problèmes généraux doit être un ijihad collectif et non individuel ijihad, et elle doit être entreprise par les conseils du Fiqh et les institutions officielles dans les États membres pour éviter les interprétations individuelles qui pourraient se tromper et causer de la confusion, des contradictions et des désaccords ». Il a indiqué que « la capacité des composants du système Fiqh à diriger les calamités et les développements à chaque époque et à tout moment nécessite sa capacité à considérer trois choses, à savoir, suivre le rythme des calamités en les absorbant pleinement, prendre en compte le développement en utilisant tous les moyens disponibles, technologies et moyens modernes, et en tenant compte du réalisme à travers la sélection des règles de la charia appropriées au temps et au lieu sur la base de la règle qui ne nie pas le changement de fatwa avec le changement de temps, de lieux, de conditions et de situations ».

Il convient de mentionner que le Grand Symposium du Hajj, l'un des événements scientifiques les plus importants organisés par le ministère du Hajj et de la Omra chaque année depuis 1390H correspondant à 1970G, vise à discuter des calamités et des problèmes liés au Hajj et au service des pèlerins.



## L'AIFI et le Conseil des Affaires Religieuses Turc signent un protocole de coopération



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a signé avec le Prof. Abdurrahman Hackali, Président du Haut Conseil des Affaires Religieuses de la République de Turquie, un mémorandum de coopération le mercredi 30 Dhu al-Qi'dah 1443H correspondant au 29 juin 2022G.

Cet accord vise à construire un partenariat stratégique dans le domaine du renforcement des capacités scientifiques et de recherche des deux institutions, et à partager des publications émises par chaque institution. Le mémorandum vise également à renforcer la coopération et la communication dans les domaines de l'organisation conjointe de conférences et de séminaires et de la tenue d'ateliers, et à représenter les deux

parties dans les conférences et séminaires qui se tiennent avec les connaissances de chacune d'elles dans le domaine d'intérêt commun entre eux. Après la signature de l'accord, Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie a déclaré : « Nous attendons avec espoir et optimisme que ce mémorandum marquera le début d'une nouvelle phase de relations de coopération solides et fructueuses entre l'Académie, en tant qu'autorité jurisprudentielle suprême de la Oummah musulmane et le Haut Conseil des affaires religieuses de Turquie, en tant que référence pour les fatwas en République de Turquie, dans le but de coordonner les efforts et d'apporter des solutions appropriées aux problèmes et aux calamités de la vie contemporaine, et à toutes les questions préoccupantes aux musulmans de Turquie. L'Académie fournira tout le soutien scientifique et intellectuel au Haut Conseil des affaires religieuses pour lui permettre de mener à bien sa mission, de promouvoir la modération et de diffuser la culture de la modération, de la tolérance et de la coexistence dans la République de Turquie et ses régions environnantes ».

Pour sa part, le Président du Haut Conseil a déclaré : « Nous sommes heureux de rencontrer aujourd'hui Son Excellence le Professeur Sano,

le Secrétaire Général de l'Académie, et je suis honoré de signer un accord de coopération entre notre institution et l'Académie, ce grand édifice scientifique islamique. Bien que nous soyons fiers et honorés de cette réalisation historique, nous attendons avec plaisir un avenir radieux de coopération et de coordination continues sur toutes les questions et tous les sujets d'intérêt pour les deux parties. Nous attendons également avec beaucoup d'enthousiasme la participation de chercheurs turcs aux sessions de l'Académie et aux conférences scientifiques pionnières pour acquérir une expertise et obtenir les avantages scientifiques souhaités.

La cérémonie de signature a été suivie du côté turc par le Dr Mustafa Bulent Dadas, membre du Haut Conseil, le professeur Dr Haji Muhammed Konay, professeur de pensée islamique à l'Université de Sakarya en Turquie et membre du Haut Conseil, le Dr Mustafa Jakir, économiste au Haut Conseil, et M. Yunus Acar, Attaché pour les Affaires Religieuses au Consulat de Turquie à Djeddah. Du côté de l'Académie, M. Mohammed Walid Al-Idrissi, Directeur des Affaires Médias et des Relations Publiques, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général de l'Académie pour les Affaires Médias.

## Le Ministre guinéen des Affaires Religieuses visite l'Académie



S.E. Monsieur Karamu Gaoura, ministre des Affaires religieuses de la République de Guinée, et sa délégation ont visité le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) le dimanche 18 Dhou al-Hidja 1443 correspondant au 17 juillet 2022, et ont été reçus par le Secrétaire général de l'Académie. S.E. le Ministre a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation au Secrétaire Général pour l'accueil chaleureux, louant sa fierté et la fierté des autorités guinéennes dans les relations de coopération et de communication entre l'Académie et le Secrétariat général des affaires religieuses. Il a également exprimé sa joie et sa gratitude pour le saut sans précédent et le développement rapide dont a été témoin l'Académie à tous les niveaux,

depuis que Son Excellence, le fils éminent de Guinée, a pris les fonctions de Secrétaire général il y a près d'un an et neuf mois. Son Excellence a également salué la volonté de l'Académie de mettre en exécution les termes du mémorandum de coopération qu'elle a signé avec le Secrétariat général des affaires religieuses dans la capitale Conakry, en invitant le Secrétariat général des affaires religieuses à désigner un bon nombre de savants et de chercheurs guinéens pour participer à la prochaine session de l'Académie. Son Excellence a conclu en priant Allah le Tout-Puissant de protéger le Secrétaire Général et de lui accorder succès et prospérité. De son côté, le Secrétaire Général, S.E. Prof Koutoub Sano, a exprimé ses remerciements et sa gratitude à Son Excellence le ministre et sa délégation pour avoir visité le siège de l'Académie malgré leurs nombreuses préoccupations et l'a félicité pour le succès de sa mission en conduisant la délégation de son pays à accomplir le Hadj pour cette année, louant les excellentes installations et les services distingués fournis par le Royaume d'Arabie saoudite aux pèlerins chaque année. Son Excellence a également remercié son honorable invité pour le soutien généreux et la grande attention dont l'Académie bénéficie de la part du

gouvernement et du peuple de Guinée, pour lui permettre de mener à bien sa mission, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à renforcer la coopération et la communication avec diverses institutions et centres scientifiques et de recherche de la République de Guinée, au premier rang desquels le Secrétariat général des affaires religieuses, dirigé par Son Excellence le ministre. Son Excellence a conclu en informant le ministre que le livre des Résolutions et Recommandations de l'Académie a été traduit pour la première fois en langue Anko, qui est l'une des langues locales les plus importantes parlées par le peuple guinéen et environ cent million de locuteurs en Afrique de l'Ouest, notamment en République du Mali, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, en Gambie, en Sierra Leone et au Libéria.



## Le Secrétaire général reçoit le Président du Waqf sunnite iraqien à la Mecque



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a accueilli Son Excellence Dr. Abdul Khaleq Medhat Al-Azzawi, Président du Bureau Sunnite Waqf en République d'Irak, et sa délégation, le mardi 13 Dhul Hijjah 1443H correspondant au 12 juillet 2022G à sa résidence à Mecque. Il a remercié le Président et sa délégation pour

la visite, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à renforcer les relations de coopération avec le Bureau du Waqf sunnite dans toutes les domaines d'intérêt commun. Il a également exprimé ses sincères remerciements à la République d'Irak pour son soutien continu à l'Académie depuis sa création jusqu'à nos jours. Aussi il a exprimé la volonté de l'Académie de signer un accord de coopération avec le Waqf sunnite dans un proche avenir pour élargir les domaines possibles de coopération entre les deux institutions pour le bénéfice et le bien du peuple irakien. Pour sa part, le Président du Waqf sunnite a exprimé ses vifs remerciements à Son Excellence pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation, louant le rôle de pionnier de l'Académie dans le domaine de la lutte contre l'extrémisme, l'idéologie extrémiste et le terrorisme, prônant la modération et répandant la tolérance. Aussi il a exprimé son

aspiration à une coopération plus étroites entre le Waqf sunnite et l'Académie dans tous les domaines possibles, en particulier l'échange de visites scientifiques. Il a conclu son intervention en invitant Son Excellence le Secrétaire général à se rendre prochainement en République d'Irak pour signer un accord de coopération entre les deux institutions. À l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des souvenirs.



## Le Président de l'Association des Érudits du Sahel visite l'Académie

Son Eminence Dr Abu Bakr Waler Mado, Président de l'Association des Érudits, Prêcheurs et Imams des Pays du Sahel et membre du Parlement tchadien, et sa délégation ont visité le lundi 19 Dhu al-Hijjah 1443 AH correspondant au 18 juillet 2022 AD, l'Académie à Djeddah. Il a été reçu par Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Il a exprimé ses vifs remerciements à Son Excellence le Secrétaire général pour l'accueil chaleureux, louant les réalisations majeures et les changements profonds dont a été témoin l'Académie depuis qu'il en a pris la direction. Il s'est également réjoui de cette «visite riche en bénéfices pour moi et la délégation qui m'accompagne des expériences de SE le Secrétaire général et des réalisations dont il a parlé. L'Association exprime sa gratitude pour les grands services rendus par l'Académie à la nation et au monde. L'Association se réjouit de conclure un accord de coopération avec l'Académie dans l'espoir de construire une



coopération prospère entre les deux institutions, en soutenant le Conseil à travers la tenue de séminaires spécialisés conjoints sur les questions et préoccupations des pays africains et de la région du Sahel en particulier et abordant spécifiquement questions d'extrémisme et de terrorisme". Pour sa part, SE le Secrétaire général a exprimé ses remerciements à Son Eminence Cheikh pour la visite et il a apprécié les efforts de la Ligue

des Érudits des États du Sahel pour éduquer les musulmans de la région sur le danger de l'extrémisme et du terrorisme et sur l'importance de répandre une culture de modération, de modération et de paix. Il a également exprimé la pleine disponibilité de l'Académie à coopérer avec la Ligue dans le domaine de l'organisation conjointe de conférences et de séminaires sur les traitements objectifs et les solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine auxquels sont confrontés les musulmans d'Afrique, soulignant que l'Association trouvera tout soutien de l'Académie. La réunion a été suivie par M. Harun Muhammad Saleh Al-Issa, commissaire du Conseil suprême des affaires islamiques du Royaume d'Arabie saoudite, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias du complexe, et M. Murad Al-Tilili, conseiller du secrétaire général pour les médias.

## Le Secrétaire général du Conseil international de la langue arabe visite l'Académie

Son Excellence Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a reçu le Prof. Dr. Ali bin Abdullah bin Musa, Secrétaire Général du Conseil International de la Langue Arabe, le dimanche 18 Dhu al-Hijjah 1443 AH correspondant à 17 juillet 2022 AD à l'Académie de Djeddah. Il l'a remercié pour cette visite, la première du genre, au siège de l'Académie, saluant les efforts très appréciés déployés par le Conseil International de la Langue Arabe afin de préserver la langue des Nobles Coran et la langue du Prophète de l'Islam, que la paix soit sur lui. Il a souligné que la langue arabe est considérée comme la première langue officielle de l'Académie, et que sa maîtrise est l'une des conditions préalables à l'ijtihad et aux fatwas dans l'Islam et que l'Académie la considère comme la



langue la plus honorable, car c'est la langue de la révélation et du Prophète. Il en a également profité pour donner un aperçu de l'Académie en souhaitant de conclure un accord de coopération stratégique entre les deux parties. Pour sa part, le Secrétaire général du Conseil a exprimé sa joie

en disant «SE le Secrétaire général de l'Académie nous a reçus avec ses manières généreuses, et j'ai été satisfait des efforts déployés par l'Académie pour servir l'islam et les musulmans, et nous apprécions son grand rôle au service de la langue du Saint Coran. Nous serons heureux de coopérer avec l'Académie en tant que référence pour notre nation et source de notre fierté.» Par ailleurs nous l'invitons à assister à la Conférence internationale sur les lois et l'aménagement linguistique, qui sera organisée par le Conseil du 22 au 25 novembre 2022 au Caire en Égypte. Ont assisté à la réunion Dr Omar Zuhair Hafez, conseiller spécial du secrétaire général, de M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur du département des médias et des relations publiques, et de M. Murad Al-Tili, conseiller du secrétaire général pour les médias

## Une Délégation de l'Académie irakienne du Fiqh visite l'AIFI



Le Secrétaire général de l'Académie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a reçu une délégation de l'Académie irakienne du Fiqh dirigée par Cheikh Dr. Mahmoud Abdel Aziz Al-Ani, membre de la Commission Suprême et Président du Conseil des Savants irakiens, le mercredi 21 Dhou al-Hidja 1443 correspondant au 20 juillet 2022 au siège de l'Académie à Djeddah. Il a exprimé ses remerciements au Cheikh et à la délégation pour la visite, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à renforcer les relations

de coopération avec l'Académie irakienne du Fiqh dans tous les domaines notamment en ce qui concerne la diffusion de la culture de modération et de tolérance. Il a également saisi de l'occasion pour présenter à son honorable invité un aperçu sur l'Académie depuis sa création jusqu'à aujourd'hui. Il a conclu en exprimant la volonté de l'Académie de signer prochainement un accord de coopération avec l'Académie irakienne du Fiqh afin de définir les aspects de coopération entre les deux institutions au profit du peuple irakien. Pour sa part, le président du Conseil des savants irakiens a exprimé ses remerciements à Son Excellence pour l'accueil chaleureux qui lui ont été réservés ainsi qu'à la délégation, notant la grande place que l'Académie occupe dans le cœur des musulmans pour sa bonne réputation et son impact profond sur tous les aspects de leur vie grâce aux résolutions sobres et sages recommandations qu'elle a émises au fil des ans. Il a également salué le rôle de pionnier de

l'Académie dans la lutte contre l'extrémisme, la pensée extrémiste et le terrorisme. Il a également exprimé son aspiration à renforcer la collaboration entre l'Académie irakienne du Fiqh et l'AIFI dans tous les domaines possibles sur des sujets d'intérêt pour musulmans de la République d'Irak. Il a conclu en invitant le Secrétaire général à se rendre en République d'Irak afin d'examiner de près les programmes et les activités de l'Académie irakienne du Fiqh et de signer un accord de coopération stratégique entre les deux institutions. Du côté irakien, la réunion s'est déroulée en présence du Cheikh Dr. Hassan Suhail, du Cheikh Dr. Ahmed Al-Mashaykhi et du Cheikh Dr. Muhammad Al-Hassan. De la part de l'AIFI, Dr. Abdel-Fattah Mahmoud Abnauf, Directeur du Département de la Coopération Internationale et de la Planification, et M. Mohammed Walid Al-Idrisi, Directeur du Département des Médias, des Relations Publiques et des Technologies de l'Information et de la Communication.

## 21ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

Mardi 20 Dhoul al-Hijjah 1443 correspondant au 19 juillet 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la vingt et unième réunion mensuelle du personnel de l'Académie, au siège de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à tous et a exprimé ses condoléances pour le décès de la mère de notre collègue Ahmed Ali Jazouli. Son Excellence a également remercié tout le monde pour leur présence régulière à ces importantes réunions qui traitent des enjeux de l'Académie. Son Excellence a également présenté ses félicitations à l'occasion de l'Aid al-Adha, puis a parlé de sa participation au Grand Symposium du Hadj, auquel ont participé un bon nombre de personnalités tels que les ministres et d'éminents savants, juristes et penseurs à l'intérieur et



à l'extérieur du Royaume d'Arabie saoudite. Le Secrétaire général a également présenté ses remerciements et son appréciation au gouvernement et au peuple du Royaume d'Arabie saoudite pour les excellents services accessibles qu'ils fournissent aux musulmans du monde entier afin de leur permettre d'accomplir le Hadj et la Oumra dans les meilleures conditions. Son Excellence a également remercié le ministère du Hajj d'avoir organisé ce symposium,

choisi des bon themes, et de l'avoir invité à y participer. Après avoir entendu les suggestions et interventions du personnel concernant les préparatifs de la vingt-cinquième session, les débats se sont conclus sur les points suivants :

- Examiner les articles de recherche de la prochaine session et de s'assurer qu'ils soient conformes aux sujets et critères déterminés.
- Mettre à jour continuellement les informations sur le nombre des articles de recherche et les informations sur les chercheurs telles que leurs copies de passeport, etc.
- Contacter les organismes avec lesquels l'Académie a signé des accords de coopération dans le but de nommer des chercheurs sur des sujets où il y a encore un besoin de recherche.
- Imprimer les articles de recherche finis de la prochaine session.

SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

www.iifa-aifi.org

Rédaction  
MOURAD TLILI  
JAWZI LARDJANE

info@iifa-aifi.org

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

@aifi\_org

CONCEPTION  
SAAD SAMAR

@aifi.org

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER

VIA LES ADDRESSES SUIVANTES:

ROYAUME D'ARABIE SAUDITE.

B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346

FAX: (+96612) 2575661



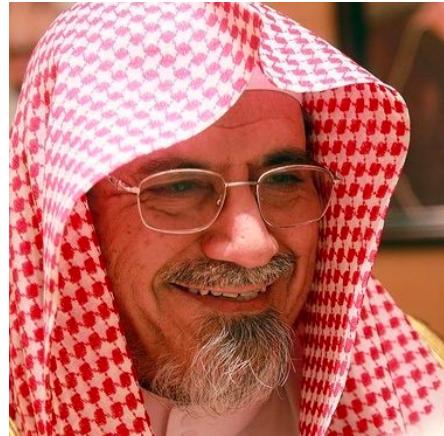
NUMÉRO. 22



## Le Secrétaire général de l'OCI félicite les efforts de l'AIFI lors de la réunion de son Bureau



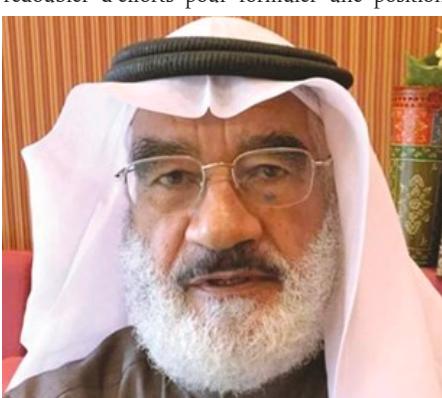
Le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), S.E.M. Hussein Ibrahim Taha, Président du Bureau, a présidé le jeudi 29 Dhu al-Hijjah 1443 correspondant au 28 juillet 2022 la première réunion du Bureau de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour l'année en cours 2022 via videoconférence. Son Excellence a prononcé un important discours d'ouverture dans lequel il a exprimé ses vifs remerciements et sa grande gratitude aux honorables membres du Bureau pour leur participation et leur soutien continu à l'Académie, louant le soutien et les conseils reçus par l'Académie de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président du Conseil de l'Académie, et le saut qualitatif que connaît le Secrétariat général de l'Académie à tous les niveaux sous le leadership de Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie. Son Excellence a également exprimé l'importance de l'Académie et sa position au sein des organes subsidiaires de l'OCI, car elle est la référence intellectuelle et scientifique qui travaille et veille à l'unification de la voix des musulmans, et à la concrétisation de la démarche intellectuelle et jurisprudentielle visant à réaliser l'unité et le rapprochement entre les musulmans dans divers domaines de la vie, notant que la solidarité politique et économique entre les États membres de l'OCI est réalisée lorsqu'elle dispose de l'environnement intellectuel et religieux équilibré que l'Académie s'efforce de fournir. Ensuite, Son Excellence a parlé de l'importance de la période de convocation de cette réunion du Bureau, car il y a une escalade sans précédent des sentiments et des pratiques hostiles à l'islam et aux musulmans dans de nombreux pays occidentaux, et l'abominable insulte à la personne du Noble Prophète , que Dieu le bénisse lui et sa famille, par certains politiciens indiens extrémistes, ce qui oblige l'Académie à redoubler d'efforts pour formuler une position



islamique unifiée pour toutes les références religieuses dans les États membres de l'OCI face à ces provocations et campagnes honteuses. L'Académie est également invitée à créer une position collective rationnelle en formulant des concepts et des politiques authentiques et applicables afin d'arrêter le torrent d'abus et d'exposition aux symboles islamiques en particulier, et à l'islam. Il a conclu en louant les efforts louables déployés par l'Académie dans le dossier de l'Afghanistan afin de faire converger les vues de l'autorité actuelle et l'opinion des références religieuses dans le monde musulman et l'opinion publique internationale. Il a également particulièrement bénî la dernière visite réussie organisée par l'Académie pour une délégation d'érudits de la Oumma en Afghanistan, la considérant comme un grand succès qui restera dans le palmarès des réalisations de l'Académie pendant des décennies, et qui renforcera le rôle et la position de l'Académie dans la résolution de nombreux problèmes en suspens dans les sociétés musulmanes. Pour sa part, Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Président de l'Académie, a exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour avoir présidé cette réunion et pour son soutien continu aux activités et aux programmes de l'Académie. Il a offert les meilleurs mots de félicitations et de bénédictions au pays hôte pour le succès de la saison du Hajj de cette année. Il a également adressé, au nom du Secrétaire général de l'OCI et au nom de l'Académie, ses remerciements et sa gratitude les plus sincères au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et à son Prince héritier, SAR le Prince Mohammed bin Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et le gouvernement du Royaume, pour le récent don royal du paiement des arriérés des États membres les moins développés à l'OCI et à ses organes subsidiaires, y compris l'Académie. Ensuite, il a salué les excellents résultats obtenus par l'Académie sous la direction du Secrétaire général, notant que ce qui a été déclaré dans le rapport du Secrétariat général de l'Académie soumis pour cette réunion est la meilleure preuve des réalisations remarquables du Secrétariat général. Dans son discours, Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie, Pr. Koutoub Moustapha Sano, a exprimé ses vifs remerciements à SE le Secrétaire Général de l'OCI pour la grande attention accordée à l'Académie, louant sa confiance placée dans l'Académie en le chargeant de diriger la délégation des savants de la Oumma en Afghanistan dans un but de dialogue et discussion avec l'autorité actuelle et les savants afghans sur les questions liées à la



tolérance et à la coexistence, à l'éducation des filles et à l'autonomisation des femmes afghanes. A cette occasion, il a exprimé les remerciements de l'Académie aux autorités en Afghanistan pour l'hospitalité que la délégation a reçus, ce qui a permis à la délégation de mener à bien sa mission. Il a conclu en renouvelant les remerciements du Secrétariat général de l'Académie au pays siège pour toutes les facilités et services distingués qu'il continue à fournir à l'Académie pour lui permettre de mener à bien ses tâches de manière optimale. La réunion a ensuite examiné les points de son ordre du jour, qui comprenait l'approbation du procès-verbal de la réunion précédente du Bureau, l'information des membres du Bureau sur le rapport et les recommandations de la délégation des érudits de la Oumma en Afghanistan dirigés par l'Académie, les projets de recommandations du symposium sur l'étourdissement des volailles et des animaux et son impact sur la légitimité de l'abattage, et les accords de coopération signés par le Secrétariat général de l'Académie avec des institutions; des candidatures soumises par certains pays pour les nouveaux membres du Conseil de l'Académie, ainsi qu'un rapport financier sur les contributions des États membres au budget de l'Académie pour l'année en cours. A la fin de la réunion, SE le Secrétaire Général de l'OCI, et leurs Excellences, membres du Bureau, ont exprimé leur grande satisfaction pour les réalisations accomplies par le Secrétariat Général de l'Académie à tous les niveaux. Ils ont tous exprimé leur grande gratitude au Secrétaire Général de l'Académie et ses assistants, les félicitant pour leurs efforts au service de l'Islam et des Musulmans. Ils ont également salué la situation financière stable de l'Académie au cours du premier semestre de cette année, grâce aux efforts bénis déployés par le Secrétariat général de l'Académie et son équipe par son Secrétaire général, pour collecter les arriérés et les contributions.



## Discours du Secrétaire général de l'OCI lors de la réunion du Bureau



Au nom de Dieu, louange à Dieu, prière et paix sur le Messager de Dieu Excellences et Éminences. Assalamu alaykum wa rahmatu Allah. Je suis heureux d'être avec vous à l'ouverture de la première réunion du Bureau de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) pour l'année en cours, vous exprimant mes sincères remerciements pour votre coopération et votre soutien à l'AIFI. J'ai également le plaisir d'exprimer en votre nom à tous ma profonde gratitude à S.E. Cheikh Saleh bin Humaïd, Président de l'Académie, pour le soutien et les conseils qu'il apporte à l'AIFI afin de lui permettre d'atteindre les nobles objectifs pour lesquels elle a été fondée. Et je tiens également à exprimer ma gratitude et mes remerciements à S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'AIFI, pour le saut qualitatif qu'a connu l'AIFI à tous les niveaux depuis sa prise de fonction, lui souhaitant de continuer Succès. Le Secrétariat général de l'OCI considère l'AIFI comme l'un de

ses sous-organes les plus importants, compte tenu de l'importance primordiale que représentent l'unification des musulmans et le rapprochement de leurs approches jurisprudentielles et intellectuelles afin de réaliser l'unité et le rapprochement entre les musulmans d'autres secteurs et des champs. La solidarité politique et économique entre les États membres est plus efficace lorsqu'elle dispose d'un environnement intellectuel et religieux équilibré et proche que l'AIFI s'efforce de fournir, ce qui est considéré comme l'objectif le plus important pour lequel elle a été créée lors de la célèbre conférence au sommet de Makkah en 1981. Cette réunion, comme vous le savez, intervient à une période critique témoin d'une escalade du sentiment anti-islamique dans de nombreux pays occidentaux et au milieu d'une crise de diffamation envers la personne du Noble Prophète, la paix soit sur lui, par certains politiciens indiens, qui appelle à un redoublement d'efforts de l'Académie

pour formuler une position unifiée de toutes les références religieuses dans les États membres face à ces provocations continues et ces campagnes honteuses. La formulation d'une position collective basée sur la rationalité et la formulation de concepts et de politiques originaux, innovants et applicables dans le cas que j'ai évoqué ci-dessus est le meilleur moyen d'arrêter le torrent d'attaques contre les symboles islamiques et la religion islamique en général, et transformer ces attaques continues en opportunités pour introduire les vraies valeurs de la religion islamique et la grandeur de ses symboles et leur grand impact positif sur l'humanité. Excellences et Eminences En conclusion de ce discours, je ne peux manquer de mentionner le grand effort que l'Académie fait dans le dossier de l'Afghanistan afin de faire converger les vues de l'autorité actuelle et l'opinion des références religieuses dans le monde musulman et l'opinion publique internationale. La récente visite organisée par l'AIFI pour une délégation des savants en Afghanistan est considérée comme l'une des contributions pratiques les plus importantes pour aider le peuple afghan à surmonter cette étape, et cette visite est considérée comme un grand succès qui restera dans le registre des réalisations de l'AIFI pendant des décennies et renforcera son rôle dans la résolution des problèmes en suspens dans bon nombre de nos sociétés musulmanes. Nous, au Secrétariat général de l'OCI, ne pouvons qu'enregistrer notre bénédiction pour ces efforts, les remercier et leur renouveler notre soutien avec toutes les capacités disponibles. En conclusion, je renouvelle mes sincères remerciements à tous les membres du Bureau, en souhaitant plein succès à votre réunion.

## Discours du Président du Conseil de l'AIFI lors de la réunion du Bureau

Au nom de Dieu, le Très Miséricordieux, le Très Miséricordieux. Louange à Dieu, Seigneur des Mondes, et prières et paix sur le Messager de Dieu, et sur sa bonne et pure famille, et que Dieu soit satisfait de ses compagnons, et ait pitié de ses disciples jusqu'au Jour du Jugement. Son Excellence mon cher frère, M. Hussein Ibrahim Taha, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), Président du Bureau. Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) Excellences et Éminences les Honorables Membres du Bureau, Que la paix, la miséricorde et les bénédicitions de Dieu soient sur vous. A l'ouverture de cette première réunion du Bureau de l'année en cours, j'ai le plaisir de vous souhaiter à tous la bienvenue et de vous remercier de votre participation et de votre soutien continu à votre Académie, qui attend avec impatience vos conseils et vos suggestions pour mener à bien sa grande responsabilité envers la Oummah musulmane. Étant donné que la mise en œuvre optimale de cette responsabilité par l'Académie nécessite un soutien moral et matériel pour son Secrétariat général de la part des dirigeants, des peuples et des institutions des États membres de l'OCI, nous espérons donc que le Secrétariat général de l'OCI sous la direction de mon frère, M. Hussein Taha, le secrétaire général, continuera d'exhorter les États membres à fournir davantage de soutien et de soins, notamment en ce qui concerne le paiement de leurs contributions obligatoires au budget annuel de l'Académie, et à fournir des



dons en nature et en espèces au Fonds Waqf de l'Académie, qui a été spécifiquement créé pour fournir des ressources fixes supplémentaires à l'Académie. Excellences et Éminences, Je sais que cette bonne occasion pour remercier, en votre nom, le Gouvernement du Serviteur des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdalaziz Al Saoud, que Dieu le protège, pour la récente contribution précieuse représentée par le paiement des arriérés financiers des États membres les moins développés. L'Académie attend avec impatience l'approbation de Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI, que Dieu lui accorde le succès, pour transférer un pourcentage de cette contribution au Secrétariat général de l'Académie pour financer ses activités et ses programmes, notant que les arriérés des pays mentionnés à

l'Académie sont estimés à environ douze millions de dollars américains. Excellences et Éminences, Dans l'espoir qu'ensemble nous parviendrons à des décisions qui contribueront à faire avancer l'Académie, je vous remercie encore pour votre participation, et en votre nom, je réitère mes remerciements et ma gratitude à Son Excellence le Secrétaire général de l'OCI pour son soutien à l'Académie, et je remercie également le Secrétaire général de l'Académie et tout son personnel pour les changements réussis et la renaissance dont le Secrétariat général est témoin, demandant au Secrétariat général est témoin, demandant au Dieu Tout-Puissant de nous aider tous à servir l'islam et les musulmans. Merci au Secrétaire Général de l'Académie pour sa bonne préparation de cette rencontre. La paix, la miséricorde et les bénédicitions de Dieu soient sur vous.

## Discours du Secrétaire général de l'Académie lors de la réunion du Bureau



Au nom d'Allah le Miséricordieux Au début, le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a l'honneur de féliciter leurs Excellences et Eminences, le Président du Bureau, son adjoint, et ses membres à l'occasion de la sainte Aid al-Adha, en priant Dieu Tout-Puissant de nous le rendre ainsi qu'à la Oumma avec des gratifications, des joies et des victoires, et d'accepter de nous et de vous nos bonnes actions, et de nous accorder le succès dans le service de notre religion et de notre Oumma, et chaque année, vous et la Oumma allez bien. Le Secrétariat général saisit également cette occasion pour présenter aux membres du Bureau un rapport concis et ciblé sur les activités et programmes les plus importants organisés par le Secrétariat général après la dernière réunion du Bureau qui a eu lieu le jeudi 26 Jourmada Al-Awwal 1443H correspondant au 30 décembre 2021G par communication satellitaire, exprimant nos profonds remerciements et notre appréciation à Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), M. Hussein Ibrahim Taha, que Dieu le protège, Président du Bureau, pour le soutien et

l'assistance qu'il fournit à l'Académie, et louant les conseils solides et la direction sobre que le Secrétariat général a reçus de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, conseiller à la Cour royale, membre du Conseil des grands Savants, l'imam et Khatib de la Grande Mosquée, et Président de l'Académie, que Dieu le récompense et le préserve comme un atout pour l'islam et les musulmans. Excellences et Eminences, le rapport comprend un résumé du procès-verbal de la précédente réunion du bureau et un exposé sur le symposium spécialisé organisé par le Secrétariat général de l'Académie en coopération avec l'Autorité générale de l'alimentation et des médicaments sur l'étourdissement des volailles et des animaux avant l'abattage et son impact sur la légalité de l'abattage. Il contient également un exposé de la délégation des Savants de la Oumma dirigée par l'Académie qui s'est rendue en Afghanistan afin de s'entretenir avec des Savants afghans et de discuter avec eux de sujets qui préoccupent le peuple afghan, au premier rang desquels la question de l'éducation des filles, la question du travail des femmes et la question de la

tolérance et de la coexistence, en application de la décision du Conseil ministériel des ministres des affaires étrangères des États membres de l'OCI, qui stipulait que l'Académie conduirait une délégation des Savants pour effectuer la visite. En plus de cela, le rapport comprenait un exposé sur les mémorandums et accords de coopération et d'entente les plus importants signés par le Secrétariat général avec un certain nombre d'institutions officielles au sein des États membres de l'OCI afin de renforcer la coopération, la communication et la coordination avec eux pour la réalisation des objectifs de l'Académie. Enfin, le rapport comprend une présentation des CV des nouveaux membres nommés par leurs pays pour les représenter au sein du Conseil de l'Académie. Le rapport se termine par un résumé des contributions des États membres au budget de l'Académie, qui s'élevait à 55 % et devrait atteindre dans les deux prochains mois entre 65 et 75 %. Il y a des indications positives que certains États membres sont prêts à payer leurs arriérés dans les prochains jours. Le Secrétariat général est heureux de saisir cette occasion pour exprimer ses profonds remerciements et sa gratitude à l'État-siège, à ses dirigeants et à son peuple, pour les excellentes installations et les excellents services qu'il lui fournit à tous les niveaux, ce qui lui a permis d'organiser ses activités et de mettre en œuvre ses programmes et projets avec facilité et confort. Le Secrétariat général exprime également sa grande gratitude pour la réalisation par l'Arabie saoudite de sa promesse de payer une partie des arriérés des pays les moins développés, et nous espérons que le Secrétariat général de l'OCI permettra au Secrétariat général de l'Académie d'avoir sa part de ces arriérés, sachant que ces pays doivent environ douze millions de dollars. Excellences et Eminences, nous commençons maintenant à discuter du rapport, en espérant vos généreux conseils, commentaires et observations.

## Le Secrétaire général prononce le sermon du vendredi à la Mosquée d'UII, Malaisie

A l'aimable invitation de la direction de l'Université islamique internationale de Malaisie, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a été honoré aujourd'hui le 21 Mouharam 1444, correspondant au 19 août 2022, pour prononcer la Khoutba (sermon du vendredi) à la mosquée de l'Université islamique internationale de Malaisie à Kuala Lumpur dans les trois langues, arabe, anglais et malais. Le thème du sermon était « La supplication dans l'Islam : son importance, sa position, ses moments, les conditions de son acceptation ». Dans son sermon, Son Excellence a appelé les fidèles des étudiants et des employés de l'université, à tirer le meilleur parti des supplications prophétiques éternelles que le plus grand Messager, que la prière et la paix d'Allah soient sur lui et sa famille, a laissé pour sa Oumma et a enseigné à ses compagnons, que Dieu soit satisfait d'eux, notant que « le Messager de Dieu, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, nous a enseigné des supplications couvrant tous les aspects de la vie du musulman. Il y a des supplications pour la prévention des maladies et des mauvais maux, des supplications pour la prévention de la pauvreté et de l'humiliation, des supplications pour aider à éliminer les dettes, pour éliminer les soucis croissants, des supplications pour la prévention



des démons humains et djinns, des supplications pour profiter de la bénédiction d'entendre, la vue et la raison, il y a même des supplications par peur des oppresseurs, et des supplications pour soulager le stress en période d'adversité. Ainsi, il est nécessaire que le musulman se fortifie avec ces supplications et ces souvenirs à tout moment et en toute occasion, et il ne doit pas quitter sa maison avant d'avoir lu ces supplications qui sont authentiques, car ils sont son arme invincible, sa forteresse qui ne surmonte pas, et sa protection imbattable. Félicitations à celui qui a bénéficié de ces trésors, les a appris et les a enseignés à sa famille. » Son Excellence a également parlé des moments spéciaux pour les supplications que le Prophète, que la prière et la paix de Dieu soient sur lui et sa famille, a recommandé, comme le temps de la pluie, entre l'appel à la prière et

l'iqaama, le dernier tiers de la nuit, Vendredi, Laylat al-Qadr, le jour d'Arafa, et lors de la rupture du jeûne. Il a conclu son sermon en clarifiant les conditions qui doivent être remplies pour que ces supplications soient exaucées, et ce sont les conditions auxquelles il est fait référence dans le hadith authentique : « le serviteur sera toujours exaucé tant qu'il ne supplie pas pour le péché, ou rompt les liens de parenté, et tant qu'il ne se précipite pas. Il a été dit oh Prophète de Dieu, qu'est-ce qui est pressé? Il a dit : Dire : j'ai prié, j'ai prié et il n'y a pas de réponse, alors il le regrettera et abandonnera la supplication. » Ce sermon a été bien accueilli par le public. Il convient de mentionner que Son Excellence avait déjà eu l'honneur d'enseigner dans cette prestigieuse université en arabe et en anglais pendant seize (16) ans, qu'il a également reçu la décoration royale connue sous le nom de « Datu » de Sa Majesté feu le Sultan Haji Ahmed Shah Al-Musta'in Billah, le fils du Sultan Abu Bakr Re'ayat Al-Din Al-Moazam Shah, l'ancien roi de Malaisie, en reconnaissance de sa contribution à l'avancement de l'éducation en Malaisie, tant en termes d'enseignement et de développement. Cette grande mosquée, située au centre de la cité universitaire dans le village de Gombak, peut accueillir une dizaine de milliers de fidèles.

## Publication des résolutions et recommandations de l'AIFI en français



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a remis, le dimanche 4 Dhul Hijja 1443H correspondant au 3 juillet 2022G, à S.E. M. Taha Ibrahim Hussein, Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération islamique, le premier exemplaire imprimé de la deuxième édition du Livre des Résolutions et Recommandations de l'AIFI en langue française. Cette nouvelle édition intervient après deux décennies écoulées depuis la publication de la première édition en 2000, qui comprenait cent dix-sept (117) résolutions ; quant à cette nouvelle édition, elle contient deux cent trente-huit (238) résolutions et recommandations émises au cours de vingt-quatre sessions. Le Secrétariat Général

de l'Académie a le plaisir d'informer les lecteurs et les chercheurs que la traduction du Livre des Résolutions et Recommandations dans les différentes langues des Etats membres de l'OCI sera bientôt achevée et sera disponible sur le site officiel de l'Académie avant la fin de cette année.



## Le Secrétaire général rencontre les membres du Bureau exécutif du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, a tenu une réunion consultative virtuelle le lundi soir, 03 du Muharram 1444, correspondant au 1er août 2022, avec les membres du Bureau Exécutif du Conseil du Fiqh d'Amérique du Nord, représentés par Dr. Muzammil Siddiqi, président du Conseil, Dr Zainab Al-Alwani, vice-présidente du Conseil, Dr Zulfiqar Ali Shah, directeur exécutif du Conseil, et Dr Jasser Odeh, membre du Conseil et président du Conseil canadien du Fiqh. D'emblée, Dr Muzammil a remercié Son Excellence d'avoir donné l'occasion au Bureau exécutif de le rencontrer afin de se concerter sur les moyens de renforcer la coopération et la communication entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et le Conseil américain du fiqh dans tous les domaines d'intérêt commun. Il a ajouté que « près de trente-six ans se sont écoulés depuis la création du Conseil et Il était présidé par l'éminent professeur Taha Jaber Al-Alwani, qu'Allah lui fasse miséricorde, et le conseil comprend sous sa direction de nombreux représentants d'organisations islamiques, de savants et d'imams éminents en Amérique du Nord. Il a conclu son discours en souhaitant que la coopération souhaitée entre les deux institutions se traduise par la signature d'un accord de coopération entre elles ultérieurement. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé ses sincères remerciements et son appréciation aux membres du Bureau exécutif du Conseil du Fiqh

pour avoir accepté la demande de l'Académie à se consulter sur la manière de renforcer les relations de coopération, de partenariat et de coordination entre les deux institutions, en se basant sur le fait que l'un des objectifs du Conseil représentait dans l'accomplissement du devoir de coordination entre les organismes de fatwa, de jurisprudence et les conseils islamiques; entre-autres, à l'intérieur et à l'extérieur du monde islamique afin d'éviter les contradictions et les antagonismes d'opinions sur les questions qui envahissent l'affliction. Il a ajouté : « Le Conseil du fiqh d'Amérique du Nord est considéré comme l'un des plus importants conseils du fiqh en dehors du monde musulman. Il a un grand poids et une grande influence dans l'explication des jugements aux musulmans d'Amérique du Nord, ce qui rend la coopération et la coordination avec lui importantes afin de lui fournir un soutien fiqh et scientifique, et de permettre à ses membres de bénéficier des publications de l'Académie, en particulier de ses résolutions et recommandations, a souligné Son Excellence. « Le Conseil est redéuable au défunt président du Conseil du Fiqh, notre maître, Sheikh Dr. Il était un membre actif et influent, et il a bien représenté le Conseil du Fiqh au sein de l'Académie jusqu'à son décès. Par conséquent, l'Académie se réjouit aujourd'hui d'activer le partenariat historique qu'il a fait entre les deux institutions. Par conséquent, je demande au Conseil du Fiqh de désigner un membre compétent parmi les juristes du Conseil pour remplacer le défunt, et devenir un membre

nommé du Conseil, à partir de la prochaine session de l'Académie, en reconnaissance du rôle de pionnier du Conseil, et en appréciation de son statut intellectuel et scientifique en Amérique du Nord ». Son Excellence a également exprimé sa joie de l'adhésion du Dr Zainab Al-Alwani au bureau exécutif du Conseil pour son niveau scientifique distingué, et sa solide connaissance juridique des objectifs de la Charia et des questions familiales. Il a également exprimé sa joie d'être membre du Dr Jasir Odeh, en tant que l'un des jeunes chercheurs prometteurs des buts, et a souhaité la bienvenue au Dr Zulfiqar, qu'il n'avait jamais rencontré auparavant. Ensuite, Son Excellence a présenté un bref aperçu introductif de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'Académie, soulignant l'entièvre disponibilité de l'Académie à signer un accord de coopération ou un protocole d'accord avec le Conseil à l'avenir. Son Excellence a également parlé de la méthodologie de l'Académie dans la publication de ses résolutions et recommandations à travers des discussions scientifiques approfondies, car les recherches soumises à la session sont discutées de manière approfondie et large afin d'arriver à une formulation solide et authentiques des résolutions et recommandations, ce qui équivalait aujourd'hui à deux cent trente-huit résolutions et recommandations concernant diverses sujets et questions préoccupant les musulmans à cette époque. Ensuite, Son Excellence a échangé avec les membres du Conseil sur de nombreuses questions et sujets d'intérêt commun, et a appelé les membres du Bureau exécutif à visiter le siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, en Arabie Saoudite, dans un avenir très proche. En conclusion, les membres du Conseil ont remercié le Secrétaire général de les avoir invité à cette réunion et pour les informations supplémentaires qu'il a fournies sur l'Académie, ses activités et ses programmes. Ils ont également demandé à Son Excellence de participer à la réunion annuelle du Conseil qui se tiendra en octobre prochain. Ont été présent à la réunion, Le Dr Hajj Manta Drama, chef du département de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Academie.

## Le Secrétaire général de l'Académie participe au lavage de la Kaaba à Makkah

A l'aimable invitation du gouvernement saoudien et de son ministère des affaires étrangères, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, a assisté lundi soir, 17 Mouharam 1444 correspondant au 15 août 2022, à l'évènement historique annuel du lavage de la Kaaba qui est une reprise de la Sounna du Messager d'Allah, PBUH, quand il a conquis la Mecque à la 8ème année après la hijra. SAR le Prince Mohammed bin Salman bin Abdulaziz Al Saud, prince héritier, vice-premier ministre et ministre de la Défense a eu l'honneur de laver la Kaaba au nom du gardien des deux saintes mosquées, le roi Salman bin Abdulaziz Al Saud, qu'Allah les protège. Un certain nombre de dignitaires et de personnalités invités par la Cour Royale ont assisté à cette honorable occasion. Après avoir lavé la Kaaba, SAR le Prince Mohammed bin Salman et ses invités ont effectué deux rakas à l'intérieur de la Kaaba, et Son Altesse Royale a fait une tournée de l'ancienne maison avec eux. En cette occasion bénie, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé son grand bonheur, son plaisir et ses remerciements au gouvernement de l'Arabie saoudite pour lui avoir accordé la chance d'assister à cette occasion, il a dit : « Et la grâce



d'Allah sur toi est immense (Coran 4:113). C'est un grand honneur d'assister à ce moment historique important qui nous rappelle ce jour immortel où le Prophète de la guidance et de la lumière, a lavé de ses propres mains l'Ancienne Maison, que les bénédictions et la paix d'Allah soient sur lui, avec un certain nombre de compagnons, qu'Allah soit satisfait d'eux, en l'année de la conquête, la 8ème année après la hijra. La langue est incapable de décrire le sentiment que j'ai eu alors que j'étais agenouillé pendant deux rakas dans ce lieu pur et bénit rassemblant les événements de cette grande épopee. En fait, je n'ai pas de mots capables d'exprimer ce sentiment qui m'a possédé

et mes yeux ont versé des larmes silencieuses en remerciant Allah pour sa grâce et sa miséricorde de m'avoir permis d'assister à cette occasion. Quelle merveilleuse occasion ! Quelle noble maison ! Quel endroit impeccable ! Et quelle grande bénédiction dont il faut se souvenir et dont il faut être reconnaissant ! En notre nom et au nom de la Oummah, qu'Allah récompense le Royaume d'Arabie Saoudite, en tant que Roi, gouvernement et peuple, avec les meilleures récompenses et bénédictions, pour leur soin et leur patronage de l'Ancienne Maison et de tous les lieux saints. Et qu'Allah accorde au Royaume, à ses sages dirigeants et à son peuple un état permanent de sécurité, de sûreté, de stabilité et de prospérité. »



## L'AIFI et l'UII de Malaisie signent un protocole d'accord



Dans le cadre de l'effort de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) pour tirer le meilleur parti de l'expertise scientifique universités, des instituts et les centres scientifiques et intellectuels de haut niveau au sein des États membres de l'OCI, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie et Prof. Tan Sri Zulkifli Abdul Razzaq, Recteur de l'Université islamique internationale de Malaisie (IIUM), ont signé le jeudi 27 Mouharam 1444, correspondant au 25 août 2022, un protocole d'accord à Kuala Lumpur, en Malaisie. Cet accord, le premier du genre entre cette célèbre université des îles de l'archipel malais, vise à construire un partenariat stratégique solide entre les deux institutions dans divers domaines d'intérêt commun, notamment dans le domaine de recherche, de l'étude conjointe des calamités et des problèmes contemporains, la promotion de l'approche de la modération et de la diffusion de la culture de la modération, de la tolérance, l'organisation conjointe des conférences et des symposiums, des ateliers, l'échanger des publications et de représentation des deux parties dans les travaux des conférences et symposium. La cérémonie de signature a commencé par un discours de bienvenue du Recteur de l'Université, qui a exprimé ses «remerciements et sa profonde gratitude à SE le Secrétaire général de l'Académie pour avoir visité cette université, dont il était membre et participant actif dans son avancement

et son développement, notant que sa présence aujourd'hui à cette occasion est une confirmation de son affection pour son université dans laquelle il a enseigné et a participé à la formation d'une génération distinguée au cours de ses années de travail là-bas en tant que grand et capable professeur». Il a lui également exprimé sa plus grande gratitude pour sa précieuse confiance dans l'IIUM en termes de leadership et de direction, car c'est presque la seule université mondiale qui cherche à travers ses programmes et activités à qualifier une génération de diplômés qui sont capable de représenter le vrai visage de la religion islamique étant une miséricorde pour les mondes, et capable d'accomplir le devoir d'enracinement légitime des sciences et de réaliser l'intégration entre les sciences religieuses et mondaines », soulignant entre-temps que «l'université ne ménagera aucun effort pour exploiter toutes les capacités afin d'assurer le succès de cet accord, et d'activer ses dispositions pour construire un partenariat stratégique exemplaire entre l'université et l'Académie, qui jouit d'une position scientifique distinguée et d'une grande réputation internationale à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI.» il a conclu en exprimant son aspiration à commencer à mettre en œuvre les termes de cet accord dès que possible. Pour sa part, le Secrétaire général a exprimé son grand bonheur et son honneur de signer cet important accord avec une institution scientifique réputée qui est considérée comme l'une des universités les plus importantes et les plus performantes d'Asie du Sud-Est en général, et de Malaisie en particulier, notant le rôle clair de pionnier joué par l'université en fournissant un modèle unique et réussi d'éducation islamique de qualité qui allie authenticité et modernité, avec la maîtrise par ses étudiants des sciences religieuses et mondaines, qui a permis à ses diplômés d'assumer des positions de leadership et de pionnier dans leurs sociétés à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, tout en en

faisant un modèle de modération et de pacifisme. Il a également exprimé son aspiration à la participation de nombreux chercheurs masculins et féminins éminents de cette université aux prochaines sessions, symposiums et conférences de l'Académie, afin de mettre en évidence la capacité de l'Islam à résoudre les problèmes de l'époque, à diriger les calamités et à confirmer la validité des enseignements de l'Islam pour chaque temps et lieu en offrant une présentation modérée caractérisée par l'inclusivité, la flexibilité et le réalisme. Il a conclu en exprimant sa gratitude et sa grande appréciation à la direction de l'université pour avoir offert l'opportunité de l'enseignement du Fiqh, scientifique et appliquée pour la jeunesse musulmane, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à faire de cet accord un modèle de coopération étroite entre les deux institutions dans divers domaines. La cérémonie de signature a eu lieu dans la salle du conseil scientifique de l'université dans la vallée de Gombak, située dans la banlieue de Kuala Lumpur, siège de l'université. Il convient de noter que le Secrétaire général a précédemment enseigné dans cette université pendant seize (16) ans, supervisé des dizaines de thèses de maîtrise et de doctorat, a été directeur fondateur de l'Institut mondial pour l'unité de la Oummah, premier vice-doyen pour les relations extérieures et les innovations, et a reçu par Sa Majesté feu le sultan Ahmed Shah Al-Mustaq' Billah, ancien roi de Malaisie, la décoration royale « Dato » en reconnaissance de ses efforts dans le domaine de l'éducation en Malaisie.



## L'AIFI et l'Université des Sciences Islamiques de Malaisie signent un protocole de coopération



Dans le cadre de la réalisation de la convergence intellectuelle et l'intégration scientifiques entre les principales institutions scientifiques des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), et le désir de bénéficier de l'expertise des grandes universités et instituts scientifiques à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et S.E. Prof. Sharifuddin Shaarani, Directeur de l'Université des Sciences Islamiques de Malaisie, ont signé un protocole de coopération entre les deux institutions, le mercredi 19 Mouharam 1444, correspondant au 17 août 2022, dans la capitale administrative malaisienne, Putrajaya. Ce nouvel accord vise à lancer un partenariat stratégique dans les domaines d'intérêts communs, des capacités et dispositions scientifiques et de recherche des deux institutions, et une étude conjointe des calamités et des enjeux contemporains afin de les orienter et de les rationaliser. L'accord vise également à organiser conjointement des conférences et

des symposiums, à organiser des ateliers et des formations, à échanger des publications et à représenter les deux parties dans les travaux de conférences et de symposiums conjoints. Après avoir signé le protocole, le Secrétaire Général de l'Académie a exprimé son grand plaisir et sa fierté de conclure cet accord important pour les deux parties, louant le niveau scientifique prestigieux qui caractérise les universités malaises en général et le développement qualitatif dont témoigne cette université en particulier, louant les programmes prometteurs et les plans bien conçus inclus dans ses programmes, qui appellent à l'optimisme pour un avenir prospère pour les sciences islamiques qui combinent disciplines islamiques et scientifiques. Son Excellence a également exprimé son aspiration à ce que cet accord soit l'occasion pour l'Académie de bénéficier de l'expertise et des capacités scientifiques dont regorge cette université, en recrutant des chercheurs hommes et femmes de ses différentes facultés et instituts pour participer aux sessions de l'Académie, séminaires et conférences, afin de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche entre les deux institutions dans divers domaines. Pour sa part, Son Excellence le Recteur de l'Université a exprimé ses sincères remerciements et sa grande appréciation au Secrétaire général pour ses efforts pour mener à bien cet accord entre les deux parties, qui sert les musulmans de Malaisie et de la région de l'Asie du Sud-Est en général, louant la position scientifique de premier plan et la bonne réputation internationale dont jouit l'Académie à

l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI. Son Excellence a également exprimé son aspiration à une phase prospère de coopération fructueuse entre l'université et l'Académie sur toutes les questions et sujets d'intérêt commun, en particulier l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, l'échange de visites scientifiques et la préparation conjointe de recherches et études visant à guider les calamités dans tous les domaines, en particulier le domaine des fatwas, et l'industrie halal à travers son centre international des fatwas et des produits halal. Son Excellence a conclu en exprimant l'aspiration de l'Université à tirer le meilleur parti de l'expertise scientifique et des capacités des membres et des experts de l'Académie dans un proche avenir. Il convient de noter qu'en application des termes du protocole, les deux parties sont convenues de former un comité spécialisé pour définir les aspects de coopération entre elles, ainsi que les modalités et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le mémorandum lui-même.



## L'AIFI et l'INCEIF signent un protocole de coopération à Kuala-Lumpur

Afin de réaliser le but de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) de bénéficier de l'expertise de nombreuses universités et centres scientifiques prestigieux à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et S.E. Prof. Azmy Omar, Président et Directeur Exécutif de l'Université Internationale Spécialisée en Finance Islamique (INCEIF), ont signé un accord de coopération stratégique entre les deux institutions le mercredi 19 Mouharam 1444, correspondant au 17 août 2022, au siège de l'université à Kuala Lumpur. Cet accord vise à lancer un partenariat stratégique dans le domaine du bénéfice mutuel des capacités et dispositions scientifiques et de recherche des deux institutions, et une étude conjointe des enjeux de l'industrie financière et de la finance islamique afin de développer ce secteur important et de faire avancer sa gouvernance conformément à la Charia et à ses principes. L'accord vise également à permettre aux deux institutions d'organiser conjointement des conférences, des séminaires, des ateliers et des formations traitant des évolutions de l'industrie en termes d'analyse, de développement et d'orientation. Suite à la signature de l'accord, le Secrétaire général s'est dit satisfait du développement tangible dont l'université est témoin, et des progrès constants dans le domaine de l'éducation



ciblée et de la spécialisation en finance islamique, et de son appréciation pour les résultats et accomplissements scientifiques que l'université a réalisé ces dernières années au niveau de la recherche scientifique et de la formation de spécialistes qualifiés dans le domaine de la finance islamique. Son Excellence a également noté que cet accord sera l'occasion de recruter des chercheurs hommes et femmes des différents collèges et instituts de l'université pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie. Son Excellence a ajouté que l'Académie se réjouit de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche avec les équipes de recherche des membres du corps professoral de l'université, et de ce qu'elles fourniront d'opinions et d'expériences qui contribueront à prendre des décisions appropriées en matière de Fiqh. Son Excellence a également indiqué que l'université,

avec ses capacités de recherche avancées dans le domaine de la finance islamique, peut contribuer efficacement par le biais d'experts, de chercheurs et de membres du corps professoral à diverses questions financières et économiques qui relèvent des intérêts de l'Académie. En application des termes du protocole, les deux parties sont convenues de former un comité spécialisé pour définir les aspects de coopération entre eux, ainsi que les modalités et mécanismes de mise en œuvre tels qu'envisagés dans le mémorandum lui-même, et il a le pouvoir de demander l'assistance de celui qu'il juge approprié de mettre en œuvre tous les termes de l'accord. La cérémonie de signature de l'accord s'est déroulée en présence du Prof. Mansour Ibrahim, vice-président exécutif de l'Université, et du Prof. Akram Lal El-Din, directeur exécutif de l'Académie internationale de la finance islamique (ISRA).



## La Présidente de Family Watch International des États-Unis visite l'Académie

Une délégation de Family Watch International des États-Unis d'Amérique, conduite par sa présidente, Dr Sharon Slater, M. Gregory Scott, Mme Jennifer Olney, et l'ambassadeur Omar Dahab Fadl, a visité le siège de l'Académie à Jeddah, le dimanche 15 Mouharam 1444 correspondant au 14 août 2022. La délégation a été accueillie par M. Moez Al-Riyahi, secrétaire général par intérim de l'Académie, directeur des finances, des investissements et des projets, Dr Abdulqahir Qamar, directeur de la recherche, des études et des encyclopédies, M. Muhammad Walid Al-Idrisi, directeur des médias et des relations publiques, et Dr Alhagi Mantah Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie. Au début de la réunion, M. Al-Riyahi a souhaité la bienvenue à la délégation au nom du Secrétaire général, le Prof. Koutoub Moustapha Sano, et leur a transmis ses salutations et ses meilleurs vœux pour leur visite. Il leur a également donné un aperçu de l'Académie, l'un des organes les plus importants de l'OCI, qui a été créée en 1981 pour être la principale référence pour les États membres de l'OCI et les communautés musulmanes en clarifiant les dispositions juridiques sur les calamités et les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier. Il a également souligné que les membres de l'Académie sont considérés comme faisant partie des plus éminents érudits et juristes représentant les 57 États membres de l'OCI, en plus de divers érudits et experts dans différents domaines du savoir provenant de l'intérieur et de l'extérieur du monde musulman. Le Dr Abdulqahir Qamar a parlé de la grande acceptation et de la réputation



dont jouit l'Académie dans le monde musulman et parmi les sociétés musulmanes. Il a ajouté que Family Watch International partage avec l'Académie de nombreuses valeurs et objectifs concernant l'importance et le prestige de l'institution de la famille et la nécessité de la préserver et de la protéger. M. Mohammed Walid Al-Idrisi a également réitéré ces propos et a une nouvelle fois souhaité la bienvenue aux invités de l'Académie. Le Dr. Alhagi Mantah Drammeh a fait part à la délégation de l'importance et de l'intérêt qu'elle porte à l'institution de la famille, puisque l'Académie a créé un département indépendant appelé le Département de la Famille, des Femmes, de l'Enfance et des Personnes âgées, et a nommé une directrice pour ce département, Mme Sarah Amjad Hussein, qui était en congé personnel durant leur visite. Le Dr. Alhagi Mantah a noté que l'Académie envisage d'organiser une série de séminaires et de conférences pour discuter de nombreuses questions et calamités liées à la famille dans les mois à venir et a suggéré à cette occasion que la délégation et l'Académie pourraient travailler ensemble par la conclusion d'un protocole d'accord dans des domaines d'intérêt commun. Pour sa part, la Présidente de

Family Watch International, Dr. Sharon Slater, a remercié l'Académie pour l'accueil chaleureux et l'opportunité de visiter l'Académie afin d'apprendre davantage de l'expertise de l'Académie dans le traitement des questions et des sujets liés à l'institution familiale, et afin de discuter de l'établissement de relations de coopération avec l'Académie dans l'amélioration des fondements de la famille et la préservation de ses valeurs. Elle a ajouté que son organisation serait honorée de coopérer avec l'Académie dans des domaines d'intérêt commun. Elle a également déclaré que son organisation travaille à la protection et au renforcement de la famille en tant qu'unité de base et élément constitutif de la société, et que cette dernière surveille et rend compte de l'évolution des politiques et des recherches liées aux nouvelles dynamiques culturelles, sociales et juridiques qui affectent les enfants et la famille. À la fin de la réunion, M. Al-Riyahi a renouvelé ses remerciements à la délégation pour sa visite et a exprimé son désir de renforcer la coopération entre les deux organisations. Le Dr Slater a exprimé sa sincère gratitude à l'Académie, espérant signer un protocole d'accord avec l'Académie dans un avenir proche. Les deux parties ont échangé des souvenirs commémoratifs.



## 22ème Réunion mensuel du personnel de l'Académie

Le dimanche 09 Mouharam 1444 correspondant au 07 août 2022, S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a présidé la vingt-deuxième réunion mensuelle du personnel de l'Académie au siège du Secrétariat Général à Djeddah. A l'ouverture de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants, rappelant que cette réunion est consacrée au dialogue et à la concertation et qu'elle doit être l'occasion d'une autocritique, de la résolution de problèmes, de la présentation de suggestions et de la discussion de questions intéressant l'Académie et ses fonctionnaires de manière libre et transparente. Il a ensuite évoqué les derniers préparatifs de la 25ème session, ainsi que l'importance des accords de coopération et des mémorandums conclus par l'Académie avec un certain nombre d'institutions à l'intérieur et à l'extérieur des Etats membres de l'OCI, tout en se félicitant des bons résultats qui ont été obtenus, car un certain nombre de ces institutions et centres ont désigné des érudits et chercheurs



qualifiés pour participer aux recherches de la prochaine session. Son Excellence a également informé les participants de l'approbation de l'Université Al-Azhar pour signer un protocole de coopération avec l'Académie. Ensuite, Son Excellence a entendu les avis et les suggestions sur les préparatifs de la vingt-cinquième session. La réunion a pris les décisions suivantes:

- Veiller à ce que les critères de recherche soient strictement respectées, avec l'instruction de renvoyer aux chercheurs les articles ; dits très longs ; afin de les

modifier dans une taille raisonnable.

- Mettre à jour les informations sur le nombre d'articles de recherche ainsi que les informations sur les chercheurs concernant leurs passeports, etc.
- Créer un email pour la réception de recherches, ou un lien pour communiquer avec les participants de la session, autre que l'email principal.
- Le Comité des cadeaux devrait présenter une nouvelle conception du panier cadeau qui sera offert aux participants de la prochaine session ainsi qu'aux invités et visiteurs au siège de l'Académie.
- Renouveler les drapeaux des Etats membres qui ont dépassé un an.
- Commencer les préparatifs de la vingt-sixième session de l'Académie, en identifiant les sujets qui seront abordés lors de cette session.

## 85ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie



Le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a présidé la 85ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements le lundi 26 Dhoul al-Hidja 1443 correspondant au 25 juillet 2022 au siège du Secrétariat général à Djeddah.

Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur participation à la réunion, soulignant que cette réunion est pour suivre les préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie, qui se tiendra très bientôt. Son Excellence a chargé le comité concerné de soumettre un rapport détaillé sur les recherches de la prochaine session. Son Excellence a également chargé les départements des sessions et de la recherche de travailler en étroite collaboration au quotidien pour coordonner, organiser et réviser les articles de recherche de la prochaine session afin de s'assurer que les chercheurs adhèrent aux sujets fixés et d'informer tous ceux qui n'y adhèrent pas. Ensuite, la réunion a discuté des décisions précédentes, et a pris de

nouvelles décisions, dont les plus importantes :

- Demander au chercheurs de l'Académie irakienne du Fiqh de soumettre leur recherches sur les thèmes de la Session.
- Appel à une réunion urgente du Conseil d'administration en septembre pour discuter de nouvelles questions concernant le Fonds Waqf de l'Académie.
- Contacter le Département des affaires islamiques et des Activités caritatives à Dubaï concernant l'organisation d'un symposium sur les « testaments/wassaya » et leur rôle dans la lutte contre la pauvreté dans le monde moderne.

## 86ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa quatre-vingt-sixième réunion hebdomadaire des directeurs de département, présidée par S.E. Prof. Koutoub Sano, le lundi 03 Mouharam 1444, correspondant au 01 août 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a salué les participants, les a remerciés pour leur participation régulière, a parlé des derniers préparatifs de la vingt-cinquième session de l'Académie. Il a également discuté avec eux d'un certain nombre de sujets et de questions liés à la prochaine session, notamment en ce qui concerne la recherche. Son Excellence a demandé au Comité scientifique de veiller à ce que les articles de recherche soient soigneusement examinés et qu'ils soient conformes aux thèmes et aux normes définis dans les lettres d'appel. Son Excellence a passé en revue la réunion du Bureau, tenue le jeudi 28 juillet 2022, sous la présidence du Secrétaire Général de l'OCI, également Président du Bureau, qui a exprimé ses remerciements pour les efforts du Bureau, et a fait l'éloge de l'Académie en tant que référence intellectuelle et scientifique qui travaille et veille à l'unification. Le Secrétaire Général de l'OCI a également

salué la visite des savants de la Oummah, menés par l'AIFI, en Afghanistan afin de dialoguer et de faire converger les points de vue de l'autorité dirigeante avec les opinions des références religieuses du monde musulman ainsi qu'avec l'opinion publique internationale. Cette visite est considérée comme un grand succès qui sera inscrit dans l'histoire de l'Académie pour de nombreuses décennies ou siècles à venir et renforcera son rôle et sa place dans la résolution des grands problèmes des sociétés musulmanes. La réunion a également discuté des décisions de la réunion précédente, et en a émis de nouvelles, notamment:

- Préparation d'une lettre de remerciement au Secrétaire général de l'OCI pour avoir présidé et modéré la réunion du Bureau et lui envoyer le rapport de la réunion afin d'en bénéficier de ses commentaires et de suggestions.
- L'envoi d'une lettre aux chercheurs leur demandant d'expédier la soumission de leurs recherches pour qu'elles soient imprimées après leur approbation.
- Définir une date pour une réunion du Bureau en septembre prochain afin de discuter des nouvelles questions relatives au Fonds Waqf.



- Lancement d'un comité spécialisé dans la préparation des cadeaux et des publications de l'Académie, dirigé par Mme Ola Asiri, et composé de: M. Khaled Jarbin, M. Amjad Al-Mansi, M. Saad Al-Samar, M. Ahmed Jazouli, et M. Abdulaziz Arzak.
- Préparation d'une lettre au Secrétaire Général de l'OCI concernant le sujet du paiement des arriérés financiers des pays membres les moins avancés sur la base des conclusions de la dernière réunion du Bureau de l'Académie.

## 87ème Réunion hebdomadaire des Départements de l'Académie



Sous la présidence du Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, Prof. Koutoub Moustapha Sano, la quatre-vingt-septième réunion hebdomadaire des départements s'est tenue le lundi 10 Mouharam 1444, correspondant au 08 août 2022, au siège de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a parlé de la nécessité de suivre l'état des recherches de

la prochaine session et de soumettre un rapport détaillé sur le nombre d'articles de recherche conformes aux thèmes et qui ont été modifiés, selon chaque sujet de la session. Son Excellence a donné des instructions pour préparer une liste des exposants qui ont été approuvés pour la prochaine session, et commencer à leur envoyer leurs recherches et à fixer une date limite pour recevoir leurs présentations finales. Son Excellence a également parlé du bon déroulement des transactions financières de l'Académie, qui sont devenues plus faciles grâce à l'amélioration des transactions électroniques au sein de l'Académie, et qui ont permis d'économiser plus d'efforts et de temps dans la réalisation des droits financiers de l'Académie et de ceux de ses fonctionnaires. Son Excellence a également chargé la Commission des finances de rédiger le budget prévisionnel du coût total de la vingt-cinquième session. La réunion a discuté les décisions de la réunion précédente et plusieurs

nouvelles décisions ont été émises, notamment:

- La publication du discours du Secrétaire général de l'OCI prononcé lors de la dernière réunion du Bureau sur le site web de l'Académie.
- Communiquer des compagnies touristiques et aériennes pour obtenir le coût approximatif des billets pour les participants à la prochaine session, avec un rapport détaillé à ce sujet.
- Contacter les chercheurs qui n'ont pas envoyé des photos de leurs passeports pour accélérer ce dossier.
- Rassembler les sujets reportés dans les sessions précédentes de l'Académie afin d'y envisager une étude plus approfondie, et de préparer la liste des sujets pour la vingt-sixième session, ainsi que de communiquer avec les membres et experts de l'Académie pour suggérer de nouveaux sujets pour la vingt-sixième session.

## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (5)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Eminence Professeur Mohammed bin Ali Al-Qarri

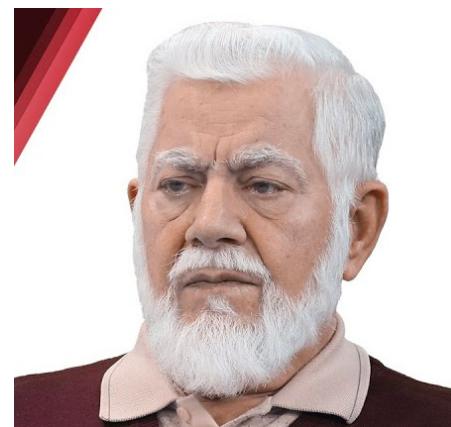
Né en 1949 en Arabie Saoudite, S.E. Dr Mohammed bin Ali Al-Qarri a obtenu un baccalauréat de l'Université du Roi Abdelaziz en Arabie saoudite en 1975, une maîtrise en économie de l'Université de Californie aux États-Unis d'Amérique en 1981 et un doctorat en économie de l'Université de Californie aux États-Unis en 1984G. Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI). Il a également occupé d'autres postes importants, notamment: ancien professeur d'économie islamique à l'Université King Abdelaziz de Djeddah au Royaume d'Arabie saoudite et ancien directeur du Centre de recherche sur l'économie islamique de la même université. Actuellement, il est expert à l'Académie et membre du Conseil de la charia de l'Organisation de comptabilité et

d'audit pour les institutions financières islamiques «AAOIFI», ainsi que membre du conseil d'administration, et il est membre et président de nombreux conseils d'administration de la charia des banques islamiques, des banques centrales et des compagnies d'assurance du monde entier. Son Eminence a écrit de nombreux livres sur la finance islamique et a publié un certain nombre d'articles sur ce sujet en arabe et en anglais, et des conférences à travers le monde. Il est récipiendaire du prix de la Banque islamique de développement dans le domaine de la banque et de la finance islamiques pour l'année 2004, du prix Cliff (Malaisie) de la finance islamique pour sa contribution exceptionnelle à la finance islamique et du prix Euromonnaie pour sa contribution exceptionnelle au secteur de la finance islamique.



### Son Eminence Professeur Monzer Kahf

Né en 1940 à Damas, S.E. Dr. Monzer Kahf a obtenu un baccalauréat en commerce en 1962 de l'Université de Damas, un diplôme supérieur en 1967 en planification à l'Institut de planification économique et sociale de Damas et un doctorat en 1975 en économie à l'Université de l'Utah, Salt Lake City, Utah - États-Unis d'Amérique, et son sujet est «La théorie du développement monétaire». Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) à Djeddah et a également occupé d'autres postes importants, notamment : chercheur en économie à l'Institut islamique de recherche et de formation de la Banque islamique de développement, et il a enseigné l'économie islamique dans de nombreuses universités de différents pays, et à plusieurs livres,



documents de recherche et articles sur l'économie islamique et les transactions financières contemporaines. Il a participé à de nombreux séminaires et conférences en tant que chercheur et commentateur sur divers aspects de l'économie islamique, conférencier dans de nombreux cours de formation sur divers aspects de l'économie islamique, et il a préparé et mis en œuvre un certain nombre de séminaires et de conférences sur tous les aspects de l'économie islamique dans de nombreux pays d'Amérique, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, et a donné des dizaines de conférences publiques et de conférences télévisées et radiophoniques sur différents aspects de l'économie et de la finance islamiques.

### Son Eminence Ch. Ahmed bin Saoud bin Saeed Al Siyabi



Né en 1954 au Sultanat d'Oman, S.E. Ch. Ahmed Al Siyabi a reçu les études traditionnelles à la mosquée Al Khor à Mascate, et a obtenu une licence de l'Université arabe de Beyrouth, à la Faculté des arts - Département de langue arabe, et un diplôme supérieur en charia islamique de Dar Al Ooulum, Université du Caire , et une maîtrise en jurisprudence islamique de l'Université Al-Zeitouna - Tunisie. Son éminence est expert à l'AIFI, en plus d'avoir occupé de nombreux postes importants, notamment : Directeur du Département des Ecoles Coraniques, DG des Affaires Islamiques, DG du Bureau de l'Iftaa, Conseiller de Awqaf et affaires islamiques, sous-secrétaire par intérim pour Awqaf et affaires

islamiques, membre de la commission principale du Symposium sur la jurisprudence islamique 1988, membre du Symposium sur la proximité entre les doctrines islamiques à l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture à Rabat, vice-président du Comité de rédaction de la loi sur le statut personnel du Sultanat et chef du groupe de travail, membre de la Fondation Aal al-Bayt pour la pensée islamique dans le Royaume hachémite de Jordanie, membre de l'Académie de recherche islamique à Al-Azhar dans la région arabe République d'Egypte, membre de l'Académie de la langue arabe de la République arabe d'Egypte, et actuellement secrétaire général du Bureau du Grand Mufti du Sultanat d'Oman.

## Son Éminence Professeur Hassan bin Mohammed Safar



Né en 1953 à La Mecque, S.E. Dr Hassan bin Mohammed Safar a reçu l'enseignement primaire, moyen et secondaire dans les écoles de La Mecque, une licence en charia et études islamiques du Département de charia (spécialisé en Fiqh et Ousoul) de l'Université Um Al-Qoura à La Mecque en 1976, une maîtrise en Études internationales sur les systèmes comparés de l'Institut d'études internationales en 1983, Monterrey, Californie, et un doctorat en politique de la charia de l'Université Um Al-Qoura en 1985 (spécialisé dans les systèmes de gouvernance, judiciaire et de plaidoirie). Il a également obtenu une maîtrise dans sa spécialisation (Gouvernance, système judiciaire et systèmes de plaidoirie). Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : Chef

du Département des Etudes Islamiques, membre du Conseil du Collège, Président du Comité des Etudes Supérieures, chercheur scientifique et jurisprudentiel en l'Encyclopédie des règles du Fiqh, superviseur général du cabinet du ministre du Hajj pendant huit ans au rang de sous-secrétaire, et il est actuellement professeur de gouvernance et d'études juridiques en jurisprudence constitutionnelle et judiciaire islamique à l'Université du Roi Abdelaziz, où il enseigne les sujets du système de gouvernement dans l'Islam, le système judiciaire, les méthodes de preuve, les plaidoiries juridiques et divers autres sujets. Il est arbitre judiciaire international accrédité par le ministère de la Justice et fonctionnaire des mariages légaux auprès des tribunaux de la ville de Djeddah accrédité par le ministère de la Justice. Il a plusieurs livres dans divers domaines.

## Son Éminence Professeur Mohammed Fathallah Al-Ziyadi

Né en 1950 en Libye, S.E. Dr. Mohammed Fathallah Al-Ziyadi a occupé des postes importants tels que : Doyen du Collège de la Da'wa islamique, Chef du Département des études supérieures au Collège islamique de la Da'wah, Chef du Département des études coraniques au Collège islamique de la Da'wah, chef du département de langue arabe à la faculté des langues de l'université de Tripoli, maître de conférences en sciences du Coran au département de langue arabe de la faculté d'éducation de l'université de Tripoli, maître de conférences en Culture islamique à l'Université Al-Zawiya, maître de conférences en orientalisme et christianisation au Collège islamique de la Da'wah à Tripoli, directeur du bureau de la Da'wah et des centres islamiques à l'Association mondiale de la Da'wah islamique à Tripoli,



membre du comité consultatif scientifique de l'Autorité générale des Awqaf en Libye (Autorité Al-Iftaa), membre du conseil d'administration de l'Organisation Da'wa à Khartoum, chercheur collaborateur à l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Djeddah, membre de la partie libyenne à la Commission mixte pour l'établissement des centres islamiques (un organe conjoint avec les Émirats arabes unis), membre de plusieurs comités chargés d'élaborer des programmes d'études islamiques, membre de la partie libyenne dans le dialogue avec le Vatican, et rédacteur en chef du Journal du Collège de la Da'wah islamique. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences scientifiques internationales dans divers domaines des études islamiques. Il a écrit plusieurs livres et actuellement professeur à la retraite.

## Son Éminence Dr Mohammed Ali Al-Bar

Né en 1939 à Aden au Yémen, S.E. Dr Mohammed Ali Al-Bar a obtenu un baccalauréat en médecine et chirurgie de l'Université du Caire en 1964G et un diplôme en maladies internes de la même université en 1969. Son Eminence a décroché la qualité de membre des Collèges royaux des médecins du Royaume-Uni (Londres, Édimbourg et Glasgow) en février 1971, et la bourse du Collège royal des médecins de Londres en 1994G. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : expert à l'Académie Islamique du Fiqh de la Ligue Musulmane Mondiale à Makka Al-Moukarrama, membre fondateur de l'Autorité pour les Miracles Scientifiques dans le Coran et Sunna dans la Ligue musulmane mondiale et membre du Comité supérieur pour la mort cérébrale en Arabie saoudite et dans la région du Golfe. Il a participé aux activités, conférences

et symposiums de l'organisation islamique Pour les sciences médicales au Koweït, et a participé à plusieurs recherches dans des conférences de médecine islamique et des conférences contre le tabagisme, l'alcool et les drogues, et a donné de nombreuses conférences sur le tabagisme, l'alcool, les drogues, les maladies sexuelles , le SIDA et le miracle médical dans le Coran dans de nombreuses universités, sociétés et écoles, et il a donné des conférences dans de nombreuses universités et séminaires dans le monde arabe et à l'étranger, en particulier dans le domaine de l'éthique médicale. Il est actuellement consultant en médecine interne et conseiller du Département de médecine islamique du Centre King Fahd pour la recherche médicale de l'Université King Abdelaziz de Djeddah et directeur du Centre d'éthique médicale du Centre médical international de Djeddah.



## Son Éminence Ch. Hassan Al-Jawahiri

Né en 1949 à Najaf, Iraq. S.E. Cheikh Hassan Al-Jawahiri grandi et étudié à l'école primaire Mountada Al-Nacher, puis au collège Al-Soudair, puis à l'école préparatoire Al-Najaf. Puis il rejoint le Collège du Fiqh et en sort diplômé en 1971 avec un baccalauréat. Il recevait des cours de religion (tels que la grammaire, le Fiqh et l'Ousoul) dans les mosquées de Najaf, en plus de ses études universitaires au Collège du Fiqh. Son Eminence Sheikh Hasan Al-Jawahiri a été élu expert à



l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), membre de l'Académie Islamique du Fiqh (l'Académie du Fiqh d'Ahl al-Bayt) en Iran - Qom - depuis sa création pour trois ans et a été élu membre de l'Académie internationale d'Ahl al-Bayt. Actuellement installé à Najaf Al-Ashraf où il enseigne le Fiqh et l'Ousoul dans la mosquée du Cheikh de la communauté, propriétaire des bijoux, et imam de la même mosquée.

## Son Eminence Professeur Hamza bin Houssein bin Hamza Al-Far Al-Charif



Né à Taïf en 1950, S.E. Dr Hamza Al-Far Al-Charif a grandi et a reçu son éducation dans les cercles du savoir de la Grande Mosquée, a obtenu un baccalauréat en 1972, puis une maîtrise en 1976 sur le sujet de (La causalité et son impact sur les décisions du Fiqh) de l'Université Um Al-Qoura, puis il a obtenu son doctorat de la même université, spécialisée dans les principes du Fiqh. Son éminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : assistant d'enseignement au Collège de la charia à La Mecque Al-Moukarrama en 1972, puis maître de conférences en 1976, puis

professeur associé en 1995, et enseignant à la Grande Mosquée, chef du département de charia à la faculté, puis vice-doyen aux études de troisième cycle, puis doyen de l'Institut de recherche scientifique de l'université. Il est membre de certaines organisations caritatives et sociétés coraniques, membre du conseil d'administration de la Société saoudienne du Fiqh et expert à l'Académie islamique du Fiqh de la Ligue musulmane mondiale. Il a plusieurs livres, documents de recherche et articles, et il a participé à de nombreux séminaires, conférences et symposiums.

## Son Eminence Professeur Abdul Majeed Al-Najjar

Né en 1945 en Tunisie, S.E. Dr. Abd al-Majid al-Najjar a obtenu un BA en «Ousoul Al-Din» de l'Université Al-Zaitouna, Tunis en 1972, une maîtrise en «Aqida et Philosophie» de la Faculté d'Ousoul Al-Din à l'Université Al-Azhar du Caire en 1974, et un doctorat dans le domaine de «Aqida et Philosophie» de la Faculté d'Ousoul Al-Din à l'Université Al-Azhar en 1981. Le titre de la thèse était « Al-Mahdi Ibn Toumart : sa vie, ses opinions et son impact au Maroc ».

Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : Membre de l'Assemblée Nationale Constituante en Tunisie, Rapporteur du Comité sur les Principes Préparatoires et Généraux



pour la rédaction de la Constitution, Membre du Comité Scientifique du Conseil du Collège européen d'études humaines, France / Château Chignon, Membre du Comité des musulmans d'Europe de l'Est / Londres, Membre du Conseil consultatif de diverses revues scientifiques, membre du Conseil européen de la fatwa et de la recherche, son secrétaire général adjoint et Chef de son comité de recherche, membre fondateur du conseil d'administration de l'Organisation mondiale d'Al-Quds et chef du Centre international de recherche et de consultations scientifiques en Tunisie. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres, documents de recherche et articles, et a participé à un grand nombre de conférences et de séminaires.

## Son Eminence Professeur Mohammed bin Yahya bin Hassan Al-Noujaimi



Né en 1961 à Abha en Arabie Saoudite, S.E. Dr. Mohammed bin Yahya bin Hassan Al-Noujaimi a obtenu son baccalauréat du Département de la charia du Collège de la charia, affilié à l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud à Riyad, en 1985, une maîtrise du Département de Fiqh comparé de l'Institut supérieur de la magistrature en 1988 sous le titre «Les décisions de l'apostat dans la charia islamique», et un doctorat du Département de Fiqh du Collège de la charia de l'Université islamique à Médine en 1992. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants tels que : assistant d'enseignement, conférencier, professeur assistant, professeur associé, professeur de chaire (professeur) au Collège de sécurité du roi Fahd, professeur de études supérieures à l'Institut

supérieur de la magistrature, chef du département d'études civiles au Collège de sécurité du roi Fahd, chef du département de Fiqh comparé à l'Institut supérieur de la magistrature, enseigné à l'Université roi Saoud de Riyad, expert à l'Académie de Fiqh islamique de la Ligue musulmane mondiale in Makka Al-Moukarrama, membre du Conseil des juristes de la charia en Amérique, membre de l'Association saoudienne du Fiqh, expert des questions de droits de l'homme, des droits des femmes, de la lutte contre le terrorisme et la drogue, membre du Comité national d'éthique médicale, membre de la commission charia et juridique, et membre du Comité de conseil et traiter les questions de terrorisme du ministère de l'Intérieur. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres, documents de recherche et articles dans divers domaines.

## Son Eminence Cheikh Mohammed Salah Al-Din Al-Mistawi

Né en 1952 en Tunisie, de son père, Cheikh Habib al-Mistawi, l'un des plus grands savants de Tunisie et du Maghreb arabe, S.E. Cheikh Mohammed al-Mistawi est diplômé de la Faculté de la charia de l'Université Al-Zaitouna et est titulaire d'un d'une maîtrise en Fiqh maliki. Son Eminence est expert à l'AIFI et a également occupé d'autres postes importants, notamment : chercheur à l'Université d'Aix-en-Provence Marseille en France, professeur à l'Institut Supérieur d'Ousoul Al-Din de l'Université Zaitouna, membre du Conseil islamique suprême en Tunisie, du Conseil de l'Académie mondiale de proximité des doctrines islamiques à Téhéran, du



Conseil mondial de la Da'wa islamique à Tripoli, expert auprès de l'UNESCO à Paris, Imam-Khatib à la Grande Mosquée de la banlieue Mérignac depuis 1975, membre du Conseil Scientifique du Centre d'Etudes Islamiques de Kairouan, directeur de la rédaction de la revue Jawhar al-Islam, membre du Comité National de Revue des Programmes de l'Education Islamique, professeur aux écoles de la banlieue d'Al-Zahra, directeur du Département des affaires coraniques au Premier ministère et membre de la Chambre des représentants (1994-2004). Il est l'auteur de plusieurs publications et a participé à des conférences, forums et symposiums internationaux et locaux.

## Son Éminence Professeur Mohammed Moustafa Al-Zouhaili

Né en 1941 à Damas, S.E. Dr. Mohammed Moustafa Al-Zouhaili a obtenu un baccalauréat en charia du Collège de la charia à l'Université de Damas (1965), un baccalauréat en droit au Collège de droit de l'Université de Damas (1966) , un diplôme en droit du statut personnel au Collège de charia et de droit de l'Université Al-Azhar (1966), une maîtrise en Fiqh comparé à la Faculté de charia et de droit de l'Université Al-Azhar (1967), un diplôme de droit (1968), un diplôme en charia islamique (1967), une maîtrise en droit à la Faculté de droit de l'Université du Caire et un doctorat en Fiqh comparé (1971) à la Faculté de charia et de droit de l'Université Al-Azhar. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a

également occupé d'autres postes importants, notamment : Université de Damas, membre et expert des académies internationales de fiqh, membre du comité fatwa du département des affaires islamiques, conseiller charia au secrétariat général des Awqaf à Sharjah, membre du conseil d'administration de l'université de Tripoli - Le Liban, membre fondateur de l'Académie des juristes de la charia en Amérique, membre du Comité pour l'élaboration de la loi sur le statut personnel aux Émirats arabes unis et conseiller de la charia auprès de plusieurs institutions financières islamiques. Il a écrit et révisé plusieurs livres, documents de recherche et articles religieux et culturels.



## Son Éminence Dr. Al-Ayachi Al-Sadiq Faddad

Né en 1955 en Algérie, S.E. Dr. Al-Ayachi Al-Sadiq Faddad a obtenu une Licence en Charia Islamique - spécialisation en Fiqh et Ousoul en 1982, à la Faculté de Charia - Université Um Al-Qoura à La Mecque, et une maîtrise en économie islamique, dont le sujet est «Le concept de profit et ses contrôles dans l'économie islamique» (1987), du Département des études supérieures de l'Université Um Al-Qoura à La Mecque, et un doctorat en économie islamique, dont le sujet est «Valeur et théorie en économie islamique» (1994) de la même université. Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a occupé plusieurs autres postes importants, notamment : Chercheur Senior à l'Institut Islamique de Recherche et de Formation de la Banque Islamique de Développement, avec 28 ans d'expérience jusqu'à fin 2021, membre du Conseil de la charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques - Royaume de Bahreïn (depuis sa



création jusqu'en 2014), membre du Conseil de la charia de l'Agence internationale de notation islamique depuis sa création jusqu'à son départ - Bahreïn, président et membre du comité exécutif du conseil de notation et de surveillance de la charia du conseil général des banques et institutions financières islamiques depuis sa création jusqu'à l'achèvement de ses travaux, et membre du conseil de la charia d'Al-Baraka Bank. Il a plusieurs livres, recherches et articles sur l'économie islamique et les transactions financières contemporaines, ainsi que des recherches spécialisées sur la Zakat et les Awqaf. Il a participé à un grand nombre de conférences, séminaires et ateliers consacrés aux thèmes de la Zakat et des Awqaf et à l'étude des transactions jurisprudentielles contemporaines et de l'économie islamique aux niveaux local et international. Actuellement, il travaille comme consultant, chercheur et expert en finance islamique.

## Son Éminence Professeur Youssef Al-Choubaili



Né en 1971 dans le Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Dr. Youssef bin Abdoullah bin Saleh Al-Choubaili a obtenu une license du Collège de la charia de l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud (1993), une maîtrise en Fiqh comparé de l' Institut supérieur de la magistrature de l'Université islamique Imam Mohammed bin Saoud (1997) et un doctorat dans le Fiqh comparé (2001) au même institut.

Son Eminence est expert à l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) et a également occupé d'autres postes importants, notamment : membre de l'équipe des transactions civiles au sein du Comité de la législation judiciaire du Royaume d'Arabie saoudite, membre du Conseil de la charia de la comptabilité et Organisation d'Audit des Institutions Financières

Islamiques (AAOIFI), Chef et Membre du Conseil de la Charia d'un certain nombre de banques et d'institutions financières islamiques, Président et membre d'un certain nombre de comités d'arbitrage dans les litiges commerciaux, Membre de la Société saoudienne du Fiqh, de la Société scientifique judiciaire saoudienne, du comité consultatif de l'Association scientifique islamique bancaire saoudienne, du conseil d'administration de l'Autorité générale chargée de la juridiction sur les fonds des mineurs et assimilés, et du conseil consultatif du Centre d'excellence du fiqh dans les questions contemporaines du Fiqh. Il est l'auteur de plusieurs livres, recherches, et interventions et est actuellement professeur au Département de Fiqh comparé à l'Institut supérieur de la magistrature du Royaume d'Arabie saoudite.

**SUPERVISION GÉNÉRALE**  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

**Rédaction**  
MOURAD TLLI  
JAWZI B. LARDJANE  
MOHAMMAD WALID AL-IDRISI

[info@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

**PHOTOGRAPHE**  
AMJAD MANSI

[@aifi\\_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

**CONCEPTION**  
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 23



## Le Président de l'Académie visite le siège de son Secrétariat général à Djeddah

S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale, membre du Conseil des Grands Savants, Imam-Khatib de la Grande Mosquée, et président de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), s'est rendu le dimanche 29 Safar 1444 correspondant au 25 septembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, où il a été reçu par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie. Son Excellence a souhaité la bienvenue au grand invité, le remerciant pour cette visite honorable et exprimant sa gratitude personnelle, ainsi que la gratitude de tous le personnel du Secrétariat général, à Son Excellence pour son attention constante, son grand soutien et ses conseils continus. Il lui a également exprimé les remerciements et l'appréciation de l'Académie pour les moyens et les services distingués qui lui ont été fournis par l'État-siège sous la direction



avisée du Gardien des Deux Saintes Mosquées, le roi Salman bin Abdelaziz Al Saoud, et de son Prince héritier, Son Altesse Royale le Prince Mohammed bin Salman bin Abdelaziz Al Saoud, que Dieu les préserve, pour lui permettre de mener à bien sa mission avec aisance et confort. Le Secrétariat général a transmis au Président des derniers préparatifs de la tenue de la vingt-cinquième Session du Conseil de l'Académie, qui se tiendra cette année à Djeddah sous le patronage de Son Altesse Royale le Prince Khalid bin Faisal bin Abdelaziz Al Saoud, Conseiller au Serviteur des Deux Saintes Mosquées, Gouverneur de la Région de Makkah. Pour sa part, le Président de l'Académie a exprimé son grand plaisir et sa grande appréciation pour les efforts estimés déployés par le Secrétariat général de l'Académie à tous les niveaux, qui renforcent la position de cette institution scientifique de

premier plan au sein des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et des communautés musulmanes en dehors du monde musulman, félicitant le Secrétaire général et ses assistants pour l'approbation royale de tenir la prochaine session à Djeddah, exprimant sa disponibilité à fournir tout le soutien et les conseils nécessaires au Secrétariat général pour assurer le succès de la Session. À la fin de la visite, Son Excellence a accompagné le Président pour une visite au nouveaux départements et divisions du Secrétariat général. Le President a exprimé son admiration et sa bénédiction pour les changements profonds et les améliorations qualitatives qui ont eu lieu au sein du Secrétariat général, remerciant le Secrétaire général pour ce changement qualitatif dans la forme et le contenu en un temps record et lui souhaitant, ainsi qu'à ses assistants, beaucoup de succès.



## Le Sous-Secrétaire du Ministère des Affaires islamiques d'Arabie saoudite rend visite à l'AIFI



Le Sous-Secrétaire du ministère des Affaires Islamiques, de la Da'wah et de l'Orientation pour les Affaires Islamiques du Royaume d'Arabie Saoudite, S.E. Cheikh Dr. Awwad bin Sabti Al-Anzi, a visité le siège du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) le mercredi 11 Safar 1444 correspondant au 07 septembre 2022. A son arrivée, l'invité a été reçu par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'honorable invité et à la délégation qui l'accompagnait, remerciant en particulier S.E. Cheikh Dr. Abdul Latif Al Sheikh, ministre des Affaires islamiques, de la Dawah et de l'Orientation, pour son soutien continu et sa grande appréciation à l'Académie, ses activités et ses programmes, ainsi que son désir de renforcer et de consolider les relations de coopération et de coordination entre l'Académie et le ministère. Son Excellence a saisi l'occasion pour saluer les grands efforts que l'État-siège, en tant que pays des deux saintes mosquées, continue de

deployer pour servir l'islam et les musulmans, soutenir les causes de la Oumma et diffuser l'approche de la modération, du pacifisme et de la tolérance. Son Excellence a souligné qu'il existe une harmonie entre de nombreux objectifs de l'Académie et ceux du ministère, ce qui fait que l'Académie aspire à une coopération et une coordination plus étroite entre les deux parties sur de nombreuses questions qui préoccupent la Oumma. Pour sa part, S.E. Cheikh Dr Awwad bin Sabti Al-Anzi a exprimé son grand plaisir et sa joie de visiter l'Académie et de rencontrer Son Excellence le Secrétaire général, où il lui a transmis les salutations de S.E. Ministre Cheikh Dr Abdullatif Al-Sheikh, et l'a assuré du désir du ministère de soutenir et de renforcer les liens de coopération et de coordination avec l'Académie dans toutes les questions et sujets qui concernent les deux parties, notamment en ce qui concerne la diffusion de la méthode de modération et le rejet de l'extrémisme et du fanatisme. Il a également salué le saut qualitatif dont l'Académie a été témoin depuis que Son Excellence a pris les rênes de la direction du Secrétariat général, et son aspiration à plus de réalisations et de succès pour ce grand édifice islamique sous la direction d'un grand érudit tel que Son Excellence le Secrétaire Général. Il a conclu en disant : « Je suis honoré aujourd'hui d'avoir visité le siège de l'Académie et rencontré Son Excellence le professeur Koutoub Sano pour discuter des aspects de la coopération entre le Ministère et l'Académie. La réunion a été remplie d'optimisme et de discussions sérieuses pour servir à la foi les deux côtés sous

le haut commandement du Gardien des Deux Saintes Mosquées et Son Altesse Royale le Prince Héritier, et le suivi de Son Excellence le ministre des Affaires Islamiques, de la Da'wah et de l'Orientation Cheikh Dr. Abdul Latif Al-Sheikh. J'ai été très heureux d'entendre parler des efforts bénis de ce grand édifice, et nous avons eu des discussions sur de nombreux domaines de coopération possibles. Je remercie Son Excellence le Secrétaire général et son équipe pour l'excellente réception et l'accueil chaleureux. » La réunion a été suivie du côté du ministère par M. Rashid Abdullah Al-Rashoud, directeur général des relations extérieures et de la coopération internationale, M. Saleh Al-Tamimi, responsable des médias au ministère, et M. Rashid Al-Jahni, bureau du ministre – filiale de Djeddah. Du côté de l'Académie, M. Mohamed Al-Mondher Al-Chouk, Directeur du Département des Affaires du Cabinet, et M. Mourad TLiLi, Conseiller pour les Médias et les Relations Publiques.



## L'AIFI et l'Organisation pour le Développement de la Femme signent un protocole d'accord à Djeddah

Considérant le rôle central joué par l'Organisation pour le Développement de la Femme (ODF) dans la promotion et le soutien de participation des femmes musulmanes au développement des peuples musulmans et à l'avancement de leurs pays par le renforcement des capacités et le développement des compétences, et sur la base de la responsabilité intellectuelle confiée à l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) en ce qui concerne la clarification des dispositions islamiques sur toutes les questions et sujets de préoccupation pour les musulmans du monde entier, en particulier en ce qui concerne les problèmes des femmes, afin de consolider les décisions de la charia et de corriger les concepts et les perceptions autour de leur participation souhaitée à l'édification de la nation, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, secrétaire général de l'Académie, et son excellence le Dr Afnan bint Abdullah Al-Shuaibi, directrice exécutive de la ODF dans les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), ont signé le jeudi 12 Safar 1444 correspondant au 08 septembre 2022, un protocole d'accord au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. Cet accord vise à la coopération des deux parties pour élaborer un plan global visant à corriger les idées fausses sur la position claire de l'islam sur la légitimité de la participation des femmes aux activités et programmes intellectuels, sociaux, économiques, culturels et politiques. L'accord vise également à construire un partenariat stratégique fort entre les deux institutions dans le domaine de l'organisation conjointe de conférences, séminaires et ateliers sur les questions familiales en général, et les questions féminines en particulier. Suite à la signature de l'accord, la Directrice exécutive a exprimé sa grande joie de conclure cet important partenariat stratégique avec l'Académie, qui soutiendrait les efforts des États membres de l'OCI pour améliorer le statut des femmes et renforcer leur rôle dans l'avancement du développement et construction communautaire. Elle a également salué le grand statut scientifique et la réputation mondiale respectable dont jouit l'Académie à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman, ce qui contribuerait positivement à faciliter le travail de l'organisation et à faciliter ses



plans stratégiques dans la réalisation des objectifs pour lesquels elle a été créée. Elle a également affirmé la détermination de l'organisation à tirer le meilleur parti des résolutions et recommandations scientifiques émises par l'Académie sur diverses questions et causes des femmes et a conclu en exprimant son aspiration à une mise en œuvre urgente des dispositions de cet accord dans un avenir proche. Pour sa part, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue au Dr Afnan Al-Shuaibi et à la délégation qui l'accompagnait et l'a félicité d'avoir assumé ses nouvelles fonctions et d'avoir gagné la confiance des États membres de l'OCI, lui souhaitant plein succès à la tête de cet important organe de l'OCI. Il a également exprimé son grand plaisir à la signature de cet accord stratégique entre l'Académie et l'ODF, affirmant son entière confiance dans la complémentarité des efforts des deux institutions afin de soutenir et de mieux faire prendre conscience de l'importance et de la nécessité de la participation des femmes musulmanes dans les efforts d'éducation, de progrès et de développement des peuples musulmans, sur la base des principes de notre vraie religion qui exhortaient les deux sexes à coopérer dans la droiture, la piété et les bonnes actions, et conformément aux directives de notre honorable charia qui obligeait les hommes et les femmes pour construire l'univers. Son Excellence a également affirmé la pleine volonté de l'Académie d'exploiter toutes ses capacités scientifiques et intellectuelles pour soutenir les activités et les programmes de l'ODF visant à assurer la participation globale des femmes dans divers aspects de la vie. Dans ce contexte, Son Excellence a évoqué les grands efforts intellectuels que l'Académie a déployés et continue de déployer

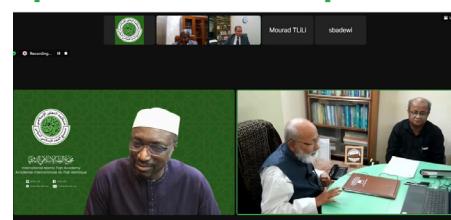
dans le domaine de la correction des concepts et de la lutte contre les pratiques abusives à l'égard des femmes qui violent les enseignements éternels de l'Islam et ses valeurs pures, à travers la publication de résolutions et de recommandations qui clarifient les dispositions de la charia d'une manière scientifique claire. La cérémonie de signature a été suivie du côté de l'ODF par le Dr Abdul Mohsen Salem Al-Ajmi, directeur des affaires financières et administratives et des ressources humaines. Du côté de l'Académie, Mme Sarah Badewi, Directrice du Département des affaires de la famille, de la femme, de l'enfance et des personnes âgées, M. Mohammed Al-Mondher El-Chouk, Directeur du Département des affaires du Cabinet, Dr Abdel Fattah Abnauf, Directeur du Département de la Planification, du Développement et de la Coopération Internationale, Dr. Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération Internationale et des Relations Extérieures, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire Général pour les Médias et les Relations Publiques. Il convient de noter que l'Organisation pour le Développement de la Femme est une organisation spécialisée dans le cadre de l'OCI concernée par le développement de la femme et l'avancement de son rôle dans les États membres de l'OCI et le renforcement des capacités, des aptitudes et des compétences par le biais de divers mécanismes, notamment la formation, l'éducation et la réadaptation. Cet organe a été créé par une décision de la trente-sixième Session du Conseil des ministres des affaires étrangères dans le but de développer les femmes, de faire progresser leur statut et de renforcer leurs capacités et leurs compétences dans les États membres, car elles sont un partenaire essentiel dans l'avancement, progrès, renaissance et prospérité des sociétés musulmanes.



## L'AIFI et l'Institut d'Etudes objectives en Inde signent un protocole de coopération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a signé avec Prof. Muhammad Manthour Alem, Président de l'Institut d'Etudes Objectives (IOS) en Inde, le jeudi 03 Rabi' Al-Awwal 1444 correspondant au 29 septembre 2022, un protocole de coopération stratégique entre les deux parties. Ce protocole vise à établir un partenariat stratégique dans le domaine du soutien des capacités et dispositions scientifiques et de recherche des deux institutions, et à renforcer la coopération et la coordination dans le soutien et l'assistance aux communautés musulmanes au monde, et de leur fournir des fatwas et des solutions appropriées, d'une manière qui réalise les intérêts de ces communautés et contribue à leur intégration dans leurs pays. Il vise également à promouvoir la modération, à diffuser une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et à rejeter le fanatisme, l'extrémisme, la violence et la haine, par l'organisation conjointe de conférences et de séminaires, l'échange de publications et de

périodiques, et la représentation les deux parties aux travaux des conférences et symposiums dans le domaine d'intérêt commun. Commentant la signature de ce protocole, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé sa joie de signer cet accord avec une institution scientifique réputée active dans l'un des pays où vivent le plus grand nombre de communautés musulmanes, à savoir l'État de l'Inde, qui a une population musulmane de près de deux cents millions, exprimant son espoir que ce sera le début d'une nouvelle phase de relations de coopération solides et fructueuses entre l'Académie et l'Institut pour coordonner les efforts et apporter des solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et en recherche de moyens de lutter contre la haine, l'exclusion et les abus contre les musulmans en Inde. Il a affirmé la volonté de l'Académie de fournir un soutien et des encouragements à l'Institut et d'exploiter toutes les capacités scientifiques et intellectuelles de l'Académie pour servir les musulmans de l'Inde et les communautés



musulmanes en général. Pour sa part, le Président de l'Institut s'est félicité de cette réalisation historique de son institution, car ce partenariat avec l'Académie représente une haute valeur scientifique et intellectuelle et un complément qualitatif à l'Institut dans le développement de ses recherches et de ses productions intellectuelles au service de questions des musulmans en Inde, ajoutant que l'Institut se réjouit de participer activement à l'avenir aux activités scientifiques de l'Académie, en particulier sa Session annuelle, en plus de bénéficier des résolutions et recommandations de l'Académie et de ses diverses publications scientifiques et intellectuelles.

## L'Ambassadeur du Cameroun en Arabie saoudite visite l'AIFI

S.E.M. Iya Al-Tidjani, Ambassadeur de la République du Cameroun auprès du Royaume d'Arabie Saoudite et Représentant Permanent du Cameroun auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), a effectué le samedi 14 Safar 1444 correspondant au 10 septembre 2022, une visite au siège du Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI) à Djeddah, Royaume d'Arabie Saoudite. L'Ambassadeur a été reçu par le Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, qui lui a souhaité la bienvenue ainsi que sa délégation, et l'a remercié pour cette première visite au siège du Secrétariat Général de l'Académie. Il lui a également exprimé la gratitude de l'Académie, et sa grande appréciation pour le soutien et l'attention dont elle bénéficie de la part du Gouvernement de la République du Cameroun, espérant que cette visite sera l'occasion d'informer Son Excellence de la vision, de la mission, des objectifs, des projets et du plan stratégique quinquennal de l'Académie, qui comprend une formulation claire de toutes les activités et programmes que l'Académie espère mettre en œuvre au cours des cinq prochaines années. Son Excellence a également exprimé sa gratitude à l'Ambassadeur pour les efforts qu'il déploie pour renforcer les relations de coopération et de coordination entre les États membres de l'OCI en général, et entre les pays du Groupe africain en particulier, louant les longues et riches expériences de Son Excellence dans le domaine diplomatique et les relations internationales, souhaitant davantage de compatibilité, de synergie et d'intégration renforçant les liens de participation et de communication. Ensuite, Son Excellence a présenté à son honorable invité un bref aperçu des changements qualitatifs auxquels



le Secrétariat général de l'Académie est témoin après avoir assumé les fonctions de Secrétaire général il y a plus d'un an, demandant aux délégations permanentes auprès de l'OCI d'en appeler à leurs pays de continuer à soutenir l'Académie, et de soutenir son plan stratégique en particulier, pour lui permettre d'exercer sa responsabilité intellectuelle de promouvoir l'approche de la modération, de diffuser la culture de la modération, de la tolérance, de la coexistence et de l'harmonie entre les adeptes des religions et des sectes, et rejeter l'extrémisme, le fanatisme, le terrorisme et la violence sous toutes ses formes. Pour sa part, l'Ambassadeur a exprimé sa grande joie et sa fierté de cette visite qui lui a permis d'être témoin des efforts distingués de l'Académie et de ses projets prometteurs, souhaitant au Secrétaire Général un plein succès dans ses fonctions, ce qui est une source de fierté et de joie pour chaque Africain. Il a également exprimé sa pleine disponibilité à renforcer les relations de coopération et de partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques du Cameroun, et a conclu la visite en inscrivant ses sentiments dans le livre d'or, où il a déclaré: «C'est avec un réel plaisir que je suis venu ce jour visiter l'Académie

du Fiqh, ce samedi, pourtant un jour férié. Je voudrais remercier sincèrement son Secrétaire général et son équipe pour leur disponibilité et pour leur amitié pour le Cameroun. Nous avons eu des discussions autour des sujets d'intérêt commun et j'ai apprécié les nombreuses intentions du Secrétaire général pour donner à l'Académie et pour la faire jouer avec toute l'efficacité nécessaire le sensible rôle de référence jurisprudentielle pour la Oummah. Le Cameroun, par ma voix lui apportera toute assistance dont il aura besoin et dont il a besoin pour accomplir avec succès sa mission importante à la tête de cet organe. J'ai également apprécié les principes qui guident ses actions et son offre d'une coopération constante et refléchie entre les états membres de l'OCI et plus particulièrement avec le Royaume d'Arabie Saoudite. Mes sincères remerciements à toute l'équipe du Fiqh et à qui j'adresse tous mes encouragements en faveur de la cause de l'Islam». À l'issue de la visite, le Secrétaire Général a fait visiter à l'Ambassadeur et à la délégation qui l'accompagnait les bureaux du Secrétariat Général de l'Académie et lui a remis des souvenirs.



## Le Représentant permanent de la Somalie auprès de l'OCI visite l'AIFI



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a reçu le mercredi 18 Safar 1444 correspondant au 14 septembre 2022, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah, Son Excellence l'Ambassadeur Ibrahim Adam Musa, le nouveau représentant permanent de la République fédérale de Somalie auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et sa délégation. Au début de la réunion, le Secrétaire général a souhaité la bienvenue à l'honorable invité et l'a félicité pour sa nomination en tant que représentant permanent de la Somalie auprès de l'OCI, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions et louant son désir de consolider et de renforcer les liens de coopération, communication et coordination entre l'Académie et les institutions et centres scientifiques en Somalie. Son Excellence a également évoqué le statut spécial dont jouit la

République fédérale de Somalie au sein de l'OCI et de l'Académie en particulier, soulignant la pleine disponibilité de l'Académie à fournir un soutien intellectuel et de la charia aux autorités somaliennes dans leurs efforts pour diffuser la culture de la modération, la tolérance et la coexistence, et de combattre l'idéologie extrémiste, le fanatisme et le terrorisme. Son Excellence a exprimé la ferme aspiration de l'Académie à coopérer avec les grands érudits somaliens afin de promouvoir la modération, de rejeter le fanatisme et l'extrémisme, et de démanteler les discours de haine, la violence et l'extrémisme, afin d'empêcher les jeunes de tomber dans les illusions des entichés qui verser le sang, abuser de l'honneur et attaquer la propriété publique et privée au faux nom de la religion. Pour sa part, l'ambassadeur a exprimé sa joie et sa fierté de cette première visite à l'Académie depuis sa prise de fonction, où il a eu l'honneur de rencontrer Son Excellence le Secrétaire général et d'échanger avec lui sur la question religieuse en Somalie et les meilleurs moyens de soutenir les efforts de paix, de réforme et de développement en Somalie. Son Excellence a également exprimé sa ferme conviction que le changement intellectuel est la pierre angulaire de toute réforme dans la société somalienne, et par conséquent, la coopération avec l'Académie sur cette base s'inscrit dans le cadre de ces efforts bénis pour bénéficier des capacités scientifiques et intellectuelles de l'Académie pour servir le programme de paix et de réforme de la société

en République fédérale de Somalie. Selon le Representant, cela se réalisera par la diffusion de la culture de la modération, du pacifisme et de la tolérance et en rejettant les idéologies extrémistes et arriérées et les faux concepts religieux en organisant des séminaires et des conférences scientifiques spécialisés à l'intérieur et à l'extérieur de la Somalie en coopération et partenariat avec les autorités et les érudits somaliens. La réunion s'est déroulée en présence de S.E.M. Abdul Rahim Othman Elmi, Représentant permanent adjoint de la Somalie auprès de l'OCI, Mme Sarah Badewi, Directrice du Département de la famille, des femmes, de l'enfance et des personnes âgées à l'Académie, Dr Alhaji Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures à l'Académie, et M. Mourad TLI Li, conseiller de Son du Secrétaire général de l'Académie pour les affaires médiatiques et les relations publiques.



## Le Chargé d'affaires de la Guinée en Arabie saoudite visite l'Académie

Le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Sano, a reçu samedi matin, 14 Safar 1444 correspondant au 10 septembre 2022, au siège de l'Académie à Djeddah, Son Excellence Monsieur Naby Soumah, le nouveau Chargé d'affaires de la République de Guinée au Royaume d'Arabie Saoudite. Au début de la réunion, le Secrétaire Général a souhaité la bienvenue à son honorable invité et la félicité pour sa nomination en tant que Chargé d'Affaires de la Guinée au Royaume, lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, saluant sa longue expérience dans la diplomatie et les relations étrangères durant ses années de service au Ministère des Affaires Etrangères de la Guinée. Son Excellence a également exprimé ses grands remerciements et sa gratitude pour les soins généreux et le soutien régulier dont l'AIFI a bénéficié de la part des dirigeants et du peuple guinéens, espérant que sa nomination en tant que Chargé d'affaires conduira à la consolidation de la coopération entre l'AIFI et les institutions scientifiques et religieuses en Guinée, en particulier les institutions et les centres concernés par la promotion de la modération, de la tolérance, de la coexistence et de l'harmonie entre les adeptes des religions. Ensuite, Son Excellence a présenté à son invité une brève vue d'ensemble de la vision, de la mission, des objectifs, des programmes et des activités de l'AIFI, ainsi que les changements récents depuis son arrivée au poste de Secrétaire Général. Son Excellence a conclu son discours



en renouvelant sa haute appréciation et sa gratitude au Gouvernement de Guinée, dirigé par le Président de la République et Commandant Suprême des Forces Armées, le Colonel Mamady Doumbouya, pour l'aimable réception et l'accueil chaleureux qu'il a reçus lors de sa récente visite en Guinée, priant Allah le Tout-Puissant de les protéger, de leur accorder le succès et de perpétuer la sécurité et la stabilité du peuple guinéen. Pour sa part, le Chargé d'affaires a exprimé son grand plaisir et sa fierté pour sa première visite à l'AIFI depuis sa prise de fonction et lui a transmis les salutations du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Dr. Morisanda Kouyate, lui souhaitant un succès et une réussite continués dans ses fonctions, ce qui est une source de fierté et d'honneur pour chaque Guinéen. Il a également exprimé son aspiration à renforcer la coopération et le partenariat entre l'Académie et les institutions scientifiques de Guinée, en

particulier le Ministère des Affaires Religieuses, avec lequel l'Académie a signé un protocole d'accord lors de la visite de son Excellence. S.E. Nabi Soma, le Chargé d'affaires, a écrit dans le livre d'or de l'AIFI : « J'ai eu l'honneur de rencontrer S.E. Prof. Koutoub Sano, qui dirige cette institution avec succès et de manière magistrale. J'ai été très impressionné au cours de notre conversation, et j'ai été très heureux des développements et des progrès que j'ai constatés. Je voudrais dire que la personnalité du S.G. est une source de fierté pour moi et pour tous les Guinéens parce que grâce à lui, nous sentons que l'image de la République de Guinée et la position de son peuple ont été renforcées, et qu'elles sont devenues plus honorables et plus brillantes. Qu'Allah le protège et lui accorde le succès ». La réunion s'est déroulée en présence de M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef département des protocoles à l'AIFI.



## Le Secrétaire général du Conseil central des Musulmans d'Allemagne visite l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a reçu en son cabinet au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah le mercredi 25 Safar 1444 correspondant au 21 septembre 2022, Mr. Abdassamad El Yazidi, Secrétaire général du Conseil central des Musulmans d'Allemagne. Son Excellence a souhaité la bienvenue à l'honoré invité, le remerciant pour cette première visite de ce genre de l'un des conseils islamiques les plus importants des communautés musulmanes d'Europe, et la félicité pour sa récente réélection pour un second mandat en tant que Secrétaire général du Conseil, lui souhaitant, ainsi qu'à ses collègues, davantage de succès dans le service de l'islam et des musulmans en Allemagne. Son Excellence a également assuré son hôte du désir de l'Académie de coordonner, coopérer et communiquer avec les institutions, conseils et centres islamiques modérés au sein des pays des communautés musulmanes, notant que l'Académie est prête à mobiliser toutes ses capacités scientifiques et intellectuelles pour servir les questions de communautés musulmanes, et d'apporter des solutions efficaces et des réponses satisfaisantes aux calamités et aux problèmes qui les concernent, dans l'espoir qu'elles deviennent un lien entre le monde musulman et leurs sociétés pour le bénéfice et le bien de tous. Pour y parvenir, Son Excellence a exprimé la disponibilité de l'Académie à conclure un accord de coopération avec le Conseil qui serait la base d'une coopération fructueuse et d'un partenariat stratégique entre les deux parties dans divers domaines intellectuels et



scientifiques, afin de permettre au Conseil de tirer le meilleur parti l'utilisation des sages résolutions de l'Académie qui appellent à la modération, diffusent une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et adhèrent aux exigences de la citoyenneté au sein des sociétés. Son Excellence a conclu en saluant l'organisation conjointe de conférences et de séminaires en partenariat avec le Conseil sur diverses calamités et questions préoccupant les communautés musulmanes en Occident en général et en Allemagne en particulier. Pour sa part, Mr. Abdassamad El Yazidi a exprimé son grand plaisir et sa grande gratitude pour cette bonne occasion de visiter l'Académie et de rencontrer Son Excellence le Secrétaire général, en raison de sa réputation scientifique mondiale et celle de l'Académie et de sa large appréciation à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman. Son Excellence a souligné le désir du Conseil et des musulmans allemands en général de consolider les liens de coopération et de coordination avec l'Académie pour servir un certain nombre d'objectifs importants en même temps, à savoir le développement du personnel

académique du Conseil, y compris les imams et prédicateurs, et l'organisation de séminaires et de conférences scientifiques conjoints à l'intérieur de l'Allemagne au profit de tous les musulmans, en plus de la participation d'érudits religieux musulmans allemands aux activités de l'Académie, en particulier à la session annuelle, et bénéficier de la richesse et de la valeur du recherche scientifique que l'Académie publie constamment. Dans ce contexte, Son Excellence a adressé une invitation officielle à Son Excellence le Secrétaire général pour visiter la République fédérale d'Allemagne et examiner de près les conditions des musulmans là-bas et pour être témoin des grands efforts déployés par le Conseil pour servir les musulmans d'Allemagne. Ont également assisté à la rencontre M. Mohamed Mondher Chouk, Directeur du Département des Affaires du Cabinet à l'Académie, Dr Alhagi Manta Drammeh, Chef de la Division de la Coopération internationale et des Relations extérieures à l'Académie, et M. Mourad TLiLi, Conseiller du Secrétaire général pour les médias et les relations publiques.



## Le Secrétaire général participe au symposium de l'IOMS contre les drogues



Le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, a participé, via vidéoconférence, au symposium international organisé par l'Organisation Islamique des Sciences Médicales (IOMS) sur le thème « Eveil de la médecine islamique dans la lutte contre la drogue » le mercredi 25 Safar 1444H correspondant au 21 septembre 2022G au siège de l'organisation dans l'Etat du Koweit. Il a prononcé un discours lors de la cérémonie d'ouverture, qu'il a remercié l'Organisation islamique des sciences médicales pour ses efforts dans le domaine de la sensibilisation à la santé et de la préservation de la vie humaine. Il a également remercié les organisateurs de cet important symposium spécialisé et pour le bon choix de son thème en raison de son impact profond et significatif sur les jeunes à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman et de les protéger contre les parasites qui les assaillent et les conspirations qui sont ourdies contre eux et qui visent à les empêcher de jouer leur rôle fondamental et essentiel dans la

construction de l'avenir de la Oummah. Il a ajouté que l'une des règles apportées par la Charia islamique est la préservation des cinq objectifs suprêmes exprimés par l'Imam Al-Ghazali en disant : « Le but de la charia depuis la création de l'humanité est de préserver pour eux leur religion, leur âme, leur raison, leur progéniture et leur propriété . Tout ce qui inclut la préservation de ces cinq principes, est un bénéfice, et tout ce qui manque à ces principes est une corruption, et les prévenir est un bénéfice. » La préservation de l'esprit est l'une des plus importantes de ces finalités, et c'est l'une des conditions les plus importantes de la mise en service (l'islam, la raison et l'âge adulte). En examinant la question des drogues, nous constatons qu'elles altèrent principalement l'esprit, et le détruisent partiellement ou complètement, ce qui fait que ses utilisateurs descendent dans de nombreux cas au niveau des animaux. Par conséquent, aucun savant ou personne saine d'esprit ne doute qu'il est interdit de l'utiliser, d'en faire le commerce, de le promouvoir et de le distribuer en raison des conséquences négatives qu'il entraîne. Son Excellence a également précisé que les effets de la drogue ne s'arrêtent pas à la seule destruction de l'esprit, mais s'étendent au reste des quatre autres objectifs, car le consommateur de drogue ne se soucie pas de sa religion, ne se soucie pas de son Créateur, n'est pas gêné par sa désobéissance, et n'a pas honte que les gens le voient commettre ses péchés et ses crimes, ce qui conduit à la corruption de sa religion.

Son utilisation peut conduire une personne à voler, violer, tricher et frauder pour obtenir de l'argent par tous les moyens afin d'acheter et de consommer des drogues, ce qui nuit à l'objectif de préservation de l'argent, et peut même conduire ses abusieurs et ses toxicomanes au meurtre ou au viol. De plus, son effet sur le but de préserver la progéniture est apparent, car son usage, comme il est médicalement établi, affaiblit la capacité sexuelle, déforme les fœtus et affaiblit la jalousie chez le toxicomane au point qu'il néglige son honneur au profit de la drogue. Son Excellence a conclu en disant que l'effet des drogues affecte tous les objectifs nécessaires avec préjudice et annulation, et que lorsque nous regardons de plus près, nous constatons que les drogues sont plus insidieuses et plus interdites que l'alcool parce qu'elles détruisent l'esprit, détruisent la morale, corrompent la religion, détruisent l'argent, répandent l'immoralité et la corruption, écrasent la dignité, détruisent l'honneur, et font échouer la sécurité. Il est en effet bien connu que c'est le moyen le plus important utilisé par les terroristes pour se faire exploser et porter des ceintures explosives dans leurs opérations. En conséquence, Son Excellence a appelé toutes les parties impliquées dans le processus de sensibilisation et de prévention du danger de la consommation de drogues et de la dépendance à intensifier leurs efforts, à unir leurs forces, à coordonner leurs visions et à coopérer pleinement entre les peuples et les nations afin de préserver la jeunesse et de protéger nos sociétés contre ce cancer.

## Le Secrétaire général rencontre la direction de la Faculté AHAS en Malaisie

Le vendredi 21 Muhamarram 1444H correspondant au 19 août 2022G, Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a tenu une réunion stratégique avec la direction de Faculté Abdul Hamid Abu Suleyman (AHAS) des sciences révélées et des sciences humaines à l'Université islamique internationale de Gombak à Kuala Lumpur, Malaisie. La réunion a commencé par un discours de bienvenue du professeur Shukran Abdel Rahman, doyen de la faculté, dans lequel il a exprimé ses sincères remerciements à Son Excellence pour avoir accepté l'invitation de la Faculté à discuter des aspects d'une éventuelle coopération et d'un partenariat entre l'Académie et la Faculté, compte tenu du symbolisme et de la position de cette Faculté parmi les facultés de l'université, car c'est vraiment le cœur battant de l'université, et l'idéal modèle appliqué pour les idées de l'islamisation et de l'intégration des sciences, car il est considéré comme la plus grande Faculté en termes de nombre de départements, d'étudiants et de programmes d'études. Il a également exprimé son désir personnel, et celui de ses collègues, de bénéficier des expériences sobres et riches de Son Excellence dans les domaines académiques et politiques, comme Son Excellence avait auparavant enseigné dans cette Faculté pendant seize (16) années, au cours desquelles il a occupé des postes administratifs supérieurs à l'université, dont le dernier était le poste de vice-recteur de l'université pour les relations extérieures et les innovations. Après avoir quitté l'université, Son Excellence a exercé douze (12) ans durant les fonctions de ministre des Affaires Religieuses, ministre de la Coopération Internationale, puis ministre des Affaires Diplomatiques et Conseiller



Diplomatique à la Présidence de la République de Guinée, en plus de son travail actuel de Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, ce qui représente une nouvelle expérience à ajouter à ses expériences précédentes. Il a conclu en exprimant l'aspiration de la Faculté à une coopération étroite avec l'Académie, en particulier dans le domaine de la recherche et des études, et la participation du personnel de la faculté à des conférences et séminaires de l'Académie de temps à autre. Pour sa part, Son Excellence a prononcé son discours exprimant ses vifs remerciements et sa gratitude à son cher frère, le doyen de la faculté, et à ses collègues pour cette opportunité qui lui a permis de retourner dans cette Faculté, pour laquelle il porte tellement d'amour et de nombreux beaux souvenirs difficiles à oublier. Il a également remercié le Doyen en particulier pour son engagement personnel de promouvoir l'idée de l'islamisation du savoir en l'enseignant et en formulant des cours à la lumière de ses fondements et principes, car il s'agit d'un projet important pour guider et rationaliser la science afin de devenir un outil de reconstruction et de réforme. Il l'a également remercié pour avoir mis en œuvre l'idée d'intégration entre les sciences de la charia et les sciences humaines en revenant au système unique de double spécialisation qui permet aux jeunes de combiner

la spécialisation dans l'un des départements de la connaissance de la Révélation avec l'un des départements des sciences humaines, soulignant que ce système est considéré comme le moyen idéal pour préparer une génération d'intellectuels et d'érudits équilibrés dans leurs pensées et leurs comportements, alliant authenticité et modernité, et capables d'apporter des changements positifs dans la société. Il a ensuite expliqué que les années de son travail à l'université en tant que professeur et administrateur étaient parmi les meilleures années de sa vie en termes de stabilité psychologique, de dévotion à la pensée, d'écriture et de publication, et de service à l'Oummah musulmane en participant à la réhabilitation et la préparation d'une génération de jeunes qui occupent aujourd'hui des postes d'administration élevés dans leurs sociétés en raison de leur excellence et de leur supériorité. Enfin, il a précisé que les années de son travail dans le domaine politique étaient également une opportunité dans laquelle il augmentait sa certitude de la possibilité de changement et de réforme si les intentions étaient sincères et les raisons d'autonomisation et d'influence étaient prises en compte. Il a conclu en soulignant que son travail actuel en tant que Secrétaire général de l'Académie, qui représente la plus grande référence charia pour l'Oummah, et le plus grand corps intellectuel contemporain, est un autre défi et une bonne occasion pour lui de mettre à profit son expérience académique et politique pour réaliser la réforme souhaitée et le changement souhaité dans la pensée et le comportement au service de l'Islam et de la Oummah partout dans le monde. À la fin de la rencontre, Son Excellence a échangé des cadeaux avec Son Excellence le doyen et pris des photos avec la direction du collège.

## S.E. Prof. Koutoub Sano inaugure la Journée du Prof. AbuSulayman par une conférence commémorative sur le défunt



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a prononcé la première conférence commémorative annuelle le lundi 02 Safar 1444, correspondant au 29 août 2022, à la Faculté Abdul Hamid Abou Souleiman des Sciences révélées et des sciences humaines à l'Université islamique internationale de Malaisie, sur le grand penseur, le défunt Prof. Dato Abdul Hamid Abou Souleiman, afin de perpétuer son héritage intellectuel distingué, et en reconnaissance de ses contributions scientifiques et intellectuelles. L'organisation par l'université de cette première occasion scientifique intervient un an après la mort du défunt, dans le cadre de célébrer et de reconnaître ses contributions immortelles dans le processus de développement et de modernisation de l'université notamment la construction de la ville universitaire intégrée attrayante dans la vallée de Gombak dans la banlieue de Kuala Lumpur, en Malaisie. L'université et l'Institut international de la pensée islamique s'engagent à organiser une série de conférences, de séminaires et de colloques scientifiques sur les contributions du défunt afin de perpétuer sa bonne mémoire. L'université et l'institut ont choisi le Secrétaire général de l'AIFI pour être la première personnalité à lancer cette série annuelle pour plusieurs considérations, dont la plus importante est la position scientifique internationale distinguée de Son Excellence dans le domaine de la réforme, l'appel à la modération et la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence, et le fait qu'il a travaillé avec le défunt pendant des années, très proche de lui et avait une grande confiance en lui. La cérémonie a commencé par un discours de bienvenue du Prof. Shoukran Abdel Rahman, doyen de la Faculté, dans lequel il a parlé des mérites du défunt et de l'importance de faire revivre son riche patrimoine intellectuel et de le diffuser en permanence afin que les générations futures qui n'ont pas eu l'occasion de le rencontrer et de le connaître en bénéficient. Il a également précisé que la sélection du Secrétaire général de l'Académie pour être le conférencier principal aujourd'hui est la décision la plus appropriée en raison de son abundance de pensée, de sa profondeur d'intellect et de sa vaste réputation internationale en plus de sa bonne connaissance personnelle du défunt et de ses idées, car il faisait partie de ces personnes qui l'ont côtoyé durant son mandat. Ensuite, le professeur Jamil Othman, directeur de l'Institut international de la pensée islamique pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est, a loué les condoléances du défunt et de la Oumma pour sa perte et son décès, notant l'importance de cette occasion en tant qu'événement académique

spécial au cours duquel l'Institut international de la pensée islamique cherche à diffuser les idées du défunt. Il a également exprimé son grand plaisir que Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie soit l'orateur principal de cette conférence en raison de sa grande stature, de sa réputation, et de sa connaissance précise et large du défunt, car il était l'une de ces personnes qui étaient proches du défunt et le connaissait très bien, et espérait que d'autres conférences et réunions suivraient pour introduire les idées du défunt. Ensuite, Son Excellence le Secrétaire général a commencé sa conférence en exprimant ses vifs remerciements et sa gratitude à l'université et à l'Institut pour l'avoir honoré en donnant la première conférence commémorative de la série de conférences annuelles sur la personnalité et les idées du défunt le professeur Abou Souleiman. Il a également exprimé son grand bonheur d'être à nouveau dans ce grand édifice scientifique, dans lequel il a enseigné pendant près de deux décennies, au cours desquelles il a connu une élite distinguée d'universitaires et un bon groupe de chercheurs et d'étudiants et a été témoin du développement de l'université d'une humble institution à un pôle scientifique et à un édifice universitaire de premier plan en Malaisie, dans la région de l'Asie du Sud-Est et dans le monde. Il a expliqué que les contributions intellectuelles et de gestion distinguées du défunt étaient l'un des piliers du développement et des progrès observés par l'université tout au long de son mandat et de sa gestion, louant le nom de cette faculté après le défunt en reconnaissance des empreintes claires qu'il a laissées sur tous les aspects de la vie académique et intellectuelle à l'université, et comme une expression de gratitude de la part de la direction administrative et académique de l'université pour ce penseur loyal et persévérant. En plus il a remercié le gouvernement et le peuple malaisiens pour l'hospitalité, l'honneur et les soins qu'ils ont accordés au défunt, car ils lui ont fourni une atmosphère calme et un grand soutien afin de lui permettre de mener à bien les réformes et les changements radicaux qu'il a apportés pendant la période de son mandat à l'université. Par ailleurs, il a salué la mission de l'Institut en tant qu'institution intellectuelle de premier plan qui a contribué et continue de contribuer à remodeler l'esprit musulman et ses fondateurs n'ont pas changé leur engagement et ont rempli leur promesse envers Allah, conformément à la parole de Dieu dans le Saint Coran : ((Parmi les croyants, il y a des hommes qui ont prouvé leur fidélité à ce qu'ils ont promis à Allah. Certains d'entre eux ont rempli leur promesse de leur vie, d'autres attendent leur tour. Ils n'ont jamais changé leur engagement du moins)) Al-Ahzab: 23. En effet, ils n'ont pas changé, ils n'ont pas été affectés par la tourmente des événements, et ils sont toujours sur la bonne voie en portant le flambeau. Puis il a évoqué la vie académique du défunt dans tous ses détails, soulignant notamment son rôle de pionnier dans le développement de cette université et le renforcement de sa position parmi les universités les plus en vue de Malaisie et d'Asie en général. Il a également présenté et analysé au cours de la conférence, les idées les plus importantes du défunt, qui se sont concentrées sur un diagnostic précis sans précédent de la crise qui a affligé la Oumma il y a longtemps, et représentée dans la crise

intellectuelle aiguë, qui est la base et responsable pour le reste des crises politiques, sociales, économiques et culturelles. Son Excellence a également mis en lumière la vision claire présentée par le défunt pour le traitement de la crise intellectuelle, représentée en abordant les racines de la crise qui a créé un conflit précaire entre révélation et raison et entre cause et effet, et a provoqué une schizophrénie entre les sciences en les divisant en sciences religieuses et sciences du monde, ce qui nécessite aujourd'hui de renforcer la prise de conscience de l'importance des savoirs islamiques et l'intégration des sciences et des valeurs, pour permettre à la Oumma de s'élever et de contribuer sérieusement à l'édification de la civilisation humaine défaillante du fait de l'absence, le retard et le repli de la Oumma. Ensuite, Son Excellence a expliqué ce qui se distinguait par la présentation de la réforme de l'éducation par le défunt et son grand impact sur la réalisation de la renaissance globale souhaitée pour la Oumma musulmane et l'humanité en général, soulignant que le défunt considérait la réforme de l'éducation comme la pierre angulaire et la base solide à partir de laquelle tous les autres projets de réforme devraient commencer, visant à traiter la crise intellectuelle qui se dresse comme une raison valable du retard de la Oumma. Le défunt croyait que l'éducation parentale correcte de l'enfant émanant de l'inculpation des valeurs d'amour, d'honnêteté, de sincérité et de courage dans l'âme de l'enfant à un âge précoce en remplacement de la peur et de l'intimidation est le facteur fondamental pour préparer une génération confiante, forte et active, capable de contribuer positivement à l'édification de la civilisation et de la Oumma. Son Excellence a souligné les raisons de l'accent mis par le défunt dans ses propositions intellectuelles sur la réforme de la pensée islamique, le traitement de la crise de l'esprit musulman, la réforme de l'éducation, ainsi que la nécessité de rester à l'écart de la violence domestique, l'échec des solutions importées de l'extérieur de l'environnement musulman, la nécessité de mieux faire prendre conscience de l'intégration des sciences tout en évitant la séparation entre elles, et la nécessité de croire qu'il n'y a pas de dissonance et d'opposition entre le transfert correct des connaissances et la raison. Il a conclu sa conférence en louant le grand côté humain et la profonde sincérité qui distinguaient le défunt, car il était un bon et généreux père, aimant la Oumma particulièrement sa jeunesse, et toujours optimiste quant à un avenir prospère pour la Oumma, et que le besoin de l'humanité pour le message de l'Islam augmente de jour en jour, ce qui nous dicte le devoir de réforme, d'orientation et de direction. A la fin de la conférence, il a prié pour les compagnons du défunt qui l'ont précédé au ciel, et ceux qui sont encore en vie, priant Dieu d'accepter le défunt dans les jardins de l'éternité, et de bénir les vivants avec la santé et bien-être.



## 23ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

Le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), dirigé par Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a tenu le dimanche 15 Safar 1444 correspondant au 11 septembre 2022, la vingt-troisième réunion périodique mensuelle du personnel de l'Académie, au siège du Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur persévérance dans leur participation active à ces importantes réunions périodiques, puis les a informés de l'approbation royale de l'État du siège, le Royaume d'Arabie saoudite, de tenir la vingt-cinquième Session de l'Académie à Djeddah en décembre prochain. Il a également indiqué aux participants qu'il avait informé Son Excellence le Secrétaire Général de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) qui s'est félicité de la nouvelle, promettant d'apporter le soutien nécessaire à l'Académie pour tenir cette Session dans les meilleures conditions possibles. Dans ce contexte, Son Excellence a souligné l'importance pour tous les employés de l'Académie de se



concentrer sur les modalités et les travaux liés à la tenue de cette Session et de travailler ensemble pour assurer son succès. Comme à son habitude, Son Excellence a ensuite ouvert la voie à tous les employés pour qu'ils expriment confortablement leurs opinions et suggestions et présentent leurs problèmes professionnels et sociaux afin qu'ils puissent être déterminés et éventuellement résolus avec transparence et clarté afin d'atteindre le principe de communication positive entre Son Excellence et les employés de l'Académie, dans le but d'atteindre les plus hauts

niveaux de qualité et de compétence dans toutes les affaires du Secrétariat général de l'Académie. Son Excellence a écouté attentivement les interventions et les demandes des participants. La réunion a pris plusieurs décisions dont les plus importantes sont les suivantes:

- Assurer que toutes les recherches remplissent les conditions requises pour être incluses dans les recherches de la 25e Session, au plus tard à la fin du mois de septembre en cours.
- Mettre une indexation analytique du Livre des Résolutions de l'Académie sur le site Internet de l'Académie pour faciliter l'accès au contenu.
- Communiquer avec les autorités concernées afin d'obtenir ISBN du Livre des Résolutions de l'Académie.
- Charger la Direction des Affaires financières et administratives de préparer une vision globale du mécanisme utilisé pour récompenser les fonctionnaires qui effectuent un travail supplémentaire hors des heures officielles, conformément aux règlements.

## 41ème Réunion périodique des Chefs de Division



Jeudi 12 Safar 1444 correspondant au 08 septembre 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quarante et unième réunion périodique des chefs de division, au siège de la Secrétariat général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant de leur participation et en rappelant l'importance de continuer à déployer des efforts et à continuer de travailler et de diligence afin d'atteindre les objectifs et les

programmes de l'Académie. Puis il a abordé le sujet de sa participation à la grande occasion que Dieu lui a accordée, l'occasion de laver la Sainte Kaaba, où il était parmi ceux choisis par la Cour royale saoudienne pour participer à cette occasion annuelle bénie. À cette occasion, Son Excellence a exprimé ses remerciements et sa gratitude aux dirigeants et au peuple du pays du siège pour le soutien et les soins que l'Académie a reçus depuis sa création jusqu'à ce jour. Son Excellence a également mentionné sa récente visite en Malaisie et les accords de coopération que l'Académie a signés avec un certain nombre d'organismes académique et de recherche, en plus de l'honorer personnellement en prononçant le sermon du vendredi à l'Université islamique internationale de Malaisie devant des milliers de professeurs, étudiants et visiteurs. Ensuite, Son Excellence a informé les participants de l'approbation du pays du siège, le Royaume d'Arabie saoudite, de tenir la vingt-cinquième Session de l'Académie avant la fin de l'année en cours. Dans ce contexte, il a

appelé chacun à déployer un maximum d'efforts, de coordination et de pleine coopération afin d'organiser et de gérer correctement cet événement important et d'atteindre les objectifs souhaités. La réunion a ensuite discuté des dispositions des décisions précédentes, et a émis plusieurs nouvelles décisions, dont les plus importantes :

- Designer une date définitive pour recevoir les articles de recherche sur les thèmes du colloque spécialisé intitulé : « La Fondation de Famille : Enjeux et Perspectives ».
- Le comité scientifique doit terminer la revue des recherches de la prochaine Session de l'Académie d'ici la fin septembre.
- Suivi avec l'Imprimerie Moufakiroun pour imprimer 200 copies du Livre des Résolutions en arabe, quatrième édition en vue de les distribuer aux participants et invités de la prochaine session.

Planifier à l'avance les prochaines sessions annuelles à venir et contacter dès maintenant les pays hôtes ciblés.

## 42ème Réunion périodique des Chefs de Division

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quarante-deuxième réunion périodique des chefs de division de l'Académie, le jeudi 03 Rabî' Al-Awwal 1444 correspondant au 29 Septembre 2022 au siège du Secrétariat Général de l'Académie à Djeddah. Son Excellence a commencé la réunion avec des louanges à Dieu Tout-Puissant, et des prières et la paix sur le Noble Messager, puis a souhaité la bienvenue aux chefs de divisions, et a remercié tout le monde pour leur présence, et a rappelé à tous l'importance de respecter les dates des réunions périodiques dans l'Académie et la nécessité de les tenir aux dates prévues afin d'atteindre les objectifs du plan stratégique de l'Académie et d'accomplir le travail du Secrétariat général de la manière la plus complète en général. Son Excellence a également rappelé à l'auditoire

que le Secrétariat général de l'Académie mettra particulièrement l'accent durant cette période à venir sur la bonne préparation de la tenue de la vingt-cinquième Session de la Conférence du Conseil de l'Académie dans les mois à venir et a appelé chacun à renforcer la coopération et l'intégration entre les départements et les divisions au quotidien afin de lever tous les obstacles et difficultés et erreurs possibles. La réunion a ensuite discuté l'ordre du jour de la réunion, et les discussions ont abouti à des décisions, notamment :

- Coordonner et éditer les recherches finalisées de la prochaine session par lots en vue de les imprimer à temps.
- Préparer un glossaire des membres de l'Académie pour impression et distribution pendant la Session.
- Impression des articles de recherche finaux qui seront présentés au cours de



la 25e Session individuellement selon les thèmes approuvés de la Session.

- Entamer une correspondance avec les États membres de l'OCI pour accueillir les cinq prochaines Sessions de l'Académie (26, 27, 28, 29 et 30), afin d'assurer une préparation précoce pour leur tenue.

## 89ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la 89ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements le lundi 16 Safar 1444 correspondant au 12 septembre 2022 au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux directeurs des départements, en les remerciant de leur empressement à assister et à contribuer à la discussion des différentes questions soulevées lors de la réunion. Ensuite, Son Excellence a informé l'assemblée du contact qu'il avait pris avec le Représentant permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), Son Excellence l'Ambassadeur Dr. Saleh Al Sehaibani, concernant le soutien de la délégation au Secrétariat général de l'Académie

afin d'obtenir des sponsors locaux pour financer une partie des frais de la vingt-cinquième Session à venir, notamment le financement des billets, des frais d'hôtel et de transport. Son Excellence a informé les participants de l'acceptation du Dr Al Sehaibani de coopérer avec l'Académie dans cette affaire, promettant de faire de son mieux pour communiquer avec les autorités compétentes. Ensuite, la réunion a discuté des décisions précédentes, et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, dont les plus importantes sont :

- Tenir la réunion du Conseil d'administration du Fonds Waqf de l'Académie le 19 septembre 2022.
- Constituer une commission spécialisée composée de membres de plusieurs départements, chargée de mettre à jour quotidiennement la liste des participants

à la Session, l'ensemble de leurs données, et les différents travaux de la Session. Envoi des articles de recherche complétés aux présentateurs sélectionnés et sélection des dates de présentation selon un calendrier préétabli.



## 90ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département



S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-dixième réunion hebdomadaire des directeurs de département le lundi 23 Safar 1444, correspondant au 19 septembre 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux directeurs des départements, remerciant tous les fonctionnaires pour leurs

efforts louables dans la préparation de la 25ème session de l'Académie. Son Excellence a profité de l'occasion pour présenter, en son nom et au nom de tous les membres de l'Académie, ses condoléances à notre collègue, M. Moez Riyahi, à l'occasion du décès de son beau-père, priant pour le pardon et la miséricorde du défunt. Son Excellence a ensuite évoqué les différents contacts et rencontres qu'il a eu avec le Secrétaire général de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Président du Conseil de l'Académie et le Représentant permanent saoudien auprès de l'OCI, tous qui s'est concentré sur la mobilisation des appuis nécessaires au succès de la prochaine session de l'Académie. Son Excellence a assuré les participants de la réponse positive et du plein soutien qu'il a reçu de chacun d'eux, ce qui prévoit une session réussie et exceptionnelle, si Dieu le veut. S'ensuit une discussion des résolutions émises par la réunion précédente, et plusieurs nouvelles résolutions sont émises dont les plus importantes sont:

- Report de la réunion du Conseil

d'administration du Fonds Waqf de l'Académie jusqu'à la participation de tous les membres.

- S'adressant à la délégation permanente saoudienne auprès de l'OCI pour assurer la médiation avec les autorités concernées afin d'obtenir l'autorisation d'accepter et de collecter des dons pour le Fonds Waqf de l'Académie.
- Augmenter le nombre de chercheurs pour la 25ème Session de l'Académie des groupes africains et asiatiques.
- Fixer une date afin de visiter le Centre Roi Salman pour les secours et l'action humanitaire afin de discuter des moyens de développer des domaines de coopération entre les deux parties.
- Conclure un contrat avec une imprimerie pour imprimer les documents de recherche soumis pour la 25ème Session de l'Académie à des prix abordables.

## 91ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI) a tenu sa quatre-vingt-onzième réunion hebdomadaire des directeurs des départements dirigés par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano le lundi 30 Safar 1444 correspondant au 26 septembre 2022 au siège de la Secrétariat de l'Académie à Djeddah. Au début de la réunion, Son Excellence a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés pour leur engagement à participer aux réunions hebdomadaires, réitérant que ces réunions porteront sur le suivi des derniers développements dans les préparatifs de la vingt-cinquième Session de l'Académie, et discuter des mécanismes de coopération entre les départements de l'Académie pour le succès de la Session. Son Excellence a ensuite parlé de la visite de Son Excellence Cheikh Dr. Saleh Bin Humaid, conseiller à la Cour Royale,



membre du Conseil des Grands Savants, et Imam-Khatib de la Grande Mosquée, et Président de l'Académie dimanche soir à l'Académie, où il lui a présenté un résumé des derniers préparatifs et procédures liés à la Session et a discuté avec lui des étapes les plus importantes proposées pour la tenue de celle-ci. Le Président a exprimé ses remerciements au Secrétaire général, lui souhaitant, ainsi qu'à son équipe, plein succès

dans la tenue de la Session dans les meilleurs délais. Puis, Son Excellence a discuté des décisions de la réunion précédente. Plusieurs nouvelles décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont:

- Communiquer avec les membres de l'Académie pour nommer des chercheurs titulaires d'un doctorat pour contribuer aux articles de recherche de l'Académie.
- Envoi des publications de l'Académie aux organismes et institutions scientifiques avec lesquels l'Académie a signé des accords de coopération et des protocoles d'accord.
- Recherche d'imprimeries locales pour obtenir des offres afin de connaître le coût d'impression des recherches de la vingt-cinquième Session, y joindre un rapport et soumettre un rapport sur la couverture médiatique de la Session.

## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants Vivants de l'Académie (6)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Eminence Prof. Muhammad Jabr Al-Alfi



Né en 1934 en Égypte, S.E. Prof. Muhammad bin Gabr Abdah Al-Alfi a obtenu une licence à la Faculté de Charia et de droit de l'Université Al-Azhar en 1959 - 1960, et une licence en droit à l'Université Ain Shams au Caire en 1960 , et deux diplôme d'études supérieures en Charia en 1962 et en droit public à la Faculté de droit de l'Université du Caire en 1964, une maîtrise en histoire de droit et systèmes sociaux à la Faculté de droit de l'Université de Paris, en 1968 , et a obtenu un doctorat en études islamiques de la Faculté des lettres de la Sorbonne, Paris en 1972, et un doctorat d'État en droit à l'Université de Paris en 1973. Son Eminence est un expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique et

a occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant qu'enseignant dans plusieurs universités (Université Al-Azhar, Université de Paris, Université du Koweït, Université des Emirats et Université de Yarmouk, et L'Université islamique Imam Muhammad Ibn Saud), Son Eminence est également membre de l'Académie des juristes de Charia en Amérique, membre du comité scientifique de l'Encyclopédie du Fiqh au Koweït, membre de l'Association saoudienne du Fiqh, membre de l'Islamic Charitable Society au Caire, et un chercheur de l'Organisation islamique des Sciences médicales au Koweït. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres sur divers sujets jurisprudentiels.

### Son Eminence Prof. Abdel Rahman Yousry Ahmed

Né en 1940, S.E. Prof. Abdul Rahman Yousry Ahmed a obtenu une licence en économie pure de la Faculté de commerce de l'Université du Caire en 1960, et un doctorat en économie de l'Université St. Andrew au Royaume-Uni en 1968. Son éminence est un membre expert de l'Académie et a occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant qu'enseignant dans les universités d'Alexandrie, de Beyrouth, Université du Roi Abdulaziz à Djeddah, l'Université Umm Al-Qura à Makkah, l'Institut mondial d'économie islamique à l'Université islamique d'Islamabad et l'Institut islamique de recherche et de formation à la Banque islamique de Développement, Université de Stockholm en Suède, Université Yarmouk en Jordanie, Faculté d'économie et des sciences administratives à

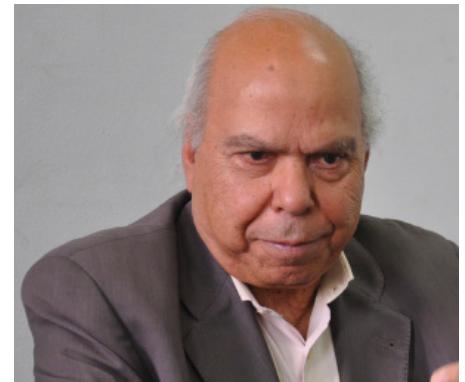


l'Université Imam Muhammad bin Saud de Riyad, à la Faculté d'études islamiques et à l'Université Hamad bin Khalifa Al Thani à la Qatar Foundation. Son Eminence a déjà été chef du département d'économie à la Faculté de commerce de l'Université d'Alexandrie, directeur général de l'Institut international d'économie islamique à l'Université islamique internationale d'Islamabad, et membre du Conseil des recherches en économie à l'Académie de la recherche scientifique et de la technologie. Son Eminence est l'auteur de nombreux articles et publications en économie et en économie islamique, et il est actuellement professeur d'économie à la Faculté d'études économiques et de sciences politiques de l'Université d'Alexandrie.

### Son Eminence Prof. Shawky Ahmed Donia

Né en 1941 en Égypte, S.E. Prof. Shawqi Ahmed Donia a obtenu une licence en économie en 1967, une maîtrise en économie en 1975 et un doctorat en philosophie en économie en 1982 de la faculté de commerce de l'Université Al-Azhar. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, en plus de ses divers postes importants, notamment en tant qu'enseignant assistant puis associé à l'Institut national de gestion supérieure du Caire, enseignant assistant au Département d'économie islamique à l'Université Imam Muhammad bin Saud à Riyad, professeur agrégé et professeur au

Département d'économie islamique à l'Université Umm Al-Qura à Makkah, et chef du Département d'économie à l'Université Al-Azhar, puis vice-doyen puis doyen de la faculté. Son Eminence travail actuellement en tant que professeur à plein temps à la Faculté de commerce de l'Université Al-Azhar pour garçons au Caire. Son Eminence a participé à de nombreuses conférences internationales et a supervisé des dizaines de thèses universitaires en économie islamique et en économie contemporaine, et a publié de nombreux ouvrages en économie islamique.



## Son Eminence Prof. Khalifa Babeker Al-Hassan

Né en 1941 au Soudan, S.E. Prof. Khalifa Babeker Al-Hassan a obtenu une licence en droit islamique de l'Université de Khartoum en 1965, une maîtrise en 1968, et un doctorat en 1972 en jurisprudence islamique de la Faculté de Charia et de droit de l'Université Al-Azhar. Le sujet de la thèse porte sur l'ijtihad par opinion selon l'école jurisprudentiel du Hejaz. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé de divers postes importants, notamment : chef du département de Charia à l'Université de Khartoum, chef du département de la Charia à l'Université des Emirats arabes unis, chef du département de la Charia à la Faculté d'études

à Dubaï, professeur à la Faculté de Charia et des études islamiques à l'Université de Charjah, doyen de la Faculté et professeur des principes fondamentaux du fiqh à l'Institut Imam Malik de Charia et de Droit à Dubaï, professeur et chef du département de la Charia à la Faculté de droit de l'Université de Khartoum, membre du Conseil de Charia et de Fatwa de la République du Soudan, membre du Comité scientifique de l'Encyclopédie Zayed des maximes du Fiqh, membre de l'Académie du Fiqh islamique au Soudan. Son Eminence a participé à un grand nombre de conférences, séminaires et ateliers internationaux et régionaux dans divers domaines.



## Son Eminence Dr. Abdul Latif Mahmoud Ibrahim Aal Mahmoud



Né en 1946 à Bahreïn, S.E. Dr. Abdul Latif Mahmoud Ibrahim Aal Mahmoud a obtenu une licence en Charia en 1971, et une maîtrise de la Faculté de Charia et de droit de l'Université Al-Azhar en 1973, et a obtenu un diplôme général en éducation de la faculté d'éducation de l'Université Ain Shams en 1975, puis il a rejoint Al-Zaytoonah et en a obtenu un doctorat d'État sur le thème de «L'assurance sociale à la lumière de la Charia» en 1984. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé d'autres postes importants, notamment l'enseignement aux Instituts supérieurs pour les enseignants en 1973, puis à la Faculté des

sciences, des arts et de l'éducation de l'Université de Bahreïn, puis dans la même université en tant qu'enseignant associé et chef du Département d'arabe et des études islamiques jusqu'en 2005. Son Eminence a participé à la création de la finance islamique à Bahreïn dès ses débuts en 1978, et a été membre des conseils de surveillance chariaque dans un bon nombre de banques islamiques et de compagnies d'assurance et de réassurance. Il est l'auteur des livres sur l'assurance, l'éducation, les études et la recherche islamiques, et a participé à plusieurs conférences et de séminaires sur la jurisprudence, l'éducation, l'économie, la pensée, la société et la culture.

## S.E. Prof. Hassan Wasfi Chamsi Pacha

Né en 1951 en Syrie, S.E. Prof. Hassan Wasfi Chamsi Pacha a étudié la médecine à l'Université d'Alep, a obtenu son diplôme en 1975 et a obtenu un diplôme supérieur en maladies internes de l'Université de Damas intitulé «cardiomyopathie», puis s'est rendu en Grande-Bretagne pour se spécialiser. Son Eminence a résidé à Londres et à Manchester Preston pendant une dix ans puis il s'est rendu en Arabie saoudite en 1988 pour travailler comme cardiologue consultant. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique et a occupé d'autres postes importants, notamment : membre du conseil d'administration de la Société saoudienne de Cardiologie, membre



de la British Heart Association, membre de la Société internationale des maladies vasculaires, membre de l'American Society of Intensive Care Physicians, membre de la British Dietetic Association, membre de la British Thoracic Society et membre de la British Society. Son Eminence a participé à de nombreuses conférences internationales de cardiologie et présidé de nombreuses sessions scientifiques et a également donné de nombreuses conférences et symposiums dans le domaine médical. Il a également l'auteur de plusieurs livres sur la cardiologie, santé, médecine prophétique, questions médicales doctrinales, éthique médicale, littérature et histoire.

## Son Eminence Prof. Muhammad Abdul Ghaffar Al-Sharif



Né en 1953 au Koweït, S.E. Prof. Muhammad Abdul Ghaffar Al-Sharif a obtenu une licence en statistiques et économie à la Faculté de commerce et de sciences politiques de l'Université du Koweït (1975), et une maîtrise en Dawah et de Hisbah de l'Institut supérieur d'appel islamique de Médine (1983) et un doctorat en jurisprudence comparée de l'Université islamique de Médine (1986). Son Eminence est un membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique et a occupé d'autres postes importants, notamment : expert à l'Académie du Fiqh islamique en Inde,

membre de la Ligue islamique mondiale, membre du Conseil des normes de Charia à Bahreïn, chef du Comité de Charia au sein du Comité spécial pour la promotion de la modération et du refus de l'extrémisme au Koweït, et membre du Conseil d'administration de l'Académie européenne. Son Eminence est également professeur à la faculté de Charia et d'études islamiques de l'Université du Koweït, ancien secrétaire général des Awqaf dans l'État du Koweït, et l'ancien doyen de la faculté de Charia.

## S.E. Dr Ali Ahmed Nadwi

Né en Inde en 1954, S.E. Dr Ali Ahmad Nadwi a obtenu le certificat universel (alamiya) de Dar Al Uloom affilié à nadwatul ulama de son pays, une licence de la Faculté de Dawah et de Théologie à l'Islamic Université de Médine, et des diplômes de maîtrise et de doctorat de l'Université Umm Al-Qura à Makkah. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a travaillé en tant que conseiller principal au Conseil chariatique de la Compagnie d'Al-Rajhi pour le Banking et l'investissement. Son Eminence a reçu le prix du Roi Fayçal



dans la catégorie des études islamiques, en reconnaissance de son excellente publication sur les maximes juridiques (alQawa'id fiqh iyya). Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres sur les maximes de jurisprudence, et a participé à de nombreuses conférences et symposiums internationaux. Entre autres, il a un intérêt pour la littérature arabe, la traduction et les biographies de dignitaires islamiques, le suivi de tous ce qui est écrit sur la médecine arabe et la médecine alternative. Désormais, Son Eminence est professeur adjoint à l'Université King Abdulaziz.

## Son Eminence Prof. Jassim Ali Salem Al Shamsi



Né en 1956 à Dubaï, S.E. Prof. Jassim Ali Salem Al Shamsi a terminé ses études universitaires en Égypte à la Faculté de droit de l'Université Ain Shams et y a obtenu une maîtrise, puis un doctorat pour sa thèse «Une étude comparative entre le droit civil égyptien, français et émirati». Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé plusieurs postes importants, notamment: enseignant assistant à la Faculté de Charia et de Droit

en 1990, enseignant associé depuis 1996, professeur depuis 2001, et Doyen de la Faculté de droit de l'Université des EAU. Son Eminence est actuellement président et membre de plusieurs Conseils de surveillance chariatique au sein de plusieurs banques et institutions financières islamiques, ainsi que du Conseil chariatique suprême de la Banque centrale des EAU. En outre, Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres dans le domaine du droit.

## Son Eminence Prof. Muhammad Abdul Rahim Ali Sultan Al Ulama

Né en 1960 à Dubaï, S.E. Prof. Muhammad Ali Sultan Al-Ulama a obtenu une licence à la Faculté de la Charia à l'Université islamique de Médine, en 1984, et une maîtrise en jurisprudence, à la Faculté de Charia et études islamiques, à l'Université Umm Al-Qura, à Makkah en 1991, sous le thème des «Dispositions de la permission humaine selon la jurisprudence islamique», puis un doctorat à la même université en 1998 dont le titre était «Le livre d'Al-Muharrir d'Al-Raf'i sur la jurisprudence chafî'ite: étude et enquête.» Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique et a occupé d'autres postes importants, y compris : expert



au Conseil du Fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, directeur scientifique de la Faculté d'études islamiques et arabes de l'Université des EAU, rédacteur en chef du magazine Horizons de culture et d'héritage, du journal des études islamiques et arabes de Dubaï, membre du comité d'organisation du Prix international de Dubaï pour le Saint Coran et chef de l'Unité des sciences du Coran et membre d'un certain nombre du conseil de fatwa et de Charia des institutions financières islamiques et des sociétés takaful. Son Eminence est l'auteur de plusieurs livres dans divers domaines de jurisprudence.

## Son Excellence Prof. Abdunasser Musa Abu Al-Basal



Né en Jordanie en 1964, S.E. Dr Abdunasser Musa Abu Al-Basal a obtenu une licence en droit et Charia de la Faculté de Charia et de droit de l'Université des Émirats arabes unis à Al-Ain en 1985, et une maîtrise en jurisprudence et législation à la Faculté de la Charia de l'Université de Jordanie en 1988, et un doctorat d'État en jurisprudence et politique chariatique de l'Université Al-Zaytouna en 1992. Son Excellence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique et occupe d'autres postes importants, notamment : ministre des Awqaf et des affaires islamiques et des lieux saints en Jordanie, président du Conseil des Awqaf, du Conseil de la Dawah et de l'orientation, Conseil du Fonds Zakat, Conseil d'administration du Fonds du Hajj, membre du Conseil d'administration du Centre royal

jordanien de documentation et membre du comité juridique du Bureau de législation et de l'opinion au sein du Premier ministère jordanien. Son Eminence est enseignant au Département d'économie et des banques islamiques dans plusieurs universités jordaniennes, président de l'Université internationale des sciences islamiques d'Amman, doyen de la faculté de la Charia aux universités de Yarmouk et de Charjah, chef du département de Charia et des études islamiques à l'université privée d'Al-Israa, membre du Conseil du fiqh islamique de la Ligue islamique mondiale, et membre de l'association des juristes musulmans en Amérique. Son Eminence a publié plusieurs livres dans différents domaines.

## Son Eminence Ayatollah Cheikh Ahmad Mubalaghi

Né en 1961 en Iran, S.E. Ayatollah Cheikh Ahmad Mubalaghi a reçu ses études à la Houza puis il a enseigné plusieurs matières notamment les approches du Coran, la jurisprudence, la jurisprudence comparé, la philosophie de la jurisprudence, les règles de la jurisprudence et les approches de l'ijihad et le rapprochement entre les écoles de droit musulmans. Son Eminence est un membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé des postes importants, notamment: membre de l'Assemblée des experts en Iran, chef du Centre supérieur des sciences et de la culture islamiques, directeur du Centre



d'études scientifiques pour le rapprochement des sectes islamiques, directeur du Centre d'études islamiques de l'Assemblée consultative islamique, chef du Centre de renouveau pour les études religieuses comparées au Liban, et le directeur responsable du Journal de la Religion et du Droit, le rédacteur en chef du journal de La Jurisprudence Comparée, le responsable de l'Institut de recherche en Jurisprudence et droit, et le juriste supervisant le halal dans son pays. Son Eminence a participé à de nombreuses conférences internationales et régionales, et a écrit plusieurs livres dans divers domaines de jurisprudence.

## Son Eminence Prof. Mahmoud Ali Al-Sartawi

Né en 1943 en Palestine, S.E. Prof. Mahmoud Ali Omar Musleh Al-Sartawi a obtenu une licence en Charia de l'Université Al-Azhar en 1967, un diplôme en études islamiques de l'Institut supérieur d'études islamiques du Caire et une maîtrise en jurisprudence comparée de l'Université Al-Azhar en 1972, puis un doctorat en jurisprudence comparée, sur «Imam Abu Ibrahim Al-Mazni et son impact sur la jurisprudence chafî'ite» de l'Université Al-Azhar en 1976. Son Eminence est un membre expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique. Il est également superviseur des programmes d'enseignement islamique au Ministère jordanien de l'Éducation, membre du comité spécialisé pour l'équivalence des diplômes universitaires supérieurs en sciences sociales et humaines au Conseil de l'enseignement

supérieur - Jordanie , membre du Conseil de l'Ifta du Royaume hachémite de Jordanie, membre du Conseil de la dawah et de l'orientation au ministère des Awqaf, membre du Conseil suprême des affaires islamiques et des lieux saints au ministère des Awqaf, membre du comité scientifique de l'Université islamique de Gaza, membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques et membre du conseil de surveillance chariatique dans certaines compagnies d'assurances et banques islamiques, membre du comité chargé de préparer la loi sur le statut personnel aux Emirats et chef du département de Charia à la Faculté des sciences islamiques à l'Université de Sharjah. Son Eminence est l'auteur de plusieurs ouvrages dans divers sujet juridiques.



SUPERVISION GÉNÉRALE  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

Rédaction  
MOURAD TLLI  
JAWZI B. LARDJANE

[info@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

PHOTOGRAPHE  
AMJAD MANSI

[@aifi\\_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

CONCEPTION  
SAAD ESSEMMAR

[@aifi.org](https://twitter.com/@aifi.org)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.

B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346

FAX: (+96612) 2575661



NUMÉRO. 24



## L'AIFI pleure S.E. Cheikh Dr. Othman Batikh, membre de l'AIFI et moufti de Tunisie

Qu'Allah ait pitié de vous, notre bien-aimé Moufti de Tunisie. {Chaque âme goûtera la mort, puis vers Nous vous serez tous retournés} (Al-Ankabut: 57). {Qui, lorsqu'ils sont confrontés à une catastrophe, disent, sûrement à Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons tous} (Al-Baqarah: 156). En effet, quelques-uns sont les érudits fermes qui osent révéler leurs idées novatrices et leurs jugements créatifs sur des questions et des sujets que le public considère interdits de tout renouveau et interdits de tout ijihad. Quelques-uns de ces érudits qui ne prêtent pas attention aux accusations arbitraires qui les affectent dans leurs intentions et leur loyauté tant qu'ils sont sincères dans leurs jugements et opinions envers leur Dieu unique. Quelques-uns sont aussi ces érudits qui contemplent avec une profondeur et une précision infinies les significations du Noble Coran et de la grande direction prophétique. Ils cherchent refuge dans les intentions dispersées en eux, et ils prononcent les paroles abondantes des ancêtres passés à leur sujet, afin de trouver des solutions efficaces aux calamités et aux actualités de l'époque. Parmi eux sont les érudits que Allah le Tout-Puissant a guidé pour disposer du rapport du jugement d'Allah comme obligatoire à un moment donné, et non comme obligatoire à d'autres moments. Nous croyons que notre défunt savant, Cheikh Dr. Othman Batikh, décédé le matin du mardi

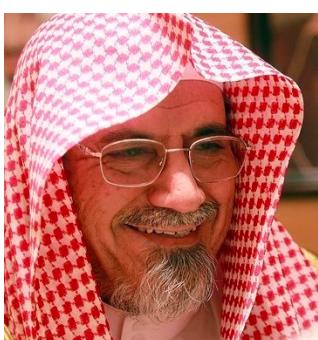


29 de Rabi 'al-Awwal 1444, était à juste titre l'un de ces savants contemporains dont nous avons mentionné certains de leurs rares qualités et mérites. Il était un modèle d'humilité, un exemple de patience et de sérénité, de dignité et de tranquilité. Oui, il était peu bavard, réfléchi, sobre dans l'analyse, sobre dans la critique, profond dans la contemplation et droit dans la vision. Ses interventions précises et ses commentaires profonds lors des sessions de l'Académie ont été salués et appréciés de tous, car il allait dans ses analyses la justesse du juriste et la sagesse du Faqih. Ses analyses réussies des questions ont été affinées par les années qu'il a passées à assumer la magistrature dans les tribunaux tunisiens. De plus, son Ijtihad réaliste concernant

les crises toutes ces années était légitime grâce aux années qu'il a passées en tant que Grand Moufti de Tunisie, contemplant et méditant sur les solutions appropriées et correctes à ces crises. Le départ de ce vénérable savant est un moment de calamité et un grand événement. L'Académie Internationale du Fiqh islamique (AIFI), la présidence, le Secrétariat général, les membres et les experts profitent de cette triste occasion pour présenter leurs sincères condoléances à l'honorables peuple tunisien, et ses dirigeants, ainsi qu'à la famille du défunt, ses proches et ses admirateurs. Nous levons les mains d'humilité et de supplication vers le Noble Seigneur pour que notre cheikh et notre professeur soit couvert de l'immensité de sa miséricorde, de son grand pardon, de sa grande indulgence, et qu'il rassemble le Jour du Jugement avec les prophètes, les véridiques, les martyrs, les justes et ceux qui sont les meilleurs compagnons. Nous prions également Allah le Tout-Puissant qu'il inspirera sa famille et ses proches patience, réconfort et contentement avec ce qu'il a décrété. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournerons tous.

Au nom de toute l'AIFI  
Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général

## S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid préside la 5ème réunion du Conseil de gestion du Fonds Waqf de l'AIFI



Le Conseil de gestion du Fonds Waqf de l'AIFI a tenu par vidéoconférence sa 5ème réunion le jeudi matin 17 Rabi al-Awal 1444, correspondant au 13 octobre 2022, présidée par S.E. Cheikh Dr. Saleh bin Humaid, Président de l'Académie, en présence des membres du Conseil, S.E. Prof Koutoub Sano, SG de l'Académie, Prof. Abdul Rahman Al-Attram, Président du Conseil de Charia d'Alinma Bank, Dr Omar Zuhair Hafez, Professeur d'économie à l'Université du Roi Abdulaziz, et

Dr Abdullah Muhammad Al-Muthla, en tant que représentant de la IsDB. Le président de l'Académie a ouvert la session en souhaitant la bienvenue aux participants et en exprimant ses remerciements et sa reconnaissance pour leur réponse à l'invitation et leur soutien. La réunion a ensuite discuté des points à l'ordre du jour présentés par S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire général de l'Académie, ainsi que l'approbation du procès-verbal de la 4ème réunion précédente. La réunion a également

discuté d'un plan exécutif tel que les grandes lignes des mécanismes proposés pour la collecte et l'acceptation des dons en nature et en espèces pour le Fonds, ainsi que du statut de l'appartement de Makkah de la manière d'en bénéficier et de ses revenus. Ayant approuvé le procès-verbal de la réunion précédente, le Conseil a accueilli la mise en oeuvre du plan d'exécution proposé et a discuté des propositions faites par certains des membres.

## Le Secrétaire général appelle à la codification systématique des jugements relatifs aux transactions financières lors de la conférence de Charjah



Son Excellence Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a participé à la Quatrième Conférence Internationale de Charjah sur l'Economie Islamique intitulée « Codifier les Dispositions des Transactions Financières Islamiques : Application et Prévoyance Future » les mardi et mercredi 8 et 9 Rabi' al-Awwal 1444 correspondant aux 4 et 5 octobre 2022, tenue sous le haut patronage de Son Altesse Cheikh Dr. Sultan bin Muhammad Al Qasimi, Membre du Conseil Suprême et Souverain de Charjah, et organisés par le Centre de Charjah pour l'économie islamique à l'Université Al Qasimia dans l'émirat de Charjah, aux Émirats arabes unis. Cette importante conférence internationale vise à identifier les critères de réussite de la codification des dispositions des transactions financières islamiques, en présentant les pratiques et expériences locales et internationales contemporaines en matière de codification des dispositions des transactions financières islamiques, et les problèmes chariaque et juridiques les plus importants pour codifier les dispositions des transactions financières islamiques et leurs solutions, ainsi que le rôle de l'intelligence artificielle et des applications numériques, et l'impact de la codification sur la prospérité et la croissance de l'industrie financière islamique. La conférence a accueilli des experts académiques et professionnels locaux et internationaux ayant une vaste expérience dans ce domaine, pour parler des thèmes scientifiques de la conférence et proposer des recommandations qui auraient un impact positif sur le progrès et la prospérité de l'industrie financière islamique. Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie a prononcé un discours liminaire lors de la séance d'ouverture, au cours de laquelle il a exprimé ses remerciements et sa gratitude à l'Émirat de Charjah, l'Émirat de la science, de la connaissance, de la culture et du patrimoine, et à son dirigeant, Son Altesse Cheikh Dr. Sultan bin Muhammad Al Qasimi, membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis, pour la générosité des soins qu'il accorde à la science et aux savants, demandant à Dieu de préserver Son Altesse et ses frères les dirigeants des Émirats, et de perpétuer sur eux et l'honorables peuple émirati la bénédiction de la sécurité, de la sûreté,

de la stabilité et de la prospérité. Son Excellence a également exprimé ses remerciements et sa gratitude à l'Université Al Qasimia et à sa direction, son président, son directeur et ses professeurs pour leur sélection du sujet de cette conférence et la bonne préparation de celle-ci en termes de planification, d'organisation et de mise en œuvre. Puis Son Excellence a abordé le sujet de la conférence sur la codification des dispositions du Fiqh islamique en disant : « Le choix du souverain, ou de celui qui le délégué, des règles du Fiqh liées à l'un des cinq piliers du Fiqh islamique (culte, mariages, transactions, crimes, politiques), et la classification de ces décisions sélectionnées en fonction d'un intérêt temporel significatif, puis la formuler en termes brefs et la codifier sous la forme d'articles juridiques ordonnés, numérotés et classés qui ne sont qu'un type d'ijtihad souhaité à cette époque, tout comme il n'est qu'une forme de renouvellement souhaité dans notre réalité contemporaine, afin d'éviter ce que nous voyons aujourd'hui de contradictions et d'incohérences dans les applications de nombreuses transactions financières dans les institutions financières islamiques. C'est cet ijtihad et cette innovation que l'on appelle aujourd'hui codification. Son Excellence a ajouté : « L'ijtihad concernant la codification des dispositions des transactions financières est devenu aujourd'hui une obligation religieuse, et la consolidation de ses règles est devenue une nécessité moderne au même titre que diriger ses problèmes, régler ses développements et rationaliser ses variables est devenu un intérêt temporel, et tout cela dans le but de préserver les buts suprêmes de la charia en matière d'argent et d'affaires, qui sont le but de la justice, le but de la circulation, le but du développement, le but de la clarté et le but de la stabilité. » Son Excellence a mentionné que

nos universités et centres intellectuels organisent constamment de nombreuses conférences, forums et colloques à la recherche de solutions efficaces aux problèmes de la vie contemporaine, et dans l'espoir de trouver des réponses satisfaisantes aux défis nombreux et variés auxquels est confrontée la Oumma musulmane, soulignant que cette conférence « s'inscrit dans le cadre du transfert de la question de la codification du domaine de la théorie au domaine de la pratique, et du domaine des souhaits au domaine des possibles, en mettant en évidence les fondements et les piliers sur lesquels repose la codification des dispositions de les transactions financières contemporaines doivent être fondées afin de préserver la finalité de l'ordre de la Oumma représentée dans la cohésion de son tissu social en renforçant son unité intellectuelle, en consolidant sa solidarité sociale, et en unifiant ses visions dans ses orientations et ses relations, ainsi comme le renforcement de son statut économique et de développement. Ce grand objectif exige la nécessité de rester à l'écart de toute pensée ou de tout comportement qui entraîne l'apparition de conflits, de disputes, de haine et de contradictions dans la société, et l'exigence de ce but est que l'harmonie et la concorde règnent entre les membres de la société, et la querelle et le conflit disparaît. » En conclusion, Son Excellence a exprimé son espoir que la conférence émette des recommandations solides, matures et complètes qui incluent des lignes claires et des bases solides qui aident à réaliser la codification tant attendue, car elle apportera une solution efficace qui réglemente les applications contradictoires dans le domaine de l'industrie financière contemporaine, et des applications conflictuelles et incompatibles des dispositions de transactions censées être harmonieuses, compatibles et appropriées. Il est à noter que Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie a été honoré lors de la cérémonie d'ouverture par les organisateurs de la conférence. Son Excellence a également participé en tant qu'orateur à la première session de discussion principale de la conférence, accompagné de Son Excellence Cheikh Abdullah bin Suleiman Al-Manea, membre du Conseil des chercheurs principaux et conseiller à la Cour royale, le Dr Ahmed bin Abdelaziz Al-Haddad, président du Conseil supérieur de la charia pour les activités financières bancaires islamiques à la Banque centrale des Émirats, et le professeur Dr. Muhammad Ali Al-Qari, expert à l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a animé la session Dr. Osaid Kilani, membre du Conseil supérieur de la charia pour les activités financières bancaires islamiques à la Banque centrale des Émirats.



## Une délégation scientifique du Japon visite l'Académie



Dans le cadre de la vision de l'Académie internationale du Fiqh Islamique de tendre la main aux autres organisations pour un engagement culturel visant à les idées fausses et les représentations erronées sur l'Islam, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie, a tenu une réunion avec une délégation scientifique du Japon le 15 Rabiu'l Awal 1444 correspondant au 11 octobre 2022. La délégation composait le Consul général et le représentant du Japon auprès de l'OCI, S.E. Shimmura Izuru, ainsi que le Prof. Hosaka Shuji, Directeur de l'Institut de l'économie de l'énergie au Japon et le Prof. Ikehata Fukiko de l'Université de Ritsumeikan au Japon. Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux invités et s'est réjoui de leur visite et des excellentes relations entre le Japon et les pays membres de l'OCI. Son Excellence a également informé la

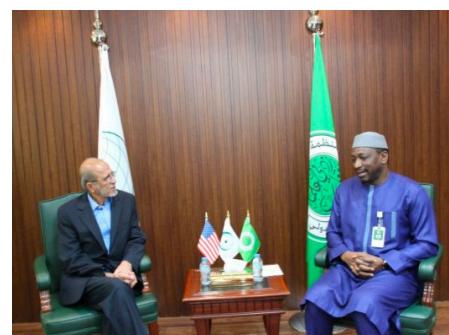
délégation de la visite que la délégation de l'OCI a effectuée en Afghanistan sous la conduite de l'Académie et a indiqué que la visite était bonne et qu'elle avait reçu une réponse positive des dirigeants afghans. En outre, il a souligné l'importance de l'éducation pour la construction de la nation et le développement, notant que l'éducation est un droit dont tous devraient jouir et qu'elle est le fondement de toute société. S.E. Prof. Sano a ajouté que le rôle du Japon dans le retour à la normale en Afghanistan et les efforts d'assistance sont hautement louables et appréciés. Pour sa part, l'ambassadeur Izuru a présenté les deux professeurs qu'il accompagnait à l'Académie, en soulignant le rôle central de l'Académie dans la promotion de l'engagement culturel, de la modération et du dialogue. À son tour, le Prof. Shuji a remercié le Prof. Sano et l'Académie pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, en rappelant la réputation internationale de l'Académie dans la promotion du dialogue et de la compréhension entre les nations et les civilisations. Le Prof. Fukiko, spécialiste des études islamiques et des relations internationales, qui s'intéresse notamment au dialogue interconfessionnel, à la recherche du consensus dans le monde musulman, à l'ijtihad collectif et à l'OCI, a remercié S.E. Prof. Koutoub Sano de l'opportunité de cette visite à l'Académie et de pouvoir lui poser des questions

sur l'ijtihad collectif, la recherche du consensus et le processus d'élaboration des résolutions. Son Excellence a brièvement décrit les paramètres généraux de l'ijtihad collectif et les critères pour devenir un Moujtahid en termes de compréhension profonde de la Charia, de ses principes, de ses objectifs suprêmes et des conséquences des actions. Son Excellence a également souligné la nécessité de promouvoir la coexistence pacifique et la rationalité, en disant que « la violence est l'expression de l'échec et de l'irrationalité » qui est en contradiction avec les valeurs islamiques. Ont également assisté à la réunion M. Mohammed Al-Mondher El-Chouk, directeur du cabinet et des affaires juridiques, Mme Sarah Badewi, directrice de la famille, des femmes, de l'enfance et des personnes âgées, et le Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie.



## Le Secrétaire Général reçoit l'Imam et Professeur américain Muhammad Shafiq

Dans le cadre des objectifs et des buts de l'Académie internationale du Fiqh islamique de renforcer ses relations avec les communautés musulmanes à travers le monde en vue de clarifier les idées fausses sur l'Islam et d'organiser des programmes conjoints avec ces communautés aux niveaux académique, intellectuel et culturel, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a reçu le 15 Rabiu'l Awal 1444 correspondant au 11 octobre 2022, le Prof. Muhammad Shafiq, directeur exécutif pour les études interconfessionnelles et le dialogue du Nazareth College aux Etats-Unis, Mr. El Sayed Rizk, spécialiste politique et Mme Sabah Jama, spécialiste des affaires culturelles du consulat général des États-Unis à Djeddah. Le Secrétaire général a souhaité la bienvenue aux invités et s'est réjoui de leur visite. Son Excellence a souligné l'importance de l'engagement et de la coordination entre l'Académie et les centres éducatifs et culturels musulmans au sein des communautés musulmanes aux États-Unis d'Amérique, en insistant sur le fait que les musulmans ne doivent pas se considérer comme des migrants, mais qu'ils doivent pouvoir s'intégrer et exercer pleinement leurs droits de citoyens comme les autres. Pour sa part, Prof. Shafiq a remercié le Prof. Sano



de lui avoir donné l'occasion de le rencontrer malgré son emploi du temps chargé, soulignant le rôle central de l'Académie dans l'amélioration des capacités des institutions éducatives musulmanes aux États-Unis. Il a notamment fait remarquer que la communauté était confrontée à des défis d'identité et au discours en termes d'approche simplifiée du Fiqh pour englober la jeunesse. S.E. Prof. Koutoub Sano a réitéré le fait inéluctable de l'intégration basée sur la citoyenneté et les opportunités offertes à tous, même si l'on excelle dans l'éducation et dans tous les autres domaines de la connaissance. Il a ajouté que l'Académie espère signer un protocole d'accord avec le Fiqh Council of North America et que cela pourrait être une voie pour une collaboration plus poussée

et des efforts conjoints pour aider d'autres institutions éducatives aux États-Unis. Il a ajouté : « le discours basé sur la peur doit être remplacé le discours de compassion et l'inclusion ». La délégation et l'Académie ont conclu qu'un engagement plus important serait nécessaire afin de renforcer la collaboration et la coordination dans les programmes et la recherche communs. Ont également participé à la réunion M. Mohammed Al-Mondher El-Chouk, directeur du Cabinet et des affaires juridiques, Mme Sarah Badewi, directrice de la famille, des femmes, de l'enfance et des personnes âgées, Dr Ismail Cebeci, chef de la division de la recherche et de l'encyclopédie, et le Dr Alhagi Manta Drammeh, chef de la division de la coopération internationale et des relations extérieures de l'Académie.



## Le Secrétaire général appelle à la protection de la fatwa lors de la 7ème Conférence de l'Ifta au Caire



A l'aimable invitation du Cheikh Dr. Shawqi Ibrahim Abdulkarim Allam, Président du Secrétariat Général des Autorités mondiales de l'Ifta et également le Grand Moufti d'Egypte, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a participé à la 7ème conférence internationale de Dar Al Ifta intitulée « Le rôle de l'Ifta dans la réalisation des objectifs de développement durable », qui s'est tenue sous l'égide du Secrétariat général des Autorités mondiales de l'Ifta, au Caire, les lundi et mardi 21-22 Rabi' al-Awal 1444, correspondant aux 17-18 octobre 2022, sous les auspices de S.E. M. Abdel Fattah al-Sisi, président de la République arabe d'Égypte. Son Excellence a prononcé le discours d'ouverture de la conférence en exprimant ses remerciements et sa gratitude à l'Égypte, à son peuple généreux et à ses dirigeants, pour avoir organisé cette honorable conférence sur une question d'actualité importante. Son Excellence a parlé de l'importance de la fatwa dans la vie des musulmans, en disant : « La fatwa était, est et restera le refuge des peuples et le refuge des nations afin de connaître les dispositions de la charia sur les calamités et les développements. Elle est de la plus haute importance dans la formation de l'esprit musulman contemporain, dans la définition de son identité et de sa vision de lui-même, de sa société et du monde qui l'entoure. Il n'est donc pas surprenant que la sagesse du Seigneur et la clarification des règles de la Charia soient limitées à un ensemble distingué de savants qui combinent la connaissance de la Charia avec celle de la réalité. Il n'est pas surprenant

que la pratique de cette tâche honorable reste sacrée et sanctifiée à travers l'histoire, en raison de son influence sur les perceptions, les comportements et les pratiques. Son Excellence a également dit que l'émission de fatwa était à une époque pratiquée dans les coins des mosquées, mais aujourd'hui elle est pratiquée à travers les journaux, les magazines, les stations de radio, les chaînes satellites, et les pages web, tout comme aujourd'hui elle est pratiquée à travers les téléphones fixes, les téléphones mobiles, et les messages électroniques, les textes courts, les e-mails, et d'autres moyens de communication et de communication développés, qui ont augmenté leur impact sur les individus et les sociétés rapidement et profondément. Cependant, il est regrettable ce que nous voyons aujourd'hui de querelles frénétiques de la part de personnes incomptentes qui sont insouciantes et négligentes du bien-être des croyants, mais plutôt ils le prennent comme un véhicule pour une fausse gloire, une popularité illusoire, et des moyens idéologiques toxiques pour répandre des problèmes et propager des vices sociaux,



des troubles économiques et politiques. Son Excellence a souligné que le meilleur remède aux afflictions intellectuelles contemporaines consiste à fournir la protection nécessaire à cette profession bénie et à mettre en place un cadre juridique décisif qui protège le peuple et le pays des fatwas injustes et ambiguës émises par ceux qui n'en font pas partie. La meilleure façon d'éviter les conséquences de ceux qui rendent le licite illégal ou vice versa, comme dans les transactions financières contemporaines en raison de leur incapacité à faire la distinction entre les jugements fixes et les jugements complexes concernant la finance

et les affaires ; nous pensons donc que la solution sûre et ultime aux troubles et à l'agitation sociale qui continuent de ravager les pays et les villes nécessite de prendre des mesures intellectuelles et sécuritaires pour mettre fin à ces fatwas inquiétantes et fébriles qui alimentent les pensées extrémistes, glorifient la violence, font l'éloge du fanatisme et du terrorisme, et appellent à la guerre, au meurtre et à l'agression injuste. Son Excellence a conclu son discours en faisant l'éloge de cette conférence et d'autres activités similaires visant à corriger les concepts et à orienter les pas pour restaurer le prestige et le caractère sacré de l'élaboration des fatwas. Les fatwas devraient être conduites autour pour le bien de la réunification, le resserrement des rangs, l'unification de la voix de l'Oummah contre les calamités et les questions critiques, et mettre fin à la souffrance des gens à cause des combats, de la dispersion et des querelles à la suite de la diffusion de fatwas aberrantes, parfois, malveillantes, parfois expiatoires et d'autres fois explosives ! Votre conférence se tient aujourd'hui pour protéger cette industrie bénie du danger d'altération de la sécurité des peuples et des nations, et pour unir les efforts afin de vaincre ceux qui osent l'attaquer par le biais des canaux satellites et des médias sociaux modernes. Cette profession honorable à l'époque actuelle est aux mains de ceux qui ont juré de continuer à semer la sédition dans les pays, à détruire les foyers, à semer la discorde et la haine, et à diffamer Dieu ouvertement ! Le discours de Son Excellence a été bien reçu et vaguement applaudi, et de nombreux journaux et sites web ont publié des extraits de son discours.



## L'AIIFI et l'Université d'Al-Azhar signent un accord de coopération au Caire



Afin de tirer le meilleur parti de l'expertise des universités, des instituts et des centres scientifiques du monde musulman et d'ailleurs, de réaliser une convergence intellectuelle et de renforcer l'intégration des connaissances entre les institutions scientifiques réputées des Etats membres de l'OCI, S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire général de l'Académie, et S.E. Prof. Salama Gomaa Ali Daoud, Président de l'Université Al-Azhar, ont signé un accord de coopération entre les deux institutions, ce matin, mardi 23 Rabi Al-Awal 1444, correspondant au 18 octobre 2022, au siège de l'université au Caire. Ce nouvel accord vise à construire un large partenariat stratégique dans les domaines scientifique, intellectuel et de recherche entre les deux institutions, notamment dans le domaine des études et des recherches conjointes sur les questions et les calamités contemporaines afin de les orienter et de les rationaliser. Il vise également à renforcer la coordination et la coopération entre l'Académie et les institutions et organismes qui œuvrent dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation, de la correction des idées fausses, de la diffusion de la pensée islamique modérée et du rejet du fanatisme, de l'extrémisme et du

terrorisme. L'accord vise également à organiser conjointement des conférences et des symposiums, à tenir des ateliers et des formations, à échanger des publications et des ouvrages, et à représenter les deux parties lors des conférences et des symposiums. Après la signature de l'accord, le Secrétaire général de l'Académie a exprimé son grand plaisir et son honneur de signer cet important accord avec l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses universités du monde, faisant l'éloge de la glorieuse histoire d'Al-Azhar Al-Charif en tant qu'université dans tous les domaines, en particulier dans la recherche scientifique, et dans la formation des générations des sciences juridiques, sociales et naturelles, ainsi que dans la promotion de la modération et la diffusion d'une culture de modération, de tolérance et de coexistence. Son Excellence a également fait part de son sentiment personnel d'appartenir à la génération qui a reçu son éducation préparatoire et secondaire des mains des Azharites avant de rejoindre l'Université du Roi Saoud à Riyad. Son Excellence a conclu son discours en exprimant son aspiration à ce que cet accord permette à l'Académie de bénéficier de l'expertise et des capacités de cette prestigieuse université, en accueillant des chercheurs hommes et femmes de ses différentes facultés et instituts pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie, afin de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche entre les deux institutions dans divers domaines. Pour sa part, le recteur de l'université a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Secrétaire général pour avoir conclu cet accord et pour l'appréciation, l'amour et le respect qu'il porte à Al-Azhar Al-Charif dans son ensemble et en tant qu'université. Son Excellence a également fait l'éloge de la position scientifique

prestigieuse et de la grande réputation intellectuelle dont jouit la Société à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI, en tant que modèle pionnier de convergence intellectuelle entre les savants de la Oummah, et pour la promotion de la coopération et de l'intégration entre ses institutions scientifiques. Il est à noter qu'en application des termes du mémorandum, les deux parties ont convenu de former un comité spécialisé pour déterminer les aspects de la coopération entre elles, et les moyens de mise en œuvre. La cérémonie de signature au siège de l'université s'est déroulée en présence du Prof. Mohamed Al-Mahrasawi, ancien président de l'université, du Dr. Mohamed Abu Zaid Al-Amir, vice-président de l'université de Basse Egypte, du Dr. Mahmoud Siddik, vice-président des études supérieures et de la recherche, et du Dr. Mohamed El-Sherbiny, vice-président pour les affaires éducatives et les étudiants, ainsi que le professeur Abdullah Mabrouk Al-Najjar, membre désigné de l'Académie internationale du Fiqh islamique, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice des affaires familiales à l'Académie, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de la division des protocoles à l'Académie.



## Le Secrétaire général appelle les Organismes d'Ifta à mieux sensibiliser aux ODDs

Le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a participé à la première session scientifique de la 7ème Conférence sur la Fatwa et les Objectifs de Développement Durable, le lundi 21 Rabi' al-Awal 1444 correspondant au 17 octobre 2022, au Caire, République Arabe d'Egypte. Son Excellence a parlé du rôle de l'ifta dans la réalisation des objectifs de développement durable, en commençant par donner un bref résumé de la raison de la formulation des objectifs de développement durable par l'Assemblée générale des Nations unies, à la veille de sa affirmation que la plupart des pays du monde ne seront pas en mesure d'atteindre les objectifs de développement du troisième millénaire d'ici 2015. Les huit objectifs de développement étaient les suivants (1) éradiquer l'extrême pauvreté et la faim, (2) assurer l'éducation primaire pour tous, (3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, (4) réduire la mortalité infantile, et (5) améliorer la santé maternelle. (6) combattre le sida, le paludisme et d'autres maladies, (7) assurer un environnement durable, (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Compte tenu de la disparité mondiale dans la mise en œuvre de ces objectifs, l'ONU a résolu en 2015 d'appeler les pays du globe à unir leurs efforts pour atteindre les dix-sept (17) objectifs avant l'an 2030. Ces objectifs, appelés objectifs de développement durable, se concentrent sur le développement social, le développement économique, le développement environnemental et le développement politique. Ces dix-sept objectifs reprennent certains des objectifs



de développement précédents et se concentrent de manière spécifique sur l'environnement. Ces objectifs contenus dans le document de l'ONU comprennent (1) l'éradication de la pauvreté, (2) l'élimination de la faim, (3) la santé et le bien-être, (4) l'éducation de qualité, (5) l'égalité des sexes, (6) l'eau potable et l'assainissement, (7) l'énergie propre et abordable, (8) le travail décent et la croissance économique, (9) l'industrie, innovation et infrastructures, (10) réduction des inégalités, (11) villes et communautés durables, (12) consommation et production responsables, (13) action climatique, (14) vie sous-marine, (15) vie terrestre, (16) paix, justice et institutions fortes, (17) contrat de partenariat pour atteindre les objectifs. Son Excellence a précisé que ces objectifs et ceux qui les ont précédés sont tous des objectifs légitimes du point de vue de l'Islam, étant donné que les principes de la Charia sont considérés comme des valeurs éternelles et qu'ils s'inscrivent dans les généralités des cinq objectifs de la Charia en préservant les cinq nécessités

connues (la religion, l'être, la progéniture, l'esprit et les biens) qui sont abordées par les enseignements de l'Islam à travers ses textes généraux et spéciaux, ce qui rend nécessaire pour les organismes de l'Ifta de sensibiliser et de faire connaître ces objectifs, d'encourager les pays et les peuples à travailler pour les atteindre et d'éviter de jeter le doute sur eux. Son Excellence a conclu en soulignant que le Coran et la Sounna contiennent de nombreuses mises en garde contre la pauvreté, la misère, la paresse, l'ignorance, le handicap, la maladie, la corruption, l'injustice et le fanatisme, qui indiquent toutes l'importance de combattre ces phénomènes qui empêchent directement et indirectement la réalisation des objectifs de développement durable. En outre, les versets et les hadiths qui ont été mentionnés en exhortant le travail acharné, la justice, l'éducation, l'égalité, l'hygiène, et d'autres, confirmant tous l'importance des objectifs de développement durable et des efforts pour les atteindre. L'intervention de Son Excellence a été très bien accueillie par l'auditoire en raison de sa clarté, de son caractère détaillé et de l'harmonie de ses idées.



## L'AIFI et l'Université Ibn Khaldoun signent un accord de coopération à Istanbul



S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Prof. Attaullah Arkan, président de l'Université Ibn Khaldun, ont signé un accord de coopération entre les deux institutions, le jeudi 25 Rabi' al-Awwal 1444, correspondant au 21 octobre 2022, au siège de l'université à Istanbul en Turquie. Cet accord vise à construire un partenariat stratégique ciblé dans le domaine des études et recherches scientifiques conjointes sur les thématiques et enjeux contemporains, ainsi que l'organisation conjointe de conférences et de colloques, en plus de l'échange de publications.

Suite à la signature de l'accord, il a exprimé sa joie de signer cet accord avec l'une des universités émergentes du monde musulman dans le domaine des études intellectuelles, sociales, économiques, juridiques et de communication, louant la rapidité des développements et changements qualitatifs dont témoigne l'université prometteuse, notant à cet égard la qualité des programmes et des disciplines scientifiques qu'elle propose. Il a conclu en exprimant son aspiration que cet accord serait une bonne occasion de bénéficier de l'expertise et des capacités scientifiques dont regorge cette université, en sollicitant des chercheurs hommes et femmes de ses différentes facultés et instituts pour participer aux sessions, séminaires et conférences de l'Académie, afin de renforcer l'étroite coopération scientifique et de recherche entre les deux institutions dans divers domaines. Pour sa part, le Président de l'Université a exprimé ses vifs remerciements au Secrétaire Général pour la réalisation de cet accord entre les deux institutions et pour l'appréciation qu'il a pour cette université prometteuse, soulignant son aspiration à ce que l'Université, à travers ses facultés, instituts et centres scientifiques, mobilise

toutes ses capacités pour faire de cet accord un succès, et mettre en œuvre ses dispositions de manière appropriée. Il a également salué le statut scientifique de l'Académie et le respect dont jouit l'Académie à l'intérieur et à l'extérieur des États membres de l'OCI, en tant que modèle pionnier de convergence intellectuelle parmi les érudits de la Oummah et pour la promotion de la coopération et de l'intégration entre ses institutions scientifiques. Ont pris part à la cérémonie Prof. Ali Yasali Mak, vice-président pour les affaires juridiques, Prof. Elaf Arkilt, doyen du Collège des sciences humaines, Enas Yelman, chef du département des relations extérieures, Dr Ismail Cebeci, Chef de la Division des Encyclopédies à l'AIFI, Mme Sarah Amjad Hussein, directrice du département des affaires familiales, et M. Amjad Ibrahim Mustafa, chef de la division du protocole à l'Académie.



## L'AIFI et l'Université Zaim à Istanbul signent un Protocole de Coopération

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et Prof. Ahmed Cevat Acar, président de l'Université Zaim à Istanbul, ont signé un accord de coopération entre les deux institutions le lundi 28 Rabi' al-Awwal 1444, correspondant au 24 octobre 2022, au siège de l'université à Istanbul en Turquie. Cet accord vise à coopérer à l'organisation conjointe de conférences et de symposiums, à la tenue d'ateliers et de formations, à l'échange de publications et de périodiques et à la représentation des deux parties dans les travaux de conférences et de symposiums. SE a exprimé ses sentiments en disant : « Je suis heureux de visiter cette jeune université prometteuse, et heureux d'en apprendre davantage sur ses activités intellectuelles et ses programmes scientifiques distingués, et je suis heureux de permettre à l'Académie de faire



utilisation maximale du personnel académique qui y abondent en les invitant à participer aux conférences et sessions de l'Académie. Enfin, je suis optimiste que ce partenariat sera un magnifique modèle de relations et de coopération entre l'Académie et les institutions

et scientifiques du monde musulman. » Pour sa part, le Président de l'Université a exprimé son grand plaisir de conclure cet accord avec l'une des plus importantes institutions du Fiqh au monde, soulignant le rôle pionnier et pivot joué par l'Académie dans le domaine de la promotion de collaboration et coopération entre les institutions scientifiques afin de renforcer la solidarité islamique.



## Le Président de l'ICYF reçoit le Secrétaire général de l'AIFI à Istanbul



S.E. Taha Ayhan, Président du Forum de Coopération Islamique pour la Jeunesse (ICYF), a reçu S.E. Prof. Dr. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, et la délégation qui l'accompagne, le vendredi 25 Rabi' al-Awwal 1444 correspondant au 21 octobre 2022 au siège du Forum à Istanbul, en République de Turquie. Il lui a exprimé ses remerciements pour sa visite au siège. Il a également exprimé son aspiration à renforcer les relations de coopération, de partenariat et de coordination entre l'Académie et le Forum sur tous les enjeux et questions liés à la jeunesse musulmane dans le monde. Pour sa part, SE Prof. Sano a exprimé son appréciation

et sa gratitude au Président du Forum et à tous ses assistants pour leurs efforts appréciables pour guider les jeunes et les sensibiliser à travers des activités, des événements et des programmes qui les aident à préserver leur identité islamique, valeurs et traditions, ainsi que leur fierté d'appartenir à la Oummah, notant l'importance d'adhérer à la méthode de modération et de diffuser la culture de modération, de tolérance, de coexistence et d'harmonie parmi les jeunes. Il a également souligné l'importance de s'éloigner des méthodes d'intimidation et de coercition lorsqu'on s'adresse aux jeunes et de leur inculquer plutôt les valeurs d'amour, d'honnêteté, de droiture, de pensée critique, de transparence, de courage, d'amour de la créativité et de l'innovation, et de faire en sorte utilisation des médias sociaux disponibles et des moyens de créer le changement souhaité dans leurs perceptions et leurs comportements. Ensuite, les deux parties ont discuté des aspects possibles de la coopération à la lumière de l'accord signé par les deux institutions il y a environ un an. SE Prof. Koutoub a proposé au président du Forum d'accueillir à Istanbul, le symposium spécialisé que l'Académie entend organiser sur «

l'institution de la famille au XXI<sup>e</sup> siècle: défis et perspectives », afin d'activer les dispositions de l'accord; notant que le symposium consacrera une partie importante à discuter des défis intellectuels, sociaux, économiques, culturels et politiques les plus importants auxquels sont confrontés les jeunes musulmans à l'époque, avec une explication de la manière de transformer ces défis en opportunités de construction et d'autonomisation. Le Président du Forum a accueilli favorablement l'idée d'organiser conjointement le symposium susmentionné, et le personnel des deux parties communiquera pour achever les procédures d'organisation dans un proche avenir.



## 24ème Réunion mensuelle du Personnel de l'Académie

Le dimanche 06 Rabi' Al-Awal 1444 correspondant au 02 octobre 2022, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la vingt-quatrième réunion mensuelle du personnel de l'Académie, au siège du Secrétariat général à Djeddah. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant pour leur participation, puis il a évoqué les réalisations, les améliorations et les différents projets que l'Académie a réalisés au cours des vingt-quatre derniers mois depuis que Son Excellence a assumé les fonctions de Secrétaire général de l'Académie, remerciant tout le monde pour leur bonne coopération et les efforts qu'ils ont déployés pour accomplir leurs devoirs envers Dieu et la Oumma musulmane, que nous servons tous. Il a également exhorté chacun à persévérer dans un travail sérieux et distingué pour atteindre les objectifs de l'Académie, afin que l'année à venir



soit meilleure que l'année précédente en termes de résultats. Comme à son habitude, Son Excellence a ensuite ouvert la voie à tous les fonctionnaires pour qu'ils expriment librement leurs opinions et suggestions et mettent en avant leurs problèmes et difficultés professionnels et sociaux afin qu'ils puissent être résolus de manière professionnelle afin d'atteindre le principe de communication positive entre Son Excellence et les employés, et

dans le but d'atteindre la satisfaction au travail et un environnement de travail motivant la créativité et l'innovation. Son Excellence a écouté attentivement les interventions et les demandes des participants et a souligné la nécessité de faire preuve d'un esprit de tolérance et de pardon entre les employés afin de préserver les liens fraternels et la coopération entre eux, et de rechercher la récompense de Dieu Tout-Puissant. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue de la réunion, dont les plus importantes sont :

- Demander au membres et experts de l'Académie de suggérer de nouveaux sujets pour les prochaines Sessions de l'Académie.
- Créer une base de données des chercheurs pour les prochaines Sessions de l'Académie.
- Etablir les noms des États membres de l'OCI à accueillir les prochaines Sessions de l'Académie.

## 43ème réunion périodique des chefs de division

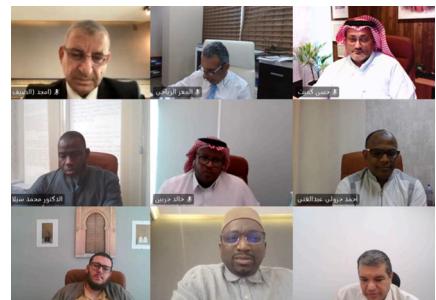
Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa quarante-troisième réunion périodique des chefs de division, présidée par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), le mardi 22 Rabi' al-Awwal 1444 correspondant à 18 octobre 2022, via vidéoconférence depuis sa résidence au Caire, en République d'Egypte. Son Excellence a ouvert la réunion, souhaitant la bienvenue aux participants, les remerciant pour leur empressement à assister à ces réunions périodiques, et les rappelant et les motivant à continuer à déployer des efforts et à poursuivre leur travail et leur diligence dans la réalisation des objectifs de l'Académie. Ensuite, Son Excellence a parlé de sa participation à la Septième Conférence internationale des fatwas en République d'Egypte, au cours de laquelle il a prononcé un discours lors de la séance d'ouverture de la conférence.

Son discours a été bien accueilli et apprécié, et la plupart des journaux et sites web ont publié des extraits du discours sur leurs pages. Son Excellence a également parlé de la signature d'un accord de coopération conjoint entre l'Académie et l'Université Al-Azhar, qui vise à établir un large partenariat stratégique dans les domaines scientifique, intellectuel et de recherche entre les deux institutions, en particulier dans le domaine des études et recherches conjointes sur calamités et problèmes contemporains. La réunion a ensuite discuté des points à l'ordre du jour et a abouti à de nombreuses décisions, notamment :

- Designer deux parties pour la correspondance en vue d'un partenariat et d'une coopération avec l'Académie pour organiser un symposium : « La Fondation de la Famille : Défis et Perspectives ».
- Transférer certains documents de

recherche de la Session aux départements des médias et des conférences, pour la coordination et la mise en forme, similaire à la coordination et la mise en forme de la division d'impression.

- Former un comité scientifique pour la révision finale des recherches de la Session.



## 92ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

Le Secrétariat Général de l'Académie a tenu sa quatre-vingt-douzième réunion hebdomadaire des directeurs des départements dirigés par S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano le lundi 07 Rabi' Al-Awal 1444 correspondant au 03 octobre 2022 au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Son Excellence a souhaité la bienvenue aux

participants et les a remerciés pour leur participation à ces réunions, puis a parlé de sa participation à la quatrième Conférence internationale de Sharjah sur l'économie islamique à l'Université Al Qasimia intitulée « Codifier les dispositions des transactions financières islamiques », qui se tiendra dans le Émirats arabes unis – l'Émirat de Sharjah sous le patronage généreux de Son Altesse Cheikh Dr. Sultan bin Muhammad Al Qasimi, souverain de Sharjah et membre du Conseil suprême des Émirats arabes unis. Ensuite, Son Excellence a parlé des contacts récents qu'il a eu avec Son Excellence le Président de l'Académie et certaines des parties qui ont été invitées à soutenir l'Académie pour la prochaine Session. Puis, Son Excellence a discuté des points de décision émis par la réunion précédente, pour s'assurer de l'étendue de leur réalisation.

Plusieurs nouvelles décisions ont été émises par la réunion, dont les plus importantes sont :

- Élaboration d'une vision globale sur le programme de la prochaine session (les sous-sessions scientifiques avec leurs titres), avec une proposition de durée pour chaque session scientifique en fonction du thème, et du nombre de chercheurs y participant.
- Préparer une liste de personnalités importantes qui peuvent être invitées à participer à la Session à partir de la liste des entités avec lesquelles l'Académie a signé des protocoles de coopération.
- Demander des devis pour les titres du transport pour les participants à la Session, accompagnés d'un rapport détaillé.



## 93ème Réunion hebdomadaire des Départements



S.E. Prof. Koutoub Mustapha Sano a présidé la 93ème réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le lundi 14 Rabi' al-Awal 1444, correspondant au 11 octobre 2022, au siège du Secrétariat Général à Djeddah. Il a ouvert la réunion en saluant et remerciant les participants pour leur présence régulière, puis

a parlé de sa participation à la 4ème conférence internationale de Charjah sur l'économie islamique, organisée par le Centre de Charjah pour l'Economie islamique de l'Université d'Al Qassimia, intitulée : » La Codification des Dispositions relatives au Transactions financières islamiques contemporaines ». Il a donc exprimé sa gratitude et sa reconnaissance à l'Emirat de Charjah, au gouvernement et au peuple des EAU pour leur accueil chaleureux et leur hospitalité, ainsi qu'à l'Université Al Qassimia et à tous les responsables pour le choix du thème de la conférence et son organisation réussie. En plus, il a loué les objectifs de cette importante conférence internationale, qui vise à définir les critères de réussite de la codification des règles des transactions financières islamiques, à présenter les pratiques et expériences locales et internationales

contemporaines en matière de codification, ainsi que les problèmes juridiques et légaux les plus importants dans ce processus et leurs solutions. La réunion a également discuté des décisions de la réunion précédente et a émis plusieurs nouvelles décisions, particulièrement :

- Continuer à envoyer les documents de recherche prêts de la prochaine session aux personnes désignées pour les présenter à la session.
- Préparer le livret du programme de la session(sous-sessions scientifiques avec leurs titres), avec une proposition des timing de chaque session en fonction du sujet, et du nombre de chercheurs.
- Préparer les cadeaux d'appréciation qui seront remis aux invités participants à la 25ème session.

## 94ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-quatorzième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie le mercredi 23 Rabi' al-Awwal 1444, correspondant au 19 octobre 2022, via videoconference depuis sa résidence au Caire, en République d'Egypte. Son Excellence a commencé la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant de leur empressement à assister à ces réunions hebdomadaires. Son Excellence a ensuite parlé de sa participation à la Septième Conférence Internationale de Dar Al-Ifta sous le titre « Fatwa et Objectifs de Développement Durable » tenue sous les auspices de Son Excellence M. Abdel Fattah El-Sisi, Président de la République Arabe d'Egypte. Son Excellence a prononcé un discours lors de la séance d'ouverture de la conférence, dans lequel il a exprimé ses remerciements et sa gratitude à la République d'Egypte et à son bon peuple, ses dirigeants et son peuple, pour avoir organisé cette honorable conférence sur un sujet important de l'heure. Il a également exprimé ses vifs remerciements et sa grande appréciation à Son Eminence Cheikh Dr. Shawqi Ibrahim Karim Allam,

Chef du Secrétariat Général des Institutions et Organes de Fatwa dans le monde, et Grand Mufti d'Egypte, pour avoir invité l'Académie à participer à ce magnifique forum scientifique. Dans son discours, Son Excellence a souligné l'importance de la fatwa et son impact sur la vie des peuples, car c'est un refuge pour les peuples et un refuge pour les nations afin de connaître les dispositions de la charia dans les calamités et les développements. Il a également expliqué que l'impact de la fatwa sur les individus et les sociétés est devenu rapide car elle est exercée par des moyens modernes, appelant les États et les personnes concernées à fournir la protection nécessaire pour émettre des fatwas et à affronter les fatwas anormales et corrompus. Il a également appelé à des efforts concertés et à l'intégration des mouvements parmi le peuple de la fatwa pour parvenir à l'unification, unir le mot et unir les rangs face aux calamités de la Oumma et aux principaux problèmes fatidiques. Son Excellence a également parlé de la signature d'un accord de coopération entre l'Académie et l'Université Al-Azhar, dans l'espoir de bénéficier de l'expertise et des expériences distinguées de cette grande université scientifique dans les domaines scientifique, intellectuel et de la

recherche, car c'est l'une des plus anciennes et des plus prestigieuses universités du monde. Ensuite, la réunion a discuté des décisions de la réunion précédente. Plusieurs nouvelles décisions ont été prises, notamment :

- Poursuivre l'envoi du reste des recherches achevés aux exposants de la prochaine Session, tout en fixant une date d'envoi des propositions avec les projets de présentation.
- Envoyer une lettre de remerciement aux participants à la réunion du Conseil d'administration du Fonds de Waqf de l'Académie, avec le procès-verbal joint dans sa forme définitive.
- Prévision du coût approximatif de la couverture médiatique de la prochaine Session par le Département des médias.
- Préparer des cadeaux pour les invités de la prochaine Session.



## 95ème Réunion hebdomadaire des Directeurs de Département

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique (AIFI), a présidé la quatre-vingt-quinzième réunion hebdomadaire des directeurs de département de l'Académie le lundi 28 Rabi' al-Awal 1444 correspondant au 24 octobre 2022, par vidéoconférence depuis sa résidence à Istanbul, en République de Turquie. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants, en les remerciant tous pour leur persévérance à assister à ces importantes réunions et en appelant chacun à travailler à l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées, en particulier les tâches liées à l'organisation de la vingt-cinquième session de la Académie. Dans ce contexte, il a informé la réunion des contacts qu'il a pris avec des responsables dans le pays siège afin de mobiliser soutien et assistance pour cette session. Son Excellence a ensuite abordé le sujet de la visite de travail qu'il effectue actuellement



avec la délégation qui l'accompagne en République de Turquie, où il a participé aux travaux de la 12ème session de la Réunion des ministres de l'information des États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), et en marge de la visite, il a mené de nombreuses autres activités, où il a signé deux accords de coopération stratégique avec l'Université Ibn Khaldun et l'Université Sabah al-Din Zaim à Istanbul. Il a également rencontré le président du Forum des jeunes de la coopération

islamique à Istanbul. La réunion a abouti à un accord entre les deux parties pour organiser conjointement un symposium « Fondation de la famille au 21e siècle : défis et perspectives » à Istanbul au cours de la période à venir. Ensuite, la réunion a discuté des décisions de la réunion précédente et plusieurs nouvelles décisions ont été émises, notamment :

- Envoyer des documents de recherche terminés de la vingt-cinquième session aux membres délégués et nommés de l'Académie.
- Mise à jour de la liste des participants à la vingt-cinquième session de l'Académie et ajout du statut officiel de chaque participant.
- Fournir au directeur des Média de l'Académie un nouveau PC pour lui mener à bien le travail sans délai.
- Tenir des réunions quotidiennes pour tous les sous-comités chargés de l'organisation de la 25e session de l'Académie afin d'être pleinement préparés.

## Rayons de Lumière sur la Vie des Savants de l'Académie (7)

Quatre décennies se sont écoulées depuis que les dirigeants du monde musulman ont créé le plus grand organisme contemporain de l'Ijtihad collectif, dont les membres sont constitués de l'élite et des meilleurs érudits contemporains en matière de Charia, soutenus par des experts distingués en sciences naturelles, sociologie, économie et politique. L'objectif de cette organisme est d'étudier les problèmes de la vie contemporaine et de clarifier les dispositions juridiques sur les questions qui préoccupent les musulmans du monde entier, en partant des enseignements du Saint Coran, de la Sunnah; et des nobles objectifs du Législateur, et suivant l'approche des pieux prédecesseurs en matière de déduction et d'inférence, ainsi sur la base des maximes juridiques et jurisprudentielles qui se sont répandues à travers les générations. Avec l'aide d'Allah, cet organisme est devenu la

référence juridique majeure dans laquelle les États membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) et les communautés musulmanes se réfugient pour connaître les dispositions de la Charia sur les nouveaux défis de la vie ; car cette référence a émis des résolutions juridiques claires concernant les calamités, les mutations et les changements, et a adopté des recommandations scientifiques efficaces. Comme l'a dit un jour le bienheureux ascète Imam Abdullah Ibn Al-Mubarak : La science bénie est celle qu'on réfère à ses hommes. Le Secrétariat général de l'Académie estime qu'il est nécessaire de faire connaître aux générations futures le parcours de ces juristes et de ces éminents savants qui ont conclus lesdites belles résolutions, et recommandations claires, en commençant par ceux d'entre eux qui sont morts, qu'Allah ait pitié d'eux, et en concluant par ceux qui continuent à nous émerveiller par leurs efforts

brillants, qu'Allah les bénisse, afin que les nouvelles générations soient rassurées dans la justesse des résolutions et recommandations, car elles sont émises par de grands savants qui ont rempli les conditions de l'Ijtihad et l'éthique de l'ifta. Afin d'accomplir cette responsabilité intellectuelle, le Secrétariat général de l'Académie a décidé de consacrer un espace dans son bulletin mensuel pour présenter un bref aperçu sur les membres et experts de l'Académie en reconnaissance de leurs contributions, tout en priant Allah de leur accorder miséricorde et acceptation. Nous prions Allah de nous aider à achever ce travail dans les meilleurs délais ; nous ne voulons que réformer autant que nous le pouvons, et notre succès ne dépend que d'Allah, le Très Haut, le Très Grand.

Prof. Koutoub Moustapha Sano  
Secrétaire général de l'Académie

### Son Eminence Prof. Hassan Ali Al-Shazly



Né en 1925 dans le gouvernorat d'Assiout, en Haute-Égypte, S.E. Prof. Hassan Ali El-Shazly est diplômé de la faculté de Charia de l'université d'Al-Azhar en 1950, a obtenu une licence de la Charia en 1952, une licence d'enseignement en 1953, un diplôme en sciences juridiques en 1955, une maîtrise en 1966 et un doctorat en jurisprudence comparée de la faculté de Charia et de droit en 1968. Son Eminence a également été membre de l'Académie de recherche islamique d'Al-Azhar et membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique. Son Eminence a occupé plusieurs postes, notamment en tant qu'expert à l'Encyclopédie koweïtienne du Fiqh, vice-président du Conseil de l'Ifta, président du Comité des affaires générales, enseignant à la Faculté de la Charia et du droit des universités d'Al-Azhar, d'Ain Shams et de Minya,

ainsi qu'au institut des Enseignants en Libye. Son Eminence a été chef du département de Charia à la faculté de Charia de l'université du Koweït, puis doyen, chef de la jurisprudence comparée à l'institut judiciaire supérieur de l'université Al-Imam à Riyad. Son Eminence est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment : Histoire de la législation islamique, Théories du Fiqh, Crimes et Hudud, Economie islamique et ressources financières de l'État et ses relations extérieures, Usul Al-Fiqh, Dispositions sur la transplantation d'organes humains, Droit du fœtus à la vie, Le début et la fin de la vie humaine, Contrôle des naissances, Clonage ainsi ainsi que les Empreintes génétiques. Avant son décès en 2018, Son Eminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

### Son Eminence Cheikh Abdul Qadir bin Muhammad Al-Ammari

Né en 1935 au Yémen, S.E. Cheikh Abdul Qadir bin Muhammad Al-Ammari a commencé ses études au département de la Charia de la faculté de droit de l'université de Khartoum et en est sorti diplômé en 1957. Son Eminence a occupé de nombreux autres postes importants, notamment en tant que juge au Yémen ainsi qu'au tribunal de la Charia du Qatar, et vice-président de la cour d'appel du Qatar, et a été membre du conseil de surveillance de la Charia de la banque islamique du Qatar et de la banque islamique internationale. Son Eminence a publié plusieurs articles dans des journaux qataris et des magazines arabes traitant de questions contemporaines du point de vue de



la Charia, telles que les transactions bancaires et autres, et est l'auteur de nombreuses publications, notamment : Pour l'amour de la paix, Conseils utiles pour un mariage heureux, Allah a permis la vente et interdit l'usure, Accidents de la circulation, Réflexions coraniques, Récompenses des miséricordieux pendant le mois de Ramadan, Bay Wafa, Tawarq et Aynah, L'islam est la hanafiya, le message du pouvoir judiciaire en islam, Fatwas pour le musulman contemporain, Questions financières contemporaines. Avant son décès en 2021 au Qatar, Son Eminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

### Son Eminence Cheikh Qadi Mujahid Al-Islam Al-Qasimi

Né en 1936 dans l'état de Bihar en Inde, Son Eminence Cheikh Qadi Mujahid al-Islam al-Qasimi a commencé ses études en 1951 à Dar ul-Ulum de Deoband, et a obtenu son diplôme en 1955. Son Eminence a occupé plusieurs postes importants, notamment en tant que professeur à l'université Al-Rahmaniya dans la ville de Munger au Bihar, en tant que juge de la Charia et directeur de ses affaires. Son Eminence a travaillé avec des érudits et des dirigeants de haut niveau pour établir l'Autorité du statut personnel de l'Inde. Son Eminence a été membre de l'Académie scientifique arabe de Damas et a reçu plusieurs prix, tels que le prix Shah Wali Allah Dahlawi de l'Institut d'études objectives de New Delhi,

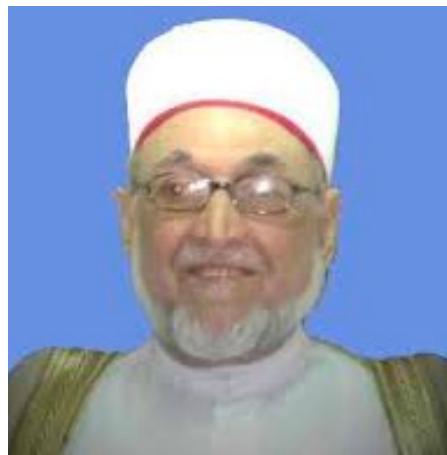
le prix Cheikh Abi al-Hassan Ali al-Nadawi de l'Association musulmane américaine. Son Eminence est l'auteur de nombreux ouvrages en arabe et en ourdou, notamment : Waqf, le système judiciaire en Islam, les questions contemporaines de Fiqh, le Fiqh traitant des problèmes, les abattages, l'analyse du livre Sinwan Qada, Sharee Fatwas en deux volumes, sur Ushr et Zakat, Faskh wa Al Tafriq, la tutelle du mariage, les ventes à tempérament, la recherche en Fiqh, l'éthique du système judiciaire. Avant son décès en 2002 en Inde, Son Eminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.



## Son Éminence Cheikh Dr. Ibrahim Fadel Al-Dabbo

Né en 1937 dans la ville de Hit, dans le gouvernorat d'Anbar, en Irak, S.E. Cheikh Dr. Ibrahim Fadel Al-Dabbo a obtenu une licence en Charia et en études islamiques au Great Imam College de Bagdad, puis une maîtrise et un doctorat en études islamiques en 1973 et 1993 à l'université de Bagdad, respectivement. Son Éminence a occupé divers postes importants, notamment en tant qu'assistant à la faculté des arts de l'université de Bagdad, professeur à la faculté des arts de l'université des sciences appliquées d'Amman, puis professeur à la faculté des arts de l'université de Bahreïn. Son Eminence est l'auteur de plusieurs ouvrages, notamment le contrat de Mudarabah, les partenariats dit multifold, les implications pour le partenariat dans la dette, la décision de la Charia sur les profits des

fonds d'épargne, le contrat d'impeachment : une étude comparative, la confiance, la Mourabaha, la tutelle, et les contrats de partenariat, le partenariat dans le «Innan» selon la jurisprudence islamique : Une étude comparative, Exemples de transactions financières islamiques, Pratiques illégales du locataire, Conduite des contrats par les moyens de communication modernes, Al-Sallam et ses applications contemporaines, Les banques et le besoin de la société pour elles, Murabaha pour le donneur d'ordre, Tawarruq : sa réalité et ses types, Garantie des avantages dans la jurisprudence islamique et Droit civil, L'économie islamique en théorie et en pratique. Avant son décès en 2011 à Manama, au Bahreïn, Son Éminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.



## Son Éminence Dr Omar bin Suleiman bin Abdullah Al-Ashqar



Né en 1940 dans le village de Barqa, à Naplouse, en Palestine, S.E. Cheikh Dr Omar Al-Ashqar a été contraint de quitter la Palestine. Il a obtenu sa licence à la faculté de Charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saud, ainsi qu'une maîtrise et un doctorat à la faculté de Charia de l'université Al-Azhar en 1980. Son Éminence a occupé divers postes, notamment en tant que professeur à la faculté de Charia de l'université du Koweït, professeur à la faculté de Charia de l'université de Jordanie et doyen de la faculté de Charia de l'université de Zarqa. Son Eminence est l'auteur de plusieurs ouvrages notamment : La femme parmi les défenseurs de l'Islam et du progrès, Caractéristiques de la

personnalité islamique, Vers une culture islamique authentique, Tour des jardins des savants et des événements de la vie, Qiyas (Analogie) entre ses partisans et ses opposants, La loi divine et non les lois de la Djahiliya, Le jeûne à la lumière du Coran et de la Sunna, Les buts des adorations divines, La décision sur la participation aux ministères et aux conseils parlementaires, Les fondements des croyances, Les noms et les attributs d'Allah selon Ahlu Sunna wa Jamaah. Avant sa mort en 2012 à Amman, en Jordanie, Son Éminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Prof. Muhammad Othman Shabeer

Né en 1949 en Palestine, Prof. Muhammad Othman Taher Shabeer a obtenu une licence en Charia à l'université de Jordanie en 1973, une maîtrise en 1975 et un doctorat à la faculté de Charia et de droit de l'université Al-Azhar en 1980. Son Éminence a travaillé en tant que professeur dans plusieurs universités, telles que l'Université de Sharjah, l'Université du Qatar, l'Université de Jordanie, l'Université du Koweït et l'Université du Roi Saoud, et a occupé des postes importants, notamment en tant que membre expert de l'Académie internationale du fiqh islamique, membre du Conseil de la Charia de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions

financières islamiques (AAOIFI), et membre du comité scientifique de l'encyclopédie koweïtienne du fiqh, chef du département de la jurisprudence et de la législation à l'université de Jordanie, chef du département de la jurisprudence et de ses fondements au collège de la Charia de l'université du Qatar, membre du comité consultatif pour les consultations sur la Charia en Jordanie, professeur invité à l'université islamique de Shinta Bayram - Kerala - Inde, et professeur invité à l'université des sciences islamiques. Malaisie. Son Éminence a participé à des conférences internationales et régionales et a écrit plusieurs livres dans divers domaines.



## Son Éminence Prof. Muhammad Akram Laldin



Né en 1965 en Malaisie, S.E. Dr Muhammad Akram Laldin a obtenu une licence en Fiqh et Charia de l'Université de Jordanie, et un doctorat en Usoul al-Fiqh de l'Université d'Edimbourg, en Ecosse, intitulé «la Theorie du Ourf et ses Applications dans la Jurisprudence islamique». Son Éminence a occupé des postes importants, notamment en tant que maître de conférences à la Faculté du Savoir révélé and des Sciences humaines de l'Université internationale de Malaisie, professeur adjoint invité à l'Université de Sharjah, directeur exécutif de l'International Academy for Sharia Research in Islamic Finance (ISRA) et maître de conférences à l'International Center for Education in Islamic Finance in Malaysia (INCEIF). Son Éminence a également été expert et conseiller

dans de nombreux organismes professionnels locaux et internationaux, et membre de nombreux conseils de la Charia locaux et internationaux, tels que : Membre du conseil consultatif de la Charia de la Banque centrale de Malaisie, président du conseil de surveillance de la Charia du Fonds de prévoyance des employés de Malaisie (EPF), membre du conseil de la Charia du Marché financier islamique international de Bahreïn et membre du conseil de surveillance de la Charia de l'Autorité des services financiers de Labuan. Son Éminence est l'auteur de nombreux livres et documents de recherche et a participé à des conférences internationales et locales sur l'industrie financière islamique.

## Son Excellence Dr. Ahmed Muhyidin Ahmed

Né en 1956 au Soudan, Dr Ahmed Muhyidin Ahmed a obtenu une licence en économie en 1979 à l'université islamique d'Omdurman au Soudan, une maîtrise en jurisprudence des transactions en 1984 et un doctorat en économie islamique en 1989 à l'université Umm Al-Qura de La Mecque, respectivement. Son Éminence a occupé plusieurs postes importants, notamment en tant que chef du département de la recherche et des études bancaires au sein du groupe Dallah Al Baraka en Arabie saoudite, secrétaire général adjoint aux affaires économiques à la Chambre islamique de commerce et d'industrie au Pakistan, et secrétaire général de l'Organisation mondiale de la zakat, secrétaire général de la Chambre islamique de commerce, Industrie et de l'Agriculture, chef du département de la recherche et des études au Fonds Iqra Waqf, chef de la recherche et des études sur la Charia au Groupe Dallah Al Baraka), directeur de la recherche et du développement, membre du conseil de surveillance de la Charia, consultant en Charia, membre du conseil d'administration, et membre du comité exécutif, membre du comité académique, président de divers conseils



de surveillance de la Charia dans des banques et sociétés islamiques, à l'échelle internationale. Son Eminence est l'auteur de nombreux ouvrages, notamment : L'investissement islamique sur le marché mondial, les marchés boursiers et leur

développement, les implications dans l'économie islamique, les Fatwas sur la Mourabaha, la Musharaka, la Mudaraba, l'Istisna, les services bancaires et de leasing, la recherche sur la finance islamique, l'établissement de projets d'infrastructure selon le système BOT, les applications bancaires du contrat Tawaruq et ses effets sur le cours de la banque islamique, les points négatifs des marchés boursiers existants dans les pays arabes, une loi type de la Charia pour un marché boursier, les critères de la Charia pour l'établissement de succursales et de guichets islamiques de banques conventionnelles, la procrastination dans le paiement des dettes, le financement bancaire, le rôle des Awqaf dans le financement des études supérieures, les risques de la finance islamique, la diminution de la musharaka, les instruments financiers islamiques, le rôle de la spéculation sur les devises dans l'effondrement des marchés d'Asie du Sud-Est, le rôle de la banque centrale dans la finance islamique, les défis des banques islamiques, Avant sa mort en 2020, Son Éminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

## Son Éminence Dr. Hani Suleiman Muhammad Al-Taimat

Né en 1957 en Jordanie, Dr Hani Suleiman Muhammad Al-Taimat a obtenu une licence à la faculté de Charia de l'université islamique de Médine en 1980, une maîtrise en jurisprudence et législation à l'université de Jordanie en 1987, et un doctorat en droit islamique à l'université du Caire, Dar Al Uloom en 1991, intitulé «L'abandon des droits et leur héritage dans la Charia». Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé plusieurs postes importants, notamment en tant que secrétaire général du ministère des Awqaf, des affaires islamiques et des lieux saints en Jordanie, doyen du collège de la Charia et des études islamiques à l'université des Emirats

arabes unis à Abu Dhabi, et vice-doyen du collège de la Charia, chef du département de la fiqh et de ses fondements, Chef du département de la Charia et des études islamiques à l'université de Mutah, enseignant au collège d'éducation de Nizwa dans le Sultanat d'Oman, membre du Conseil supérieur de la jeunesse en Jordanie, membre de la Fondation pour le développement des fonds pour les orphelins en Jordanie, ainsi que membre du comité de rédaction de plusieurs revues scientifiques. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et d'événements internationaux et locaux et est l'auteur de plusieurs livres dans divers domaines.



## Son Éminence Dr. Ahmed Mohamed Ahmed Bakheet



Né en 1961 en Égypte, S.E. Dr Ahmed Muhammad Ahmed Bakheet a obtenu une licence en Charia et en droit de la Faculté de Charia et de droit de l'Université Al-Azhar d'Assiout en 1984, une maîtrise en jurisprudence comparée du Département de jurisprudence comparée en 1991, et un doctorat d'État en jurisprudence comparée sur la «responsabilité suite aux accidents de la route» en 1996, respectivement de la même université. Son Éminence a occupé divers postes, principalement celui de maître de conférences en Charia à la faculté de droit de Benisawif, ainsi que dans de nombreuses autres facultés et universités égyptiennes, notamment à l'Institut de formation des prédicateurs du ministère égyptien des

Awqaf, professeur associé au collège d'éducation de l'université des Emirats arabes unis, membre actif de l'Institut d'études judiciaires du ministère de la Justice et des Affaires islamiques en Arabie saoudite, membre de la Société scientifique d'économie politique et de législation, membre de la Société scientifique de droit international en Égypte, professeur associé d'études islamiques au département de langue arabe et d'études islamiques de la faculté des arts de l'université de Bahreïn. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et d'événements internationaux et locaux, et est l'auteur de plusieurs publications dans divers domaines.

## Son Éminence Dr Rafiq Younis Al-Masry

Né en 1942 à Damas, S.E. Dr. Rafiq Younis Al-Masry a grandi et fait ses études dans la capitale syrienne, obtenant une licence en commerce (division comptabilité), à l'Université de Damas, à la faculté de commerce en 1965, un doctorat en économie du développement de l'Université de Rennes en France en 1975, intitulé «La Banque islamique de développement : Une nouvelle tentative sur l'usure, l'intérêt et la banque». Son Éminence a occupé divers postes importants, notamment au ministère des Finances en Syrie, secrétaire du conseil d'administration et du comité administratif et directeur général, président du département des comptes et chef d'un comité chargé de définir le système comptable. Son Éminence a été professeur et chef adjoint du département de la comptabilité à la Banque industrielle, chef du département du crédit et du département des études et de la planification à l'administration générale de la même banque, membre de l'Association internationale de l'économie islamique à Londres et chercheur au centre de recherche sur l'économie

islamique de l'université King Abdulaziz. Son Éminence est l'auteur d'un certain nombre de publications et d'études, dont les plus importantes sont : le miracle économique du Coran, le Fiqh des transactions financières, les origines de l'économie islamique, les origines de l'usure, la vente à tempérament : une analyse jurisprudentielle et économique, les jeux de hasard, les concours et les prix, la science des héritages : une approche analytique, le risque et l'assurance : l'assurance commerciale est-elle autorisée par la Charia ? Économie et éthique, Recherche en zakat, Recherche en fiqh des transactions financières, Dotations en fiqh et économie, Recherche économique, Islam et monnaie, Banques islamiques, Contributions des juristes aux hypothèses de base de l'économie, Économie islamique, Pensée économique islamique, Fondements de l'économie islamique. Avant sa mort en 2021 en Syrie, Son Éminence a également été membre expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique.



## Son Éminence Dr. Sami bin Ibrahim Al-Suwailem

Né en 1965 en Arabie saoudite, S.E. Dr Sami bin Ibrahim Al-Suwailem a obtenu une licence de l'Université du Roi Saoud à Riyad en 1987, une maîtrise de la Southern Illinois University aux États-Unis d'Amérique en 1990 et un doctorat en économie de l'Université Washington à St Louis, aux États-Unis, en 1995. Son Éminence est un expert de l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a occupé d'autres postes importants, notamment celui de conseiller en chef de la banque Al Rajhi en 1995, puis en 1998 celui de directeur du centre de recherche et de développement du groupe



de la Charia de la banque, avant de rejoindre le groupe de la Banque islamique de développement en 2004, et il travaille actuellement en tant que directeur adjoint de l'Institut islamique de recherche et de formation, et il a écrit et publié de nombreux ouvrages et recherches scientifiques sur l'économie et la finance islamiques : le Conseil du Fiqh islamique de la Ligue musulmane mondiale, et le Conseil des services financiers du Comité de l'économie de la dotation islamique au ministère des Affaires islamiques, et l'Organisation mondiale de l'économie et des finances islamiques.

## Son Éminence Dr. Abdulbari Meshaal

Né en 1966 en Syrie, Dr Abdulbari Meshaal a obtenu une licence en 1988, une maîtrise en 1992 et un doctorat en 2002 en économie islamique, au collège de la Charia de l'université islamique Imam Muhammad bin Saud. Son Éminence a occupé des postes importants, notamment en tant que président et membre des conseils de surveillance de la Charia de plusieurs banques et institutions financières islamiques, membre du Fiqh Council of North America (États-Unis), expert auprès de l'Académie internationale du Fiqh islamique, membre du Conseil de gouvernance et d'éthique de l'AAOIFI, et membre du groupe de travail conjoint entre l'AAOIFI et le Conseil des services sur le modèle de gouvernance de la Charia pour les institutions financières ; membre des comités de la Charia au sein de l'Accounting and Auditing Organization

for Islamic Financial Institutions, expert en gouvernance d'entreprise au Centre des projets internationaux de la Chambre de commerce américaine, expert permanent au Conseil de supervision et de classification de la Charia à Bahreïn, formateur certifié au Conseil général des banques et institutions financières islamiques, membre honoraire et arbitre au Centre islamique pour la réconciliation internationale et l'agence d'arbitrage aux Émirats arabes unis, et fondateur et associé directeur de Raqqqa, une société d'audit de la Charia et de conseil financier islamique, avec des expériences de formation et de conseil. Son Éminence a participé à un grand nombre de conférences et d'événements internationaux et locaux, et est l'auteur de plusieurs ouvrages sur l'économie islamique, la banque islamique et les transactions économiques contemporaines.



**SUPERVISION GÉNÉRALE**  
PROF. DR. KOUTOUB MOUSTAPHA SANO

[www.iifa-aifi.org](http://www.iifa-aifi.org)

**Rédaction**  
MOURAD TLLI  
JAWZI B. LARDJANE

[@iifa-aifi.org](mailto:info@iifa-aifi.org)

**PHOTOGRAPHE**  
AMJAD MANSI

[@aifi\\_org](https://www.facebook.com/@aifi_org)

**CONCEPTION**  
SAAD ESSEMMAR

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS BIEN VOULOIR NOUS CONTACTER  
VIA LES ADRESSES SUIVANTES:  
ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE.  
B.P. 13719, DJEDDAH 21414

PHONE : (+96612) 6900347 / 6980518 / 2575662 / 6900346  
FAX: (+96612) 2575661



